

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@1		E-registre	06/11/2023 16h11	Non au vertiport et au survol de Paris par des taxis volants	Bonjour, Utiliser la voie des airs dans Paris pour les urgences, les services de police, oui, c'est de l'intérêt général et c'est très exceptionnel. Utiliser la voir des airs pour des taxis volants privés, bruyants et écologiquement très discutables, c'est INCONCEVABLE.Et surtout pas dans Paris qui est de loin la capitale la plus densément peuplée d'Europe. L'impact sur le plus grand nombre n'est pas soutenable vis à vis du bénéfice et du plaisir de quelques-uns. Rendez vous compte: des années d'actions pour réduire la pollution sonore de la circulation motorisée pour... en ajouter une au dessus de nos têtes au profit de quelques riches happy few qui s'offriront le survol de la capitale en créant de nouvelles nuisances, des risques supplémentaires pour les populations en dessous (risque physique en cas de chute d'appareil dans des zones denses, risque sanitaire sur la santé des riverains qui subiront le bruit, risque environnemental). Il faut absolument arrêter ces délires. Merci de m'avoir lu.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, risque sécuritaire
@2		E-registre	06/11/2023 19h11	Vertiport expérimental Paris	Totalement défavorable au vertiport.	-	Particulier	Défavorable	
@3		E-registre	07/11/2023 08h11	Enquête publique - Vertiport expérimental Quai d'Austerlitz - Paris 13ème	Je suis totalement défavorable à ce projet de vertiport dont les coûts énergétiques et les nuisances occasionnées pour les riverains sont inacceptables et incompatibles avec la nécessaire transition vers plus de sobriété, notamment dans les transports en commun..	-	Particulier	Défavorable	
@4		E-registre	07/11/2023 08h11	ADP - VERTIPOINT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ - PARIS 1	Vivant à proximité, je ne souhaite pas être exposé ni moi et ma famille et cela pour l'aspect visuelle et surtout pour les nuisances sonores des taxis volants, et cela, même pendant 6 mois pour l'accueil des JO 2024 sur Paris.Dans notre quartier, nous subissons déjà des gênes (les quais avec ses nombreux lieux de divertissements, la circulation automobile avec l'entrée au périphérique de Bercy ainsi que les différentes boîtes de nuits), je n'espère pas devoir ajouter la gêne des taxis volants qui seront réservés à une élite vu le coup d'un trajet.De plus, c'est un non-sens écologique, Paris dispose déjà d'un maillon très conséquent de transport en commun surtout dans ce quartier et avec un tel projet vous allez impacter négativement la qualité de vie de centaine de milliers de Parisien, mais aussi des Franciliens. En espérant que vous prendrez en considération nos doléances, n'oubliez pas que nous sommes également des citoyens et que nous votons lors des différentes élections.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore
@5		E-registre	07/11/2023 09h11	Grand risque de ségrégation sociale	Avant même les forts questionnements environnementaux, énergétiques et sécuritaires qui ne manqueront pas d'être rappelés, je suis fondamentalement opposé au transport aérien en ville pour des questions d'équilibre politique et sociétal.Mettre en place un service de transport aérien, s'affranchissant des vicissitudes du transport de surface, qui sera fatalement réservé aux plus riches (ne serait-ce que parce que l'espace aérien ne permettra jamais d'en faire un transport de masse), c'est définitivement supprimer le dernier rapport qui leur reste avec le reste de la population, et les désintéresser à jamais au sort de leurs contemporains, et notamment à la qualité des infrastructures de transport du plus grand monde.En effet, quel intérêt pour eux de participer au financement de nouveaux transports en commun pour le plus grand monde si ils peuvent s'affranchir des problèmes causés par leurs manques en payant juste un peu plus ?C'est pour cette simple raison que j'exprime ici mon opposition pleine et entière à ce projet porteur d'une vision dystopique du monde.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@6		E-registre	07/11/2023 10h11	Contribution à l'enquête publique du Vertiport expérimental	Monsieur le Commissaire enquêteur,Il me semble nécessaire d'indiquer en quelques mots les raisons de mon opposition :- il s'agit d'un projet élitiste, qui sera réservé aux usagers des aéroports de Roissy, du Bourget et de l'héliport d'Issy les Moulineaux, soit une clientèle aisée, sans aucune considération sociale ou de service public, comme doivent l'être les infrastructures :- il s'agit d'un projet en décalage avec la politique environnementale puisqu'il vise à privilégier les trajets individuels à forte empreinte carbone, alors que les citoyens sont incités voire contraints à utiliser les transports en commun ou les voies cyclables :- il s'agit d'un projet nuisible : d'un point de vue auditif (bruyant) et d'un point de vue visuel (circulation dans le ciel) :- il s'agit d'un projet purement symbolique et ponctuel, car déployé dans le cadre des Jeux Olympiques.Bien cordialement	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@7		E-registre	07/11/2023 11h11	ADP - VERTIPOINT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ - PARIS 13	Bonjour, Merci pour cette enquête publique laissant la possibilité aux citoyens de s'exprimer sur ce projet. De mon côté, je partage les réserves de l'autorité environnementale sur le caractère énérgivore du projet et souhaite poser quelques questions d'ordre plus sociétaux.Ce dernier semble aller à l'encontre des problématiques de mobilités et de sobriété énérgétique dont l'humanité doit faire face pour répondre aux enjeux d'occupation des espaces naturelles et du changement climatique. Quel intérêt de proposer des solutions de mobilités réservés à très peu de personnes ? Il semble inenvisageable que cette nouvelle solution de mobilités puisse répondre aux contraintes de congestion des transports en commun et des infrastructures routières sans un déploiement d'un nombre conséquent de navettes.Par ailleurs, si nombre conséquent il y avait, qu'en est-il de la performance énérgétique d'un trajet pour une voire deux personnes au regard de la performance énérgétique des transports en commun bien plus capacitaire.De plus, d'après quelques articles de presse, le trajet serait estimé aux alentours de 110 €. Là, encore quel intérêt de proposer un service dont seul les portes-feuilles les plus aisés pourront profiter. Ce service semble ouvrir la voie à un monde où les plus riches pourront s'affranchir des contraintes de congestion des infrastructures laissant les moins aisés s'entasser sur la route et dans les transports en commun.De plus, d'après le site de Paris 2024 (https://www.paris2024.org/fr/heritage-ambition-environnementale/) les ambitions environnementales semblent au coeur des préoccupations des organisateurs de JOP2024. Aux regards de mes interrogations ci-dessus, ce projet semble peu cohérent et compatible avec ces ambitions. Quel est le bilan carbone de cycle de vie complet d'une navette ? Quel est le bilan carbone de cycle de vie complet du vertiport expérimental ?Il me semble bien plus raisonnable d'arrêter dès à présent les efforts investis dans ce projet afin de recentrer les moyens humains et financiers vers des services de mobilités vertueux et accessibles à tous et/ou de véritables projets d'efficience énérgétique. Bien à vous. Axel.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, ségrégation sociale
@8		E-registre	07/11/2023 13h11	Améliorer les transports terrestre plutôt que de survoler la ville	Si l'amélioration des transports publics est une vraie nécessité pour désengorger la ville et pour mieux maîtriser la qualité de l'air, l'utilisation d'aéronefs en zone urbaine ou semi-urbaine (banlieue), même si ceux-ci sont électriques, est une absurdité environnementale et sociale:- Consommation d'énergie très importante- coût nécessairement élevé, limitant l'utilisation à une population limitée- gêne acoustique pour les riverains- risques potentiels plus élevés qu'un transport terrestre- forte sensibilité aux conditions météorologiques.Il est hautement préférable d'investir dans l'amélioration des transports terrestres, accessibles à tous et capitalisant sur les infrastructures existantes. Cela peut être - augmentation du nombre de voies de bus- électrification par accu ou pile à hydrogène des bus - augmentation de la cadence des métro/RER par mise en oeuvre de dispositifs automatiques permettant d'augmenter la fréquence- pourquoi pas, subvention pour la conversion à l'électrique pour les taxis	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@9		E-registre	07/11/2023 13h11	Non à ce dispositif	Bonjour,Ce dispositif est-il nécessaire, dans le contexte actuel ? Car il ajoute de la pollution à l'air déjà très pollué de Paris. Nous avons un réseau de transport très développé : bus, tram, métros, RER. Il faudrait investir massivement dans ce secteur plutôt que d'avoir des transports privés coûteux et polluants.	-	Association	Défavorable	pollution de l'air, ségrégation sociale
@10		E-registre	07/11/2023 13h11	Pollution visuelle, sonore, surconsommation énérgétique et matérielle, inégalité sociale, et fausse solution pour les transports parisiens.	Bonjour,Ce projet est impeccablement absurde ! Sans l'ombre d'un doute, cela ne va ni dans le sens de la transition écologique nécessaire, ni vers aucun autre objectif de développement durable. Il est impératif que les autorités publiques freinent ce genre d'initiatives, car elles ne feront qu'accroître les nombreuses crises que nous traversons.1. Les drones (habités ou non) à décollage vertical, tels que les quadricoptères ou assimilés, consomment énormément plus d'énergie que les autres véhicules aériens inspirés des avions. Un tel projet incite donc à un accroissement des consommations énérgétiques, et des terres rares et matériaux composites nécessaires à la construction des batteries, des pales, de la cabine, etc. Les batteries seront d'ailleurs utilisées de manière intensives, et n'ont à ce jour aucune filière de recyclage efficace.2. L'installation de plateformes sur la Seine, et la nouvelle circulation de véhicules aériens dans l'espace parisien générera une pollution visuelle et sonore conséquente, dont la capitale a déjà bien du mal à se débarrasser.3. Cette solution de transport de personne ne peut pas être mise à l'échelle de la population parisienne dans son ensemble. Elle ne résoudra donc aucunement les problèmes de déplacements massifs et quotidiens des populations locales. Au contraire, par sa rareté et son coût exorbitant, elle ne se destinera qu'à une élite, et creusera encore plus les inégalités sociales et économiques. Elle permettra aux plus aisés de se déplacer plus rapidement que la grande majorité de la population, en causant des nuisances sonores et visuelles dont la population parisienne et la biodiversité souffriront, et en accélérant la consommation d'énergie et de matière dans une époque qui nécessite la sobriété.Pour toutes ces raisons, il serait inadmissible que de telles solutions (qui n'en sont pas) trouvent leur place au sein de la capitale.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, pollution visuelle, risque biodiversité, ségrégation sociale
@11		E-registre	07/11/2023 13h11	Avis défavorable au vertiport parisien	Le transport aérien individuel, hormis services d'urgence et de sécurité, est absolument superflu à Paris qui est déjà très bien équipé en transports en commun de surface et souterrain. Ajouter une nuisance visuelle et sonore, ainsi que des risques inévitables (panne, chute etc.) est un non-sens total en 2023, au vu de l'urgence climatique.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle, risque sécuritaire

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@12		E-registre	07/11/2023 16h11	Contribution Véhicules volants urbains	Une pollution sonore conséquenteL'engin volant produit des émissions sonores provenant dans le cas du système de propulsion du système envisagé par le frottement de l'air sur les pâles rotatives des multiples hélices de l'appareil.Ces sons, conséquences directe d'un phénomène physique ne peuvent pas être amoindri (sinon, le principe aurait été appliqué depuis longtemps pour l'aviation civile. Les fréquences sonores émises sont différentes des principales sources de sons de l'environnement urbain (moyennes et basses fréquences) et donc vont se sur-ajouter à l'existant, non seulement en puissance mais aussi en fréquence.Ces sons se diffusent dans les 3 dimensions lorsque les engins sont en l'air, aucune barrière, mur, ne peut les dévier ou les atténuer (le niveau sonore de ces engins ne peut pas être comparés à celui de véhicules terrestres, alors que cet argument est utilisé régulièrement).Cette pollution sonore va impacter des zones urbaines relativement préservées comme les derniers étages des immeubles sur les parcours, étages souvent occupés par des populations défavorisées.Bref, la pollution sonore engendrée par ces engins aggravera non seulement l'existante mais impactera aussi des zones urbaines relativement préservées jusqu'à présent.Economiquement aberrant Un équilibre économique ne sera éventuellement atteignable que par l'utilisation intensif d'une multitude de navettes aériennes, toujours plus grosses. Bref, reproduire en l'air, ce que l'on souhaite réduire sur les routes.... Et il n'y a pas besoin d'expérimentations physiques pour le démontrer.Mais, si les porteurs du projet visent la qualité à la quantité et acceptent d'être déficitaire, ils doivent trouver les moyens de dégager des marges supplémentaires sur d'autres services pour assurer l'équilibre économique : le développement du transport aérien.L'environnement urbain sera ainsi dégradé uniquement au bénéfice des gestionnaires aéroportuaires et des transporteurs aériens.Un système innovant (?) déjà dépasséLe principe de développer un service destiné à favoriser l'usage du transport aérien avec les conséquences en termes de pollution et d'impact climatique avérés pose question. Permettre cette expérimentation encouragera le déploiement de ce type de transport (quasi individuel), dans les pays occidentaux.Ce type de service existe (avec des hélicoptères thermiques) dans d'autres pays (Afrique du sud, Brésil, ...) où le néo libéralisme et/ou l'absence de démocratie le permettent. Il suffit juste d'y aller et de constater tous les « bénéfiques » que ce service apporte au plus grand nombre...Politiquement injustifiableCe principe va contribuer à isoler encore plus les classes de possédants des contraintes de la multitude, à leur apporter toujours plus de sécurité, de confort, de vitesse de déplacement alors qu'ils participent de façon négligeable à l'effort collectif.En 2023, alors que les contextes environnementaux imposent des évolutions rapides dans le mode de fonctionnement de notre société, que l'on demande aux populations urbaines de réduire leur impact carbone, de réduire leur vitesse de déplacement, comment peut-on justifier le développement d'un système dédié, de fait, aux plus aisés, pour qu'ils puissent se déplacer encore plus vite ?	-	Particulier	Défavorable	transport érogivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@13		E-registre	07/11/2023 17h11	En plein délire ; NON à une nouvelle source de pollution sonore et visuelle, NON à la surconsommation électrique et énergétique des ultra-riches	Comme si on avait pas assez du bruit des motos, des jets privés, des avions de ligne, des voitures et des tonnes d'engins thermiques qui nous cassent les oreilles nuits et jours, voici la dernière invention géniale qui va servir à un petit nombre d'ultra-riches pour casser les oreilles de tous. Cela va aussi pourrir l'environnement visuel aérien proche, le seul qui restait à peu près à l'abri des méfaits de l'hyper-mobilité qui sature notre environnement au sol et en altitude. Cerise sur la gâteau, à l'heure de la transition écologique où la capacité de la production d'électricité à couvrir nos besoins inquiète, on autorise un engin dénué d'utilité sociale réelle, mais qui va consommer un max de ressources.A l'heure où la transition écologique et énergétique pose de redoutable soucis d'équité sociale, on va encore autoriser quelques uns à aggraver les problèmes et les nuisances subies par tous. C'est juste délirant qu'une telle autorisation soit ne serait-ce qu'envisagée. Nos dirigeants sont vraiment hors sol ...	-	Particulier	Défavorable	transport érogivore, nuisance sonore, pollution visuelle, ségrégation sociale
E14		E-mail	07/11/2023 18h11	Non et non	Bonjour,Non à la pollution visuelle du ciel parisien !Non à un transport de luxe pour les riches ! (Évidemment les athlètes vont être utilisés afin de rendre ce truc normal !) Cordialement	-	Particulier	Défavorable	pollution visuelle, risque sécuritaire
@15		E-registre	07/11/2023 19h11	Opposition au projet	Comme vous le savez peut-être, les espèces vivantes sur terre (dont l'espèce humaine) font face à de multiples crises écologiques (réchauffement climatique, extinction de masses, amenuisement des ressources en eau potable pour n'en citer que quelques unes). Ces crises, qui ne sont plus des menaces, par leur ampleur inédite, mettent en grave péril nos sociétés (et plus particulièrement les sociétés occidentales).Bien que le réchauffement a +1.5 degrés soit acté, il est très important d'agir afin de le limiter son ampleur au maximum. Dans un monde décarbonné, souhaitable pour les raisons ci-dessus mais de toute façon imposé par la baisse de production d'hydrocarbures, la question de l'approvisionnement énergétique va se poser notamment pour les mobilités. À ce jour, il n'y a pas d'alternative industrielle permettant de conserver le type de mobilité que nous connaissons (le report vers l'électrique de l'ensemble du parc automobile thermique va poser des questions d'approvisionnement cruciales).??Comme, le dit si bien Aurélien Bigot, chercheur : si l'avenir de la voiture est électrique, l'avenir de la mobilité n'est pas la voiture électrique mais la mobilité douce (marche à pied, vélo, VAE, etc.).??Le taxi volant par son inefficacité structurelle comparée à la voiture électrique (s'arracher à la gravité à un coût énergétique qu'il est physiquement impossible de ne pas payer) ne peut rester que marginal.??Alors bien sûr sa marginalité structurelle aura un impact presque nul en termes d'émission absolue d'éqCO2 et l'on pourrait penser qu'il a sa place pour effectuer quelques trajets. ??Malheureusement pour ce projet, le symbole est beaucoup trop fort pour qu'il soit socialement acceptable : je vous laisse imaginer l'impact qu'aurait une élite se déplaçant au dessus du reste de la population.???Je comprends bien que ce que pense le reste de la population ne vous intéresse guère, aussi je me permets d'être plus terre à terre :??- Ce projet est-il compatible avec les PLUS des communes impactées ?- Les plans d'exposition au bruit de Paris et des communes impactées sont-ils respectés ? Quelles seront les mesures intégralement financées par les parties prenantes permettant d'empêcher toute nuisance sonore pour les riverains : relogement de la population hors des couloirs de transit, isolation phonique des habitations, compensation financière pour la perte de valeur immobilière ?- Quel est l'impact des infrastructures mais aussi du fonctionnement (bruit, engins volants) sur la biodiversité des territoires concernés ? Quel sont les avis des différentes agences environnementales (Office Français de la Biodiversité, Agence Régionale pour l'Environnement, etc. ?- Le projet s'inscrit-il dans la stratégie Zéro Artificialisation Nette ?- Ce projet est-il compatible avec la Stratégie Nationale Bas Carbone et avec les engagements des municipalités, départements, région de réduction des émissions des effets de serre : autrement dit, qui va devoir se priver dans sa vie quotidienne pour que quelques privilégiés gagnent quelques minutes de trajet ?Je vous remercie de bien vouloir prendre en considération mes remarques et question et attend donc avec impatience le retrait de ce projet.	-	Particulier	Défavorable	transport érogivore, risque biodiversité, ségrégation sociale
@16		E-registre	07/11/2023 19h11	A contresens de l'évolution voulue des mobilités urbaines ...	Alors que l'évolution des déplacements urbains se dirige à grande cadence vers des modes doux et/ou collectif, ce projet porte l'individualisation et l'élitisme du moyen de transport à son paroxysme. L'empreinte énergétique est de toute évidence considérable, le bruit des survols (pollutions sonores) est inévitable et il subsiste un risque incompressible d'accident et de chute sur les populations survolées. Ce moyen de transports présente tant d'aburdités environnementales et sociales qu'il est difficile de croire qu'il ne s'agit pas d'un canular.	-	Association	Défavorable	transport érogivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@17		E-registre	07/11/2023 20h11	Écolo pour le projet	En tant que jeune entrepreneur engagé pour le climat, je pense qu'il est critique de montrer que l'écologie n'est pas la fin de l'innovation ! Je souhaite que ce projet motive mes concitoyens à s'impliquer dans l'innovation à impact positive.	-	Particulier	Favorable	filère aviation décarbonée
@18		E-registre	07/11/2023 20h11	Contribution de riverains du 12eme	En tant qu'habitant du 12eme arrondissement proche du pont d'Austerlitz, et ingénieur de formation en aéronautique, je soutiens fortement ce projet innovant et capital pour le développement du transport aérien.	-	Particulier	Favorable	filère aviation décarbonée
@19		E-registre	07/11/2023 20h11	Totalement opposé à cette experimentation.	Habitant le quartier des Ursines à la frontière de Chaville et Vélizy, nous avons fait le choix, comme beaucoup de nos voisins dans la banlieue sud-ouest, de choisir un quartier au calme près de la forêt de Meudon, proche de la nature. Le projet de le plan proposé de faire voler des taxis volants entre Issy-les-Moulineaux et St-Cyr-l'Ecole va générer une forte pollution aussi bien visible que sonore et perturber notre cadre de vie.Là où il faut promouvoir des moyens de transports qui conviennent à toutes les classes sociales, ce projet va faire la promotion de moyens limités aux classes les plus aisées (trajet prévu à 200 EUR par personne)Là où il faut préserver la nature, ce projet va générer une forte pollution aussi bien visible que sonore au dessus de la forêt de Meudon, nuisant aussi bien aux humains vivant en dessous qu'aux oiseaux (risque de chocs)Ce projet est un scandale et n'a absolument aucun lien ni de près ni de loin avec l'organisation des Jeux Olympiques 2024 (aucun rapport avec le sport et ses valeurs)Si nécessaire, si nous ne sommes pas entendus, nous monterons un comité inter-quartiers pour démontrer notre forte opposition à ce projet.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@20		E-registre	07/11/2023 20h11	stop aux nuisances sonores	Il semblerait que les Parisiens puissent subir tout et n'importe quoi : livraisons et travaux de nuit, désormais vols d'aéronefs au dessus de leur tête, quoi d'autre ? Alors que nous ne pouvons plus circuler sereinement, avec un quelconque véhicule ni même en transports en commun, totalement saturés, pourquoi toujours vouloir nous punir avec de nouvelles élucubrations qui ne profiteront qu'à une minorité ? Par pitié, laissez nous vivre et dormir tranquilles.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, ségrégation sociale
@21		E-registre	08/11/2023 03h11	Vers l'avenir du transport urbain avec le projet Taxi Drone	L'idée d'un taxi drone reliant Paris à l'aéroport est une vision audacieuse qui pourrait transformer radicalement notre approche du transport urbain. Ce concept, alliant innovation et écologie, promet de fluidifier le trafic tout en offrant une expérience de voyage inédite et spectaculaire. Le succès de ce projet pourrait signifier une réduction significative du temps de trajet et une perspective nouvelle sur la ville. Je soutiens pleinement cette initiative futuriste qui pourrait bien devenir le symbole d'une mobilité urbaine intelligente et durable.	-	Particulier	Favorable	décongestion trafic, filère aviation décarbonée
@22		E-registre	08/11/2023 07h11	Vertiport	Madame MonsieurJe suis contre ce projet de transport vertiport sur paris Sachant que cela va provoquer des désagrément notamment de bruit et pollution et surtout de risque d'accident lorsque leur débris retomberont sur le sol.Risque d'utilisation en cas d'attentat.Pourquoi ne pas améliorer la circulation terrestre et la voie maritime.Il reste beaucoup à faire sur le sol sans aller encombrer le ciel.Cdlrt	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle, risque sécuritaire

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@23		E-registre	08/11/2023 08h11	intérêt public ?	Il me semble que ce nouveau mode de transport est sans intérêt :- car d'autres modes de transport existent à Paris : les lignes de métro recouvrent l'ensemble du territoire, les bus, etc. Il vaut mieux développer des voies dédiées aux diverses mobilités que de créer cette nouvelle voie aérienne- pour la collectivité car il ne concernera qu'une partie infime de la population (prix d'un trajet ?...)- pour la biodiversité car le bruit et les hélices auront forcément des dégâts collatéraux	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, risque biodiversité, ségrégation sociale
@24		E-registre	08/11/2023 08h11	Continuons d'innover sur tous les fronts de la mobilité (électrique) de demain	L'expérimentation est essentielle à l'innovation.La mobilité de demain a besoin de toutes nos idées et il vaut mieux avoir plus d'options que moins...N'est-il pas préférable d'avoir une alternative sous la main à l'hélicoptère classique ?Qui peut vraiment prévoir jusqu'où on peut développer les eVTOL ? Qui peut prévoir les retombées technologiques de cette R&D ?En attendant, il faut expérimenter, il faut innover.Bonne réussite à toute l'équipe. On a hâte d'apprendre vos conclusions.	-	Particulier	Favorable	expérimentation utile
@25		E-registre	08/11/2023 08h11	Oui aux taxis volants !	Je suis pour le test de ces taxis volants à Paris car ils pourraient à terme désengorger le trafic routier en offrant une alternative de déplacement rapide. Il est possible que cela crée des emplois directs et indirects dans divers secteurs, contribuant ainsi à l'économie locale. De plus, les taxis volants pourraient offrir une visibilité nouvelle et attractive pour la ville, renforçant son attrait touristique. Enfin, du fait de leur fonctionnement électrique, ils réduiraient l'empreinte carbone des transports, s'inscrivant ainsi dans une démarche de solutions plus durables pour la ville de Paris.	-	Particulier	Favorable	décongestion trafic, filière aviation décarbonée
E1747		E-mail	08/11/2023 09h11	Question relative à l'expérimentation logistique et géographique	Bonjour, Pourquoi ne pouvait-on pas faire une expérimentation - dans une première phase - qui aurait permis de considérer ces nouveaux moyens techniques de mobilité << urbaine et non urbaine >> comme de nouveaux véhicules certes aériens mais en limitant la hauteur de navigation à qqes cm seulement du sol, en utilisant les voies normales des rues et boulevards, ce qui apporterait un usage facile sans prévoir des plate-formes nouvelles de départs et d'arriver. Ceci en utilisant des axes ouverts dans nos villes que sont nos rues et avenues et considérer ces engins comme une alternative - à venir - à la voiture particulière ou aux taxis automobiles... ? De plus cela aurait eu l'avantage d'en faire une publicité visible et quotidienne directe avec tous les habitants... Merci de votre attention. Dominique DELIS. Envoyé à partir de Courrier pour Windows	-	Particulier	Autres	
@26		E-registre	08/11/2023 10h11	Contre productif	L'énergie nécessaire pour faire voler un taxi même si elle est électrique serait bien mieux utilisée dans xx batteries de vélo ou trotinette : des modes de circulation doux et a faible impact. (Un SUV électrique reste une mauvaise idée par exemple)Évitons d'installer un aéroport au coeur de Paris !	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore
@27		E-registre	08/11/2023 10h11	ADP vertiport	La ville de Paris est déjà suffisamment dense et bruyante pour ne pas y ajouter des nuisances supplémentaires. Ces taxis volants énérgivores et bruyants ne profiteront qu'à une minorité privilégiée tout en créant de nombreuses nuisances pour un grand nombre de riverains. Non à cette expérimentation.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, ségrégation sociale
@28		E-registre	08/11/2023 10h11	Bruyant polluant et réservé à un petit nombre	Engins bruyants et polluants réservés à un petit nombre de personnesMerci de ne pas encombrer l'espace aérien et sonore avec ces gadgets inutiles dna d'une métropole ultra dense	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle, ségrégation sociale
@29		E-registre	08/11/2023 11h11	CONTRE !	Je suis contre ce projet de "vertiport" expérimental pour les raisons expliquées dans un article du Parisien (06/11/2023) : " ... Il y a quelques semaines, l'autorité environnementale avait émis un avis assez réservé sur le projet. Elle estimait ces eVTOL — appareil à décollage et atterrissage vertical — énérgivores, pointant une consommation environ 30 fois plus importante qu'un métro : « Cette expérimentation va à l'encontre des objectifs de baisse de 16 % de la consommation énérgétique finale du secteur des transports en 2028 par rapport à 2016 », notait-elle entre autres.L'autorité regrette aussi le manque d'analyse d'impact du projet sur les oiseaux et craint les nuisances sonores : « Ils (les eVTOL) ne peuvent être considérés comme silencieux, contrairement à ce qui figure au dossier, sauf à estimer silencieux un véhicule automobile thermique moyen. » Une inquiétude partagée par les habitants du XVe arrondissement de Paris.... « Mais nous n'avons pas encore le modèle économique qui permet, même avec un passager, de rendre le service accessible à tous. Or notre souhait, partagé avec Volocopter, est qu'il le soit. Nous devons donc encore trouver des sponsors pour faire baisser le prix », précise le directeur général d'ADP."Ridicule, couteux, exclusif, bruyant, dangereux et inutile comme projet !	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, risque biodiversité, ségrégation sociale
@30		E-registre	08/11/2023 11h11	Contre les taxis volants	Nous avons atteint un point de bascule climatique qui va entraîner une modification profonde de nos écosystèmes. L'heure n'est plus à la performance, à la consommation, au toujours plus. Il faut apprendre à être raisonnés, à faire mieux avec moins, à réduire notre impact. Proposer un service de taxis volants à Paris n'est certainement pas un besoin nécessaire et pertinent. Sao Paulo et les autres mégapoles qui utilisent ce genre de systèmes ne sont pas des exemples à suivre. C'est une aberration écologique, politique, sociale. Nous avons besoin de vivre mieux, ensemble, pas de favoriser une fois de plus les quelques ultra riches qui souhaiteraient se payer ce genre de service pour asseoir leur pouvoir et leur domination sur le monde.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, ségrégation sociale
@31		E-registre	08/11/2023 11h11	Un projet au profit de 0.001% de la population	Je suis surpris que ce projet ait pu passer autant de jalons sans que quiconque ne se pose la question de la clientèle cible et du business modèle. Ce eVTOL ne permettra de déplacer qu'une personne seule, munie d'un bagage à main uniquement depuis les aéroports (soit l'hélicoptère en moins bien).Il n'y a donc aucun intérêt pour la collectivité : - Les touristes n'en seront pas clients (sauf à prendre 5 vols pour une famille de 4 personnes avec bagages et déboursés 500€);- Les personnes à mobilité réduite n'y auront pas accès (ou mettre l'équipement et comment poursuivre son voyage vu que les quais ne sont déjà pas accessibles?);- Le quartier desservi n'est pas un quartier d'affaire donc la clientèle business ne sera pas au rendez vous; L'impact en terme de nuisances sonores, de pollution, de risques associés (le survol de paris n'est pas interdit pour rien), et les nuisances visuelles (personne ne veut voir passer de drones ou de taxi volant devant sa fenêtre) sont autant de raisons d'abandonner ce projet.II est navrant de constater que la RATP et la région Ile de France ait pu investir de l'argent dans ce projet destiné à de (rares) hommes d'affaires seuls ou à des millionnaires (seuls) souhaitant éviter les bouchons au lieu de continuer à moderniser les lignes de RER pour les aéroports au profit de tous.La seule raison logique qui expliquerait le soutien des pouvoirs public à ce projet absurde est qu'il vise à libéraliser le survol de paris et de permettre à des milliardaires d'y circuler en eVTOL privé et de s'y poser à termes sur d'autres sites qu'Austerlitz. Je ne suis donc pas favorable à ce projet et invite les parties prenantes publiques à expliquer ce qui a motivé leur soutien financier à un projet dédié à une poignée de privilégiés.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
E32		E-mail	08/11/2023 14h11	Re: Validation du dépôt de votre contribution sur le registre numérique d'enquête publique	Bonjour,Pour des raisons RGPD, je ne souhaite pas que ma contribution soit publique sur internet.J'ai coché publication anonyme mais mon nom apparaît en clair.Je vous ai demandé lundi de retirer ma contribution en ligne, à cette heure elle y est toujours. Dois je saisir la CNIL?Céline GENIN	-	-	-	
E33		E-mail	08/11/2023 14h11	Non au vertiport et au survol de Paris par des taxis volants	Bonjour,Utiliser la voie des airs dans Paris pour les urgences, les services de police, oui, c'est de l'intérêt général et c'est très exceptionnel.Utiliser la voie des airs pour des taxis volants privés, bruyants et écologiquement très discutables, c'est INCONCEVABLE.Et surtout pas dans Paris qui est de loin la capitale la plus densément peuplée d'Europe.L'impact sur le plus grand nombre n'est pas soutenable vis à vis du bénéfice et du plaisir de quelques-uns.Rendez vous compte: des années d'actions pour réduire la pollution sonore de la circulation motorisée pour... en ajouter une au dessus de nos têtes au profit de quelques riches happy few qui s'offriront le survol de la capitale en créant de nouvelles nuisances, des risques supplémentaires pour les populations en dessous (risque physique en cas de chute d'appareil dans des zones denses, risque sanitaire sur la santé des riverains qui subiront le bruit, risque environnemental, terroriste).Il faut absolument arrêter ces délires.Merci de m'avoir lue.Céline GENIN	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@34		E-registre	08/11/2023 14h11	Avis taxi volant	Bonjour,Un projet surement très cher pour transporter à terme une seule personne et créant des nuisances sonores, sans compter le risque de crash au dessus de la capitale.Je suis pour ma part en tant que parisienne farouchement opposée à ce projet qui ne semble avoir pour vocation que de faire plaisir à quelques happy few, totalement déconnectés de la réalité des besoins des parisiennes et des parisiens.Cordialement.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@35		E-registre	08/11/2023 15h11	Sécurité des vols	Y aura t'il sur place une station météo pour que le pilote ait les informations météo indispensables pour décoller et atterrir en toute sécurité : direction et vitesse du vent, température de l'air. Une manche à air ce n'est pas suffisant, ça donne la direction du vent mais pas la vitesse du vent. Les eVTOL vont survoler la Seine. Y aura-t-il à bord des gilets de sauvetage pour éviter la noyade au cas où une panne moteur ou une panne électrique oblige à un amerrissage d'urgence dans la Seine.	-	Particulier	Neutre / demande de précision	
@36		E-registre	08/11/2023 15h11	Une belle expérimentation en perspective	Toutes les grandes avancées ont commencé par une expérience et les JO sont la parfaite occasion pour ce type d'aventure. Cette expérimentation sera peut être le début d'un véritable développement d'une aviation électrique plus respectueuse de notre environnement.	-	Particulier	Favorable	filière aviation décarbonée, expérimentation utile, vitrine technologique
@37		E-registre	08/11/2023 15h11	Contre les taxis volants	Après les taxis volants sur la Seine, voici un projet CGI de plus.Rendez Paris belle, vivante, accessible, n'en faites pas un laboratoire pour arnaqueurs de la tech. Pourquoi pas un hyperloop ?	-	Particulier	Défavorable	

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@38		E-registre	08/11/2023 16h11	Non au vertiport experimental	Je m'oppose fermement à ce projet de création d'un vertiport expérimental quai d'Austerlitz. Paris est largement dotée en transport en communs terrestres (bus, métro, taxis, RER, vélos en libre service...). Autoriser des déplacements privés à l'aide d'aéronefs est donc inutile. De plus, c'est un non-sens écologique puisque la dépense d'énergie nécessaire à des transports aériens est sans commune mesure avec celle nécessitée par des transports par voie terrestre ou fluviale. Le fait que ces aéronefs soient électriques ne change rien à cette question : l'électricité est polluante (une grande part de l'électricité française est d'origine nucléaire, génératrice de déchets qui polluent sur le très long terme et de impacts environnementaux sévères sur les écosystèmes fluviaux), l'électricité gaspillée dans ces aéronefs serait mieux employée dans des véhicules terrestres (bus, vélos à assistance électrique, etc.). Un tel système de transport, forcément très cher, creuserait de plus le fossé entre les riches, qui peuvent se permettre de voyager dans les airs, et la plèbe, condamnée à rester au ras du sol. Un peu comme si on construisait un train express pour relier la capitale à l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle pour permettre aux nantis de prendre l'avion tandis que les pouilleux seraient entassés dans des rames de RER vétustes, par exemple. Donc ce projet est néfaste, tant pour des raisons écologiques que sociales.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore, ségrégation sociale
@39		E-registre	08/11/2023 16h11	Rejet de la proposition	Je propose, au vu du contexte de réchauffement climatique, de ne pas aller de l'avant avec cette fantaisie qui ne bénéficiera qu'une poignée de gens très aisés, au détriment du reste de la population, qui subira les nuisances sonores et le gaspillage énergétique de ce moyen de transport élitiste et inutile. Interdisons les jets privés et toutes leurs petites déclinaisons, dont les mini-hélicoptères	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@40		E-registre	08/11/2023 16h11	Surcharge de l'espace publique	Bonjour je suis opposé au projet car je pense que ça va encore plus charger l'espace public parisien et il l'est déjà bien assez. Ça va entraîner beaucoup de nuisances pour peu de personnes déplacées	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle, ségrégation sociale
@41		E-registre	08/11/2023 17h11	Ce n'est pas une bonne chose	Qu'il soit électrique ou thermique une hélicoptère est une énorme nuisance sonore. Et il y a aucune plus value pour les habitants, c'est juste une hype d'un autre temps. Je suis contre	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@42		E-registre	08/11/2023 17h11	Non aux investissements polluants qui ne servent pas l'intérêt public	Bonjour, je souhaitais émettre un avis très défavorable à ce projet qui aggraverait la pollution de l'air, la pollution sonore, et qui ne servirait qu'à une minorité. Je propose plutôt de continuer à investir dans les transports en communs et les voies cyclables accessibles à tous.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore, pollution de l'air, ségrégation sociale
@43		E-registre	08/11/2023 17h11	NON AU VACARME DE CE GADGET ELITISTE	Le bruit fait des milliers de morts chaque années dans Paris. Le vacarme émergeant des engins motorisés provoque à la longue stress chronique, infarctus et AVCs. La littérature scientifique est sans appel sur la létalité des nuisances sonores. Et voilà que pour qu'une minuscule élite puisse gagner quelques minutes sur trajet déjà faisable en transports en commun, des décideurs sociopathes envisagent de faire circuler au dessus de nos têtes de nouveaux engins motorisés émetteurs d'un vacarme insupportable. Des centaines de milliers de gens vont subir au quotidien le vacarme superflu causé par une poignée de nantis. Il n'y a pas pire projet. Vous avez complètement perdu la tête d'envisager de créer de telles nuisances pour un bénéfice si ténu réservé à une minuscule élite. Nous ne vivons plus sous l'ancien régime. Ce désastre doit être arrêté immédiatement. C'est une question de santé publique	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, ségrégation sociale
@44		E-registre	08/11/2023 17h11	Service trop bruyant pour peu d'usager	Ce service sera trop bruyant pour un service rendu à très peu de clients. Je suis contre	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, ségrégation sociale
@45		E-registre	08/11/2023 18h11	Protection de la santé	Le projet ADP - VERTIPOINT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ - PARIS 13 me semble présenter un danger grave pour la santé et la qualité de vie des parisiens. Exposés à des niveaux de bruit reconnus comme dommageables pour la santé (/ études OMS), nous attendons en urgence un travail sur l'amélioration de l'environnement sonore, pas des idées pour le dégrader ! Une dégradation supplémentaire, qui plus est par le bruit d'engins volants utilisés comme moyens de transport de tourisme, serait une catastrophe. Les facilités de transport escomptées ne justifient pas que je consente à sacrifier ma santé et des années de vie en bonne santé. Il est même incroyable que des responsables politiques aient pu imaginer possible d'accentuer le niveau de morbidité de la pollution de l'environnement de leur propre population ! Que des industriels priorisent leurs profits à la santé publique, cela peut se s'imaginer. Mais que des personnes responsables de la santé et de la sécurité des personnes habitant sur leur territoire puissent passer à ce point à côté des règles élémentaires de prévention me laisse perplexe. On parle ici d'années de vie perdues à cause du bruit. On parle de morbidité. De décès causés par ces niveaux de bruit excessifs. De dégradation irréversible de la santé physique et mentale de plusieurs milliers de personnes. Ainsi que le conseil d'état l'a rappelé fin 2022, lorsqu'il a qualifié de liberté fondamentale au sens de l'article L. 5212 du code de justice administrative le droit de chacun de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé, "l'avenir et l'existence même de l'humanité sont indissociables de son milieu naturel (...) l'environnement est le patrimoine commun des êtres humains (...) la préservation de l'environnement doit être recherchée au même titre que les autres intérêts fondamentaux de la Nation" [Charte de l'environnement]	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@46		E-registre	08/11/2023 18h11	C'est de la merde	C'est vraiment pas pertinent !	-	Particulier	Défavorable	
@47		E-registre	08/11/2023 19h11	Contre les taxis volants	Je propose d'interdire les taxis volants. Il existe déjà de très nombreuses façons de se déplacer en Île-de-France. Il est plus urgent d'investir dans les transports que de développer de nouvelles solutions. Ces objets augmentent les nuisances sonores dans des zones urbaines denses et les nuisances visuelles au-dessus de zones patrimoniales comme le cœur de Paris. Leur coût écologique ne sera pas soutenable à l'avenir. Ce projet est un non-sens. Il est impensable de l'autoriser. Je suis absolument défavorable à ce projet.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore, pollution visuelle
@48		E-registre	08/11/2023 21h11	Opposition au projet de vertiport	Non à la pollution sonore de taxis volants qui consomment plus qu'une voiture thermique. De surcroît réservé aux privilégiés. Il est aberrant après avoir supprimé les voitures sur les quais de vouloir implanter un mode de transport bruyant, gourmand en énergie et inutile au plus grand nombre.	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@49		E-registre	08/11/2023 22h11	Mon avis sur le projet	Qu'est-ce que c'est naze	-	Particulier	Défavorable	
E50		E-mail	09/11/2023 08h11	Enquête publique	Bonjour, j'habite Paris et je suis totalement contre le projet de taxi volant. Notre ville est déjà trop surchargée de moyens de transport terrestres motorisés individuels. Il serait préférable de développer les transports en commun type bus. David LEGAY75 rue des Gravilliers 75003 Paris	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, ségrégation sociale
@51		E-registre	09/11/2023 11h11	Totalement opposé à cette aberration écologique	Je suis totalement opposé à cette aberration écologique	-	Particulier	Défavorable	
@52		E-registre	09/11/2023 13h11	Un projet incompatible avec les enjeux du XXIe siècle	Bonjour, Comme exprimé par l'Autorité environnementale, ce nouveau mode de transport va à l'encontre des objectifs de baisse de la consommation énergétique (moins 16 % de la consommation énergétique finale du secteur des transports en 2028 par rapport à 2016), en plus de présenter de nombreuses externalités négatives (nuisances sonores, impact sur la faune, etc.) et d'être réservé à une partie infime de la population en raison de son coût.	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore, risque biodiversité, ségrégation sociale
@53		E-registre	09/11/2023 15h11	Contre le vertiport et les taxivolants	Je suis parisien et m'oppose très fermement à ce projet. Au bénéfice d'une toute petite partie de la population qui a les moyens de dépenser son chèque carburant en un seul trajet (100€) pour gagner un tout petit peu de temps, on aurait des effets négatifs considérables - occupation et privatisation de l'espace public au profit des super-riches, en plein cœur de Paris où l'espace est justement fort rare - nuisances sonores pour les riverains - risque non négligeable de chute sur les habitations ou les passants - que les grands patrons aient envie de prendre le risque de se tuer dans leur hélico ou dans leur avion ok, mais qu'ils ne risquent pas la vie des parisiens au passage - la consommation d'énergie pour un vol est plusieurs ordres de grandeur au-dessus d'une circulation sur roue, c'est bêtement physique et lié aux frottements. Dans un monde où l'énergie se raréfie, accaparer une quantité importante d'énergie, même électrique, pour que les super riches puissent gagner une poignée de minute est complètement absurde, voire mortifère pour la démocratie - Si on offre à nos décideurs la possibilité de s'échapper des voies normales de transport, ils n'auront plus aucune conscience de la réalité des conditions de transport des citoyens. Les investissements indispensables dans les transports ne seront donc pas votés, et ce vertiport aura des conséquences catastrophiques sur la qualité des transports de l'ensemble des parisiens	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore, nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@54		E-registre	09/11/2023 16h11	3 points d'interrogation majeurs	Ma contribution vaut en tant que particulier parisien vivant dans le 12e arrondissement, près de la Gare de Lyon, ayant des compétences professionnelles dans le domaine du développement durable. Après lecture de l'étude d'impact et de l'avis de l'autorité environnementale, j'ai trois points majeurs d'interrogation (et donc d'opposition à défaut d'explication claire). En remarque préliminaire, je comprends l'intérêt de réaliser une expérimentation pour tester de nouvelles technologies et innovations et apprécie à la fois le caractère réversible du projet et le report de la question de la pérennisation par le groupe ADP. Premier point d'interrogation : l'intérêt du projet* L'objectif de l'expérimentation est de tester une nouvelle offre de mobilité urbaine, celle des taxis-volants, dont on espère qu'elle "contribuera au développement d'une nouvelle filière technologique de niveau mondial, participant à la transition énergétique du transport aérien". Il n'existe aucune explication concernant comment il est escompté que la nouvelle offre de mobilité urbaine contribue au développement d'une nouvelle filière technologique du niveau mondial. Ce qui semble dommage puisqu'il semblerait que ce serait ce que l'expérimentation devrait être en mesure de confirmer ou d'infirmer. * Par ailleurs, l'étude n'expliquant aucun report modal espéré d'un déplacement existant vers les taxis-volants, il est difficile de comprendre à quelle transition énergétique cette expérimentation est censée contribuer. Ce n'est pas parce que les émissions de ce mode de transport sont faibles que le mode de transport permet une transition s'il ne vient rien remplacer. Où sont les émissions évitées par ce projet ? L'étude d'impact n'en mentionne aucune.* Je crains à une opération de greenwashing permettant d'affirmer une légitimité environnementale au projet détournant ainsi l'attention de vraies solutions réfléchies permettant la transition énergétique et écologique du secteur.* De plus, il est mentionné que l'expérimentation se déroulant durant les JOP est une bonne chose pour "la mise en valeur de la capacité d'innovation de la France", je crains qu'à un niveau diplomatique, cette mise en valeur de capacité d'innovation vienne contredire et entâcher la diplomatie environnementale puisque cette innovation ne contribue pas à l'accord de Paris. Deuxième point d'interrogation : la question du bruit* A mon sens, cette expérimentation doit alimenter un dossier futur visant à étayer l'intérêt ou non de développer un réseau de taxis-volants, ce dossier devant notamment contenir une analyse d'impact complète de nature à nourrir la réflexion et influencer la décision, parmi lesquels les impacts aujourd'hui manquants concernant le bruit généré par les e-VTOL en phase de décollage, de vol et d'atterrissage tout au long de leur parcours.* Cette analyse d'impact sur le bruit est sensible au vu de la densité de population de l'agglomération parisienne et des préjugés que peut avoir chaque personne par rapport au bruit des e-VTOL qui pourraient être comparés à des gros drones, lesquels peuvent être considérés comme très bruyants et gênants. => Pourquoi les constructeurs ne fournissent-ils pas davantage de données en lien avec les impacts acoustiques de leurs véhicules ? Comment le groupe ADP compte-t-il mesurer en temps réel et établir un contrefactuel de la nuisance sonore générée les e-VTOL, pas seulement au niveau des hélistations mais tout au long du trajet ? La durée longue de l'expérimentation sera-t-elle supportable par les populations qui seront potentiellement gênées par les e-VTOL ? Quelles procédures sont mises en place pour raccourcir la durée de l'expérimentation en cas de plainte massive de riverains gênés ? Troisième point d'interrogation : la question de la biodiversité* Pour tenir compte de la recommandation de l'autorité environnementale, le groupe ADP propose d'engager la réalisation d'un inventaire écologique sur 2 périodes : automne 2023 et printemps 2024. Le groupe précise que les données seront téléversées dans Depobio dans les 6 mois suivants le dernier passage, soit potentiellement en plein pendant l'expérimentation. => N'existe-t-il pas un risque de non réversibilité de l'expérimentation d'un point de vue écologique concernant la biodiversité ? Si une nouvelle espèce est inventoriée au printemps 2024, saura-t-on précisément que l'expérimentation ne lui porte pas préjudice avant le lancement ? Sera-t-il encore temps d'adapter le projet pour tenir compte de ce nouveau risque ? Ne conviendrait-il pas d'attendre les résultats de ces inventaires et la mise à jour de l'étude d'impact pour lancer l'expérimentation ?	-	Particulier	Défavorable	transport érogivore, nuisance sonore, risque biodiversité
@55		E-registre	09/11/2023 17h11	Contre un vertiport dans le 13eme	La mise en place de ces taxis volants est une aberration. En effet, les aménagements nécessaires tant dans le 15ème que dans le 13ème sont écologiquement irresponsables. L'utilisation même de ces taxis volants est indécente, réservés pour le confort de quelques privilégiés, ils ne seront pas sans risques pour les parisiens survolés par ces appareils qui subiront en plus les nuisances sonores, visuelles et écologiques.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle, ségrégation sociale
@56		E-registre	09/11/2023 18h11	Opposé au projet taxi volant	Je suis opposé au projet taxi volant. Nous n'avons pas besoin d'ajouter des moyens de transport dans les airs pour une minorité d'usagers.	-	Particulier	Défavorable	ségrégation sociale
@57		E-registre	09/11/2023 20h11	Non aux taxis volants	Bonjour, Les parisiens subissent déjà un niveau de bruit bien supérieur aux normes OMS et c'est bien pire pour les riverains du Bourget qui subissent des niveaux de bruit très élevés et la pollution de l'air. Ces derniers subissent aussi le trafic aérien de l'aéroport Roissy CDG!! Non aux liaisons en taxis volants et hélicoptères entre Le Bourget !! Il est urgent de réduire le trafic aérien comme le trafic automobile en véhicules thermiques si l'on veut limiter les effets du changement climatique pour que la Terre reste habitable ! Abandonnez ce projet qui ne profitera qu'à quelques privilégiés qui ne se préoccupent que d'eux mêmes.	-	Particulier	Défavorable	transport érogivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@58		E-registre	09/11/2023 20h11	aberration environnementale !	STOP ! Arrêtons de développer des technologies qui ne sont pas compatibles avec une baisse de nos émissions carbone !! c'est une question de vie ou de mort pour l'humanité ! On doit diviser par 5 notre consommation, pas l'augmenter !! Ces machines doivent s'élever dans les airs donc vaincre la force de gravité donc consomment bien plus d'énergie que les véhicules terrestres (estimation de 190 kWh/100 km ; la consommation d'une voiture thermique étant d'environ 50 kWh/100 km, celle d'une électrique de 15 kWh/100 km, celle d'un métro est de 6 kWh/100 passagers/km.) donc CE N'EST PAS UNE SOLUTION. Utilisons cet argent pour développer des moyens de transports propres : améliorer la qualité et le confort des transports en communs, développer des véhicules terrestres à faible consommation... Autoriser cette expérimentation serait une grave erreur en terme de signal pour la lutte contre le réchauffement climatique et également socialement (autoriser les gens aisés à se déplacer en consommant 4 fois plus d'énergie alors que la population lambda fait des efforts pour se chauffer à 19°C et prendre les transports en communs !). Refusons cette expérimentation, c'est une aberration dans un monde en lutte contre le réchauffement climatique !!	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport érogivore
@59		E-registre	09/11/2023 21h11	Vive l'innovation	Une vitrine pour le rayonnement de la France à l'international, bravo !	-	Particulier	Favorable	vitrine technologique
@60		E-registre	09/11/2023 22h11	Opposition à ce projet	Je suis contre ce projet.	-	Particulier	Défavorable	
@61		E-registre	09/11/2023 22h11	Un projet qui casse les lignes, pour un secteur de la mobilité qui en a besoin.	Le secteur de la mobilité doit se réinventer, et ce projet innovant a tout pour y contribuer. Certaines limites existent peut-être (quels transports substitués et donc quelles émissions évitées ? Pour quel public ?), mais le projet a le mérite de poser toutes ces considérations sur la table, et nul ne pourra oublier que les grands virages technologiques ont toujours eu besoin d'une impulsion initiale pour s'améliorer par la suite.	-	Particulier	Favorable	expérimentation utile
E62		E-mail	10/11/2023 01h11	Le vertiport en phase expérimental.	Bonjour Monsieur, Je m'étonne que ces moyens volants puissent être réalisés. Ce bien commun qu'est l'espace aérien n'est pas à vendre, le 1er fléau français est LA NUISANCE SONORE, les décibels atteignent le cerveau quelque soit les défenses inconscientes de chaque individu. Je constate que les responsables au pouvoir transgressent la législation en vigueur à savoir (articles de la charte de l'environnement de 2004 qui a valeur constitutionnelle) ainsi que les directives européennes. De plus, la production des batteries génère de la pollution. Je suis CO très tout ce qui répond à la rapidité qui n'est pas un réel besoin de l'humain main à une immaturité réservée à un fonctionnement pulsionnel que l'éducation devrait résoudre lors de la petite enfance ! Les excès du nombre de tous les moyens de transport sont une grave erreur ! L'économie n'est pas le nerf de la vie. Les premiers besoins vitaux que sont le sommeil, le repos et respirer un air non pollué, eux, le sont ! N'autorisez pas LES DECIBELS à kidnapper notre air ! Les survols aériens sont une catastrophe colossale au niveau sanitaire que valident nos irresponsables politiques au détriment des survolés, des vivants, de la VIE ! NON A VERTIPORT inutile et destructeur de la VIE à l'avantage de sociétés inutiles. NON AUX "JOUETS" VOLANTS BRUYANTS ET POLLUANTS POUR DES ESPRITS INCONSCIENTS, IMMATURES ET INFANTILES. La " SANTÉ " des humains doit être respectée, c'est essentiel. Cordialement Mme Catherine LE COMTE Vallée de Montmorency. 95	-	Particulier	Défavorable	transport érogivore, nuisance sonore
@63		E-registre	10/11/2023 03h11	Non aux gadgets de riches	Les taxis volants sont un gadget pour riches, qui profiteront à un part infime de la population, et nuiront à tout le reste. Ce projet insensé et inutile doit être abandonné.	-	Particulier	Défavorable	ségrégation sociale
@64		E-registre	10/11/2023 07h11	Contribution - ADP - VERTIPORT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ - PARIS 13	Je souhaite exprimer à travers cette contribution mon rejet de ce projet, qui ne correspond en rien aux besoins en terme d'offres ou d'infrastructures de transport pour les franciliens. Ce dont nous avons besoin c'est l'amélioration de l'offre de transport en commun (bus, métro, RER, tram, etc.), dans toute la région francilienne, notamment mais pas exclusivement, dans le 93 et 95. Depuis le début de l'épidémie de COVID en 2020, l'offre de transport en commun c'est énormément dégradé et le coût de l'abonnement a beaucoup augmenté (et une nouvelle hausse est encore prévue). Plutôt que de vouloir développer une nouvelle offre de transport cher et polluante, aux profits des seules classes les plus aisées, la région IDF et IDFM, devraient plutôt s'atteler à trouver de nouveaux financements pour remplir les missions qui sont les siennes dans le domaine des transports et pour permettre à minima de retrouver sur toutes les lignes et sur tous les modes de transport en commun leurs niveaux d'avant COVID. IDFM et la région IDF devraient également s'atteler à développer des infrastructures cyclables plus sûres et plus nombreuses, afin de permettre le développement rapide de ce mode de transport bon pour la santé et non polluant. Enfin, IDFM et la région IDF devraient aussi engager en parallèle de l'amélioration et de l'augmentation de l'offre de transport alternative propre (transports en communs, vélo, ...) une politique efficace de réduction de l'utilisation de la voiture de façon individuelle dans la région.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport
@65		E-registre	10/11/2023 08h11	Vertiport et hélicoptères	Ce projet :1. ne correspond pas à nos besoins de transports immédiats et prioritaires dans ces quartiers :- lignes de bus surchargées, passages aléatoires, notamment les lignes 21 et 27 ;- RER B "à la ramasse" de façon incroyable ;- ligne 6 surchargée et fréquemment interrompue. 2. ce projet favorise une nuisance forte, génératrice d'exclusion, d'inflation des logements et de l'alimentation : le surtourisme orienté sur les riches ; 3. ce projet sera générateur de nuisances sonores et visuelles. Tout est négatif pour les Parisiens.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore, pollution visuelle

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@66		E-registre	10/11/2023 09h11	Favorable à cette innovation !	Étant parisien, ces innovations pourraient changer nos mobilités dans une ville déjà saturée ! C'est de plus une vitrine à l'international pour montrer qu'après le TGV et le Concorde nous sommes avant-gardistes et toujours présents dans les mobilités d'avenir ! Hâte de voir ce Veltiport et ces nouveaux engins voler au dessus de nos têtes !	-	Particulier	Favorable	vitrine technologique
@67		E-registre	10/11/2023 10h11	Un projet plein d'avenir	Ce projet bouscule les codes d'un secteur poussièreux qui a besoin d'innovation pour se réinventer. Je suis favorable à ce projet qui valorise un transport décarboné, sans pollution sonore, qui plus est avec une visée médicale et sanitaire. Bravo aux équipes qui travaillent à la concrétisation de ce projet plein d'avenir !	-	Particulier	Favorable	filiale aviation décarbonée, transports sanitaires
@68		E-registre	10/11/2023 10h11	Oui au taxi volant	Je n'ai qu'une chose à dire, soyons ambitieux et faisons des transports parisiens une vitrine technologique et avant gardiste	-	Particulier	Favorable	vitrine technologique
@69		E-registre	10/11/2023 11h11	Stop au gâchis	La presse et les experts ont unanimement rejeté ce projet VERTIPORT pour sa surconsommation énergétique dans le but de ne déplacer qu'UNE SEULE personne. La preuve a été faite des NUISANCES SONORES EXTRAVAGANTES. Dans le contexte sociétale et écologique il me paraît fondamental de stopper ce type de travaux pour recentrer la France sur les URGENCES CLIMATIQUES. Des dizaines de secteurs ont besoin de ressources pour avancer : enseignement, santé, transport, indépendance stratégique et armée pour ne citer que ceux là. Quitte à prioriser les investissements sur les transports alors il me paraît évident de prendre en compte les besoins des plus nombreux et des plus utiles. Sur les zones urbaines et péri-urbaines il faut des moyens de transport COLLECTIF efficaces, fiables, sécurisés, fréquents, confortables et silencieux et non des engins bruyants et risqués pour le déplacement individuel.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore, nuisance sonore
@70		E-registre	10/11/2023 12h11	ADP vertiport	Pas adapté aux normes environnementales	-	Particulier	Défavorable	
@71		E-registre	10/11/2023 14h11	Contribution en faveur du vertiport expérimental quai d'Austerlitz	Bonjour, Je suis ingénieur de formation, ayant travaillé plusieurs mois en tant que consultant en stratégie pour Airbus. Je pense connaître assez bien le secteur aéronautique et souhaiterais exprimer via cette contribution mon soutien à cette belle expérimentation, pour les raisons suivantes :- Ca n'est à date qu'une expérimentation qui ne signifie en aucun cas une pérennisation de la solution. C'est l'idée même du test de comprendre si les nuisances potentielles seront effectivement prohibitives- C'est une formidable occasion pour Paris, la France et le secteur aéronautique européen de briller. Il serait dommage de laisser passer cette chance à d'autres pays potentiellement moins concernés par la question écologique que nous. Laisser un pays comme la France mener ces tests est une assurance que les impacts environnementaux seront bien pris en compte, et un avantage concurrentiel sur un secteur où l'Europe se doit de rester en tête (vs USA, Chine ou pays du Moyen-Orient)- L'emplacement de la barge est au pied d'un complexe qui semble désaffectés (bord de Seine sous l'institut français de la mode, extrêmement bétonné et graphé) et ne viendra en rien dénaturer les paysages parisiens- Les JOs seront une formidable vitrine pour cette expérimentation, dont de nombreux pays parleront. Il faut saisir toutes ces occasions de faire parler de la France en bien !- Les arguments de consommation d'énergie sont entendables, cependant si l'énergie électrique utilisée est de source nucléaire, alors l'impact carbone est mineur. Merci beaucoup et bien cordialement, Oscar Girardot	-	Particulier	Favorable	expérimentation utile, Avance pour la France, vitrine technologique
@72		E-registre	10/11/2023 16h11	Non à la gabegie de moyen pour ADP - VERTIPORT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ	Les moyens mis en oeuvre pour le transport d'une dizaine de personne par jour, à un prix totalement prohibitif et en infraction avec les règles de survol de la cité sont absolument disproportionnés et ne correspondent pas aux objectifs de développement de circulations douces. L'énergie utilisée par ce mode de transport pour rejoindre l'héliport (autre mode de transport terriblement polluant et réservé à très peu de personnes) pourrait plus utilement permettre de mettre à disposition des vélos à assistance électrique et plus utilement encore, des vélos électriques permettant la mobilité douce des PMR au moins durant la période des jeux. Il y a définitivement plus utile que ce joujou pour riche en mal de sensation	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore, ségrégation sociale
@73		E-registre	10/11/2023 18h11	Contre le "vertiport"	Tout d'abord, la sécurité demeure une préoccupation majeure. L'utilisation fréquente d'aéronefs de transport de passagers au-dessus d'une zone aussi densément peuplée que Paris présente des risques significatifs. Les incidents potentiels, tels que des pannes techniques, des erreurs humaines ou des conditions météorologiques imprévues, pourraient avoir des conséquences graves. Il est inexcusable d'obérer la sécurité des personnes au sol. Par ailleurs, l'acceptation sociale de cette technologie n'est pas respectée. Introduire des drones de transport dans l'espace aérien de Paris suscite des inquiétudes parmi les citoyens quant à la vie privée, au bruit, et à l'esthétique de la ville. L'impact environnemental de cette initiative est largement sous-évalué. L'exploitation et l'élimination de ces engins génèrent un bilan environnemental négatif. L'utilisation de batteries électriques, par exemple, soulève des questions sur la gestion des déchets et des ressources utilisées pour produire ces technologies qui pourraient être dévolues au transport d'un plus grand nombre de personnes. En conclusion, si les préoccupations liées à la sécurité, à l'acceptation sociale et à l'impact environnemental d'une telle expérimentation sont prises en compte, alors cette initiative sera définitivement écartée.	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore, pollution visuelle, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@74		E-registre	10/11/2023 18h11	Opposition à un projet sans la moindre utilité sociale	A une époque où, tous les jours, des étudiants arrivent en retard à mes cours pour des raisons qui ont dans 90% des cas trait à des perturbations sur les réseaux de transports en commun, à l'heure où les perturbations dans le métro ou le RER sont chaque jour un peu plus fréquentes (y compris sur les lignes automatisées, un comble !), et je ne parle pas des trains de banlieue dans la mesure où je ne les connais pas, sommes-nous prêts à consacrer des sommes non négligeables à un moyen de transport qui ne servira qu'à une minorité qui est peu concernée par les transports publics ? Ma réponse découle de la forme de ma question, bien sûr... A quand de véritables investissements dans les transports publics, pour qu'ils soient à même de transporter leurs passagers dans des délais raisonnables ? La ressource financière est limitée, nos gouvernants comme leurs opposants nous l'assurent sans cesse, alors investissons dans des infrastructures capables de répondre aux besoins des habitants, pas dans des gadgets coûteux et de surcroît polluants !	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, ségrégation sociale
@75		E-registre	11/11/2023 08h11	Le dossier est incomplet	L'avis de l'Ae est suffisant pour arrêter la consultation à ce stade et revoir l'enquête publique plus tard. En effet l'étude d'impact n'examine que la phase de mise en service de l'héliport et non l'ensemble de ces incidences comme les nuisances sonores ou les émissions de GES. De plus, cet outil est anachronique par rapport aux objectifs de mobilités douces qui sont nécessaires pour les années à venir et un héliport serait un gain pour un public riche qui, déjà, dépasse largement son quota annuel de GES et de surconsommation. Je suis donc fortement opposée à ce projet en l'état.	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@76		E-registre	11/11/2023 12h11	Vertiport expérimental	Bonjour, je trouve ce projet complètement à côté de l'air du temps. Pour moi, c'est un projet des années 80-90. Il faut développer les transports en commun, les pistes cyclables, les voies piétonnes dans Paris et certainement pas un Vertiport bruyant pour faire voler des minis avions dans le ciel. Ces taxis volants seront de plus chers et serviront uniquement une élite et des VIP, certainement pas le besoin de 99% des Franciliens et parisiens. Donc merci d'abandonner ce projet qui favorisera les bénéfices d'une entreprise privée. Bien à vous	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore, ségrégation sociale
@77		E-registre	11/11/2023 12h11	Refus de ce projet	Bonjour, ce projet n'est pas utile à Paris qui dispose déjà d'une offre très importante en terme de transports. Par ailleurs, ce projet va générer du bruit alors que le futur PLU souhaite réduire cette pollution sonore. Encore un projet pseudo "futuriste" qui ne s'adressera qu'aux nantis pressés et peu aux Parisiens. D'ailleurs, comment se rendre sur place??? il faudra créer un parking??? Tout ceci est incongru, mal (voire pas) pensé... un coup de buzz?	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, ségrégation sociale
@78		E-registre	11/11/2023 17h11	Très mauvaise idée	On veut des transports en commun pour tous ou des voies cyclables et non des solutions pour ultra riches. D'un point de vue environnemental, le projet n'a aucun sens non plus. Certes électrique, il surconsomme des minéraux rares et entrave par cette occasion la transition écologique pour tous. Il détourne ces minéraux rares de petites voitures électriques pour les mobilités du quotidien du plus grand nombre. De plus, il semble prendre une place considérable sur la Seine et de manière pas du tout esthétique	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, pollution visuelle
@79		E-registre	11/11/2023 18h11	Projet: ADP Vertiport pour "e-VTOL"	Le projet de tester un nouveau mode de transport utilisant des aéronefs électriques dénommés "e-VTOL" (taxis volants) durant les JO est nuisible à beaucoup d'égards:- Impact négatif sur le climat : Les « e-VTOL » consomment 30 fois plus d'énergie que le métro et 3,8 fois plus qu'une voiture thermique. Ce projet va à l'encontre des objectifs de réduction de la consommation énergétique du secteur des transports.- Nuisances sonores des zones survolées et proche du Vertiport : Ainsi l'autorité environnementale remarque « Les e-VTOL sont moins bruyants que des hélicoptères à moteurs thermiques, mais ne peuvent être considérés silencieux, contrairement à ce qui figure au dossier sauf à estimer silencieux un véhicule automobile thermique moyen »- Augmentation de la pollution : Emissions de gaz à effet de serre- Impact négatif sur la biodiversité : Notamment disparition d'oiseaux, insectes dans les zones survolées ou proches du Vertiport - Problèmes de sécurité : Combien de morts en cas de chute d'un taxi volant ? Risques d'utilisation de ces taxis volants à des fins terroristes.- Inégalités sociales : Ce projet va profiter aux plus riches... tout en impactant négativement les autres (bruit, pollution) sans qu'ils puissent accéder à ce service. En résumé : il faut renoncer à ce projet climaticide, bruyant, dangereux et nuisible	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore, nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@80		E-registre	11/11/2023 18h11	vertiport	L'innovation technologique n'est pas signe d'amélioration de la qualité de vie du plus grand nombre : ce dont souffrent les franciliens, c'est de transports en commun dégradés faute d'entretien, de maintenance, de personnel, c'est d'altération de leur santé due à la pollution. En ces périodes de difficultés financières de nombreux d'entre eux, investir pour un système de transport pour privilégiés est inacceptable. Que la Région entretienne les RER, qu'elle crée de nouvelles lignes de bus en grande couronne, qu'elle se soucie enfin de celles et ceux qui se sont éloignés du centre de la région faute de pouvoir y habiter. La grande couronne est la grande oubliée du Grand Paris, si ce n'est pour y déverser ses déchets (terres d'excavation, ordures ménagères, incinérateur, décharge...)	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, ségrégation sociale
@81		E-registre	11/11/2023 20h11	Commentaires sur le projet Vertiport	Bien m'en a pris de promener mon chien sur la place Mazas où j'ai vu une affiche annonçant ce projet ! Charlie faisait pipi juste sous le poteau de la pancarte. Bien vu Charlie ! Après une réaction de sidération, j'ai consulté le site internet du projet qui ne m'a pas rassurée : ce projet est totalement inepte dans les lieux, périodes, environnement... actuels. Dès les premiers paragraphes de sa présentation y sont exposées les réticences de l'Autorité environnementale. Qu'importe ! : des prétextes bidons d'innovation et d'exposition technologiques lors des JO ont suffi à passer outre les réserves évidentes sociales, écologiques et environnementales. Comment peut-on avoir l'hypocrisie d'annoncer l'« expérimentation » d'un tel projet alors que le dépassement des limites financières, environnementales et sociales sont faciles à évaluer en études préalables sur dossier. Comment accepter ces gadgets de riches quand Paris explose du manque de transports en commun abordables !	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, ségrégation sociale

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@82		E-registre	11/11/2023 20h11	Quelques questions sur ce mode de transport	Bonjour, Outre le bruit généré par cette machine qui est de plus de 75 Db, son altitude de vol relativement faible (qui laisse peu de solutions en cas d'avarie), sa consommation électrique de 190 Kw/h !, ce qui est le plus inquiétant est la charge utile de l'engin. Il semble être de 180 kgs. Avec un pilote de 80 kgs, un passager de 80 kgs, un bagage de 20 kgs, on est à la charge maximale. Si un des paramètres est légèrement supérieur, la masse maximale est dépassée. Que se passe-t-il si un passager est un peu plus lourd, si le pilote emmené des documents de vol, des bagages plus lourds que prévu ? Balance avant l'embarquement et devis de masse ? Refus de passagers 'obèses' ou avec trop de bagages ? Si la charge utile est dépassée, la consommation sera accentuée, l'autonomie éplafonnée, les moteurs et batteries fortement sollicités. Je reste très dubitatif face à ce mode de transport, très égoïste et avec un bilan écologique très négatif.		Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@83		E-registre	12/11/2023 15h11	Non au "VERTIPORT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ - PARIS 13"	Non au "VERTIPORT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ - PARIS 13" Les excès sont d'actualité, il faut d'urgence freiner cette folie humaine avant que la colère des éléments naturels nous anéantissent... c'est néanmoins ce qui se profile ! Pensons, à nos jeunes, irresponsables de cette situation sur cette Terre que nous leur céderons dans un état de dégradation jamais atteint ! Un taxi volant à basse altitude, bruyant qui viendrait répondre à de faux besoins comme d'habitude ! Les survols subiront encore plus de nuisances sonores sachant que la production des batteries est très polluante. Non au "VERTIPORT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ - PARIS 13"		Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore
@84		E-registre	13/11/2023 00h11	Projet néfaste (sécurité, bruit, écologie, et bien sûr social)	A terme le projet est bien d'avoir des taxis-hélicoptères (désignés ici sous leur nom de "eVTOL"), potentiellement entre tous les aéroports et hélistations de la zone (32 points au total) ; les porteurs du projet assument cette prolifération à venir et précisent même qu'en cas de réussite du test il n'y aurait (selon eux) plus d'autorisations complémentaires à obtenir. A partir de là, il faudrait une étude sur le trafic visé, sur le nombre de vols envisagés, sachant que chaque hélicoptère ne transporte qu'un seul est unique passager. Autant un chiffre qui peut sembler très réduit en nombre de client est en fait massif (en nombre de survols de la ville). En clair, une seule rame de métro transporte 686 voyageurs assis, soit 686 survols pour les transporter par hélicoptère. Le problème c'est que l'étude ne traite pas du tout cette question qui est centrale. Elle se focalise sur l'essai à Austerlitz (30 personnes/jour, soit tout de même 30 atterrissages, 30 décollages)... et laisse de côté les centaines (milliers?) de survols qui en résulteraient à terme. Elle ne traite même pas (ou alors de loin) des nuisances des survols et la Seine et du périphérique induits par ce seul essai à Austerlitz. Les porteurs présentent leur projet comme en ligne avec le PLU parisien, qui vise à «une nouvelle conception de la ville en matière de déplacements». Mais la «nouvelle conception» que porte le PLU n'est pas de favoriser l'ultra-mobilité d'une petite poignée au détriment (sécurité, nuisances sonores, etc) du reste de la population de la zone. L'évocation du «rayonnement de la France» apparaît comme un autre élément de langage; rien n'indique qu'une ville survolée par de multiples hélicoptères soit ce que le monde vient chercher à Paris. Au total le projet (dans son ensemble) n'est pas traité par ce dossier, qui n'adresse que la partie "Austerlitz" d'un essai... qui viendrait (s'il aboutissait) impacter sensiblement les centaines de milliers de riverains des couloirs prévus. Puisque le projet revendique tester «l'acceptabilité sociétale de ce mode de transport», je réponds "non", ce n'est souhaitable ni sur la sécurité, ni sur le bruit, ni sur l'écologie, ni socialement.		Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@85		E-registre	13/11/2023 13h11	Projet contraire aux objectifs environnementaux !	L'avis de l'Autorité environnementale est amplement suffisant pour arrêter la consultation à ce stade et revoir l'enquête publique plus tard. En effet l'étude d'impact n'examine que la phase de mise en service de l'héliport et non l'ensemble de ces incidences comme les nuisances sonores ou les émissions de gaz à effet de serre (GES). De plus, cet outil est anachronique par rapport aux objectifs de mobilités "douces" qui sont nécessaires pour les années à venir. Un héliport favoriserait uniquement un public riche qui, déjà, dépasse largement son quota annuel de GES et de surconsommation. Je suis donc fortement opposée à ce projet en l'état.		Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@86		E-registre	13/11/2023 14h11	Vertiport expérimental - Quai d'Austerlitz	J'observe que le secteur des nouvelles mobilités aériennes suscitent à la fois beaucoup d'attentes et de craintes. Afin de répondre aux deux, une phase d'expérimentation est indispensable pour permettre à la communauté de se saisir de manière très concrète des enjeux de ces innovations. Pour cela, passer par des phases d'expérimentation lors d'un événement international (JO 2024) dans une ville au rayonnement mondial (Paris) avec une infrastructure éphémère (barge flottante) me semble constituer des dispositions idéales pour rester dans la course de ces nouvelles mobilités. Certaines États voire Cité-États (Singapour, Moyen-Orient...) avec des moyens financiers importants ont déjà montré de bien plus d'ambition et de flexibilité réglementaires sur le sujet des VTOL urbains. La France, avec son patrimoine aéronautique unique, se doit de favoriser le développement de cette filière pour qui, outre la qualité des appareils développés et le service délivré, le développement des infrastructures sols et le soutien et l'accompagnement des régulateurs sont deux éléments essentiels.		Particulier	Favorable	filière aviation décarbonée, expérimentation utile
@87		E-registre	13/11/2023 20h11	Projet de vertiport	Ce projet, bien qu'"innovant" me semble étonnant : quelques questions notamment qu'est ce que ce projet apporterait aux parisiens ? À mon sens assez peu de choses, aux touristes moyens ? Non plus. Il serait destiné à une infime partie de la population qui serait sur cette zone pendant les périodes test. De plus, à l'heure où on interdit les voitures diesel dans Paris, est-ce vraiment le moment de lancer un projet de vertiport, ultra polluant et n'ayant un bénéfice que limité pour la population ? Je ne pense pas. Sans oublier le bruit que ce projet impliquerait automatiquement... Paris est déjà bien assez bruyant.		Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@88		E-registre	13/11/2023 21h11	Plate-forme Vertiport Austerlitz	Je soutiens totalement ce projet innovant et d'avenir offrant une vraie contribution à la décarbonation des transports en Île de France. Romain Andrieu-Guitrancourt Audacia		Particulier	Favorable	filière aviation décarbonée
@89		E-registre	14/11/2023 00h11	UN PEU DE SERIEUX, SVP!	J'observe quelques contributions ciblées, en défense du projet. Très bien ! Sauf que... leurs auteurs ont en commun de sembler ne pas s'être donné la peine d'ouvrir le dossier. Lisons-les. Les hélicoptères électriques seraient un «vraie contribution à la décarbonation des transports». Il n'y a évidemment pas de source pour cette opinion qui revient à dire qu'un hélicoptère électrique consommerait moins qu'une auto ou un tram électriques. Évidemment faux, et encore plus ramené au nombre de passagers. Il y aurait d'un côté une «innovation» «innovante» et de l'autre de simples «craintes». En réalité l'idée de transporter les happyfews en hélico (au détriment sonore du reste de la population, les 99.9%) n'a rien de nouveau. Il ne s'agit pas de «craindre» mais de rejeter ces nuisances (sonores, sécurité, etc). Il s'agirait d'une «vitrine pour la France», ce qui ne manque pas de surprendre pour des machines allemandes. Tant mieux pour nos voisins s'ils en profitent, tandis que nous ne pourrions que du bruit. Ces hélicoptères viendraient «désengorger le trafic routier»; en réalité chaque vol ne transporterait qu'un unique passage, soit peanuts... et par contre que de nuisances engendrées ! De toute manière, «il faut innover». Oui, mais dans le bon sens ! ce qui n'est pas la direction de ce projet. Ce projet serait capital «développement du transport aérien». C'est hélas vrai, est c'est bien ce qu'on peut lui reprocher, au-dessus de nos têtes ; Le projet lierait «innovation et écologie». Il s'agirait aussi de montrer que «l'écologie n'est pas la fin de l'innovation». Si les mots ont un sens, alors ces assertions n'en ont aucun. Il n'y a pas plus d'«écologie» dans ce projet qu'il n'y en a par exemple dans le tourisme spatial (pourtant innovant).		Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@90		E-registre	14/11/2023 10h11	Inégalité et développement durable	Il est fort probable que la mise en place de ce type de moyen de transport soit extrêmement énérgivore et représente un coût fort important, donc soit réservé à une minorité de personnes ayant les moyens. Les parisiens moins fortunés (la majorité) aimeraient sans doute plus que ce type d'investissement soit utilisé pour développer les réseaux de transports en commun (accessible à tous) et aider à améliorer la mobilité de la majorité en région parisienne. Ce projet ne va pas dans l'intérêt du public car il ne concerne qu'une très petite minorité de personnes ayant des moyens et engendre des coûts, une importante consommation d'énergie et un risque d'accident dans la capitale.		Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, risque sécuritaire
@91		E-registre	14/11/2023 12h11	contre l'installation d'un vertiport expérimental	Contre la mise en place de taxis volants car :- c'est une aberration écologique dû fait d'une demande en matériaux et en énergie. Le fait que ce soit un véhicule électrique ne le rend pas écologique, car c'est une création de demande en électricité et en matériaux (notamment les métaux nécessaires aux moteurs électriques) absolument non nécessaire, d'autant plus que le nombre de personnes transportées est très faible. Le calcul du bilan carbone ne peut pas être le seul indicateur d'impact environnemental. L'impact écologique de ce mode de transport est d'autant plus intolérable qu'il ne servira qu'à un très petit nombre de personnes privilégiées.- c'est un moyen de circulation qui privilégiera les plus aisés et cela ne fera qu'accroître les différences de richesse.- c'est un moyen de transport qui polluera l'espace public (bruit, visuel).		Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, pollution visuelle, ségrégation sociale
@92		E-registre	14/11/2023 14h11	Vertiport ADP	Bonjour, Je me permets de déposer une contribution car la mise en place d'un vertiport me paraît être une aberration écologique et une pollution visuelle et sonore. Ce type de transport ne correspond pas à un besoin, et les riverains n'ont pas à faire les frais d'innovations qui ne seront utilisées par une minorité sans que cela corresponde au moindre besoin réel. En espérant qu'une étude d'impact complète (intégrant coût environnemental, impact sur la qualité de vie des riverains, bruit, pollution, etc.) soit réalisée sur ce projet, Bien cordialement		Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, pollution visuelle
@93		E-registre	14/11/2023 15h11	non aux oppositions passistes	Il faut savoir dans quel monde on veut vivre. C'est bien gentil les petits vélos et les écolos mais à un moment donné il faut accepter que certains avancent plus vite que les autres. Ceux qui ne sont pas contents ils n'ont qu'à s'acheter des boules quies ou partir à la campagne. Personne ne les oblige d'habiter à côté du périphérique. Je suis de gauche et j'assume le progrès.		Particulier	Favorable	
@94		E-registre	14/11/2023 15h11	ADP - VERTIPORT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ - PARIS 13	À qui de droit, Je suis fortement opposé à l'expérimentation et l'usage des taxis volants à Paris et en Île-de-France avant, pendant et après les Jeux olympiques de 2024. Outre l'inutilité et l'excès dont ces transports peu (ou pas) pratiques font preuve, ils représentent un impact environnemental important ainsi qu'un danger à la population locale. En ces temps où les Français souffrent d'une économie rude et d'un environnement écologique empirant, ces engins transporteurs d'une classe dirigeante les plaçant littéralement au-dessus du "petit peuple" constituent une insulte écœurante qui pourrait facilement tourner au drame au-dessus de zones fortement peuplées. M. Edward Arkwright et tout autre supporter de cette entreprise insipide sont simplement déconnectés de la vie réelle, et seront directement coupables de tout accident en résultant. Peu cordialement, M. Allen		Particulier	Défavorable	transport énérgivore, risque sécuritaire, ségrégation sociale

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@95		E-registre	14/11/2023 16h11	Enquete publique ADP - VERTIPORT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ - PARIS 13	Non à ce projet, le logiciel embarqué n'a pas été suffisamment testé en situation réelle et la partie matérielle manque de recul (moins que la partie logicielle, c'est vrai).	-	Particulier	Défavorable	risque sécuritaire
@96		E-registre	14/11/2023 21h11	Il faut arrêter 5 minutes avec ces reglementations dogmatiques	Pour avoir échangé avec les porteurs du projet je les rejoins tout à fait. Il y a une fenêtre de tir avec les Jeux Olympiques et une approche peut-être plus souple, une lecture moins dogmatique des limites réglementaires. Fonçons! La France a besoin d'être une vitrine; tant il est vrai que tout le monde est d'accord sur l'écologie par contre toutes les personnes de bonne foi reconnaitront qu'elle ne peut pas nous empêcher d'avancer. Je voudrais rappeler à ceux qui parlent de moyen de transport "élitiste" que des élites ils en faut pour faire marcher le pays. Nous ne sommes pas en URSS, et c'est très bien comme ça.	-	Particulier	Favorable	vitrine technologique
@97		E-registre	15/11/2023 05h11	oui à ce projet novateur	qui donnerait un peu plus de visibilité internationale à Paris JO 2024	-	Particulier	Favorable	vitrine technologique
@98		E-registre	15/11/2023 07h11	Vertiport experimental	Non	-	Particulier	Défavorable	
@99		E-registre	15/11/2023 07h11	Vertiport	Absolument contre ce projet. Paris est déjà une ville extrêmement dense, ajouter du bruit au bruit ambiant est une aberration. De plus pendant les jeux olympiques ! C'est la double peine !!! Il faut aussi avoir en tête la paupérisation de Paris qui se vide de ses habitants au rythme de 10 000 par an., à peine remplacés par les nouveaux résidents des logements sociaux. Voilà donc une autre bonne raison de fuir la capitale. Mais sans doute les commanditaires et les décisionnaires n'en ont cure puisqu' ils osent le présenter.Est ce que l' enquêteur est vraiment indépendant ? Nous savons qu'il s'agit là d'une procédure administrative obligatoire pour les parties prenantes et que nos observations de citoyens ne seront jamais prises en compte sauf si des associations de riverains ou écologiques ne prennent leur destin en main.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@100		E-registre	15/11/2023 08h11	Non au vertiport expérimental	Non à cette nouvelle source de nuisance, dangereuse, énergivore et totalement inutile pour la totalité des parisiens !	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore, risque sécuritaire
R1748	PARI-A-1	Registre papier	15/11/2023 09h11			-	Particulier	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	nuisance sonore
R1749	PARI-A-1	Registre papier	15/11/2023 09h11			-	Particulier	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	nuisance sonore
R1750	PARI-A-2	Registre papier	15/11/2023 09h11			-	Particulier	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	nuisance sonore, pollution visuelle, risque biodiversité, ségrégation sociale
@101		E-registre	15/11/2023 09h11	Penser au-delà de l'innovation technique	Certes, un objet volant à l'électrique donc sans émission de GES directe est techniquement innovant et, il est certain, amusant. Mais :- la production de l'électricité n'est pas nécessairement verte puisque puisée dans le mix énergétique français, certes peu carboné par rapport à d'autres ; - il produira quoi qu'il en soit une nuisance sonore, même si comparable aux existantes, ne serait-ce que vis-à-vis des employés des bureaux alentours ou des promeneurs. Ajouter une nuisance sous prétexte qu'il en existe d'autres ne la rend pas légitime ; - le trajet proposé ne propose pas de réelle plus-value sur les réseaux de transports individuels (suivi du périphérique et d'une des dernières bretelles rapides de Paris entre Bercy et le Quai de la Rapée) ; - le trajet proposé ne propose pas de réelle plus-value sur les réseaux de transports collectifs (liaison directe en RER C par les stations Issy Val-de-Seine et Gare d'Austerlitz ; liaisons indirectes par le réseau RATP bus ou métro) ; - alors que le trafic aérien a sciemment été interdit en zone urbaine dense à une époque où la technique des transports faisait feu de tout bois, il serait absurde de tailler dedans à un moment où la société française a besoin de rationnel et de sobriété ; - aucun objet pas même l'oiseau ou le nuage n'est censé perdurer ad vitam aeternam dans le ciel, tout revient au sol : même survolant la Seine ou le périphérique, même de petite dimension avec un unique passager, un accident aurait de fortes chances d'entraîner de lourdes conséquences. Motard et casse-cou moi-même, il ne me viendrait jamais à l'esprit de mettre en danger la vie d'autrui pour quelque-chose d'aussi futile ; - le volume passagers est dérisoire et ne participe en rien à l'intérêt public : allègement des autres flux de trafic insignifiante ; bénéficiera à une extrême minorité ; doutes quant au gain en termes de temps, puisqu'une intermodalité risque d'être rendue nécessaire à Austerlitz malgré tout ; connexions haut-de-gamme déjà existantes, efficaces et confortables (voitures privées, mototaxis) ; - enfin, argument peut-être facultatif et sûrement personnel, un tel réseau ne participe en rien à la construction d'une ville solidaire et commune, ni aux idéaux olympiques. Ces derniers sont malmenés, mais je préfère "arrêter de tirer sur l'ambulance" plutôt que de m'abandonner au "ça de plus, ça de moins". Une poignée de privilégiés icaresques passant au-dessus des autres bloqués dans la pollution, l'attente, le trafic, je crois qu'on peut s'en passer ; les berlines noires tapissées de cuirs et bois précieux sont assez nombreuses et assez discrètes. Dans les différents documents, l'attention est portée sur le caractère expérimental et donc temporaire du projet. En d'autres termes, "ne vous inquiétez pas, ça ne va pas rester". Ce genre de position est non seulement révélateur des caractères nuisible et accessoire de la chose, et remet directement en question la pertinence du projet ; mais il faudrait être naïf pour croire qu'une expérimentation n'existe que pour sa propre finalité. Je conclus ce commentaire par m'adresser à vous, M. le Commissaire-enquêteur, pour évoquer la nature de l'exercice de l'enquête publique. Ma profession m'a conduit à en mener, je déduis à quel point le travail pour celle-ci est fastidieux. J'avoue être désabusé à différents titres, je relèverai deux exemples : - le commissaire-enquêteur avec qui j'avais travaillé n'avait pas hésité à m'appeler l'après-midi même pour m'indiquer qu'un de ses amis serait intéressé par un des lots de bâtiment commercial ; - le bouquin "Inutilité publique. Histoire d'une culture politique française" de Frédéric Graber est très orienté (jusqu'au titre) et à lire certainement comme un essai plutôt qu'un écrit scientifique, mais j'y ai relevé tant de corrélations et similitudes avec ce que j'ai pu voir, professionnellement ou personnellement, qu'il mérite d'être parcouru. Il est évident que je ne mets pas en cause ici vos compétences personnelles. Je ne vous connais pas ; vous êtes ingénieur d'une des plus grandes écoles du pays ; et je doute qu'une telle enquête soit confiée au premier venu. Mais je tiens à vous rappeler votre rôle, et à vous en remercier. Même désabusé, je ne manque pas de porter une certaine estime et confiance renouvelée à chaque occasion dans les formalités françaises. Sans confiance en l'avenir, il n'y a plus besoin de vivre ; et si mes compatriotes s'expriment dans un sens opposé au mien, je saurai aussi leur faire confiance. Bon courage, donc, dans votre tâche. Si jamais ce truc passe, je pense au moins que j'irai en faire un tour à l'occasion.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore, nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@102		E-registre	15/11/2023 09h11	OUI au vertiport et à l'expérimentation des eVTOL	Projet innovant, qui contribuera à la décarbonation des transports, tout en proposant des services indispensables à notre société (urgences, transport express, surveillance environnementale, etc.)J'ai pu assister aux démonstrations, notamment à Pontoise ou au Bourget : l'aéronef est moins bruyant qu'un camion de taille moyenne ! Et les essais sont incroyablement prometteurs.D'autres pays avancent sur ce projet, ne ratons pas l'opportunité d'être parmi les pionniers d'une nouvelle aviation, de nouveaux modes de transports.	-	Particulier	Favorable	transports sanitaires
@103		E-registre	15/11/2023 10h11	Projet nuisible et inutile	Ce moyen de transport présente beaucoup de nuisances (bruit, visuel, risque pour les personnes au sol en cas de défaillance), pour un bénéfice bien trop faible (une seule personne transportée).Il n'est pas acceptable de faire supporter ces inconvénients à toute la population d'un quartier pour si peu d'utilité.Le seul cas où cela pourrait être justifié est pour du transport médical d'urgence (en remplacement d'hélicoptères classiques ou d'ambulances). Malheureusement, la capacité semble trop faible pour mettre un brancard et du personnel médical. Peut-être à la limite pour du transport d'organes.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@104		E-registre	15/11/2023 11h11	Contre ce projet gadget et polluant	Je suis opposé à ce projet pour plusieurs raisons.D'abord, en raison de la pollution sonore que ces engins généreront dans le ciel parisien. Alors que la ville s'apaise progressivement avec la réduction du trafic automobile, il serait absurde de créer de nouvelles sources de nuisances sonores.Ensuite, parce que ce projet est parfaitement inutile, et ne sera pas accessible aux Parisiens dans leur majorité. Le prix d'un trajet, à plus de 100€ pour une courte distance, apparaît clairement prohibitif.Nous avons davantage besoin de développer nos transports en commun et les pistes cyclables que de taxis volants.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore, risque sécuritaire
@105		E-registre	15/11/2023 11h11	et pendant cce temps, au qatar...	Projet innovant, la production de carbone est évidemment très forte mais sera compensée par le faible nombre de passagers (pas comme le métro qu'il faut multiplier par des millions de voyageurs), tout en proposant des services indispensables à récompenser ceux qui réussissent mieux dans la société (jonction rapide pour se rendre à l'héliport, livraisons express de produits, ect)J'ai pu assister aux démonstrations : l'aéronef quand il est éteint est aussi silencieux qu'un vélo ! Les essais sont incroyablement prometteurs pour ceux qui en bénéficieront.D'autres pays avancent sur ce projet, pour relier les shopping malls aux hôtels réfrigérés, ne ratons pas le coche, ne nous laissons pas dépasser par le Qatar ou par Dubai.	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@106		E-registre	15/11/2023 11h11	Vertiport	Bonjour,Ce projet réuni tout ce qui constitue le problème de notre monde.- Un monde où les riches, de plus en plus riches, impose leur mode de vie au reste de la population qui devra en subir les nuisances (bruit, pollution, occupation de l'espace public).- C'est un projet à l'inverse des préconisations du GIEC et de presque toutes les entités responsables ; on ne peut plus développer des moyens de transports aussi futiles et inutiles,compte tenu du changement climatique et de la pénurie à venir incontournable des ressources énergétiques.Cordialement.Stéphane	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore, pollution visuelle, ségrégation sociale

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@107		E-registre	15/11/2023 12h11	L'enquête est-elle sérieuse?	Quand je vois les messages que l'on laisse passer ici je me demande si l'enquête est vraiment sérieuse ou un peu orientée (suivez mon regard) par une commission d'enquête qui penche trop ostensiblement du côté des soit-disant "défenseurs" autoproclamés de la qualité de vie et autres fadaïses. La qualité de ma vie à moi c'est d'aller toujours plus haut, plus vite, plus loin. Ah bah oui c'est comme ça: je n'ambitionne pas d'être un looser.	-	Particulier	Favorable	
@108		E-registre	15/11/2023 12h11	rêve ou cauchemar ?	Enfin ! Luc Besson nous l'avait annoncé en 1997 dans le 5ème élément, un quart de siècle plus tard, voilà enfin le taxi volant, l'hélicoptère électrique, dit e-VTOL : 0,7 tonnes de métal, 12 mètres de long, 18 hélices, pour transporter 1 passager (2 en version drone) + 1 bagage à 100 km/h sur une distance maximale de 35 km. On nous annonce un « vertiport » à Austerlitz pour accueillir l'animal pendant les JO. Un simple gadget pour l'occasion ? Non, c'est une avant-première, l'objectif est de pérenniser l'équipement pour accueillir des e-VTOL venant de 23 aérodromes et de 9 hélistations. C'est donc dans cette perspective d'une noria d'e-VTOL venant des aéroports et héliports de la région qu'il faut décider si c'est un rêve ou un cauchemar. A la lecture du rapport de l'Autorité Environnementale, 4 adjectifs viennent à l'esprit pour qualifier ce projet : TOXIQUE - l'e-VTOL n'est pas neutre carbone. Il consomme 12 fois plus d'énergie qu'une voiture électrique et émet ainsi à l'utilisation l'équivalent d'une voiture thermique, ce sans compter l'impact de sa construction et de son démantèlement, sur lequel le constructeur reste muet. NUISIBLE - l'e-VTOL volera à 150 mètres d'altitude et il est bruyant, de l'ordre de 70dB, c'est-à-dire un niveau largement suffisant pour avoir des effets sérieux sur la santé humaine. DANGEREUX - il est facile de détourner un e-VTOL, et le projeter de 300 mètres d'altitude sur un lieu touristique, ce qui ne contribuerait pas à renforcer l'attractivité de notre capitale. PERVERS - l'eVTOL ne s'adresse ni aux super-riches (pas assez confortable), ni aux touristes (pas assez de place), mais vise en réalité le marché des cadres supérieurs, banquiers, consultants, comme moyen commode de relier aéroport et centre ville sans perdre de temps dans les embouteillages. De ce fait, il lève un frein à l'utilisation de l'avion pour les courtes durées, au détriment du train...	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore, nuisance sonore, risque sécuritaire
@109		E-registre	15/11/2023 12h11	Ces taxis volants ne dérangeront personne (à part les jaloux et les envieux)	Bonjour. En tant qu'entrepreneur je m'étonne de la tournure de certaines remarques. On sent poindre la jalousie, comme s'il fallait s'excuser de pouvoir se payer l'hélico. En bien non! ce n'est quand même pas de la faute de ceux qui réussissent leur vie si les autres ne s'en sont pas donnés les moyens. Franchement, quand je vois des gens "plaindre" les riverains mais honnêtement perso je ne connais personne qui habite à côté du périphérique. C'est un monde tout de même!	-	Particulier	Autres	
@110		E-registre	15/11/2023 12h11	Avis très favorable	Excellente idée de mettre en place cet équipement innovant	-	Particulier	Favorable	
@111		E-registre	15/11/2023 13h11	Merci pour ce moment	Une bien belle expérience de sciences sociales en perspective... Alors que la planète est prise en ciseau entre le réchauffement climatique et la rarefaction des ressources minières et énergétiques nous voilà donc devant un projet qui maximise la consommation d'électricité et de métaux pour un minimum de personnes. Au diable les risques de coupure de courant faute de production suffisante l'hiver dernier, les débats sur l'interdiction des jets privés ou le rationnement des trajets en avion, le réchauffement climatique et ses canicules au mois d'octobre ou l'épuisement des minerais : place à l'innovation technologique, et tant pis si dans ce cas précis ça ne sert à rien, à part conforter une industrie allemande qui tourne au charbon. Donc merci pour ce projet qui va permettre de voir si la mégalomanie, l'aveuglement et l'avidité de certains peut passer outre la logique, le bon sens et la démocratie. Ça sera fort instructif.	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, ségrégation sociale
@112		E-registre	15/11/2023 13h11	Taxis volants 2024	Bonjour, Je suis totalement opposée à l'expérimentation de taxis volants, en 2024 et plus tard également. C'est un mode de transport qui foule aux pieds l'indispensable sobriété qui doit voir le jour au plus vite. Ces taxis volants sont bruyants, énergivores et ajoutent encore à l'abâtissement dans lequel nous enfonce la société de consommation et les jeux olympiques notamment. Je suis par contre favorable à ce qu'ADP subventionne la marche et le vélo musculaire puisqu'il a envie de participer à la mobilité parisienne. Merci !	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore, nuisance sonore
@113		E-registre	15/11/2023 13h11	Avis défavorable	La mise sur le marché de ces aéronefs, destinés in fine à déplacer une poignée de personnes aisées, est elle réellement une solution à l'heure des besoins de transition écologique et de sobriété énergétique, ou plutôt une aberration ? Quel est bilan carbone global de cette solution, au regard du faible service apporté ? Par ailleurs, même si un seul passage engendre peu de bruit, quelle sera la somme des nuisances de tous les passages de tous les aéronefs en une journée pour les riverains ? Travaillant à proximité, j'émet un avis totalement défavorable pour la création de ces taxis volants, et donc du vertiport. Nous avons un besoin urgent de réfléchir ensemble à la planète que nous laissons à nos enfants, et cette solution ne semble pas s'inscrire dans nos objectifs de développement durable. Merci de l'attention que vous porterez à ce message.	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@114		E-registre	15/11/2023 13h11	Limiter les nuisances sonores, lutter contre le dérèglement climatique et assurer la justice sociale	Ce projet de taxis par hélicoptères sera une source de nuisances sonores qui s'ajouteront à celles des autres véhicules motorisés au détriment de la santé publique. La consommation énergétique par déplacement sera considérable pour ne transporter qu'une seule personne et contribuera au dérèglement climatique. L'Etat et les collectivités territoriales ont la responsabilité et mettent en place les moyens de transport du plus grand nombre et ne peuvent dépenser de l'argent public pour un mode de transport sélectif au bénéfice de quelques privilégiés.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@115		E-registre	15/11/2023 15h11	enfin !	Merci pour cette belle initiative, qui contribuera au rayonnement de notre belle ville. Qui n'a pas en effet rêvé de détourner un taxi volant - c'est quand même beaucoup plus facile qu'un avion - pour le projeter à vive allure sur un troupeau de touristes, voire sur quelques monuments emblématiques de notre belle ville? Voilà qui remettrait Paris comme « place to be » !	-	Particulier	Défavorable	
@116		E-registre	15/11/2023 15h11	Électrique ne veut pas dire écologique !	À l'heure du dérèglement climatique et de l'accroissement des inégalités sociales, il est aberrant de vouloir développer un mode de transport :1) aussi polluant : difficile de réaliser une analyse de cycle de vie complète de ces joujoux sans les données des constructeurs, mais il est évident que l'engin de l'entreprise Volocopter adoubi par Valérie Pécresse, avec ses 700kg à vide, ses 9 batteries et ses 18 moteurs électriques, générera un bon paquet d'émissions de gaz à effet de serre à la fabrication, sans parler de la consommation pharaonique de ressources et de terres rares2) aussi énergivore, avec une consommation énergétique par passager jusqu'à 30 fois supérieure à celle d'un métro d'après l'Autorité Environnementale ; si on veut sortir du gaz pour chauffer nos logements parisiens, ce n'est pas le moment de gaspiller notre électricité...3) qui amplifie le séparatisme social et coûte cher à la collectivité : investissons dans le RER B et la ligne de métro 13, plutôt que de financer des infrastructures pour un mode de transport réservé aux plus riches	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore, ségrégation sociale
E117		E-mail	15/11/2023 16h11	TAXIS Volants	Bonsoir, S'il s'avère que les taxis volants Impacteront les oiseaux Alors je m'y oppose En vous remerciant Sharon HOBBY Paris centre	-	Particulier	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	risque biodiversité
@118		E-registre	15/11/2023 17h11	Je suis tout à fait opposée à ce projet	Je suis tout à fait opposée à ce projet, qui va à l'encontre de l'impératif de réduction des émissions de GES que nous devons atteindre pour préserver l'habitabilité de notre planète. De plus, le projet va produire des nuisances sonores pour les riverains, alors qu'il ne bénéficierait qu'à un petit nombre de personnes fortunées (celles qui ont les moyens de voyager en avion et de se payer un trajet à 110 euros entre Roissy CDG et Paris). La priorité est à l'investissement dans les transports en commun, seule solution durable et solidaire pour faire face aux enjeux de mobilité en Ile de France !	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@119		E-registre	15/11/2023 17h11	Enquête vertiport	Je suis opposée à cet investissement, contraire aux nécessités vitales du plus grand nombre et en contradiction avec l'engagement impératif de lutte contre le dérèglement climatique. La vision techniciste doit faire place à une vision pour une vie meilleure pour tous.	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore
E120		E-mail	15/11/2023 18h11	installation de 2 sites d'hélicoptères	A l'heure où l'orientation des ressources devrait privilégier l'investissement dans des transports collectifs et décarbonés, installer ce type de plateformes est un non sens et une véritable caricature du politique. Les transports en communs sont continuellement en retard, supprimés voire... oubliés, sinon bondés. Je n'accepte pas que la présidente de région IDF dispose de mes revenus pour la satisfaction puérile et égoïste de quelques uns. Ces quelques uns, ramenés à la population parisienne sont des milliers qui seront à l'origine d'une source de pollution énorme et de bruits incessants. Je suis opposée à la mise en place de ces "vertiports" envisagés pour le 13e et le 15e arrondissements de Paris. Envoyé avec SFR Mail pour Android	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@121		E-registre	15/11/2023 19h11	consultation vertiport paris	Bonjour, En tant qu'habitant de Paris soumis à une pollution sonore quotidienne, je ne peux que me prononcer contre un tel projet. Aussi, je considère là qu'il s'agit d'un gadget inutile, extrêmement énergivore et dont l'utilisation sera réservée à une élite. Bien que travaillant en tant qu'ingénieur aéronautique, je ne vois aucune utilité à un tel projet. En bref, cela ne va absolument pas dans le sens de l'histoire et du défi climatique qui s'impose à nous. En espérant que le bon sens et la raison au profit du collectif l'emportent sur les intérêts financiers d'une minorité.	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore, ségrégation sociale

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@122		E-registre	15/11/2023 19h11	Pour cette expérimentation, limitée dans le temps, qui permettra à la France d'être le premier pays au monde à explorer l'utilisation des e-VTOL	Monsieur le Commissaire enquêteur,Je souhaite attirer votre attention sur cette initiative passionnante qui contribue à l'innovation et à l'exploration de nouvelles solutions de mobilité. Le projet de création du vertiport de Paris-Austerlitz, mené par le Groupe ADP, est une expérience audacieuse visant à établir une plateforme d'accueil flottante temporaire sur la Seine, quai d'Austerlitz.Cette expérimentation, limitée dans le temps, permettra à la France d'être le premier pays au monde à explorer l'utilisation d'aéronefs électriques à décollage et atterrissage vertical (e-VTOL) pour évaluer leur pertinence et leur acceptabilité dans un environnement urbain dense. Par ailleurs de nombreux autres arguments sont favorables à cette expérimentation du vertiport (hélistation) de Paris-Austerlitz dont :1. Innovation dans la Mobilité Urbaine : L'expérimentation du vertiport représente une avancée significative dans le domaine de la mobilité urbaine. L'utilisation d'aéronefs électriques à décollage et atterrissage vertical (e-VTOL) offre une alternative novatrice aux modes de transport notamment pour relier des territoires isolés ou mal desservis à des pôles urbains.2. Réduction des Émissions : Les e-VTOL sont alimentés par des moteurs électriques, ce qui pourrait contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre et favoriser l'avènement de transports aériens plus respectueux de l'environnement.3. Évaluation de la Pertinence et de l'Acceptabilité : L'expérimentation permettra d'évaluer la pertinence de ce mode de transport dans un contexte urbain dense. La collecte des données et d'observations du public contribuera à mesurer son acceptabilité sociale et sa pertinence. Il faut donc essayer, tester pour savoir.4. Contexte Olympique : La tenue de cette expérimentation pendant et après les jeux olympiques et paralympiques de 2024 à Paris offre une occasion unique de tester cette technologie dans des conditions réelles et de démontrer son efficacité à un public international. Une vitrine pour la France, pour Paris et pour les entreprises françaises. 6. Création de Plateforme Flottante Temporaire : La mise en place d'une plateforme flottante temporaire sur la Seine démontre la flexibilité et l'adaptabilité du projet aux caractéristiques spécifiques de l'environnement urbain parisien.7. Participation du Public : L'implication du public à travers l'enquête publique témoigne d'une démarche transparente et démocratique, permettant à chacun d'exprimer ses préoccupations et ses opinions. C'est nécessaire et utile mais il faut tester pour être objectif.En résumé, cette expérimentation offre une opportunité unique d'explorer de nouvelles dimensions dans la mobilité urbaine tout en favorisant le dialogue ouvert et la participation de la communauté.Cordialement,Philippe de Brisoult	-	Particulier	Favorable	vitrine technologique
@123		E-registre	15/11/2023 20h11	"aberration écologique" ou test grandeur nature de la mobilité aérienne électrique	Bonjour, Certains affirment que cette expérimentation constitue une "aberration écologique". Cependant, il s'agit en réalité d'un test grandeur nature de la mobilité aérienne électrique, excluant ainsi l'utilisation de carburants polluants ! Ce qui est réellement aberrant, c'est de jouer sur les peurs et de renoncer au progrès.D'autres prétendent que c'est un projet "absurde, un gadget totalement inutile". Pourtant, dans le contexte du transport médical d'urgence, la plate-forme est stratégiquement située en face du pôle hospitalier de l'APHP du 13e. Ce n'est pas si absurde pour expérimenter notamment le transport aérien médical d'urgence et l'intérêt du décollage et de l'atterrissage vertical d'urgence en milieu urbain très dense, ce que l'hélicoptère ne peut pas toujours accomplir.Cordialement, M. Baron-Renouard	-	Particulier	Favorable	transports sanitaires
@124		E-registre	16/11/2023 06h11	taxis volants	toutes les innovations technologiques comportent des éléments à perfectionner ; c'est le cas ici aussi ; tant qu'il est sur, et pour cet essai limité, sans compter l'effet vitrine et le rayonnement que cela apportera à la ville et au pays, nous estimons que le jeu en vaut la chandellecombien de kilos de carbone avez vous consommé avec cette contribution et ce registre ? Et pourtant, vous choisissez d'utiliser cette technologie	-	Particulier	Favorable	vitrine technologique
@125		E-registre	16/11/2023 06h11	vertiport expérimental à Paris-Austerlitz	En tant qu'habitante de longue date du centre de Paris, je suis absolument opposée à ce projet nuisible du point de vue sonore et visuel, et dangereux (accidents, provoqués ou non, et chute au milieu de l'espace urbain). La folie qui s'est emparée de la mairie de Paris à la perspective des Jeux olympiques ne doit pas laisser ensuite des traces durables et irrémédiables dans le tissu urbain.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle, risque sécuritaire
@126		E-registre	16/11/2023 08h11	Opposition au projet de taxi volant	Priorité d'abord à l'amélioration des transports actuels qui concernent plus de monde	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, ségrégation sociale
@127		E-registre	16/11/2023 08h11	Taxis volants	Ce projet va à l'encontre des accords de Paris sur la réduction des émissions de CO2 en France. Il entraînera de plus des nuisances sonores dont les parisiens souffrent déjà beaucoup. Il augmentera la pollution environnementale.Je suis contre merci Jane Muret	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore
@128		E-registre	16/11/2023 08h11	vertiport austerlitz	Totale opposition	-	Particulier	Défavorable	
@129		E-registre	16/11/2023 08h11	Vertiport	Je pense que cela deviendra négatif au même titre que les trotinettes dans les rues Cdt	-	Particulier	Défavorable	
@130		E-registre	16/11/2023 09h11	Non au vertiport quai d'Austerlitz	Bonjour,Je suis totalement opposé au projet de vertiport quai d'austerlitz pour plusieurs raisons :- ce projet est à contre temps au niveau de l'environnement : ces taxis consomment beaucoup trop d'électricité;- ces taxis sont beaucoup trop bruyants : personne ne veut entendre constamment des taxis volants au dessus de sa tête.- ces taxis ne vont servir qu'aux très riches au vue du prix;- ces taxis sont dangereux car ils vont voler au dessus de routes et d'habitations : un accident pourrait être dramatiquePour conclure : Bruyant, énérgivore, dangereux et ne servant qu'aux plus riches, ce projet est inadmissible. Je ferai tout mon possible pour que ce dernier ne voit pas le jour.Je vous prie d'agréer, madame, monsieur, mes salutations distinguées.Tom ROBERT	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@131		E-registre	16/11/2023 09h11	Arrêtons de s'opposer à tout !	Nous parlons ici d'une expérimentation de véhicule volants électriques. C'est une première mondiale. Pourquoi Paris et la France devraient être à la traîne ? Un peu de courage ! Essayons et nous évaluerons ensuite plutôt que de nous opposer systématiquement à tout...	-	Particulier	Favorable	
@132		E-registre	16/11/2023 09h11	taxis volants	Surement pas ! Au lieu d'étudier, par exemple, la façon de rendre plus efficace la flotte des taxis parisienson ajouterait une couche de transports couteux, dangereux ... dans paris.Certains "décideurs" sont vraiment à coté de la plaque.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@133		E-registre	16/11/2023 09h11	Stop à des innovations contraires aux accords de Paris	Je m'oppose à cette innovation que ne profitera qu'aux riches touristes et parisiens. Ce moyen de transport sera bruyant et énérgivore alors que nous devons tous réduire la consommation de carburants.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@134		E-registre	16/11/2023 09h11	Taxis volants : Pour moi c'est non.	Priorité à des transports publics de qualité en Ile de France pour tous. Les taxis volants sont des gadgets coûteux en énergie réservés aux privilégiés.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, ségrégation sociale
@135		E-registre	16/11/2023 09h11	Vertiport	Je ne comprends absolument pas le modèle économique proposé par ce projet: une liaison Heliport du 15ème sur héliport flottant dnas le 13ème n'a aucun sens avec des vols à un seul passager!Soit il s'agit pour cette société allemande de se faire un max de pub gratuite pendant les jeux avec un financement d'ADP soutenue par des fonds publics, donc nous;Soit il s'agit de voir comment développer une myriade d'autres points d'atterrissages et envahir Paris avec ces gadgets pour touristes ou pour super riches qui se moquent bien des nuisances supportées par les riverains.Donc totale opposition à ce projet même en test.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, ségrégation sociale
@136		E-registre	16/11/2023 10h11	Projet Vertiport Austerlitz	Les fabricants allemands de ces machines annoncent un bruit de 75dcb au décollage, réalisé en conditions idéales de plein air.Nous pouvons être sûrs qu'en ville avec les rebonds sur les façades ce sera plus. Et ce de 8h du matin à 18h week end compris.Pour des niveaux d'exposition à des niveaux supérieurs à 40 dB(A) la nuit et à 50-55 dB(A) en journée, l'OMS considère que des effets extra-auditifs du bruit peuvent se manifester : troubles du sommeil, gêne, risques cardiovasculaires accrus, difficultés de concentration et retards dans les apprentissages.Donc en tant que riverain totale opposition à ce "test" inutile.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@137		E-registre	16/11/2023 11h11	Installation d'un vertiport près gare d'Austerlitz	Je suis résolument contre un projet qui va contre la sobriété énergétique, engendre des nuisances sonores et est réservé à une frange aisée de la population en encourageant l'usage de l'avion (puisque facilitant l'accès au centre de Paris depuis les aéroports). Je suis surpris que la mairie de Paris, qui se targue d'une approche écologique des transports dans la capitale autorise une telle expérimentation.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@138		E-registre	16/11/2023 11h11	On a besoin de nouvelles solutions	Bonjour,J'ai lu hier sur France Info que les taxis volants seraient destinés aux personnes voulant "gagner quelques minutes à quelques nantis pressés".Je saisis cette opportunité de l'enquête publique pour exprimer mon avis.Il semble s'agir d'une expérimentation, et il est donc logique que le coût associé soit inhérent à toute phase expérimentale. Les premiers vols en avion étaient très chers, les premiers téléphones portables aussi, et la première voiture également.Comme c'est souvent le cas avec les innovations, les prix initiaux sont élevés. Dans le futur, j'ai lu que les taxis volants pourront accueillir plusieurs passagers, ce qui permettra sans doute des tarifs plus accessibles !Personnellement, je vis loin de Paris et je trouve cela intéressant de bénéficier d'une option complémentaire de transport, similaire à la moto-taxi ou au taxi. Cela peut s'avérer utile dans certains cas. A suivre.Cordialement,Madame Todorovic	-	Particulier	Favorable	transports sanitaires
@139		E-registre	16/11/2023 11h11	Sujet du prix	Le sujet du prix est abordé de la mauvaise manière dans la presse par les détracteurs de ce projet. Je ne suis ni pour ni contre, mais les prix indiqués sont ceux d'un moto taxi. Alors oui, c'est un type de clientèle bien particulier qui est visé. Mais pourquoi pas ? Il ne me semble pas que de l'argent public vienne financer tout ça. Ne soyons pas à la traîne sur ce type de mobilité, c'est peut-être l'avenir.	-	Particulier	Neutre / demande de précision	

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@140		E-registre	16/11/2023 11h11	Ne bridons pas l'innovation des mobilités !	Nous le voyons, les mobilités vivent une vraie révolution à Paris, avec des changements majeurs de comportements que personne n'aurait pu anticiper, notamment le vélo (personnels, partagés, électriques, etc.). Les transports en commun sont surchargés et les avancées arriveront malheureusement un peu tardivement (nouvelles lignes de métro, nouveaux matériels roulants, etc.). Il faut offrir aux parisiens et à ceux qui y passent le plus large éventail de solutions possibles pour leur mobilité. A ce titre, il est très intéressant de tout tester en conditions réelles : nous verrons alors les avantages et les inconvénients. La décision pourra se faire en toute connaissance de cause, basée sur la réalité et un vrai test grandeur nature.	-	Particulier	Favorable	expérimentation utile, transports sanitaires
@141		E-registre	16/11/2023 11h11	Pourquoi ? Mais à quoi bon ?	Dans la pièce A le MOA présente l'objet de l'expérimentation. On ne sait trop s'il s'agit de tester en condition réelle ou de démontrer le savoir faire. Le MOA ne sait pas non plus à quoi ces hélicoptères vont servir : passager, services d'urgences...Mais il faut les faire voler pendant les JO.Quel est le line avec les compétitions sportives ?Seule chose certaine à ce stade c'est qu'on va ajouter des nuisances au niveau de la Seine et au dessus du périphérique. Vous leur apportez quoi aux personnes que vous allez survoler et qui auront des nuisances supplémentaires ?Vous affichez la carte d'exposition au bruit, c'est une zone où les nuisances sont majeures et il faudrait qu'ils écoutent en plus les taxis volants ? Dont on ne sait pas trop à quoi ils servent ?Vous n'avez aucunement besoin d'une expérimentation en condition réelle. J'espère que vous maîtrisez parfaitement les enjeux de sécurité posés par ces survols, ce dont vous avez besoin c'est de "mettre un pied dans la porte" en exploitant des vols et développer par la suite une exploitation commerciale. Et je ne comprends pas bien à quel moment une entreprise publique comme ADP, se saisit d'un objet aussi éloigné de l'intérêt général.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@142		E-registre	16/11/2023 12h11	Pollutions liées au projet	Bonjour, Je souhaite souligner l'importance des pollutions engendrées par le projet et notamment les impacts sonores et énergétiques. Concernant la pollution sonore pour les riverains, à l'heure où les villes cherchent à limiter cette pollution et où Paris à installé ses premiers radars sonores, il semble contre-productifs d'autoriser un projet d'engins estimés entre 65 et 75 décibels, sachant que le bruit ambiant d'une ville est situé autour de 40 à 45 db et que les décibels sont exponentiels (c'est-à-dire que la différence en bruit entre 45 et 65 db n'est pas linéaire). Dire que le bruit est comparable à celui d'un bus thermique n'est pas un argument valable sachant que les bus sont justement pointés du doigt par les riverains qui subissent leurs nuisances, à la différence qu'ils profitent, eux, au plus grand nombre. Alors que de plus en plus d'études scientifiques montrent l'impact du bruit sur la santé humaine, l'étude d'impact du projet semble largement sous-estimer ce point. Rappelons que l'oreille peut être endommagée à partir de 75 décibels. Concernant la consommation énergétique estimée à 190kWh/100km pour transporter 2 personnes, l'impact est simplement gigantesque et bien trop minimisé par l'étude d'impact. Alors que la réduction des consommations énergétiques est une priorité nationale, le projet propose de développer des véhicules quasi privatifs consommant 7,9 fois plus qu'une voiture thermique (60kWh/100km pour 5 personnes). Ce point à lui seul devrait suffire à abandonner le projet. La France, qui sera regardée par le monde entier pendant les JO, et dont Paris sera la vitrine, devrait être exemplaire sur le principal enjeu de notre siècle.Par ailleurs, les impacts paysagés ainsi que sur la faune ont largement été documentés par l'Autorité Environnementale qui a elle-même émis un avis négatif sur ce projet.Au titre de l'ensemble des pollutions qu'il va engendrer, pour un apport médiocre (besoin inexistant et réservé à une très faible minorité des citoyens), le projet ne devrait donc pas être autorisé.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, risque biodiversité, ségrégation sociale
@143		E-registre	16/11/2023 13h11	Projet scandaleux	Ce projet est rédhibitoire en termesD'impact environnemental, car energivore, sans compter un impact carbone lié à la fabrication de D'impact social, vu l'inégalité que cela provoquerait entre des gens aisés et le reste de la populationDe nuisances sonores, le bruit d'un petit drone étant déjà désagréableDe sécurité, avec des engins volant à basse altitude au dessus d'une ville denseHabitant à proximité de la gare d'Austerlitz et subissant déjà le bruit des hélicoptères du Samu à la Pitié Salpêtrière (dont je ne remets pas en cause le passage) , je suis viscéralement opposé à ce projetCordialementBertrand Mathieu	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@144		E-registre	16/11/2023 13h11	Vertiport	Dans quel esprit malade cette idée a t'elle pu prendre naissance ? c'est une pure folie ! imaginer des hélicoptères survoler les espaces urbains des grandes villes, avec le danger et la pollution que cela générerait, m'est insupportable... Ce projet doit être enterré au plus vite, faute de quoi, si sa généralisation intervenait, la vie des citadins sera un véritable enfer...	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, risque sécuritaire
@145		E-registre	16/11/2023 14h11	Occasion de développer une filière d'excellence mondiale en France	Cette expérimentation est l'occasion unique de permettre à la France et à Paris de prendre la tête de la course à l'aviation décarbonée. Position de leader attirera sans aucun doute des capitaux, des industries, la création d'emplois et le retour de la France dans la compétition économique mondiale. La consommation électrique est excessive : Qui regarde encore la consommation des premières voitures ou celles des premiers avions? Le temps long et les progrès de la technologie permettront d'améliorer les batteries, de développer les piles à combustible et de revenir à des ratios énergie dépensée / autonomie plus cohérents et décarbonés. Le bruit : d'après le résultat des études acoustiques du Volocity, le niveau d'émission de 76 décibels correspond à celui annoncé par le constructeur allemand. Ce qui est en deçà du niveau d'émission d'un autobus conventionnel dixit la RATP. Une oreille humaine est-elle capable de distinguer le bruit d'un eVTOL de celui du bruit ambiant des grands boulevards parisiens ou du périphérique?Un unique passager : Là encore qui regarde encore les quelques privilégiés à se déplacer en voiture ou en avion??? Le temps, la recherche, les investissements et l'adhésion des foules on permit la démocratisation de ces moyens de transport. En conclusion, laissons leur chance au eVTOL, durant ces quelques mois d'expérimentation. Ils pourront nous surprendre, et avec un peu de chance, tout comme la tour Eiffel en son temps devenir des icônes de Paris. Un acteur de la filière qui croit que le projet peut régler plus de problèmes qu'il n'en crée vraiment.	-	Particulier	Favorable	filière aviation décarbonée, expérimentation utile, Avance pour la France, vitrine technologique
@146		E-registre	16/11/2023 14h11	Hélistation du port d'Austerlitz: droit à polluer pour les riches	Encore un droit supplémentaire pour les riches à payer: il est impossible d'autoriser des privé.es à se poser sur le port d'Austerlitz ou d'y décoller en hélicoptère, ce serait en effet autoriser un moyen de transport ultra-polluant, pour de courts trajets en partie de surcroît. Les transports en commun (métro, bus, RER, transilien) depuis ou vers le centre de Paris sont bien développés; continuons donc à investir dedans pour augmenter leur efficacité et ne créons pas une brèche supplémentaire (baisse de crédits) pour favoriser un moyen polluant.Non à l'hélistation du port d'Austerlitz au nom de l'objectif de réduction des émissions de CO2 d'ici 2030.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, ségrégation sociale
@147		E-registre	16/11/2023 15h11	taxis volants	je suis contre	-	Particulier	Défavorable	
@148		E-registre	16/11/2023 15h11	Vertiport Austerlitz	Avis très favorable	-	Particulier	Favorable	
@149		E-registre	16/11/2023 16h11	Avis defavorable riveta8ns d'Issy Les Moulineaux	Habitant Boulogne Sud , nous subissons déjà les nuisances sonores des hélicoptères, le son se repercutant sur les tours nombreuses entre Issy les Moulineaux et Boulogne Sud. Donc stop à ces nuisances. N'en rajoutons pas. Je suis donc défavorable à ce projet inepte, inutile , non ecologique et trop bruyant.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore
@150		E-registre	16/11/2023 18h11	Soutien à la réindustrialisation au par le développement d'une filière innovante	Je soutiens énergiquement ce projet. Il s'agit d'éprouver avec pragmatisme les premiers éléments de recherche et développement d'une filière innovante. N'écrasons pas la fleur qui pourrait devenir un arbre. L'enjeu est économique et industriel pour la France.Les zones d'intérêt recouvrent un certain nombre de domaines à explorer comme:-la consommation d'énergie moins carbonée,-le développement des technologies matures et du potentiel d'investissement financier,-l'intégration dans le tissu des services de transports publics urbains,-le développement des règles de circulation aérienne et la sécurité au dessus des villes,-les bénéfices et les contraintes d'exploitation et de rentabilité économique,-les vérifications et la communication pour l'acceptabilité objective du bruit et des risques.Un retraité qui croit aux possibilités du pays de se régénérer dans son rayonnement technique et industriel.	-	Particulier	Favorable	filière aviation décarbonée, expérimentation utile, vitrine technologique

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@151		E-registre	16/11/2023 19h11	Communiqué des Maires des 13e et 14e arrondissements, d'Ivry-sur-Seine, du Kremlin-Bicêtre, de Gentilly, de Malakoff et des élus régionaux gauch	Communiqué de Jérôme Coupet, Maire du 13e arrondissement de Paris, de Carine Petit, Maire du 14e arrondissement de Paris, de Philippe Bouyssou, Maire d'Ivry-sur-Seine, de Jean-Luc Laurent, Maire du Kremlin-Bicêtre, de Patricia Tordjman, Maire de Gentilly, de Jacqueline Belhomme, Maire de Malakoff et de Céline Malaisé, Présidente du groupe Gauche Communiste Écologiste et Citoyenne du Conseil régional d'Île-de-FranceParis, le 16 novembre 2023Taxis volants : la priorité doit être l'amélioration des transports du quotidien et non de coûteux gadgets réservés à quelques-unsJusqu'au 8 décembre 2023, une enquête publique relative à l'expérimentation de taxis volants en Île-de-France et à la création d'un vertiport quai d'Austerlitz doit recueillir l'avis des acteurs et des populations. En effet, le groupe Aéroports de Paris et Volocopter souhaitent exploiter - de mai à décembre 2024 - deux lignes de taxis volants : l'une entre les aéroports de Roissy - Charles de Gaulle et du Bourget, l'autre entre le quai d'Austerlitz et l'héliport d'Issy-les-Moulineaux.A l'occasion de cette enquête, nous apprenons que cette dernière liaison doit survoler, dans Paris, la Seine puis le boulevard périphérique à cheval sur les communes de Paris, Ivry-sur-Seine, Le Kremlin-Bicêtre, Gentilly, Montrouge, Malakoff, Vanves et Issy-les-Moulineaux.Aucune des communes de banlieue traversée n'a été informée préalablement de ce projet et toutes sont exclues du périmètre géographique de la présente enquête publique. C'est inacceptable ! Pourtant, les taxis volants survoleront les territoires que nous représentons et leurs habitants à une hauteur de 150 mètres au-dessus des obstacles au sol. Trois décollages-atterrissages par heure sont prévus au maximum sur une plage horaire de 10 heures par jour, soit 1900 vols durant la phase d'expérimentation de 8 mois.A l'occasion de cette enquête publique, nous exprimons notre stupéfaction et notre inquiétude. Comment un tel projet peut être mené sans tous les Maires des communes survolées ? Sans être opposés par principe à cette technologie, nous restons dubitatifs que cette première mondiale se déroule dans une des zones les plus denses du pays avec une densité comprise entre 10 451 et 27 238 habitants par km2.Par ailleurs, malgré les données qui se veulent rassurantes concernant le bruit, l'exposition des populations et du milieu naturel à des bruits supplémentaires s'avère difficilement acceptable. Nous constatons en effet qu'une bande de 110 mètres de large sera exposée, au sol, à 60/65 décibels à chaque passage d'aéronef, malgré une altitude de 150 mètres de l'engin. Si l'on peut admettre que ce bruit sera couvert par le trafic routier en journée, nous doutons que cela se vérifie le dimanche et en août, moments de survols sur la sécurité routière est occulté. Alors que la fréquentation du tronçon du boulevard périphérique compris entre la Porte d'Italie et celle de Bercy dépasse 300 000 véhicules par jour, comment ignorer les conséquences pour les automobilistes qui pourraient être distraits par ces engins augmentant les risques d'accidents sur cet axe stratégique ? A ces réserves sérieuses, nous ajoutons que la pérennisation de ces taxis volants - envisagée dans le dossier d'enquête - constituerait un signal désastreux pour les usagers des transports. Alors que les conditions de transports en commun se dégradent d'année en année, favoriser les mobilités individuelles coûteuses est incompréhensible. Au tarif de 110 euros le trajet, ces taxis volants symbolisent une forme de séparatisme social que nous refusons à l'heure où les inégalités sociales et territoriales se creusent dans notre région.Pour toutes ces raisons, nous invitons la population à se saisir de l'enquête publique et nous déposerons respectivement des contributions pour que le projet soit abandonné au profit d'investissements utiles au plus grand nombre et non à quelques-uns.	16-11-23 - Taxis volants CP commun Paris-Banlieue.pdf	Elu / collectivité	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore, pérennisation / extension, risque sécuritaire, risque ségrégation sociale
@152		E-registre	16/11/2023 22h11	Que vais-je ENTENDRE, VOIR, et RISQUER de ma fenêtre/terrasse proche du périphérique ? : DOSSIER INCOMPLET et CONFUS	Bonjour, La HAUSSE DU TRAFIC AERIEN fait partie du projet. et ne peut être présentée comme un effet indirect par le maître d'ouvrage (prévision initiale d'une multiplication par 3,5 du nombre de vols) . Je le dis et l'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE a la même conclusion dans son rapport. Cette hausse du trafic a elle-même des effets, et des impacts dans différents compartiments du milieu humain notamment. Or, ces effets et impacts ne sont pas caractérisés. Habitante du 13eme arrondissement proche du périphérique (en face le parc Kellerman) : - que vais je ENTENDRE de ma fenêtre/terrasse ? ==> quels impacts/effets acoustiques ? - que vais-je VOIR ? un hélico toutes les 10 minutes ??? en plus des vols d'urgence médicales ? cet impact visuel n'est pas du tout traité dans l'étude d'impact, il ne concerne pas les bâtiments, il concerne la vie des hommes et des femmes habitant à proximité. - que vais-je RISQUER ? plus de trafic aérien, ça veut dire : - PLUS de collision dans le ciel, en concurrence avec les transports d'urgence médicale actuels, - PLUS de risques de chutes, une augmentation du risque terroriste de ces engins survolant nos habitations : quels contrôles d'embarquement seront faits ? pourquoi cela serait il différent des drones pourtant interdits sur Paris ? - PLUS de risques d'observations malveillantes De plus, en terme de méthodologie, l'étude d'impact est vraiment confuse sur le sujet de l'augmentation du trafic actuel : - p14 de l'étude d'impact : "trafic aérien actuel"il est écrit dans l'étude d'impact initiale, qu'avec une prévision de 3 vols AR par heure , soit 1 vol toutes les 10 minutes, tous les jours, de 8h à 18h pendant 8 mois, le trafic actuel sera augmenté de + de 14000 vols. L'impact est jugé significatif , et pourtant aucune mesure de réduction n'est mentionnée ==> ceci n'est pas normal réglementairement, pourquoi ? Un complément est ensuite apporté en BLEU : finalement , suite à des évolutions des données du constructeur, le nombre de vols sur 8 mois sera limité à 1900, soit plus de 7 fois moins que la prévision initiale. Cet ajout questionne : quelle confiance dans les données constructeurs, quand on constate de telles évolutions ? quelle confiance dans les données de bruit ? les essais acoustiques présentés ont ils été réalisés avant ou après l'évolution des données constructeurs ? - une mesure complémentaire est également mentionnée , qui indique que le transport aérien d'urgence médicale restera prioritaire conformément à la réglementation ==> en quoi est ce une mesure , vu que c'est la réglementation ? Mon sentiment, c'est que le maître d'ouvrage s'est rendu compte tardivement de l'incomplétude de l'évaluation des impacts liés à l'augmentation significative du trafic aérien. Par conséquent il a réduit le nombre de vols , et une mesure qui n'en est pas une (simple respect de la réglementation) a été ajoutée. Cela jette le doute sur les caractéristiques de son projet, et le sérieux de la démarche, et ne répond malgré tout toujours pas à la question : que vais-je ENTENDRE, VOIR et RISQUER avec ce projet ?		Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle, risque sécuritaire
@153		E-registre	16/11/2023 22h11	Soyons sérieux	En lisant l'article du Parisien consacré à ces taxis volants, j'ai cru à un poisson d'avril. Mais ce n'était pas un poisson d'avril.Soyons sérieux une minute, rien ne va dans ce projet :- d'un point de vue environnemental, c'est une catastrophe : bruit, consommation énergétique, artificialisation de l'espace- d'un point de vue de la justice sociale : à qui est destiné ce transport ? évidemment à ceux qui peuvent s'offrir la course. Dans le contexte environnemental et social actuel, comment peut-on oser proposer ce genre de projet gourmand en ressources et destinés à une élite ? Une honte.		Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, risque biodiversité, ségrégation sociale
@154		E-registre	16/11/2023 22h11	PROJET d'intérêt PRIVE sans JUSTIFICATION ==> c'est NON	Bonjour, L'objectif de cette expérimentation n'est pas du tout clair. - Pourquoi PARIS ? - Pourquoi pendant les JO avec les contraintes sécuritaires énormes que nous allons avoir ? - Quel modèle ? transporter UNE personne pour du tourisme ou gagner du temps ? quel bilan carbone par PERSONNE ??? Valider une autonomie technique peut se faire ailleurs ou dans des villes moins denses et moins peuplées. Je n'ai franchement pas envie de perturber mon quotidien déjà bien contraint pour des intérêts PRIVÉS. De plus, on pressent que cette expérimentation est amenée à être généralisée, même si le maître d'ouvrage s'en défend. Dans un but purement commercial, et sur la base des rotations initialement prévues dans l'EI a savoir 3 AR par heure, donc un vol toutes les 10 minutes !!! De même, la plage actuelle est 8h - 18h, mais on imagine aisément que cela pourra s'étendre aux vols nocturnes, avec les balisages lumineux en plus.		Particulier	Défavorable	
@155		E-registre	16/11/2023 23h11	Expérimenter est un signe positif pour la jeunesse	Paris ville lumière, Paris ville des grandes expositions universelles...Ce projet fait penser à ces périodes où les exploits industriels, l'art, l'ingéniosité éblouissaient la France et le monde entier. Alors certes des incon vénients seront présents, le concept est balbutiant, mais c'est un projet étonnant et épatant. Il serait dommageable, encore et toujours en France (pour changer), de dire non avant de savoir. Les expérimentations servent à cela. Que serait la recherche sans recherche...Dès lors étant donné qu'il ne s'agit pas d'un projet permanent mais d'un projet test sur une courte période, pourquoi se braquer dès l'esquisse. Le pays a le droit à l'échec pour avoir des succès, même si ce n'est pas le cas ici avec ce projet, on aura tenté, cela change que de râler tout le temps (surtout quand on ne fait rien). Donc favorable à cette expérimentation avec les conclusions qui en ressortiront. Cordialement, La France positive		Particulier	Favorable	expérimentation utile, vitrine technologique
@156		E-registre	17/11/2023 08h11	NON aux Taxis volants	Il s'agit d'un mode de transport réservé aux plus riches - à rapprocher de l'investissement pharaonique du CDG Express - avec un coût du billet de 110 euros. C'est surtout un mode de transport totalement inutile, extrêmement polluant en GES, surtout au décollage et à l'atterrissage (3 fois plus qu'une voiture thermique) et très bruyant, contrairement à ce que le constructeur et Aéroports de Paris essaient de nous faire croire.		Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@157		E-registre	17/11/2023 09h11	Quelle honte!	Quel message envoyons-nous, ne serait-ce qu'avec la proposition de ce projet, sans parler de sa réalisation ?- d'un point de vue environnemental, c'est une catastrophe : bruit, consommation énergétique et donc empreinte carbone délirante- d'un point de vue justice sociale : à qui est destiné ce transport ? le coût sera évidemment très élevé, et ça ne peut transporter qu'une personne. Le temps de cette personne est-il si précieux qu'elle ne puisse s'organiser autrement, comme tout le monde, qu'elle "mérite" de dépenser tant de CO2 pour gagner quelques minutes ?En 2023, comment peut-on oser proposer ce genre de projet gourmand en ressources et destiné à une élite ?A-t-on oublié la signature de l'Accord de Paris ? quel exemple donnons-nous à d'autres pays ?		Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@158		E-registre	17/11/2023 10h11	NON	En tant qu'habitante du 13e, je suis très opposée à ce projet, et outrée que la Région soutienne cette absurdité environnementale. Les nuisances pour les riverains vont être odieuses, pour profiter à un millionnaire à la fois. Choquant.		Particulier	Défavorable	nuisance sonore, ségrégation sociale
@159		E-registre	17/11/2023 10h11	Priorité aux transport du quotidien pour tous	Les "taxis volants" ne répondent aucunement aux besoins de déplacement de tous les franciliens. Ils sont en outre bruyants et très énérgivores au vu du nombre de personnes transportés. Alors que les transports du quotidien (rer, métro, bus...) souffrent cruellement de sous investissement, aucun euro ne devrait être dépensé dans de tels infrastructures ne répondant pas aux enjeux de déplacement du quotidien.		Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, nuisance sonore

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@160		E-registre	17/11/2023 11h11	Non à un projet sans intérêt	Aujourd'hui nos villes sont déjà encombrées, bruyantes, polluantes. Je ne vois pas l'intérêt d'y ajouter une nuisance supplémentaire pour un moyen de transport aussi égoïste que ce dernier. Si je ne doute pas du potentiel de marché de ce projet (quoique à 110€ le vol j'ai un doute sur la rentabilité totale du projet hors aides) et suis favorable à l'innovation ici pour uniquement quelques privilégiés on se retrouve avec un projet qui ajoute des nuisances sonores supplémentaires à des dizaines de milliers de personnes qui seront survolées par ce projet. Ensuite à l'heure de la réduction de la consommation d'énergie quelle qu'en soit sa provenance je ne pense pas que déployer un nouveau mode de transport aussi énergivore soit une bonne solution. D'autres solution pour un transport rapide et confortable depuis les aéroports beaucoup plus économes existent, sans rallonger considérablement le temps de transport :- Futur CdG express (même si le RER faisait déjà le travail) - Taxi électrique, pourquoi ne pas leur mettre en place une voie dédiée contrôlée entre l'aéroport et paris si besoin plutôt que ce projet ? et encore je ne parle pas de l'empreinte carbone de la construction des hélicopters et du volocopter avec ses batteries . Ici on est dans la démesure juste pour faire parler et faire du buzz autour d'un projet d'innovation absolument pas écologique.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@161		E-registre	17/11/2023 12h11	Opposition total à un projet climaticide, absurde et profondément inégalitaire	Il faut absolument arrêter le développement de ce vertiport car les taxis volants ne constituent nullement une solution de transport adaptée aux besoins de la population. Il s'agit d'un projet de divertissement pour les ultra riches dans un complet déni de ses conséquences environnementales et de l'impact social néfaste qu'il va occasionner. Ce projet est inutile pour le quotidien des Franciliens. Nous avons plutôt besoin de transports en commun plus efficaces.C'est un gadget pour riches et qui va créer de nouvelles nuisances. L'urgence climatique doit être la priorité et non ces modes de transports qui ne profitent qu'à une élite. Cette nouvelle forme d'héliport oublie les nuisances causées par les hélicoptères.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@162		E-registre	17/11/2023 13h11	Pour la vérité et l'expérimentation de l'aviation décarbonnée	Hier à la réunion publique, il a été dit que le Conseil de Paris aurait statué sur l'expérimentation à partir d'informations incorrectes et erronées dicit le DG d'ADP. Or, la démocratie et l'avènement d'une aviation décarbonnée, ne peuvent tolérer ni approximation ni désinformation. Les enjeux, il me semble, sont trop importants. Je souhaite donc savoir si le Conseil de Paris a réellement statué avec de mauvaises informations. Quelqu'un peut-il se renseigner ? Si cela est vrai, c'est regrettable et il est hallucinant que certains élus jouent sur les peurs en diffusant de fausses informations sur les réseaux sociaux et dans les médias. Pour évaluer la pertinence de cette innovation, il faut la tester ! Après, on jugera.	-	Particulier	Favorable	
@163		E-registre	17/11/2023 13h11	Taxi Volant : c'est un grand oui !!!!	On veut que la France rentre dans le 5eme élément avant les autres grandes puissances	-	Particulier	Favorable	filière aviation décarbonnée, Avance pour la France
E164		E-mail	17/11/2023 16h11	Avis Mathieu CHAIGNEAU	BonjourJe suis contre ce mode de transport ultra-bruyant et dangereuxNotre société peut et doit se développer dans le calme et la sérénité.Ce mode de transport est un privilège pour quelques-uns et une destruction du cadre de vie pour des millions d'autresJe suis contre.MerciMATHIEU CHAIGNEAU98 TER AVENUE FOCH 95220 HERBLAYT 01 39 97 90 15	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@165		E-registre	17/11/2023 18h11	Projet incompatible avec l'urgence climatique	Je ne soutiens pas ce projet inutile et néfaste pour l'environnement. Je suis de plus inquiet des risques d'accident, des hélicoptères qui survoleront la ville de Paris, particulièrement dense en habitants. Ce projet est destiné uniquement à aider les plus nantis d'entre nous.	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@166		E-registre	17/11/2023 21h11	DE QUOI JE ME MÊLE?	Autant je trouve normal qu'on fasse une étude de faisabilité parmi les personnes concernées par le projet (opérateurs et futurs clients), autant je me marre en lisant que les maires des communes de banlieue déplorer n'avoir été ni consultés ni «informés préalablement». Non mais sérieusement... de quoi je me mêle? Les hélicoptères innovants ne se poseront pas dans leurs villes qu'ils ne feront que survoler, leur apportant ainsi une visibilité inespérée Et ils n'ont pas à donner leur avis puisqu'ils ne sont pas dans le périmètre géographique de la présente enquête publique. CQFD. A bon entendeur...	-	Particulier	Défavorable	
@167		E-registre	18/11/2023 10h11	Vertiport Austerlitz	Autant le développement des moyens de transports collectifs inter-banlieues engendré par les JO 2024 paraît pertinent, autant l'utilisation d'hélicoptères électriques bi ou quadri places pour quelques privilégiés semble totalement incongrue ! Cela pose par ailleurs des problèmes de sécurité : autant les pilotes seront probablement formés à l'amerrissage sur la Seine en cas de défaillance critique, autant les passagers ne passeront pas les entraînement et tests que l'utilisation de voilure tournante en milieu marin impose. A moins qu'il ne soit d'ors et déjà prévu qu'en de telles situations les verticopters s'écrasent dans les immeubles d'habitation des banlieusards !	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@168		E-registre	18/11/2023 15h11	Contre les taxis volants	Les taxis volants sont extrêmement polluants en gaz à effet de serre, particulièrement au décollage et à l'atterrissage, (3x plus qu'une voiture thermique !). Ils sont également très bruyants, contrairement à ce que le constructeur et AdP essaient de nous faire croire. Cette technologie est dangereuse à la fois pour les passagères et passagers, et pour les personnes à proximité.Pour ces raisons, je suis contre les taxis volants.	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore, risque sécuritaire
@169		E-registre	18/11/2023 15h11	Refus vertiport	Je m'oppose au vertiport de part les nuisances écologiques, sonores ect du projet. Le tout sans intérêt pour les concitoyens	-	Particulier	Défavorable	
@170		E-registre	18/11/2023 16h11	Non aux taxis volants	Ce n'est pas parce qu'on peut le faire qu'il faut le faire.Stoppons cette absurdité bruyante et dangereuse.Nous ne sommes pas obligés de coller à l'image que l'on se faisait de l'an 2000 dans les magazines "futuristes" d'autrefois.Pensons au bien-être des habitants avant l'enrichissement et le plaisir de quelques-uns.	-	Particulier	Défavorable	
@171		E-registre	18/11/2023 17h11	Opposition à l'usage des taxis volants pendant les JO 2024 à Paris	Ce projet me paraît absurde. S'il va concerner seulement quelques nantis, il est contradictoire avec l'intérêt général par : le bruit qu'il va générer, un pollution supplémentaire. une consommation 2 fois plus élevée qu'un véhicule à moteur thermique pour un seul passager, des risques de sécurité évidents, le budget d'un million de la région IDF qui serait infiniment plus utile pour les transports en commun qu'un gadget pour ultra-richesMerci de votre attentionMarie-Christine Callet (75003 Paris)	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore, nuisance sonore, risque sécuritaire
@172		E-registre	19/11/2023 07h11	On a pas de RER après minuit mais on veut des taxis volant.	Il serait temps de subventionner les transports du quotidien.La capacité de ce système va être ridicule et le prix le réserve a une minorité qui utilise actuellement les taxi ou chauffeur privé.La nuisance sonore et le risque d'accident pour les riverains qui seront survolé.Sans compte le risque de détournement d'aéronef pour une attaque terroriste.Avec la ligne 14 qui devrait desservir Orly et le RER B qui relie Roissy. Si on a besoin d'améliorer le transport il faudrait commencer par améliorer les liaisons existantes.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@173		E-registre	19/11/2023 08h11	PROJET TAXIS VOLANTS IDF	Madame, Monsieur,Concernant ce projet /Ce projet prévoit un rythme de 3 décollages et 3 atterrissages par heure sur 10 heures journalières soit 60 nuisances sonores potentielles par jour !Pendant plusieurs mois : durant les Jeux olympiques, avant & après les Jeux. Et ce, à basse altitude, et plus particulièrement au-dessus de Boulogne Sud. Ce n'est pas envisageable pour des riverains qui sont déjà impactés par l'héliport d'Issy les Moulineaux, et ses rotations d'hélicos très bruyants, en hausse.En vous remerciant par avance pour votre écoute et votre bon sens.Bien cordialementPG	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@174		E-registre	19/11/2023 09h11	Avez-vous perdu la tête ?	A l'heure où les enjeux sociaux et environnementaux deviennent existentiels pour la France, comment les pouvoirs publics peuvent ils perdre leur temps avec des projets aussi gadget ? Je vous suggère de vous recentrer sur des projets plus pertinents comme l'augmentation des salaires des conducteurs de la RATP pour remédier à l'encombrement et à la baisse de fréquence sur certaines lignes de métro.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport
@175		E-registre	19/11/2023 09h11	Avis sur les taxis volant	Le besoin francilien est d'avoir une offre de mass transit efficace. Cette solution technophile ne servira aucunement aux citoyens donc ils auront uniquement à subir les nuisances	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore
@176		E-registre	19/11/2023 10h11	Ridicule	Ce projet, comme de très nombreux autres que vous portez, est d'un ridicule sans nom. Il démontre une nouvelle fois (s'il le fallait) la déconnexion de nos décideurs, pour le meilleur et surtout le pire, avec les besoins des français, que ce soit à court ou long-terme. Investissez dans des projets qui bénéficient concrètement au plus grand nombre. Dans le contexte des crises économiques, écologiques de démographies que la France connaît, on a désespérément besoin de transports en commun fonctionnels et accessibles (financièrement et physiquement), tout le contraire de ce qui est brillamment proposé ici. Merci!	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport
@177		E-registre	19/11/2023 10h11	Gachis de ressources communs pour le bien d'une minorité	Nous avons besoin d'une meilleurs infrastructures de transport pour tous, pas d'un gachis monumental énergétique, visuels et sonores pour les plus privilégiés.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore, nuisance sonore, pollution visuelle, ségrégation sociale

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@178		E-registre	19/11/2023 10h11	Taxis volants Paris	Une totale hérésie technique et écologique. Les survols de Paris et de la proche banlieue très habités sont extrêmement dangereux et polluants et devraient être totalement interdits, y compris pour les avions. De plus :- ce ne sont pas des sociétés françaises qui bénéficieraient de ce projet, - ce projet ne concerne que quelques nantis privilégiés, le budget serait plus utile pour le développement et l'amélioration des transports en commun existants	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@179		E-registre	19/11/2023 18h11	Ce projet n'est pas expérimental c'est un projet orgueilleux	Même s'il est important de chercher à innover et à développer des alternatives à l'hélicoptère thermique, il est totalement absurde de venir rajouter un moyen non performant pour relier l'héliport au quai d'Austerlitz. Il faut 25 minutes pour parcourir ce trajet à vélo ! sans bruit. sans pollution. sans danger pour les autres avec un effet bénéfique pour la santé. Gardons ces moyens aériens, une fois qu'ils auront démontré leur fiabilité et seront aptes au transports de blessés, Pour des trajets impossibles à faire rapidement par des moyens terrestres : secours en montagne ou en mer etc. À Vanves où j'habite ainsi que mes enfants et petits enfants, nous supportons déjà les hélicos de l'héliport de la Porte de Sèvres merci de ne pas en rajouter.	-	Elu / collectivité	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, risque sécuritaire
@180		E-registre	19/11/2023 18h11	Vertiport Austerlitz	Clairement contraire à l'intérêt général. Autant on pourrait saluer l'utilisation d'engins électriques du type envisagé pour une aide d'urgence, autant le développement de cette activité au profit de quelques privilégiés nantis et au détriment de tous les survolés est choquant. Qu'en est-il de la sécurité ? Partage de l'espace aérien, règles de vol, mais également utilisation possible multipliée pour de mauvaises raisons, attentat par exemple. Qu'en est-il de la liaison avec l'aérodrome de St-Cyr où un Vertiport vient d'être installé ? Le circuit de Paris à St-Cyr survolerait la base militaire 107 de Villacoublay. Lorsque la base est fermée, c'est Orly qui gère le survol. Orly va-t-il pouvoir garantir le caractère inoffensif de ces vols au dessus de la base ? Une idée du nombre de personnes impactées au regard du nombre de personnes bénéficiaires ??? !!!	-	Particulier	Défavorable	risque sécuritaire, ségrégation sociale
@181		E-registre	19/11/2023 20h11	Non aux gadgets inutiles !	Même s'il est important de chercher à innover et à développer des alternatives à l'hélicoptère thermique, il est totalement absurde de venir rajouter un moyen non performant pour relier l'héliport au quai d'Austerlitz. Il faut 25 minutes pour parcourir ce trajet à vélo ! Sans bruit, sans pollution, sans danger pour les autres avec un effet bénéfique pour la santé. Gardons ces moyens aériens, une fois qu'ils auront démontré leur fiabilité et seront aptes au transports de blessés, pour des trajets impossibles à faire rapidement par des moyens terrestres : secours en montagne ou en mer... À Boulogne-Billancourt où j'habite avec ma famille, nous supportons déjà les hélicoptères de l'héliport de la Porte de Sèvres, merci de ne pas en rajouter !	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore
@182		E-registre	19/11/2023 21h11	non merci	Pas besoin de ces nuisances qui serviront qu'un petit nombre. Ou est la logique écologique ? Bref, rien ne va dans ce projet.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@183		E-registre	20/11/2023 10h11	Un projet pour ... hier	Avec ce projet de transport par "taxis volants", on se croirait dans Jules Verne décrivant Paris en l'an 2000. Le problème est que la situation a changé depuis qu'on sait que le changement climatique en cours aura des conséquences dont, apparemment, l'aéroport de Paris et ses futurs clients n'ont pas pris conscience. Le résultat de la mise en service de ces "taxis volants" sera qu'on pensera que les "riches" se fichent complètement de polluer l'environnement pourvu qu'ils puissent aller vite et aussi pourvu qu'ils ne soient pas "mélangés" avec "le peuple".	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, ségrégation sociale
@184		E-registre	20/11/2023 10h11	Gâchis d'argent public pour des hélicoptères	Bonjour, Je souhaite exprimer ma profonde préoccupation et mon opposition à cette initiative, estimant qu'elle ne va pas dans le sens des accords de Paris et qu'elle comporte des implications financières importantes pour le contribuable tout en ne bénéficiant qu'à une minorité. Cordialement.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, ségrégation sociale
@185		E-registre	20/11/2023 11h11	Faites cette expérimentation ailleurs	Ces engins ne présentent aucune garantie de sécurité, ils n'ont pas encore réussi les tests de certification. Il y a une trop grande grande précipitation. Entre Le Bourget et Roissy, ou entre St Cyr et Issy, il y a un excellent mode de transport : l'autoroute. Pour ceux qui répugnent au transport terrestre : l'hélicoptère, éprouvé depuis 100 ans... La ville de Paris est interdite de survol à basse altitude. Pourquoi ces engins volants bénéficieraient d'un passe-droit ? Il est plus approprié de continuer à expérimenter ce type d'aéronef autour de Pontoise. Les investisseurs qui comptaient sur la pub des JO doivent être raisonnables.	-	Particulier	Défavorable	risque sécuritaire
@186		E-registre	20/11/2023 12h11	Initiative intéressante	Ce test me semble intéressant pour comprendre les capacités et les limites des e-VTOL qui seront peu être un jour une alternative aux hélicoptères, beaucoup moins polluants.	-	Particulier	Favorable	filière aviation décarbonée, expérimentation utile
@187		E-registre	20/11/2023 12h11	Taxi volant dans Paris et Banlieue	Bonjour, Circuler dans Paris, sa banlieue, aller aux aéroports tout en respectant des horaires est devenu impossible suite à des dérives en matière de travaux et d'infrastructures maintenant inadaptées. Lors des JO, les athlètes devront arriver à l'heure à leur compétition, ce qui avec les voies fermées et la circulation se révélera difficile voire impossible. Nous ne passerons pas alors pour de bons organisateurs. Alors qu'avec ces taxis volants le timing des compétitions pourrait être respecté. Avoir cette expérience de taxis volants dans Paris lors des JO est également une chance, car c'est une vitrine technologique pour notre pays. Un jour les taxis volants seront répandus à travers le monde, alors autant être les premiers et se positionner sur ce créneau industriel qui peut générer nombre d'emplois. Enfin, pourquoi ne pas autoriser les taxis volants uniquement pendant les jeux, vérifier ensuite la viabilité de l'expérience et en faire le bilan, avant de décider son arrêt ou autoriser son implantation définitive, Patrick Ribemont LES ANNEES LASER	-	Autre	Favorable	filière aviation décarbonée, expérimentation utile, vitrine technologique
@188		E-registre	20/11/2023 12h11	Projet climaticide et socialement inequitable	J'aimerais comprendre comment un tel projet qui servira une petite minorité de privilégiés au détriment de la préservation d'un environnement commun peut être envisagé avec de l'argent public.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, ségrégation sociale
@189		E-registre	20/11/2023 13h11	Avis négatif relatif au vertiport experimental	Il semble que ce projet ne prend pas en compte l'urgence climatique ni les frustrations sociales en cours. Même en tant que projet expérimental, ça t-on maintenant encombrer le ciel en créant des routes aériennes ? Quitte à expérimenter, au lieu d'expérimenter un moyen de transport individuel, couteux polluant ne devrions nous pas nous concentrer sur l'amélioration de moyens de transports collectifs ? Histoire de décongestionner les métros les bus les RER et les routes ? Si il y a trop de circulation et d'embouteillages, peut-être que d'investir dans les transports collectifs serait la véritable solution, ce qui a été étudié encore et encore : ex : https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S1077291X22002168 Ceci semble un gadget promotionnel qui ne restera dans les annales que pour avoir été si peu réceptif aux enjeux de notre époque. Les dégâts climatiques nous font gagner des degrés en canicules et forêts chaque jour et chaque année, et on en est encore à cibler un confort individuel aux dépens du bien collectif ??	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, ségrégation sociale
E190		E-mail	20/11/2023 13h11	Arrêté préfectoral n°75-2023-10-06-00004	Monsieur le Commissaire Enquêteur, Par le présent courriel, je vous informe être en totale opposition avec ce projet de "vertiport expérimental", lequel s'inscrit à rebours des efforts de sobriété énérgétique qui s'impose à notre société. En outre, le projet, aussi inutile que dangereux, constitue par nature, un nouvel élément radical de clivage social. Marceau PANN6 rue Jean du Bellay 75004 PARIS	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@191		E-registre	20/11/2023 13h11	Il faut savoir reculer sur une idée datée	Je suis favorable à l'innovation et au déploiement de solutions aéronautiques avancées mais pas celle-ci. Il ne s'agit pas de savoir si cela bénéficiera uniquement aux plus riches ou non. C'est n'est pas le problème. D'un point de vue environnemental ça n'a aucun sens. Le bruit, les consommations amont et aval de ces drones... Si le président nous a dit qu'il était impossible de savoir avant qu'il y avait un réchauffement climatique. Maintenant nous le savons, agissons ! D'un point de vue humain : Pourquoi plusieurs centaines de vols à 150m d'altitude sans parler de risques de collision pourquoi imposer des nuisances sonores aux riverains ? L'espérance de vie en bonne santé en IdF n'est-elle pas assez faible ? Le bruit étant une valeur importante de cette variable : https://www.europe1.fr/culture/bruitparif-des-franciliens-perdent-jusqua-trois-ans-desperance-de-vie-a-cause-de-la-pollution-sonore-3854729 D'un point de vue économique : Comment imaginer lancer un nouveau moyen de transport, à l'occasion des JO 2024 qui doivent faire rayonner la France et la Capitale avec une entreprise allemande... Cela n'a aucun sens ! Développons l'emploi en France. Le groupe ADP à fort à faire pour l'accueil des touristes tout comme la RATP et la SNCF : Innovons sur l'accueil et l'information du public il y a beaucoup à faire avec ces fonds. D'un point de vue de cohérence : Il n'y a plus de vol si un trajet en train peut se faire en moins de 2h30 en France... Cela doit aussi fonctionner pour ces lignes. Quitte à déployer des véhicules nouveaux : Développons la modernité avec les taxi sur la Seine par exemple. Les SeaBubbles sont français, fonctionnent et sont beaucoup plus sains ! Si cette enquête publique doit être utile et je suis certain qu'elle le sera. Il faut réaliser qu'une très bonne idée qui remonte à des ouvrages du XXe siècle n'en est plus forcément une des décennies plus tard.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, nuisance sonore
@192		E-registre	20/11/2023 14h11	Je suis curieux de voir comment cette innovation va permettre de résoudre des problèmes de mobilité dans l'avenir	Je suis curieux de voir comment cette innovation va permettre de résoudre des problèmes de mobilité dans l'avenir	-	Particulier	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@193		E-registre	20/11/2023 15h11	Encore un projet écocidaire pour les riches	Quatre fois non (au moins) : 1- Un projet climaticide : ces engins consomment près de 190 kWh aux 100 km, soit deux à trois fois plus qu'une voiture à moteur thermique. Quelle absurdité à l'heure de la sobriété énergétique et de la crise environnementale.2- Un projet dangereux : quelle sécurité contre le risque criminel ou le simple risque de panne d'engins traversants le ciel de zones densément habitées ?3- Une pollution sonore et visuelle pour les riverains : jusqu'à trois décollages-atterrissages par heure sur une plage horaire de 10 heures par jour durant la phase d'expérimentation de 8 mois... à chaque fois 65 décibels selon les tests... Beaucoup trop en zone habitée.4- Un projet inégalitaire : à l'heure où il est urgent de développer les transports en commun pour tous, voici un nouveau projet pour les plus riches encore une fois en partie financé par l'argent du contribuable puisque la région IDF et l'Etat veulent investir... L'argent public doit aller à l'intérêt général ! Soyons sérieux... Même le maire LR du 15ème arrondissement de Paris souhaite obtenir la fermeture de l'héliport d'Issy-les-Moulineaux.Ce projet ne sera capable que d'une chose : susciter un rejet massif de la population.	-	Particulier	Défavorable	transport écoproduit, nuisance sonore, pollution visuelle, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@194		E-registre	20/11/2023 15h11	Projet d'hélicoptères urbains	Opposition totale : pollutions sonore et gazeuse, mocheté des appareils, dénaturation du paysage. Allez faire un tour à Sao Paulo (Brésil) pour vous rendre compte du désastre.	-	Particulier	Défavorable	
@195		E-registre	20/11/2023 16h11	Pour une Europe leader en matière d'aviation décarbonnée	Je n'ai pas pu être présent à la réunion publique mais je soutiens pleinement l'expérimentation des eVTOL, car je crois fermement en l'importance de l'innovation. En embrassant cette nouvelle technologie, la France pourrait devenir le premier pays au monde à entreprendre un test grandeur nature, ouvrant ainsi la voie à de nouvelles avancées dans le domaine du transport aérien décarbonné. Encourager de telles initiatives témoigne de notre engagement envers l'exploration de solutions novatrices pour l'avenir de la mobilité.	-	Particulier	Favorable	filiale aviation décarbonnée, Avance pour la France
@196		E-registre	20/11/2023 18h11	Avis sur vertiport	Alors qu'un certain nombre de communes et villes prennent des décisions pour limiter les nuisances dues aux hélicoptères (fréquence, bruits...) et que le gouvernement et la région incitent les particuliers et les entreprises à la sobriété dans leur quotidien. La mise en place, ne serait-ce qu'expérimentale de ce héliport, est une aération totale, en mâchant mes mots.	-	Particulier	Défavorable	
@197		E-registre	20/11/2023 22h11	Effet collatéral indésirable	Bonsoir, L'un des effets recherchés de ce projet sera d'accroître les opportunités de transport aérien de courte distance en Ile-de-France et l'accessibilité de l'héliport d'Issy-les-Moulineaux. L'un des effets induits indésirables sera une attractivité renforcée du transport en hélicoptère depuis/vers l'héliport d'Issy-les-Moulineaux, et donc un accroissement non estimé mais certain du trafic hélicoptère depuis/vers cet héliport d'Issy-les-Moulineaux. Demeurant à St-Cloud, sous l'un des couloirs aériens de l'héliport d'Issy-les-Moulineaux, je suis déjà à ce jour dérangé par les va-et-viens des hélicoptères au-dessus de mon appartement. Je ne souhaite donc en aucun cas favoriser un accroissement de ce trafic. Cordialement	-	Particulier	Défavorable	
@198		E-registre	20/11/2023 22h11	Vertiport expérimental - Quai d'Austerlitz	Bonjour, Je souhaite apporter mes remarques concernant cette expérimentation du Vertiport expérimental au Quai d'Austerlitz. Je suis non seulement absolument opposée à cette expérimentation au Quai d'Austerlitz même, mais également au principe même des taxis volants dans Paris. Paris est déjà une ville bruyante, agitée, où les seuls endroits dans lesquels on peut éventuellement un peu se ressourcer sont les appartements (à condition qu'ils soient sur cour). Même si ces taxis volants sont électriques, ils constitueront quand même une nuisance. - La première nuisance est acoustique. Ces taxis passeront dans le ciel, ce qui signifie à des distances plus proches des appartements situés aux étages des immeubles que les voitures dans les rues au bas des immeubles dont on entend pourtant déjà de nos fenêtres les bruits de moteurs et les klaxons incessants (ceux-ci étant pourtant supposés interdits en ville...). Il est indiqué qu'ils sont 4 fois moins bruyant qu'un hélicoptère. Ce n'est guère rassurant, sachant qu'un hélicoptère est extrêmement bruyant. C'est comme si l'on nous disait qu'un berger allemand qui mord cause des blessures moins graves que celles d'un Pit Bull... De plus, les immeubles à proximité des vertiports auraient encore plus de nuisances sonores compte tenu qu'un décollage et qu'un atterrissage sont toujours plus bruyants que les vols mêmes. - La seconde nuisance est visuelle. Le ciel parisien serait sans cesse encombré de machines volantes passant au-dessus du fleuve, devant les immeubles et les monuments. Beau Paris, où t'envolerais-tu (c'est le cas de le dire...) ? - La troisième nuisance est plus qu'une nuisance, c'est un danger. En cas d'accident, ces taxis s'écraseraient sur les personnes. Les voitures sont déjà des dangers à Paris car les limites de vitesse ne sont pas toujours respectées. Les trottinettes de location ont été interdites dans Paris car elles étaient cause de nuisance sur la voirie et de danger pour les piétons. Et voilà qu'après cette interdiction, des véhicules potentiellement encore plus dangereux que les trottinettes seraient soumis à l'expérimentation ? Et pour quelle partie de la population ? Celle qui pourrait payer une course dont le prix dépasserait 100 euros. Cette expérimentation est anti-écologique dans le sens le plus large du terme (qualité de l'air, qualité acoustique de l'environnement, souci d'équité entre les citoyens). Les investissements destinés à la ville de Paris feraient mieux de se concentrer sur des actions bénéfiques à l'ensemble de la population (augmentation du nombre de pistes cyclables, des logements à un prix plus abordable, assainis et écologiques, par exemple).	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport écoproduit, nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@199		E-registre	20/11/2023 23h11	Encore un projet hors-sol	Bonjour, quel est l'intérêt pour les franciliens de ce projet de riches ? Une nuisance de plus dans le ciel parisien, alors que l'on n'arrive même pas à gérer la circulation anarchique des vélos et deux-roues de plus en plus incapables de prévenir de leur arrivée dans votre dos... quand vous ne vous faites pas insulter parce que vous êtes au milieu. Alors que beaucoup de français n'arrivent pas à se chauffer correctement, que des municipalités se voient contraintes de supprimer des éclairages pourtant essentiels, on invente de nouveaux appareils qui nécessitent de l'électricité, sont potentiellement dangereux, polluants, et qui vont à nouveau envahir un paysage déjà chargé. Tout est écoeurant dans ce projet réservé à toujours la même minorité triomphante et vaine. Occupez-vous plutôt de la prolifération des sans-abris, et des malades du crack qui nous pourrissent déjà bien assez la vie, merci.	-	Particulier	Défavorable	filiale aviation décarbonnée, nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@200		E-registre	21/11/2023 09h11	ADP. Vertipol expérimental. Quai d'Austerlitz. Paris 13	Les Jeux Olympiques sont une occasion unique de tester l'efficacité d'un héliport sur la Seine, tout en renforçant l'image de Paris vis à vis des visiteurs d'exception que les Jeux attireront et donc son attractivité économique. Avis favorable.	-	Particulier	Favorable	vitrine technologique
@201		E-registre	21/11/2023 09h11	En faveur du VERTIPORT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ - PARIS 13	Je pense que cette initiative est une belle occasion de faire briller la France en étant présent pour l'aviation électrique. On devrait mettre en place ces expérimentations pour voir ce que cela donne. Je pense que le fait que ce soit silencieux et électrique sont de très bons arguments /	-	Particulier	Favorable	filiale aviation décarbonnée
@202		E-registre	21/11/2023 10h11	Un pas vers la décarbonation de l'aérien	Il me semble indispensable de pouvoir tester de nouveaux moyens de mobilité décarbonnés afin de limiter l'impact environnemental des déplacements. Les cas d'usage sanitaires sont nombreux et seraient d'utilité publique.	-	Particulier	Favorable	filiale aviation décarbonnée, transports sanitaires
@203		E-registre	21/11/2023 10h11	Soutien au projet	Ce projet de vertiport et plus largement du déploiement de ce nouveau mode de transport est une opportunité extraordinaire pour Paris, et la France, de démontrer que l'innovation et la recherche de solution durable sont au cœur de nos préoccupations. Cette première mondiale doit illustrer notre leadership sur ces sujets et rendra les parisiens et les français fiers !	-	Particulier	Favorable	vitrine technologique
@204		E-registre	21/11/2023 10h11	Utile pour la décongestion du trafic parisien	Bonjour, J'aime beaucoup ce projet car il permettra selon de moi de désengorger le trafic routier parisien qui devient très compliqué. Les tarifs évoqués ne me semblent pas choquant lorsque l'on considère le gain de temps. Merci.	-	Particulier	Favorable	décongestion trafic
@205		E-registre	21/11/2023 11h11	Feedback vertiport	Cela me paraît être une bonne idée à tester afin de faciliter la décongestion de Paris, pour les personnes qui arrivent en train ou en voiture. Cela pourrait être une solution complémentaire et futuriste.	-	Particulier	Favorable	décongestion trafic
@206		E-registre	21/11/2023 14h11	Avis sur Vertiport de Paris Austerlitz	Un projet extrêmement intéressant pour le futur de la mobilité aérienne urbaine. L'enjeu long terme me semble très pertinent sur le plan sanitaire et environnemental (électrification des liaisons hélicoptère), mais aussi pour le positionnement de Paris ainsi que de la France comme pionnier de projets innovants et de ce que cela implique sur les réglementations qui en découlent. Hâte de voir ce que cela va donner !	-	Particulier	Favorable	vitrine technologique
@207		E-registre	21/11/2023 15h11	Soutien au projet de Vertiport Experimental	Je comprend les critiques qui sont adressées au projet comme le fait que créer un taxi volant pour les riches ne sert à rien. Cependant, je pense que cela constitue une mauvaise compréhension du projet. L'objectif présenté par l'Aéroport de Paris n'est pas de développer un business model à base de Taxi volant, mais de faire une première entrée de l'aviation décarbonnée dans le cadre législatif Français et Européen. Cela constitue une première étape primordiale et nécessaire afin de continuer à développer l'aviation décarbonnée pour à terme mettre en service des plus gros appareils électriques capable de remplacer des avions. De plus, l'utilité pour les services de secours est pour moi d'une réelle importance étant donné la complexité de faire atterrir un hélicoptère dans une ville dense comme Paris. En tant que Parisiens, je soutiens donc cette initiative qui mettra en avant l'expertise et la volonté française en matière d'aviation décarbonnée.	-	Particulier	Favorable	filiale aviation décarbonnée, transports sanitaires, vitrine technologique

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@208		E-registre	21/11/2023 16h11	Avis défavorable aux Taxis volants	En tant que citoyen Francilien, mes inquiétudes face au projet d'expérimentation de taxis volants sur la Seine sont profondes. Tout d'abord, les réserves de l'Autorité environnementale concernant l'incomplétude de l'étude d'impact soulèvent des préoccupations sérieuses. Les conséquences acoustiques, la consommation énergétique élevée, les émissions de gaz à effet de serre, et les risques pour la sécurité m'inquiètent quant à l'impact réel de ces taxis volants qui bénéficierons au final à un très petit nombre de personnes. De plus, l'avis négatif des élus parisiens lors de l'évaluation environnementale met en lumière le caractère "absurde" et "inutile" du projet. La potentielle aberration écologique, les coûts élevés pour les utilisateurs et les possibles conséquences sociales négatives renforcent mes préoccupations. Il est crucial de considérer les alternatives plus durables et accessibles pour l'ensemble de la population. On peut en effet mettre en avant le but avoué de réduire les émissions de CO2 par ce type de moyen de locomotion mais ils me semblent qu'ils ne pourront jamais remplacer complètement les moyens de transport actuelle et cela ne fera que favoriser les pollutions visuelles et sonores de la ville avec ces engins ! Enfin, le manque de concertation avec les communes limitrophes est une source majeure d'inquiétude. En tant qu'élu, je considère inacceptable le fait que ces communes n'aient pas été informées en amont du projet et soient exclues de l'enquête publique. Cela soulève des questions sur la transparence et la véritable prise en compte des populations impactées. En résumé, mes craintes se concentrent sur les impacts environnementaux, les implications éthiques et sociales, ainsi que sur la nécessité d'une consultation approfondie avec toutes les parties concernées. Bien cordialement, M. Prokosch	-	Elu / collectivité	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, pollution visuelle, ségrégation sociale
@209		E-registre	21/11/2023 19h11	CONTRE LES HELICOPTERES	Les riverains de l'héliport d'Issy les Moulineaux subissent déjà de lourdes nuisances liées au trafic des hélicoptères. Les hélicoptères électriques ne viendront pas remplacer les hélicoptères thermiques, mais s'ajouter au trafic déjà très dense. Même si les nuisances sonores sont moins importantes, ce sera toujours des nuisances en plus. En quoi ce projet contribue-t-il à l'intérêt général, si ce n'est de faire plaisir à quelques touristes et hommes d'affaires pressés, au détriment de milliers de riverains ? Donc : OUI à la réduction du trafic de l'héliport au strict nécessaire (vol de secours à la personne, vols des forces de l'ordre) NON à toute activité de vol commercial et touristique, électrique ou thermique.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, ségrégation sociale
@210		E-registre	21/11/2023 20h11	Soutien au lancement des taxis volants	L'idée de lancer des taxis hélicoptère volants électriques à Paris est une initiative intrigante qui contribuerait forcément à mettre la France en lumière sur la scène technologique mondiale. Il est important de considérer que c'est une expérimentation qui permettra d'évaluer de manière concrète l'efficacité de ces taxis volants électriques, ainsi que leur impact sur la vie quotidienne à Paris et sur l'environnement. Cela offre une opportunité pour ajuster et améliorer cette technologie en fonction des retours, visant ainsi à une intégration plus harmonieuse et durable dans la ville. L'aspect silencieux et électrique de ces taxis hélicoptères est prometteur et offre un aperçu du potentiel de l'aviation électrique pour l'avenir. Cela pourrait marquer le début concret d'une ère plus respectueuse de l'environnement dans le domaine de l'aviation, dans lequel les développements sont encore en cours et pas encore disponibles au plus grand nombre. Soutenir le développement de nouvelles formes de mobilité comme ces taxis volants est crucial pour encourager l'innovation dans le secteur des transports de manière générale. Ce type d'initiative contribue à repousser les limites de l'aviation, non seulement en termes de durabilité et d'impact environnemental, mais aussi en ouvrant de nouvelles possibilités pour les déplacements urbains.	-	Particulier	Favorable	filière aviation décarbonée, expérimentation utile, vitrine technologique
@211		E-registre	21/11/2023 20h11	E-VTOL	La création et l'expérimentation des e-VTOL par ADP est projet français ambitieux. S'il peut être difficile d'en voir un usage direct et quotidien pour le moment, il est déjà intéressant d'expérimenter ce genre de drones électriques qui permettent le transport de personnes. Tester ces vols, notamment lors des JO, peut permettre d'envisager de nouvelles fonctionnalités pour ces objets. La technologie utilisée pourra également être réutilisée pour d'autres projets dans les transports. C'est important de tester et d'envisager de nouveaux modes de transport décarbonisés et ces e-VTOL peuvent représenter l'avenir à ce niveau.	-	Particulier	Favorable	transports sanitaires
@212		E-registre	22/11/2023 11h11	Vertiport expérimental au Quai d'Austerlitz Paris - Avis négatif	Bonjour, Je prends connaissance avec colère et désespérance de ce projet de vertiport expérimental au Quai d'Austerlitz. Je suis absolument contre ce projet. J'habite à proximité et je souffre déjà quotidiennement, malgré les double-vitrages de mon appartement, des bruits de klaxons incessants des chauffeurs de taxi qui accèdent à la Gare de Lyon, de l'agitation quotidienne (véhiculée) de la rue bien que je sois au 4ème étage et dans le bâtiment le plus éloigné de la rue (mais vers laquelle mes fenêtres sont malheureusement orientées). Alors, ajouter à ce chaos de circulation la présence de véhicules volants, plus près de mes fenêtres donc, serait insupportable, ajouterait des nuisances non seulement sonores, mais visuelles, sans compter qu'il serait difficile de se sentir en sécurité avec des véhicules au-dessus de sa tête si un tel moyen de locomotion venait à se développer. Paris deviendrait invivable. Être piéton est déjà souvent une épreuve. Nous avons pu obtenir la suppression des trotinettes de location et les trottoirs sont redevenus lieux destinés aux piétons et moins encombrés. Pourquoi ajouter un mode de locomotion qui de plus ne profitera, si j'ai bien lu les tarifs prohibitifs, qu'à une poignée d'individus qui perturberont le quotidien d'un grand nombre de gens ? Très démocratique... J'ose espérer que cette consultation des citoyens ne finira d'ailleurs pas dans un recoin archivé et que la voix des habitants de Paris sera entendue. Nous sommes les premiers concernés et un referendum devrait être organisé comme cela a été le cas pour les locations de trotinettes. Quand cherchera-t-on à améliorer la vie des Parisiens au lieu de la rendre toujours plus difficile ?	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@213		E-registre	22/11/2023 12h11	Avis Vertiport expérimental	Il s'agit d'une avancée intéressante dans le domaine de la mobilité urbaine. Les vertiports, qui servent de plates-formes d'atterrissage pour les véhicules à décollage et atterrissage vertical, tels que les drones ou les taxis aériens, peuvent être considérés comme une solution innovante pour relever les défis de la circulation urbaine. Cela pourrait offrir divers avantages, tels que la réduction des embouteillages, la diminution de la pollution atmosphérique et sonore, ainsi que la création de nouvelles opportunités économiques. Cependant, il est essentiel de prendre en compte les aspects liés à la sécurité, la régulation, et les impacts environnementaux potentiels.	-	Particulier	Favorable avec réserve(s)	décongestion trafic, filière aviation décarbonée, nuisance sonore, risque sécuritaire
@214		E-registre	22/11/2023 15h11	LE PROJET PORTE ATTEINTE A LA SERVITUDE DE MARCHE-PIED DU QUAI D'AUSTERLITZ	Comme indiqué dans les annexes du PLU de Paris, une servitude de marche-pied grève les quais bas de la rive gauche de la Seine. Créée par l'ordonnance des eaux et forêts de 1669, la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, a étendu le périmètre de la servitude par l'affirmation d'un principe de continuité du cheminement. Or, le trafic généré par la création de l'hélistation va manifestement porter atteinte au bon usage de ce cheminement en raison des nuisances acoustiques qu'il génère pour les piétons. On peut raisonnablement douter de l'intérêt général du projet, qui intéresse quelques uns, au regard de l'intérêt d'assurer une continuité de la promenade sur les quais de Seine, qui intéresse les Parisiens et l'ensemble des touristes. Voir le rapport n° 010676-02 établi pour le CGEDD par Brigitte ARNOULD, Jean-Marie-BERTHET et Alexis DELAUNAY (coordonnateur) : https://www.vie-publique.fr/rapport/37011-servitude-de-marchepied-situation-generale	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, ségrégation sociale
@215		E-registre	22/11/2023 17h11	absolument et définitivement contre	Ce projet est un non sens écologique et en sus va nuire à la santé des habitants par une pollution sonore. Ces modes de transport VIP ne sont pas d'un intérêt général.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@216		E-registre	22/11/2023 18h11	ADP vertiport	Non aux taxis volants, quelque doit le tarif. Mettez ce budget dans l'amélioration des transports en commun !	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport
@217		E-registre	22/11/2023 18h11	Avis défavorable	A l'heure de la sobriété énergétique et des investissements massifs réalisés dans les transports en communs reliant les aéroports, il n'est pas pensable de mettre en avant et faire voir le jour à des projets dystopiques comme celui-ci pour satisfaire des caprices d'enfants trop gâtés. Il faut au contraire, garder les pieds sur Terre et en prendre soin.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, ségrégation sociale
E218		E-mail	23/11/2023 04h11	Avis négatif	Bonjour Je m'oppose à ce projet. Existe-t-il un bulletin de vote pour enregistrer cet avis négatif ? Cordialement Etienne Boucharlat 58 boulevard saint MARCEL 75005	-	Particulier	Défavorable	

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@219		E-registre	23/11/2023 09h11	quelques remarques sur le projet du vertiport par l'Institut Français de la mode	l'Institut Français de la Mode est une école de mode , établissement d'enseignement supérieur à but non lucratif et reconnu par l'État ,regroupant 1300 étudiants venant de 78 pays . Notre école forme à tous les métiers de la mode , formation technique, formation artistique et formation management. L'IFM est situé au 34 Quai d'Austerlitz à aplomb exact de l'endroit prévu pour le projet du Vertiport. Ce projet a été initié il y a de nombreux mois et à aucun moment ses promoteurs n'ont jugé bon de nous consulter , ni ne se sont posés la question des nuisances que cela pouvait apporter pour une école . Des tests d'impact sonore ont été réalisés sur une partie du bâtiment et démontrent une gêne sensible surtout pour les salles de cours situées juste au dessus du vertiport. Mais il est très difficile à la fois d'interpréter les résultats de ces études (nous ne sommes pas acousticiens) , menées en toute discrétion et basées sur des "bruits théoriques et reconstitués" . Au delà de l'impact sonore qui va à chaque décollage perturber la concentration des enseignements situés dans toutes les salles de classe situées coté Seine, la nuisance visuelle va également à chaque décollage , déconcentrer les élèves trop tentés de regarder les hélicoptères décoller. l'IFM est le bâtiment le plus avancé sur tous les quais de Seine à Paris . Or pour des raisons inexplicables sur les kilomètres de berges disponibles à Paris , c'est l'endroit le plus exposé et qui plus est une école qui est choisit comme lieu d'implantation sans que cela ne perturbe les initiateurs du projet.Des contacts ont eu lieu à ma demande avec ADP qui a entendu nos remarques, s'est excusé pour le manque de concertation et de prise en considération de la spécificité de l'IFM mais nous a expliqué que rien ne pouvait être fait pour déplacer géographiquement le projet (même de 50 mètres devant un bâtiment qui jouxte le notre et qui est vide!) sans pouvoir nous donner de raisons ni sur ce choix d'emplacement , ni sur l'impossibilité de le bouger ne serait ce que de quelques mètres .Des mesures correctrices des effets sonores en terme de nouvelles mesures d'impact nous ont été proposées sans que cela ne soit très concret à ce stade , de nouvelles mesures de l'impact sonore seront réalisées, mais le résultat sera toujours celui d'une perturbation d'un lieu d'enseignement qui nécessite par nature du calme pour favoriser la concentration des étudiants. On nous a demandé de favoriser cette expérimentation au nom je cite "de l'intérêt général" considérant probablement que le transport en taxi hélicoptère privé était d' un intérêt général supérieur à celui de l'enseignement . Je laisse chacun libre d'apprécier sa conception de l'intérêt général. Sans nous prononcer sur la pertinence de ce projet , nous demandons à ce que l'implantation initialement prévue puisse être déplacée pour tenir compte de la proximité immédiate d'une école sur le lieu de cette expérimentation. Il nous semble très étrange que malgré les réserves de l'autorité environnementale, l'opposition du conseil de Paris, ce projet puisse faire fi de toutes ces remarques et notamment celle d'un établissement d'enseignement dont la mission est la transmission dans des conditions de calme et de sérénité qui la rende possible.	-	Partenaire socio-éco / organisation professionnelle	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	nuisance sonore, pollution visuelle
@220		E-registre	23/11/2023 09h11	Une idée stupide.	Pollution visuelle, sonore et pollution tout court, ce projet est une aberration en tout point de vue. Tout ça pour qu'une poignée de personne assez fortunée puisse se passer de prendre les transport en commun avec la plèbe d'Ile de France dans les bas fond du RER B, ou toiser les automobilistes avec un moyen de transport encore plus polluant.Je souhaite ardemment que ce projet ridicule ne voit jamais le jour.	-	Particulier	Défavorable	transport érogivore, nuisance sonore, pollution visuelle, ségrégation sociale
@221		E-registre	23/11/2023 12h11	projet vétoport quai d'Austerlitz	En complément de ma précédente contribution , je souhaitais préciser qu'au delà des nuisances sonores potentielles à l'intérieur de l'IFM , le bâtiment se trouve entouré de coursives , les platelages sur lesquels une partie de la vie étudiante se déroule surtout aux beaux jours et notamment à l'heure du déjeuner ou nos étudiants bénéficient de l'espace et des tables du wanderlust , situé à l'aplomb très précis de la barge. Pourront ils continuer à utiliser cet espace avec toute la sécurité nécessaire au delà du bruit évident à cet endroit notamment du fait de l'effet de souffle? Enfin ce projet va susciter de la curiosité donc un trafic supplémentaire de visiteurs déambulant sur le platelage. Or une grande partie de nos salles d'enseignement donnant sur le platelage sont vitrées et souvent ouvertes quand il fait chaud. Un trafic important de passage n'est pas de nature à favoriser la tranquillité et la concentration des étudiants.L'ensemble de ses composantes (sonores, visuelles, souffle, trafic...) doivent être prises en compte dans l'appréciation du projet sur une zone d'enseignement.	-	Partenaire socio-éco / organisation professionnelle	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	
@222		E-registre	23/11/2023 13h11	Vertiport expérimental, Quai d'Austerlitz	Bonjour,Je suis radicalement opposé à l'installation d'un "vertiport expérimental" quai d'Austerlitz. En effet, il me semble aberrant à l'heure de l'urgence climatique absolue d'"expérimenter" un mode de transport aussi érogivore qu'inégalitaire. S'agit-il de narguer les citoyen-ne-s qui, pauvres hères, marchent, prennent les transports en commun, leur vélo ou leur voiture - dont on nous dit qu'elle doit polluer moins, alors que la vieille bagnole diesel la plus polluante l'est toujours infiniment moins que tout appareil qui utilisera le "vertiport expérimental" ?L'installation d'un tel équipement serait une aberration écologique et sociétale, contre laquelle je me mobiliserai aux côtés des organisations écologistes et citoyennes.Sincèrement,Frédéric Bugada	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport érogivore, ségrégation sociale
@223		E-registre	23/11/2023 14h11	Opposition au projet de vertiport expérimental	Je souhaite témoigner de mon opposition au projet de vertiport expérimental.Le RER B, les futures lignes de métros du grand Paris et le CDG Express permettent d'assurer une liaison avec les aéroports de la région. Le projet de vertiport est un gadget qui n'oeuvre pas pour le bien commun. Sa faible capacité en nombre de voyageurs et son coût sont accablants. Est-ce qu'il s'agit d'assouvir des rêves de gosses des années 70 ? Le cas échéant, cette mise en oeuvre est égoïste pour les jeunes générations sur plusieurs plans.Sur le plan de la sécurité, ce n'est pas un projet viable pour une zone aussi densément peuplée. Les tests effectués en 2022 sur des aéronefs similaires n'ont pas été concluants par ailleurs.La pollution sonore est également problématique avec des émissions à 65 dB(A) minimum.Enfin, ce projet n'est pas compatible avec la sobriété énergétique puisqu'il s'agit d'un mode de déplacement très érogivore.	-	Particulier	Défavorable	transport érogivore, nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@224		E-registre	24/11/2023 14h11	contre	Pour dépenser l'argent public, penser au bien commun plutôt qu'au luxe de quelques uns, sans parler de l'aberration environnementale que ce projet représente	-	Particulier	Défavorable	transport érogivore
@225		E-registre	24/11/2023 16h11	Non aux taxis volants	Ce projet est une absurdité écologique. Il faut émettre moins de CO2, pas plus !	-	Particulier	Défavorable	transport érogivore
@226		E-registre	24/11/2023 17h11	Contre le projet de Vertiport	Bonjour,Je souhaite exprimer mon opposition au projet de Vertiport Expérimental.Je trouve indécent de qualifier de mode de transport un projet destiné aux plus riches qui souhaitent s'affranchir des solutions de transport existantes et déjà nombreuses pour plus de confort et au détriment de celui des autres.Il est inacceptable d'installer ce genre d'équipement qui va impacter négativement les résidents et les plaisanciers qui profitent des espaces publics sur les bords de Seine et bien sûr la faune locale qui subira nécessairement ces nuisances. Je réitère, ce projet est indécent, inutile et honteux.J'espère sincèrement qu'il n'aboutira pas.Il n'y a pas besoin de réfléchir longtemps pour comprendre à quel point le bénéfice (uniquement financier et pour les très riches) est extrêmement faible face au risque de nuisance.Cordialement,Marion	-	Particulier	Défavorable	transport érogivore, risque biodiversité, ségrégation sociale
@227		E-registre	24/11/2023 18h11	OPPOSITION AU PROJET DE VERTIPORT EXPERIMENTAL	Quelle idée saugrenue a germé dans la tête des décideurs... à l'heure de l'urgence climatique, où les pouvoirs publics nous ressassent qu'il faut moins consommer, qu'il faut être sobre, on voudrait utiliser un engin érogivore, qui plus est en test au risque de le voir s'écrouler sur nos têtes, alors que des lignes de bus, de métro, de RER, vont être à disposition, qu'une voie spéciale "bus/taxi/convois officiels" sur le périphérique... Au fou. Tout cela pour amuser la galerie et accorder le privilège à quelques nantis de ne pas fréquenter la France d'en bas... Ajoutons aux dépenses d'énergie, la pollution et les nuisances sonores.Le vélo est un excellent moyen de déplacement rapide, non-polluant, excellent pour la santé.	-	Particulier	Défavorable	transport érogivore, pollution de l'air, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@228		E-registre	24/11/2023 21h11	Remarque	Sujet très intéressant et important pour positionner Paris et la France sur les technologies de demain !	-	Particulier	Favorable	vitrine technologique
@229		E-registre	25/11/2023 08h11	JE SUIS POUR CE PROJET D'EXPERIMENTATION	Je suis POUR ce projet d'expérimentation. La mobilité aérienne urbaine est une démarche positive, tant sur le plan écologique, que pour le développement de notre paysAlors que Paris Freine, tous les autres pays avancent dans le domaine des UAM. Nous qui sommes temps sous l'emprise de l'écologie, nous devrions être le phare et les pilotes de tout ces genres de projet.	-	Partenaire socio-éco / organisation professionnelle	Favorable	filère aviation décarbonée
@230		E-registre	25/11/2023 08h11	Vertiport experimental	Je suis contre toute forme de taxi volant pour éviter les nuisances sonores. Je suis pourtant pilote amateurs de drone.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@231		E-registre	25/11/2023 08h11	Limiter ces vols au strict essentiel	Les documents d'étude montrent clairement deux points négatifs de ce mode de transport : ses nuisances sonores pour les riverains du périphérique (en particulier si les aéronefs dévient, même légèrement, de l'axe du périphérique), et sa consommation énergétique très élevée. Pour autant la lettre de l'APHP atteste que ce mode de déplacement peut avoir un intérêt pour les situations d'urgence (transport de malade ou d'organes), au même titre que l'hélicoptère. Ainsi, il semble raisonnable d'autoriser ce projet en le limitant aux transports sanitaires en lien avec la Salpêtrière ou Saint-Antoine. Toute modification de ce principe amenant à une augmentation significative du trafic ou le développement de nouveaux axes de transport devrait faire l'objet d'une nouvelle étude d'impact. Si aucun mécanisme juridique ne rend applicable le principe décrit dans les deux phrases ci-avant, alors le plus raisonnable est de ne pas réaliser ce projet, pour éviter un développement incontrôlé des vols et de leurs nuisances associées.	-	Particulier	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	transport érogivore, nuisance sonore, transports sanitaires
@232		E-registre	25/11/2023 09h11	Contre ce projet	Je suis contre ce projet de taxi volant.C'est un non-sens écologique, une source de nuisances supplémentaire, un risque majeur pour la sécurité des biens et des personnes.Son coût d'utilisation exclura les moins fortunés et en fera un autre marqueur de discrimination sociale. En outre le survol de Paris doit rester interdit aux appareils, qu'ils soient pilotés ou autonomes.	-	Particulier	Défavorable	transport érogivore, nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@233		E-registre	25/11/2023 09h11	JE SUIS POUR CE PROJET D'EXPERIMENTATION	Nous avons les ACTEURS pour développer la Filière AAM (Advanced Air Mobility) en France, que ce soit les Constructeurs, comme AFT (Ascendance Flight Technologies) ou EAC (Electric Aircraft Concept), les Infrastructures comme ADP et SKYPORTS (Région Parisienne) ou AIRNOVA (Région Nvelle Aquitaine), des Clusters Performants et Innovants (AEROSPACE VALLEY, SAFE ET SYSTEMATIC) pour construire une vraie FILIERE AAM en France et démontrer notre excellence dans ces nouveaux moyens de transport.Cette expérimentation est l'occasion unique de permettre à la France et à Paris de prendre la tête de la course à l'aviation décarbonée. Position de leader attirera sans aucun doute des capitaux, des industries, la création d'emplois et le retour de la France dans la compétition économique mondiale.Malheureusement, certains "Lobbies" Parisiens et Verts (ne parlons pas ici d'écologistes, car eux ne font pas de politique) crient encore contre une dépense d'énergie pour les plus riches, citant tous les inconvénients liés à l'exploitation des Evtol, sauf que, il ne s'agit pas ici d'une MISE EN PLACE d'une infrastructure, mais seulement d'une EXPERIMENTATION, justement pour pouvoir mieux évaluer l'impact de ces infrastructures !A ceux qui critique l'evtol comme étant "très bruyant", il faut savoir que ce projet est préparé déjà depuis 3 ans, et que des tests de nuisance sonores ont été réalisés par BruitParif en Mars 2022 sur l'aéroport de pontoise. résultat : de 60 db à 75db suivant l'altitude et le type de vol (atterrissage, décollage, vol de transition, vol stationnaire), ce qui représente 4 fois moins de bruit qu'un Hélicoptère à turbine, et surtout 100% de moins de pollution car zero CO2. Certains sont tellement obnubilés par le lobby écologiste qu'il déclament que les evtol à propulsion électrique dégagent des émanations de gaz à effet de serre ! comment peut-on lire de telles absurdités ? Quant à la pollution elle-même, serait-elle plus polluante que les embouteillages parisiens de véhicules roulant dans Paris à 30 km/h ? Le bruit urbain dans Paris est sans doute bien plus pire que celui d'un evtol : une oreille humaine est-elle capable de distinguer le bruit d'un eVTOL de celui du bruit ambiant des grands boulevards parisiens ou du périphérique ? D'autres critiquent la "dépense d'énergie inutile pour les plus riches" et comparent le taxi volant à une voiture, ce qui n'est pas du tout comparable : le besoin d'énergie pour sustentation n'est pas le même que pour le roulage au sol, à configuration poids/passager égal...Quant à ceux qui s'inquiètent du Trafic sur l'héliport d'Issy-les-moulineaux transformé en vertiport dans ce projet, la statistique qui a été donnée par un élu parisien au ministre des transports dernièrement pour 37 A/R par jour pour les evtol, cela est totalement faux : d'après une enquête de l'Aviation Civile, en fait, ce sera seulement 7 mouvements A/R par jour sur ce point. N'écoutez donc surtout pas ceux qui disent que le ciel parisiens "va être envahi par 60 vols d'evtol par jour" !!En conclusion, laissons leur chance aux eVTOL, durant ces quelques mois d'expérimentation. Ils pourront nous surprendre, et avec un peu de chance, tout comme la tour Eiffel en son temps devenir des icônes de Paris. Rappelez vous les débuts de l'Hélicoptère...Un acteur de la filière qui croit que le projet peut régler plus de problèmes qu'il n'en crée vraiment !	-	Partenaire socio-éco / organisation professionnelle	Favorable	filière aviation décarbonée, vitrine technologique
@234		E-registre	25/11/2023 10h11	Vertiport expérimental - Quai d'Austerlitz Paris - Opposition	Bonjour,Je prends connaissance avec colère et désespérance de ce projet de vertiport expérimental au Quai d'Austerlitz. Je suis absolument contre ce projet. J'habite à proximité et je souffre déjà quotidiennement, malgré les double-vitrages de mon appartement, des bruits de klaxons incessants des chauffeurs de taxi qui accèdent à la Gare de Lyon, de l'agitation quotidienne (véhiculée) de la rue bien que je sois au 4ème étage et dans le bâtiment le plus éloigné de la rue (mais vers laquelle mes fenêtres sont malheureusement orientées). Alors, ajouter à ce chaos de circulation la présence de véhicules volants, plus près de mes fenêtres donc, serait insupportable, ajouterait des nuisances non seulement sonores (quand on voit le bruit agaçant que font les drones, on se doute bien que ce sera pire avec des objets volants de même type, mais plus gros), mais visuelles, sans compter qu'il serait difficile de se sentir en sécurité avec des véhicules au-dessus de sa tête si un tel moyen de locomotion venait à se développer. Paris deviendrait invivable. Être piéton est déjà souvent une épreuve. Nous avons pu obtenir la suppression des trottoirs de location et les trottoirs sont redevenus des lieux destinés aux piétons et moins encombrés. Pourquoi ajouter un mode de locomotion qui de plus ne profitera, si j'ai bien lu les tarifs prohibitifs, qu'à une poignée d'individus qui perturberont le quotidien d'un grand nombre de gens ? Très démocratique... J'ose espérer que cette consultation des citoyens ne finira d'ailleurs pas dans un recoin archivé et que la voix des habitants de Paris sera entendue. Nous sommes les premiers concernés et un referendum devrait être organisé comme cela a été le cas pour les locations de trottoirs. Quand cherchera-t-on à améliorer la vie des Parisiens au lieu de la rendre toujours plus difficile ?	-	Particulier	Défavorable	
@235		E-registre	25/11/2023 11h11	Enquête eVolt	Moi je suis POUR, je dis OUI pour les tests à Paris. C'est l'avenir. Rien n'est rejeté dans l'air lors du déplacement, c'est pratique, rapide ! C'est l'avenir.Si ça peut réduire le nombre de voitures sur les routes c'est top.	-	Particulier	Favorable	
@236		E-registre	25/11/2023 13h11	Une mise en danger des populations	Je suis totalement contre, pour la bonne raison que n'importe quel terroriste pourra s'en emparer pour se jeter sur des édifices publics et provoquer des dégâts humains et matériels graves !	-	Particulier	Défavorable	risque sécuritaire
@237		E-registre	25/11/2023 16h11	Contre cette initiative	Le développement des eVTOL est un non-sens et un anachronisme à tous les points de vue. Ces aéronefs consomment 6 fois plus d'énergie qu'un véhicule terrestre et n'ont vocation à remplacer (décarboner) aucun des usages existants de l'aéronautique : il s'agit d'un moyen de voler supplémentaire, qui vient s'ajouter à tous les autres.Cette énergie et cet argent seraient bien mieux utilisés s'il était investi dans des mesures pour permettre aux personnes qui travaillent et vivent aujourd'hui grâce à l'aéronautique de se reconverter dans des domaines plus essentiels à l'avenir de tous. Par exemple, il existe aujourd'hui un différentiel de salaire de 20 à 40% entre un agent de la Direction générale de l'aviation civile et un agent de l'Autorité de sûreté nucléaire pour un poste équivalent. Un tel différentiel est réhibitoire pour tous ceux qui souhaiteraient se réorienter dans le nucléaire (secteur essentiel et en croissance) et quitter l'aéronautique (secteur qui de gré ou de force va devoir décroître). Ne nous trompons pas de priorité.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore
@238		E-registre	26/11/2023 11h11	Projet de monsieur Alban Negret avec Volocopter pour l'été 2024	J'apporte mon soutien au beau projet cité en objet. Il s'agit d'un projet d'avenir innovant d'importance..	-	Particulier	Favorable	
@239		E-registre	26/11/2023 12h11	TAXIS VOLANTS	BonjourJe veux exprimer mon total désaccord avec ce projet de taxis volants, aussi inutile qu'aberrant, à tous points de vue, écologique, social et financier.J'espère qu'il ne verra jamais le jour.Bien cordialement	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, ségrégation sociale
@240		E-registre	26/11/2023 17h11	Héliport Austerlitz	Afin d'éviter les nuisances sonores et en tant que résidente mitoyenne dans le 12eme je souhaite que ce projet ne soit pas développé Il est de plus d'une aberration écologique complète	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore
@241		E-registre	26/11/2023 20h11	POUR LE PROJET D'EXPERIMENTATION	La France a depuis toujours été pionnier en matière d'aviation.Il serait tellement profitable à l'image de la filière drone et de manière plus générale à l'image de la France que nous soyons également pionnier en matière de drone taxi. Faute d'avoir des constructeurs en France soyons au moins au rendez-vous de l'utilisation de ces Drones Taxi. Plutôt que d'être contre "par principe", testons et laissons ensuite les gens se positionner sur la base de la réalité.Aussi je suis favorable au projet de Vertiport Quai d'Austerlitz.	-	Partenaire socio-éco / organisation professionnelle	Favorable	vitrine technologique
@242		E-registre	27/11/2023 07h11	Taxis volants	Bonjour je m'oppose formellement à l'instauration de taxi volant dans le ciel parisien.	-	Particulier	Défavorable	pollution visuelle
@243		E-registre	27/11/2023 09h11	Taxis Volants dans Paris	Je suis complètement opposée à cette proposition. Nous avons déjà suffisamment de pollution de différentes origines pour ne pas en rajouter (sonore, visuelle, etc.). ce n'est pas aller dans le sens d'une économie verte pourtant prônée, mais dans le sens de l'expansion toujours et encore, au lieu de ralentir les trafics. De plus, cela représente une violation grave de nos droits à l'intimité. NON!	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, pollution visuelle
@244		E-registre	27/11/2023 10h11	Oui à l'innovation	Les JO 2024 doivent être une vitrine de l'innovation au service du développement durable.Les aéronefs électriques à décollage vertical doivent pouvoir être testés à Paris = le marché sera mondial, la France doit se positionner sur ce segment, les porteurs de projets sont très largement privés, le recours aux fonds publics sera limité.=> testons et démontrons en conditions réelles...=> le projet est largement réversible au besoin (emprunte au sol - sur la Seine ! - très limitée) si in fine tous les bénéfices attendus ne sont pas là !Donc, essayons, testons, et choisissons ensuite de poursuivre ou non... mais en toute connaissance de cause cette fois, à l'épreuve de la réalité !	-	Particulier	Favorable	vitrine technologique
@245		E-registre	27/11/2023 10h11	Plutôt pour	Il semble que ce soit une technologie d'avenir. Il y a un véritable engouement sur les Vtol à l'internationalElle pourrait désengorger les voies terrestres. Etre utile aux services de secours, les usages sont encore à créer.Il faudrait au moins faire l'expérimentation histoire de voir si ces vtol peuvent s'intégrer dans un décor urbain dense sans apporter de nouvelle contrainte.ça serait bien pour une fois que le législatif aide l'innovation plutôt que de la contraindre en permanence.	-	Particulier	Favorable	transports sanitaires
@246		E-registre	27/11/2023 11h11	transformation des vols fossils helicopteres en vols électriques	Le test du Vertiport d'Austerlitz est une occasion unique de préparer et tester la transformation environnementale de l'activité aérienne hélicoptère d'une grande capitale. En effet, l'arrivée d'un nouveau moyen de mobilité aérienne plus propre en moins bruyant dans le monde, est une transformation fondamentale. La France et Paris peuvent être précurseurs en la matière. D'autres capitales mondiales préparent aussi ces essais. Nous avons une occasion incroyable qui permettra une industrialisation dans notre pays ainsi que des emplois de services.Ce test est de courte durée et apportera de nombreuses remarques pour préparer la suite et réorganiser les autres héliports.C'est une occasion de transformer une industrie et d'apporter aux riverains plus de sérénité.	-	Partenaire socio-éco / organisation professionnelle	Favorable	filière aviation décarbonée, vitrine technologique
@247		E-registre	27/11/2023 11h11	Favorable	Je suis entièrement favorable à ce beau projet ! Il est temps pour la France de briller dans les innovations, n'ayons plus cette latence à nous initier aux nouveautés techniques et technologiques ! Hâte de voir le résultat et de voir Paris comme ville pionnière des Vtol	-	Particulier	Favorable	vitrine technologique
@248		E-registre	27/11/2023 11h11	Barge vertiport Paris	Je soutiens ce projet.	-	Particulier	Favorable	
@249		E-registre	27/11/2023 12h11	Vetiport de Paris Austerlitz	Je trouve que cette expérimentation est utile pour valider la possibilité de points d'atterrissage dans Paris en conservant la sécurité des routes aériennes Seine et Périphérique.De plus le fait que ce soit une plate-forme flottante permet un déploiement simple et rapide et la multiplication éventuelle de ces points d'atterrissage.	-	Partenaire socio-éco / organisation professionnelle	Favorable	expérimentation utile

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@250		E-registre	27/11/2023 12h11	ADP - VERTIPOINT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ - PARIS 13 - POUR	Positif à l'idée de l'implantation d'un vertiport Quai d'Austerlitz à titre expérimental dans le cadre des JOP 2024.	-	Partenaire socio-éco / organisation professionnelle	Favorable	vitrine technologique
@251		E-registre	27/11/2023 13h11	Vertiport	Bonjour,Ce projet ne semble pas vraiment utile pour le quotidien des Franciliens !A l'heure du réchauffement climatique, le bilan carbone global des clients potentiels pour un tel projet a-t-il été réalisé et ses conséquences sont elles prises en compte ?Les investissements correspondants ne devraient-ils pas être dirigés vers les transports du quotidien afin de les rendre plus efficaces et plus confortables ?Cordialement.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore
@252		E-registre	27/11/2023 15h11	VERTIPOINT EXPERIMENTAL QUAI AUSTERLITZ PARIS 13	Projet d'innovation de pertinence pour le développement des moyens aériens	-	Partenaire socio-éco / organisation professionnelle	Favorable	
@253		E-registre	27/11/2023 17h11	OPPOSITION FORMELLE AU PROJET	Bonjour,Je citerais les paroles favorites du scientifique Aurélien Barrau : "il faut être un peu sérieux".Ce projet n'a aucune vocation à favoriser la mobilités des concitoyen.nes, mais bien à servir d'amusement à la poignée de personnes suffisamment riches pour se permettre une course à ce tarif. L'argument concernant la prise en charge rapide dans le domaine médical et d'urgence peut se défendre, mais cela ne devrait en aucun cas dépasser cet usage.On sait aussi très bien que tout projet mené à titre expérimental notamment lors de la tenue de JO, est vite entériné dans la foulée. L'espace aérien est déjà bien pollué par le transport aérien par avions. Sur des distances intramuros, envisager de coloniser là encore le ciel est un point particulièrement dangereux, en termes de sécurité, de pollutions sonore, visuelle. On devrait au contraire tenter de rendre aux villes une habitabilité qu'elles ont souvent perdu, en y restaurant notamment des espaces verts et îlots de fraîcheur. Je ne parle même pas de la question de la sobriété énérgétique que, consentant.es ou non, il nous faudra mettre en oeuvre rapidement.Ce projet ridicule marche sur la tête, j'aimerais en rire si ce n'était pas aussi grave de penser que des gens l'envisagent vraiment.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, pollution visuelle, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@254		E-registre	27/11/2023 17h11	Participer à l'enquête publique ADP - VERTIPOINT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ - PARIS 13 (registre-numerique.fr)	Didier Bréchemier, associé chez Roland Berger, une société de conseil qui intervient notamment sur des sujets des nouvelles mobilités, je confirme que cette initiative est au coeur de la mobilité eco responsable de demain tant pour les grandes villes comme Paris, que pour les zones diffusent, tant pour les passagers que pour le fret. Nous avons produit des études consultables. https://www.rolandberger.com/en/Insights/Publications/The-high-flying-industry-Urban-Air-Mobility-takes-off.html	-	Partenaire socio-éco / organisation professionnelle	Favorable	filère aviation décarbonée
@255		E-registre	27/11/2023 17h11	Contre	A-t-on pensé aux bateaux qui louent leur point d'embarquement sur le quai d'Austerlitz ?Aux péniches habitées amarrées jour et nuit sur le même quai ? A-t-on étudié l'impact de cette installation sur ces acteurs ?	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle
@256		E-registre	27/11/2023 17h11	Contre	Emplacement déjà pris par de nombreuses péniches	-	Particulier	Défavorable	
@257		E-registre	27/11/2023 18h11	Bonjour je suis pour	Je suis pour. Ca va être pertinent.	-	Particulier	Favorable	
@258		E-registre	27/11/2023 18h11	Contre	Ce n'est pas l'endroit pour faire cela. D'autant plus que l'impact écologique est énorme...	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore
@259		E-registre	27/11/2023 18h11	Très bonne idee	Bonjour, Je suis très déçu par toutes les opinions négatives émises contre les eVTOLs et l'héliport de Paris Issy. Je pense que de projet de vertiports flottants est très positif, il en faudrait plusieurs. Cordialement,Boris Lesavre	-	Partenaire socio-éco / organisation professionnelle	Favorable	
@260		E-registre	27/11/2023 18h11	Contre	Nuisance, écologie, dangerosité, encore un projet pour les riches au dessus des lois, bref le projet de la honte	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@261		E-registre	27/11/2023 19h11	Contre	Contre ce projet qui mobilise beaucoup d'argent public et privé pour très peu d'innovation et de bénéfices sociaux et environnementaux.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, ségrégation sociale
@262		E-registre	27/11/2023 19h11	Volocopter un non sens absolu	Bonjour,Je rejoins totalement l'avis des élus parisiens sur ce projet qui donnerait in fine une mauvaise image des Jeux Olympiques et à Paris dans son ensemble. Au delà du bruit, de l'énergie (énorme) nécessaire à son fonctionnement et du sentiment de division sociale qu'il engendre, il ne contribuerait en rien au décongestionnement de la capitale. En effet, cet engin ne pouvant transporter qu'une personne à fois ne pourrait jamais contribuer à fluidifier le trafic. Ce d'autant plus, qu'il ne vous amène pas à destination, mais sur l'un des VertiPorts, ce qui implique un transport supplémentaire et une perte de temps...alors même que les vendeurs de ce projet essaient de nous faire croire à un gain de temps ! Un non sens sur TOUTE la ligne et (malheureusement) un autre parfait exemple de "Greenwashing" !	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@263		E-registre	27/11/2023 21h11	Contre	Merci de penser un peu aux bateaux qui exploitent à Austerlitz et qui font leur CA de l'année la bas surtout en été. Les JO nous bloquent déjà suffisamment.	-	Particulier	Défavorable	
@264		E-registre	27/11/2023 22h11	Il est indispensable de permettre l'expérimentation des eVTOL à Paris	La possibilité d'une expérimentation à Paris de l'utilisation des eVTOL, alternative silencieuse et décarbonée par rapport aux hélicoptères qui sont en services actuellement, est une impérieuse nécessité. D'abord pour accompagner et mettre en valeur la place de Paris et de la France en matière d'innovation et de capacité à proposer des services de mobilité décarbonée en zone urbaine dense, pour tous types d'utilisation (notamment médicaux et sanitaires). Ensuite, pour participer à la promotion de l'image dynamique de la France, en particulier au moment des Jeux Olympiques Paris 2024, en réalisant la première expérimentation sur le plan mondial avec des passagers commerciaux, positionnant notre pays à l'avant garde des nations innovantes pour des solutions adaptées aux "Smart Cities". Enfin, pour permettre à la France de se positionner parmi les pays leaders pour le développement de projets et de services autour de la filière de la Mobilité Aérienne Avancée (AAM), au moment où ces applications et ces technologies se structurent rapidement dans la plupart des pays développés dans le monde. Paris mérite de prendre sa place, sur le plan international, dans le lancement de ces nouvelles technologies décarbonées, qui vont autoriser la création de nombreux services de transports à valeur ajoutée, mais aussi utiles pour la mobilité et pour l'assistance sanitaire et médicale.Un refus d'une telle expérimentation, qui participera évidemment à la capacité d'attractivité de Paris et de la France au moment où ces solutions de Mobilité Aérienne Avancée se préparent dans de nombreux pays dans le monde, serait malheureusement perçu comme un affaiblissement du dynamisme et des compétences d'innovation de la capitale française et de sa région, l'entraînant un peu plus vers un statut de "ville musée", figée dans son passé, repliée sur ses acquis et sclérosée par manque d'innovation.	-	Particulier	Favorable	filère aviation décarbonée, transports sanitaires, vitrine technologique
@265		E-registre	28/11/2023 07h11	Support à l'initiative Vertiport du Quai d'Austerlitz	Le Vertiport Expérimental du Quai d'Austerlitz est une très bonne initiative car il permet de tester les opérations eVTOL en ville. Cela permettra de rassembler des données et de prendre une décision éclairée et objective sur le déploiement de la technologie eVTOL à Paris ou ailleurs. Cela permettra d'avoir un débat sur des faits et des données plutôt qu'un débat d'opinions et dogmatique. De plus cela permettra de comprendre quelles sont les améliorations nécessaires aux eVTOLs pour qu'ils proposent un service faisant du sens pour le plus grand nombre. Si la décision est de ne pas déployer les eVTOLs à Paris, le Vertiport Experimental peut être recyclé ou démonté en ne laissant qu'un impact minimal.	-	Partenaire socio-éco / organisation professionnelle	Favorable	expérimentation utile
@266		E-registre	28/11/2023 08h11	Vertiport expérimental Austerlitz	Je suis absolument CONTRE ce projet.	-	Particulier	Défavorable	
@267		E-registre	28/11/2023 09h11	barge vertiport sur la Seine, au pied de la Cité de la Mode et du Design	Cela est une visibilité sur le savoir faire français et c'est du jamais vu. Je pense que cela profitera à tout le monde.	-	Partenaire socio-éco / organisation professionnelle	Favorable	vitrine technologique
@268		E-registre	28/11/2023 13h11	avis sur adp-vertiport expérimental	C'est un non-sens écologique et sociologique!Nous courrons après toujours plus de nouveautés technologiques alors que nous ne sommes même pas capables de préserver l'existant!	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore
@269		E-registre	28/11/2023 14h11	avis sur ADP Vertiport experimental	C'est une totale aberration, à une époque où l'on se soucie des pollutions en tous genres qui impactent la vie des citoyens et dans ce cas présent celle des citoyens. J'espère que ce projet ne verra pas le jour.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, pollution visuelle
@270		E-registre	28/11/2023 15h11	En avant	Un formidable projet qui va apporter une brique élémentaire du transport aérien décarboné. C'est une grande chance pour la France et pour Paris que d'en être un acteur. A son premier vol, Clément Ader n'imaginait pas les multiples services que l'avion allait bientôt rendre. A nous de permettre un avenir qui va dans la bonne direction.	-	Particulier	Favorable	vitrine technologique
@271		E-registre	28/11/2023 15h11	Vertiport un projet innovant	Bonjour,Il est important de soutenir ces initiatives innovantes pour de nouveaux types de transport plus verts que ceux qui existent aujourd'hui (il s'agit de véhicules électriques) ! Quelle plus belle scène que les JO à Paris !	-	Particulier	Favorable	

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@272		E-registre	28/11/2023 15h11	Vertiport	Excellente initiative	-	Partenaire socio-éco / organisation professionnelle	Favorable	
@273		E-registre	28/11/2023 16h11	OPPOSITION CATEGORIQUE AU PROJET DE VERTIPOINT	Ce projet de "Vertiport", destiné in fine à développer le TRANSPORT AÉRIEN COMMERCIAL PAR e-vtol, cumule tous les aspects négatifs possibles dans le contexte de la protection des citoyens et du changement climatique : insécurité, bruit, écocide, inutilité sociale. Le Volocopter, modèle à la capacité "symbolique" de 1 passager, n'a pas encore fait suffisamment ses preuves en termes de sécurité de vol pour, dans un cadre a fortiori expérimental, exposer dès maintenant une zone urbaine très dense à des risques d'accident. Le dossier est également muet quant aux modalités "d'évitement" en cas de croisement d'e-vtol. Les e-vtol n'ont pas plus fait leurs preuves en termes de nuisances sonores : leur niveau d'émission reste élevé avec une multitude d'hélices. De surcroît leur impact sonore ne se limitera pas à la proximité des vertiports car les vols se feront à des altitudes obligatoirement faibles. Les Parisiens seront donc exposés tout au long de leurs trajets à des nuisances sonores nouvelles de caractéristiques différentes (fréquences et durées), dont les effets sur la santé viendront se cumuler avec ceux des sources existantes, notamment les transports routiers. Ce ne sont pas les études qui manquent (DEBATS et rapport de l'ADEME de 2021) pour évaluer le coût social du bruit. Leur consommation énergétique unitaire, 10 à 30 fois supérieure à celle de voitures électriques ou de transport en commun en fait un anachronisme climatique alors que l'on s'engage –très lentement– dans la voie de la sobriété énergétique. Quant à l'utilité sociale d'un tel mode de transport, elle s'apparente étrangement aux jets privés des riches qui ont une "très haute valeur" de leur temps pour s'affranchir du coût élevé de tels moyens personnels de transport. L'e-vtol s'y rajoutera. Et les Franciliens n'y trouveront aucun avantage, eux qui attendent un vrai développement des réseaux de transport quotidiens. Les arguments marketing mis en avant pour justifier ce projet (appellation "taxi volant" ; pour le bruit, c'est "mieux" que l'hélicoptère classique ; les Jeux Olympiques "vitrine" de l'innovation française !), accompagnés de l'engagement d'importants fonds publics, ne font qu'accroître son caractère totalement décalé face aux exigences sociétales d'aujourd'hui et de demain. L'Autorité environnementale a soulevé tous ces points dans son rapport. Aéroports de Paris a pour la plupart fourni des réponses très insatisfaisantes, voire "à côté de la plaque". De leur côté, de grandes institutions, dont le Conseil de Paris, ont d'ores et déjà émis des avis négatifs. Cela devrait suffire à mettre fin à ce projet "absurde" et sans intérêt.	-	Particulier	Défavorable	transport écoproducteur, nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@274		E-registre	28/11/2023 20h11	pour le projet d'expérimentation	Tant que les e-vtols ne sont pas certifiés, ils ne doivent pas voler en ville.	-	Particulier	Défavorable	risque sécuritaire
@275		E-registre	28/11/2023 20h11	refus d'expérimentation	On ne fait pas voler les prototypes d'avion électrique en plein Paris. Pourquoi le faire avec ces hélicoptères électriques ? Refus de ces appareils dans Paris	-	Particulier	Défavorable	risque sécuritaire
@276		E-registre	28/11/2023 20h11	refus de l'expérimentation	Les e-vtols sont des appareils prévus pour les riches, qu'on arrête de faire croire que c'est une révolution... Ils sont d'ailleurs dangereux tant que non entièrement vérifiés selon les standards aéronautiques. Merci ne pas autoriser leur vols dans Paris	-	Particulier	Défavorable	risque sécuritaire, ségrégation sociale
@277		E-registre	28/11/2023 20h11	non aux e-vtols	Les e-vtols sont des ponzis déguisés. Des appareils comme les Ehang vols avec des autopilotes open source comme ArduPilot, qui sont loin des standards aéronautiques. Ils ne faut pas les laisser faire en ville.	-	Particulier	Défavorable	risque sécuritaire
@278		E-registre	28/11/2023 21h11	Soutenons l'innovation	Je soutiens le projet d'installation d'un vertiport au centre de Paris pour promouvoir le développement de nouvelles techniques de transport, plus respectueuses de l'environnement, plus silencieuses et donc socialement acceptables en milieu urbain que les hélicoptères conventionnels. La ville de Paris doit saisir de cette chance de se positionner en leader et en vitrine mondiale. Par ailleurs le soutien à ce projet ne pourra que bénéficier à l'industrie aéronautique française et européenne. Si Paris se retirait de ce projet, d'autres villes, d'autres partenaires industriels étrangers (américains, chinois ou autre) ne nous attendront pas pour développer ces marchés. Pour le bien de notre industrie nationale et de celle de nos voisins européens, engageons nous pour ce projet. Le futur n'attendra pas Paris.	-	Particulier	Favorable	filiale aviation décarbonnée, vitrine technologique
E279		E-mail	29/11/2023 06h11	Observation	Bonjour, En tant que gérant de la société Douze Drones, un centre de formation à l'apprentissage du pilotage de drones, je ne peux que saluer cette initiative. Déjà leader international dans le domaine aéronautique, la France se doit de continuer à guider les tendances sur ce marché aujourd'hui bataillé par la Chine (pour ne citer que ce pays). C'est avec toute ma considération que je soutiens ce projet, qui j'espère pourra perdurer même après les JO. Si d'aventure vous avez besoin d'un avis ou d'un regard neuf sur ce sujet, je serai ravie de vous aider. Excellente journée à vous et bon courage pour ce projet prometteur. Sabri / Douze Drones	-	Partenaire socio-éco / organisation professionnelle	Favorable	filiale aviation décarbonnée
@280		E-registre	29/11/2023 08h11	Oui à l'innovation	Bonjour, L'expérimentation de ces nouveaux appareils est une opportunité inédite pour la région IDF (et même pour la France) de figurer parmi les leaders de ce secteur. Avant de tirer un bilan quelconque, il est important de mener cette expérimentation pour avoir réellement une idée précise de ce service. À quoi bon refuser sans avoir testé ? À quoi bon interdire puis être contraint dans quelques années à subir quand toutes les autres villes nous auront devancées ? Saisissons cette opportunité afin d'être, pour une fois, les premiers. Sans expérimentation, nous ne saurons jamais vraiment.	-	Particulier	Favorable	filiale aviation décarbonnée, expérimentation utile, Avance pour la France
@281		E-registre	29/11/2023 10h11	Projet d'un héliport à Paris Austerlitz	C'est avec beaucoup d'inquiétude que j'apprends qu'il y a un projet de construction d'un héliport, à Paris, dans le quartier Austerlitz, proche de chez moi. Je déplore que ce projet ne nous soit pas présenté ouvertement par nos élus parisiens. Je tiens à faire savoir mon opposition totale à ce projet. Nous avons déjà assez de nuisances comme cela. Je pense notamment à toute la pollution apportée par la cimenterie. Il ne manquerait que nous ayons aussi la pollution aérienne, gaz et nuisances sonores. Je rappelle que le quartier compte de nombreuses écoles, collèges et universités. Arrêtez de bousiller la santé de nos enfants, et celle des adultes aussi, avec de la pollution chimique et du bruit. Cordialement. Catherine Pauchet	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution de l'air, pollution visuelle
@282		E-registre	29/11/2023 13h11	Laissons la chance à l'innovation	Je pense qu'il est important de laisser une chance à ce type d'innovation. Tester ne veut pas dire obligatoirement approuver, donc quel est le risque au fond de réaliser une expérimentation ? La France a pour une fois l'occasion d'être en avance sur bien d'autres pays...	-	Particulier	Favorable	Avance pour la France
@283		E-registre	29/11/2023 16h11	Oui à l'expérimentation du vertiport Quai d'Austerlitz	Le transport aérien est l'une des industries les plus difficiles à décarboner et toutes les innovations et projets de rupture qui visent à réduire l'empreinte carbone de ce mode de transport méritent d'être explorés et expérimentés. Les eVOTLs ont un potentiel majeur de ce point de vue, compte tenu (i) de leur mode de propulsion électrique, (ii) de leur faible impact sonore, en particulier en comparaison des hélicoptères, et (iii) de leurs utilisations possibles, notamment en matière de services médicaux d'urgence. Au-delà des engins volants eux-mêmes, le développement de l'infrastructure de décollage/atterrissage dédiée est clé afin de permettre à ce nouveau mode de transport d'être expérimenté, puis développé le cas échéant. À ce titre, l'installation d'un vertiport expérimental quai d'Austerlitz représente donc une très bonne opportunité d'étudier de manière approfondie les bénéfices et éventuels inconvénients de cette nouvelle technologie, comme de mettre en avant nos capacités d'innovation en matière de transition énergétique.	-	Particulier	Favorable	expérimentation utile, transports sanitaires, vitrine technologique
@284		E-registre	29/11/2023 17h11	Opposition ferme à ce vertiport expérimental	Je m'inquiète de cette innovation qui risque de porter atteinte à notre tranquillité : avoir déjà un drone au-dessus de sa tête est une atteinte de notre vie privée et à notre intimité et élève le niveau sonore de manière conséquente. Je m'inquiète aussi que ce qui est expérimental pour le JO 2024 devienne définitif. Si c'est de l'argent public, il pourrait être mieux investi dans des transports publics collectifs et non pour qu'une petite élite riche puisse passer au-dessus de la population. Je m'oppose donc à ce vertiport,	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore, pollution visuelle, ségrégation sociale
@285		E-registre	29/11/2023 17h11	Taxis volants sur la Paris et communes proches	Bonjour j'apprends que le survol de Paris et des communes environnantes - dont Malakoff où j'habite - par des taxis volants est en projet. Je subis déjà le bruit des hélicoptères qui passent régulièrement au-dessus de mon immeuble, et je trouve choquant que l'on prévoit d'ajouter encore du bruit à notre environnement, et cela pour un moyen de transport qui ne profitera qu'à quelques privilégiés. Et cela d'autant plus quand l'offre de transport en région parisienne n'arrête pas de se dégrader. La région subventionne ce projet au lieu de consacrer cet argent à l'amélioration des transports publics, et alors qu'elle continue à augmenter le poids financier du transport pour les usagers. Les drones ont été interdits à Paris : qu'en sera-t-il de la sécurité des parisiens et du respect de la vie privée pendant cette expérimentation ? Enfin sur le plan de l'environnement - bruit, pollution, rejet de CO2 - une étude sérieuse et impartiale a-t-elle été menée sur ce projet ? Je m'oppose donc à ce projet. Nous avons actuellement d'autres urgences.	-	Particulier	Défavorable	
@286		E-registre	29/11/2023 17h11	Avis sur les VTOL.	Ce projet est positif à plus d'un sens pour la France et plus largement l'Europe. En plus d'encourager une filière novatrice via la mise en place d'infrastructures adéquates, cette installation conforterait notre rôle majeur dans l'industrie aéronautique légère. Au-delà de ce fait, et dans le sens de l'innovation, l'expérimentation est une phase clé. Paris est un cadre idéal pour la réaliser car s'approche des cas d'exploitation probables si la technologie est reçue positivement. Aussi, favoriser une telle expérience permettra une familiarisation avec de nouvelles technologies qui devraient émerger prochainement dans l'aérien plus globalement. Dans ce train déjà en marche, restons pionniers et non spectateurs. Finalement, ce projet forcerait une avancée inouïe en termes de réglementation qui devra quoi qu'il en coûte voir le jour. Avec la maîtrise de ce cas d'étude, les régulateurs français seront positionnés de manière idéale pour construire un cadre réglementaire cohérent et efficace. Bref, complètement acquis à la cause de ce projet qui nous rends acteurs du progrès scientifique et réglementaire avant que d'autres ne puissent le faire pour nous.	-	Particulier	Favorable	filiale aviation décarbonnée, expérimentation utile, Avance pour la France

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@287		E-registre	29/11/2023 17h11	Un projet complètement anachronique	A l'heure d'une crise climatique qui rend la région parisienne en général, et Paris en particulier, chaque année un peu plus invivable en été, créer un service aussi polluant pour profiter à aussi peu de personnes est absolument anachronique. Oui, les aéronefs sont électriques, mais la pollution ne se limite pas au rejet de gaz à effets de serre : quid de la production des batteries, qui nécessite l'utilisation de métaux rares ? De la pollution sonore et visuelle engendrée par ces engins ? Par ailleurs, le transport aérien ne profitera qu'à un tout petit nombre de personnes, et ne contribuera donc pas à désengorger les transports en commun existants, que l'on paye chaque année plus cher pour un service toujours dégradé. Le quai d'Austerlitz est déjà desservi par de nombreuses lignes de métro, de RER, de bus. Il est facilement accessible, sous réserve d'un bon entretien des lignes et d'un nombre suffisant d'employés pour assurer le service. Veuillez utiliser l'argent de nos impôts pour l'entretien des lignes et pour rendre le métier de conducteur plus attractif financièrement au lieu de vous lancer dans des usines à gaz pareilles.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore, nuisance sonore, pollution visuelle
@288		E-registre	29/11/2023 18h11	Intérêt de l'expérimentation à titre sanitaire	L'AP-HP s'est associée au projet pratiquement depuis le début, car, en tant que CHU d'Île de France, opérateur de 4 Samu (Paris, 92, 93 et 94), plus gros ensemble hospitalier d'Europe et leader de la recherche en santé en France en lien avec les universités de la région et l'Inserm, elle a naturellement vocation à travailler sur toutes les innovations permettant d'améliorer les soins aux patients de son territoire. Le gain de quelques minutes dans la prise en charge de certaines pathologies fait partie des thèmes de recherche dans lesquels les équipes des urgences pré-hospitalières (SAMU, SMUR) et hospitalières (Urgences, Réanimation...) sont engagées. Ainsi, le temps gagné dans la prise en charge d'un infarctus, d'un AVC ou d'autres pathologies ou le gain de quelques minutes peut être crucial, doit pouvoir bénéficier des meilleures organisations et des technologies innovantes. A ce titre, la perspective de disposer demain de e-Vtol permettant de se substituer à des transports terrestres congestionnés ou aux hélicoptères classiques est une perspective très intéressante, tant pour transporter plus rapidement un patient vers le lieu de la prise en charge, que pour amener un professionnel plus vite sur un site d'intervention. Encore faut-il pouvoir s'assurer de la faisabilité de ce nouveau type de transport, du gain réel qu'il apporte par rapport à l'existant et aux conditions d'usage à vérifier en conditions réelles. C'est la raison pour laquelle, l'AP-HP, soutien l'expérimentation prévue en 2024 qui nécessite l'implantation de la barge Austerlitz, et espère pouvoir contribuer ainsi à démontrer la pertinence, en termes de "gain de minutes de vie", de ces nouveaux vecteurs de transport sanitaire, tout en contribuant à la démarche de décarbonation du transport aérien que permettraient ces e-Vtol.	-	Partenaire socio-éco / organisation professionnelle	Favorable	transports sanitaires
@289		E-registre	29/11/2023 18h11	substitution	Habitant à proximité de l'héliport de la Pitié Salpêtrière, (parsi 13e je mesure parfaitement la pollution sonore des hélicoptères actuels. Aussi, la perspective de substituer dans le futur des e-Vtol beaucoup moins bruyant aux appareils actuels est très intéressant en terme de gain pour l'environnement (électrique vs thermique) et le bruit pour les habitants pour des transports de malades qui resteront indispensables à l'avenir. Contrairement à ce que disent une partie des contributions qui ne savent manifestement pas ce que c'est que le bruit d'un hélicoptère actuel, c'est une évolution très favorable à espérer pour nos villes.	-	Particulier	Favorable	
@290		E-registre	29/11/2023 20h11	ADP Vertiport Experimental	Ce Vertiport est un projet nuisible à plusieurs niveaux. Il apportera du bruit supplémentaire aux riverains, qui déjà, souffrent du bruit de la circulation automobile. C'est une aberration écologique au niveau de la consommation induite pour transporter une personne, bien supérieure à celle déjà qu'entraîne déjà le recours à une voiture (même quand il s'agit de SUV). Enfin, le symbole inégalitaire est criant : quelques personnes fortunées pourront s'affranchir de la congestion du trafic, faisant supporter à l'immense majorité les nuisances de leur choix de transport	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@291		E-registre	29/11/2023 21h11	Hors sol	Remplacer des hélicoptères d'urgences sanitaires bruyants par des appareils plus silencieux, moins polluants, plus rapides, voir plus fiables, cela paraît une très bonne mesure. Dans cas, pourquoi ne pas utiliser les infrastructures existantes ? Par contre, mettre en place des lignes de taxis volants en zone hyper dense pour une poignée de personnes qui veulent aller plus vite que les autres, paraît complètement hors sol. Les moyens devraient être affectés là où il y a des besoins massifs et non pas dans ce genre de chose. Effet, par exemple les RER B, C et D fonctionnent excessivement mal depuis des mois : ils nécessitent urgemment de mesures et donc des moyens, on ne voit pas d'amélioration. De plus, cela va rajouter du bruit (sauf si cela remplace un pour un des hélicoptères existants) et polluer encore plus la vue des habitants des quartiers traversés par ces engins. Ce moyen de transport utilise beaucoup plus d'énergie qu'un véhicule terrestre et à ce titre, ne devrait être réservé qu'aux missions d'urgence sanitaire ou sécuritaire. En effet, l'énergie est très précieuse et ne devrait pas être dilapidée à mauvais escient. Ensuite, les JO apportent déjà un chaos qui s'avère important, ce n'est pas la peine d'en rajouter. C'est la porte ouverte après les JO au développement ce type de transports élitistes, voire touristiques, avec l'augmentation des nuisances inhérentes, au détriment des autres moyens de transport de masse. Est-ce qu'il n'y a pas non plus un risque d'attentat spectaculaire avec ce genre d'engin ? Sans compter qu'avec le développement du trafic, se poserait aussi l'augmentation du risque d'accident et la nécessité d'ajouter encore plus d'infrastructure pour les déposer et le guidage. En résumé, ce projet tel que décrit ne me paraît pas approprié.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore, nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@292		E-registre	29/11/2023 21h11	Participation au débat sur le VTOL	Alors que le déplacement aérien doit se transformer, et que la France a toujours été en pointe sur ce sujet - il me semble que Paris se doit d'offrir toutes les conditions pour faire éclore cette nouvelle révolution de la mobilité aérienne. Avec des coûts et des nuisances qui ne seront pas nulles, nous ne pouvons néanmoins pas obérer les avantages en terme de mobilité péri urbaine et sub régionale à terme : des gains de temps sensible vers des zones et des régions qui ne pourront jamais bénéficier d'une ligne RER. De plus, être pionnier sur le e-vtol c'est trouver une solution pragmatique qui remplacera à terme l'hélicoptère dans la région tout en conservant son rôle essentiel de transport et d'évacuation. Cherchons à trouver les solutions plutôt que dans l'indignation !	-	Partenaire socio-éco / organisation professionnelle	Favorable	expérimentation utile, Avance pour la France
@293		E-registre	29/11/2023 22h11	Oui à l'expérimentation !	Un projet qui nous prouve qu'on peut encore réaliser de grandes avancées dans le secteur aéronautique français ! Il permettra notamment de :- mettre en avant le savoir faire d'une entreprise française (ADP) et d'un constructeur européen (Volocopter)- faire rayonner notre pays à l'international ;- promouvoir un nouveau mode de transport aérien qui va dans le sens de la décarbonation ;- mener une expérimentation sur 6 mois (donc pourquoi ne pas tester pour connaître le réel impact de ces nouveaux aéronefs ?)...En bref, ce projet apportera à terme plus de solutions que de problèmes pour la société : moins de bruit qu'un hélicoptère, énergie électrique, développement de nouvelles solutions comme les usages sanitaires et médicaux... Ne ratons pas la marche. Laissons l'expérimentation nous prouver qu'il faut faire confiance au progrès.	-	Particulier	Favorable	expérimentation utile, transports sanitaires, vitrine technologique
@294		E-registre	30/11/2023 08h11	ADP Vertiport expérimental quai d'austerlitz	On marche sur la tête, jusqu'à quand la folie et surtout les intérêts financiers nous polluerons la vie. Avoir ces engins au dessus de nos têtes est un cauchemar, on essaie d'éradiquer les voitures pour pouvoir respirer normalement et éviter les bruits et voilà qu'on nous propose de remplir les ciels de ces engins....Au profit de qui ????? Sûrement pas des parisiens. Non, mille fois non à l'implantation de cette folie dans le ciel et dans nos vies.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle
@295		E-registre	30/11/2023 08h11	Vertiport expérimental d'Austerlitz	Ce projet me paraît en contradiction total avec la nécessité de revoir la politique énergétique et urbaine en fonction du réchauffement climatique.	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore
@296		E-registre	30/11/2023 09h11	In-pertinence massive de la création d'un service de taxi volant	Des taxis volants pour qui, pourquoi ? "Engorgement du trafic urbain, smart mobilité, Grand Paris"... Les intentions du projet Vertiport sont marquées d'une grande confusion qui laisse soupçonner la non-sincérité de ses promoteurs. D'une part on nous l'annonce comme une solution à l'insuffisance du réseau des transports publics en Île-de-France. Comment croire que la grave surcharge des réseaux actuellement observée et amenée certainement à s'aggraver compte tenu de la fiabilité décroissante du matériel roulant et des infrastructures (engendrée par un manque d'investissement chronique et ancien) sera absorbée par une solution de cette capacité ? C'est tout simplement hors d'échelle : combien de voyageurs dans un train, combien dans un taxi volant ? Ce n'est pas crédible. D'autre part on nous fait miroiter l'innovation technologique, qui viendrait réaliser les fantasmes de mobilité ultime, libérer enfin les hommes de la pesanteur... A quel prix ? Pour qui ? ADP nous dit que "les planètes sont alignées pour mettre les VTOL sur le devant de la scène". C'est très chic. Smart, même. Mais à propos de planètes, pour ce qui est de celle que nous habitons, sommes-nous toujours au XIXème siècle, dans un monde dont les ressources illimitées n'attendent que d'être exploitées (ce siècle qui a vu apparaître ce mirage des autos volantes !) ? Dépense de ressources forcément limitées, nuisances sonores, pollution due à la production des appareils, dépense énergétique... Il serait plus intelligent de mettre en balance le coût écologique de cette "innovation" avec son utilité sociale, plutôt que foncer en avant sans réfléchir, comme d'habitude. Mais l'objectif annoncé "être prêt pour les JO en 2024" dévoile le motif réel : c'est évidemment une opération de prestige. Il s'agit de faire une démonstration du savoir-faire et de la technologie françaises dans le cadre de la grande foire au prestige que sont devenus les Jeux Olympiques, n'en déplaise au Baron de Coubertin. On va promener les huiles internationales et les gogos fortunés pour leur montrer qu'on est comme ça, nous les français. On est des costauds, des winners (on le dit en américain, parce qu'en vrai c'est eux les boss). Et ça va coûter combien, un trajet en taxi volant ? Ce sera compris dans l'offre (!) du Pass Navigo ? Donc en résumé : les riches en avion, en taxi volant, en soucoupe volante, et les autres se démerderont avec les bus qui passeront toutes les heures, les métros et les trains bondés qui s'arrêtent entre deux gares et les coûts de l'abonnement qui grimpe. Ou avec le vieux diesel dans les embouteillages.	station-taxis-volant-en-2000.jpg	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@297		E-registre	30/11/2023 10h11	VTOL Paris-Austerlitz	Avis favorable à la mise en place des VTOL Paris-Austerlitz. Il s'agit de quelque chose d'innovant et que fera partis du future des transports. Je pense que ce projet rentre complètement dans la phase de transition écologique que nous sommes en train de vivre et beaucoup plus que d'autres projets.	-	Particulier	Favorable	

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@298		E-registre	30/11/2023 12h11	Non au Vertiport	Nous sommes opposés au projet de vertiport quai d'Austerlitz, qui vise à installer une plateforme de décollage et d'atterrissage pour des véhicules aériens électriques. Ce projet est nuisible pour les habitants et les usagers du quartier, qui subiraient une augmentation du bruit et de la pollution visuelle. Le bruit est un facteur de stress et de maladie, qui affecte la qualité de vie et la santé des citoyens. Selon l'OMS, le bruit excessif peut provoquer des troubles du sommeil, de l'audition, de la concentration, du système cardiovasculaire et du système nerveux. Or, Paris est déjà l'une des villes les plus bruyantes d'Europe, avec un niveau sonore moyen de 65 décibels, bien au-dessus du seuil recommandé de 55 décibels. Le vertiport quai d'Austerlitz aggraverait cette situation, en ajoutant une source de bruit aérien permanente et imprévisible. La pollution visuelle est également un problème majeur dans les villes, qui réduit la beauté du paysage urbain et le bien-être des habitants. Le ciel est un élément essentiel du cadre de vie, qui apporte de la lumière, de l'espace et de la diversité. Or, le ciel est déjà encombré par les immeubles, les antennes, les panneaux publicitaires et les câbles électriques. Le vertiport quai d'Austerlitz contribuerait à dégrader davantage le ciel, en y faisant circuler des objets volants qui obstrueraient la vue et gêneraient la perception du soleil et des nuages. Nous demandons donc l'abandon du projet de vertiport quai d'Austerlitz, qui n'est pas compatible avec le respect de l'environnement et de la qualité de vie des habitants. Nous appelons à privilégier des modes de transport plus écologiques et moins bruyants, comme le vélo, le tramway ou le métro. Nous souhaitons que Paris reste une ville humaine.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore, pollution visuelle
@299		E-registre	30/11/2023 15h11	Taxis volants IDF	Je souhaite m'opposer ce projet qui est une ineptie totale dans le contexte environnemental actuel. Par ailleurs nous avons déjà alerté sur les vols réguliers d'hélicoptères ou avions privés qui ont accru au-dessus de notre région ces derniers mois (j'habite dans le 92, Vaucresson).	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore
@300		E-registre	30/11/2023 15h11	opposition au veliport d'Austerlitz	non à la pollution sonore et visuelle pour satisfaire quelques riches privilégiés alors que le prix du ticket de métro va doubler pour les autres	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore, pollution visuelle, ségrégation sociale
@301		E-registre	30/11/2023 16h11	C'EST UN GADGET	Je suis contre cela ne correspond à aucun besoin, hors le tourisme et la frime.	-	Particulier	Défavorable	ségrégation sociale
@302		E-registre	30/11/2023 18h11	Une manière bien cavalière de penser une expérimentation	Nous avons appris grâce à l'ouverture d'une enquête publique qu'une expérimentation d'un hélicoptère électrique ainsi qu'un couloir aérien au-dessus d'une partie de la Seine et du périphérique était projetée de mai à décembre 2024. L'objectif annoncé de cette expérimentation est de tester en conditions réelles le transport de personnes en zone dense sans pour autant être explicite sur l'utilité publique de cette expérimentation. D'autant que nous avons appris lors de la réunion publique du 16 novembre 2023 que ce projet est financé en partie par le Conseil régional, ce qui n'est indiqué nulle part dans la documentation mise à disposition du public. Plus généralement, dans le dossier mis à disposition du public manque un grand nombre d'informations pour comprendre l'intérêt de ce projet et ses limites, notamment : • qui finance et quelle est la part des financements publics ? • quel sera l'opérateur qui va assurer les vols expérimentaux (le directeur d'ADP a précisé lors de la réunion publique que ce n'est pas ADP qui fera voler les hélicoptères) ? • combien de vols (A/R) sont prévus au maximum par heure (si le nombre total de vol est apparemment limité à 1900 sur les 5 mois de l'expérimentation, aucune limite par heure n'est annoncée) ? Est-ce que les vols seront autorisés les week end ? • qui sera transporté ? dans quel but ? A titre de citoyenne et de riveraine (et je l'espère pas cobaye) de cette expérimentation je suis vigoureusement opposée au développement de ce type de mobilité qui fera subir des nuisances à un grand nombre de résidents proches et lointains (bruit, pollution visuelle notamment) au bénéfice de quelques privilégiés, et ce même à titre expérimental. Les discours que l'on voit fleurir en soutien à ce projet d'expérimentation n'abordent jamais les nuisances subies, sans doute parce que les promoteurs de ce projet ne les subiront pas résidant loin des zones de survol... A notre sens les conditions d'une telle expérimentation ne sont pas réunies. Une expérimentation doit être entourée de bien plus de garanties que celles envisagées. Il aurait fallu prévoir un suivi scientifique digne de ce nom, conduisant à produire une cartographie précise des bruits et vibrations émises ainsi qu'une cartographie des ressentis du bruit, des vibrations et des effets sur le paysage visuel ; le suivi d'un panel de résidents représentatifs des personnes concernées par les nuisances émises y compris visuelles ; une enquête avant / après auprès des résidents concernés pour évaluer les impacts sanitaires mais aussi pour connaître leurs avis et ressentis sur l'expérimentation. Une telle évaluation devrait être menée de manière indépendante du maître d'ouvrage, par un centre de recherche public par exemple (et non un bureau d'étude) et accompagnée d'un conseil scientifique pluridisciplinaire. Actuellement le projet mentionne la constitution d'un comité de suivi (sans aucune précision quant à sa composition). Ce n'est pas comme cela que l'on conçoit une expérimentation sérieuse.	-	Particulier	Défavorable	
@303		E-registre	30/11/2023 20h11	VERTIPORT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ - PARIS 13	Bonsoir, Je suis absolument opposée au survol de ces engins de Paris 15 du fait du bruit supplémentaire (en plus des hélicoptères qui sont déjà très bruyants + les vols de longs courriers vers 5 h du matin depuis quelque temps) que cela engendrerait, de la pollution, de la pollution visuelle ... tout cela pour quelques riches privilégiés en plus. On nous demande d'aller vers plus de sobriété dans tout un tas de domaines et les "riches" auraient des droits à polluer... c'est inacceptable de mon point de vue. Cordialement, Mme Vidalenc	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, pollution visuelle, ségrégation sociale
@304		E-registre	30/11/2023 20h11	Je suis absolument contre ce projet	Ce projet ne présente aucun intérêt pour le public et pour les parisiens. Il est uniquement réservé à quelques privilégiés pressés qui ne daignent pas prendre le transport en commun. Pour faire plaisir à ces quelques privilégiés et à quelques inventeurs fous, plusieurs milliers d'habitants vont subir des nuisances sonores et de la pollution supplémentaire. Allez faire voler vos joujoux ailleurs et utilisons cet argent pour améliorer les transports franciliens, la lutte contre la pollution et la lutte contre le bruit en IDF.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@305		E-registre	30/11/2023 22h11	Positif	Les eVTOL présentent plus d'avantages et moins d'inconvénients que tout autre moyen de transport dans bien des situations (urgences médicales, etc).	-	Particulier	Favorable	
@306		E-registre	01/12/2023 08h12	Pour l'expérimentation des taxis volants	La France doit montrer qu'elle reste un pays inventif, ouvert aux innovations et ouvert sur l'avenir. Aucun des arguments contre cette expérimentation (qui n'est à ce stade qu'une expérimentation, pas une mise en place à large échelle) ne convainc complètement :- Ce serait un gadget pour les riches : certes, les taxis volants ne pourront transporter qu'un passager, pour une somme importante. Mais on pouvait en dire autant au début de l'aviation, de l'automobile ou du smartphone. Il faut laisser le temps aux technologies de se démocratiser avant de les jeter à la poubelle. Rien ne dit que dans quelques années, forts de cette expérimentation, on ne soit pas capable de développer une solution de transport aérienne grand public.- Cela détournerait des investissements nécessaires dans les métros / RER : Au contraire, le développement à grande échelle de cette solution offrirait une solution de déplacement additionnelle et désencombrerait les réseaux existants. Ce qui n'arrivera bien entendu pas l'été prochain, mais ce qui n'a aucune chance de se produire si on ne pose pas cette première pierre.- Ce serait une aberration environnementale : les véhicules sont électriques, et l'électricité en France est largement décarbonée.- Si on de ces engins s'écrasait, cela ferait beaucoup de dégâts humains et matériels : le risque matériel doit être pris en cause ; mais aucun crash d'avion n'a jamais remis en cause la pertinence de ce moyen de transport.- Nuisance sonore : c'est en effet le point qui demande à être vérifié. Mais on ne pourra le vérifier qu'en autorisant cette expérimentation. Entendrons-nous vraiment ces taxis aériens depuis une artère animée ? Cela reste à voir. L'être humain est inventif, et l'a toujours été. C'est ce qui fait notre force et ce qui nous a permis de survivre dans la nature. Brider cette inventivité, c'est nous couper de notre humanité. Je ne sais pas si les taxis volants sont l'avenir, s'ils fonctionneront à large échelle, ni même s'ils répondent à un réel besoin. Mais je souhaite ardemment avoir les réponses à ces questions, et pour cela je suis en faveur de l'expérimentation des taxis volants cet été.	-	Particulier	Favorable	expérimentation utile
@307		E-registre	01/12/2023 08h12	Avis favorable au vertiport d'Austerlitz	Avis totalement favorable à la construction du vertiport d'Austerlitz ! Souvent la France est perçue en retard dans l'avancée de nouvelles technologies par rapport à de grandes puissances mondiales qui ne cessent d'innover et déployer rapidement leurs solutions. Nous avons ici une toute nouvelle technologie aérienne qui permettra d'offrir une nouvelle mobilité et qui sera précommercialisée pour la première fois mondiale en France ! Profitons des Jeux Olympiques 2024 pour démontrer au monde entier que la France se positionne comme pionnière et sa capacité à déployer de nouveaux aéronaves, garantissant la sécurité avant tout. Par ailleurs, cette barge sera utilisée à titre expérimental et comme toute expérimentation, il y a des observations et des conclusions à en tirer. A l'issue de cette expérimentation, cela permettra ainsi d'apporter des corrections permettant de répondre à l'ensemble des attentes des riverains et autres acteurs impliqués.	-	Particulier	Favorable	expérimentation utile, vitrine technologique

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@308		E-registre	01/12/2023 09h12	Avis concernant l'expérimentation Vertiport	•Cette expérimentation est la porte ouverte au développement des taxis volants en Ile-de-France, au profit de personnes aisées et au détriment des populations survolées. •Du point de vue de la pollution sonore et de son impact sur la santé des populations, l'autorité environnementale qui a été saisie sur ce dossier indique que ce projet « sera une source de nuisances sonores supplémentaires pour les populations situées à proximité de la Seine et du périphérique, déjà exposées à des nuisances majeures ». La pollution sonore est une source de stress qui entraîne une hypertension artérielle et d'autres maladies cardiovasculaires pouvant aller jusqu'à l'infarctus. Les taxis volants auront le même impact sanitaire désastreux que les autres aéronefs. C'est également une atteinte au droit européen : la directive 2002/49/CE sur le bruit dans l'environnement enjoint les états membres de réduire le bruit dans les espaces urbains, à proximité des routes principale et des aéroports notamment. Les survols par les taxis volants et autres drones viendront limiter les impacts des plans d'action contre le bruit (PPBE) déjà en place. Le bruit ambiant de la zone testée est déjà compris entre Lden 61dB et Lden 64 dB. Ces niveaux dépassent déjà les niveaux acceptables. L'introduction de nouvelles sources de bruit dans cette zone est incompatible avec le respect de la directive. •Une pollution visuelle sera imposée aux habitants survolés ou dont l'horizon sera affecté par les taxis volants. •Le projet déroge à l'interdiction de survol de Paris à moins de 2 000 mètres d'altitude alors que les taxis volants faisant l'objet de l'expérimentation ne seront pas des vols d'urgence. •Il existe un risque potentiellement élevé pour la sécurité des personnes et des biens, mal évalué dans l'étude d'impact : risques d'atterrissage forcé, défaillance du pilote, défaillance matérielle... les modalités de maîtrise de ces risques ne sont pas indiquées. •La consommation énergétique de ces e-VTOL serait 30 fois plus importante que celle d'un métro (180 g CO2e/km contre 4 g CO2e/passager.km) •Le projet n'apporte pas de bénéfices pour la collectivité : l'impact écologique d'un mode de transport qui ne concernerait qu'une très faible proportion de la population, et surtout les plus privilégiés, ne paraît pas favorable. Le transport sanitaire par les aéronefs proposés n'est pas crédible : sa capacité étant limitée à 2 personnes, il ne pourra pas accueillir une équipe médicale et son matériel sanitaire. •Le projet porte atteinte aux droits fondamentaux des citoyens : Droits civils : atteinte aux droits de propriété en créant des servitudes supplémentaires pour le survol (notamment à basse altitude – 150 mètres d'altitude en croisière, c'est extrêmement bas). Atteinte aux libertés fondamentales : « Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé ».	-	Particulier	Défavorable	transport érogivore, nuisance sonore, pollution visuelle, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@309		E-registre	01/12/2023 10h12	Taxi classiste : une aberration à nos frais	Ce projet est une aberration industrielle, économique, écologique et sociale : (1) les engins sont fabriqués en Allemagne par Volocopter, il n'y a pas de retombée industrielle locale et tout le savoir-faire est en Allemagne ; (2) hormis la création de quelques emplois de service sans plus value, il n'y a pas d'intérêt économique, c'est un projet marketing, d'image ; (3) les engins utilisent une grande quantité d'énergie (batterie) pour déplacer une personne à la fois, créeront des nuisances sonores, selon l'autorité environnementale ; (4) le prix d'un trajet reste un mystère mais ne sera pas accessible au grand nombre, ce sera un mode de transport pour les personnes très aisées. Même lorsque la société aura développé son modèle transportant plusieurs personnes (2030 ?), le prix sera supérieur à celui d'un trajet en moto-taxi par exemple. Tout cela n'a pas de sens. Encore moins avec nos impôts : le contribuable ne peut pas payer pour soutenir des emplois allemands et pour un moyen de transport pour businessman ou woman pressée. La Région a déjà subventionné les tests du fabricant allemand à Cergy-Pontoise, ça suffit ! Le million d'euro supplémentaire que la Région veut mettre encore pourrait être utilisé pour créer de vrais emplois dans la région. L'affichage politique et le marketing régional ne peut tout justifier.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport érogivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@310		E-registre	01/12/2023 10h12	Transports parisiens	Le service rendu à la population ne correspond pas vraiment à ce que j'en attends Sur la ligne 7 , l'arrivée au terminus de Villejuif se fait 9 fois sur 10 sur le quai numéro deux Cote où d'autres usagers attendent ce qui crée constamment des bousculades et des risques de chutes particulièrement dans les escaliers Par ailleurs il n'y a pas d'escalator de ce côté ci des quais ce qui rend la montée encore plus difficile pour les porteurs de valises , les personnes âgées, les parents avec poussette. D'autant que l'ascenseur fonctionne au ralenti. Par ailleurs pourquoi deux métros vers Ivry-sur-Seine contre un pour Villejuif? De moins en moins de sièges en station quelqu'elle soit De moins en moins d'agent dans les gares ce qui oblige les usagers à frauder quant les machines ne fonctionnent pas Le métro new-yorkais fonctionne 24/24h , pourquoi pas le métro français ? Les annonces trop nombreuses et inaudibles ne servent à rien . Pour preuve, les agents doivent descendre sur les quais lors d'informations importantes (arrêt d'une ligne par ex) En région parisienne , métro et RER devraient avoir la même tarification et dépendre tous de la RATP	-	-	-	
@311		E-registre	01/12/2023 11h12	VTOL Paris Austerlitz	Avis plutôt favorable, projet très innovatif et sûrement avant gardiste. La contrepartie ne présente que très peu d'inconvénients.	-	Particulier	Favorable	
@312		E-registre	01/12/2023 11h12	taxis volants	habitant de Saint Denis, je refuse cette expérimentation principalement pour des raisons de sécurité, risque de chute d'aéronefs, mais surtout nuisances sonores à toute heure.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, risque sécuritaire
@313		E-registre	01/12/2023 13h12	projet d'expérimentation de vols d'aéronefs électriques sur le territoire parisien et régional, Vertiport (plateforme de décollage et d'att	Les nuisances sonores aériennes sont déjà considérables et parfois insupportables. Inutile d'en rajouter. Je m'oppose formellement à ce projet.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@314		E-registre	01/12/2023 13h12	Taxis volants Idf	Nous sommes contre ce projet, ayant déjà trop de nuisances jours et nuits à cause des avions. Cdt	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@315		E-registre	01/12/2023 13h12	VERTIPORT	Je rejette ce projet concernant le vertiport et les taxis volants. A nouveau la DGAC se moque du monde et manipule avec des intentions falacieuses. On pourra retenir le manque d'ambition pour se conformer à la loi climat, et aux problématiques de santé publique dont elle est et sera la cause. Qu'en est-il de l'étude d'impact sur la santé des êtres humains et de la biodiversité associée aux émissions sonores aériennes. Qu'en est-il des études concernant l'impact du bruit de ces engins sur les maladies ischémiques, les troubles du sommeil, et autres pathologie (diabète type 2, l'agressivité, le manque de concentration...). Aucune étude n'a été fournie. Son discours trompeur mélange acoustique et effets délétères sur la santé. Qu'en est-il de l'isolation de l'habitat qui soit disant est pris en considération par le PPBE et PEB ? La DGAC a t'elle évalué les besoins en terme d'isolation acoustique à prendre en compte par le parc immobilier parisien. La plupart des logement date du 19ème siècle. Va t'elle financer les travaux d'isolation acoustique de l'ensemble de ces logements. La DGAC va t'elle contribuer au budget de la sécurité sociale pour guérir l'augmentation des personnes qui vont être touchées par les problèmes cardiaques, surdité et autres maladies sans compter les effets d'agressivité qui vont se développer. Dans un environnement bruyant et toxique, l'agressivité de l'être humain est une des conséquences des effets pervers du bruit dans l'environnement. Pourtant la DGAC est bien informée des dégâts qu'elle crée. C'est bien pour cette raison qu'elle s'arrange pour ne pas respecter la directive européenne 2002/49/CE. C'est bien pour cette raison qu'elle ne répond pas aux mails qui lui sont envoyés. La DGAC est irresponsable. Elle crée des dégâts et s'arrange pour ne pas être responsable en prétextant l'existence de plan de prévention du bruit dans l'environnement et de l'existence des cartes de bruit. La DGAC a déjà créée trop de dégâts chez les populations vivant près des aéroports. Des études scientifiques telle l'étude DEBATS (France) et autres littératures scientifiques ont démontré les effets délétères sur la santé. QU'en est il de l'étude portant sur l' EMISSION ABSOLUE ? : c est la quantité totale d'émissions de substances polluantes émise par une source particulière sans être rapportée à une unité spécifique comme la distance parcourue ou le temps de vol. Cela inclut différents polluants atmosphériques produits par les moteurs tels qu'oxyde d'azote (NOx) , les particules ... Aucune étude n'a été produite !!!!!	-	Particulier	Défavorable	transport érogivore, nuisance sonore
@316		E-registre	01/12/2023 13h12	Tout à fait contée ce projet	Il y a déjà trop de bruit en Île de France avec tous les avions qui se posent et décollent. Et comment être sûr qu'il n'y aura jamais d'accident en multipliant les vols on multiplie d'autant les risques	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, risque sécuritaire
@317		E-registre	01/12/2023 14h12	Taxi volant	Nous ne voulons pas être survolés par des taxis volants donc Non au vertiport du quai d'Austerlitz et non aux taxis volants	-	Particulier	Défavorable	
@318		E-registre	01/12/2023 14h12	expérimentation d'hélicoptères e-VTOL pendant les J.O.	Si ces engins volants à moins de 150 m d'altitude ne peuvent être certifiés à un niveau sonore inférieur à 45 dB ils seront une nuisance acoustique supplémentaire pour les habitants et visiteurs survolés. Aéroports de Paris n'étant pas privatisé, l'intérêt public devrait encore être la règle dans tout projet de développement. Etant déjà soumis aux contraintes excessives de l'aéroport d'Orly, et prévoyant à l'issue de l'expérimentation une extension des liaisons par ces véhicules, je demande une extrême rigueur dans l'interdiction de tout bruit supplémentaire. Merci.	-	Particulier	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	nuisance sonore
@319		E-registre	01/12/2023 14h12	Non aux taxis volants	Bonjour, Je suis très fortement en défaveur d'un projet de taxi volant. Je ne souhaite pas être survolé par des taxis ou des drones. J'ai peur qu'ils ne tombent. Je ne souhaite pas être dérangé par le bruit. Cela va à l'encontre de la sobriété énergétique. Il est hallucinant de parler d'un tel projet à l'heure actuelle.	-	Particulier	Défavorable	transport érogivore, nuisance sonore, risque sécuritaire
@320		E-registre	01/12/2023 14h12	Altitude vol	Je ne veux pas :- de vertiport à Paris- de vols de taxis volants en ville- de vols de taxis volants à moins de 150 mètres d'altitude. Merci	-	Particulier	Défavorable	
@321		E-registre	01/12/2023 14h12	NON au vertipol expérimental	Les nuisances aériennes sont déjà un fléau pour notre santé et notre tranquillité alors non à une nuisance nouvelle.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@322		E-registre	01/12/2023 14h12	Avis très défavorable à l'aménagement et l'expérimentation d'un Vertiport (plateforme de décollage et d'atterrissage) sur la Seine à Paris	Bonjour, Cette expérimentation est la porte ouverte au développement des taxis volants en Ile-de-France, au profit de personnes aisées et au détriment des populations survolées. Du point de vue de la pollution sonore et de son impact sur la santé des populations, l'autorité environnementale qui a été saisie sur ce dossier indique que ce projet « sera une source de nuisances sonores supplémentaires pour les populations situées à proximité de la Seine et du périphérique, déjà exposées à des nuisances majeures ». La pollution sonore est une source de stress qui entraîne une hypertension artérielle et d'autres maladies cardiovasculaires pouvant aller jusqu'à l'infarctus. Ces effets sont bien documentés pour le bruit aérien. Les taxis volants auront le même impact sanitaire désastreux que les autres aéronefs. C'est également une atteinte au droit européen : la directive 2002/49/CE sur le bruit dans l'environnement enjoint les états membres de réduire le bruit dans les espaces urbains, à proximité des routes principale et des aéroports notamment. Les survols par les taxis volants et autres drones viendront limiter les impacts des plans d'action contre le bruit (PPBE) déjà en place. Le bruit ambiant de la zone testée est compris entre Lden 61 dB et Lden 64 dB. Ces niveaux dépassent déjà les niveaux acceptables. L'organisation mondiale pour la santé requiert des niveaux de bruit aérien n'excédant pas 45 dB Lden et 40 dB Lnigh. L'introduction de nouvelles sources de bruit dans cette zone est incompatible avec le respect de la directive. Une pollution visuelle sera imposée aux habitants survolés ou dont l'horizon sera affecté par les taxis volants. Le projet déroge à l'interdiction de survol de Paris à moins de 2 000 mètres d'altitude alors que les taxis volants faisant l'objet de l'expérimentation ne seront pas des vols d'urgence. Il existe un risque potentiellement élevé pour la sécurité des personnes et des biens, mal évalué dans l'étude d'impact : risques d'atterrissage forcé, défaillance du pilote, défaillance matérielle ... les modalités de maîtrise de ces risques ne sont pas indiquées. La consommation énergétique de ces e-VTOL serait 30 fois plus importante que celle d'un métro (180 g CO2e/km contre 4 g CO2e/passager.km) Le projet n'apporte pas de bénéfices pour la collectivité : l'impact écologique d'un mode de transport qui ne concernerait qu'une très faible proportion de la population, et surtout les plus privilégiés, ne paraît pas favorable. Le transport sanitaire par les aéronefs proposés n'est pas crédible : sa capacité étant limitée à 2 personnes, il ne pourra pas accueillir une équipe médicale et son matériel sanitaire. Le projet porte atteinte aux droits fondamentaux des citoyens : Droits civils : atteinte aux droits de propriété en créant des servitudes supplémentaires pour le survol (notamment à basse altitude – 150 mètres d'altitude en croisière, c'est extrêmement bas). Atteinte aux libertés fondamentales : « Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé ». La Seine est un réservoir et un corridor de biodiversité d'importance régionale qui doit être préservé et renforcé. En implantant une barge dans le cours du fleuve et en développant un nouveau trafic aérien au-dessus de la Seine, le projet met à mal la préservation de la biodiversité, perturbant la circulation des oiseaux et le milieu aquatiques. L'étude d'impact est insuffisante sur ce sujet également. Pour toutes ces raisons et bien d'autres encore, ce projet ne doit pas voir le jour ! C'est pourquoi je rend un avis négatif.	-	Particulier	Défavorable	transport érogivore, nuisance sonore, pollution visuelle, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@323		E-registre	01/12/2023 15h12	Vertiport, quai d'Austerlitz	Je suis opposée à ce projet, nous avons déjà beaucoup trop de nuisances en région parisienne. Merci de tenir compte nos avis	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@324		E-registre	01/12/2023 15h12	mise en place des taxis volants et expérimentation pendant le JO 2024	Cette expérimentation est la porte ouverte au développement des taxis volants en Ile-de-France, au profit de personnes aisées et au détriment des populations survolées. Du point de vue de la pollution sonore et de son impact sur notre santé, l'autorité environnementale qui a été saisie sur ce dossier indique que ce projet « sera une source de nuisances sonores supplémentaires pour les populations situées à proximité de la Seine et du périphérique, déjà exposées à des nuisances majeures ». La pollution sonore est une source de stress qui entraîne une hypertension artérielle et d'autres maladies cardiovasculaires pouvant aller jusqu'à l'infarctus. Ces effets sont bien documentés pour le bruit aérien. Les taxis volants auront le même impact sanitaire désastreux que les autres aéronefs. C'est également une atteinte au droit européen : la directive 2002/49/CE sur le bruit dans l'environnement enjoint les états membres de réduire le bruit dans les espaces urbains, à proximité des routes principales et des aéroports notamment. Les survols par les taxis volants et autres drones viendront limiter les impacts des plans d'action contre le bruit (PPBE) déjà en place. Le bruit ambiant de la zone testée est compris entre Lden 61 dB et Lden 64 dB. Ces niveaux dépassent déjà les niveaux acceptables. L'organisation mondiale pour la santé requiert des niveaux de bruit aérien n'excédant pas 45 dB Lden et 40 dB Lnigh. L'introduction de nouvelles sources de bruit dans cette zone est incompatible avec le respect de la directive. Une pollution visuelle sera imposée aux habitants survolés ou dont l'horizon sera affecté par les taxis volants. Il existe un risque potentiellement élevé pour la sécurité des personnes et des biens, mal évalué dans l'étude d'impact : risques d'atterrissage forcé, défaillance du pilote, défaillance matérielle ... les modalités de maîtrise de ces risques ne sont pas indiquées. La consommation énergétique de ces e-VTOL serait 30 fois plus importante que celle d'un métro (180 g CO2e/km contre 4 g CO2e/passager.km) Le projet n'apporte pas de bénéfices pour la collectivité : l'impact écologique d'un mode de transport qui ne concernerait qu'une très faible proportion de la population, et surtout les plus privilégiés, ne paraît pas favorable. Le transport sanitaire par les aéronefs proposés n'est pas crédible : sa capacité étant limitée à 2 personnes, il ne pourra pas accueillir une équipe médicale et son matériel sanitaire. Le projet porte atteinte aux droits fondamentaux des citoyens : Droits civils : atteinte aux droits de propriété en créant des servitudes supplémentaires pour le survol (notamment à basse altitude – 150 mètres d'altitude en croisière, c'est extrêmement bas). Atteinte aux libertés fondamentales : « Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé ». La Seine est un réservoir et un corridor de biodiversité d'importance régionale qui doit être préservé et renforcé. En implantant une barge dans le cours du fleuve et en développant un nouveau trafic aérien au-dessus de la Seine, le projet met à mal la préservation de la biodiversité, perturbant la circulation des oiseaux et le milieu aquatiques. L'étude d'impact est insuffisante sur ce sujet également.	-	Particulier	Défavorable	transport érogivore, nuisance sonore, pollution visuelle, risque sécuritaire, risque biodiversité, ségrégation sociale
@325		E-registre	01/12/2023 15h12	Tout à fait contre	Il existe un risque potentiellement élevé pour la sécurité des personnes et des biens, mal évalué dans l'étude d'impact : risques d'atterrissage forcé, défaillance du pilote, défaillance matérielle ... les modalités de maîtrise de ces risques ne sont pas indiquées.	-	Particulier	Défavorable	risque sécuritaire
@326		E-registre	01/12/2023 15h12	taxis volants pour les JO et plus tard.	Je suis opposé à ce projet maintenant et pour le futur à moins que ces taxis volants soient totalement silencieux, ce qui veut dire 0 décibels	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@327		E-registre	01/12/2023 15h12	CONTRE LE PROJET DE VERTIPORT QUAI D'AUSTERLITZ ET LE TRAFIC AERIEN INDUIT	VOIR DOCUMENT JOINT UFCNA CONTRIBUTION A L'ENQUETE PUBLIQUE SUR L'INSTALLATION D'UNE BARGE QUAI D'AUSTERLITZ A PARIS POUR ACCUEILLIR UN VERTIPORT ET SUR L'ACTIVITE AERIENNE INDUITE PAR LE PROJET CONTRE UN PROJET INUTILE SI L'ACTIVITE « TAXI » DOIT SE DEVELOPPER ET GENERATEUR DE POLLUTIONS	2023 11 28 UFCNA - ENQUETE PUBLIQUE VERTIPORT PARIS AUSTERLITZ.pdf	Association	Défavorable	
@328		E-registre	01/12/2023 15h12	NON au ADP - VERTIPORT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ - PARIS 13	Je suis opposée au survol de Paris par des drones, ULM, avions et tous moyens de transport volants. La ville et ses environs sont déjà victimes des vols d'avion à basse altitude. Au-dessus du 7ème arrondissement où j'habite, une douzaine d'avions passent de nuit au-dessus de l'immeuble. Le bruit est intense et dure presque une minute, ce qui achève de réveiller les habitants. Ces passages ont lieu à toute heure, y compris entre minuit et 3 heures du matin. Vers 21 h et quelquefois vers 22 h, les passages sont ininterrompus pendant une demi-heure environ. Les pilotes et les aiguilleurs prétendent que Paris n'est pas survolé mais les faits sont là. C'est une question de santé publique.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@329		E-registre	01/12/2023 15h12	Non au survol de Paris	C'est une très mauvaise idée de rajouter des risques dans le ciel de Paris. Il y en a suffisamment au sol, dans les accidents de 2 roues et de voitures. La promiscuité dans la cité est suffisamment stressante pour ses habitants et pour ses visiteurs, sans rajouter un risque supplémentaire. Surtout pour permettre le transport de quelques personnes favorisées par le porte-monnaie.	-	Particulier	Défavorable	risque sécuritaire, ségrégation sociale

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@330		E-registre	01/12/2023 16h12	Je suis contre ce projet	- Cette expérimentation est la porte ouverte au développement des taxis volants en Ile-de-France, au profit de personnes aisées et au détriment des populations survolées.- Du point de vue de la pollution sonore et de son impact sur la santé des populations, l'autorité environnementale qui a été saisie sur ce dossier indique que ce projet « sera une source de nuisances sonores supplémentaires pour les populations situées à proximité de la Seine et du périphérique, déjà exposées à des nuisances majeures ».La pollution sonore est une source de stress qui entraîne une hypertension artérielle et d'autres maladies cardiovasculaires pouvant aller jusqu'à l'infarctus. Ces effets sont bien documentés pour le bruit aérien. Les taxis volants auront le même impact sanitaire désastreux que les autres aéronefs. C'est également une atteinte au droit européen : la directive 2002/49/CE sur le bruit dans l'environnement enjoint les états membres de réduire le bruit dans les espaces urbains, à proximité des routes principale et des aéroports notamment. Les survols par les taxis volants et autres drones viendront limiter les impacts des plans d'action contre le bruit (PPBE) déjà en place. Le bruit ambiant de la zone testée est compris entre Lden 61 dB et Lden 64 dB. Ces niveaux dépassent déjà les niveaux acceptables. L'organisation mondiale pour la santé requiert des niveaux de bruit aérien n'excédant pas 45 dB Lden et 40 dB Lnight. L'introduction de nouvelles sources de bruit dans cette zone est incompatible avec le respect de la directive.- Une pollution visuelle sera imposée aux habitants survolés ou dont l'horizon sera affecté par les taxis volants.- Le projet déroge à l'interdiction de survol de Paris à moins de 2 000 mètres d'altitude alors que les taxis volants faisant l'objet de l'expérimentation ne seront pas des vols d'urgence.- Il existe un risque potentiellement élevé pour la sécurité des personnes et des biens, mal évalué dans l'étude d'impact : risques d'atterrissage forcé, défaillance du pilote, défaillance matérielle ... les modalités de maîtrise de ces risques ne sont pas indiquées.- La consommation énergétique de ces e-VTOL serait 30 fois plus importante que celle d'un métro (180 g CO2e/km contre 4 g CO2e/passager.km)- Le projet n'apporte pas de bénéfices pour la collectivité : l'impact écologique d'un mode de transport qui ne concernerait qu'une très faible proportion de la population, et surtout les plus privilégiés, ne paraît pas favorable.- Le transport sanitaire par les aéronefs proposés n'est pas crédible : sa capacité étant limitée à 2 personnes, il ne pourra pas accueillir une équipe médicale et son matériel sanitaire.- Le projet porte atteinte aux droits fondamentaux des citoyens : Droits civils : atteinte aux droits de propriété en créant des servitudes supplémentaires pour le survol (notamment à basse altitude – 150 mètres d'altitude en croisière, c'est extrêmement bas).Atteinte aux libertés fondamentales : « Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé ».La Seine est un réservoir et un corridor de biodiversité d'importance régionale qui doit être préservé et renforcé. En implantant une barge dans le cours du fleuve et en développant un nouveau trafic aérien au-dessus de la Seine, le projet met à mal la préservation de la biodiversité, perturbant la circulation des oiseaux et le milieu aquatiques. L'étude d'impact est insuffisante sur ce sujet également.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, nuisance sonore, pollution visuelle, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@331		E-registre	01/12/2023 16h12	Taxis volznts	Nous subissons déjà toutes les nuisances de roissy et des vols de nuit, hors de question d accepter en sus des taxis volants au dessus de nos maisons. Je m oppose énergiquement à ce projet qui n à aucun intérêt ni économique ni social ni écologique	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@332		E-registre	01/12/2023 16h12	Experimentation des vélocity entre Roissy et Paris	Je suis contre l'utilisation de tels instruments, inutiles et polluants	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, ségrégation sociale
@333		E-registre	01/12/2023 16h12	Opposition à ce projet	Je suis opposé à ce projet qui est écologiquement néfaste et entraînerait des conséquences néfastes à la santé des parisiens en termes de bruit pour un intérêt limité à l'utilisation de très peu d'utilisateurs. Ce projet consommerait des ressources financières qui seraient bien mieux utilisées pour financer le renouvellement d'appareils d'aviation légère qui font subir aux riverains une pollution sonore récurrente intolérable	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore, ségrégation sociale
@334		E-registre	01/12/2023 16h12	Opposition au projet	Je suis opposé au projet de taxis volants. D'abord pour d'évidentes raisons écologiques. Et puis car je n'ai pas envie que mes enfants et petits enfants vivent dans un monde où quelques privilégiés se déplacent en hélicoptère au dessus des villes déjà abimées par de multiples nuisances.Je dis NON !!!	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, ségrégation sociale
@335		E-registre	01/12/2023 16h12	AVIS NEGATIF pour expérimentation Vertiport	Il est impensable de laisser réaliser cette expérimentation, pour toutes les raisons suivantes, mais surtout pour des raisons de pollution et de sécurité notamment intérieure... Gravissime !Une pollution visuelle sera imposée aux habitants survolés ou dont l'horizon sera affecté par les taxis volants.Le projet déroge à l'interdiction de survol de Paris à moins de 2 000 mètres d'altitude alors que les taxis volants faisant l'objet de l'expérimentation ne seront pas des vols d'urgence.Il existe un risque potentiellement élevé pour la sécurité des personnes et des biens, mal évalué dans l'étude d'impact : risques d'atterrissage forcé, défaillance du pilote, défaillance matérielle ... les modalités de maîtrise de ces risques ne sont pas indiquées.La consommation énergétique de ces e-VTOL serait 30 fois plus importante que celle d'un métro (180 g CO2e/km contre 4 g CO2e/passager.km)Le projet n'apporte pas de bénéfices pour la collectivité : l'impact écologique d'un mode de transport qui ne concernerait qu'une très faible proportion de la population, et surtout les plus privilégiés, ne paraît pas favorable.Le transport sanitaire par les aéronefs proposés n'est pas crédible : sa capacité étant limitée à 2 personnes, il ne pourra pas accueillir une équipe médicale et son matériel sanitaire.Le projet porte atteinte aux droits fondamentaux des citoyens :Droits civils : atteinte aux droits de propriété en créant des servitudes supplémentaires pour le survol (notamment à basse altitude – 150 mètres d'altitude en croisière, c'est extrêmement bas).Atteinte aux libertés fondamentales : « Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé ».	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, pollution visuelle, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@336		E-registre	01/12/2023 16h12	Taxis volants en plein Paris et Ile-de-France de France	Cette expérimentation est la porte ouverte au développement des taxis volants en Ile-de-France, au profit de personnes aisées et au détriment des populations survolées.Du point de vue de la pollution sonore et de son impact sur la santé des populations, l'autorité environnementale qui a été saisie sur ce dossier indique que ce projet « sera une source de nuisances sonores supplémentaires pour les populations situées à proximité de la Seine et du périphérique, déjà exposées à des nuisances majeures ».La pollution sonore est une source de stress qui entraîne une hypertension artérielle et d'autres maladies cardiovasculaires pouvant aller jusqu'à l'infarctus. Ces effets sont bien documentés pour le bruit aérien. Les taxis volants auront le même impact sanitaire désastreux que les autres aéronefs. C'est également une atteinte au droit européen : la directive 2002/49/CE sur le bruit dans l'environnement enjoint les états membres de réduire le bruit dans les espaces urbains, à proximité des routes principale et des aéroports notamment. Les survols par les taxis volants et autres drones viendront limiter les impacts des plans d'action contre le bruit (PPBE) déjà en place. Le bruit ambiant de la zone testée est compris entre Lden 61 dB et Lden 64 dB. Ces niveaux dépassent déjà les niveaux acceptables. L'organisation mondiale pour la santé requiert des niveaux de bruit aérien n'excédant pas 45 dB Lden et 40 dB Lnight. L'introduction de nouvelles sources de bruit dans cette zone est incompatible avec le respect de la directive.Une pollution visuelle sera imposée aux habitants survolés ou dont l'horizon sera affecté par les taxis volants.Le projet déroge à l'interdiction de survol de Paris à moins de 2 000 mètres d'altitude alors que les taxis volants faisant l'objet de l'expérimentation ne seront pas des vols d'urgence.Il existe un risque potentiellement élevé pour la sécurité des personnes et des biens, mal évalué dans l'étude d'impact : risques d'atterrissage forcé, défaillance du pilote, défaillance matérielle ... les modalités de maîtrise de ces risques ne sont pas indiquées.La consommation énergétique de ces e-VTOL serait 30 fois plus importante que celle d'un métro (180 g CO2e/km contre 4 g CO2e/passager.km)Le projet n'apporte pas de bénéfices pour la collectivité : l'impact écologique d'un mode de transport qui ne concernerait qu'une très faible proportion de la population, et surtout les plus privilégiés, ne paraît pas favorable.Le transport sanitaire par les aéronefs proposés n'est pas crédible : sa capacité étant limitée à 2 personnes, il ne pourra pas accueillir une équipe médicale et son matériel sanitaire.Le projet porte atteinte aux droits fondamentaux des citoyens :Droits civils : atteinte aux droits de propriété en créant des servitudes supplémentaires pour le survol (notamment à basse altitude – 150 mètres d'altitude en croisière, c'est extrêmement bas).Atteinte aux libertés fondamentales : « Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé ».La Seine est un réservoir et un corridor de biodiversité d'importance régionale qui doit être préservé et renforcé. En implantant une barge dans le cours du fleuve et en développant un nouveau trafic aérien au-dessus de la Seine, le projet met à mal la préservation de la biodiversité, perturbant la circulation des oiseaux et le milieu aquatiques. L'étude d'impact est insuffisante sur ce sujet également.Pour toutes ces raisons et bien d'autres encore, ce projet ne doit pas voir le jour.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, pollution visuelle, risque sécuritaire, risque biodiversité
@337		E-registre	01/12/2023 17h12	Taxis volants	Nous sommes déjà assourdis et pollués par la proximité de Roissy, il est hors de question d'en rajouter	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@338		E-registre	01/12/2023 17h12	Non aux taxis volants	Pollution visuelle auditiveEngendrant des problèmes de santé pour les populations survolées..	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle
@339		E-registre	01/12/2023 17h12	Le projet des taxis volants pour les JO ou comment permettre à l'élite de ne pas subir les nuisances et les restrictions de circulation	Le projet des taxis volants est un gouffre énergétique (chaque aéronef étant limité à 1 pilote et 1 passager, la consommation énergétique serait 30 fois plus importante que celle d'un métro (180 g CO2e/km contre 4 g CO2e/passager.km) et une porte ouverte à la généralisation de nuisances aériennes supplémentaires subies par les populations (niveau de bruit de 61 dB et Lden 64 dB qui dépassent les les niveaux jugés acceptables par l'OMS).De plus la mise en place de ce service élitiste pour les JO, en opposition aux restrictions de circulation (fermeture partielle des routes, QR Code ...) décriabilisera encore (si cela est possible) cet évènement annoncé comme populaire.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@340		E-registre	01/12/2023 17h12	ADP Vertiport	Il n'est pas nécessaire de créer ce transport qui apportera de la nuisance.Veuillez plutôt développer les transports en commun et notamment pour les handicapés comme cela aurait dû être effectué pour les JO.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@341		E-registre	01/12/2023 17h12	Opposition aux taxis volants en Île-de-France	Ce projet de taxis volants est une aberration sociale et écologique. Cela engendrera des nuisances visuelles et sonores et ne profitera qu'à la frange la plus aisée des Franciliens et ne désengorgera pas les autres transports. Tout cela pour un budget qui pourrait être consacré à d'autres améliorations dans les transports au bénéfice de tous.Ce projet doit donc être abandonné.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore, pollution visuelle, ségrégation sociale
@342		E-registre	01/12/2023 17h12	projet ADP de liaison aérienne à très basse altitude par hélicoptère 2 places dans le ciel de Paris (ou "taxi volant")	Je suis francilien (Val d'Oise), et pendant mon sommeil, en moyenne entre 22h et 6h du matin, un avion toutes les 3 minutes atterrit à Roissy CDG ou décolle de cet aéroport international. Il est très difficile de s'endormir entre 22h et minuit. Il est difficile de se rendormir après un réveil en pleine nuit. Pourtant, mon habitation est équipée de doubles vitrages contre le froid extérieur et les nuisances sonores de toutes sortes. Le trafic aérien, depuis que j'ai élu domicile en Val d'Oise (1975), n'a fait que croître pour devenir une nuisance insupportable. Les autorités de l'aviation civile ne cachent pas que, contrairement au "monde d'après" quelque peu idyllique que certains dirigeants français nous avaient fait entrevoir pendant la pandémie de covid 19, le trafic aérien, après avoir repris de plus belle dès 2021, est promis à une croissance de plusieurs pour cent par an au cours des décennies prochaines. Ceci est en contradiction totale avec l'accord de Paris signé par la France en 2015 (COP21), et dont se glorifient hypocritement ceux qui baffouent sans vergogne les engagements pris.ADP est coutumière d'une pratique d'enfumage collectif en ce qui concerne ses initiatives, on le sait depuis son projet de terminal 4 à Roissy CDG. Il n'y a aucune raison pour que l'expérimentation des "taxis volants" à 150 mètres d'altitude ne soit pas suivie par un développement massif de ce mode de transport pour riches privilégiés, dispendieux en énergie (même s'il est électrique), bruyant (80 dB en haut de certains immeubles collectifs), et ridiculement inefficace (un seul passager en plus du pilote). Il semble aussi plutôt dangereux, compte tenu de l'altitude à laquelle vole le véhicule, et de la densité de population des zones fréquentées. Faudra-t-il déplorer un ou plusieurs accidents mortels (pour les deux membres de l'aéronef et pour les innocents qui le recevront sur la tête en circulant sur le boulevard périphérique parisien, toujours surchargé) pour commencer à s'inquiéter des dangers que fait encourir aux populations ce type de transport inutile ?Aujourd'hui, alors que résonnent les mises en garde les plus claires et les plus fermes sur l'urgence à changer de modes de transport (par exemple les dernières alertes d'Antonio Guterrez, le secrétaire général des Nations-Unies) afin de lutter contre le réchauffement climatique, et éviter qu'il devienne absolument hors contrôle, ADP continue de développer son modèle économique de croissance effrénée et aveugle, au mépris du bien-être de la majorité de la population.La gabegie et l'arrogance, ça suffit !	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@343		E-registre	01/12/2023 17h12	Projet aberrant	A l'heure de la sobriété énergétique, et connaissant les impacts sanitaires du bruit en ile de france, ce projet est une aberration, ni plus ni moins. Je suis absolument contre. J'en tombe de ma chaise. Quel gâchis d'énergie et de matières premières pour faire gagner quelques précieuses minutes à ceux qui en ont les moyens!	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@344		E-registre	01/12/2023 18h12	Soutien au vertiport expérimental	Il s'agit d'une occasion unique pour Paris d'être au devant de l'innovation dans un marché au seuil de l'explosion.Si Peugeot, Michelin, ou Citroën avaient tergiversé au début du XXème siècle devant les dangers de l'automobile, n'aurions-nous pas perdu une grande partie de ce qui fait la force de notre pays aujourd'hui ? Accompagnons cette superbe aventure où la France a toutes les chances et les cartes pour en être un acteur majeur.	-	Particulier	Favorable	filière aviation décarbonée
@345		E-registre	01/12/2023 18h12	Inutilité du projet	Un projet dont on perçoit mal l'objectif en termes d'utilité publique.Par contre:- Des désagréments et de la pollution, pour une pseudo satisfaction de quelques "privilégiés". Contrevient aux règles existantes de survol de Paris - La porte ouverte à d'autres projets de même type.Une nouvelle source de bourdonnements incongrus dans les oreilles, plutôt des bourdons, des vrais ! Bref, un projet d'un autre temps sans utilité !	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, ségrégation sociale
@346		E-registre	01/12/2023 18h12	Non aux taxis volants au dessus de nos têtes	Une pollution visuelle sera imposée aux habitants survolés ou dont l'horizon sera affecté par les taxis volants.Un risque de chute de ces taxis Une nuisance sonore de plus alors que nous avons déjà de nombreux avions qui nous survolent tous les jours	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle, risque sécuritaire
@347		E-registre	01/12/2023 18h12	NON AU VERTIPORT EXPERIMENTAL	Ce projet est un non-sens et j'y suis complètement défavorable, pour de multiples raisons, habitant à proximité immédiate :- Bruit dans une zone déjà bien assez bruyante à cause de la circulation routière- Pollution visuelle des bords de Seine à laisser aux promeneurs- Plus globalement impact négatif sur la faune et la flore de la Seine et de ses abords - Risque pour la sécurité des personnes, en cas d'accident - Sans intérêt, ne permettant de transporter que 2 personnes par véhicule : le service rendu à la société est nulIl vaut mieux développer davantage les transports en commun existants, en améliorant leur confort, leur propreté, leur fréquence : les RER sont à privilégier pour venir des aéroports, ou des cars	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore, pollution visuelle, risque biodiversité, ségrégation sociale
@348		E-registre	01/12/2023 18h12	Taxis volants	Je refuse le principe d'occuper encore davantage le ciel ; je suis déjà très gêné par les avions de Roissy et du Bourget depuis des décennies. Arrêtons d'encombrer le ciel ! Investissons plutôt dans les transports en commun !	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, pollution visuelle
@349		E-registre	01/12/2023 19h12	Non aux taxis volants	Je suis opposée aux taxis volants. Nous subissons déjà trop de nuisances liées aux trafics aériens. Ça suffit.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@350		E-registre	01/12/2023 19h12	NON au Vertiport du quai d'Austerlitz, NON aux taxis volants en ville	BonjourA l'heure de la Cop 28 où les gouvernements sont sensés proposer des solutions pour réduire l'empreinte carbone des Terriens, c'est une aberration d'envisager ce type de déplacement qui ne pourra profiter qu'à un petit nombre de privilégiés. Je dis NON au Vertiport du quai d'Austerlitz, NON aux taxis volants en ville. Les Franciliens ont déjà beaucoup trop de passages d'avions au-dessus de leur tête, de jour et surtout de nuit. Pollutions, bruit, risque d'accidents... Il serait temps pour les décideurs d'être enfin raisonnables.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@351		E-registre	01/12/2023 19h12	soutien au projet	Je trouve ce projet très bien car il répond à une demande réelle et ne présente a priori pas de nuisances supplémentaires à celles que supporte déjà le milieu dans lequel il est mis en oeuvre.Il est par ailleurs toujours enthousiasmant de voir des projets nouveaux et pleins de sens se développer, faire l'objet de tests,... cela donnera des idées et de l'entrain à d'autres porteurs de projets. C'est un signal fort d'espoir et de vie. Il faut encourager et soutenir le plus possible ce projet.	-	Particulier	Favorable	expérimentation utile
@352		E-registre	01/12/2023 20h12	Rejet de ce projet	Trop de nuisances pour les riverains	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@353		E-registre	01/12/2023 21h12	il faut essayer bien sûr!	Je suis tout à fait favorable à un essai, car sous certaines conditions, on s'aperçoit que les VTOL sont plus bénéfiques que d'autres appareils.Ces conditions sont que ça ne fasse que remplacer les hélicoptères existants, et ne créent pas une croissance de ce secteur. En effet, les consommations de 190KWh/100km sont 3 ou 4 fois supérieures à celles d'une voiture, notamment une voiture électrique.Or nous avons besoin de sobriété dans tous les scenarii de transition (Cf rapport RTE). Donc tant que nous n'entraînons pas une augmentation d'utilisation des appareils volants VTOL / hélicoptère, j'y suis totalement favorable.Donc oui il faut faire cet essai, car ça apporte une vraie amélioration par rapport à l'hélicoptère (bruit et consommation).Mais les pouvoirs publics doivent maîtriser le développement de ce marché, pour éviter qu'ils ne conduisent à un accroissement, et surtout pour qu'il n'alimente pas l'usage privé de ces appareils (que ce soit en taxi, ou à l'achat pour les déplacements des plus riches).Oui au VTOL pour un bien public, non pour un VTOL pour un usage débridé.	-	Particulier	Favorable avec réserve(s)	expérimentation utile
@354		E-registre	01/12/2023 21h12	Soutenons le projet ADP de la barge vertiport sur la Seine qui positionnera la France en leader mondial.	Je vous écris aujourd'hui pour souligner l'urgence et l'importance de la décarbonation de l'aviation, un défi auquel notre société est confrontée de manière de plus en plus pressante. Il est impératif d'explorer des solutions innovantes pour réduire notre empreinte carbone dans ce domaine crucial. Les eVTOLs émergent comme une réponse prometteuse à cette problématique pour les vols de moins de 100km.Les eVTOLs présentent un immense potentiel pour transformer non seulement le secteur de l'aviation, mais aussi pour améliorer la mobilité de manière générale, en éliminant les émissions. Ces aéronefs électriques réduisent non seulement notre dépendance aux carburants fossiles, mais ouvrent également la voie à une nouvelle ère de transport aérien plus respectueuse de l'environnement. La France se doit de conserver son leadership dans l'aéronautique et ceci ne peut se faire que si les développements technologiques Français sont accompagnés par des mises en applications locales et des développements commerciaux. De même, Universal Hydrogen est un acteur essentiel dans la décarbonation de l'aéronautique. Universal Hydrogen est à la pointe de l'innovation en développant des solutions novatrices pour l'aviation à hydrogène. Nous travaillons en étroite collaboration avec ADP pour nous assurer que la France sera pionnière dans le déploiement de l'aviation à hydrogène. La France a pris un retard considérable dans le milieu spatiale face à SpaceX. Ne laissons pas la même chose se passer pour les eVTOLs et démontrons au monde que la France et Paris sont non seulement leader en matière de technologie mais aussi dans le déploiement de ces innovations en operations. Soutenons le projet ADP de la barge vertiport sur la Seine qui positionnera la France en leader mondial.	-	Partenaire socio-éco / organisation professionnelle	Favorable	filière aviation décarbonée, Avance pour la France
@355		E-registre	01/12/2023 21h12	Non aux taxis volants	Les nuisances sont de jour et de nuit insupportables pour les zones que nous habitons.Non, non et non à tout aéronef qui viendraient survoler l'ensemble de la région parisienne.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@356		E-registre	01/12/2023 21h12	Avis négatif !	Nous subissons actuellement assez de pollution visuelle et sonore dans notre quotidien en plus de la pollution rejetée. Ces taxis vont dénaturer notre environnement, vont réduire à néant le charme de nos villes, et vont créer un besoin non nécessaire.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle
@357		E-registre	01/12/2023 22h12	Refus de voir s'implanter un vertiport expérimental	Le projet n'apporte pas de bénéfices pour la collectivité : l'impact écologique d'un mode de transport qui ne concernerait qu'une très faible proportion de la population, et surtout les plus privilégiés, ne parait pas favorable.Le transport sanitaire par les aéronefs proposé n'est pas crédible : sa capacité étant limitée à 2 personnes, il ne pourra pas accueillir une équipe médicale et son matériel sanitaire.De plus l'impact sur les populations eh la biodiversité sera énorme du fait du survol à 150 m. Ce projet est un non sens ecocidaire qu'il s'agit de combattre afin de préserver la vie des franciliens déjà très impactés par la pollution sonore visuelle et aux particules fines	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle, risque biodiversité, ségrégation sociale

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@358		E-registre	02/12/2023 04h12	Non au vertiport expérimental	Je souhaite que la ville de Paris ne soit pas survolée à moins de 2000m par les aéronefs électriques. Les nuisances optiques et sonores sont inacceptables .	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle
@359		E-registre	02/12/2023 05h12	Avis sur le projets de taxis volants vertiport	Francilienne, je suis très opposée au projet de Vertiport. Cela ouvre la porte à de nouvelles nuisances sonores(et visuelles) alors que nous sommes déjà lourdement victimes des avions qui survolent jours et nuits . Svp gardons des priorités humainement respectueuses , justes (pour le bénéfice de quelques privilégiés , combien vont subir les nuisances?), et soucieuses de la préservation de notre planète et notre qualité de vie: quel monde voulons nous ? Ce projet c'est l'entrée dans un monde de science fiction où l'humain est , une fois encore, sacrifié au profit d'un bénéfice dénué de sens et de toute éthique!	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle, ségrégation sociale
@360		E-registre	02/12/2023 06h12	Innover, c'est progresser	Les prises de position sur ce sujet illustrent une méconnaissance inquiétante des principes qui guident l'innovation. Je ne peux m'empêcher de penser à ce qui se serait passé s'il y avait eu de telles levées de boucliers aux débuts de l'aviation ou de l'automobile. Sommes nous devenus si rétifs à l'innovation ? Ne sommes nous plus capables de comprendre que les volocopters tels qu'ils nous sont aujourd'hui présentés sont les premiers exemplaires d'une innovation qui va inéluctablement progresser et s'améliorer ? On nous parle de bruit, mais quel progrès déjà comparé à l'hélicoptère ! On ne parle de consommation énergétique. Mais quel progrès déjà que de voir voler des appareils électriques !Nous avons la chance de montrer au monde entier, lors des Jeux Olympiques de Paris, l'esprit d'innovation qui a si longtemps caractérisé les Français. Ne la laissons pas passer et ne transformons pas ces JO en de simples compétitions réservées aux sportifs et aux élites aisés.	-	Particulier	Favorable	Avance pour la France
@361		E-registre	02/12/2023 07h12	DES TAXIS VOLANTS EN PLEIN PARIS ET EN ILE-DE-FRANCE, C'EST NON !	Du point de vue de la pollution sonore et de son impact sur la santé des populations, l'autorité environnementale qui a été saisie sur ce dossier indique que ce projet « sera une source de nuisances sonores supplémentaires pour les populations situées à proximité de la Seine et du périphérique, déjà exposées à des nuisances majeures ».Le projet déroge à l'interdiction de survol de Paris à moins de 2 000 mètres d'altitude alors que les taxis volants faisant l'objet de l'expérimentation ne seront pas des vols d'urgence.Il existe un risque potentiellement élevé pour la sécurité des personnes et des biens, mal évalué dans l'étude d'impact : risques d'atterrissage forcé, défaillance du pilote, défaillance matérielle ... les modalités de maîtrise de ces risques ne sont pas indiquées.La consommation énergétique de ces e-VTOL serait 30 fois plus importante que celle d'un métro (180 g CO2e/km contre 4 g CO2e/passager.km)Le projet n'apporte pas de bénéfices pour la collectivité : l'impact écologique d'un mode de transport qui ne concernerait qu'une très faible proportion de la population, et surtout les plus privilégiés, ne paraît pas favorable.Le transport sanitaire par les aéronefs proposés n'est pas crédible : sa capacité étant limitée à 2 personnes, il ne pourra pas accueillir une équipe médicale et son matériel sanitaire.	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@362		E-registre	02/12/2023 07h12	taxis volants	Je suis radicalement contre ce nouveau mode de transport totalement inutile et scandaleux qui viendrait augmenter encore la pollution sonore en île de France. Nous supportons déjà des nuisances sonores aériennes indignés, il serait honteux que quelques privilégiés viennent pourrir la vie de la majorité des Franciliens.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, ségrégation sociale
@363		E-registre	02/12/2023 08h12	Non aux taxis volants	On a déjà assez des nuisances sonores et de la pollution des avions au-dessus de nos têtesSocialement, ce projet est inacceptable, typiquement le genre de projet symbolique qui pourrait faire revenir les gilets jaunes, à moins que ça ne soit ce que vous souhaitez ?	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, ségrégation sociale
@364		E-registre	02/12/2023 08h12	Non aux taxis volants en ville	Non aux taxis volants en ville	-	Particulier	Défavorable	
@365		E-registre	02/12/2023 08h12	Vertiport experimental	D'accord avec les raisons du vote	-	Particulier	Autres	
@366		E-registre	02/12/2023 09h12	ADP-Vertiport - Quai d'Austerlitz - Paris 13	Je suis contre les tests et la réalisation de l'éroport de cette expérimentation .ça sera une pollution visuelle, sonore , et pas du tout vertueux sur le plan écologique , et aura donc un impact significatif sur la santé des habitants de la zone et sur l'éco-système de la seine . Les risques pour la sécurité ne sont pas nuls .Lors des essais du Volocopter à l'aérodrome de Cormeilles-Pontoise, le bruit mesuré était de 80 dB à 50 mètres d'altitude, ... Le nombre prévisionnel de mouvements (décollage ou atterrissage) est estimé à 5 000 sur la durée de l'expérimentation. Il pourrait être au maximum de 14 700 sur la durée de l'expérimentation, le trafic serait multiplié par 4,5 sur l'itinéraire Issy-les-Moulineaux/Hôpital Pitié-Salpêtrière et multiplié par 100 au-dessus de la Seine.La consommation énergétique de ces e-VTOL serait 30 fois plus importante que celle d'un métro (180 g CO2e/km contre 4 g CO2e/passager.km)Le projet n'apporte pas de bénéfices pour la collectivité : l'impact écologique d'un mode de transport qui ne concernerait qu'une très faible proportion de la population, et surtout les plus privilégiés, ne paraît pas favorable. Le transport sanitaire par les aéronefs proposés n'est pas crédible : sa capacité étant limitée à 2 personnes, il ne pourra pas accueillir une équipe médicale et son matériel sanitaire.Le projet porte atteinte aux droits fondamentaux des citoyens :Droits civils : atteinte aux droits de propriété en créant des servitudes supplémentaires pour le survol (notamment à basse altitude – 150 mètres d'altitude en croisière, c'est extrêmement bas).Atteinte aux libertés fondamentales : « Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé ».La Seine est un réservoir et un corridor de biodiversité d'importance régionale qui doit être préservé et renforcé. En implantant une barge dans le cours du fleuve et en développant un nouveau trafic aérien au-dessus de la Seine, le projet met à mal la préservation de la biodiversité, perturbant la circulation des oiseaux et le milieu aquatiques. L'étude d'impact est insuffisante sur ce sujet également.Pour toutes ces raisons et bien d'autres encore, ce projet ne doit pas voir le jour ! C'est pourquoi je rends en tant que citoyenne un avis négatif.	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore, pollution visuelle, risque sécuritaire, risque biodiversité, ségrégation sociale
@367		E-registre	02/12/2023 09h12	Taxis volants Paris et Ile de France	Je pense que les décideurs sont tombés sur la tête... Des taxis volants ! non c'est non! le bruit, les accidents etc. Je n'en veux pas. Déjà pas fichus de nous prévoir des tarifs attractifs de transports en communs et je crains le pire pendant cette période... J'habite Saint-Denis, les nuisances de toutes catégories nous connaissons.... On va nous en ajouter. Non merci !Stéphanie Prigl d'Ondel	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, risque sécuritaire
@368		E-registre	02/12/2023 10h12	Non à ce projet	Ce projet est une gabegie environnementale à l'heure de l'urgence climatique, sans compter les nuisances nombreuses des riverains pour le "confort" de quelques riches personnes.Il est grand temps de changer de paradigme et ce n'est pas que aux citoyens de le faire. Bien cordialement	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@369		E-registre	02/12/2023 11h12	Contestation du projet de vetiport expérimental	BonjourEn tant que riverain des quais de seines, proche de Gare de Lyon, je m'oppose fortement a ce projet qui va nuire à ma qualité de vie ainsi que tout mon voisinage, provoquant des nuisances sonores pour tout le quartier afin d'amener quelques privilégiés par les airs alors que de nouveaux transports sont prévus depuis les aéroports et qu'il existe déjà de nombreuses façons de rejoindre Paris depuis les aéroports parisiens.Au delà des nuisances sonores, ce projet n'a aucun sens écologique en favorisant les transports individuels plutôt que les transports en commun et favorisant des dépenses d'énergie monumentales pour faire voler ces drones.Je souhaite donc l'arrêt immédiat de ce projet qui ne correspond pas à la vision politique d'une mairie de gauche.Bien cordialement	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@370		E-registre	02/12/2023 11h12	En contradiction avec l'avenir	Bonjour, Ce projet réservé au plus riche n'apporte aucun bénéfice à la population générale, au contraire il apporte pollution sonore et de gaz à effet de serre (30fois plus polluant que le métro par passager).Cordialement,	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@371		E-registre	02/12/2023 11h12	mon avis sur un projet de taxis volants !	Je suis totalement opposé à ce projet qui sera contraignant (bruit, pollution, coûts) et ne bénéficiera qu' à celles et ceux qui pourront se le payer.	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@372		E-registre	02/12/2023 11h12	NON AUX TAXIS VOLANTS A PARIS ET ILE DE FRANCE	C'est insensé du point de vue nuisance sonore, visuelle, écologique dont pourrait souffrir beaucoup de monde autour, et tout ça pour quelques individus! ,je pense aussi à l'hôpital de jour psychiatrique l'Adaman tout proche si sensible à l'environnement, ça peut être ensuite la porte ouverte aux autres objets volants drones et compagnie, je suis contre cette expérimentation.	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore, pollution visuelle, ségrégation sociale
@373		E-registre	02/12/2023 12h12	Projet polluant	La consommation énergétique de ces e-VTOL serait 30 fois plus importante que celle d'un métro (180 g CO2e/km contre 4 g CO2e/passager.km)Alors qu'au même moment, les gens paieront plus cher le métro.Donc non.	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore
@374		E-registre	02/12/2023 12h12	Non au Veriport et aux taxis volants à Paris et Ile de France	Pollution sonore et de l'air, risques d'accident non négligeables, pollution visuelle, le tout au profit de quelques privilégié-es, alors que l'on essaie sur Paris de diminuer la voiture et bientôt j'espère les SUV...Non au veriport et aux taxis volants à Paris et en IDF..	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution de l'air, pollution visuelle, ségrégation sociale
@375		E-registre	02/12/2023 13h12	Non aux taxis volants !	L'île de France région nord ouest de Paris est déjà fortement impacté par les couloirs de passages d'avions en atterrissage et décollage depuis l'aéroport roissy Charles de gaulle y compris la nuit avec les avions cargo qui auraient pu être depuis longtemps situés sur l'aéroport de VATRY où il y a beaucoup moins de riverains !!!!! est hors de question d'ajouter en île de France grand couronne des taxis volants. Interdisez déjà les vols de nuit de l'aéroport de roissy.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@376		E-registre	02/12/2023 13h12	Non à ces nouveautés polluantes pour riches	Ça suffit de nous polluer, il ne suffit pas de faire des cop et puis mettre en place de tels projets à destination de qui?Est ce vraiment nécessaire et pour qui au détriment de qui	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, ségrégation sociale

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@377		E-registre	02/12/2023 14h12	Inquiétude face à la pollution supplémentaire engendrée par ces véhicules	Habitant de Saint-Denis, ma famille et moi-même sommes quotidiennement confrontés aux nuisances de l'aéroport du Bourget. Dans un contexte que nous connaissons tous d'aggravation environnementale du cadre de vie urbain, pour le plus grand nombre, la circulation de ces engins contribuera à cette dégradation en apportant des nuisances supplémentaires, sonores, visuelles, olfactives, sans parler du risque de chute non maîtrisé (!). Merci de considérer que les habitants des banlieues ont eux aussi droit à un environnement de qualité, et que des compromis sont nécessaires entre les besoins des uns et la qualité de vie des autres. Maintenir l'activité du Bourget est déjà une large concession faite au détriment de cette qualité.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle, risque sécuritaire
@378		E-registre	02/12/2023 15h12	Projet de création VERTIPORT quai d'Austerlitz	Je suis opposée à la mise en place du projet mentionné ci-dessus et, de façon générale, à la circulation dans le ciel d'Ile de France de taxis volants, même électriques, compte tenu des nuisances sonores supplémentaires que cela implique pour les populations survolées, déjà fortement gênées par la proximité des aéroports de Roissy et Orly.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@379		E-registre	02/12/2023 15h12	Expérimentation d'un Vertiport	Je m'oppose au principe même d'un Vertiport pendant les Jeux Olympiques	-	Particulier	Défavorable	
@380		E-registre	02/12/2023 16h12	Qu'en est-il des nuisances sonores pour les immeubles donnant sur la Seine ?	As-t-on étudié l'impact en décibels pour les immeubles en quai de Seine comme ceux présents dans le 13ème arrondissement ? Les appareils vont voler au-dessus de la Seine en direction Bercy avant de tourner au nord....Merci	-	Particulier	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	nuisance sonore
@381		E-registre	02/12/2023 16h12	Mon avis sur VERTIPORT EXPERIMENTAL	Ce projet est polluant. En effet, il s'agit d'un des modes de transports le plus polluant qui existe. A l'heure où on ne cesse de parler du réchauffement climatique... Les rapports du GIEC sont alarmistes, dont ce projet ne doit pas se réaliser. On doit, au contraire, tout faire pour réduire notre impact. Par ailleurs, ce projet induira des nuisances sonores pour les habitants. J'habite en Ile-de-France : je n'ai pas demandé à ce qu'on organise les JO près de chez moi. Si on m'avait demandé mon avis, j'aurais répondu "non". Avec en plus ces trucs qui vont encore plus polluer, je dis NON. Les personnes doivent choisir : soit prendre le métro ou le bus, soit ne pas se déplacer. On donne aux riches le moyen de se déplacer rapidement, au détriment des autres personnes qui vont subir les nuisances. Je vous en supplie : renoncez.	-	Particulier	Défavorable	transport écoresponsable, nuisance sonore, ségrégation sociale
@382		E-registre	02/12/2023 16h12	NON AU VERTIPORT QUAI D'AUSTERLITZ A PARIS	Si vous n'avez pas entendu de VTOLS, vous trouverez une vidéo enregistrée par moi lors de la démonstration de mars 2022 ici : https://youtube.com/shorts/kZV1-s6h9R8?feature=shared . Il s'agit d'un prototype dont la masse est inférieure de près de la moitié de celle du VTOL pour lequel une dérogation de survol de la ville de Paris est demandée. Paris est épargnée des survols à basse altitude depuis le milieu du siècle dernier pour des raisons de sécurité, cela crée aussi une protection environnementale pour les habitants. Seuls certains vols sont autorisés, principalement des hélicoptères en mission médicale d'urgence. Les hélicoptères sont situés sur les toits des hôpitaux où à proximité immédiate de ceux-ci. Toute dérogation aux textes en vigueur constituerait une régression environnementale. ADP veut obtenir une dérogation pour effectuer du transport de personnes dans un aéronef écoresponsable, d'une utilité très limitée puisqu'il ne peut transporter à ce jour qu'un seul passager. Je comprends que la recherche nécessite des expérimentations mais je ne souhaite pas qu'elles soient poursuivies dans un milieu urbain à haute densité de population. Outre le risque sécuritaire, je ne souhaite pas que Paris soit survolée par des aéronefs de type taxis volants à usage d'un touriste ou d'un homme d'affaire pressé. Son entreprise ne s'arrêtera pas de tourner s'il perd quelques minutes dans les embouteillages et Paris offre déjà de nombreuses attractions. Nous ne pouvons faire supporter aux habitants de Paris et personnes qui y travaillent des nuisances sonores et visuelles supplémentaires. Les niveaux sonores à Paris dépassent déjà les seuils prévus pour la mise en place de plans d'action contre le bruit. Ajouter le bruit d'un aéronef est incompatible avec cette nécessité de réduire le bruit. Permettez-moi de rappeler que le bruit est une pollution qui affecte la santé, fait perdre des mois de vie en bonne santé et est la deuxième cause environnementale de décès prématuré en Europe. Le modèle devant servir à l'expérimentation n'est pas celui qui pourra être utilisé pour les missions médicales d'urgence. Attendons qu'un tel aéronef existe pour alors le tester avec les équipes médicales d'urgence. En attendant, les essais doivent être menés en dehors de toute agglomération. En conclusion, je suis contre le projet soumis à enquête publique.	-	Particulier	Défavorable	transport écoresponsable, nuisance sonore, pollution visuelle, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@383		E-registre	02/12/2023 16h12	Vertiport	Je suis pour le respect de la tranquillité des franciliens qui subissent déjà les méfaits de pollutions sonores (trafic routier, aérien) et de pollutions de l'air. A qui va profiter ce projet ? Je ne peux que souhaiter que ce projet soit abandonné.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@384		E-registre	02/12/2023 16h12	Projet d'expérimentation de vols d'aéronefs électriques sur le territoire parisien et régional	Je suis opposé à ce projet pour les raisons suivantes :- ce projet représente une source supplémentaire de bruit pour les Parisiens alors qu'il existe suffisamment de moyens de transport dans la capitale, - si ce projet est accepté par manque de réactions de la population, ce projet de taxis volants risque d'être étendu sur l'Ile-de-France, riverain sous un couloir de l'aéroport CDG je connais parfaitement les dégâts provoqués par les nuisances sonores.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pérennisation / extension
@385		E-registre	02/12/2023 16h12	avion taxi	Je suis contre: ils engendreront du bruit, de la pollution visuelle, un risque d'accident, une consommation d'énergie, voleront très bas et survoleront la Seine.	-	Particulier	Défavorable	transport écoresponsable, nuisance sonore, pollution visuelle, risque sécuritaire
@386		E-registre	02/12/2023 17h12	Taxis volants	Je ne vois aucun intérêt à la mise en service de ce genre d'engins, qui seront d'un coût énorme, polluants à tous points de vue et dangereux sous différents aspects. Dans la période que nous traversons, un tel projet est un véritable scandale !	-	Particulier	Défavorable	transport écoresponsable, pollution visuelle, risque sécuritaire
@387		E-registre	02/12/2023 17h12	Non aux taxis volants !	En Ile de France, nous avons déjà : le bruit des avions, le bruit des voitures, le bruit des travaux en cours, etc..., bref, le bruit de la ville !... pourquoi donc vouloir encore ajouter du bruit au bruit ?? Un gadget de plus, pour faire plaisir à quelques-uns ? Quel bénéfice pour le plus grand nombre, dans tout ça ? On sait, avec les nuisances aériennes, que le bruit a un effet néfaste sur notre santé, et on est déjà obligé de se battre pour que l'aviation civile respecte la tranquillité de chacun, de jour comme de nuit, pourquoi vouloir encore aggraver la pollution dans sa vie quotidienne ? A part des désagréments, qu'est-ce que cela va lui apporter ? Et le respect de la vie privée ? Qui sera content, une fois installé tranquillement dans son jardin, ou même dans son salon, de constater que certains pourront aisément violer l'intimité de leur habitation, du fait de la faible altitude à laquelle voleront ces engins ? On connaît déjà ça avec les avions, non merci ! Les fabricants de drones grand format cherchent à se faire remarquer ? A ma connaissance, seule une équipe (israélienne, je crois (?)), a mis au point un drone capable de larguer une bouée près d'un vacancier en train de se noyer au large... Avec les catastrophes naturelles (éboulements de routes,...) dues au dérèglement climatique, on a vu des villageois dans nos montagnes françaises, parcourir des kilomètres à pied pour se ravitailler, parce que le déplacement d'un hélicoptère était impossible ou coûtait trop cher,...Je suis sûr qu'en cherchant un peu, il y aurait moyen de trouver des idées plus intelligentes, et surtout plus utiles, à développer pour briller aux yeux du monde...	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle
@388		E-registre	02/12/2023 17h12	Avions taxis	Je m'oppose formellement à ce projet pour le risque d'une multiplication d'engins volants au-dessus de nos têtes pour transporter quelques privilégiés, avec un encombrement du ciel et le risque d'accidents, au détriment du reste de la population. Il faut développer des transports en commun en payant mieux les conducteurs, qui sont en nombre insuffisants, avec des formules de minibus par exemple, le transport de marchandises par le rail pour limiter les poids lourds. Mais laissez-nous libre la vue du ciel !	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, pollution visuelle, ségrégation sociale
@389		E-registre	02/12/2023 17h12	Les hélicoptères-taxis sont une aberration écologique	Le projet de vertiport expérimental - et derrière lui le projet de "taxis volants" en région parisienne pendant les J.O. 2024 - sont une aberration, au moment où l'urgence climatique exige de la sobriété énergétique à tous les niveaux (pour que le résultat soit significatif, il faut faire des efforts partout où c'est possible). Par ailleurs ces "taxis pour riches" seront nécessairement mal perçus par toute une catégorie de la population pour qui il est déjà difficile de payer son abonnement Navigo.	-	Particulier	Défavorable	transport écoresponsable, ségrégation sociale
@390		E-registre	02/12/2023 18h12	Non au VERTIPORT EXPERIMENTAL	Toujours plus de bruit, de vitesse et de consommation d'énergie... Je suis contre ce projet inutile et bruyant. Il y a suffisamment de nuisances à Paris.	-	Particulier	Défavorable	transport écoresponsable, nuisance sonore
@391		E-registre	02/12/2023 19h12	ADP-VERTIPORT EXPERIMENTAL	N'importe quoi ! Pendant qu'une majorité de franciliens galèrent dans des transports en commun insuffisants et mal entretenus, quelques privilégiés pourront se baguenauder au-dessus de Paris - au-dessus, mais pas trop, qu'on les entende bien quand même. Outre les risques d'accident en pleine ville, la perturbation de l'écosystème de la Seine, cela coûtera une énergie de dingue !!! J'avais pourtant cru comprendre qu'il convenait d'économiser toute l'énergie, y compris électrique - vous savez "j'éteins, je baisse, je décale" ??? Et par ailleurs, Messieurs les ingénieurs ingénieurs, que deviendra cette barge arrimée au pont d'Austerlitz quand son voisin du pont de l'Alma aura les genoux dans l'eau ??? Totalement opposée à ce projet absurde et contre-productif.	-	Particulier	Défavorable	transport écoresponsable, nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@392		E-registre	02/12/2023 19h12	contre le vertiport expérimentale	Ce projet est une aberration, une absurdité totale au regard des enjeux environnementaux actuels. C'est également indécent lorsque l'on voit comment sont transportés les usagers du métro. Que les personnes ayant eu cette idée folle prennent donc la ligne 13 aux heures de pointe.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport écoresponsable

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@393		E-registre	02/12/2023 20h12	Vertiport experimental	Précipitation et prétexte des JO pour mettre en place un moyen de transport ne permettant pas du transport médical d'urgence puisque 2 personnes seulement à bord et accessible qu'à une certaine clientèle sans oublier la pollution sonore et par les batteries en fin de vie, notamment.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@394		E-registre	02/12/2023 20h12	Contestation de ce projet	Une idée futuriste, qui ne tient compte ni de la réalité des transports en communs franciliens, ni des conséquences d'un tel choix en matière de justice sociale. Ce projet ne fera que renforcer le clivage entre classes privilégiées qui auront les moyens de profiter d'avantages que les classes populaires n'auront jamais. Tout en faisant en prime prendre des risques à l'ensemble des populations survolées : accidents, chutes, pollutions sonores, conséquences sur la santé publique...C'est pourquoi je suis contre l'aménagement d'un tel projet.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@395		E-registre	02/12/2023 21h12	Absolument contre ce projet	Je suis absolument contre ce projet inutile qui constitue une véritable aberration écologique et un danger pour l'avenir.- Ce projet est tout d'abord inutile et inégalitaire : le faible nombre de trajets et leur prix très élevé réservent ce mode de transport à une minorité riche et ne constitue pas une solution à la fluidification de la circulation dans le réseau de transports en commun.- Les nuisances sonores et visuelles (espace aérien) sont à craindre.- Ce projet représente surtout un vrai danger écologique : de la construction des véhicules à leur fonctionnement (même en électrique), la consommation de ressources et d'énergie est démesurée par rapport au "service" rendu. Le côté "expérimental" du projet n'en est que plus inquiétant : voir ce déployer ce type de projets à grande échelle serait extrêmement dangereux pour l'avenir de la planète (et donc de ses habitants et habitantes). Ce projet est complètement anachronique, il représente un déni complet des limites planétaires et de l'urgence écologique, une vision de la "ville du futur" complètement datée et dangereuse.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, pollution visuelle, ségrégation sociale
@396		E-registre	02/12/2023 21h12	CONTRE	Dans le Val d'Oise, nous vivons l'enfer jour et nuit avec l'aéroport CDG.Nous ne dormons plus, nos enfants sont malades et en échec scolaire.Stop aux vols de nuit sur nos maisonsIl faut adopter le plus rapidement possible un couvre feu total de 22h à 7hQue les décideurs viennent avec leurs familles vivre chez nous, toute l'année	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@397		E-registre	03/12/2023 05h12	Totalement contre les e-VTOL à Paris et en IdF	Régression environnementale, dénis de démocratie, injustice sociale, nuisances diverses, dans une ville densément peuplée à une période où elle le sera encore plus. Créer un vertiport à Austerlitz ! Alors que les parisiens ont besoin d'espace, d'arbres, de lieux de promenade est une aberration !	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, pollution visuelle, ségrégation sociale
@398		E-registre	03/12/2023 06h12	Participation enquête publique Taxis volants sur Paris	C'est non!!!!!!!!!!!!1000 fois non!!!!!!!!!!!!Ce projet énérgivore et totalement insensé va à l'encontre de tous les principes de précautions liées à l'environnement et son simple coût faramineux économiquement et d'un point de vue écologique, et donc, une fois encore,économique, doit absolument dissuader à jamais de mettre en place un tel projet.A l'heure où l'aide humanitaire rencontre des difficultés insurmontables pour un acheminement des biens et des soins pour la survie à Gaza, on croit rêver.....Mesdames et messieurs les tenanciers de ce projet, vous êtes à côté de la plaque, et il serait urgent pour vous de faire un point sur les missions de l'Etat en termes de service public.....De surcroît et ne vous en déplaise, les rues de Paris n'appartiennent pas aux riches et rien ne vous donne le droit de vous accaparer des espaces réservés à l'atterrissage et au stationnement de vos engins.... Vous êtes complètement fous!!!P. L.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, ségrégation sociale
@399		E-registre	03/12/2023 07h12	ADP vertiport	Je suis contre.Risque d'accidents, bruit, pollutionDévelopper les transports publics: ouiCordialement	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore, pollution visuelle, risque sécuritaire
@400		E-registre	03/12/2023 08h12	Arguments contre le vertiport expérimental	Je suis opposé à l'expérimentation d'un "vertiport" en région Île-de-France pour les raisons suivantes :Cette expérimentation est la porte ouverte au développement des taxis volants en Ile-de-France, au profit de personnes aisées et au détriment des populations survolées.Du point de vue de la pollution sonore et de son impact sur la santé des populations, l'autorité environnementale qui a été saisie sur ce dossier indique que ce projet « sera une source de nuisances sonores supplémentaires pour les populations situées à proximité de la Seine et du périphérique, déjà exposées à des nuisances majeures ». La pollution sonore est une source de stress qui entraîne une hypertension artérielle et d'autres maladies cardiovasculaires pouvant aller jusqu'à l'infarctus. Ces effets sont bien documentés pour le bruit aérien. Les taxis volants auront le même impact sanitaire désastreux que les autres aéronefs. C'est également une atteinte au droit européen : la directive 2002/49/CE sur le bruit dans l'environnement enjoint les états membres de réduire le bruit dans les espaces urbains, à proximité des routes principale et des aéroports notamment. Les survols par les taxis volants et autres drones viendront limiter les impacts des plans d'action contre le bruit (PPBE) déjà en place. Le bruit ambiant de la zone testée est compris entre Lden 61 dB et Lden 64 dB. Ces niveaux dépassent déjà les niveaux acceptables. L'organisation mondiale pour la santé requiert des niveaux de bruit aérien n'excédant pas 45 dB Lden et 40 dB Lnight. L'introduction de nouvelles sources de bruit dans cette zone est incompatible avec le respect de la directive.Une pollution visuelle sera imposée aux habitants survolés ou dont l'horizon sera affecté par les taxis volants.Le projet déroge à l'interdiction de survol de Paris à moins de 2 000 mètres d'altitude alors que les taxis volants faisant l'objet de l'expérimentation ne seront pas des vols d'urgence.Il existe un risque potentiellement élevé pour la sécurité des personnes et des biens, mal évalué dans l'étude d'impact : risques d'atterrissage forcé, défaillance du pilote, défaillance matérielle ... les modalités de maîtrise de ces risques ne sont pas indiquées.La consommation énergétique de ces e-VTOL serait 30 fois plus importante que celle d'un métro (180 g CO2e/km contre 4 g CO2e/passager.km)Le projet n'apporte pas de bénéfices pour la collectivité : l'impact écologique d'un mode de transport qui ne concernerait qu'une très faible proportion de la population, et surtout les plus privilégiés, ne paraît pas favorable. Le transport sanitaire par les aéronefs proposés n'est pas crédible : sa capacité étant limitée à 2 personnes, il ne pourra pas accueillir une équipe médicale et son matériel sanitaire.Le projet porte atteinte aux droits fondamentaux des citoyens : Droits civils : atteinte aux droits de propriété en créant des servitudes supplémentaires pour le survol (notamment à basse altitude – 150 mètres d'altitude en croisière, c'est extrêmement bas). Atteinte aux libertés fondamentales : « Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé ».La Seine est un réservoir et un corridor de biodiversité d'importance régionale qui doit être préservé et renforcé. En implantant une barge dans le cours du fleuve et en développant un nouveau trafic aérien au-dessus de la Seine, le projet met à mal la préservation de la biodiversité, perturbant la circulation des oiseaux et le milieu aquatiques. L'étude d'impact est insuffisante sur ce sujet également.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, pollution visuelle, risque sécuritaire, risque biodiversité, ségrégation sociale
@401		E-registre	03/12/2023 09h12	Des taxis volants contre les parisiens	Ces taxis volants seront une source de nuisance supplémentaire pou les Parisiens et les banlieusards. Comment a-t-on pu avoir une telle idée. Veux-t-on nous faire quitter Paris ?	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@402		E-registre	03/12/2023 09h12	Evtol	Bonjour, Paris n'est pour l'instant survolable que par des engins spécifiques pour des occasions exceptionnelles et je m'en réjouis. En tant que parisienne habitant quai d'Austerlitz à Paris 13; nous subissons déjà un certain nombre de nuisances sonores. Des Evtol fera 4 fois moins de bruit qu'un hélicoptère mais c'est ÉNORME. La Seine traversant la capitale mériterait d'être davantage exploitée comme moyen de consommation. Je m'oppose formellement à l'evtol Faire voler une seule personne à la fois est une hérésie !!Cordialement Françoise Bosselut	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@403		E-registre	03/12/2023 10h12	Non à encore plus de transports individuels, oui à une vraie politique de transports en commun	A l'heure où les questions environnementales devraient être au coeur du débat politique, on nous propose tout l'inverse avec ce Vertiport. Quelle aberration !Mettons l'argent dans une vraie politique de transports en commun qui profite au plus grand nombre et non pas sur des transports individuels réservés à une catégorie aisée de la pollution qui va dilapider encore plus vite notre capital environnemental.Paris est une belle ville qui mérite qu'on développe les réseaux de transports en commun actuels (bus, métros, RER...) ou les transports respectueux de l'environnement (voies cyclables ou piétonnes) et non pas que l'on développe de nouvelles manières de polluer l'environnement comme ce vertiport.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, pollution visuelle, ségrégation sociale
@404		E-registre	03/12/2023 10h12	vertiport experimental	je suis contre la pollution générée pour ce système de transport très onéreux et réservés aux populations très aisées. Une aberration écologique qui creusera les inégalités sociales et spatiales.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, ségrégation sociale

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@405		E-registre	03/12/2023 11h12	Evtol : Pollution sonore	J'apprends : "Ces aéronefs, destinés au transport public à la demande, utiliseront les itinéraires hélicoptères pré-existants en Île-de-France et permettront le transport d'un passager en plus du pilote." Depuis quand les transports dits publics sont "à la demande" pour "un passager" ? Donc cette pollution sonore de L'Evtol qui ne fera que 4 fois moins de bruit qu'un hélico, ne transportera qu'une personne. On voudrait ainsi mettre en place ce transport adapté, personnalisé pour les ultra-riches tandis qu'on restreint les déplacements et la lumière publique pour tous dans la capitale ... dans un souci écologique ? : - coût exorbitant des transports en commun et du stationnement 2 roues motorisées, - fermeture prochaine du centre de Paris aux véhicules, - risque accru de viols la nuit dans l'ex-ville lumière qui éclairée fit chuter la criminalité sous Nap. III, - mobilier urbain invisible la nuit impliquant des chutes à vélo, - etc Sera consommé de l'électricité en quantité importante pour ces seuls ultra-riches à la fois qu'on impose des travaux d'isolement aux habitations pour baisser la consommation électrique de chauffage ... lors de ce réchauffement climatique ... Nous n'en sommes plus à un paradoxe près sous la bannière développement durable que j'ai pourtant longtemps défendu. Ce nouveau transport en est un autre, comme je viens de le prouver. Concernant mon cas personnel, en tant qu'habitant proche du quai d'Austerlitz, Paris 13ième et universitaire en science : j'ai besoin à la fois de fenêtres ouvertes lors des grandes chaleurs et de tranquillité pour ma recherche avec aussi peu de bruit pour des réunions et cours en visio. Cette pollution sonore n'est pas envisageable. Et je pense avec effroi à mes voisins, dont l'un m'a alertée, qui habitent quai d'Austerlitz encore plus proche que moi du lieu d'expérimentation. Dont des personnes qui travaillent à leur domicile, des bébés et des personnes âgées, malades qui ont besoin de sommeil en journée. Je suis sidérée qu'une telle idée saugrenue ait pu même être envisagée. Le simple bon sens et un minimum d'humanisme aurait dû retenir celles et ceux qui se sont engagés dans une telle aventure. Je m'interroge : veut-on expérimenter en même temps l'acceptation des parisiens à subir des nuisances pour accroître le confort des ultra-riches tandis qu'eux voient leurs conditions de vie se dégrader (lire plus haut) ? Qu'en pensent le conseil National du Bruit ? L'association nationale anti-bruit de voisinage ? S'est-on interrogé sur le coût écologique, notamment de la production électrique, pour un tel transport individuel ? Je m'oppose formellement à cette expérimentation. Cordialement,		Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport érogivore, nuisance sonore, risque sécuritaire
@406		E-registre	03/12/2023 11h12	NON NON ET NON AUX TAXIS VOLANTS	Alors que la pollution visuelle, sonore, chimique, olfactive, augmente en région parisienne, je donne un avis très défavorable au projet de vertiport. Taxis volants : encore plus de désagréments visuels, sonores et c'est la porte ouverte à un projet au long terme. Et les oiseaux ??? Arrêtons de coloniser les espaces. Les JO seront de toute façon un fiaco alors STOP.		Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle, pérennisation / extension, risque biodiversité
@407		E-registre	03/12/2023 11h12	Opposition au projet	Je me permets de déposer une contribution écrite pour signifier ma plus vive opposition à ce projet. Celle-ci se fonde sur des arguments pratiques et d'autres plus dogmatiques par lesquels je commence. 1) A une période où la ville de Paris, à l'instar des grandes villes de par le monde, privilégie les circulations douces, et fait les plus grands efforts pour limiter la circulation automobile, il est singulièrement anachronique de développer un projet d'héliport, quand bien même celui-ci ne concernerait que des aéronefs électriques. Le gachis énergétique (déjà présent avec les véhicules électriques : déplacer 1 tonne de métal + batteries est aberrant quand l'objectif est de déplacer en moyenne 1.1 humain, soit 10% de ce poids total) associé au transport aérien d'appoint est monumental. Ceci est à mettre en relation avec le gain de temps négligeable (sauf en situation d'urgence vitale et c'est pour cela que je ne souhaite pas la disparition d'un hélicoptère à l'hôpital voisin de la Pitié-Salpêtrière). 2) Je suis riverain de cet axe de circulation aérienne (j'habite sur la Seine dans le nouveau quartier de Paris Rive Gauche) et les nuisances sonores, tout à fait réelles même pour de la propulsion électrique, sont insupportables. 3) Je travaille également en bord de Seine dans ce même quartier (Université Paris Cité) et les raisons ci-dessus s'appliquent. Mais je fais aussi de fréquents allers et retours avec Sorbonne Université. Il existe le long des quais un axe cyclable fluide (en hauteur et en contrebas) et j'imagine mal que la circulation des vélos et piétons ne subissent aucun impact en raison de la présence d'une grosse installation en bord de Seine (qui va exiger des équipements de sécurité, voir une cellule d'urgence, une centrale électrique de recharge, et, vu le public d'affaire à fort moyen visé, un terminal de transport routier de type VTC/taxi immédiatement connecté). Bref, je ne vois aucune raison, sauf le privilège pour quelques uns de gagner 10' à 15' au détriment de la majorité, alors même qu'en 2023 l'urgence des réunions en personne a largement été compensée par la facilité des visioconférences.		Particulier	Défavorable	transport érogivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@408		E-registre	03/12/2023 12h12	Opposition au Vertiport expérimental	Je suis opposée au projet de vertigo expérimental pour des raisons de respect de l'environnement (avifaune notamment), qualité sonore (cela ferait une source sonore dans un environnement déjà saturé de ce point de vue).		Particulier	Défavorable	nuisance sonore, risque biodiversité
@409		E-registre	03/12/2023 12h12	Les taxis volants	Alors que le fléau des décibels en France bat des records et que le CIDB veut raffermir la législation en vigueur, la délinquance aux manettes cultive le slogan " toujours pire " ! Non seulement l'électricité est une arnaque phénoménale puisque très chère très polluante à la production, mais en plein cœur de la COP 28, ils agitent un accessoire inutile et destructeur. C'est NON à ces horreurs ! LE CIEL N'EST PAS A VENDRE, NOTRE AIR EST UN BIEN COMMUN. SYOP A TOUT CE QUI VOLE		Particulier	Défavorable	transport érogivore, nuisance sonore, pollution visuelle
@410		E-registre	03/12/2023 13h12	Je ne veux pas de taxi aérien	Bonjour, Je suis contre les taxi aériens. D'après les experts pour transporter 1 personne l'usage énergétique équivaldrait à 3 voitures ou à beaucoup de RER, de trottinettes ou de vélo électrique. Car il est question de faire de court trajet accessible avec ces moyens de transports. Aujourd'hui la région Île de France prône de jeux olympique " durable ". Je m'interroge sur l'inadéquation entre ce projet et les impacts que ces appareils auront en termes de nuisances environnementales pour l'usage aberrantes des ressources électriques, des nuisances visuelles, sonore, et à la fracture entre ceux qui auront accès à ce service et les autres. Cordialement Eloïse Olive		Particulier	Défavorable	transport érogivore, nuisance sonore, pollution visuelle, ségrégation sociale
@411		E-registre	03/12/2023 13h12	VTOL Paris Austerlitz	soutien au déploiement des VTOL a paris		Partenaire socio-éco / organisation professionnelle	Favorable	
@412		E-registre	03/12/2023 13h12	Vertiport	Non à la pollution sonore et visuelle pour satisfaire les exigences de quelques fortunés.		Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle, ségrégation sociale
@413		E-registre	03/12/2023 13h12	Vertiport	Encore une fois les besoins de la population francilienne sont mis à mal au profit de la satisfaction d'une minorité aisée qui entend pouvoir se déplacer sans contrainte. Alors que les besoins d'investissement dans des transports collectifs sont minorés bien que permettant de répondre aux besoins et d'insuffler une réelle prise en compte des contraintes environnementales, des moyens sont abondés pour des exigences de riches (voir Nice-Monaco, Mandelieu, Saint-Tropez) allant à l'encontre du mieux vivre pour la majorité des autres. Ce projet va à l'encontre d'une nouvelle mobilité dans les villes et j'y oppose donc un avis négatif.		Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, ségrégation sociale
@414		E-registre	03/12/2023 14h12	JE SUIS POUR LE VERTIPORT	Excellente Initiative d'innovation !		Particulier	Favorable	
@415		E-registre	03/12/2023 14h12	POUR L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE ET CE PROJET DE VERTIPORT NON POLLUANT	Les EVTOL vont prendre les mêmes routes que les hélicos actuels, sauf que zero pollution emission de co2=zero et bruit=4 fois moins que l'hélico ! Je suis donc POUR cette expérimentation !		Particulier	Favorable	

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@416		E-registre	03/12/2023 14h12	Non au "VERTIPORT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ - PARIS 13"	Cette expérimentation est la porte ouverte au développement des taxis volants en Ile-de-France, au profit de personnes aisées et au détriment des populations survolées. Du point de vue de la pollution sonore et de son impact sur la santé des populations, l'autorité environnementale qui a été saisie sur ce dossier indique que ce projet « sera une source de nuisances sonores supplémentaires pour les populations situées à proximité de la Seine et du périphérique, déjà exposées à des nuisances majeures ». La pollution sonore est une source de stress qui entraîne une hypertension artérielle et d'autres maladies cardiovasculaires pouvant aller jusqu'à l'infarctus. Ces effets sont bien documentés pour le bruit aérien. Les taxis volants auront le même impact sanitaire désastreux que les autres aéronefs. C'est également une atteinte au droit européen : la directive 2002/49/CE sur le bruit dans l'environnement enjoint les états membres de réduire le bruit dans les espaces urbains, à proximité des routes principale et des aéroports notamment. Les survols par les taxis volants et autres drones viendront limiter les impacts des plans d'action contre le bruit (PPBE) déjà en place. Le bruit ambiant de la zone testée est compris entre Lden 61 dB et Lden 64 dB. Ces niveaux dépassent déjà les niveaux acceptables. L'organisation mondiale pour la santé requiert des niveaux de bruit aérien n'excédant pas 45 dB Lden et 40 dB Lnight. L'introduction de nouvelles sources de bruit dans cette zone est incompatible avec le respect de la directive. Une pollution visuelle sera imposée aux habitants survolés ou dont l'horizon sera affecté par les taxis volants. Le projet déroge à l'interdiction de survol de Paris à moins de 2 000 mètres d'altitude alors que les taxis volants faisant l'objet de l'expérimentation ne seront pas des vols d'urgence. Il existe un risque potentiellement élevé pour la sécurité des personnes et des biens, mal évalué dans l'étude d'impact : risques d'atterrissage forcé, défaillance du pilote, défaillance matérielle ... les modalités de maîtrise de ces risques ne sont pas indiquées. La consommation énergétique de ces e-VTOL serait 30 fois plus importante que celle d'un métro (180 g CO2e/km contre 4 g CO2e/passager.km) Le projet n'apporte pas de bénéfices pour la collectivité : l'impact écologique d'un mode de transport qui ne concernerait qu'une très faible proportion de la population, et surtout les plus privilégiés, ne paraît pas favorable. Le transport sanitaire par les aéronefs proposés n'est pas crédible : sa capacité étant limitée à 2 personnes, il ne pourra pas accueillir une équipe médicale et son matériel sanitaire. Le projet porte atteinte aux droits fondamentaux des citoyens : Droits civils : atteinte aux droits de propriété en créant des servitudes supplémentaires pour le survol (notamment à basse altitude – 150 mètres d'altitude en croisière, c'est extrêmement bas). Atteinte aux libertés fondamentales : « Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé ». La Seine est un réservoir et un corridor de biodiversité d'importance régionale qui doit être préservé et renforcé. En implantant une barge dans le cours du fleuve et en développant un nouveau trafic aérien au-dessus de la Seine, le projet met à mal la préservation de la biodiversité, perturbant la circulation des oiseaux et le milieu aquatiques. L'étude d'impact est insuffisante sur ce sujet également.	-	Particulier	Défavorable	
@417		E-registre	03/12/2023 15h12	Impact écologique	Bonjour, Le transport aérien est un danger pour la planète et le transport aérien vert est un mythe. Il devrait être réservé aux transports d'urgence lorsqu'aucun autre mode de transport n'est disponible (par exemple pour des transplantations cardiaques). La mise en place d'un tel vertiport ne se contenterait pas d'avoir un mauvais effet sur le climat. Il enverrait aussi aux citoyens du pays le message que les plus riches n'ont seulement aucun effort pour la planète, mais en outre n'ont aucun scrupule à la détruire encore plus. Ce serait à la fois désastreux pour la cohésion sociale et pour la transition écologique.	-	Particulier	Défavorable	transport érogivore, ségrégation sociale
@418		E-registre	03/12/2023 15h12	Projet vertiport. Contre	Je suis contre ce projet. Il n'apporte rien à la ville. On tente d'un côté de désaturer Paris, et on commence à remplir l'espace aérien par des véhicules à capacité réduite. Que ce soit le bruit, la sécurité ou surtout la simple utilité, ce type de projet est une aberration. On prône de plus en plus le collectif, et la ville de Paris se met à promouvoir les transports individuels. Ce type de transport a sûrement sa place ailleurs, là où le transport est compliqué. Merci	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, risque sécuritaire
@419		E-registre	03/12/2023 16h12	ADP-VERTIPORT EXPERIMENTAL-QUAI D'AUSTERLITZ-PARIS	Le projet de taxis-volants à basse altitude ne me plaît pas du tout : avec les trottinettes, les vélos... le déplacement du piéton est déjà devenu un enfer. Si en plus son attention doit être perturbée par ces nouveaux moyens de déplacement, je crois que le nombre d'accidents ne va faire que croître.	-	Particulier	Défavorable	pollution visuelle
@420		E-registre	03/12/2023 16h12	les jets privés sont une aberration	Il est inadmissible que certains privilégiés s'octroyent le droit de perturber la tranquillité de nombreuses personnes en les survolant à leur gré. De quel droit peuvent-ils faire ça ? Les nuisances nocturnes et diurnes sont punies par la loi sauf pour l'aérien. Pourquoi ? De plus à une époque où on est fortement incité à limiter nos émissions de CO2, il est évident que les jets privés ou les jets taxis doivent être supprimés en urgence. Tout le monde peut prendre le train.	-	Particulier	Défavorable	transport érogivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@421		E-registre	03/12/2023 17h12	AVIS DEFAVORABLE : VERTIPORT ADP : POUR QUI ? POURQUOI ?	Au moment où la majorité du Conseil Régional supprime des bus, ne répare pas le réseau RER, et autorise la Métropole du Grand Paris à abonder d'un demi-million supplémentaire pour ce projet inutile aux habitants qui subiraient de nouvelles nuisances pour quelques riches en mal de sensations et de rapidité!!! y a dans ce projet fait pour quelques riches pour gagner quelques minutes, un mépris de classe affiché pour tous les franciliens qui utilisent les transports en commun. La présidente de région organise la privatisation des lignes de bus, supprime et limite les moyens des transports du quotidien. Elle bafoue l'intérêt général. Une aberration écologique : Les 10% des français les plus riches émettent 25% des émissions de CO2 de notre pays. Avec ses 18 moteurs électriques ces taxis volants ont une consommation d'énergie de 190 KWH au 100 kms, le triple d'un véhicule thermique. Leur volume sonore est quatre fois plus important que celui des hélicoptères. Source importante de nuisances sonores, fréquences de passage et pollution visuelle les taxis volants auront le même impact sanitaire désastreux que les avions. Une enquête de Bruit-Paris démontre que dormir sous les mouvements d'avion engendre des maladies et 30 mois de moins de vie en bonne santé. L'Autorité Environnementale a émis un avis réservé. L'étude d'impact est trop orientée par le maître d'ouvrage. La sécurité des biens et des personnes est insuffisamment prise en compte. Ce ne sont pas des vols d'urgence et ils voleraient à 150 mètres de hauteur avec deux personnes à bord, donc bien en dessous des 2 000 mètres d'altitude de survol de Paris. Source importante de nuisances sonores, fréquences de passage et pollution visuelle les taxis volants auront le même impact sanitaire désastreux que les avions. J'émet un avis défavorable à ce projet inique.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport érogivore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@422		E-registre	03/12/2023 17h12	Vertiport Austerlitz	Le projet proposé s'adresse à une clientèle en lien avec les milieux d'affaires ou les touristes fortunés à l'exception du projet médical développé en parallèle. En tant que résidente de la zone future exposée au projet, je m'interroge sur la pertinence de ce mode de transport individuel plus que collectif à l'heure où nous devrions repenser l'emprise, au sol et dans l'atmosphère, de nos déplacements. Est-ce judicieux que de créer un mode supplémentaire de nuisances dans un espace dans lequel quotidiennement nous, habitants, apercevons des oiseaux comme le héron cendré, voler entre la Seine et le parc de Bercy ? Ou encore d'autres espèces migrantes ? Lors du confinement, nous avons tous découverts que la nature était en sommeil sous l'effet de nos modes de vie. L'impact de ce nouveau mode de transport demeurant réservé à un petit nombre de privilégiés au détriment d'un écosystème déjà particulièrement détérioré par des transports individuels polluants automobiles (vers l'autoroute, le périphérique et les axes automobiles existants) n'apportera pas de plus-value au quartier, à la qualité de vie des riverains, des Parisiens et surtout de l'écosystème déjà perturbé des rives de la Seine.	-	Particulier	Défavorable	risque biodiversité, ségrégation sociale
@423		E-registre	03/12/2023 18h12	Les avions et tous les autres objets volant, ça suffit !	C'est une belle idée que ces taxis volants ... S'il ne faisaient pas de bruit ! Mais il n'y a qu'à entendre le boucan que fait un drone, un petit, sans passager, pour comprendre qu'avec des passagers, le bruit sera le même que celui d'un avion. Or les avions, y'en a marre ! Il y en a déjà trop, ce n'est pas pour en rajouter !!! De plus, seuls les vols d'urgence sont autorisés à survoler Paris à moins de 2 000 mètres d'altitude. Et que va-t-il se passer en cas d'accident ? On va recevoir des morceaux de taxi sur la tête ? Des morceaux de passager ? Il existe déjà des transports en commun pour relier les aéroports à Paris et à toutes les gares. Et ils consomment nettement moins que les taxis volants. On nous rabat les oreilles avec l'énergie à économiser, ce n'est pas pour faire des exceptions ! Et qui pourraient prendre ces taxis ? Des gens riches qui se déplacent déjà en jet privé, pas le commun des mortels qui ne subiraient que les inconvénients. Donc mon avis est très clair : Non au Vertiport du quai d'Austerlitz, Non aux taxis volants en ville !	-	Particulier	Défavorable	transport érogivore, nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@424		E-registre	03/12/2023 19h12	Non aux taxis volants en Île de France et Paris	Encore une source de nuisances supplémentaires déjà que nous sommes à saturation !	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@425		E-registre	03/12/2023 19h12	Refus du VERTIPORT EXPERIMENTAL quai d'Austerlitz à Paris	Je refuse ce projet	-	Particulier	Défavorable	
@426		E-registre	03/12/2023 20h12	Non au Vertiport et à tous les objets volants - Contre le bruit, la pollution sonore et visuelle	Ce projet de vertiport est une aberration - c'est la porte ouverte à un marché lucratif, ces hélicoptères et autres drones géants sont pour tous ceux qui voudront survoler les embouteillages sans avoir à prendre les transports en commun, au détriment de la santé de tous	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle, pérennisation / extension

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@427		E-registre	03/12/2023 20h12	Opposition au projet de Vertiport Paris Austerlitz	Monsieur le commissaire-enquêteur, Habitants du 13e arrondissement, au sein de la ZAC Paris Rive Gauche, à proximité immédiate de la Seine, nous exprimons notre vive préoccupation et notre opposition au projet de Vertiport expérimental, Quai d'Austerlitz à Paris 13e, qui fait l'objet d'une enquête publique jusqu'au 8 décembre 2023. L'autorité environnementale, dans son avis du 7 septembre 2023, pointe les risques de nuisances sonores, visuelles et environnementales du projet. Nous faisons nôtres ces craintes et notre incompréhension face à ce projet qui permettra le survol d'aéronefs à proximité immédiate de zones densément peuplées, avec notamment de multiples établissements d'enseignement primaires (écoles Georges Balanchine, Jean Simon, Primo Levi, Grands Moulins...), secondaires (collège Thomas Mann), et supérieur (université Paris-Diderot). Les porteurs de projet insistent sur le fait que les impacts sonores ne seraient pas perçus dans un environnement urbain déjà sonore. C'est ne pas prendre en compte la nature spécifique de ces nuisances sonores, d'une nature différente puisque provenant d'aéronefs, ni le nombre prévu de survols. Par ailleurs, une pérennisation de l'expérimentation au-delà du mois de décembre 2024 est envisagée, sans que n'en soient précisées les modalités précises. Nous sommes également fermement opposés à la pérennisation de cette expérimentation. Si un des objectifs du projet est de mesurer l'acceptabilité sociale de ce type de projet, il est clair que les critères d'une telle acceptabilité ne nous paraissent pas pouvoir être remplis dans une zone urbaine aussi dense. La contribution à l'intérêt général d'un tel projet ne nous semble enfin pas clairement établie, tant au regard des impératifs de sobriété énergétique (consommation énergétique rapportée au nombre de passagers) que des enjeux sociaux, puisque cette expérimentation, compte tenu de son modèle économique, ne bénéficiera qu'à une minorité de passagers qui pourront payer un tel vol.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, pollution visuelle, ségrégation sociale
@428		E-registre	03/12/2023 20h12	enquête publique sur les taxis volants	Je suis contre ce projet de taxis volants :- ils vont survoler au-dessus de nos têtes avec 90 décibels donc bruit et intrusion dans notre vie- ils sont à batterie au lithium (le lithium extrait est polluant ; l'extraction nécessite beaucoup d'eau entre autre) et contrairement à ce que l'on veut nous faire croire il est très peu recyclé ; les piles au lithium se retrouvent dans les décharges en Afrique). Par conséquent c'est aussi polluant que le pétrole- ils fonctionnent à l'électricité donc dépendance aux centrales nucléaires très dangereuses (nous sommes toujours sous les radiations de Tchernobyl (d'autant que le blé venait surtout d'Ukraine en France) et anciennes d'autant que les déchets nucléaires sont stockés et que l'on ne sait pas quoi en faire- nous subissons la pollution des avions (kérosène non taxé) et surtout le bruit. Le trafic aérien s'est considérablement développé et occasionne des troubles pour notre santé. Alors non ! Assez de désagréments pour les habitants Il en va de notre santé et celle de notre planète. Pensons à l'avenir pour nos enfants.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore
@429		E-registre	03/12/2023 21h12	Contre le projet d'ADP "vertiport expérimental-quai d'Austerlitz-Paris 13"	Cette expérimentation est la porte ouverte au développement des taxis volants en Ile-de-France, au profit de personnes aisées et au détriment des populations survolées. Du point de vue de la pollution sonore et de son impact sur la santé des populations, l'autorité environnementale qui a été saisie sur ce dossier indique que ce projet « sera une source de nuisances sonores supplémentaires pour les populations situées à proximité de la Seine et du périphérique, déjà exposées à des nuisances majeures ». Les taxis volants auront le même impact sanitaire désastreux que les autres aéronefs. C'est également une atteinte au droit européen : la directive 2002/49/CE sur le bruit dans l'environnement enjoint les états membres de réduire le bruit dans les espaces urbains, à proximité des routes principale et des aéroports notamment. L'introduction de nouvelles sources de bruit dans cette zone est incompatible avec le respect de la directive. Le projet déroge à l'interdiction de survol de Paris à moins de 2 000 mètres d'altitude alors que les taxis volants faisant l'objet de l'expérimentation ne seront pas des vols d'urgence. La consommation énérgétique de ces e-VTOL serait 30 fois plus importante que celle d'un métro (180 g CO2e/km contre 4 g CO2e/passager.km) Le projet n'apporte pas de bénéfices pour la collectivité : l'impact écologique d'un mode de transport qui ne concernerait qu'une très faible proportion de la population, et surtout les plus privilégiés, ne paraît pas favorable. Le projet porte atteinte aux droits fondamentaux des citoyens : Droits civils : atteinte aux droits de propriété en créant des servitudes supplémentaires pour le survol (notamment à basse altitude – 150 mètres d'altitude en croisière, c'est extrêmement bas). Atteinte aux libertés fondamentales : « Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé ». La Seine est un réservoir et un corridor de biodiversité d'importance régionale qui doit être préservé et renforcé. En implantant une barge dans le cours du fleuve et en développant un nouveau trafic aérien au-dessus de la Seine, le projet met à mal la préservation de la biodiversité, perturbant la circulation des oiseaux et le milieu aquatiques. L'étude d'impact est insuffisante sur ce sujet également. Pour toutes ces raisons et bien d'autres encore, ce projet ne doit pas voir le jour ! C'est pourquoi je rends un avis négatif.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, pollution visuelle, pérennisation / extension, risque biodiversité, ségrégation sociale
@430		E-registre	03/12/2023 22h12	Vertiport	Non à un mode de transport nécessairement polluant sur le plan sonore.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@431		E-registre	03/12/2023 22h12	rejet du projet de poste hélicoptère dans Paris pour les JO	Habitant à côté du ministère de Bercy, quelques hélicoptères bruyants passent de temps à autres. Une fréquence augmentée jour et/ou nuit avec les JO serait insupportable.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@432		E-registre	04/12/2023 08h12	Vertiport	Je dis NON à ce projet qui va générer bruit et nuisance	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@433		E-registre	04/12/2023 08h12	Vertiport expérimental Paris 13	Je m'oppose à ce vertiport pour les raisons suivantes : Pollution sonore Pollution visuelle Sécurité Discrimination financière Atteinte à la biodiversité	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle, risque sécuritaire, risque biodiversité, ségrégation sociale
@434		E-registre	04/12/2023 08h12	ADP - VERTIPORT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ - PARIS 13	Cette expérimentation est la porte ouverte au développement des taxis volants en Ile-de-France, au profit de personnes aisées et au détriment des populations survolées. Du point de vue de la pollution sonore et de son impact sur la santé des populations, l'autorité environnementale qui a été saisie sur ce dossier indique que ce projet « sera une source de nuisances sonores supplémentaires pour les populations situées à proximité de la Seine et du périphérique, déjà exposées à des nuisances majeures ». La pollution sonore est une source de stress qui entraîne une hypertension artérielle et d'autres maladies cardiovasculaires pouvant aller jusqu'à l'infarctus. Ces effets sont bien documentés pour le bruit aérien. Les taxis volants auront le même impact sanitaire désastreux que les autres aéronefs. C'est également une atteinte au droit européen : la directive 2002/49/CE sur le bruit dans l'environnement enjoint les états membres de réduire le bruit dans les espaces urbains, à proximité des routes principale et des aéroports notamment. Les survols par les taxis volants et autres drones viendront limiter les impacts des plans d'action contre le bruit (PPBE) déjà en place. Le bruit ambiant de la zone testée est compris entre Lden 61 dB et Lden 64 dB. Ces niveaux dépassent déjà les niveaux acceptables. L'organisation mondiale pour la santé requiert des niveaux de bruit aérien n'excédant pas 45 dB Lden et 40 dB Lnight. L'introduction de nouvelles sources de bruit dans cette zone est incompatible avec le respect de la directive. Une pollution visuelle sera imposée aux habitants survolés ou dont l'horizon sera affecté par les taxis volants. Le projet déroge à l'interdiction de survol de Paris à moins de 2 000 mètres d'altitude alors que les taxis volants faisant l'objet de l'expérimentation ne seront pas des vols d'urgence. Il existe un risque potentiellement élevé pour la sécurité des personnes et des biens, mal évalué dans l'étude d'impact : risques d'atterrissage forcé, défaillance du pilote, défaillance matérielle ... les modalités de maîtrise de ces risques ne sont pas indiquées. La consommation énérgétique de ces e-VTOL serait 30 fois plus importante que celle d'un métro (180 g CO2e/km contre 4 g CO2e/passager.km) Le projet n'apporte pas de bénéfices pour la collectivité : l'impact écologique d'un mode de transport qui ne concernerait qu'une très faible proportion de la population, et surtout les plus privilégiés, ne paraît pas favorable. Le transport sanitaire par les aéronefs proposés n'est pas crédible : sa capacité étant limitée à 2 personnes, il ne pourra pas accueillir une équipe médicale et son matériel sanitaire. Le projet porte atteinte aux droits fondamentaux des citoyens : Droits civils : atteinte aux droits de propriété en créant des servitudes supplémentaires pour le survol (notamment à basse altitude – 150 mètres d'altitude en croisière, c'est extrêmement bas). Atteinte aux libertés fondamentales : « Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé ». La Seine est un réservoir et un corridor de biodiversité d'importance régionale qui doit être préservé et renforcé. En implantant une barge dans le cours du fleuve et en développant un nouveau trafic aérien au-dessus de la Seine, le projet met à mal la préservation de la biodiversité, perturbant la circulation des oiseaux et le milieu aquatiques. L'étude d'impact est insuffisante sur ce sujet également.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, nuisance sonore, pollution visuelle, pérennisation / extension, risque sécuritaire, risque biodiversité, ségrégation sociale
@435		E-registre	04/12/2023 09h12	Non au vertiport	Habitant Montmagny dans le Val D'oise, nous subissons assez de désagréments avec le nombre et la sonorité des avions qui n'arrêtent pas de passer à une cadence infernale sans compter la pollution, ce n'est pas le moment de nous en rajouter donc je m'oppose à ce projet.	-	Particulier	Défavorable	
@436		E-registre	04/12/2023 10h12	NON AU VERTIPORT	On a voulu pacifier les rues et on va encombrer les airs !!! Les hélicoptères sont une nuisance utile et maîtrisée en principe, mais le vertiport risque d'être une nuisance pour les riverains, un danger. Rappelez-vous les navettes sur la Seine, construction d'infrastructure coûteuse et annulation. Il serait bien de ne pas dilapider l'argent.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, risque sécuritaire
@437		E-registre	04/12/2023 10h12	Des taxis volants en plein paris	Je suis contre ce projet qui porte atteinte à l'environnement et à l'échelle sociale qui risque d'être encore plus prononcée c'est une honte, à bannir !	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, ségrégation sociale

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@438		E-registre	04/12/2023 10h12	Projet de taxis volants en Ile-de-France	Je suis catégoriquement opposé à ce projet inacceptable pour les raisons suivantes:Supplément de nuisances sonores, de pollution visuelle et énergétique. Dangerosité pour les habitants survolés. Ne concerne qu'une très faible partie de la population, donc augmentation inacceptable de nuisances pour peu de bénéficiaires. Hausse du niveau sonore déjà important dans les espaces urbains, la réalisation de ce projet serait est en contravention avec le droit européen (directive 2002/49/CE) qui impose la limitation du bruit en zones urbaines. J'habite une zone survolée excessivement par les avions de Roissy et du Bourget, il n'est donc pas acceptable de rajouter du bruit à celui-ci. Dangerosité accrue d'avoir au-dessus de soi ce genre d'appareils volants.	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore, pollution visuelle, pérennisation / extension, ségrégation sociale
@439		E-registre	04/12/2023 11h12	Avis du MNLE-93Nord Est Parisien	En pièce jointe l'avis du MNLE-93 Nord Est Parisien	Taxis volants avis du MNLE-Def.pdf	Association	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore, nuisance sonore, pollution visuelle, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@440		E-registre	04/12/2023 11h12	survol de la capitale par des helicopteres	je suis contre à cause de toutes les nuisances que cela apportera contre le bien être de quelques privilégiés.il faut penser les déplacements en terme "progrès plus pour la collectivité" et non "pour peu de riches privilégiés"	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, ségrégation sociale
@441		E-registre	04/12/2023 12h12	NON AU PROJET D' ADP "VERTIPORT EXPERIMENTAL- QUAI D'AUSTERLITZ-PARIS 13"	Le trafic aérien, qui s'est considérablement développé, occasionne déjà des troubles pour notre santé ainsi qu'une pollution sonore et visuelle.Et ce projet de taxi volant, qui ne concernerait qu'une minorité aisée au détriment des populations survolées, ne ferait qu'aggraver la situation.Alors non à ce projet ! Il en va de la santé de chacun et de celle de notre planète. Pensons à l'avenir et à nos enfants.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle, ségrégation sociale
@442		E-registre	04/12/2023 12h12	Contre le vertipirt expérimental	Bonjour,Pendant les JO comme le reste de l'année, le réseau de transport en communs devrait suffire pour se déplacer à Paris. Si ce n'est pas le cas, la solution est de développer ce réseau de transports en communs, et non des moyens de déplacement individuels polluants, comme l'hélicoptère. Ce moyen de déplacement dégraderait la qualité de l'air, participerait au réchauffement climatique et générerait une pollution sonore, tout cela pour permettre à quelques personnes aisées d'éviter les bouchons et la foule des transports en commun. C'est totalement inacceptable. Cordialement	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore, pollution de l'air, pollution visuelle, ségrégation sociale
@443		E-registre	04/12/2023 12h12	Anti taxis volants	Un projet pour les super riches qui emmerdera , polluera , pourra la vie du peupleC'est NON	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, ségrégation sociale
@444		E-registre	04/12/2023 12h12	Non au Vetiport	Je m'oppose au Vetiport d'Austerlitz en raison des nuisances (notamment sonores) occasionnées pour les populations survolées.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@445		E-registre	04/12/2023 13h12	NON au survol de Paris	Le projet n'apporte pas de bénéfices pour la collectivité : l'impact écologique d'un mode de transport qui ne concernerait qu'une très faible proportion de la population, et surtout les plus privilégiés, ne paraît pas favorable.Atteinte aux libertés fondamentales : « Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé ».Une pollution visuelle sera imposée aux habitants survolés ou dont l'horizon sera affecté par les taxis volants.Le projet déroge à l'interdiction de survol de Paris à moins de 2 000 mètres d'altitude alors que les taxis volants faisant l'objet de l'expérimentation ne seront pas des vols d'urgence.Il existe un risque potentiellement élevé pour la sécurité des personnes et des biens, mal évalué dans l'étude d'impact : risques d'atterrissage forcé, défaillance du pilote, défaillance matérielle ... les modalités de maîtrise de ces risques ne sont pas indiquées.Tout cela pour quelques privilégiés.Je dis NON aux taxis volants !	-	Association	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore, pollution visuelle, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@446		E-registre	04/12/2023 14h12	Avis défavorable	Outre le bruit, la circulation, la pollution, etc... Vous ne trouvez pas qu'il y a suffisamment de trafic dans Paris ? A l'heure où l'on pourrait avoir une VRAIE ville propre et accueillante, il faudrait encore plus de "moyen" de transport ? Pourquoi ne pas privilégier le côté piétonnier, cycliste ou autre mobilité douce ? Il faudrait encore encombrer l'espace public dans les airs ? C'est inique !	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore
@447		E-registre	04/12/2023 14h12	Projet d'expérimentation de vols d'aéronefs électriques sur le territoire parisien et régional	Cette expérimentation est la porte ouverte au développement des taxis volants en Ile-de-France, au profit de personnes aisées et au détriment des populations survolées.Du point de vue de la pollution sonore et de son impact sur la santé des populations, l'autorité environnementale qui a été saisie sur ce dossier indique que ce projet « sera une source de nuisances sonores supplémentaires pour les populations situées à proximité de la Seine et du périphérique, déjà exposées à des nuisances majeures ».La pollution sonore est une source de stress qui entraîne une hypertension artérielle et d'autres maladies cardiovasculaires pouvant aller jusqu'à l'infarctus. Ces effets sont bien documentés pour le bruit aérien. Les taxis volants auront le même impact sanitaire désastreux que les autres avions. C'est également une atteinte au droit européen : la directive 2002/49/CE sur le bruit dans l'environnement enjoint les états membres de réduire le bruit dans les espaces urbains, à proximité des routes principale et des aéroports notamment. Les survols par les taxis volants et autres drones viendront limiter les impacts des plans d'action contre le bruit (PPBE) déjà en place. Le bruit ambiant de la zone testée est compris entre Lden 61 dB et Lden 64 dB. Ces niveaux dépassent déjà les niveaux acceptables. L'organisation mondiale pour la santé requiert des niveaux de bruit aérien n'excédant pas 45 dB Lden et 40 dB Lnight. L'introduction de nouvelles sources de bruit dans cette zone est incompatible avec le respect de la directive.Une pollution visuelle sera imposée aux habitants survolés ou dont l'horizon sera affecté par les taxis volants.Le projet déroge à l'interdiction de survol de Paris à moins de 2 000 mètres d'altitude alors que les taxis volants faisant l'objet de l'expérimentation ne seront pas des vols d'urgence.Il existe un risque potentiellement élevé pour la sécurité des personnes et des biens, mal évalué dans l'étude d'impact : risques d'atterrissage forcé, défaillance du pilote, défaillance matérielle ... les modalités de maîtrise de ces risques ne sont pas indiquées.La consommation énergétique de ces e-VTOL serait 30 fois plus importante que celle d'un métro (180 g CO2e/km contre 4 g CO2e/passager.km)Le projet n'apporte pas de bénéfices pour la collectivité : l'impact écologique d'un mode de transport qui ne concernerait qu'une très faible proportion de la population, et surtout les plus privilégiés, ne paraît pas favorable.Le transport sanitaire par les avions proposés n'est pas crédible : sa capacité étant limitée à 2 personnes, il ne pourra pas accueillir une équipe médicale et son matériel sanitaire.Le projet porte atteinte aux droits fondamentaux des citoyens :Droits civils : atteinte aux droits de propriété en créant des servitudes supplémentaires pour le survol (notamment à basse altitude – 150 mètres d'altitude en croisière, c'est extrêmement bas).Atteinte aux libertés fondamentales : « Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé ».La Seine est un réservoir et un corridor de biodiversité d'importance régionale qui doit être préservé et renforcé. En implantant une barge dans le cours du fleuve et en développant un nouveau trafic aérien au-dessus de la Seine, le projet met à mal la préservation de la biodiversité, perturbant la circulation des oiseaux et le milieu aquatiques. L'étude d'impact est insuffisante sur ce sujet également.Pour toutes ces raisons et bien d'autres encore, ce projet ne doit pas voir le jour.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore, nuisance sonore, pollution visuelle, pérennisation / extension, risque sécuritaire, risque biodiversité, ségrégation sociale
@448		E-registre	04/12/2023 14h12	Contribution du groupe EELV de la Région Île de France	Bonjour, Au nom du groupe régional EELV, vous trouverez le texte voté à l'unanimité lors du conseil réunissant les délégués de l'île de France le 25 novembre 2023. Vous en souhaitant bonne lecture, César BOUVET,Responsable "transport aérien" de la commission Transports d'EELV	Contribution EELV - IDF.pdf	Syndicat / Parti politique	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore, nuisance sonore, pollution visuelle, pérennisation / extension, risque sécuritaire, risque biodiversité, ségrégation sociale
@449		E-registre	04/12/2023 15h12	Taxis volants à Paris	A une époque où sont mis en avant l'urgence écologique et des discours sociaux prônant le collectif contre l'individualisme, ce projet me semble entrer en parfaite contradiction avec les volontés affichées par les instances dirigeantes. Car, au-delà de la pollution sonore, et à une époque où l'on recommande la sobriété énergétique, ces taxis volants ne vont pas dans le sens de l'utilisation des transports publics, en privilégiant le transport personnel, là où par ailleurs le co-voiturage est préconisé.De plus, la perspective d'avoir au-dessus de ma tête un "périphérique" arien avec ce que ça implique de circulation et d'inconfort au quotidien ne me convient pas comme toutes les choses qui, en étant imposées, deviennent intrusives et pas acceptables.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore, nuisance sonore
@450		E-registre	04/12/2023 15h12	Autorisation du Vertiport expérimental	Alors que de nombreux pays ont de l'avance sur la mobilité aérienne avancée (AAM), incluant notamment la mobilité urbaine, l'acceptabilité sociale de ce mode de transport qui va se démocratiser dans la décennie à venir reste à travailler.L'exemple à Paris, pour les JO, sur une période limitée, permettra de réaliser la maîtrise de l'environnement (sur la Seine), de l'absence de pollution directe (moteurs électriques), du bruit (équivalent d'une machine à laver), et de la commodité de ce type de moyens, notamment lorsque le trafic est saturé.A terme, les coûts doivent baisser pour être comparables à des prix de taxis, et cela permettra de rapporter de nouvelles taxes locales, dont le montant pourra réguler la fréquence.Cf rapport US joint de 2022.	Aviation2022_AAM_Taxonomy_Final.pdf	Partenaire socio-éco / organisation professionnelle	Favorable	expérimentation utile

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@451		E-registre	04/12/2023 15h12	Les taxis drones ou drones taxis : résolument CONTRE	Veillez noter mon OPPOSITION ABSOLUE à ce projet absurde.Aberration écologique, polluante, inutile, le MNLE93 et Nord Est Parisien émet un avis défavorable sur ce projet : La sécurité des biens et des personnes est insuffisamment prise en compte. Ce ne sont pas des vols d'urgence. Et ils voleraient à 150 mètres de hauteur avec deux personnes à bord, donc bien en dessous des 2 000 m d'altitude autorisée du survol de Paris.Avec leurs 18 moteurs électriques, ces taxis volants ont une consommation d'énergie de 190 kWh au 100 kms, le triple d'un véhicule thermique. Leur volume sonore est quatre fois plus important que celui des hélicoptères. Source importante de nuisances sonores, fréquences de passage et pollution visuelle, les taxis volants auront le même impact sanitaire désastreux que les avions.Méprisant l'urgence climatique Valérie Pécresse vient d'annoncer l'engagement d'un million et la Métropole du Grand Paris une autorisation d'engagement de 500 000 € dans ce projet gadget pour nantis et ultras riches (110€ le trajet). C'est bien la même Présidente de région qui organise la privatisation des lignes de bus, supprime et limite les moyens des transports du quotidien. Elle ignore et foule aux pieds l'intérêt général.Stop à ces délires ubuesques !		Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore, nuisance sonore, pollution visuelle, ségrégation sociale
@452		E-registre	04/12/2023 15h12	Opposée au projet du Vertiport quai du Port d'Austerlitz	Je suis contre le projet du Vertiport, plateforme de 740 m² fixée au quai du Port d'Austerlitz, pour les raisons suivantes :- la pollution sonore- la pollution visuelle - les risques d'accident- la consommation d'énergie luxueuse pour une clientèle fortunée. - Aucun bénéfice pour la collectivité. D'ailleurs il est interdit de survoler Paris à moins de 2000m.		Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore, pollution visuelle, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@453		E-registre	04/12/2023 15h12	Opposition au vertiport et aux taxis-drones	Les taxis volants dans la région parisienne, c'est non.Le bilan des multiples nuisances sur Paris et sa proche banlieue est lourd et devrait inciter les pouvoirs publics à la modération : un habitant sur dix en Ile-de-France vit dans un océan de décibels, au dessus des normes préconisées par l'OMS : bruit de l'aviation, qui menace de connaître un pic lors des jeux olympiques de l'année prochaine, bruits autoroutiers, que le Conseil Départemental du Val d'Oise entend encore aggraver par la création d'un BIP qui passera en plein cœur de huit villes de l'est du département, plus la pollution par les microparticules, menacent, à terme, de rendre les villes de l'est du Val d'Oise et de la Seine-Saint-Denis inhabitables. C'est la destruction progressive de notre espace de vie qui est planifiée ici.Et voici, comme si cela ne suffisait pas, qu'on parle d'installer un vertiport en plein cœur de Paris. Cette structure accueillera des taxis-drones faisant office de taxis volants qui survoleront les agglomérations à basse altitude pour assurer un va-et-vient entre aéroports et/ou gares, générant chacune plus de nuisances sonores qu'un avion ou un hélicoptère. Il ne s'agira jamais d'un projet d'utilité publique, car chacun de ces taxis volants pourra transporter un seul passager et le prix par course est prohibitif, le rendant inabordable à une grande majorité de la population. Une fois de plus, il s'agit d'un moyen de transport réservé aux hommes d'affaires et aux riches touristes, pour le confort desquels sera imposé à la population exposée une recrudescence de l'hypertension des maladies cardiovasculaires, du diabète, de l'obésité et de certains cancers. Cet impact sur la santé, ce sont des centaines de publications médicales qui l'attestent, mais les décideurs économiques ne sont disposés à prendre en compte ni les impératifs de santé publique, ni la recrudescence des dépenses de santé consécutive à cet accroissement des nuisances, qui resteront à la charge de la sécurité sociale et du contribuable. Le caractère expérimental de ce vertiport ne doit pas faire illusion : si l'expérience est concluante, elle pourra être pérennisée et même étendue à d'autres villes, dont les habitants pourront ainsi goûter les charmes de ce soit-disant "progrès".Madame Hidalgo, maire de Paris ne s'y est pas trompée, qui s'est prononcée contre la construction du vertiport. Pour les riverains qui auront à subir ces nuisances, il s'agit de légitime défense contre un projet insensé, qu'il faudra combattre par tous les moyens.		Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pérennisation / extension, ségrégation sociale
@454		E-registre	04/12/2023 15h12	Taxis volants en plein Paris (VERTIPORT) - Expérimentation du Groupe Aéroport de Paris	Vivant à Chartres et allant très souvent à PARIS par le TER pour quelques heures ou une journée, je considère cette expérimentation comme inutile et condamnable pour les raisons suivantes :Cette expérimentation est la porte ouverte au développement des taxis volants en Ile-de-France, au profit de personnes aisées et au détriment des populations survolées.Du point de vue de la pollution sonore et de son impact sur la santé des populations, l'autorité environnementale qui a été saisie sur ce dossier indique que ce projet « sera une source de nuisances sonores supplémentaires pour les populations situées à proximité de la Seine et du périphérique, déjà exposées à des nuisances majeures ».La pollution sonore est une source de stress qui entraîne une hypertension artérielle et d'autres maladies cardiovasculaires pouvant aller jusqu'à l'infarctus. Ces effets sont bien documentés pour le bruit aérien. Les taxis volants auront le même impact sanitaire désastreux que les autres aéronefs. C'est également une atteinte au droit européen : la directive 2002/49/CE sur le bruit dans l'environnement enjoint les états membres de réduire le bruit dans les espaces urbains, à proximité des routes principale et des aéroports notamment. Les survols par les taxis volants et autres drones viendront limiter les impacts des plans d'action contre le bruit (PPBE) déjà en place. Le bruit ambiant de la zone testée est compris entre Lden 61 dB et Lden 64 dB. Ces niveaux dépassent déjà les niveaux acceptables. L'organisation mondiale pour la santé requiert des niveaux de bruit aérien n'excédant pas 45 dB Lden et 40 dB Lnight. L'introduction de nouvelles sources de bruit dans cette zone est incompatible avec le respect de la directive.Une pollution visuelle sera imposée aux habitants survolés ou dont l'horizon sera affecté par les taxis volants.Le projet déroge à l'interdiction de survol de Paris à moins de 2 000 mètres d'altitude alors que les taxis volants faisant l'objet de l'expérimentation ne seront pas des vols d'urgence.Il existe un risque potentiellement élevé pour la sécurité des personnes et des biens, mal évalué dans l'étude d'impact : risques d'atterrissage forcé, défaillance du pilote, défaillance matérielle ... les modalités de maîtrise de ces risques ne sont pas indiquées.La consommation énergétique de ces e-VTOL serait 30 fois plus importante que celle d'un métro (180 g CO2e/km contre 4 g CO2e/passager.km)Le projet n'apporte pas de bénéfices pour la collectivité : l'impact écologique d'un mode de transport qui ne concernerait qu'une très faible proportion de la population, et surtout les plus privilégiés, ne paraît pas favorable.Le transport sanitaire par les aéronefs proposés n'est pas crédible : sa capacité étant limitée à 2 personnes, il ne pourra pas accueillir une équipe médicale et son matériel sanitaire.Le projet porte atteinte aux droits fondamentaux des citoyens :Droits civils : atteinte aux droits de propriété en créant des servitudes supplémentaires pour le survol (notamment à basse altitude – 150 mètres d'altitude en croisière, c'est extrêmement bas).Atteinte aux libertés fondamentales : « Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé ».La Seine est un réservoir et un corridor de biodiversité d'importance régionale qui doit être préservé et renforcé. En implantant une barge dans le cours du fleuve et en développant un nouveau trafic aérien au-dessus de la Seine, le projet met à mal la préservation de la biodiversité, perturbant la circulation des oiseaux et le milieu aquatiques. L'étude d'impact est insuffisante sur ce sujet également.Pour toutes ces raisons et bien d'autres encore, ce projet ne doit pas voir le jour ! C'est pourquoi je donne un avis totalement négatif.		Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore, pollution visuelle, pérennisation / extension, risque sécuritaire, risque biodiversité, ségrégation sociale
@455		E-registre	04/12/2023 15h12	Pétition contre le projet de Vertiport et organisation de la contestation	Pétition Non aux taxis volants énergivores et bruyants, non à l'expérimentation d'ADP (Aéroport de Paris)Lien vers la pétitionhttps://agir.greenvoice.fr/petitions/non-aux-taxis-volants-energivores-et-bruyants-non-a-l-experimentation-d-adp-aeroport-de-paris Destinataire(s) : Marc Guillaume, Préfet de la Région Ile-de-France et Clément Beaune, Ministre délégué auprès du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires chargé des transportsCampagne lancée par un collectif dont UFCNA (Union Française Contre les Nuisances des Aéronefs), ADERA (pour le respect de l'environnement à Beauvais-Tillé), FNE Paris, FNE IDF, Val de Marne Environnement, SOS Paris, ADA 13, InCOPrutibles, Environnement 92, Chaville Environnement, GNSA Bois de VincennesAu nom de l'écologie, de la justice sociale et de la démocratie, nous vous demandons de refuser le projet de Vertiport quai d'Austerlitz à Paris, infrastructure d'expérimentation d'aéronefs à décollage et atterrissage vertical, de juillet à décembre 2024, et en particulier pendant la période des Jeux Olympiques de Paris (JOP). Ces engins énergivores et bruyants sont une régression environnementale critiquée par la MRAE, Mission régionale de l'Autorité Environnementale. Cette réponse individuelle en termes de transports n'est pas adaptée aux besoins des Parisiens et des Franciliens qui s'entassent dans des transports en commun insuffisants et déficients. A l'heure de l'urgence climatique et sociale, il n'est pas acceptable de développer des engins polluants, onéreux et hasardeux.Pourquoi faut-il agir maintenant ?Car ces taxis volants, hélicoptères électriques, dit e-VTOL, ce sont 0,7 tonnes de métal, 12 mètres de long, 18 hélices, pour transporter 1 passager (2 en version drone) + 1 bagage à 100 km/h sur une distance maximale de 35 km !On nous annonce un « vertiport » à Austerlitz pour accueillir l'animal pendant les JO. Un simple gadget pour l'occasion ? Non, c'est une avant-première, l'objectif est de pérenniser l'équipement pour accueillir des e-VTOL venant de 23 aérodromes et de 9 hélistations.C'est donc dans cette perspective d'une noria d'e-VTOL venant des aéroports et héliports de la région qu'il faut décider si c'est un rêve ou un cauchemar.A la lecture du rapport de l'Autorité Environnementale, 4 adjectifs viennent à l'esprit pour qualifier ce projet :? TOXIQUE - l'e-VTOL n'est pas neutre carbone. Il consomme 12 fois plus d'énergie qu'une voiture électrique et émet ainsi à l'utilisation l'équivalent d'une voiture thermique, ce sans compter l'impact de sa construction et de son démantèlement, sur lequel le constructeur reste muet.? NUISIBLE - l'e-VTOL volera à 150 mètres d'altitude et il est bruyant, de l'ordre de 70dB, c'est-à-dire un niveau largement suffisant pour avoir des effets sérieux sur la santé humaine.? DANGEREUX - il est facile de détourner un e-VTOL, et le projeter de 150 mètres d'altitude sur un lieu touristique, ce qui ne contribuerait pas à renforcer l'attractivité de notre capitale.? PERVERS - l'eVTOL ne s'adresse ni aux super-riches (pas assez confortable), ni aux touristes (pas assez de place), mais vise en réalité le marché des cadres supérieurs, banquiers, consultants, comme moyen commode de relier aéroport et centre ville sans perdre de temps dans les embouteillages. De ce fait, il lève un frein à l'utilisation de l'avion pour les courtes durées, au détriment du train...Nous rejetons aussi ce projet pour des questions de :? Régression environnementale :Depuis 1948, la ville de Paris et ses habitants sont protégés par une réglementation interdisant le survol de la ville à moins de 2.000 mètres d'altitude sauf dérogations spécifiques.		Association	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore, nuisance sonore, pollution visuelle, pérennisation / extension, risque sécuritaire, ségrégation sociale

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
					Aujourd'hui, ce sont les aéronefs en service de mission médicale d'urgence qui desservent les hôpitaux et ceux de la sécurité civile qui bénéficient de telles dérogations. Permettre le survol de Paris par des aéronefs de type "taxis volants" à 150 mètres d'altitude pour le transport de personnes souhaitant éviter les transports en commun ou les embouteillages constitue une régression environnementale. ? Impact financier : L'impact pour les finances publiques n'est pas renseigné mais il laisse supposer un support public. Avec le CDG Express, bien trop d'argent public a été consacré à des transports réservés à une petite minorité. La priorité doit être donnée aux transports collectifs. ? Déni de démocratie : Nous dénonçons la carence de consultation des citoyens dans un processus de décision très lourd de conséquences pour l'avenir de la collectivité puisqu'il s'agit de pérenniser un nouveau mode de déplacement inter aéroportuaire individuel. Les oppositions se multiplient et s'organisent : - l'Autorité Environnementale juge l'étude d'impact incomplète et critique le projet - l'opposition des communes périphériques survolées : https://act.gp/4a2P39e - Le Conseil de Paris a refusé le projet le 14 novembre 2023 : https://act.gp/4a2mHvF ? Emettez un avis négatif sur le registre d'enquête publique, jusqu'au 08/12/23. Le dossier complet est accessible ici : https://act.gp/3TbSrbX . Il est important de contribuer à l'enquête et de dire NON !? Signez notre pétition Alors que l'Autorité Environnementale juge l'étude d'impact incomplète, et que le Conseil de Paris comme les communes survolées ont rendu un avis négatif, le projet, soutenu par l'Etat et la région Ile-de-France pourrait malgré tout voir le jour. ? Mobilisons-nous tous de toute urgence pour enterrer cette aberration écologique. Vous êtes Parisien, Francilien, Français ou simplement amoureux de la Ville Lumière et soucieux de la préservation de notre environnement et notre patrimoine alors signez notre pétition et surtout relayez-la autour de vous. Il est encore temps de faire machine arrière ! Associations signataires : UFCNA (Union Française Contre les Nuisances des Aéronefs), ADERA (pour le respect de l'environnement à Beauvais-Tillé), FNE Paris, FNE IDF, Val de Marne Environnement, SOS Paris, ADA 13, InCOruptibles, Environnement 92, Chaville Environnement, GNSA Bois de Vincennes. Comment elle sera remise Cette pétition est adressée à : - Marc Guillaume, Préfet de la Région Ile-de-France- Clément Beaune, Ministre délégué auprès du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires chargé des transports Elle sera également remise à : - Agnès Pannier-Runacher, Ministre de la transition énergétique- Christophe Béchu, Ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires,- Laurent Nuñez, Préfet de Police de la Ville de Paris Lien vers la pétition https://agir.greenvoice.fr/petitions/non-aux-taxis-volants-energivores-et-bruyants-non-a-l-experimentation-d-adp-aeroport-de-paris				
@456		E-registre	04/12/2023 16h12	Non à des pollutions nouvelles impactant des milliers de personnes au bénéfice de quelques uns	Sur le principe, oui aux aéronefs électriques s'ils peuvent remplacer les hélicoptères de secours actuels. Mais non à des aéronefs électriques privés.- Pollution sonore (humains + animaux)- Pollution visuelle (humains + animaux)- Dangers accrue (développement du trafic = hausse du risque de crashes, cf Concorde et hélicoptères assurant la liaison Noce-Monaco)- Moyen de transport limité à quelques personnes: quel ratio énergétique par rapport aux transports en commun ?	-	Particulier	Défavorable	transport érogivore, nuisance sonore, pollution visuelle, risque sécuritaire
@457		E-registre	04/12/2023 16h12	Avis défavorable et refus de la mise en place de l'expérimentation du vertiport du quai D'Austerlitz	Le projet déroge à l'interdiction de survol de Paris à moins de 2 000 mètres d'altitude alors que les taxis volants faisant l'objet de l'expérimentation ne seront pas des vols d'urgence. Il existe un risque potentiellement élevé pour la sécurité des personnes et des biens, mal évalué dans l'étude d'impact : risques d'atterrissage forcé, défaillance du pilote, défaillance matérielle ... les modalités de maîtrise de ces risques ne sont pas indiquées. La consommation énergétique de ces e-VTOL serait 30 fois plus importante que celle d'un métro (180 g CO2e/km contre 4 g CO2e/passager.km) Le projet n'apporte pas de bénéfices pour la collectivité : l'impact écologique d'un mode de transport qui ne concernerait qu'une très faible proportion de la population, et surtout les plus privilégiés, ne paraît pas favorable. Le transport sanitaire par les aéronefs proposés n'est pas crédible : sa capacité étant limitée à 2 personnes, il ne pourra pas accueillir une équipe médicale et son matériel sanitaire. Le projet porte atteinte aux droits fondamentaux des citoyens : Droits civils : atteinte aux droits de propriété en créant des servitudes supplémentaires pour le survol (notamment à basse altitude – 150 mètres d'altitude en croisière, c'est extrêmement bas). Atteinte aux libertés fondamentales : « Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé ». La Seine est un réservoir et un corridor de biodiversité d'importance régionale qui doit être préservé et renforcé. En implantant une barge dans le cours du fleuve et en développant un nouveau trafic aérien au-dessus de la Seine, le projet met à mal la préservation de la biodiversité, perturbe la circulation des oiseaux et le milieu aquatiques. L'étude d'impact est insuffisante sur ce sujet également. De plus à l'heure où le gouvernement français demande à la population de faire des efforts énergétiques et impose de plus en plus de restrictions à visées écologiques, je ne pense pas qu'il soit judicieux dans un climat social pour le moins exacerbé, du ressentiment supplémentaire à une population francilienne qui avec l'utilisation de ce genre d'engin devra subir une nouvelle pollution sonore aérienne s'ajoutant à celle pour le moins conséquente sinon insupportable pour certaines et certains déjà existante. Je rappelle que la grande majorité des taxis franciliens utilisent des voitures électriques haut de gamme. À un moment de l'histoire écologique de cette planète ou chacun doit faire des efforts, je ne pense pas que les quelques minutes de perdues dans un taxi électrique par une élite privilégiée soient dommageables au regard des nuisances qui seront engendrées par des véhicules bruyants (80db) volant à très faible altitude. Je suis bien évidemment contre ce projet	-	Particulier	Défavorable	transport érogivore, nuisance sonore, risque sécuritaire, risque biodiversité, ségrégation sociale
@458		E-registre	04/12/2023 16h12	Avis favorable - Vertiport expérimental quai d'Austerlitz	Bonjour, Je souhaite exprimer mon soutien à ce projet, qui constitue une étape très importante en matière d'innovation vers une aviation décarbonée. Pour avoir assisté à la réunion d'informations du 16 novembre, je suis très surpris et déçu de constater que le Conseil de Paris, par la voix de son représentant, ait fondé sa délibération sur des informations erronées. Dommage, qu'en dépit d'un dossier complet et à jour, des délibérations se soient faites à partir d'éléments anciens et mal interprétés de surcroît. En effet le nombre total de vols au départ du vertiport est très inférieur aux chiffres avancés en séance et qui représentaient il y a 3 ans le nombre total de vols toutes plateformes confondues ! Il n'y aura pas de nuées d'eVTOLs lors de cette expérimentation dans le ciel parisien. Par ailleurs, si le coût initial d'un vol sur un appareil va être initialement élevé, ce qui est le cas de toute innovation testée sur une petite échelle (5 appareils produits seulement et une technologie, qui ne permet pas ce jour d'embarquer que 2 personnes dont le pilote), il faut de nouveau replacer cela dans le cadre d'une expérimentation. A terme (d'ici 2026), les avancées technologiques permettront d'embarquer plusieurs passagers et ceci conduira à une baisse significative du coût du vol, ce qui est l'un des objectifs majeurs. Arrêtons les raccourcis et autres amalgames sur les transports de riches et rappelons nous qu'il s'agit du début d'une nouvelle ère de l'aviation et qu'il y a pour tout, un commencement, à petite échelle. Si l'APHP et le SAMU allemand voient également un intérêt de ce nouveau type d'aéronefs, écoutons-les et cessons de parler de pollution sonore sur des appareils qui vont à terme remplacer les hélicoptères, avec un impact sonore sans comparaison. Enfin, félicitons-nous de donner une chance à l'Europe via un tandem franco-allemand de faire pâillir de jalousie les américains, cette expérimentation prévue en 2024 à Paris représentant une première mondiale!	-	Particulier	Favorable	Avance pour la France, transports sanitaires
@459		E-registre	04/12/2023 16h12	ADP - VERTIPORT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ - PARIS 13	Je vote contre le projet de Vertiport Austerlitz	-	Particulier	Défavorable	
@460		E-registre	04/12/2023 16h12	Sobriété !	Je suis contre les taxis volants, pour des questions de sobriété	-	Particulier	Défavorable	transport érogivore
@461		E-registre	04/12/2023 16h12	ADP VERTIPORT EXPERIMENTAL	Je ne suis pas favorable à ce projet	-	Particulier	Défavorable	
@462		E-registre	04/12/2023 16h12	VERTIPORT EXPERIMENTAL	J'y suis opposé.	-	Particulier	Défavorable	
@463		E-registre	04/12/2023 16h12	Taxis volants	AVIS DÉFAVORABLE	-	Particulier	Défavorable	
@464		E-registre	04/12/2023 16h12	Vertiport Paris 13	Je suis défavorable à cette expérimentation	-	Particulier	Défavorable	
@465		E-registre	04/12/2023 16h12	VERTIPORT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ - PARIS 13	JE SUIS POUR CETTE EXPERIMENTATION	-	Particulier	Favorable	
@466		E-registre	04/12/2023 16h12	Taxis volants	Suis contre, assez des nuisances parce que les nantis sont pressés d'arriver à destination...	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, ségrégation sociale
@467		E-registre	04/12/2023 16h12	Taxi volant	Je suis contre	-	Particulier	Défavorable	
@468		E-registre	04/12/2023 16h12	Vertiport / Taxi électriques une nuisance de plus au profit des plus riches	Les taxi électriques seront un moyen pour une frange de la population d'éviter les embouteillages mais sans emprunter les transports collectifs par rail sensé desservir les aéroports et qui seront massivement utilisés par les personnes qui ne font pas partie de la tranche très aisée de la population. Ce moyen alternatif aux taxis engendrera une nuisance dans la troisième dimension de l'espace, une des rares préservées des nuisances du bruit à Paris, ou plutôt qui l'était avant que les vols de Roissy n'opèrent des survols très bruyants de la capitale au décollage depuis quelques années. Et cela au profit d'une petite tranche de la population qui ne vit pas dans les quartiers de proximité du vertiport. Si des expérimentations doivent être effectuées pourquoi la barge ne serait-elle pas positionnée entre Neuilly sur Seine et La Défense. Probablement car les riverains ont plus de poids sur ces politiques. Je suis complètement opposé à cette expérimentation QUAI D'AUSTERLITZ.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, ségrégation sociale
@469		E-registre	04/12/2023 16h12	ADP VERTIPORT	Je suis contre	-	Particulier	Défavorable	

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@470		E-registre	04/12/2023 16h12	taxis volant	Je partage à 100% l'avis de Mr Jérôme Coumel et du Conseil de Paris concernant cette idée écologiquement aberrante destinée à quelques nantis et qui ne facilitera en rien la circulation des parisiens que les JO vont rendre difficiles.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@471		E-registre	04/12/2023 16h12	Taxis volants quai d'Austerlitz	Je suis opposé à ce projet compte tenu des nuisances sonores et environnementales que cela représente.Claude Ménard, habitant (co-proprétaire) d'un appartement à proximité d'Austerlitz	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore
@472		E-registre	04/12/2023 16h12	Taxi volant	Totalement contre	-	Particulier	Défavorable	
@473		E-registre	04/12/2023 16h12	taxi volant	aucun intérêt ; il y a déjà des hélicoptères pour les urgences médicales	-	Particulier	Défavorable	divers
@474		E-registre	04/12/2023 16h12	Vertiport expérimental	Le principe de ce type de déplacement n'appelle pas d'objections de principe. Mais compte tenu de toutes les dispositions liées aux jeux olympiques et à leur préparation (travaux titanesques dans Paris, financés notamment par la très forte et imprévisible augmentation de la taxe foncière, annonce d'une augmentation majeure du coût des transports à Paris pendant la période considérée, absence de toute prise en considération des voyageurs se déplaçant avec de jeunes enfants, des bagages, des paquets divers, sans parler des handicapés et personnes âgées ou que diverses affections empêchent de pouvoir gravir les escaliers du métro), il est craindre qu'une fois de plus, de telles modalités de déplacement ne concernent que des personnes dotées de moyens financiers non négligeables et à renforcer encore inégalités et discriminations (ainsi celles qui visent les différents gêneurs, des bouquinistes aux sans-abris en passant par les campements de Roms ou d'étrangers qui font tache dans le paysage urbain).Que n'a-t-on envisagé de permettre pendant la même période et à toutes les populations un accès 24h sur 24 à ce moyen rapide et sûr que représente le MÉTRO, quitte à prévoir les aménagements ad hoc (escalators, ascenseurs comme dans toutes les grandes capitales étrangères) et les rémunérations substantielles des personnels, de nature à permettre d'embaucher suffisamment pour faire face aux besoins.	-	Particulier	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	
@475		E-registre	04/12/2023 16h12	Taxi volant	J y suis opposée comme taxi mais pas bien sûr pour transporter des malades dans des hopitaux	-	Particulier	Autres	
@476		E-registre	04/12/2023 16h12	Nouvelle source de pollution visuelle	Je suis opposée à ce projet. Un transport aérien servira à un tout petit nombre de personnes tout en consommant une charge de carburant - quel qu'il soit - démesurée au regard du nombre de personnes transportées. La pollution visuelle sera en outre énorme au dessus de la Seine. Nous persistons à penser que les transports ferroviaires et métro parisiens sont ce qui se fait de mieux et le futur devrait aller dans ce sens...	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, pollution visuelle, ségrégation sociale
@477		E-registre	04/12/2023 16h12	Enquête publique taxi volant	Cette expérience pour ne transporter qu'un seul passager me semble ridicule surtout pour les JO car les personnes se déplacent plutôt en couple. De plus les batteries électriques ne sont pas écologiques.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, ségrégation sociale
@478		E-registre	04/12/2023 16h12	Taxi volant	Je suis à 1000% OPPOSÉE à cause du bruit, des risques d'accident.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, risque sécuritaire
@479		E-registre	04/12/2023 16h12	Contre les nuisances sonores	Je suis contre le projet de taxi volant, ils représentent des nuisances sonores inutiles pour assouvir le besoin d'une très petite minorité de personnes. Il ne s'agit pas d'un mode de transport utile	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, ségrégation sociale
@480		E-registre	04/12/2023 16h12	Taxis volants	Non	-	Particulier	Défavorable	
@481		E-registre	04/12/2023 17h12	ADP - VERTIPOINT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ - PARIS 13	Je vote contre !	-	Particulier	Défavorable	
@482		E-registre	04/12/2023 17h12	ADP VERTIPOINT EXPERIMENTAL QUAI D AUSTERLITZ PARIS 13 _ "TAXI VOLANT"	Compte tenu des nuisances que ce projet implique, je m'y oppose et j'espère qu'une majorité seront de mon avis. Je souhaite vivement que ce projet soit abandonné.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@483		E-registre	04/12/2023 17h12	Avis négatif	1. La contribution de ces hélicoptères électriques au désengorgement des transports publics et de la circulation sera insignifiant, Transporteront-ils beaucoup plus d'un visiteur sur cent mille ? 2. Le survol de Paris par des hélicoptères traditionnels ou des avions est interdit ou strictement limité. Pourquoi changer la règle pour une expérimentation qui peut se faire n'importe où ailleurs ? 3. En revanche je serai favorable à la mise en place d'hydroptères électriques, SeaBubbles ou concurrent équivalent.	-	Particulier	Défavorable	risque sécuritaire
@484		E-registre	04/12/2023 17h12	ADP Vertiport	Je suis opposée à cette proposition de « taxis volants » pendant les JO. Alors que la préfecture oblige les bouquinistes de fermer pour raisons de sécurité, nous verrions de drôles d'engins survoler Paris. Sans compter la pollution sonore que cela engendrerait.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle
@485		E-registre	04/12/2023 17h12	Taxis volants	Tout à fait contre	-	Particulier	Défavorable	
@486		E-registre	04/12/2023 17h12	Vertiport	Je suis totalement contre : nuisances sonores, pollution etc...J'habite Paris 13 proche de La Pitié. Il est normal d'avoir les hélicoptères pour la médecine d'urgence mais STOP aux caprices mondains	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle, ségrégation sociale
@487		E-registre	04/12/2023 17h12	ADP VERTIPOINT	Adp va créer de la précarité pour des milliers de chauffeurs de Taxi et Vtc qui contribue au déplacement quotidien des franciliens.J'espère que la voix de ces personnes soit entendu.	-	Particulier	Favorable	
@488		E-registre	04/12/2023 17h12	Taxi volant	Je suis contre les taxis volants quai d Austerlitz	-	Particulier	Défavorable	
@489		E-registre	04/12/2023 17h12	Taxis volants	Bonjour,Comme la 6G, la course à l'armement n'a pas lieu d'être. Chercher de nouveaux débouchés financiers est une attitude compréhensible à la condition de ne pas meyttrre en péril chacun des êtres vivants autour de nous... jusqu'à l'univers. L'électrique est une fausse bonne idée. RComme remplacer une pollution par une autre. Déplacer une pollution a été une option, elle ne l'est plus à moyen terme. Il y a donc des recherches a facilité et la facilité à inspecter. Dans ce contexte, je ne peux approuver un des rêves de mon enfance, voler. Bien à vousmarc Ardouin.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore
@490		E-registre	04/12/2023 17h12	Véliport "Expérimental"	Il est vraiment extravagant de voir que l'on consacre autant de temps, d'énergie et d'argent à ce genre de projet, alors que tant est à faire pour les transports publics.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport
@491		E-registre	04/12/2023 17h12	Vertiport expérimental	Je ne vois absolument l'intérêt d'un tel service, réservé par définition à quelques privilégiés (et d'ailleurs pour quel avantage ?) et au détriment d'un si grand nombre...	-	Particulier	Défavorable	ségrégation sociale
@492		E-registre	04/12/2023 17h12	TAXIS VOLANTS	je suis contre cette nouveauté, surtout de faire dans un premier temps des essais sur la capitale, et deuxièmes cela ne va pas résoudre les problèmes de circulation en voiture. Avant d'aller dans le ciel, trouvons des solutions sur terre.Et je ne suis pas sûr que ces engins seront moins polluant pour notre planète, et de toute façon il y aura un jour ou l'autre des problème de recyclage, c'est donc un élément essentiel dont il faut tenir compte maintenant avant de polluer plus et de laisser à nos enfants le soins de réparer nos erreurs	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore
@493		E-registre	04/12/2023 17h12	Opposition au projet de vertiport	Le projet me semble inutile et irresponsable sur tous les aspects : - environnemental : l'impact carbone d'un tel mode de transport est énorme par rapport à des modes de transport tel que le métro ou le vélo - nuisances sonores et visuelles des passages dans le ciels des engins- sociétal : le prix sera prohibitif et inaccessible pour la majorité de la population - sécuritaire : cela ouvre la porte à des menaces supplémentaires pour la ville et ses habitants dans un contexte de plan Vigipirate, l'espace aérien de Paris doit être sacralisé - économiquement non viable - artificialisation des sol : l'emprise du vertiport pourrait être employé afin de végétaliser la C'est uniquement un coup de communication déplorable car le projet ne pourra jamais être déployé à grande échelle	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, pollution visuelle, risque sécuritaire
@494		E-registre	04/12/2023 17h12	Expérimentation véhicule volant électrique	Je n'y suis pas opposé par nature mais en l'espèce l'usage prévu ne me convient pas . Il s'agit d'une expérimentation qui veut utiliser de l'argent public à des fins commerciales et en faire une publicité facile. L'intérêt public est absent . Il ne s'agit que d'intérêts privés de personnes qui peuvent tout à fait se passer de ce moyen de transport .	-	Particulier	Défavorable	ségrégation sociale
@495		E-registre	04/12/2023 17h12	VERTIPOINT	Je suis totalement contre pour les nuisances et aussi pour la démarche anti-écologiste de cette approche.Il faut stimuler l'utilisation des transports communs, d'autant plus qu'un nouveau metro va permettre la connexion directe de Paris à l'aéroport d'Orly (et dans 2 ans à celui de Roissy).Symboliquement cela est très grave	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, nuisance sonore
@496		E-registre	04/12/2023 17h12	ADP - VERTIPOINT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ - PARIS 13	Je ne suis pas favorabl " aux taxis volants électriques" sur la Seine pour les Jeux Olympiques et Paralympiques.	-	Particulier	Défavorable	

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@497		E-registre	04/12/2023 17h12	ADP - VERTIPOINT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ - PARIS 13	Bonjour,Non à cette expérimentation s'il s'agit de transporter des personnes de l'aéroport vers Paris dans le cadre des Jeux Olympiques 2024. Nous subiront assez de nuisances pendant cette période donc n'en ajoutons pas de nouvelles.Merci.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@498		E-registre	04/12/2023 17h12	expérimentation des taxis volants électriques	Je suis tout à fait défavorable à ce projet qui ne m'apparaît pas être indispensable et qui ne manquera pas d'être source de nuisances importantes pour nous cyclistes, automobilistes, piétons ...	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@499		E-registre	04/12/2023 17h12	Vertiport	Je suis opposé à ce système, complètement d'accord avec le maire du 13 eme. Aziz Allam habitant du 13 eme et président de l'association Resoquartier.Cordialement	-	Association	Défavorable	
@500		E-registre	04/12/2023 17h12	taxis volants	Non. Je refuse absolument cette idée absurde de taxis volants, néfaste pour Paris et pour ses habitants, néfaste pour l'environnement, alors que le réchauffement climatique menace nos existences, ainsi que tout le vivant, et néfaste pour la transition énergétique, où chacun, notamment les plus riches, doit accepter de se restreindre. Ne serait-ce que l'envisager est une HONTE. Un CRIME contre les générations présentes et futures. Un DELIRE de riches qui n'en ont jamais assez et veulent continuer à profiter, tandis que les autres se sacrifient, à cause d'eux, pour rien. Déjà que les Jeux Olympiques ne sont pas populaires auprès des Parien-ne-s, si, en plus, vous faites cela, cela vous donnera encore plus une image VIP, arrogante et mafieuse, bref c'est absolument STUPIDE.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, risque biodiversité, ségrégation sociale
@501		E-registre	04/12/2023 17h12	Taxis volant	Je suis opposée au survol de Paris	-	Particulier	Défavorable	
@502		E-registre	04/12/2023 17h12	Taxis volant	Mode de transport ne bénéficiant d'aucune utilité pour la collectivité. En cas d'éventuelle malaise du pilote ou panne moteur, risque de crash sur les populations	-	Particulier	Défavorable	risque sécuritaire
@503		E-registre	04/12/2023 17h12	Projet surréaliste !	A l'ère du zéro émission de CO2, du bio, du retour au calme, que de projets aussi loufoque qu'inutile !Ce n'est pas parce que vous ne trouvez pas de solution pour réduire le nombre de parc automobile, qu'on devrait après les nuisances sonores et olfactives terrestres subir davantage de nuisances aériennes !!! y en a plus qu'assez que sous prétexte des "JO 2024" on doive une fois de plus subir une aberration financière et écologique ! On souhaiterait plutôt un retour au calme que l'inverse ! Trop de pollution visuelle en perspective sans parler de celles qu'ont à déjà, quel besoin de rajouter des embouteillages aériens lorsqu'à Paris et banlieue on en subit déjà tellement ! C'est une fausse idée de croire que cela permettrait de désenclaver des axes routiers surcharger, ça ne fera que rajouter un nouveau problème à des problèmes existants. Pas besoin de plus d'objets volants...L'augmentation de la population croissante, on n'éluera jamais les problèmes d'embouteillages, d'attente et de temps de trajet toujours plus long, on devrait plutôt se pencher sur changer notre manière de nous déplacer en limitant les nuisances plutôt que d'en créer ! Marre de ces "JO 2024" qui nous pourrissent la vie avant même leur ouverture et dieu sait que je suis une fervente admiratrice sportive mais là, entre métro, bus, travaux, s'en est trop !Est-ce que seulement notre avis comptera vraiment ?? Quand l'argent et les architectes font la loi ??	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, pollution visuelle
@504		E-registre	04/12/2023 17h12	ADP-VERTIPOINT EXPERIMENTAL	Je suis contre	-	Particulier	Défavorable	
@505		E-registre	04/12/2023 17h12	ADP Vertiport	Je suis opposée à ce projet.A l'heure actuelle, je comprends qu'ADP souhaite améliorer les liaisons Aéroports/Paris intra-Muros .Mais ceci doit être réfléchi pour la majorité des voyageurs, sans détériorer les conditions de vie des riverains.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, ségrégation sociale
@506		E-registre	04/12/2023 17h12	Taxi volant	C'est non: pollution électrique et visuelle Discrimination envers les personnes les plus défavorisées car accessible qu'à une minorité	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, pollution visuelle, ségrégation sociale
@507		E-registre	04/12/2023 17h12	Taxis volants	Il y a à mon avis de très nombreux chantiers concernant les transports dans Paris qui sont bien plus urgents : la réflexion sur la gratuité, la protection des piétons sur les voies publiques, la fréquence et la fiabilité des moyens de transport publics, etc...Je ne vois donc aucun intérêt à ce mode de transport "innovant" qu'est le taxi volant et en conséquence je m'y opposeGlavany-Godet	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport
@508		E-registre	04/12/2023 17h12	Vertiport	D'accord pour cette expérimentation technique.	-	Particulier	Favorable	expérimentation utile
@509		E-registre	04/12/2023 17h12	vertiport expérimental	Tout à fait d'accord avec G Coumet. En fait, de façon plus générale, on est en présence d'un phénomène bien connu : le capitalisme a toujours besoin de création de nouveaux domaines pour compenser sa perte tendancielle de profit. On le voit bien avec l'idée de livraison par drone. Il faut résister à chaque fois (ce qui n'est pas toujours le cas) que cela engendre plus de problème que d'intérêt.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, nuisance sonore, pollution visuelle, pérennisation / extension, risque sécuritaire, risque biodiversité, ségrégation sociale
@510		E-registre	04/12/2023 17h12	Vertiport : aberration	Le vertiport apparaît comme une aberration dans un pays en pleine crise économique. Ajouter de l'injustice sociale (moyen de transport destiné aux plus aisés) là où il en règne beaucoup trop est incompréhensible.A Paris, comme le dit très justement Monsieur Coumet, maire du 13e arrondissement de Paris, ce genre d'engins serait très utile pour des transports de greffes à la Pitié Salpêtrière par exemple. Paris étant déjà très endetté, où est la logique ??? Faire figure de précurseur ? Il y a plus urgent !	-	Particulier	Défavorable	ségrégation sociale
@511		E-registre	04/12/2023 17h12	Vertiport	Je suis opposée à ce nouveau moyen de transport qui rajoute des nuisances visuelles, auditives à l'environnement.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle
@512		E-registre	04/12/2023 17h12	Taxi volant	Encore un gaspillage d'argent.A proscrire !	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport
@513		E-registre	04/12/2023 17h12	Vertiport paris Austerlitz	Je ne suis pas favorable à cette expérimentation.Nous avons déjà trop de bruit, et même sur la Seine pour les riverains, avec les bateaux.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@514		E-registre	04/12/2023 17h12	VERTIPOINT mais non!	Absolument contre! Va à l'encontre de tous les efforts que nous faisons au quotidien pour retrouver un mode de vie avec une empreinte raisonnable ce qui passe aussi par passer plus de temps en transit (vélo, métro...). En plus c'est dangereux!	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, risque sécuritaire
@515		E-registre	04/12/2023 17h12	ADP vertiport	Je suis absolument contre	-	Particulier	Défavorable	
@516		E-registre	04/12/2023 17h12	Je m'oppose aux taxis volants	Je m'oppose à ce nouveau mode de transports qui n'est pas nécessaire et ne profitera qu'à une infime partie d'ultra privilégiés, en plus de coûter un montant, que je suppose colossal, qui serait mieux dépensé dans les transports publics préexistants.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, ségrégation sociale
@517		E-registre	04/12/2023 17h12	vertiport	Je suis résolument contre ce projet.Seul le ciel est dégagé à Paris, l'encombrer pour faciliter les déplacements est vraiment une très mauvaise idée. Le service est plus ne serait pas démocratique et n'incitera pas à trouver des solutions à la cause des embouteillages au sol, c'est dans cette direction qu'il faut trouver des solutions en favorisant les transports collectifs plutôt que les solutions de transport individuel,De grâce laissez nous au moins le ciel	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, pollution visuelle, ségrégation sociale
@518		E-registre	04/12/2023 17h12	Objection à la construction d'un vertiport Quai d'Austerlitz	Au-delà des questions techniques que pose la construction d'un vertiport (nuisances sonores, sécurité des habitant.e.s du quartier, impact sur l'avifaune, etc...) et qui peuvent peut-être être traitées par des mesures de prévention, il me semble surtout que la construction d'un vertiport ne correspond pas du tout à l'avenir des transports dans notre pays, et au type d'investissements dont nous avons besoin en tant que société en transition.Quelle que soit la motorisation choisie (électrique, hydrogène, ...), un déplacement par aéronef est extrêmement énérgivore. Ce mode de déplacement n'est pas adapté à un avenir sobre en énergie. Les ressources disponibles pour l'humanité étant amenées à diminuer, il est impératif de développer des moyens de déplacement "doux", c'est-à-dire peu énérgivores, capables de transporter un grand nombre de personnes et/ou capables de fournir des services aux populations les plus éloignées des offres de transport actuelles. Nous avons besoin de transports en commun capables de desservir des quartiers éloignés des centre-villes, capables de proposer des trajets pour toutes et tous, à des fréquences régulières, concurrençant la voiture individuelle en termes d'attractivité. Au contraire, ce type de transport par aéronef est réservé aux personnes fréquentant les hypercentres, il restera réservé à un faible nombre de citoyens en raison de la taille des appareils (et du prix probable d'un tel transport) et favorisera l'avènement d'une société à deux vitesses, avec des citoyen.ne.s "hypermobiles" et une majorité de la population qui sera bloquée dans des modes de transport inefficaces car victimes de sous-investissement chronique. C'est donc l'exact opposé des innovations dont nous avons besoin dans nos réseaux de transports. Pour ces raisons, il n'est pas souhaitable d'autoriser cette expérimentation de vertiport, cela enverrait un mauvais signal à la population concernant le type d'innovations dont nous avons besoin. Au contraire il faut encourager et investir dans les solutions innovantes qui sont déjà à notre disposition : covoiturage, bus de proximité, trains, métro, etc...	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, nuisance sonore, risque sécuritaire, risque biodiversité, ségrégation sociale
@519		E-registre	04/12/2023 17h12	TROP DE NUISANCES! STOP	Les parisiens subissent suffisamment de nuisances comme ça.Comment vouloir mettre en service des taxis volants électriques alors que dans Paris roulent toujours des bus diesel ultra polluants et bruyants?Déjà commencer par régler les problèmes.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore
@520		E-registre	04/12/2023 17h12	Taxis volants	Je me prononce CONTRE le projet d'aménagement du Vertiport de Paris-Austerlitz	-	Particulier	Défavorable	

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@521		E-registre	04/12/2023 17h12	ADP vertiport experimental quai d'Austerlitz Paris 13	Je suis opposée à cette expérimentation	-	Particulier	Défavorable	
@522		E-registre	04/12/2023 17h12	Taxis volants	Réponse négative	-	Particulier	Défavorable	
@523		E-registre	04/12/2023 17h12	Opposition à l'expérimentation vertiport d'adp	Dans un contexte de crise climatique, il est nécessaire pour atteindre la neutralité carbone mondiale que la consommation moyenne par habitant des pays développés réduise significativement. Ceci nécessite des efforts de sobriété important et de cesser certains usages que nous avons aujourd'hui de l'énergie. De tels efforts seront acceptés que si ils sont partagés par toute la société. Le projet vertiport d'adp non seulement augmentera la consommation d'énergie mais en plus ne profitera qu'à un petit nombre qui aujourd'hui déjà doit être la part de la population mondiale consommant le plus d'énergie - donc celle qui a le plus d'effort à fournir pour atteindre un mode de vie compatible avec la neutralité carbone mondiale. Ce projet va à rebours de la voie à suivre pour stopper la dérive climatique au-dessous de 2°C. Ainsi je suis opposé à ce projet	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, ségrégation sociale
@524		E-registre	04/12/2023 17h12	Vertiport experimental	Je ne suis pas du tout favorable à cette expérimentation avec des taxis volants pas encore suffisamment rodés Il me semble dangereux de faire survoler Paris avec de tels engins	-	Particulier	Défavorable	risque sécuritaire
@525		E-registre	04/12/2023 17h12	Taxis volants	Favorable à l'expérimentation	-	Particulier	Favorable	expérimentation utile
@526		E-registre	04/12/2023 17h12	Non à l'utilisation de taxis volants durant les jeux olympiques	Je partage l'opinion du maire du XIIIème arrondissement sur l'expérimentation de taxis volants au-dessus de Paris durant les Jeux Olympiques. Effectivement, il vaudrait mieux réserver l'expérimentation de ce nouveau mode de transport, qu'il ne faut pas dénigrer a priori, aux urgences hospitalières et peut être aussi à quelques rares services de l'Etat. Transporter des VIP par taxis volants n'est pas la solution et cela empoisonnera très vite l'atmosphère citadine. Pas d'expérimentation...qui vaudrait demain généralisation de ce mode de transport. Je suis donc opposé à cette expérimentation ADP-VERTIPOINT sur le quai d'Austerlitz.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pérennisation / extension, ségrégation sociale
@527		E-registre	04/12/2023 17h12	Opposition au projet de taxis volants pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024	Madame, Monsieur, En tant que résident du 13ème arrondissement de Paris, je souhaite exprimer ma vive préoccupation et mon opposition au projet d'expérimentation de taxis volants électriques sur la Seine pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Premièrement, le problème acoustique soulevé par l'Autorité environnementale est une source majeure d'inquiétude. Bien que moins bruyants que les hélicoptères traditionnels, les taxis volants génèrent un niveau sonore de 65 dB, qui, même en milieu urbain, est préoccupant. Ce bruit additionnel affecterait négativement la qualité de vie des résidents et l'atmosphère paisible de notre quartier. Deuxièmement, la consommation énergétique des taxis volants, estimée à 190 kWh/100 km, est exorbitante comparée aux moyens de transport terrestres plus efficaces et écologiques. Cette consommation excessive contraste fortement avec les efforts de la ville de Paris pour réduire son empreinte carbone et promouvoir la durabilité. Enfin, les préoccupations en matière d'émissions de gaz à effet de serre, de conséquences sur le milieu naturel et de sécurité soulèvent des questions sérieuses sur l'impact environnemental de ce projet. Il est essentiel que ces aspects soient rigoureusement évalués avant de procéder à toute forme d'expérimentation. En conclusion, je vous demande de reconsidérer ce projet en tenant compte de ces impacts significatifs sur notre environnement et notre qualité de vie. Je vous remercie de prendre en considération mon avis et espère que d'autres alternatives plus durables et moins impactantes seront explorées pour les Jeux Olympiques et Paralympiques. Cordialement, Un résident du 13ème arrondissement de Paris	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, risque sécuritaire, risque biodiversité
@528		E-registre	04/12/2023 17h12	Taxis volants	Non car ça contribuera encore aux émissions de CO2 et ça sera réservé pour les plus riches : surtout pas !	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, ségrégation sociale
@529		E-registre	04/12/2023 17h12	Vertiport expérimental	Combien de personnes peuvent être transportées? Quel est le coût du projet? Quel est l'impact environnemental? Quel est l'objectif à long terme? Le projet ne semble pas utile à 1ère vue et ne résoud pas les problèmes de mobilité en Île de France, ni pendant les JO d'ailleurs. Ça ressemble à une opération marketing pour adp.	-	Particulier	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	transport énérgivore, pérennisation / extension, risque biodiversité, ségrégation sociale
@530		E-registre	04/12/2023 17h12	Taxis volants	Je ne veux pas	-	Particulier	Défavorable	
@531		E-registre	04/12/2023 17h12	Taxis volant	Je trouve cela inadmissible de faire subir aux parisiens les désagréments liés au survols des hélicoptères. J'habite à côté de l'hôpital de la pitié Salpêtrière et nous avons un trafic important mais nécessaire pour les urgences médicales. Que les plus riches fassent endurer ces gênes aux autres (pollution sonore et de l'air) me semble très néfaste. Où sont les engagements écolos de la mairie ?	-	Particulier	Défavorable	pollution de l'air, pollution visuelle, ségrégation sociale
@532		E-registre	04/12/2023 17h12	Vertiport	Opposée	-	Particulier	Défavorable	
@533		E-registre	04/12/2023 17h12	ADP - VERTIPOINT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ - PARIS 13	Je suis opposé pour les mêmes raisons exposées par le maire du 13ème	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@534		E-registre	04/12/2023 17h12	Taxis volants pendant les JO 24	Entre les sirènes des ambulances, des pompiers et des voitures de police, on ne s'entend plus, en tout cas dans mon quartier (boulevard St Marcel). Point besoin d'y ajouter le bruit d'hélicoptères ou de tout autre appareil volant.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@535		E-registre	04/12/2023 17h12	Opposition au projet ADP VERTIPOINT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ - PARIS 13	Bonjour Ce projet ne bénéficiant qu'à une infime partie de la population très argentée et privilégiée, je ne vois pas son intérêt pour nos concitoyens parisiens ou majorité de nos visiteurs de notre belle ville de Paris qui est une ville qui se visite notamment à pied.	-	Particulier	Défavorable	ségrégation sociale
@536		E-registre	04/12/2023 17h12	Avis très défavorable au projet d'ADP	Outre les opinions défavorables déjà contenues dans les avis du Conseil de Paris et du groupe EELV au sein de celui-ci, opinions que je soutiens résolument, il me semble que le projet pêche principalement par le fait qu'il ne comporte aucun bénéfice pour la collectivité. L'impact écologique d'un service de transports à la personne qui ne concernerait qu'une très faible proportion de la population, et surtout les plus privilégiés, paraît totalement aberrant. De plus, la faisabilité de transport sanitaire par les aéronefs proposés n'est pas avérée, la capacité de l'aéronef étant limitée à 2 personnes sans précision sur sa capacité à transporter du personnel médical ni à porter du matériel sanitaire. Ce dernier argument ressemble fort à une tentative minable pour repeindre ce projet foireux avec une soit-disante utilité sociale. Compte tenu de la fragilité manifeste de l'étude d'impact, des conséquences potentiellement graves du projet sur la qualité de vie et la sécurité des habitants, des usagers et des écosystèmes naturels, de l'absence de bénéfice avéré pour la collectivité et les habitants et enfin de la contradiction évidente du projet avec les ambitions des plans environnementaux de Paris, je me permets modestement d'émettre un avis très défavorable au projet d'Aéroport de Paris de créer un "vertiport" sous le statut d'aérodrome sur la Seine à Paris au niveau du quai d'Austerlitz (13e).	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, nuisance sonore, pollution visuelle, pérennisation / extension, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@537		E-registre	04/12/2023 17h12	Taxi volant	Je suis contre	-	Particulier	Défavorable	
@538		E-registre	04/12/2023 17h12	Non aux << taxis volants >>	Trop de pollutions (y compris sonores) pour peu de bénéfices. Projet dépassé avant même d'avoir été tenté. À l'encontre des besoins réels de changements ds infrastructures de transports et de déplacement	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore
@539		E-registre	04/12/2023 17h12	Taxis volants	Je ne suis pas favorable aux taxis volants et partage tout à fait la position de Monsieur COMET, maire du 13ème arrondissement de Paris	-	Particulier	Défavorable	
@540		E-registre	04/12/2023 17h12	Avis sur le projet vertiport expérimental quai d'Austerlitz	Je partage entièrement l'avis de M. Jérôme Coumet, maire de Paris 13e, et suis donc opposé à ce projet.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, nuisance sonore, pollution visuelle, pérennisation / extension, risque sécuritaire, risque biodiversité, ségrégation sociale
@541		E-registre	04/12/2023 18h12	Hélicoptère électrique JO	Seulement pour les jours des JO. SEULEMENT pour expérimenté pour 15 jours du 26 juillet 2023 au 8 août 2023.	-	Particulier	Favorable avec réserve(s)	

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@542		E-registre	04/12/2023 18h12	TAXIS VOLANTS - ADP - VERTIPORT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ - PARIS 13	Je suis CONTRE	-	Particulier	Défavorable	
@543		E-registre	04/12/2023 18h12	Priorités	Des expérimentations sont nécessaires mais pour des améliorations des transports du quotidiens. En aucun cas les lignes aériennes intra-urbaines ne seront des réponses aux besoins de chacun de pouvoir se déplacer dans la ville dans de bonnes conditions. Concernant le vertiport au niveau du quai d'Austerlitz, il s'installe là où les embouteillages sont nombreux et la correspondance entre les lignes de transports en commun mal aisés. Ceux de la gare d'Austerlitz sont en cours de refonte. Le lien entre les deux gares toujours reportés (initialement le pont Charles de Gaulle devait intégrer un transport hectométrique. Le ciel de Paris peut être magnifique. Il pâtit cependant de la pollution, des hélicoptères (pas seulement sanitaires), et la nuit de la pollution visuelle. La lutte contre la pollution à Paris ne doit pas être une pollution thermique local vers l'électrique déportée. Les nuisances de ce transport aérien pour riches seront supportées par tous les voyageurs du quotidien et les parisiens. Cette expérimentation ne doit pas être menée.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport écrivore, ségrégation sociale
@544		E-registre	04/12/2023 18h12	Taxi volants à Paris pour les JO	Je soutiens le projet	-	Particulier	Favorable	
@545		E-registre	04/12/2023 18h12	ADP - VERTIPORT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ - PARIS 13	Je suis opposée à ce projet.	-	Particulier	Défavorable	
@546		E-registre	04/12/2023 18h12	Vertiport expérimental quai d'Austerlitz	Je suis opposé à ce projet qui générera des nuisances sonores pour les populations environnantes. Cordialement.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@547		E-registre	04/12/2023 18h12	ADP - Vertiport expérimental - Quai d'Austerlitz	FAVORABLE	-	Particulier	Favorable	
@548		E-registre	04/12/2023 18h12	Avis négatif	Je donne un avis négatif au survol de l'espace parisien pour toutes les nuisances qui seront engendrées.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@549		E-registre	04/12/2023 18h12	Taxis volants	C'est une aberration ! (Une de plus ?) Cet événement ne dresse qu'aux ultras riches ! Honteux de constater toutes les mesures prises dans ce sens !	-	Particulier	Défavorable	ségrégation sociale
@550		E-registre	04/12/2023 18h12	Vertiport - Taxis volants	Le survol de Paris étant interdit, comment maîtriser les risques pour la population alors que ce dispositif est encore expérimental. Le rapport bénéfice/risque est à étudier ainsi que l'empreinte carbone. Quel sera le carburant utilisé ? Comment seront formés les chauffeurs ? licence de pilote d'avion ? Quelle sera l'implication de la municipalité parisienne et les retombées pour Paris ? Des subventions sont-elles prévues ? Intérêt nul pour l'olympisme et faible pour l'image de marque	-	Particulier	Défavorable	
@551		E-registre	04/12/2023 18h12	avis personnel négatif	Bruit, Coût donc sélection par l'argent, alors que des navettes peuvent permettre d'accéder aux sites des jeux à Paris, il vaudrait mieux travailler sur les transports pour les handicapés et épreuves handisport, et il faudra des drones pour les protéger ? Sans doute y aura t il un important déplacement d'air, comme avec l'hélicoptère.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore, ségrégation sociale
@552		E-registre	04/12/2023 18h12	VERTIPORT EXPERIMENTAL	Bonjour Mesdames et Messieurs, Je découvre ce projet de "vertiport" qui serait installé sur la Seine afin de transporter des nantis lors des J.O. de Paris 2024. Habitant du 13ème arrondissement de Paris, je m'insurge contre cette initiative laquelle, au delà des nuisances que cela créera au dessus de cet arrondissement et à proximité de la plateforme de décollage/atterrissage, contribuera à approfondir encore le gouffre entre les plus riches et celles et ceux qui devront payer les transports en communs plus chère durant ces J.O. Par ailleurs, il me paraît assez dangereux de mettre en œuvre ce projet expérimental dans le ciel de la capitale, notamment alors que des milliers de personnes seront dans les rues et aussi sur les berges de la Seine. Pour servir et valoir ce que de droit, Jean-Jacques Piard	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@553		E-registre	04/12/2023 18h12	Taxis volants	Je suis totalement opposée à ce projet incongru dans une ville ancienne déjà passablement abîmée. La satisfaction d'une élite de bobos friqués qui se disent écologistes se traduira par de nouveaux désagréments sonores en particulier pour le reste de la population.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle, ségrégation sociale
@554		E-registre	04/12/2023 18h12	Taxi volant JO	Contre pour les JO mais pourquoi pas pour les hôpitaux !	-	Particulier	Autres	
@555		E-registre	04/12/2023 18h12	Taxis volants électriques	Si on n'arrête pas le progrès on pourrait stopper les nuisances d'autant que cette idée-là ne peut profiter qu'à une classe sociale riche. Donc: JE VOTE CONTRE.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, ségrégation sociale
@556		E-registre	04/12/2023 18h12	Opposition au projet de vertiport	Bonjour Je suis opposée à ce projet de Vertiport quai d'Austerlitz : il est scandaleux de construire des équipements qui ne profiteront qu'aux super riches. Il y a de nombreux moyens de se déplacer à Paris. Il est inutile de construire un vertiport. Il faut plutôt acheter davantage de bus et de rames de métros et former davantage de conducteurs et chauffeurs.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, ségrégation sociale
@557		E-registre	04/12/2023 18h12	Taxi volant	Bonjour, Je suis opposée à l'utilisation de taxis volants autrement que pour un usage qui profite à la collectivité (transports de malades, de greffes, de médicaments...). Il existe suffisamment de moyens de transports et celui-ci ne devrait pas être un luxe supplémentaire au profit d'une minorité. Merci. Joëlle Aluce	-	Particulier	Défavorable	ségrégation sociale
@558		E-registre	04/12/2023 18h12	Non au << Vertiport >> du quai d'Austerlitz : projet non éthique s'opposant à la législation et à la politique française de santé des populations	Ce projet vise le transport aérien, via des aéronefs électriques (eVTOLs présentés par le promoteur comme l'une des dernières innovations de l'industrie aéronautique), d'une part de passagers dans le cadre d'un usage privé (taxis volants pour touristes, hommes d'affaires, ...) et d'autre part de personnels soignants et de greffons dans le cadre d'un usage médical d'urgence. Le promoteur souhaite bénéficier de l'opportunité offerte par les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris pour promouvoir son dispositif sur la scène internationale. Ce projet, s'inscrit dans une durée limitée à l'année 2024 (de février à décembre) mais l'objectif à terme est d'exploiter de façon pérenne les eVTOLs en zone urbaine dense (cf. Pièce A : Informations juridiques et administratives / Point I.1. Description générale / Paragraphe 3). Le trajet retenu couvre l'une des zones les plus densément peuplées de France métropolitaine, depuis le quai du port d'Austerlitz à Paris sur la Seine puis au-dessus du boulevard périphérique depuis la porte de Bercy jusqu'à l'héliport Valéry-André d'Issy-les-Moulineaux. Il convient de préciser que ce projet ne diminue en rien les nuisances actuelles (pollution sonore et visuelle) subies par la population exposée mais lui impose des nuisances supplémentaires alors que cette population est connue pour être parmi les plus impactées d'Europe en termes de pollution (bruit notamment), sans compter le risque de chute lors des survols urbains. Comme l'indique le Bureau régional de l'Organisation Mondiale de la Santé pour l'Europe, le bruit est l'un des principaux risques environnementaux pour la santé. Source de stress, le bruit génère les problèmes suivants : effets cardiovasculaires (hypertension, infarctus du myocarde, ...); effets sur le sommeil; troubles cognitifs (difficultés d'apprentissage notamment chez l'enfant); déficience auditive et acouphènes; effets morbides sur la grossesse et les enfants à naître; diminution de la qualité de vie (et des années de vie en bonne santé); problèmes de santé mentale; altération du bien-être. Ces effets surviennent le plus souvent longtemps après l'exposition au bruit. La lutte contre le bruit constitue donc un enjeu majeur de santé publique et il convient de protéger la santé humaine de l'exposition au bruit provenant notamment des transports (trafic routier, ferroviaire et aérien). Ajouter du bruit au bruit revient donc, dans le cas présent, à générer des pathologies au sein d'une population déjà surexposée. Le projet proposé s'oppose à la politique de santé publique de la France en ne respectant pas : • D'une part l'article L110-1 du Code de la Santé Publique (CSP), qui stipule que « Le droit fondamental à la protection de la santé doit être mis en œuvre par tous moyens disponibles au bénéfice de toute personne. Les professionnels, les établissements et réseaux de santé, les organismes d'assurance maladie ou tous autres organismes participant à la prévention et aux soins, et les autorités sanitaires contribuent, avec les usagers, à développer la prévention, garantir l'égal accès de chaque personne aux soins nécessaires par son état de santé et assurer la continuité des soins et la meilleure sécurité sanitaire possible. » • D'autre part le 4e plan national santé environnement (PNSE 4), qui réaffirme la place essentielle que doit occuper la santé environnementale dans la politique du Gouvernement.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle, risque biodiversité

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
					L'amélioration de l'environnement sonore est l'une des actions phares de ce plan.Par ailleurs, le projet présenté poursuit deux objectifs principaux annoncés par le promoteur ;•Tester, pour la première fois dans le monde, l'insertion en toute sécurité des eVTOLs en contexte urbain dense (aujourd'hui nul ne peut garantir une telle sécurité puisque le eVTOLs sont nouveaux et non encore agréés par les instances compétentes) et permettre la réalisation de mesures dans des conditions réelles d'utilisation de manière à observer la propagation du bruit de ces nouveaux aéronefs, au droit du vertiport expérimental et dans l'environnement proche ; •Tester l'acceptabilité de cette nouvelle mobilité dans l'environnement urbain.S'agissant d'exposer en toute conscience une population captive à des conditions de vies connues pour être pathogènes, l'expérimentation envisagée s'apparente, de fait, à une recherche impliquant des personnes humaines. Le projet s'oppose alors au Code de la Santé Publique (CSP) qui stipule :•Article L1122-1 : « Préalablement à la réalisation d'une recherche impliquant la personne humaine, une information est délivrée à la personne qui y participe par l'investigateur ou par un médecin qui le représente. Lorsque l'investigateur est une personne qualifiée, cette information est délivrée par celle-ci ou par une autre personne qualifiée qui la représente. L'information porte notamment sur : 1° L'objectif, la méthodologie et la durée de la recherche » ;•Article L1122-1-1 : « Aucune recherche mentionnée au 1° de l'article L. 1121-1 ne peut être pratiquée sur une personne sans son consentement libre et éclairé, recueilli par écrit, après que lui a été délivrée l'information prévue à l'article L. 1122-1. »•Article L1123-6 : « Avant de réaliser une recherche impliquant la personne humaine, le promoteur en soumet le projet à l'avis d'un comité de protection des personnes désigné de manière aléatoire parmi les comités disponibles et disposant de la compétence nécessaire à l'examen du projet, dans des conditions prévues à l'article L. 1123-14. »Dans le cas présent, la caution apportée par l'APHP est réduite à l'étroite fenêtre de la médecine d'urgence, alors que le champ majeur relatif à la prévention est ignoré comme d'ailleurs sont ignorées les instances nationales et régionales en charge de la santé publique (Haut conseil de la santé publique, agence nationale de prévention « Santé publique France », Conseil national de l'ordre des médecins, Agence régionale de santé d'Ile de France,...) qui, a priori, n'ont pas été consultées.Enfin, force est de constater que la Seine ainsi que le ciel de Paris et des villes limitrophes sont des biens publics appartenant aux riverains (et à la faune), qui tous y vivent quotidiennement. Derniers espaces de repos, de bien-être et de liberté dans un environnement déjà très dégradé, il n'apparaît ni souhaitable ni éthique de les livrer à des sources de pollution supplémentaires, sauf à décider de privilégier les profits financiers au détriment de la santé humaine.				
@559		E-registre	04/12/2023 18h12	taxis volants	Je crains des problèmes de sécurité où ces taxis volants peuvent être la cible de drones malveillants mais aussi ces taxis volants doivent être réglementés en nombre, et encore peuvent tomber accidentellement sur les immeubles. Je suis contre	-	Particulier	Défavorable	risque sécuritaire
@560		E-registre	04/12/2023 18h12	Non aux taxis volants	Il ne faut pas confondre innovation et poudre aux yeux.Il faut mieux réfléchir à l'amelioration de la qualité de l'accueil et du transport de tous les voyageurs sortant des aéroports et utilisant les transports routiers (en commun notamment) actuellement existants. Ce serait une meilleure manière de faire rayonner Paris.Vouloir se rêver ville du future quand on a pas les moyens de se payer la ville du présent...Et puis on a assez de pollutions sonores et visuelles pour ne pas en ajouter d'autres.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore, pollution visuelle
@561		E-registre	04/12/2023 18h12	Taxis volants	CONTRE sans hésitation !	-	Particulier	Défavorable	
@562		E-registre	04/12/2023 18h12	Taxi volants	Résolution CONTRE : C'est un aberration d'envisager ce mode de transport non écologique et non populaire vis les tarifs envisagés ! En quoi ce mode de transport faciliter a-t-il les déplacements des spectateurs dans leur majorité ???	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, ségrégation sociale
@563		E-registre	04/12/2023 18h12	Avis très défavorable sur le projet Vertiport Austerlitz, expérimentation ADP	En tant qu'habitant du 13eme je rejoins les avis défavorables de Monsieur le Maire du 13 ème et du groupe écologiste. Ce projet n'apporte pas de service à la population mais à un nombre restreint de personnes. Par contre il engendre un trafic supplémentaire, des nuisances sonores et visuelles alors même que les parisiens voient nombre de leur lignes de transport fermées régulièrement sur des plages horaires non négligeables, en vue des JO. Ce mode de déplacement constitue également une aberration écologique (consommation énergétique) et un risque en termes de sécurité pour les personnes transportées et les parisiens. Seul le transport existant par hélicoptère à des fins d'urgences médicales vers l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière présente une valeur sociale. Ce projet ne répond pas à un besoin des habitants du 13eme.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, pollution visuelle, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@564		E-registre	04/12/2023 18h12	Enquête publique	Je vote contre le projet de vols de taxis volants au-dessus de la région Parisienne en raison de risques écuritaires, de pollutions environnementales supplémentaires : émission de CO2, de nuisances sonores néfastes pour la santé de tous. Il est préférable d'aménager les transports publics quotidien pour tous, une présence humaine dans toutes les gares RATP et SNCF.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, nuisance sonore, risque sécuritaire
@565		E-registre	04/12/2023 18h12	Taxis volants	Je ne suis pas du tout favorable aux taxis volants dans le ciel parisien tout simplement pour des raisons de sécurité de toute naturePour moi c'est NON.	-	Particulier	Défavorable	risque sécuritaire
@566		E-registre	04/12/2023 18h12	Vertiport	Je suis contre les nuisances qui seront engendrées au profit des plus aisés...	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, ségrégation sociale
@567		E-registre	04/12/2023 18h12	Avis favorable	Je suis favorable à cette expérimentation sous réserve d'une durée limitée et d'analyse des résultats à posteriori. Le taxi volant est une bonne idée surtout vu l'état particulièrement chargé des routes et les difficultés de se déplacer dont les Franciliens et les Parisiens font face à cause de la politique chaotique l'aménagement de la Mairie de Paris. Le constat est clair : aujourd'hui, il devient de plus en plus compliqué de vivre et travailler dans les coins opposés de Paris, la ville devient l'ensemble des enclaves. Le prix de ces taxis étant certes élevé et non accessible pour tout le monde au début mais en cas de succès, comme pour beaucoup d'innovations, cela peut par la suite se démocratiser et permettre d'explorer le ciel davantage.	-	Particulier	Favorable	expérimentation utile
@568		E-registre	04/12/2023 18h12	Remarque	OK pour le progrès, mais ne faisons pas les choses dans la précipitation.Il convient de détecter un marché à titre expérimental pour étudier les effetsde sa mise en place et en tirer de premiers et précieux enseignements..	-	Particulier	Favorable avec réserve(s)	expérimentation utile
@569		E-registre	04/12/2023 18h12	Taxi volant	Tout à fait d'accord avec Mr le Maire	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, nuisance sonore, pollution visuelle, pérennisation / extension, risque sécuritaire, risque biodiversité, ségrégation sociale
@570		E-registre	04/12/2023 18h12	ADP Vertiport expérimental Quai d'Austerlitz	Pour moi, ce service de transport par hélicoptère ne serait accessible qu'à des gens riches et serait une nuisance environnementale par les émissions, le bruit (même faible) et l'envahissement visuel qu'il générerait. J'y suis donc formellement opposée.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, pollution visuelle, ségrégation sociale
@571		E-registre	04/12/2023 18h12	ADP - VERTIPOINT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ - PARIS 13 - NON au projet	Je suis contre ce projet qui va à l'encontre du développement des transports collectifs, dont l'accès sera de facto réservé à un public de nantis et qui en outre génère des nuisances sonores et ne contribue pas à promouvoir la sobriété énergétique.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@572		E-registre	04/12/2023 18h12	contre ce projet de taxis volants	Une solution énérgivore (plus d'un megawatt de consommation électrique au décollage et plus de 150kW en régime de croisière), réservée aux ultra-riches et créant une nouvelle mobilité complètement contraire aux enjeux environnementaux actuels. Ce n'est pas un hélicoptère amélioré car les personnes qui utiliseront cette solution n'auraient pas pris l'hélicoptère pour effectuer le trajet entre le Bourget et Paris. Il ne s'agit donc pas de rendre plus performant une solution actuelle mais de créer une nouvelle solution allant contre les priorités environnementales.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, ségrégation sociale
@573		E-registre	04/12/2023 19h12	Taxis volants	ABSOLUMENT CONTRE!	-	Particulier	Défavorable	
@574		E-registre	04/12/2023 19h12	vertiport	vote contre	-	Particulier	Défavorable	
@575		E-registre	04/12/2023 19h12	ADP - VERTIPOINT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ	Contre ce projet Pas la peine d'en faire il y a déjà assez de choses de prévues.	-	Particulier	Défavorable	
@576		E-registre	04/12/2023 19h12	Non au taxis volants	Non au taxis volants qui ne profiteront qu'à une minorité d'ultra riches!Oui aux transports en commun !	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, ségrégation sociale

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@577		E-registre	04/12/2023 19h12	Opposition aux taxis volants sur Paris	Je suis totalement opposée à ces nouvelles nuisances sonores et visuelles.Sans parler des dangers d accidents et de chutes des taxis	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle, risque sécuritaire
@578		E-registre	04/12/2023 19h12	Taxis volants	Je suis contre. Il y a des choses beaucoup plus importantes, et notre Maire, dont je suis fière, nous l'a bien fait comprendre.	-	Particulier	Défavorable	
@579		E-registre	04/12/2023 19h12	Taxis volants Jeux Olympiques 2024	Contre ce projet car - risque de dérives et abus- marginalisation des populations - fracture sociale- nuisances sonores et visuelles- risque de chute de l'appareil ???	-	Particulier	Défavorable	
@580		E-registre	04/12/2023 19h12	Vertiport expérimental	Je suis hostile à cette idée qui n'a pas d'intérêt pour l'ensemble de la population, seuls ceux qui ont suffisamment de moyens pourront en bénéficier.	-	Particulier	Défavorable	ségrégation sociale
@581		E-registre	04/12/2023 19h12	Taxis volants	Absolument contre	-	Particulier	Défavorable	
@582		E-registre	04/12/2023 19h12	Vertiport	Pour cette innovation bienvenue	-	Particulier	Favorable	
@583		E-registre	04/12/2023 19h12	TAXIS VOLANTS	Ce projet, on ne peut plus élitiste, est révoltant.Qui aura besoin de se rendre de l'héliport d'Issy les Moulineaux à la plate-forme d'atterrissage sur la Seine, si ce n'est une catégorie de privilégiés.Dans la situation économique actuelle, ne pensez-vous pas qu'un tel projet relève de l'indécence et du mépris ? La Mairie de Paris s'est-elle seulement posée la question de savoir si le budget attribué à cette "expérimentation" ne trouverait pas une meilleure utilisation, par exemple dans une aide aux personnes en difficulté qui dorment dans la rue ?Il y a quelques siècles, l'Elite se déplaçait en carrosse fermé pour ne pas voir la misère, demain elle la survolera. On progresse...	restos du coeur.png	Particulier	Défavorable	ségrégation sociale
@584		E-registre	04/12/2023 19h12	taxi volants	Je suis totalement opposée	-	Particulier	Défavorable	
@585		E-registre	04/12/2023 19h12	Taxi volant	Totalement opposé	-	Particulier	Défavorable	
@586		E-registre	04/12/2023 19h12	Vertiport de Paris-Austerlitz	Résidente dans le 13ème arrondissement, je suis totalement opposée à ce projet et je proteste contre sa mise en oeuvre éventuelle.Ce serait une source de bruit insupportable, apportant pollution.et nuisances.La Seine est un espace paysager dont il faut protéger la tranquillité, Cordialement, FG	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle
@587		E-registre	04/12/2023 19h12	vertiport	Je pense qu'il génèrera des nuisances et n'est pas indispensable: je vote "non"	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@588		E-registre	04/12/2023 19h12	Opposition au projet vertiport	Je m'oppose au projet de "vertiport expérimental". Ce projet est en opposition complète avec les efforts faits pour réduire les émissions sonores existantes, et surtout avec nos objectifs de décarbonation et de sobriété, les aéronefs étant les moyens de transport les plus énergivores ramenés au km/passager transporté. Je suis scandalisée qu'un tel projet soit même envisagé en 2023.	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore
@589		E-registre	04/12/2023 19h12	ADP - VERTIPORT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ - PARIS 13	Ce mode de transport réservé à des touristes aisés pendant les JO ne me semble présenter aucune utilité sociale.L'aspect gadget ne justifie pas l'installation d'infrastructures, dont certaines sur fonds publics, génératrices de nuisances pour les habitants.	-	Particulier	Défavorable	ségrégation sociale
@590		E-registre	04/12/2023 19h12	taxis volants	Le niveau de bruit en ville est déjà insupportable. Je pense que les nuisances sonores de ce moyen de locomotion supplémentaire sont parfaitement superflues.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@591		E-registre	04/12/2023 19h12	helicoptere enquête publique	JE M'Y OPPOSE	-	Particulier	Défavorable	
@592		E-registre	04/12/2023 19h12	Taxis volants : non !	Ce projet de taxis volants n'a aucun sens social ni écologique. Arrêtez de martyriser le secteur Austerlitz qui déjà va être défigurée par la « barre IRD » au détriment des espaces verts et des commerces existants.	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, ségrégation sociale
@593		E-registre	04/12/2023 19h12	Avis sur le vertiport	Je suis absolument opposé	-	Particulier	Défavorable	
@594		E-registre	04/12/2023 19h12	Refus de cette proposition sauf si utile pour la communauté	Je valide ce test si son but est le transport de malades vers les hôpitaux ou le transport d'organes pour la transplantation. Pour tout autre raison (transport à titre lucratif de personnes par exemple), je m'oppose à ce test.	-	Particulier	Favorable avec réserve(s)	transports sanitaires
@595		E-registre	04/12/2023 19h12	Vertiport Quai d'Austerlitz	Je suis contre la mise en place des Vertiports et des trajets de taxis aériens. En effet ils vont causer des nuisances supplémentaires dans cette ville déjà extrêmement bruyante et ceci uniquement au profit de touristes et de gens qui ont les moyens de se payer cette attraction. Pourquoi ne pas investir ces sommes dans des projets qui seront profitables aux franciliens ? Des projets qui oeuvrent pour une ville plus agréable au quotidien, aujourd'hui et dans les années et décennies à venir ? Exemple : Réduction de la pollution et des voitures, rafraichissement végétal et décentralisation de la capitale trop pleine vers les villes aux alentours ?Merci de votre lecture	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore, ségrégation sociale
@596		E-registre	04/12/2023 19h12	Opposition au projet de taxis volants	Le projet de taxi volant à Paris suscite mon opposition ferme en raison de son caractère inutile et de son impact social et écologique négligeable. En réalité, il semble être un symbole de déconnexion politique, favorisant exclusivement une minorité d'ultra-riches, au détriment des préoccupations plus pressantes de la société. Cette proposition frise l'irresponsabilité politique, ignorant les besoins réels de la population et accentuant les inégalités, plutôt que de promouvoir des solutions durables et inclusives.	-	Particulier	Défavorable	ségrégation sociale
@597		E-registre	04/12/2023 19h12	Taxis volants	Je ne suis pas favorable à cette expérimentation qui sera au service de quelques privilégiés et qui me semble présenter des dangers.	-	Particulier	Défavorable	risque sécuritaire, ségrégation sociale
@598		E-registre	04/12/2023 19h12	Taxis volants	Bonjour,Concernant le projet d'expérimentation de taxis volants électriques sur la Seine, j'y suis opposé.Même si ce nouveau moyen serait considéré comme silencieux et "plus écologique", je suis favorable à la réduction des moyens de transport individuel qui doivent être remplacés par une amélioration des transports en communs.Ce nouveau transport serait un service réservé seulement à un petit nombre pour des nuisances non négligeables au détriment du plus grand nombre :- nuisance visuelle de la Seine qui devrait rester l'un des symboles de Paris et garder toute son esthétique si particulière- un risque non négligeable en cas d'accident : au niveau des ponts où se trouvent de nombreuses personnes, sur les embarcations naviguant sur le fleuveLe manque d'encadrement de l'usage de ces véhicules est une certitude et résultera à de nombreuses problématiques qu'il sera difficile de résoudre une fois l'autorisation donnée.La mairie doit se focaliser dans un premier temps à la rénovation et l'amélioration des transports en commun : augmentation du nombre de bus sur certaines ligne avec une fréquence plus régulière (par exemple bus 62), une meilleure optimisation des travaux sur les lignes pour une réduction de la gêne occasionnée (par exemple M14 fermée plusieurs weekend), améliorer drastiquement la circulation des trams (par exemple T3 qui n'a pas la priorité sur les voitures et doit donc s'arrêter à de nombreux feux).Bien cordialement,JB	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, pollution visuelle, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@599		E-registre	04/12/2023 20h12	Taxi volant	S'agit il d'un poisson d'avril ?Qui ose proposer un tel sujet en milieu urbain ?À 100% contre.	-	Particulier	Défavorable	
@600		E-registre	04/12/2023 20h12	Avis sur ADP Vertiport experimental	Je suis opposée à ce projet	-	Particulier	Défavorable	
@601		E-registre	04/12/2023 20h12	Transport par hélicoptère	Je ne suis pas d'accord avec ce projet c'est encore une solution de prestige , alors que les Parisiens se débrouillent comme ils peuvent pour être transporté par un service public d'autobus ou de métro totalement inefficace. . Je souhaite que l'argent investi pour ce transport en avion soit investi dans les transports publics.Merci Mireille Adam	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, ségrégation sociale
@602		E-registre	04/12/2023 20h12	ADP Vertiport	Je suis formellement contre ou bien dans des cas exceptionnel comme transports des malades urgents vers hôpitaux. Déjà trop de nuisances sonores et pollution.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@603		E-registre	04/12/2023 20h12	Prix du vertiport	Ce moyen de locomotion ne doit pas être réservé à une classe aisée qui serait les seuls à l'utiliser à cause du prix d'utilisation. Il faut d'abord en faire un moyen de locomotion public avant de le rendre privé	-	Particulier	Défavorable	ségrégation sociale
@604		E-registre	04/12/2023 20h12	Opposition pour raisons écologiques	Il est impossible que ces engins soient moins polluants qu'un RER (rapporté au nombre de passagers), ou même qu'une voiture individuelle. L'urgence de l'action contre le réchauffement climatique oblige à ne pas financer des projets polluants et réservés à un public restreint et privilégié (je me trompe ou le ticket coûtera un peu plus qu'un billet de RER ?).	-	Partenaire socio-éco / organisation professionnelle	Défavorable	transport énergivore, ségrégation sociale
@605		E-registre	04/12/2023 20h12	On veut des transports inclusifs pour tous	Ce projet est inutile pour le quotidien des Franciliens. Nous avons plutôt besoin de transports en commun plus efficaces et inclusifs pour tous.s.tes.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport
@606		E-registre	04/12/2023 20h12	Non au vertiport et à l'expérimentation des "taxis volants" sur Paris et sa banlieue	Bonjour,Cette expérimentation a pour but de tester « l'acceptabilité » sur les populations survolées d'une nouvelle mobilité urbaine aérienne en zone très dense pour ensuite perdurer et se développer (l'objectif suivant consistant à relier plusieurs aéroports franciliens directement avec le centre de Paris). Cette expérimentation est donc la porte ouverte au développement des taxis volants en Ile-de-France, au profit d'un petit nombre de personnes aisées et au détriment des populations survolées :- nuisances sonores, - occupation de couloirs aériens dédiés aux vols d'urgence d'hélicoptères- impact environnemental : consommation énergétique de ces e-VTOL 30 fois plus importante que celle d'un métro (180 g CO2e/km contre 4 g CO2e/passager.km)), survol de la Seine (réservoir et un corridor de biodiversité d'importance régionale qui doit être préservé et renforcé). aquatiques.- risques de sécurité : atterrissage forcé, défaillance du pilote, défaillance matérielleLe projet n'apporte pas de bénéfices pour la collectivité : l'impact écologique d'un mode de transport qui ne concernerait qu'une très faible proportion de la population, et surtout les plus privilégiés, n'est clairement pas favorable.Il est invraisemblable que nous en soyons encore collectivement à ce point en 2023-24, alors que se tient la COP28.La priorité urgente devrait être donnée aux transports en commun du quotidien, seuls à même de transporter massivement, économiquement, écologiquement.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore, nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@607		E-registre	04/12/2023 20h12	taxi volant !	Veut on rendre Paris définitivement insupportable pour le plus grand nombre des parisiens ? Il faut pacifier l'espace public et donc ne pas rajouter une couche pour le moment libre et calme et qui doit le rester. Ne pas se disperser. Il y a aussi à prioriser les développements des transports en commun et autres mobilités légères (vélos, bornes électriques pour véhicules, à régler nombre de problèmes de voirie (partage de l'espace entre piétons, vélos, transports publics et le tout venant automobile, espaces de chargement/déchargement, etc.).	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore
@608		E-registre	04/12/2023 20h12	Non aux taxis volants	Je suis absolument contre l'instauration de ces taxis volants il y a trop d'inécurité autour de nous	-	Particulier	Défavorable	
@609		E-registre	04/12/2023 20h12	taxis volants	je ne suis pas d'accord pour que les JO favorisent les énerguènes, et les idées baroques, cela nous coûte déjà assez cher, mais surtout on part à la dérive avec ce genre de propositions, des taxis volants ^et puis bientôt des tapis volants avec des lanternes magiques, viendront nous livrer nos courses, je veux bien que Paris soit encombré mais tout de même restons sur terre. Et puis on fait quoi de la sécurité qui a toujours abrité les habitants du survol de Paris en interdisant que les véhicules au dessus de nos têtes, à part ceux qui vont dans les hôpitaux. les gens riches peuvent aller sur les plages payantes durant les JO, bref arrêtons les délires de fiction. Laissons notre ciel libre de tout véhicule non indispensables	-	Particulier	Défavorable	risque sécuritaire
@610		E-registre	04/12/2023 20h12	Taxi volant	Monsieur le maire du XIIIème a raison : c'est une idée débile. A l'heure de la sobriété énergétique, ne gaspillons rien. Et l'aspect élitiste est déplaisant : qui va voyager là dedans ? Les élus, les puissants, les riches. Ne vous tirez pas une balle dans le pied. Je suis électeur de Paris.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, ségrégation sociale
@611		E-registre	04/12/2023 20h12	ADP vertiport	Je suis opposé au vertiport.	-	Particulier	Défavorable	
@612		E-registre	04/12/2023 20h12	Taxis volantd	NONAberration écologique	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore
@613		E-registre	04/12/2023 20h12	Avis négatif sur les taxis volants	Bonjour,Je partage complètement l'avis de Monsieur le maire du 13eme, merci pour cette prise de position.Je travaille dans la recherche et développement, l'expérimentation est mon pain quotidien et je suis persuadé qu'il faut innover technologiquement et socialement pour un futur meilleur. Mais attention, notre modèle de développement n'est pas soutenable : nous avons désormais passé la majorité des frontières planétaires, le climat change, la biodiversité s'effondre et les ressources s'épuisent. Plus que jamais il faut se poser la question : pourquoi ?! Les innovations, les expérimentations, doivent rimer avec justice sociale et tisser des liens entre les citoyens, créer de la résilience, du progrès et un rêve désirable. Ce n'est pas le cas du taxi volant qui vient polluer acoustiquement et visuellement notre espace commun.Cordialement	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle
@614		E-registre	04/12/2023 20h12	Non non et non	Nous ne voulons pas ce mode de transport c'est tout	-	Particulier	Défavorable	
@615		E-registre	04/12/2023 20h12	Taxis volants	Je suis contre cette proposition	-	Particulier	Défavorable	
@616		E-registre	04/12/2023 20h12	Taxis volants	J' y suis opposée	-	Particulier	Défavorable	
@617		E-registre	04/12/2023 20h12	Vertiport pour taxis volants Quai d'Austerlitz	Je suis très opposée à un tel projet en raison des nuisances et de l'intérêt limité pour les Parisien.ne.s lambda ...	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@618		E-registre	04/12/2023 20h12	Donner mon avis sur le vertiport expérimental	J'y suis opposée	-	Particulier	Défavorable	
@619		E-registre	04/12/2023 20h12	Taxis volants	Déjà pas mal de nuisances avec le passage d'hélicoptères et d'engins volants divers, notamment le soir. Pas question d'en rajouter, sans compter le risque d'accident.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, risque sécuritaire
@620		E-registre	04/12/2023 20h12	Vertiport	Je refuse la mise en service du vertiport ADP vertiport Austerlitz	-	Particulier	Défavorable	
@621		E-registre	04/12/2023 20h12	Avis négatif	Avis opposé au projet de taxi volant. Ce dispositif est une nouvelle fracture sociale entre les classes, évitons cela et utilisons ce nouveau transport à des fins d'utilité publique.	-	Particulier	Défavorable	ségrégation sociale
@622		E-registre	04/12/2023 20h12	Taxis volants	bonjour,Résolument contre, aberration écologique.bien cordialement	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore
@623		E-registre	04/12/2023 20h12	Taxis volants	Alors que les Franciliens connaissent unedégradation des transports publics, qu'ils sont soumis à des nuisances sonores liées aux transports altérant leur santé, alors que la présidente de la Région s'oppose à la mesure de désengorgement du boulevard périphérique que serait la réservation d'une voie pour les bus et le covoiturage, voilà que survient le projet de faire survoler Paris par des taxis volants . Outre le fait que ce sera une nuisance sonore de plus a minima à proximité des aires de décollage et atterrissage, c'est une option supplémentaire donnée à ceux qui en ont les moyens, qui leur donne la capacité de s'extraire des difficultés du quotidien de leurs contemporains moins chanceux. J'y vois une mesure discriminatoire, qui renforcera le calvaire de ceux qui le vivent déjà et n'apportera du confort qu'aux nantis . Je m'oppose à ce projet. Et je m'y opposerai d'autant plus si de l'argent public aide à le financer (ce que j'ignore à ce stade) .	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore, ségrégation sociale
@624		E-registre	04/12/2023 20h12	ADP - VERTIPOINT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ - PARIS 13	BonjourOpposition totale à ce nouveau système de transporttrop bruyant et trop de pollution et pas assez de monde au regard des désagrémentsEn fait un transport juste limitée à quelques privilégiées , beaucoup de risques et de désagréments pour beaucoup e mondell y a des trains des bus, des transports en communQui va encore payer ses installationset il y a beaucoup trop de risque notamment un crash sur les immeubles sur les routes (cf ce qu'il vient de se passer le 04/12/2023 avion qui s'est écrasé à Villejuif)https://www.leparisien.fr/val-de-marne-94/villejuif-un-avion-se-pose-en-urgence-en-pleine-ville-faisant-trois-blesses-04-12-2023-EANJZLEZV5H2HKJKKBTXWGLV5Y.php	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@625		E-registre	04/12/2023 20h12	Taxis volants	Opposition à ce projet	-	Particulier	Défavorable	
@626		E-registre	04/12/2023 20h12	Opposition au projet	Monsieur le Maire,Je m'oppose fortement à ce projet en raison des nuisances sonores et visuelles, et de l'intérêt limité pour les habitants de la capitale.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle, ségrégation sociale
@627		E-registre	04/12/2023 20h12	ADP - Vertiport expérimental - Quai d'Austerlitz - Paris13	Je ne suis pas favorable et ne souhaite pas l'utilisation de « Taxis volants » qui serait une nuisance supplémentaire !	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@628		E-registre	04/12/2023 20h12	taxi volant	Je m'oppose à la mise en place de projet et je partage les arguments développés par le Maire du 13ème.	-	Particulier	Défavorable	
@629		E-registre	04/12/2023 20h12	Contre le Vertiport	La création du Vertiport ne règlera pas un gros problème parisien : l'accès à l'aéroport de Roissy est rendu très difficile et très long en raison d'un réseau autoroutier engorgé, embouteillé presque en permanence et de plus en plus. C'est ce problème qu'il faut régler en faisant diminuer la circulation sur le périphérique et à l'entrée de Paris en particulier. Les hélicoptères sont un gadget pour une clientèle aisée, alors que les Parisiens resteront bloqués dans les embouteillages. C'est un projet inutile et injuste, qui ne règle rien.	-	Particulier	Défavorable	ségrégation sociale
@630		E-registre	04/12/2023 20h12	VETIPOINT	J'y suis opposée étant donnée les nuisances sonores que cela engendrait pour les parisiens	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@631		E-registre	04/12/2023 20h12	taxi volant	C'est absurde de vouloir transporter qq personnes en taxi volants.Je sais par experience qu'ils font beaucoup de bruit a toutes les heures de la journée et c'est tres désagréable pour les habitants des quartiers d'ou ils d'école ent atterrissent sans compter la pollution.JE vote contre cette initiative	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@632		E-registre	04/12/2023 21h12	taxis volants	L'usage de taxi volant à l'occasion des JO me semble complètement démesuré par rapport aux besoins actuel de moyens dans les transports publics roulants et par rapport à l'usage très confidentiel qui en serait fait. Qui supportera ce coût sachant que les taxes foncières augmentent d'année et année de façon sustantielle. Sans compter les exigences de sécurité qui se rajouteraient	-	Particulier	Défavorable	risque sécuritaire, ségrégation sociale
@633		E-registre	04/12/2023 21h12	Je suis opposé à l'expérimentation de Vertiport	Je suis totalement opposé à cette expérimentation. On nous annonce une expérimentation, mais on sait qu'après les JO ce n'en sera plus une, ce mode de déplacement sera entré dans les moeurs. Non aux nuisances sonores et environnementales causées par ce type d'engin.Le ciel de Paris doit rester vierge de ces essais.Puisque c'est une expérimentation, pourquoi ne pas la faire dans les champs de betteraves à 20 km de Paris où cela ne gênerait personne.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, pérennisation / extension
@634		E-registre	04/12/2023 21h12	ADP VERTIPOINT	Je suis personnellement contre ce projet pour les memes raisons que M. Le Maire.Cordialement.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, nuisance sonore, pollution visuelle, pérennisation / extension, risque sécuritaire, risque biodiversité, ségrégation sociale

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@635		E-registre	04/12/2023 21h12	ADP VERTIPOINT EXPERIMENTAL AUSTERLITZ 75013	Ne suis pas favorable à ce projet.Meilleures salutations,	-	Particulier	Défavorable	
@636		E-registre	04/12/2023 21h12	OPPOSITION FORTE AU PROJET	le transport individuel est l'enfant de l'individualisme et de la fracturation sociale et ne devrait pas être développée plus. la communauté scientifique ne pourrait pas être plus claire et c'est un projet stupide, pro riche, utile à une extrême minorité. bravo d'avoir inventé une nouvelle manière d'empirer les choses.	-	Particulier	Défavorable	ségrégation sociale
@637		E-registre	04/12/2023 21h12	Opposition aux taxis volants	Bonjour je prends connaissance avec stupeur et colère de cette proposition de taxis volants. Alors que la pollution climatique, le réchauffement climatique entre autres devraient être au cœur de nos politiques publiques, il est envisagé cette solution de transport nuisible et réservé à une population riche ou / et privilégiée. Que cherchez-vous à la fin ? A renverser la démocratie et nous faire basculer dans des régimes autoritaires à force de manquer de bon sens élémentaire ?? A polluer encore plus la planète alors que des mesures d'urgence s'imposent ? Devant tant d'inconséquence, les bras m'en tombent.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, ségrégation sociale
@638		E-registre	04/12/2023 21h12	Evtol NON	Bonjour, Paris n'est pour l'instant survolable que par des engins spécifiques pour des occasions exceptionnelles et je m'en félicite (on n'est pas à New York). En tant que parisienne habitant quai d'Austerlitz à Paris 13; nous subissons déjà un certain nombre de nuisances sonores. L'Evtol fera 4 fois moins de bruit qu'un hélicoptère mais c'est ÉNORME. La Seine traversant la capitale mériterait d'être davantage exploitée comme moyen de consommation. Je m'oppose formellement à l'evtol Faire voler une seule personne à la fois est une hérésie !!Cordialement Jean-Philippe Bosselut	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore
@639		E-registre	04/12/2023 21h12	négatif	Fracture sociale entre les classes sociales, truc pour ultrariches pour éviter les bouchons.Nuisances sonores évidentes pour le voisinage, un hélicoptère dépasse facilement les 80 dB.Pacifions l'espace public, tout le monde ensemble dans des transports de qualité.Opposé à ce projet de taxi volant.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, ségrégation sociale
@640		E-registre	04/12/2023 21h12	Opinion favorable au projet Taxi volant	J'y suis favorable même si il ne sera bien évidemment pas envisageable que ce soit mi à disposition de la population moyenne dans les premières années.Ou même à moyen long terme mais le progrès technologiques doit être Français	-	Particulier	Favorable	Avance pour la France
@641		E-registre	04/12/2023 21h12	Opposition au projet de vertiport sauf cas sanitaires	Je ne vois pas de nécessité de ce projet pour des raisons autres que médicales et sanitaires. S'il s'agit de transporter des passagers d'affaires, ce moyen de transport n'est d'aucune utilité. Je relève dans votre brochure de présentation que les hélicoptères actuels peuvent transporter deux personnes dont le pilote. Dès lors, le transport de blessés à ce stade n'est pas envisageable, seulement le transport de greffons.	-	Particulier	Défavorable	ségrégation sociale
@642		E-registre	04/12/2023 21h12	NON et trois fois NON au taxis volants !	Je comprends que tous et toutes nous rêvions plus ou moins de vivre comme dans un film de science fiction mais la réalité est à la sobriété même le président Macron l'a dit alors pour toutes les raisons avancées par l'Advocnar, je dis non et trois non au taxis volant : https://www.advocnar.fr/2023/12/des-taxis-volants-en-plein-paris-et-en-ile-de-france-cest-non-participez-a-lenquete-publique-jusquau-8-decembre/En comptant sur votre sens de la responsabilité et de l'intérêt général ...	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, nuisance sonore, pollution visuelle, pérennisation / extension, risque sécuritaire, risque biodiversité, ségrégation sociale
@643		E-registre	04/12/2023 21h12	Taxis volants	NON, absolument pas.Refus catégorique. Laissons le ciel tranquille et les oiseaux en paix.merci	-	Particulier	Défavorable	pollution visuelle, risque biodiversité
@644		E-registre	04/12/2023 21h12	Contre ce projet	Je suis contre ce projet expérimental	-	Particulier	Défavorable	
@645		E-registre	04/12/2023 21h12	Taxi volants	Totalement opposée à ce genre d'expérimentation. Nuisance supplémentaire, pour le plaisir de quelques riches alors que nous sommes dans une situation climatique terrible et sociale catastrophique	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@646		E-registre	04/12/2023 21h12	Consultation	Non aux navettes taxis volants	-	Particulier	Défavorable	
@647		E-registre	04/12/2023 21h12	Aéroport pour drones	Ce mode de transport bruyant ,sera réservé au plus riche.Aujourd'hui limité à une zone et demain?Si les voitures pouvaient voler, leurs intrusions serait-elle limitées?Je ne pense pas.Aucun intérêt à part un coup de communication .	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pérennisation / extension, ségrégation sociale
@648		E-registre	04/12/2023 21h12	ADP Vertiport expérimental -Quai d'austerlitz Paris 13	Je reste sans voix devant ce projet digne d'une bande dessinée(qui ne ferait pas rire). Je n'ai rien lu sur le projet économique : qui finance quoi ? et comment? Je n'ai rien lu non plus sur les nuisances environnementales : bruits, pollutions, consommation d'énergie ... Rien sur les qualifications des pilotes : risques d'accidents ? Rien sur la technologie des appareils et des matériaux utilisés . Rien non plus sur la cible de clientèle potentielle . Je m'oppose formellement à ce projet ubuesque , à contre -sens de la sobriété requise de notre temps présent . Je n'y vois qu'un gaspillage d'argent et un mode de transports sans rapport avec les préoccupations de la plupart des parisiens.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore
@649		E-registre	04/12/2023 21h12	Contre l'expérimentation	Pour les raisons exposées très justement par monsieur le maire, je m'oppose à cette expérimentation.	-	Particulier	Défavorable	
@650		E-registre	04/12/2023 21h12	taxi volant a paris	Je suis tout à fait d'accord avec notre Maire du 13 L' honnorable et lucide Jerome Coumet . je suis contre. les taxis volant a Paris et ailleurs. . Avant les jeux olympiques une telle idee me semble irresponsable... Merci d'avance de penser à la sécurité et tranquillité de nos citoyens.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, risque sécuritaire
@651		E-registre	04/12/2023 21h12	Taxi volant	BonjourVous ne m'autorisez pas à utiliser mon drone dans Paris alors que je suis un simple citoyen donc pourquoi des riches peuvent se permettre de me survoler.Si c'est pour une utilisation médicale ou de recherche alors oui.Cordialement	-	Particulier	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	ségrégation sociale, transports sanitaires
@652		E-registre	04/12/2023 21h12	Avis négatif sur l'expérimentation des taxi volants	Bonjour,Je trouve que les taxis volants pour le large publique ne doivent pas être à l'ordre du jour: nous avons des urgences climatique et de justice sociale à attaquer en ce moment. Pour les besoins des gens blessés ou gravement malades par exemple les hélicoptères sont déjà utilisés. Ne perdons pas de temps et de l'énergie de nos ingénieurs à des initiatives qui ne desservent que le plus petit nombre et créer la pollution sonore et CO2 supplémentaires.Merci	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@653		E-registre	04/12/2023 21h12	Non merci !	Non au dérangement (sons, écologie, ...) pour un vertiport qui ne permet pas de répondre aux enjeux des transports des JO.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore
@654		E-registre	04/12/2023 21h12	L'expérimentation "Vertiport" envisagée	Question préliminaire : Pourquoi annonce-t-on qu'il s'agit d'un vote, alors qu'il s'agit simplement de faire part d'une "contribution" ???Pour ce qui est de ma "contribution", elle est très nettement hostile à ce projet. D'une part pour les raisons énoncées par le Maire du 13ème : mode de transport appelé à rester très longtemps infiniment élitiste, tendance "émir du Qatar"...Et d'autre part pour des raisons d'atteinte à la tranquillité visuelle, auditive, et émotionnelle des piétons usagers de Paris : Pourquoi diable faudrait-il ajouter le stress visuel et sonore de véhicules "en test" qui circuleraient dans le ciel à basse altitude, à celui des véhicules terrestres qu'on doit veiller à éviter quand on est à pieds dans Paris (voitures, motos, vélos,..) ?? Et dont les conducteurs seront évidemment distraits par ces voitures volantes, et donc inévitablement rendus plus dangereux.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle, ségrégation sociale
@655		E-registre	04/12/2023 21h12	Taxis volants	Tout à fait contre. Épouvantable pour les humains et les oiseaux !	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, risque biodiversité
@656		E-registre	04/12/2023 21h12	Taxi volant	Contre	-	Particulier	Défavorable	
@657		E-registre	04/12/2023 21h12	Avis vertiport expérimental	En tant qu'habitante du 13 e arrondissement, je donne un avis défavorable à l'établissement du vertiport. La ville est déjà saturée de véhicules en tout genre, est-il vraiment nécessaire d'encombrer à présent le ciel? Pour moi, cela revêt un caractère anxiogène.Par ailleurs, ce mode de déplacement est anecdotique et ne semble se justifier par aucune utilité. Je n'ai pas envie que ma ville se transforme en parc d'attraction.	-	Particulier	Défavorable	pollution visuelle, ségrégation sociale
@658		E-registre	04/12/2023 21h12	ADP VERTIPOINT EXPERIMENTAL	TOTALEMENT OPPOSE A CE PROJET.	-	Particulier	Défavorable	
@659		E-registre	04/12/2023 21h12	Taxis Volants.	En tant que citoyen de Paris depuis 1980, je suis opposé à ce projet de taxis volants tant que quelques privilégiés nantis pourraient en bénéficier, et non l'ensemble des citoyens, parisiens, franciliens, ou non.	-	Particulier	Défavorable	ségrégation sociale
@660		E-registre	04/12/2023 21h12	Taxis électriques volants	Je partage l'avis du Conseil de Paris et de Jérôme CoumetCes taxis pourraient être utilisés à d'autres fins que le transport de personnes aisées concernant leurs loisirs	-	Particulier	Défavorable	ségrégation sociale
@661		E-registre	04/12/2023 21h12	Taxis volants	Je suis tout à fait opposée à cette expérimentation pour des raisons de sécurité de nuisance et de sobriété énergétique. Ce type de véhicule ne devrait être utilisé que dans des cas d'extrême urgence comme pour transporter des blessés vers des hôpitaux.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, risque sécuritaire

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@662		E-registre	04/12/2023 21h12	A l'heure de l'urgence écologique, est-il bien raisonnable de s'amuser avec des moyens de transport énergivores, bruyants et dangereux ?	Les nuisances sonores et l'impact en terme de sécurité ne valent pas le "service rendu" par ce "vertiport" pour quelques privilégiés. Il est probablement beaucoup plus rentable écologiquement de désencombrer les rues parisiennes des milliers de véhicules particuliers occupés par un seul passager. Ainsi, on pourra relier Paris 13 à Issy les moulineaux rapidement et par la route...	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@663		E-registre	04/12/2023 21h12	Taxis volantd	Je suis totalement opposé à cette expérimentation qui apportera des nuisances sonores aux riverains, de la pollution à Paris et sans utilité sociale. Le gain de temps pour quelques personnes fortunées ne fait que creuser les inégalités dont souffre notre société.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle, ségrégation sociale
@664		E-registre	04/12/2023 21h12	Avis défavorable à un projet << Taxi Volant >> qui va à l'encontre des accords de Paris	Bonjour, En tant qu'habitante d'Issy-les-Moulineaux et mère de 2 jeunes enfants, je m'inquiète de ces nouveaux projets qui vont nuire à la tranquillité des franciliens tant par le bruit que par l'impact écologique d'un tel projet qui n'a d'intérêt que pour quelques privilégiés, et certainement pas pour l'avenir de nos enfants. Je suis totalement défavorable à ce projet et appelle à la bonne conscience des décideurs pour préserver le futur de nos enfants en faisant le choix du refus. Je me tiens à votre disposition pour échanger	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@665		E-registre	04/12/2023 21h12	taxis volants	Il y a déjà des taxis (avec voie réservée sur l'autoroute), des hélicoptères, des batobus, des transports en commun. Les RER sont engorgés, les horaires de bus erratiques. L'urgence me paraît d'améliorer la fréquence et la régularité des transports en commun et de finir le réseau du Grand Paris.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport
@666		E-registre	04/12/2023 21h12	ADP VERTIPOINT EXPÉRIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ PARIS 13	Il faut laisser les hélicoptères desservir les hôpitaux en urgence et interdire les hélicoptères qui déposeraient des personnes suffisamment fortunées, avides de privilèges polluants et bruyants - dont ni le 13ème ni Paris n'ont besoin.	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@667		E-registre	04/12/2023 21h12	Taxis volant	L'idée est bonne. Il faut bien commencer un jour.	-	Particulier	Favorable	
@668		E-registre	04/12/2023 21h12	taxi volants/ADP/Vertiport experimental - Quai d'austerlitz paris 13	Citoyenne de Paris depuis 60 ans et 5e génération de parisienne, je m'oppose à la mise en place de cette expérimentation ainsi qu'à la mise en place sur les quais de Seine de ce "vertiport experimental". Les franciliens ont besoin de transports publics plus nombreux pour augmenter la fluidité de la mobilité en Ile de France, des aménagements pour des personnes à mobilité réduite ou en situation complexe avec des enfants, des personnes âgées... Là, il faudrait innover ! Les franciliens n'ont pas besoin de transport consommateur d'énergie (même moindre), bruyant et visuellement dérangeant. On a besoin de voir le ciel, la lumière et pas des objets qui volent !! La Seine n'a pas pour vocation de devenir un aéroport fusée-t-il pour objets verticaux ! Utilisons ces taxis volants pour les situations de soins urgentes où existe déjà des aires pour atterrir e... Il y en a plein dans Paris. Paris ne doit pas être un lieu d'expérimentation pour riches mais un lieu où la mixité sociale doit être favorisée.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore, nuisance sonore, pollution visuelle, ségrégation sociale
@669		E-registre	04/12/2023 21h12	Vertiport expérimental - Paris 13	Bonsoir, Je suis contre ce projet. Nuisance sonore supplémentaire inutile. Paris 13ème est déjà suffisamment soumis à une pollution sonore sans en rajouter une superflue, fût-elle temporaire. Mise à disposition futile d'un moyen de transport coûteux au seul profit d'une population nantie. Aucun intérêt public ! Habitante du 13ème depuis plus de 30 ans, je désapprouve donc ce projet. Bien à vous Isabelle	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, ségrégation sociale
@670		E-registre	04/12/2023 21h12	Taxis volant	C'est une bonne idée.	-	Particulier	Favorable	
@671		E-registre	04/12/2023 21h12	ADP Vertiport expérimental Paris 13	Je suis opposée à cette expérimentation	-	Particulier	Défavorable	
@672		E-registre	04/12/2023 21h12	Pour quoi... Et pour qui ?	Ce projet de taxis volants ne sera jamais une alternative crédible au transport terrestre. Très énergivore pour un ou quelques passagers, il ne s'inscrit aucunement dans un avenir de mobilités douces et sobres. Il ne répond donc nullement à l'engorgement des transports parisiens. Pire, pour une minorité riche, il générera à n'en pas douter des nuisances sonores et visuelles pour le plus grand nombre. Bref, une usine à exacerber les inégalités, qui n'a pas sa place à Paris.	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore, pollution visuelle, ségrégation sociale
@673		E-registre	04/12/2023 21h12	Avis négatif	Avis négatif	-	Particulier	Défavorable	
@674		E-registre	04/12/2023 21h12	Souhait de ne pas expérimenter le Vertiport en 2024	Je suis opposé au principe d'une expérimentation de ce Vertiport en 2024. En effet, la concomitance des Jeux Olympiques nécessitera une disponibilité exceptionnelle des fréquences radioélectriques au-dessus de Paris. Il n'est donc pas raisonnable d'insérer aussi tardivement ce nouveau service, qui nécessitera les ressources hertziennes dédiées, alors que les plans de fréquences sont stabilisés depuis l'été 2022 en prévision de l'événement, sans que ce dispositif particulier y soit prévu. J'ajoute que l'aérologie particulière du lit de la Seine s'est avérée dans le passé peu propice au décollage ou à l'atterrissage pour ce type d'engin. En particulier, vous noterez que l'héliport visible sur le ministère de l'Économie et des Finances n'a jamais pu être exploité du fait des risques particuliers provoqués par les masses d'air s'engouffrant parfois dans ce couloir en tourbillonnant. Il est donc déraisonnable de lancer une expérimentation sur une barge près du pont d'Austerlitz, pour les mêmes raisons, avec un appareil qui sera nécessairement moins puissant qu'un hélicoptère conventionnel pour faire face à d'éventuelles bourrasques. Il me semble plus raisonnable de tester le service, dans un premier temps, à un endroit déjà validé pour les hélicoptères conventionnels, et à une période où le spectre radioélectrique permettra de disposer de toutes les fréquences nécessaires à la sécurité de ces vols particuliers. À cet égard, l'héliport situé à proximité du métro Balard pourrait être retenu pour un galop d'essai, à partir de l'été 2025 par exemple. Une exploitation pendant au moins une année permettra de rassembler des informations indispensables à une éventuelle extension du service : sûreté des vols, fonctionnement selon les régimes de vents et selon les saisons, niveau sonore perceptible des riverains, notamment.	-	Particulier	Défavorable	
@675		E-registre	04/12/2023 21h12	Enquête publique engins volants expérimentals ADP	A l'heure où nous devons drastiquement réduire nos émissions de gaz à effet de serre, mais également préserver la biodiversité en chute libre, et où en raison de l'inflation, les parisiens et les français en général doivent se serrer la ceinture, il est juste INDECENT et RIDICULE de vouloir proposer des hélicoptères qui vont saturer encore un peu l'air, le bruit, la densité de notre belle ville... C'EST NON.	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore, risque biodiversité
@676		E-registre	04/12/2023 21h12	VERTIPOINT EXPERIMENTAL	Trop dangereux et trop de nuisance pour la population, envisageable pour les cas exceptionnels d'urgence médicale. Je suis donc opposée au développement des taxis volants et à l'autorisation du survol de Paris.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, risque sécuritaire
@677		E-registre	04/12/2023 21h12	Taxis volants	OPPOSITION FAROUCHE	-	Particulier	Défavorable	
@678		E-registre	04/12/2023 21h12	ADP-Vertiport Quai d'Austerlitz	Nous sommes opposés au survol et à l'atterrissage de ces taxis volants qui ne peuvent que contribuer au bruit que déjà nous devons subir (métro aérien, autos motos et hélicoptères arrivant ou repartant de l'hôpital de la Pitié) mais pour sauver des vies et cela pour les gens fortunés qui se déplaceront pour leur plaisir.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, ségrégation sociale
@679		E-registre	04/12/2023 21h12	vertiport expérimental	Absolument contre, je rejoins totalement Mr le Maire du 13ème arrondissement. Ce n'est ni l'endroit, ni le moment, ni le propos.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore, nuisance sonore, pollution visuelle, pérennisation / extension, risque sécuritaire, risque biodiversité, ségrégation sociale
@680		E-registre	04/12/2023 21h12	AVIS SUR VERTIPOINT	Je suis défavorable à cette initiative qui ne fera que provoquer des nuisances sonores, et ne servira qu'au déplacement des plus riches le plus souvent.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, ségrégation sociale
@681		E-registre	04/12/2023 22h12	taxis volants NON	Bonjour, je suis fermement opposée à l'idée que des engins, soi-disant silencieux mais évidemment bruyants (les drones par exemple émettent un vrombissement/bourdonnement extrêmement désagréable), et consommateurs d'énergie (ne me parlez pas d'énergie électrique, merci je connais le sujet) viennent nous ennuier dans le ciel de Paris. Il y a assez de bruits et nous allons manquer d'énergie électrique. Ces personnes qui empruntent ces moyens pour ultra riches et qui n'ont de vert que le nom peuvent parfaitement emprunter les transports en commun. Le Monde, septembre 2023 : "...Le mois dernier, l'Autorité environnementale a rendu un avis relativement réservé sur le projet d'aménagement du vertiport. L'organisme a notamment jugé l'étude d'impact « incomplète par choix du maître d'ouvrage », le Groupe ADP (ex-Aéroports de Paris), pointant les nuisances sonores ou « l'augmentation des consommations énergétiques induite par le projet »..."	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@682		E-registre	04/12/2023 22h12	ADP - VERTIPOINT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ - PARIS 13	C'est NON	-	Particulier	Défavorable	

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@683		E-registre	04/12/2023 22h12	Taxis volant	Contre pour des raisons de sécurité.Quel sera la trajectoire exacte !? Le niveau de décibel ? Risque pour l'environnement !? Parc aux alentours etc, cela ne va t il pas faire fuir le peu d'oiseaux qu'il nous reste ?	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, risque sécuritaire, risque biodiversité
@684		E-registre	04/12/2023 22h12	Avis negatif	BonjourNous avons déjà suffisamment de nuisances habitant dans le quartier des grands moulins pour voir arriver des enfin expérimentaux. Nous avons peur pour notre sécurité et nous n'avons pas envie de voir des engins volants durant les jeux. Merci de respecter le peu de tranquillité que nous essayons d'avoir.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, risque sécuritaire
@685		E-registre	04/12/2023 22h12	vertiport quai d'austerlitz	Le rapport de l'autorité environnementale souligne de nombreux manquements à ce projet et à la prise en compte de ses impacts; c'est un constat suffisant pour rejeter ce projet.Je ne vois en outre aucun intérêt à ce projet de taxi volant sur Paris si ce n'est de satisfaire le désir ou les caprices de quelques privilégiés pour gagner quelques minutes de trajet que l'on peut faire en transport en commun ou au moyen de tout autre moyen de locomotion. Le risque accidentel lié à une défaillance mécanique ou électrique de plusieurs moteurs semble très sous évalué et il y aurait bien d'autres manières de tester le volocoptere pour valider sa fiabilité et son intérêt éventuel avant tout usage en zone urbaine dense comme Paris.Les fonds prévus par la Région pour ce projet devraient plutôt viser d'autres priorités.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, pérennisation / extension, risque sécuritaire
@686		E-registre	04/12/2023 22h12	Je suis opposé aux taxis volants	Cher M. le commissaire enquêteur,Nous savons tous aujourd'hui que les transports du futur seront doux et décarbonnés, à moins d'aller vers une catastrophe. Les taxis volants sont un gouffre d'énergie, mais en plus ils polluent par leur bruit dans une ville déjà saturée de décibels. J'ose espérer que vous ne cautionnez pas cette tentative de permettre aux riches de polluer plus que les autres en se soustrayant aux essentiels transports en commun.Bien cordialement	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@687		E-registre	04/12/2023 22h12	mauvaise idée concernant les dates de l'expérimentation	Si l'idée est intéressante et mérite d'être expérimentée, choisir la période des jeux olympiques est une aberration. il y a déjà suffisamment d'inquiétudes sur les moyens de transport qui n'ont jamais été aussi défectueux à Paris (temps d'attente, irrégularité, bousculades du fait du nombre d'usagers sans moyens mis au regard de ceux-ci, saleté, etc ..) et sur la sécurité pour rajouter d'autres problèmes.il vaudrait mieux mettre ces moyens sur l'amélioration des transports actuels et reporter à plus tard une telle expérimentation	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, risque sécuritaire
@688		E-registre	04/12/2023 22h12	Contre le projet de vertiport expérimental	Je suis opposé au projet de vertiport expérimental, je trouve que c'est une aberration écologique, mais aussi et surtout sociale, ne permettant qu'à des super-riches de creuser encore un peu plus les inégalités déjà présentes !!!	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, ségrégation sociale
@689		E-registre	04/12/2023 22h12	Aberration de sécurité publique PENDANT les Jeux Olympiques!	Les expérimentations d'un tel moyen de transport peuvent être intéressantes pour l'avenir, à condition d'être réalisées dans des lieux non habités, avec des volontaires expérimentés et équipés pour prévenir les risques de chutes, de pannes, etc.Réaliser cela en pleine activité des Jeux Olympiques est une aberration de Sécurité publique!Nous devons exiger ce que nous exigeons pour la mise sur le marché des médicaments; trois phases d'études, avec un nombre important de vols d'essais, dans toutes les conditions (hauteurs, vents, forte pluie, tempêtes, etc.), avec puis sans "chauffeur" (ou plutôt "pilote"!). Cette technologie est loin d'avoir atteint une maturité suffisante, telle que celle des voitures sans chauffeur.De plus, dès l'autorisation de mise sur le marché, les compagnies de "taxis volants" se multiplieront, entraînant des risques accrus de croisements de lignes, de "raccourcis" opportunistes et ainsi accidentogènes.Les trois phases d'études devront couvrir plusieurs années avant les AMM!!	-	Particulier	Défavorable	pérennisation / extension, risque sécuritaire
@690		E-registre	04/12/2023 22h12	Taxis volants	Je suis, pour les mêmes raisons que Notre maire, M. Jérôme Coumet, totalement opposée à ce projet. Pourquoi utiliser un nouvel appareil expérimental avec du public alors que les risques ne sont pas connus. Pourquoi ajouter une circulation supplémentaire dans le ciel de Paris, alors qu'il y aura des difficultés avec les transports classiques et que cet engin créera des inégalités entre les éventuels passagers ?Tout cela devient ridicule, à quoi va ressembler notre capitale, déjà très abîmée, avec toutes ces innovations fantaisistes et pas rodées ?	-	Particulier	Défavorable	pollution visuelle, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@691		E-registre	04/12/2023 22h12	Taxis volants	Je ne partage pas et m'oppose au projet d'expérimentation de taxis volants électriques durant les jeux olympiques.	-	Particulier	Défavorable	
@692		E-registre	04/12/2023 22h12	Taxis volants	je donne un avis positif pour une expérimentation de ces matériels. Bien cordialement. JP LE FLAGUAIS	-	Particulier	Favorable	expérimentation utile
@693		E-registre	04/12/2023 22h12	e-VTOL" (<< electric Vertical Take-off and Landing	Tres Favorable pour améliorer les transports sanitaires ou ceux assurés par la police et les pompiers pour des motifs sécuritaires. Très favorable pour le transport des personnes à mobilité réduiteTrès favorable à mener une expérimentation sur ce mode de transport à Paris Les usages en seront définis ensuite en fonction de la faisabilité et de l'empreinte carbone	-	Particulier	Favorable	expérimentation utile
@694		E-registre	04/12/2023 22h12	taxis volants	Je suis opposée à ce projet qui consisterait à ajouter des nuisances dans les airs, en plus des autres nuisances qui existent déjà sur terre (voitures, motos, etc...) et, s'il s'agit d'améliorer les transports, améliorons ceux qui existent déjà ! S'il s'agit de moins polluer, sous le prétexte que ces taxis volants seraient électriques, je rappelle quand même que les extractions de métaux rares nécessaires aux batteries ne sont pas exemptes de pollution, et ce, bien sûr, dans des pays qui n'ont pas forcément une démarche écologique ou qui ne peuvent pas en avoir; continuons plutôt, là encore, à améliorer les transports qui existent déjà !D'autant qu'il paraît évident que ce projet ne concernera qu'une infime partie de la population: je vois mal la création d'un parc de taxis volants suffisant pour transporter beaucoup de personnes (à l'instar des transports en commun), ce serait donc, encore une fois, les plus riches qui pourraient de vanter d'utiliser ce type de transport ! Qu'ils continuent à utiliser leurs SUV, ou à prendre des taxis "normaux". Et qu'arriverait-il si un de ces engins tombait ? Ils seraient les premiers à porter plainte et à exiger des dommages et intérêts...De plus, je ne comprends même pas qu'on puisse envisager de tels moyens de transport juste pour le temps d'une manifestation sportive !!! Les concepteurs de ces machines ne pourraient-ils pas dépenser leur énergie et leur argent à lutter pour le bien de l'humanité ? On n'est pas encore dans "Le cinquième élément"...	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@695		E-registre	04/12/2023 22h12	Taxis volants	Bonjour,Je ne suis pas favorable du tout à ce projet. Cela va rajouter des nuisances sonores et visuelles. Gardons le ciel pour les oiseaux !	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle, risque biodiversité
@696		E-registre	04/12/2023 22h12	Un moyen de transport d'avenir	Je suis favorable à ce projet de vertiport au Quai d'Austerlitz, car les petits hélicoptères électriques de type taxis volants, pourvu qu'ils soient les plus silencieux possibles, sont une solution de transport urbain d'avant garde permettant certainement de contribuer au décongestionnement du trafic automobile dans Paris. Par ailleurs, il peut faciliter les déplacements des services de secours et d'urgence (pompiers, ambulances, médecins, police etc.).	-	Particulier	Favorable	décongestion trafic, transports sanitaires
@697		E-registre	04/12/2023 22h12	Concernant les taxis volants, je suis pour	Je suis pour Cela permettra de dynamiser l'arrondissement	-	Particulier	Favorable	
@698		E-registre	04/12/2023 22h12	TAXIS VOLANTS	je suis contre ce projet.sans doute bruyants et chers.de plus réservé à une partie de la population ayant les moyens.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, ségrégation sociale
@699		E-registre	04/12/2023 22h12	ADP - VERTIPORT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ - PARIS 13	Je suis absolument contre ce projet !	-	Particulier	Défavorable	
@700		E-registre	04/12/2023 22h12	ADP VERTIPORT	CONTRE	-	Particulier	Défavorable	
@701		E-registre	04/12/2023 22h12	Mon avis	C'est intéressant comme projet, pour une expérience d'un nouveau model de transport dans la capitale	-	Particulier	Favorable	expérimentation utile
@702		E-registre	04/12/2023 22h12	ADP - VERTIPORT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ - PARIS 13	Bonsoir,En l'état actuel de ma connaissance et compréhension du dossier, je suis contre cette expérimentation.	-	Particulier	Défavorable	
@703		E-registre	04/12/2023 22h12	Contre expérimentation de taxis volants à paris.	Les nuisances sonores provoquées dans une ville aussi dense que paris sont déjà assez préjudiciables pour en rajouter de nouvelles non nécessaires. Les nouveaux engins pourraient être au service des hôpitaux et à des fins réellement urgentes et non pour transporter ceux qui aimeraient simplement gagner du temps par confort et ont l'argent nécessaire pour cela.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, ségrégation sociale
@704		E-registre	04/12/2023 22h12	Taxi volants	Opposée !	-	Particulier	Défavorable	
@705		E-registre	04/12/2023 22h12	taxis volants électriques sur la Seine	Je suis totalement opposée à cette expérimentation de taxis volants pour transporter des personnes de l'aéroport à Paris;Cela sera une nuisance pour les franciliens parisiens et proche banlieue et de plus c'est un investissement économique énorme non justifié. Les taxis sont là pour transporter toute personne ne désirant pas utiliser les transports en commun. Utilisons plutôt les finances publique pour réparer les chaussées dans Paris qui sont des vrais passoires tellement il y a de trous. Ce qui est très dangereux pour tous les véhicules, vélos, et piétons.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore
@706		E-registre	04/12/2023 22h12	Refus Vertiport dans Paris	Il m'apparaît comme un non sens à l'heure de la sobriété énergétique de dépenser autant d'énergie et de capitaux pour un mode de déplacement individuel au profit d'une toute petite partie de la population en ajoutant à cela les nuisances sonores inhérent au fait de déplacer dans les airs plusieurs centaines de kilo de matière.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@707		E-registre	04/12/2023 23h12	Vetiport austerlitz	Je suis contre leVetiport de paris austerlitz.Nos routes et nos rues sont déjà assez encombrées comme ça.Merci de nous laisser le ciel encore libre!!! y a assez de moyens de locomotions publics et privés sur Paris pour se déplacer.Prévoyez plutôt l'augmentation de la fréquence des RER B et leur enjolivement plutôt que ces transports aériens qui ne profiteront qu'aux plus riches!	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, pollution visuelle, ségrégation sociale

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@708		E-registre	04/12/2023 23h12	Taxis volants à Paris	Je suis pour avoir des taxis volants à Paris, à condition qu'ils soient électriques. C'est une solution intéressante pour désengorger les rues de Paris.	-	Particulier	Favorable	décongestion trafic, filière aviation décarbonée
@709		E-registre	04/12/2023 23h12	Taxis volants	Je suis contre l'utilisation aberrante de taxis volants favorisant la classe bourgeoise au mépris des inconvénients portés par la classe ouvrière.	-	Particulier	Défavorable	ségrégation sociale
@710		E-registre	04/12/2023 23h12	rejet d'une solution de taxi volant	Une solution de taxis volants au dessus de Paris sera nuisible en terme bruit. C'est de plus une solution élitiste, qui ne sera en terme de prix accessible qu'à des cadres supérieurs et hauts fonctionnaires. Et de tel engins, pour le transport d'une ou 2 personnes, nécessiteront beaucoup plus de matière première et métaux rares pour leur construction qu'un taxi standard et seront beaucoup plus énergivores. A l'heure où l'on demande à la population plus de sobriété, une telle solution, qui ne vise qu'à réduire de quelques minutes les trajets de quelques-uns, est à l'opposé de ce principe.	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@711		E-registre	04/12/2023 23h12	ADP - VERTIPOINT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ - PARIS 13	Je m'oppose à ce projet d'expérimentation de taxis volants électriques sur la Seine pour les Jeux Olympiques et Paralympiques. Si un tel nouveau mode de transport serait d'une grande utilité pour des besoins actuels pour relier en particulier l'hôpital La Pitié Salpêtrière, il me semble que la destinée présentée dans le projet actuel ne va concerner que quelques touristes fortunés et est donc superfétatoire.	-	Particulier	Défavorable	ségrégation sociale
@712		E-registre	04/12/2023 23h12	ADP - VERTIPOINT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ - PARIS 13	opposition totale à ce projet qui n'est pas d'intérêt public collectif comme le sont les transports de la RATP ou de la SNCF. Les nuisances sonores, l'absence de préoccupation écologique et le coût de ce projet sont démesurés pour un gadget individuel.	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@713		E-registre	04/12/2023 23h12	Opposition au vertipoint quai d'Austerlitz	Je m'oppose à cette expérimentation car cela va rajouter des nuisances dans le quartier, alors que des hélicoptères arrivent déjà de manière récurrente pour desservir l'hôpital de la Pitié Salpêtrière. D'autres options de transport public sont en cours de réalisation pour desservir l'aéroport. Dans tous les cas, le fait de se rendre à l'aéroport, qui se trouve près de Paris, ne nécessite pas de se faire par les airs.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@714		E-registre	04/12/2023 23h12	- Registre numérique ADP - VERTIPOINT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ - PARIS 13	Je m'oppose à ce projet d'expérimentation de taxis volants électriques sur la Seine pour les Jeux Olympiques et Paralympiques. Si un tel nouveau mode de transport serait d'une grande utilité pour des besoins actuels pour relier en particulier l'hôpital La Pitié Salpêtrière, il me semble que la destinée présentée dans le projet actuel ne va concerner que quelques touristes fortunés et est donc superfétatoire.	-	Particulier	Défavorable	ségrégation sociale
@715		E-registre	04/12/2023 23h12	VERTIPOINT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ - PARIS 13	Je trouve ce projet choquant. J'ai l'impression depuis le début de ce projet de Jeux Olympiques d'avoir affaire à des gamins qui veulent faire les malins et veulent juste frimer, montrer qu'ils pissent plus loin que leurs prédécesseurs. Comme abîmer la barrière de corail juste pour le fun, pour attirer les spectateurs, pour juste une fois. Des dégâts irréversibles pour quelques images. C'est la même chose ici. Ce projet vise, là aussi, à altérer le bien commun pour quelques privilégiés. Notre bien commun à nous, habitants du XIII, c'est notre environnement que ce projet va mettre à mal. En dehors des nuisances de bruits, de pollution, d'impôts locaux pour rembourser ces excès qui ne seront jamais remboursés par les ventes de places, ce projet va nous mettre, en plus, en danger physiquement. On n'expérimente pas de nouveaux couloirs aériens au-dessus d'une population aussi dense. Les petits garçons jouent aux petits trains, mais ils ne jouent pas aux petits hélicoptères au-dessus de la Seine et de la tête des Parisiens. Nous parlons des Jeux Olympiques, donc de sport, alors plutôt que de risquer de provoquer des phlébites chez des spectateurs qui vont essentiellement rester assis, pourquoi ne pas leur proposer de se déplacer sur la Seine de façon sportive comme, par exemple, dans des sphères qui se déplacent sous l'action de leurs muscles. Le tour de France passionne le monde entier et portant, comme au début du XX ^e siècle, on a juste des sportifs qui se battent pour se surpasser sur une machine très ancienne. Les spectateurs viennent voir des sportifs, donc des humains avec leurs forces et leurs faiblesses, et non pour visiter un parc d'attraction. Alors c'est non.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, risque sécuritaire
@716		E-registre	04/12/2023 23h12	Taxis volants	Contre	-	Particulier	Défavorable	
@717		E-registre	04/12/2023 23h12	ADP - VERTIPOINT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ - PARIS 13	Bonjour, Je suis CONTRE CE PROJET. L'horizon est déjà bouché par les immeubles, le mobilier urbain.... Laissez-nous un peu regarder le ciel sans l'encombrer d'objets volants inutiles. Consacrons cet argent aux transports en commun qui en ont cruellement besoin. Cordialement Mme Michelle Agoumi	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, pollution visuelle
@718		E-registre	04/12/2023 23h12	Vertipoint Austerlitz	Bonjour, Je ne suis pas favorable à cette expérimentation car je ne pense pas que Paris soit adaptée pour accueillir ce type de moyen de transport. Par ailleurs il serait bien aussi de réfléchir et peut être arrêter de produire du tout électrique, d'arrêter de dénigrer les conséquences néfastes que représentent les batteries comme déchets, puisqu'on ne sait toujours pas les recycler, et ce sans compter que les bilans carbone de ces appareils volants doivent être importants.	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore
@719		E-registre	04/12/2023 23h12	aberration écologique	Ce n'est pas parce que c'est électrique que c'est écologique. Pourquoi dépensait autant d'énergie pour transporter quelques personnes ?	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore
@720		E-registre	04/12/2023 23h12	aberration écologique	Ce n'est pas parce que c'est électrique que c'est écologique. Pourquoi dépenser autant d'énergie pour transporter quelques personnes ?	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore
@721		E-registre	05/12/2023 00h12	Vertipoint expérimental	Je suis opposée à ce projet qui ne servirait que ceux qui ont de gros moyens !	-	Particulier	Défavorable	ségrégation sociale
@722		E-registre	05/12/2023 00h12	Vertipoint 13e	Non favorable à un moyen de transport pour privilégiés créant des nuisances pour le plus grand nombre	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, ségrégation sociale
@723		E-registre	05/12/2023 00h12	VERTIPOINT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ	Je suis pour la création d'un vertipoint quai d'Austerlitz et pour le développement de ce genre de mobilité aérienne. De plus je regrette qu'il n'y ait pas plus de trafic collectif sur la Seine, petit bateau taxi, bus régulier et vraiment fréquents. Sans tenir compte des bateaux mouche touristiques. Allant même plus en aval et amont en banlieue.	-	Particulier	Favorable	
@724		E-registre	05/12/2023 00h12	taxis volants	Bonjour, Je dis NON pour les taxis volants électriques, ce serait trop de nuisances pour les parisiens. Pour des urgences médicales ça se comprend mais pour rien d'autre. Merci. Madame Nicole Liény	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@725		E-registre	05/12/2023 01h12	Taxis volantss	Après le non-sens du "Parcours (sans Oxygène)" du Boulevard St Marcel, le 13e expérimenterait le Vertipoint et ses Taxis Volants. Non merci, ! Le 13e ne doit pas devenir un terrain de jeu pour bobos en mal de campagne. Si vous pensez écologie et économie, remettez au goût du jour le Tapis Volant	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore
@726		E-registre	05/12/2023 01h12	Taxis volants	J'y serais a priori favorable sous réserve d'informations complémentaires plus précises.	-	Particulier	Favorable avec réserve(s)	
@727		E-registre	05/12/2023 03h12	Taxis volants	Après le non-sens total du "Parcours (sans Oxygène)" du Boulevard St Marcel, le Quai d'Austerlitz devrait expérimenter un Vertipoint et ses Taxis volants... Non merci! Le 13e n'a pas vocation à devenir un terrain de jeu pour bobos en mal de campagne. La fracture sociale y est de plus en plus présente et toutes ces initiatives complètement hors-sol ne font que l'accentuer. Revenez sur terre, à défaut, déplacez-vous en Tapis volants	-	Particulier	Défavorable	
@728		E-registre	05/12/2023 03h12	Taxis volants	Je suis pour en principe à la condition d'utilisations humanitaires service urgence des hôpitaux ; contre d'utilisation générale du transport commun.	-	Particulier	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	
@729		E-registre	05/12/2023 03h12	Vertipoint	Je suis opposée à ce projet qui constitue une nuisance pour les riverains et n'apporte rien aux parisiens	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@730		E-registre	05/12/2023 04h12	Taxis volants	Je suis CONTRE l'utilisation de taxis volants à Paris	-	Particulier	Défavorable	
@731		E-registre	05/12/2023 04h12	Vertipoint	Non	-	Particulier	Défavorable	
@732		E-registre	05/12/2023 05h12	Enquête publique Vertipoint	Habitante du 13ème, je suis opposée à ce projet	-	Particulier	Défavorable	
@733		E-registre	05/12/2023 05h12	Taxis volants	Je suis opposée à l'expérimentation de taxis volants dans Paris pour les JO 2024.	-	Particulier	Défavorable	
@734		E-registre	05/12/2023 05h12	Taci volant	Je suis contre.	-	Particulier	Défavorable	
@735		E-registre	05/12/2023 05h12	NON aux TAXIS VOLANTS !	Je refuse les Taxis volants à Paris et dans toute la France !	-	Particulier	Défavorable	
@736		E-registre	05/12/2023 05h12	Taxis volants	Je suis contre, nuisances complémentaires	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@737		E-registre	05/12/2023 05h12	Avis négatif concernant l'expérimentation des taxis volants électriques	Bonjour,Après avoir pris connaissance de la proposition d'ADP de mettre en place des taxis volants électriques entre Paris et ses aéroports, présenté comme une solution alternative à un "trafic urbain exponentiel" (sic), je souhaite exprimer mon avis négatif en tant qu'habitant de Paris, résidant et travaillant dans cette belle ville.Tout d'abord, parler d'une "augmentation exponentielle du trafic urbain" est une désinformation purement et simplement incorrecte au vu des données chiffrées disponibles, comme on peut le voir par exemple dans ce rapport de l'association APUR (https://www.apur.org/fr/nos-travaux/evolution-mobilites-grand-paris-tendances-historiques-evolutions-cours-emergentes), dans les chiffres de la Mairie de Paris (https://www.paris.fr/pages/le-bilan-des-deplacements-a-paris-en-2022-24072) ou même dans une étude (un peu plus ancienne certes) de la région Ile-de-France (https://www.institutparisregion.fr/fileadmin/NewEtudes/Etude_86/dti_La_circulation_routiere_en_Ile_de_France.pdf). Etant scientifique de formation, je souhaite rappeler que la notion d'exponentielle a un sens mathématique bien précis (elle décrit l'évolution d'une quantité caractérisée par un taux de variation proportionnel à la quantité elle-même) et ne devrait pas être utilisée abusivement pour décrire une évolution qui ne répond pas à cette loi (mais bien au contraire, qui stagne voire diminue!).Si l'on souhaite aller plus loin dans le but parfaitement louable de réduire le trafic et la pollution urbaine encore bien trop élevés, il ne me semble pas qu'une initiative de type taxis aériens, qui requerra des investissements coûteux qui ne profiteront qu'à une élite fortunée, soit la marche à suivre. Bien au contraire, une approche durable de la mobilité passerait plutôt par des initiatives visant à améliorer le coût, la qualité et la quantité de transports en commun accessibles à tous. Je propose donc plutôt à ADP de contribuer, en partenariat avec la Région Ile-De-France et la RATP, au financement d'une meilleure desserte en bus (électriques) et en train des aéroports parisiens, avec des voies prioritaires, une plus grande fréquence de passage, et à un prix attractif (et non prohibitif comme celui de l'Orlyval actuellement), voire, comme c'est déjà le cas dans certaines agglomérations d'avant-garde, totalement gratuit. Enfin, étant astrophysicienne, je suis aussi sensible à la qualité et à la limpidité du ciel qui est notre toile de fond quotidienne. Pouvoir s'émerveiller devant un ciel bleu azur, la forme rigolote d'un nuage ou encore contempler la Lune au coucher du Soleil sont des plaisirs que tous les Franciliens devraient avoir le droit de savourer au quotidien, sans que ce spectacle ne soit gâché en permanence par des objets volants au-dessus de leurs têtes comme des insectes démesurés et menaçants. De grâce, préservons un peu de la beauté du Monde tant que nous pouvons encore le faire...	dti_La_circulation_routiere_en_Ile_de_France.pdf, synthese_evolution_mobilites_grand_paris.pdf, Paris_RA2022 - Circulation - 7 pages - 29.08.pdf	Particulier	Défavorable	
@738		E-registre	05/12/2023 05h12	les taxis volants	Je suis contre ces taxi volants qui sont une aberration en terme de dépenses énergétiques et de nuisances sonores pour la population	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore
@739		E-registre	05/12/2023 06h12	Le retour des trottinettes de luxe mais en l'air?	Bonjour Je suis opposé à l'expérimentation de drones taxi en plein centre-ville qui vont s'ajouter au couloir aérien des hélicoptères déjà bien bruyants au dessus du périphérique.De plus cette offre réservée aux ultra riches (140 euros la course Paris aéroports) est aussi ultra polluante (30x plus que les transports en communs)Les riches ont déjà orlyval et la ligne cdg Express).Pas besoin d'ajouter un danger supplémentaire pour les passagers et les parisiens qui après les trottinettes risquent de se faire percuter par des drones en perdition...	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@740		E-registre	05/12/2023 06h12	Taxis volants	Je m'oppose à cette expérimentation, il y a déjà trop de nuisances sonores en tous genres à Paris	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@741		E-registre	05/12/2023 06h12	Vertiport quai d'Austerlitz	RefusQui dit expérimental dit définitif Utilisation exclusive par une population privilégiée Nuisances sonores s'ajoutant à celles de la circulation sur le quai sur le périphérique, les Maréchaux et sur les boulevards traversant la Seine(Auriol, Tolbiac...)Nous avons déjà le survol des hélicoptères desservant l'hôpital (accepté parce qu'indispensable au bien public)	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pérennisation / extension, ségrégation sociale
@742		E-registre	05/12/2023 06h12	Taxi volant	Habitant à proximité du site je m'oppose à ce projet. Les nuisances visuelles et sonores sont bien suffisantes à Paris. En créer de nouvelles dans le but de faire plaisir aux plus riches me semble une mauvaise idée. De plus les transports sont déjà bien suffisants!	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle, ségrégation sociale
@743		E-registre	05/12/2023 06h12	ADP - VERTIPOINT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ - PARIS 13	Cette idee est complètement impensable. Arrêtez de détruite la ville de Paris et sous prétexte des jeux olympiques.Concentrez vous plutôt sur les transports existants et en constantes défaillances qui ne sont déjà pas adaptés à la vie parisienne et en ile se France. Les risques et les nuisances de ce type de transport sont beaucoup trop importants. Les Parisiens en ont plus que ras le bol de toutes ces bêtises, vous l'avez bien vu avec le vote sur les trottinettes !	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore
@744		E-registre	05/12/2023 06h12	Vertiport	Bonjour,Ce projet ne me semble pas du tout raisonnable. Nous souffrons déjà beaucoup du bruit, de la pollution, des encombrements, etc. Cela ne fera que rajouter encore des nuisances. J'y suis donc opposée. Jacqueline Martinez	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@745		E-registre	05/12/2023 06h12	Taxis volants	Je suis absolument contre. Maisons la Seine aux bateaux !	-	Particulier	Défavorable	
@746		E-registre	05/12/2023 06h12	Opposition aux projets de taxis volants	Messieurs, Doit-on encore vous rappeler que nous avons franchis 6 limites planétaires et que ce projet ne contribue qu'à aggraver la situation ?Ces taxis volants vont consommer plus d'énergie à l'utilisation que des taxis classiques, vont devoir avoir besoin de plus de matières premières, ce qui veut dire d'avantages d'exploitations minières qui sont les championnes du monde des dégradations environnementales et des atteintes aux populations locales.Bref, ce projet est l'exemple parfait de ce qu'il ne faut pas faire.Je vous rappelle que la question qu'on doit se poser n'est pas "est-ce qu'on peut le faire, est-on en capacité de le faire " mais "l'ensemble des externalités négatives sont-elles compensées par ce qu'apporte le projet "Bien à vous, V. LEFORT	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore
@747		E-registre	05/12/2023 06h12	Avis négatif à l'ouverture d'un vertiport expérimental	Bonjour,Soyons clair, produire de l'électricité pollue, produire des batteries pollue, Paris est très largement déservi par des transports en commun.Celui-ci ne s'adresserait qu'aux personnes les plus aisées qui sont déjà les personnes qui polluent le plus au monde.Il est temps que tous prennent la mesure de la pollution et travaillent pour réduire celle-ci.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, ségrégation sociale
@748		E-registre	05/12/2023 06h12	Projet qui fait honte	Je trouve honteux de penser a des transports si polluants à destinations de quelques élites... je remercie la mairie de Paris de s opposer a ce projet a contre sens !	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, ségrégation sociale
@749		E-registre	05/12/2023 06h12	Non	Bonjour,Je suis opposée à ce projet. Il y a déjà trop de nuisances sonores aériennes dans le 13eme (nombreux helicopters le Samedi). Le ciel est le dernier endroit où le regard peut se tourner sans y être agressé par une cacophonie auditive et visuelle. Préservons-le.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle
@750		E-registre	05/12/2023 06h12	Création de taxis volants	Je m'oppose à la mise en place d'une expérimentation de taxis volants sur Paris en 2024. Cette expérimentation est prématurée car on ne sait rien des véhicules qui survoleraient Paris, ni des chauffeurs de ces nouveaux véhicules. Quelle garantie de sécurité avons-nous ? Quelle formation pour les pilotes ? Un avion de tourisme s'est écrasé en pleine ville à Villejuif. Je crains des accidents sur Paris avec ces taxis volants.Le bruit à Paris est une vraie nuisance. La circulation, les motos « trafiquées », les camions de chantier, et les travaux partout dans Paris créent un environnement très bruyant pour les parisiens. Est-il vraiment nécessaire d'ajouter une nuisance sonore supplémentaire avec ces taxis volants ?La période d'expérimentation en 2024, année des J.O. à Paris est bien mal choisi. Il y a suffisamment de changements prévus pour l'organisation des jeux pour ne pas rajouter une expérience qui paraît dangereuse car précipitée.Non aux taxis volants sur Paris.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, risque sécuritaire
@751		E-registre	05/12/2023 06h12	Taxis volants	Je suis contre, plus de bruit, de pollution, améliorons le confort des habitants, en augmentant la circulation des bus et du métro.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, nuisance sonore
@752		E-registre	05/12/2023 06h12	ADP - Vertiport experimental	Non à cette proposition qui ajoute des nuisances pour les parisiens et qui ne leur profitera pas	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@753		E-registre	05/12/2023 06h12	Taxi volant à Paris	Pour l'expérimentation à condition de la certification des engins au niveau sécurité et prise en compte de la sécurité des tiers (ex : limitation du nombre, trajectoire sûre suivant tracé tramway par ex, parachute ?) ...	-	Particulier	Favorable avec réserve(s)	
@754		E-registre	05/12/2023 06h12	taxis volants	Je tiens à dire que je suis contre les taxis volants à moins qu'ils ne soient utilisés qu'en cas d'urgence absolue pour remplacer les hélicoptères. Le bruit est une source majeure de morbidité et il ne faut surtout pas en ajouter. A quand une véritable lutte contre le bruit ?	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@755		E-registre	05/12/2023 07h12	Taxis volants	Je suis contre. Je pense qu'il faut rendre moins polluants les véhicules existants et non rajouter des nouveaux moyens de transport en ville qui ne vont servir qu'aux nantis.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, ségrégation sociale
@756		E-registre	05/12/2023 07h12	Vertiport experimental	Je suis contre ce dispositif qui va mobiliser des moyens financiers tres importants et nécessiter travaux et nuisances tout cela pour un événement éphémère et pas du tout dans l'intérêt du collectif. Nous sommes ici dans le futile, à savoir acheminer très rapidement des aéroports vers le centre de Paris une poignée de privilégiés. On est très loin de l'intérêt collectif qui devrait pourtant être la préoccupation centrale, particulièrement en raison des défis a relever pour notre societe aujourd'hui.	-	Particulier	Défavorable	ségrégation sociale
@757		E-registre	05/12/2023 07h12	ADV Vertiport	Je ne suis pas favorable	-	Particulier	Défavorable	
@758		E-registre	05/12/2023 07h12	Avis négatif	Avis négatif	-	Particulier	Défavorable	
@759		E-registre	05/12/2023 07h12	Taxis volants	Je suis totalement opposée à cette expérimentation - aucun intérêt pour les parisiens - une nuisance de plus liée au JO - le survol de Paris pr ces navettes est dangereux - la barge sur le Seine une excroissance de plus sur la Seine et inutile - oui à des projets qui améliorent la vie des parisiens et des franciliens. Non à ces initiatives gadgets d'apprentis sorciers riches	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle, ségrégation sociale

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@760		E-registre	05/12/2023 07h12	Vertiport	J'y suis opposé	-	Particulier	Défavorable	
@761		E-registre	05/12/2023 07h12	VERTIPORT	Bonjour Je suis contre les déplacements dans le ciel de Paris.Parisienne du quartier	-	Particulier	Défavorable	
@762		E-registre	05/12/2023 07h12	Vertiport	Je suis oppose au survol de Paris par les plus riches.	-	Particulier	Défavorable	ségrégation sociale
@763		E-registre	05/12/2023 07h12	Vertiport austerlitz	Je suis opposée à ce mode de transport réservé à une élite fortunée et qui n'a rien de démocratique.Bien à vous.	-	Particulier	Défavorable	ségrégation sociale
@764		E-registre	05/12/2023 07h12	ADP vertiport experimental quai d'Austerlitz	Je suis contre cette proposition	-	Particulier	Défavorable	
@765		E-registre	05/12/2023 07h12	Contre le projet VERTIPORT	Habitant rue de Bercy face à l'endroit prévu pour le projet VERTIPORT EXPERIMENTAL, je suis totalement défavorable à ce projet.Je m'oppose également à la mise en place d'une expérimentation de taxis volants sur Paris en 2024. Le bruit à Paris est déjà une vraie nuisance. La circulation d'engins volants rajoutera encore du bruit au bruit pour le confort d'une très petite minorité... Est-il vraiment nécessaire d'ajouter une nuisance sonore supplémentaire sur Paris avec ces taxis volants ?De plus, la période d'expérimentation en 2024, année des J.O. à Paris est bien mal choisie. Il y aura suffisamment de perturbations et complications ainsi.De plus, cette expérience pourrait être dangereuse et aisément être détournée à des fins d'attentat sur Paris.Le survol de Paris pour cette raison extrêmement contrôlé et limité.La sécurité sera déjà difficile à gérer durant cette période, il me semble donc déraisonnable de rajouter cette experimentation.Donc, Non aux taxis volants sur Paris	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, risque sécuritaire
@766		E-registre	05/12/2023 07h12	Contre un projet polluant et bruyant	Comment est il possible de réaliser un tel projet polluant et bruyant ?En tant que que Parisienne Je suis totalement contre ce projet de taxis volants.Sylvie Marchand	-	Particulier	Défavorable	transport érogivore, nuisance sonore
@767		E-registre	05/12/2023 07h12	Taxis volants - Enquête Publique	Bonjour,Habitante de Paris, je souhaite exprimer mon opinion concernant l'expérimentation des taxis volants sur la Seine.Je suis totalement contre! Il me semblait que l'heure était aux déplacements doux et non polluants, surtout dans une ville telle que Paris.Cordialement,	-	Particulier	Défavorable	transport érogivore, nuisance sonore
@768		E-registre	05/12/2023 07h12	Nuisances sonores vertiport	Les nuisances sonores liées à ces vols, pour les parisiens, ont-elles été identifiées et calculées ? Ces vols seront-ils interdits la nuit ou bien ces nuisances vont-elles s'ajouter au bruit nocturne de la ville (voiture, voiturette de nettoyage de trottoirs,...) ?	-	Particulier	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	nuisance sonore
@769		E-registre	05/12/2023 07h12	Coontre projet Vertiport	Bonjour,A l'heure de la COP 28, ce projet semble en total désaccord avec les objectifs de réductions de l'accord de Paris :- consommations énergétiques- émissions de gaz à effet de serre- conséquences sur le milieu naturelet en plus nuisances sonores.Ce type de projet n'a aucun intérêt pour la société et les parisiens. c'est un projet de riche pour les riches.Je suis parisienne et je n'ai pas besoin de "plus", je veux du "moins". Moins de pollutions, moins de bruits, plus de vert.	-	Particulier	Défavorable	transport érogivore, nuisance sonore, risque biodiversité, ségrégation sociale
@770		E-registre	05/12/2023 07h12	VERTIPORT	Bonjour,Le comportement actuel de nombreux cyclistes ne m'engage absolument pas à voter pour ce VERTIPORT.D'autre part je partage l'avis de notre maire à savoir qu'il y a déjà assez de perturbations-qui ne seraient qu'au bénéfice de certains capables de s'offrir ce type de transport-qu'il est absolument inutile d'en rajouter.Qui dit qu'ensuite, ce taxis se contenteraient de voler au dessus de la *seine ?	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pérennisation / extension, ségrégation sociale
@771		E-registre	05/12/2023 07h12	ADP airport	Je vote non à ce projet	-	Particulier	Défavorable	
@772		E-registre	05/12/2023 07h12	Taxis volants	Je suis contre car cela va générer des nuisances supplémentaires pour les Parisiens.L'amélioration des transports existants est prioritaire.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore
@773		E-registre	05/12/2023 07h12	TAXI VOLANT	Des problèmes de transports à Paris sont prévus durant les jeux olympiques, il est naturel de trouver un palliatif avec l'expérimentation de cette nouvelle technologie. Cependant, elle doit respecter les limites à une pollution qui devient toujours plus importante dans la capitale et sa gestion comme son utilisation doivent être au début étroitement contrôlées par l'état. Il est évident que dire non évite toutes dérives inévitables, dire oui permettrait une expérimentation en conditions réelles pour une courte durée mais avec l'existence d'une infrastructure permettant son utilisation sur un plus long terme. Tant que ce mode de transport n'est pas conçu comme une amélioration de la vie citadine en réduisant les nuisances de toutes sortes, je ne suis pas favorable à sa pérennité.	-	Particulier	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	
@774		E-registre	05/12/2023 07h12	ADP - VERTIPORT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ - PARIS 13	Opposé à cette expérimentation, le ciel au-dessus de nos habitations n'est pour l'instant pas trop occupé, que cela reste comme cela !	-	Particulier	Défavorable	pollution visuelle
@775		E-registre	05/12/2023 07h12	ADP - VERTIPORT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ - PARIS	Contre cette expérimentation.	-	Particulier	Défavorable	
@776		E-registre	05/12/2023 07h12	Contre ce projet	Pourquoi :Pollution visuel / dérèglement de l'espace aérien pour les volatiles / ne servira qu'à très peu de personne, et sûrement pas à n'importe qui souhaitera l'utiliser.	-	Particulier	Défavorable	pollution visuelle, risque biodiversité, ségrégation sociale
@777		E-registre	05/12/2023 07h12	Avis négatif	Contre toujours plus d'engins consommant des énergies même électriques, contre l'idée d'un taxi pensé individuellement et pour le loisir ou le travail dans une ville comme Paris, Pour le développement et l'investissement dans l'éducation, la santé et les services publics, le vélo, la voiture partagée, les transports en commun, les navettes fluviales,Pour des meilleurs logements mois chers à Paris, de meilleures conditions de travail, et non une accélération de tous les mouvements et déplacements (sauf urgence santé).Merci pour cette consultation et pour votre écoute	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport érogivore
@778		E-registre	05/12/2023 07h12	halte aux nuisances sonores	Une ville n'a pas vocation à subir les nuisances sonores que générera cette activité de transport aérien.Enfin, est-ce que la population doit supporter ce trafic qui profitera exclusivement aux ultra-riches et puissants ?A l'heure où on tente de réduire la pollution, ce projet défie l'entendement !	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, ségrégation sociale
@779		E-registre	05/12/2023 07h12	véhicules volants	Effectivement, voici une proposition qui va à contre-sens du bien public et de l'écologie. Je suis donc contre. Paris n'est pas un cirque!	-	Particulier	Défavorable	transport érogivore
@780		E-registre	05/12/2023 07h12	taxi volant	Cela représenterait une nuisance supplémentaire et perturbera l'écosystème que nous préservons depuis de nombreuses années dans nos parcs et jardin. Pourquoi ne pas plutôt utiliser l'espace fluvial qui lui n'est pas saturé ?	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, risque biodiversité
@781		E-registre	05/12/2023 08h12	Adp vertiport expérimental quai d'Austerlitz Paris 13	NON à ce projet	-	Particulier	Défavorable	
@782		E-registre	05/12/2023 08h12	ADP - VERTIPORT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ - PARIS 13	Je suis contre ce projet qui utilise les impôts de l'État. Si c'est tout à fait privatisé je suis d'accord	-	Particulier	Défavorable	
@783		E-registre	05/12/2023 08h12	Taxis volants	Contre. Ce projet ajoute des nuisances aux nuisances de la ville et ne résoudra en rien les problèmes de transports pour le plus grand nombre.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@784		E-registre	05/12/2023 08h12	VERTIPORT : un dispositif qui pique la curiosité	L'expérimentation est intéressante. Elle devrait passionner les curieux, les touristes et les enfants. Elle participera à rendre plus attractif le quai d'Austerlitz qui avec ses piliers en béton et sa galerie sombre garde son style post-industriel.	-	Particulier	Favorable	
@785		E-registre	05/12/2023 08h12	Contre Vertiport	Bien que les JO vont saturer la ville de Paris et les transports publics, je suis contre l'installation de l'héliport Vertiport. L'installation de cet plateforme risque de perdurer après les JO et de contribuer à multiplier les modes de circulation polluants la ville. Les vélibs et autres trotinettes doivent servir.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore, pérennisation / extension
@786		E-registre	05/12/2023 08h12	Taxis volants	Je suis contre l'utilisation de taxis volants, même silencieux, pour le privilège de quelques extra riches sans considération pour le bien public : aucun avantage pour la très grande majorité des habitants, conséquences dramatiques en cas d'accident, pollution sonore, visuelle, levée de poussière etc.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@787		E-registre	05/12/2023 08h12	vertiport	Je suis catégoriquement opposée à cette expérimentation de taxis volants , car j'habite à proximité de la Seine et n'ai aucune envie de subir les nuisances sonores et visuelles pendant plusieurs mois. De plus, ce projet est très inégalitaire socialement. Ce seront les plus favorisés qui utiliseront ces taxis volants. Or, Il y a des moyens de transports terrestres pour se déplacer d'un aéroport vers le centre de Paris.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle, ségrégation sociale

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@788		E-registre	05/12/2023 08h12	Taxi drôle au dessus de la Seine	Noooooooooon!	-	Particulier	Défavorable	
@789		E-registre	05/12/2023 08h12	ADP - HELIPORT EXPERIMENTAL	Il n'est certainement ni utile, ni nécessaire d'ajouter de la pollution sonore à Paris.Ce projet est tout à fait néfaste.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@790		E-registre	05/12/2023 08h12	Contre l'expérimentation d'un vertiport	Je ne vois pas l'intérêt d'un nouveau mode de transport pour rejoindre Paris créant des nuisances importantes (bruit, vue) alors que la région est déjà en train d'investir dans des métro et train qui permettront de relier les aéroports rapidement.Ce projet semble sur le papier inutile et au pire risque d'augmenter les écarts sociales entre les personnes ayant les moyens de se payer des trajets en hélicoptère dans Paris, sans tenir compte des personnes qui supporteront les désagréments.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle, ségrégation sociale
@791		E-registre	05/12/2023 08h12	Vertiport ADP quai d'Austerlitz	Je vote contre ce projet	-	Particulier	Défavorable	
E792		E-mail	05/12/2023 08h12	Contribution	Bonjour. Le contexte : les jeux olympiques vont représenter une somme de soucis importants concernant la circulation des habitants de Paris et Saint-Denis, que ce soit à pied ou en voiture. Visiblement un certain nombre d'autorisations seront nécessaires et probablement de nombreux détournements, interdictions de circuler etc... Les transports en commun sur l'ensemble du Grand Paris, dont on n'est pas certain qu'ils seront prêts à temps, et dont les travaux, pour être accélérés, demandent des surcoûts importants risquent d'être sur-saturés pour les populations habitantes. Au dessus du nord de Paris, nous avons l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle, l'aéroport du Bourget, sources de pollutions et de bruits de jour comme de nuit. Les hélicoptères-taxis voleront très bas, ils seront donc une source de bruits s'ajoutant. On n'a aucune idée de la quantité, ni de la fréquence à laquelle ces hélicoptères voleront au dessus de Paris. Mon avis : Après le CGD direct, ces "taxis volants", payés par l'argent public (500 000 ?), ne profiteront qu'à des privilégiés pouvant se permettre de payer respectivement 30 et 110 ? le voyage, alors que les inconvénients vont reposer sur l'ensemble de la population : pollution, bruit. Cela s'ajoutant, je le répète au reste des contraintes à prévoir et nommées ci-dessus. Raison pour laquelle je suis proprement indignée qu'on oublie à ce point que l'argent public doit être utilisé dans l'intérêt général et collectif et non dans l'intérêt de quelques privilégiés se vautrant sur les populations les plus pauvres (le 93 en l'occurrence). En espérant être écoutée... Cordialement. Françoise Wittmann	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore, ségrégation sociale
@793		E-registre	05/12/2023 08h12	Avis très défavorable sur le projet Vertiport Austerlitz experimentation ADP	En tant qu'habitante du 13 eme je rejoins les avis défavorable émis par la mairie de mon arrondissement. Celui ci constitue une aberration écologique (ges bruit, impact biodiversité) une injustice sociale (peu de personnes pourraient en bénéficier). Il devrait être réservé aux cas d'urgence pour les transferts de santé. J'aspire à vivre dans un environnement plus serein, plus respectueux de l'environnement et plus juste sociale. Ce projet ne répond pas à un besoin des habitants du 13 eme	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, risque biodiversité, ségrégation sociale
@794		E-registre	05/12/2023 08h12	ADP vertiport	Je pense que cela aura un impact négatif sur les habitants de la région. Ils (la majorité) ne pourront pas non plus utiliser le service en raison du prix élevé demandé. Je crains pour la vie privée de ceux qui ont des terrasses et des balcons. Le bruit et la pollution de l'air. J'aimerais que la seine soit utilisée de manière plus productive (le bateau pour ivry a été annulé ??).	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution de l'air, pollution visuelle, ségrégation sociale
@795		E-registre	05/12/2023 08h12	Essai taxis volants	Je suis opposée à ces essais	-	Particulier	Défavorable	
@796		E-registre	05/12/2023 08h12	taxis volants	Je suis totalement opposée au projet de taxi volant sur la seine et sur Paris en général. Paris, et notamment le 13ème arrondissement, est largement doté de transports en commun, tant souterrains qu'en surface, auxquels on peut ajouter tout le réseau de taxis et vtc.Il est donc parfaitement inutile de rajouter des nuisances au parisiens qui en subissent déjà largement assez quotidiennement. PS mon adresse mail ne doit en aucun cas être utilisée pour quelque publicité que ce soit. Elle ne doit pas non plus être revendue ou cédée à qui que ce soit. J'accepte naturellement de recevoir le résultat de cette consultation.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@797		E-registre	05/12/2023 08h12	Vertiport	D'accord uniquement pour les transports sanitaires.	-	Particulier	Favorable avec réserve(s)	
@798		E-registre	05/12/2023 08h12	Pas d'accord	Bonjour, je pense que ce projet va faire beaucoup de bruits pour les riverains pour une utilité réservée aux plus riches	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, ségrégation sociale
@799		E-registre	05/12/2023 08h12	véloport = nuisance pour 99% des parisiens	ramassons d'abord les pauvres gens allongés sur les trottoirs et quais de métros, avant de gaspiller des ressources sur des délires de mégalomanes.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@800		E-registre	05/12/2023 08h12	TAXI DRONE AU DESSUS DE LA SEINE	NON. JE SUIS CONTRE	-	Particulier	Défavorable	
@801		E-registre	05/12/2023 08h12	taxis volants	non aux engins volants au dessus de paris, vu la catastrophe de l'avion à Villejuif c'est encore plus non non et non .	-	Particulier	Défavorable	risque sécuritaire
@802		E-registre	05/12/2023 08h12	taxis volants	Je ne souhaite en aucun cas voir des taxis voler au dessus de la seine car le fleuve est un espace paisible , l'agitation relative des bateaux mouches suffit à préserver ce calme en cœur de ville . Nous n'avons pas besoin de ce genre de moyen pour nous déplacer encore plus si ils sont supposés être réservés à une élite .	-	Particulier	Défavorable	pollution visuelle, ségrégation sociale
@803		E-registre	05/12/2023 08h12	NON AUX TAXIS VOLANTS	En tant que citoyenne, grandement préoccupée par les questions environnementales, je m'oppose à l'expérimentation de taxis volants dans Paris à l'occasion des JO, qui ne peut entraîner que des effets indésirables.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@804		E-registre	05/12/2023 08h12	VERTIPORT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ - PARIS	Non à la pollution et au bruit supplémentaires dans Paris pour le plaisir de quelques privilégiés	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, ségrégation sociale
@805		E-registre	05/12/2023 09h12	Taxis volants pour les JO	Habitante du 13e arrondissement depuis 21 ans, résidant tout près de la cité de la mode et du design, et après avoir entendu l'avis de notre maire, je suis absolument contre cette expérimentation de taxis volants pour les JO. D'une part, je trouve qu'il est trop tard pour faire ce genre d'expérimentation à quelques mois des JO et d'autre part je crains les nuisances, sans compter les dépenses d'énergie inutiles.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore
@806		E-registre	05/12/2023 09h12	vertiport	À l'heure des grands défis climatique c'est une très mauvaise idée	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore
@807		E-registre	05/12/2023 09h12	Non à l'expérimentation des taxis volants sur Paris !	Bonjour,Je suis habitant de Paris 12è et je suis scandalisé par le projet d'expérimentation des taxis volants au-dessus de Paris. A l'heure où les enjeux de sobriété énergétique et de justice sociale sont des priorités pour nous tous, comment peut-on accepter la mise en place d'un tel mode de transport énérgivore et hasardeux ? J'exprime donc un avis défavorable pour que la décision politique finale ne puisse pas passer outre cette enquête publique. J'observe d'ailleurs que les élus parisiens se sont déjà exprimés contre ce projet aberrant et complètement anachronique, conçu pour riches pressés et déconnectés des enjeux sociaux et climatiques.Bien cordialement,Nicolas Neiertz	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@808		E-registre	05/12/2023 09h12	Enquête publique taxis volants	Je suis opposée à de ce nouveau mode de transport dont le point d'arrivée sera situé à proximité immédiate d'habitation générant ainsi des nuisances sonores, un sentiment d'insécurité. Mieux vaut développer une offre de transports en commun plus confortable avec des rythmes de passage plus soutenu et destinée au plus grand nombre.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore, risque sécuritaire
@809		E-registre	05/12/2023 09h12	Contre le vertiport	Il ne s'agit là que d'un gadget inutile qui encombrera les quais et le ciel de Paris. L'argent pourrait être mis pour d'autres projets plus utiles.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, pollution visuelle
@810		E-registre	05/12/2023 09h12	Avis très défavorable sur le projet Vertiport Austerlitz, expérimentation ADP	En tant qu'habitant du 13eme je rejoins les avis défavorables de Monsieur le Maire du 13 ème et du groupe écologiste. Ce projet n'apporte pas de service à la population mais à un nombre restreint de personnes. Par contre il engendre un trafic supplémentaire, des nuisances sonores et visuelles alors même que les parisiens voient nombre de leurs lignes de transport fermées régulièrement sur des plages horaires non négligeables, en vue des JO. Ce mode de déplacement constitue également une aberration écologique (consommation énergétique) et un risque en termes de sécurité pour les personnes transportées et les parisiens. Seul le transport existant par hélicoptère à des fins d'urgences médicales vers l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière présente une valeur sociale. Ce projet ADP ne répond pas à un besoin des habitants du 13eme.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, pollution visuelle, risque sécuritaire
@811		E-registre	05/12/2023 09h12	Taxis volant consomme plus d'énergie ou non ? Est-il plus polluant ? Est-il vraiment nécessaire ?	Taxis volant consomme plus d'énergie ou non ? Est-il plus polluant ? Est-il vraiment nécessaire ?	-	Particulier	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	transport énérgivore, pollution de l'air

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@812		E-registre	05/12/2023 09h12	Non à l'ouverture du ciel parisien. Réserveons-nous un horizon non saturé de véhicules.	Bonjour, j'apprends grâce au maire du 13ème qu'une consultation est ouverte à propos d'un projet d'expérimentation d'ouverture du ciel parisien à des lignes de circulation d'hélicoptères électriques, proposition portée par la société ADP. Je m'étonne d'ailleurs que ce projet ait eu si peu d'échos dans la presse et qu'il soit passé si inaperçu de manière générale. Si le projet peut paraître innovant et écologique, il me paraît à minima inquiétant voire dangereux. Même s'il s'agit d'une expérimentation — un hélicoptère sur la Seine pour permettre à ADP (Aéroport de Paris) d'ouvrir une ou plusieurs lignes reliant les aéroports — cela conduirait très probablement dans le futur à l'ouverture du ciel parisien à une nouvelle forme de circulation, et à un jour probable où l'on verrait le ciel parisien, pourtant déjà visuellement souvent bouché pour pas mal de ses habitants, saturé par des nouvelles générations de véhicules individuels, dans un monde où nous avons par ailleurs besoin d'en avoir moins et de miser davantage sur les transports collectifs, avec une population toujours plus nombreuse. Il me semble que bien loin de faire rêver, comme les quelques exemples de science-fiction pourraient le laisser croire, que cela pourrait vite se transformer en cauchemar pour les habitants de Paris, comme pour les habitants de n'importe quelle autre métropole. Je ne crois pas que ce soit un avenir souhaitable pour les grandes villes, qui devraient au contraire retrouver un caractère un peu plus humain et s'ouvrir, plutôt que de tout refermer, avec toujours plus de circulation de biens et de personnes, alors que Paris commence un peu à respirer avec la restriction mise en place ces dernières années, d'une circulation automobile toujours plus étouffante et polluante. Merci de prendre en compte mon avis. Cordialement,	-	Particulier	Défavorable	pollution visuelle, pérennisation / extension, risque sécuritaire
@813		E-registre	05/12/2023 09h12	vertiport expérimental	Je suis absolument contre un survol de Paris par des taxis volants. La pollution sonore et environnementale est déjà plus que suffisante pour ne pas dire insupportable. Les JO sont de toute façon une aberration ; tant pour les finances de la ville (et c'est nous parisiens qui payons et payerons) que pour la planète (pollution, déplacements des sportifs et des spectateurs ...). Donc NON, NON et NON	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@814		E-registre	05/12/2023 09h12	Non	Non aux taxis volants	-	Particulier	Défavorable	
@815		E-registre	05/12/2023 09h12	taxis volants	Je crains que cela ne génère encore plus de nuisances et d'agitation pour les parisiens qui résident toute l'année, sans compter les risques pour la sécurité. Un peu de tranquillité et de sobriété nous ferait du bien!	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore, risque sécuritaire
@816		E-registre	05/12/2023 09h12	Vétiport	Totalement opposé à ce projet. Raisons : un projet qui va à l'encontre des préconisations du GIEC, dans la réduction de l'empreinte carbone, des nuisances sonores supplémentaires pour les riverains, ainsi que les parisiens en général.	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore
@817		E-registre	05/12/2023 09h12	Vertiport	J'y suis opposée il y a suffisamment de stress avec les JO	-	Particulier	Défavorable	
@818		E-registre	05/12/2023 09h12	taxis volants	Je suis opposée à l'expérimentation des taxis volants	-	Particulier	Défavorable	
@819		E-registre	05/12/2023 09h12	taxis volant	Cette proposition va tout simplement à l'encontre du bon sens. Elle n'est pas écologique, elle va créer de la nuisance visuelle et surtout auditive. Les médias et politiques nous moralisent avec "l'écologie" et "l'inclusivité" mais ils agissent avec des décisions inverses. L'argent ne doit pas être le moteur de nos vies. Ces jeux sont -comme toujours- une mascarade et les projets les accompagnants ne sont pas au service des citoyens. Avons-nous envie d'un monde à deux vitesses, pour les riches et les autres? NON	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle, ségrégation sociale
@820		E-registre	05/12/2023 09h12	non aux taxis volants	Non	-	Particulier	Défavorable	
@821		E-registre	05/12/2023 09h12	taxi volant	Bonjour, Je suis favorable aux taxis volants. Comme toute nouvelle découverte, le vélo, la diligence, la voiture, l'avion, ce sont d'abord les gens aisés qui ont le privilège de les utiliser en premier, et ensuite cela s'est démocratisé.	-	Particulier	Favorable	
@822		E-registre	05/12/2023 09h12	VERTIPOINT QUAI D'AUSTERLITZ	L'utilisation à des fins commerciales d'une station hélicoptère sur le quai d'Austerlitz me semble absolument scandaleuse, d'un point de vue écologique, climatique, acoustique et sécuritaire. C'est un non-sens absolu et une mise en danger d'autrui. Si l'objectif est d'avoir une plateforme de secours d'urgence pour envoyer des gens vers des hôpitaux, pendant les jeux olympiques, et restreinte à cet usage, pourquoi pas. En résumé je suis absolument contre et rejoins Jérôme COUMET maire de Paris 13 sur ces points.	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore, risque sécuritaire
@823		E-registre	05/12/2023 09h12	Taxis volants	Bonjour Nous subissons assez de nuisances sonores à Paris pour en rajouter. C'est donc un grand NON à l'arrivée de ces nouveaux engins. Il existe de nombreux moyens pour joindre les aéroports depuis/vers Paris. C'est donc totalement inutile.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@824		E-registre	05/12/2023 09h12	Non au taxis volants	Trop bruyant gênant beaucoup de riverains Polluants	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@825		E-registre	05/12/2023 09h12	taxi volants	Pas de pollution supplémentaire pour servir les plus riches !	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, ségrégation sociale
@826		E-registre	05/12/2023 09h12	Refuser l'établissement d'un vétiport quai d'Austerlitz	Je considère que ce projet va ajouter une nuisance sonore et visuelle à ce lieu et n'apporter aucun bénéfice aux parisiens. Mon expérience lors de mes séjours dans la ville de New-York près d'une plateforme d'hélicoptères me conduisent à vouloir m'opposer à ce projet	-	Particulier	Défavorable	
@827		E-registre	05/12/2023 09h12	c'est non!	Bonjour, je ne suis pas favorable à ces taxis volants. Comment en est-on encore là avec les enjeux climatiques? Trop bruyants et énergivores, bien plus une voiture électrique. Tout cela pour des jeux dont les enjeux sont problématiques et à l'opposé de ce que nous devrions faire en ce moment où l'on s'aperçoit qu'il y a urgence!	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore
@828		E-registre	05/12/2023 09h12	Stop à la pollution auditive	Habitante de l'île de France, je considère que la pollution atmosphérique, auditive et visuelle (voitures, engins du BTP, écrans publicitaires animés...etc.) font partie des nuisances quotidiennes les plus importantes de la Région ou plus généralement en milieu urbain et de nos vies "modernes". Par ailleurs, je pense que chaque décision prise dans le cadre de politiques publiques et correspondant à l'attribution d'une dépense doit répondre aux besoins du plus grand nombre, communément appelé l'intérêt général, et non au profit de quelques-uns, c'est-à-dire des plus riches, c'est pourquoi je m'oppose aux taxis volants.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution de l'air, pollution visuelle, ségrégation sociale
@829		E-registre	05/12/2023 09h12	Taxis volants	Non. Trop bruyants et polluants	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution de l'air
@830		E-registre	05/12/2023 10h12	Transport volant VERTIPOINT	Je suis absolument opposée à l'installation de ces engins pour les mêmes raisons que M. COUMET. Nuisances pour les Franciliens. Transport pour quelques privilégiés. D'autres usages seront certainement pertinents: hôpitaux par exemple	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, ségrégation sociale
@831		E-registre	05/12/2023 10h12	vertiport expérimental quai d'Austerlitz Paris	Ce projet n'est pas une opération pour le plus grand nombre. Il y a assez de transports terrestres et souterrains pour se déplacer. De plus sur la Seine il existe Batobus qui peut être développé comme prévu initialement pour le rendre accessible à tous dans le cadre de "Île de France Mobilités" géré par la région. D'autre part que deviennent les oiseaux (mouettes, cormoran et autres) qui vont subir de plein cette pollution aérienne. Moralité, je suis contre ce projet.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, risque biodiversité
@832		E-registre	05/12/2023 10h12	pollution visuelle, sonore	Améliorer le service public de transport défaillant ne peut passer par un service supplémentaire polluant et excluant.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, pollution de l'air, ségrégation sociale
@833		E-registre	05/12/2023 10h12	Vertiport quai d'Austerlitz	Je suis absolument contre ce projet digne des pires caprices de Louis XIV, anachronique et coûteux. Il ne bénéficiera qu'à une infime minorité de personnes, non habitantes du treizième arrondissement. L'expérience de Sao Paulo montre combien ce type d'aménagement (taxis par hélicoptères, créés pour la coupe du monde de football de 2014 et les JO de 2016) a été désastreux : aucune réduction des embouteillages au sol, augmentation de la pollution atmosphérique, du bruit, des nuisances visuelles, coût très élevé. L'argent public doit bénéficier à tous en matière de mobilités et permettre : l'augmentation du nombre et de la fréquence des transports en commun, l'amélioration des infrastructures cyclables, l'amélioration de la voirie.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, ségrégation sociale
@834		E-registre	05/12/2023 10h12	Taxis volants	Je suis contre!	-	Particulier	Défavorable	
@835		E-registre	05/12/2023 10h12	Taxis volants	Ce projet est une insulte aux franciliens qui subissent le délabrement des transports en commun et refusent ce gadget	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport
@836		E-registre	05/12/2023 10h12	Opposition totale	Aberration totale que cet hélicoptère dans un contexte de réchauffement climatique	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore
@837		E-registre	05/12/2023 10h12	Taxis volants	Je suis totalement contre cette idée anti écologique et contre l'égalité de notre république des taxis volants	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, ségrégation sociale
@838		E-registre	05/12/2023 10h12	Taxi volant	contre	-	Particulier	Défavorable	
@839		E-registre	05/12/2023 10h12	Opposition au projet de vertiport expérimental et plus largement à la mise en place de taxis-volants à Paris.	Je suis fermement opposée au projet de taxi volant à Paris. A l'image des JO et de leur organisation actuelle, ce projet ne profitera qu'aux ultra-riches, en ayant un impact social et écologique désastreux. Les efforts et fonds mis à disposition de ce projet seraient mieux employés au profit de projets d'avenir fondamentaux tels que la réduction des inégalités, la réduction de notre impact écologique et l'adaptation de nos territoires aux crises écologiques et économiques à venir.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore, ségrégation sociale

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@840		E-registre	05/12/2023 10h12	VOTE CONTRE CE PROJET, MEME A TITRE EXPERIMENTAL	Il est toujours dommage de prendre le territoire du 13ème arrondissement pour un terrain d'expérimentation, quelle qu'en soit la nature. Et c'est très souvent, pour ne pas écrire, toujours au détriment des habitants qui doivent vivre avec les nuisances générées. C'est la raison pour laquelle je suis contre ce projet, alors qu'il y aurait certainement la possibilité d'installer ce "vertiport" sur le toit du Ministère des Finances Publiques, déjà aménagé pour accueillir les hélicoptères. Il suffirait au groupe ADP de négocier un aménagement d'un accès réservé sur la rue de Bercy ou dans les alentours, au plus près de la ligne 6 du métro.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@841		E-registre	05/12/2023 10h12	Avis pour l'enquête publique à propos de l'expérimentation du Vertiport d'Austerlitz	Bonjour, voici mon avis sur le projet de Vertiport à Austerlitz. Je suis contre ce projet d'expérimentation pour les raisons suivantes :1. Pour des raisons de sécurité : l'environnement parisien, en grande partie à cause de la circulation automobile, est d'ores et déjà stressant, anxiogène et dangereux. Ajouter à ce contexte des avions ne peut qu'empirer la situation, en témoigne les accidents dans une ville comme New York, ou même celui survenu à Villejuif le 04/12/2023. Pour des raisons de qualité de vie : On parle quand même d'un avion avec 18 moteurs électriques, 18 pales pour une vitesse moyenne de 80km/h, un tel véhicule ne peut que produire du bruit. Ajouter des avions bruyants au dessus ou à proximité de couloirs aériens aura un impact sur la qualité de vie des quartiers, qui aura un impact sur la valeur immobilière des habitations, et va finalement, indirectement, creuser les inégalités sur des populations qui n'utiliseront pas le service mais vont subir les conséquences négatives.3. En raison des motivations du service : la justification de la création de ce service met en avant l'utilisation sanitaire. La région parisienne fait face à des problèmes de congestion du trafic routier, complexifiant les missions d'urgence. Or Pour pallier à ce problème, il serait plus judicieux d'inciter, voire de contraindre l'utilisation des véhicules particuliers, nocifs à bien des égards qui ont été démontrés à maintes reprises. Cette stratégie de réduction de la place de la voiture dans Paris a été engagée et va dans le bon sens. Celle-ci prévoit notamment la mise en place de voies cyclables suffisamment larges pour permettre la circulation des véhicules de secours. Des études ont montré les bénéfices dans les temps d'intervention, ce temps moyen a été réduit d'1min30secondes pour les pompiers parisiens entre 2021 et 2022. Cependant, cette solution nécessite des changements structurels, qui seront plus long à mettre en place (pas forcément plus onéreux) et les décideurs publics, de part la durée de leur mandat, ont toujours tendance à privilégier les solutions rapides même si celles-ci apporteront moins de bénéfices sur le long terme. Je souligne donc ici que ce projet est un parfait exemple d'un projet "effet d'annonce", qu'il paraît beau sur le papier et met en avant des progrès techniques, mais il n'apportera rien aux populations. Les populations justement, car ce service aura bien entendu des velléités à être utilisé pour du transport de personnes. Cependant, ce type de transport n'est absolument pas sur la même cible de voyageur qu'un transport en commun classique. Pour le dire clairement, ce type de transport ne sera utilisé que par une classe de privilégiés qui représente un pourcentage très faible de la population, mais qui cherche à tout prix des moyens de ne pas être mêlé au reste de la population. Ce projet est donc un parfait exemple de notre société, qui dirigé par une caste de privilégiés, qui tend à diviser, communautariser, plutôt que de rassembler autour de valeurs communes, comme l'environnement.4. Pour des raisons environnementales : l'environnement justement. Car ce projet se targue d'être un projet responsable en avançant des chiffres de consommation d'énergie et d'émission de CO2 inférieure à une voiture hybride. Je rappelle ici que l'immense majorité des voitures hybrides vendues en France sont des SUV, donc des véhicules lourds, qui s'ils n'avaient pas de batterie seraient considérés comme des véhicules extrêmement polluants. L'électrification des véhicules particuliers n'est qu'une solution de camouflage et n'est pas un bon référentiel. Par ailleurs, les chiffres annoncés ne tiennent évidemment pas compte des émissions induites par la conception de tels engins. Pour peu que l'assemblage soit fait en France pour justifier d'un projet créateur d'emploi, je rappelle que les matières premières ne viendront pas de France (dans une énorme majorité), que les batteries nécessitent des métaux difficiles à extraire qui génèrent du désordre environnemental, et que le pétrole consommé présente tout au long de la chaîne de production et de logistique ne vient pas de France. Pour le chargement des batteries, même si l'électricité utilisée vient d'énergie "propres" (nucléaire, hydraulique, solaire, éolien), nous sommes entrés, qu'on le veuille ou non, dans une période de sobriété énergétique (et par conséquent matérielle), où toute consommation d'énergie doit être réfléchie, surtout à l'heure où le système de production d'électricité française est en tension. Souhaite-on vraiment utiliser cette énergie pour un service qui comme vu au point 3 n'a aucun fondement d'utilité publique? Et quid des émissions indirectes générées par les futurs clients fortunés qui utiliseront ce service ? Parce que j'imagine que le millionnaire venu d'ailleurs qui fera un vol ne sera pas venu à Paris en train ou à vélo...	-	Particulier	Défavorable	transport écoresponsable, nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
					C'est pour ces raisons, que je suis contre ce projet, qui sous le couvert d'utilité sanitaire et d'une prétendue sobriété énergétique, n'est qu'une porte ouverte à des projets qui seront d'autant plus nocifs et n'apporteront rien pour améliorer notre avenir, au contraire.				
@842		E-registre	05/12/2023 10h12	Opposition au Vertiport Quai d'Austerlitz	Cette expérimentation n'a pas lieu d'être sur ce site et à la période envisagée.	-	Particulier	Défavorable	
@843		E-registre	05/12/2023 11h12	Contre le projet de taxi volant	Il me semble complètement à contre-sens des besoins de transformations écologiques et sociales de notre société de développer des taxis volants. En plus d'être inutiles et néfastes pour les parisiens et parisiennes - les modes d'accès aux sites des JO étant déjà largement développés ou en cours de développement avec le Grand Paris - les taxis volants vont aggraver grandement les pollutions atmosphériques, sonores et visuelles. Ils seront en plus accessibles à une classe minoritaire de la population, qui a les moyens de se payer un tel moyen de transports, aggravant les inégalités déjà renforcées par la présence des JO à Paris (accès difficiles aux logements, hausse des prix des transports, etc). Enfin, ils ne montrent en aucun cas une vision à l'internationale d'une ville ou d'un pays ambitieux pour ses générations futures souhaitant des changements sociétaux nécessaires à la survie digne des populations humaines. Je réitère ma forte opposition à de tels projets de vertiports et d'ouverture à la circulation aérienne.	-	Particulier	Défavorable	transport écoresponsable, nuisance sonore, pollution de l'air, ségrégation sociale
@844		E-registre	05/12/2023 11h12	Taxis volants Veliport Quai d'Austerlitz	Je suis contre	-	-	Défavorable	
@845		E-registre	05/12/2023 11h12	Taxis volants	Plutôt que de proposer ce type de transport qui ne servira qu'à quelques-uns, il vaudrait mieux améliorer l'offre existante. Sans compter que ces engins sont bruyants et polluants !!! Les parisiens sauront se mobiliser pour annuler cette ineptie !	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore, pollution de l'air
E846		E-mail	05/12/2023 11h12	Enquête publique	Bonjour,Voici ma contribution à l'enquête publique à l'expérimentation de Vertiport et d'ouverture aérienne pendant les JO 2024 :il me semble complètement à contre-sens des besoins de transformations écologiques et sociales de notre société de développer des taxis volants. En plus d'être inutiles et néfastes pour les parisiens et parisiennes - les modes d'accès aux sites des JO étant déjà largement développés ou en cours de développement avec le Grand Paris - les taxis volants vont aggraver grandement les pollutions atmosphériques, sonores et visuelles. Ils seront en plus accessibles à une classe minoritaire de la population, qui a les moyens de se payer un tel moyen de transports, aggravant les inégalités déjà renforcées par la présence des JO à Paris (accès difficiles aux logements, hausse des prix des transports, etc). Enfin, ils ne montrent en aucun cas une vision à l'internationale d'une ville ou d'un pays ambitieux pour ses générations futures souhaitant des changements sociétaux nécessaires à la survie digne des populations humaines. Je réitère donc ma forte opposition à de tels projets de vertiports et d'ouverture à la circulation aérienne. Je vous remercie de la bonne prise en compte des avis citoyens sur ce projet, Bien cordialement, Anna Antraygues - élève-fonctionnaire Ingénieure des Ponts, des Eaux et des Forêts Mastère Spécialisé Politiques et action publiques pour le développement durable Agro ParisTech - Institut des sciences et Industrie du Vivant et de l'Environnement Ponts ParisTech - Ecole nationale des ponts et chaussées +33 7 77 20 13 11	-	Particulier	Défavorable	transport écoresponsable, nuisance sonore, pollution de l'air, pollution visuelle, ségrégation sociale
@847		E-registre	05/12/2023 11h12	Opposition au projet Vertiport	Au regard des enjeux climatiques et sociaux actuels, ce projet est totalement anachronique. L'utilité même du projet est grandement questionnable, car il profitera à une minorité de personnes riches, pour des impacts écologiques majeurs, en ne garantissant en rien la sécurité des Parisiennes et Parisiens. Se concentrer sur le réseau de transports en commun devrait être la priorité. Il est plus que temps d'assumer politiquement de refuser ce genre de projet délétère qui n'a sa place nulle part.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport écoresponsable, risque sécuritaire, ségrégation sociale
E848		E-mail	05/12/2023 11h12	Avis sur le vertiport experimental d'austerlitz	Bonjour, je vous envoie ce mail pour vous partager mon désaccord envers ce projet de vertiport expérimental. C'est un projet qui à mes yeux est une régression écologique, c'est un projet non nécessaire qui n'est pas cohérent dans l'objectif de sobriété qui est en train de se développer partout autour du monde, notamment en France. Je vous en remercie et vous souhaite une bonne journée. Cordialement, Sacha Duru	-	Particulier	Défavorable	transport écoresponsable
@849		E-registre	05/12/2023 11h12	Avis d'un citoyen, électeur, et contribuable parisien sur le Vertiport	Bonjour, Tout à fait d'accord avec Mr le Maire du 13ème arrondissement de Paris, et pour les mêmes raisons, je suis absolument opposé à ce projet de Vertiport. Je me demande pourquoi, si le Conseil de Paris est unanimement opposé à ce projet, une expérimentation ait pu être autorisée ! Il serait beaucoup plus profitable à la population de rétablir Vogüé ou tout autre système de "bateau-bus" IdF-Mobilité sur l'ensemble du parcours fluvial. Une telle innovation technologique (Vertiport - pour autant que c'en soit une) devrait plutôt profiter aux Hôpitaux, Pompiers, Police, et tout service d'urgence ! Sincèrement M. LEDOUX	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport
@850		E-registre	05/12/2023 11h12	Je suis contre ce projet.	Projet réservé au super riches au détriment des parisiens.	-	Particulier	Défavorable	ségrégation sociale
@851		E-registre	05/12/2023 11h12	ADP-Vertiport Expérimental-Paris 13	Je suis opposée au projet d'expérimentation de taxis volants électriques à Paris et ailleurs pour un usage privé.	-	Particulier	Défavorable	

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@852		E-registre	05/12/2023 11h12	Vertiport et taxis volants	Le développement de taxis volants - autonomes ou non - est un projet industriel déjà en cours aux USA et peut-être en Chine ou ailleurs. Comme toute innovation, il faudrait raisonnablement en mesurer les impacts en termes sociaux, écologiques et de risque. Il me semble difficile de s'engager dans cette voie sans un débat clair et documenté, même si une expérimentation peut faire partie de ces évaluations. Le sujet des transports et de l'accessibilité à la mobilité est certes un enjeu important des villes durables et des hypothèses d'atténuation et d'adaptation au climat. Mais on devrait se méfier des opportunités rapides pour valoriser les réflexions sur les co-bénéfices des solutions d'innovation technologique.	-	Particulier	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	transport écoresponsable, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@853		E-registre	05/12/2023 11h12	Non à ce projet absurde	Je partage entièrement les réserves de l'autorité environnementale sur les incidences acoustiques du projet, la consommation énergétique, l'émission de gaz à effet de serre, les pollutions visuelles, la concurrence potentielle avec les transports sanitaires et de secours, la sécurité et la sûreté pour les populations survolées. En outre, ce mode de transport dispendieux ne bénéficiera qu'à quelques privilégiés. Nous avons besoin de davantage de transports en commun et certainement pas de davantage de transports individuels.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport écoresponsable, nuisance sonore, pollution visuelle, ségrégation sociale
@854		E-registre	05/12/2023 11h12	Velipoint Austerlitz JO	Je suis contre, pb d'égalité dvt transport aérien, risque de collision, si cette technique se développe	-	Particulier	Défavorable	risque sécuritaire, ségrégation sociale
@855		E-registre	05/12/2023 12h12	Taxis volants	Je suis opposé à la mise en œuvre de ce projet	-	Particulier	Défavorable	
@856		E-registre	05/12/2023 12h12	Taxi volants	Je suis totalement contre cette nouvelle lubie, qui n'apportera rien au quotidien des habitants lambda.	-	Particulier	Défavorable	
@857		E-registre	05/12/2023 12h12	Non merci Vertiport Experimental	Ce n'est pas le genre « d'expérimentation » que nous souhaitons voir dans Paris ni même en IDF. Je me questionne sur les volontés profondes de ce genre de projet qui renforce les inégalités déjà existantes et les impacts déjà lourds sur les écosystèmes traversés. Ce projet ne semble pas nécessaire.	-	Particulier	Défavorable	risque biodiversité, ségrégation sociale
@858		E-registre	05/12/2023 12h12	Défavorable	Défavorable taxi volant	-	Particulier	Défavorable	
@859		E-registre	05/12/2023 12h12	Pour une vie meilleure	Je pense que si ça félicite la vie à beaucoup des gens et des personnes malades et au plus c'est électronique et silencieux et un prix raisonnable pour tout le monde avoir la possibilité de prendre comme transport alors c'est bien .	-	Particulier	Favorable avec réserve(s)	
@860		E-registre	05/12/2023 12h12	Inutile projet de vanité	Ce projet ne paraît pas utile, souhaitable ou pertinent à de nombreux égards. L'île de France fait face à de multiples problématiques de mobilité et un taxi volant électrique avec une capacité très limitée en passagers ne répond à aucun des enjeux de mobilités. À la même manière que la voiture électrique n'est pas une solution pour réduire les enjeux de mobilités posés par la voiture thermique, le taxi hélico électrique ne permet aucunement d'améliorer une offre de taxi hélico parfaitement démesurée et vaniteuse dans son principe même. Plutôt que de poursuivre un projet dont le seul intérêt apparaît être son image moderne, peut-être serait-il plus intéressant de construire des barges pour accueillir des navettes express sur la Seine qui pourront plus facilement et utilement transporter de nombreux passagers. La délibération du conseil de Paris résume parfaitement l'ensemble des problèmes que pose ce projet qui je l'espère sera abandonné au nom de l'intérêt général.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport
@861		E-registre	05/12/2023 13h12	Taxis volants	Pas favorable à ces nouveaux engins. Paris est suffisamment défiguré et de moins en moins agréable à habiter et à y vivre. Il n'y a pas que le bien-être des touristes qui compte. Les Jeux olympiques commencent à être pesants... Je suis de l'avis de M. le Maire	-	Particulier	Défavorable	pollution visuelle, ségrégation sociale
@862		E-registre	05/12/2023 13h12	Contre un projet qui sera encore une fois réservé qu'à une minorité d'ultra riche	Pourquoi pas développer ce projet pour les services d'urgence (SAMU, police...) mais totalement CONTRE ce projet qui encore une fois ne sera accessible qu'à une minorité	-	Particulier	Défavorable	ségrégation sociale
@863		E-registre	05/12/2023 13h12	vertiport	très bonne idée, tous transports publics supplémentaires méritent d'être expérimentés.	-	Particulier	Favorable	expérimentation utile
@864		E-registre	05/12/2023 13h12	Taxi volant	Favorable	-	Particulier	Favorable	
@865		E-registre	05/12/2023 13h12	vertiport expérimental	Je suis opposée à ce "vertiport expérimental", qui n'a de vert que le nom. Gérons mieux les transports terrestres et fluviaux, et développons les transports en commun peu polluants, avant de faire circuler des machines personnelles au-dessus de nos têtes.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport écoresponsable
@866		E-registre	05/12/2023 13h12	taxis volants paris	Les nuisances que nous supportons déjà dans le 13ème au nom des grands blessés et malades liées au trafic hélicoptère ont une justification humaniste profonde. Ce projet "expérimental" a clairement une vocation élitiste, dans un contexte déjà excessivement élitiste. Un tel projet va évidemment à l'encontre du bien commun, tant par sa nuisance immédiate, que par le frein qu'il représente aux solutions terrestres d'amélioration de fluidité des transports. Des années à revendiquer le respect des normes sonores (voitures trafiquées, ou de cylindres monstrueuses, deux-roues motorisés même "aux normes" mais atrocement bruyants), dans une indifférence relativement élevée, me donnent à croire que l'application des normes sonores par ces nouveaux appareils sera assoupie dans une proportion similaire. Paris brillant globalement par un très faible taux de contrôles, doublé d'une forte tolérance en la matière à ce jour. Le trafic aérien au-dessus de Paris a toujours été fortement réglementé, quel est le projet de société porté par cette "expérimentation" ? est-il en regard des enjeux pour les millions de personnes vivant en dessous ? Quel symbole de sobriété à l'heure de la prise de conscience de notre consommation insoutenable d'énergie et de ressources. Ces "taxis volants" auraient pour ambition de faire gagner 20 minutes à une toute petite minorité, au dépend de nuisances généralisées pour tous, d'abord le bruit, mais aussi la question de la défaillance éventuelle, je connais les statistiques sur les volutes tournantes, on en parle dans le secteur aéronautique comme de "pièces détachées en formation à peu près rapprochée". Ce paradoxe des hélicoptères n'est accepté qu'au motif qu'il sauve plus de vies qu'il en expose, ce qui n'est clairement pas le projet de ces "taxis volants". Merci pour la considération que vous saurez apporter à nos contributions.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@867		E-registre	05/12/2023 13h12	Taxis volants	Je suis contre	-	Particulier	-	
@868		E-registre	05/12/2023 13h12	Contre le projet d'expérimentation de taxis volants électriques	Je suis tout à fait contre le projet d'expérimentation de taxis volants électriques en raison des nuisances sonores qu'il ferait subir à de nombreuses personnes du 13ème arrondissement, sans apporter de nouveaux services utiles à tous.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@869		E-registre	05/12/2023 13h12	Contre le projet de vertiport	Je suis contre le fait de mettre en place ce dispositif pour transporter des voyageurs. Il me semble urgent de limiter nos dépendances aux batteries et à l'électricité aux besoins essentiels et vitaux, tels ceux de la santé. Quelle vitrine offrirait-on au monde à l'occasion des Jeux olympiques en matière d'engagement pour l'environnement et l'avenir de la planète en proposant de tels gadgets qui, de surcroît, seraient réservés aux plus riches qui sont déjà les plus pollués ?	-	Particulier	Défavorable	transport écoresponsable, ségrégation sociale
@870		E-registre	05/12/2023 13h12	Autorisation drones taxi volant	Comme le maire du 13ème Jérôme Coumet je suis défavorable en l'état à cette exoérimentation Pas assés de recul ni de garantie. Il y a tant encore à faire pour améliorer la vie dans la ville... rendre l'air respirable, étendre massivement les espaces verts, débitumer les larges trottoirs pour y planter arbres et mettre des fleurs, encourager à végétaliser les toits terrasses, inciter la biodiversité à se développer. Donc plus de campagne à Paris et moins de pollution. Plus d'oiseaux dans le ciel et surtout pas de drone taxi...	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, risque sécuritaire, biodiversité
@871		E-registre	05/12/2023 13h12	avis sur le projet vertiport Taxis volants à Austerlitz	En tant qu'habitante du 13ème je rejoins les avis défavorables de Monsieur le Maire du 13ème et du groupe écologiste. Ce projet n'apporte pas de service à la population mais à un nombre restreint de personnes. Par contre il engendre un trafic supplémentaire, des nuisances sonores et visuelles alors même que les parisiens voient nombre de leurs lignes de transport fermées régulièrement sur des plages horaires non négligeables, en vue des JO. Ce mode de déplacement constitue également une aberration écologique (consommation énergétique) et un risque en termes de sécurité pour les personnes transportées et les parisiens. Seul le transport existant par hélicoptère à des fins d'urgences médicales vers l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière présente une valeur sociale. Ce projet ne répond pas à un besoin des habitants du 13ème.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore, pollution visuelle, risque sécuritaire
@872		E-registre	05/12/2023 14h12	Taxis volants : les résidents sont contre !	Les taxis volants sont polluants et contrairement aux économies d'énergie nécessaires pour lutter contre le réchauffement climatique dont nous allons tous subir les conséquences, et d'abord les plus défavorisés. Les taxis volants sont réservés à une petite élite ultra riche alors que l'argent devrait servir à améliorer les transports publics pour le plus grand nombre. Quand on voit la dégradation des transports en commun, c'est une honte d'envisager ce projet ! Les taxis volants seraient source de nuisances colossales pour les résidents alentour et le long des lignes aériennes survolées. C'est symboliquement méprisant : les riches passent au-dessus, et les pauvres restent dans vos transports qui ne marchent pas ! Pour toutes ces raisons je suis très opposée à ce projet.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle, ségrégation sociale
@873		E-registre	05/12/2023 14h12	Taxis volants	Non à une pollution sonore & environnementale supplémentaire, merci de conserver ces modes de transport pour les urgences et ne pas les utiliser pour des transports de passagers.	-	Particulier	Défavorable	transport écoresponsable, pollution de l'air, risque sécuritaire
@874		E-registre	05/12/2023 14h12	Taxi volant? Au secours...	Je ne comprends pas l'intérêt de mettre en place des taxis volants. Paris, et c'est très appréciable, est une ville qu'on ne peut pas survoler. Je vous invite à regarder de qui se fait à NY, la possibilité de voler au-dessus de la ville, ce qui provoque des nuisances sonores, pollution, sans parler des accidents mortels. Non, l'idée de taxis volants est juste stupide.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle, risque sécuritaire

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@875		E-registre	05/12/2023 14h12	ADP Vertiport expérimental	Contre	-	Particulier	Défavorable	
@876		E-registre	05/12/2023 14h12	Taxis volants	Cela va permettre aux plus riches d'avoir une connexion rapide entre les aéroports et le centre de Paris (Austerlitz). Ce mode de transport sera un confort pour les personnes souhaitant accéder à la capitale, particulièrement en période de JO 2024, mais il n'apportera que des nuisances aux résidents du 13eme arrondissement. J'y suis donc fermement opposée	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, ségrégation sociale
@877		E-registre	05/12/2023 14h12	projet de vertiport à Paris	Non à la création d'un vertiport à Paris qui en permettant la circulation d'engins volants à basse altitude aggraverait terriblement les problèmes non résolus de la capitale :- attentats- agressions et assassinats- bruit- dégradation de la qualité de l'air- chute d'engins sur les immeubles et les personnes à l'heure où la capitale est de plus en plus dangereuse, de plus en plus sale et polluée, de plus en plus bruyante, et où les "autorités" n'apportent aucune amélioration, au contraire même, à la situation déjà intenable, ce projet est pour le moins malvenu.	-	Particulier	Défavorable	pollution de l'air, risque sécuritaire
@878		E-registre	05/12/2023 14h12	Taxis volants	Habitante du 13ème, déjà exposée au survol bruyants des hélicoptères, je suis opposée à ce projet de nouveau transport survolant potentiellement le quartier.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@879		E-registre	05/12/2023 14h12	Avis très défavorable	Je vote énergiquement non à un tel projet.	-	Particulier	Défavorable	
@880		E-registre	05/12/2023 14h12	Avis défavorable	Je ne réside pas à Paris mais j'y passe occasionnellement, et en tant que Français, j'estime pouvoir légitimement donner un avis sur de tels projets dans la capitale mon pays. D'autant plus que, si cette activité était autorisée, cela serait ensuite la porte ouverte à d'autres activités similaires dans tout le pays. Voici, pour mémoire, les caractéristiques de ces taxis urbains volants : énergivores, bruyants, potentiellement dangereux, intrusifs (survol à basse altitude des logements, jardins, espaces de loisir, etc), et réservés à une frange minime et très favorisée de la population. Ce serait un message inacceptable à l'égard de l'écrasante majorité des Parisiens, et des Français plus largement, qu'on culpabilise sans arrêt pour restreindre leur consommation énergétique, et qui ne bénéficieraient que des nuisances de ces véhicules. Vous l'aurez compris, je suis fermement opposé à ce projet.	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore, pollution visuelle, pérennisation / extension
@881		E-registre	05/12/2023 14h12	Vertiport-taxis volants à Paris pendant les JO	Bonjour, Je m'oppose à l'expérimentation de taxis volants à Paris pendant les J.O. Le traitement des transports publics pendant la période devient aberrant: hausse du coût pour les habitants décidée par la Région, prévision de difficultés de circulation, restrictions des déplacements des habitants dans certaines zones au nom de la sécurité etc etc Des jeux qui devaient être "populaires"! Là, il s'agit de favoriser le déplacement de privilégiés et cela provoquerait des nuisances pour les riverains. Aucune urgence vitale ne les justifie. Paris deviendra invivable pendant les JO pour ses habitants, sauf pour ceux qui peuvent en tirer un bénéfice financier. C'est inacceptable!	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, ségrégation sociale
@882		E-registre	05/12/2023 14h12	Taxi volant sur Paris	Je suis contre. Bruit, pollution, le ciel et l'environnement sont déjà saturés, en plus des véhicules électriques alors que la pénurie d'électricité est déjà active, mais on marche sur la tête ou bien. Contre à 3000%	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore, pollution visuelle
@883		E-registre	05/12/2023 14h12	taxis aériens	absolument opposée à ce type de transport !!!! j'hadère complètement aux arguments de notre maire, Jérôme Coumet	-	Particulier	-	
@884		E-registre	05/12/2023 14h12	Taxi Volants	Merci de votre appel à contribution Monsieur le Maire. Je partage tout à fait votre opposition à ce projet !!!	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore, nuisance sonore, pollution visuelle, pérennisation / extension, risque sécuritaire, risque biodiversité, ségrégation sociale
@885		E-registre	05/12/2023 15h12	Refus du test Vertiport	Je ne souhaite pas qu'un test soit effectué pour les taxis volants. Améliorons les moyens de transport actuels, ne développons pas à grands frais de nouveaux gadgets.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport
@886		E-registre	05/12/2023 15h12	avis sur les taxis volants	Avis négatif	-	Particulier	Défavorable	
@887		E-registre	05/12/2023 15h12	NON au VERTIPORT à Paris	Poluant dangereux générateur de trouble à l'ordre public, c'est une extrêmement mauvaise idée !!!	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, ségrégation sociale
@888		E-registre	05/12/2023 15h12	projet d'expérimentation de taxis volants électriques sur la Seine	J'y suis opposé pour les mêmes raisons que celles de M. Coumet, maire du 13ème arrondissement.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore, nuisance sonore, pollution visuelle, pérennisation / extension, risque sécuritaire, risque biodiversité, ségrégation sociale
@889		E-registre	05/12/2023 15h12	Taxis volants	Pas du tout d'accord sur un projet de ce type	-	Particulier	Défavorable	
@890		E-registre	05/12/2023 15h12	NON à l'ADP VERTIPORT EXPERIMENTAL	Non à l'ADP Nuisance Sonore et Visuelle permanente pour ceux qui habitent non loin de la Seine comme nous (Pas loin de celui de ISSY LES MOULINEAUX) Il est inadmissible que cette consultation n'ait pas fait l'objet d'une couverture médiatique	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle
@891		E-registre	05/12/2023 15h12	Contribution en rapport avec les nuisances sur la faune aviaire	Je note qu'il n'a pas été mentionné le rapport du trajet prévu le long de la Seine avec les voies de migration des oiseaux au printemps, ce qui pourrait interférer négativement sur les oiseaux en question.	-	Particulier	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	risque biodiversité
@892		E-registre	05/12/2023 15h12	Incompréhension quant à l'utilité d'un tel projet	Dans un contexte de changement climatique toujours plus inquiétant, de hausse des inégalités sociales, et au vu des améliorations nécessaires au bon fonctionnement du réseau de transport en commun existant, j'ai beaucoup de mal à voir l'utilité d'un tel projet. En effet :- Les consommations énergétiques engendrées ne s'inscrivent pas dans les efforts de sobriété prônés depuis quelques années, efforts souvent mis sous la responsabilité des individus. A-t-on réellement besoin de ce mode de transport ? Est-il vraiment efficace ? Il est par exemple beaucoup plus énergivore qu'un déplacement à métro. A mon sens, la réponse à ces questions est simplement non- Seules les populations aisées pourront utiliser ce mode de transport et il ne bénéficierait donc pas à tout le monde. Cela pose des réelles questions d'intérêt public. Le réseau de transport en commun n'est, comme l'ont avoués les élus, "pas prêt". A quoi bon financer des solutions qui ne permettent pas d'améliorer l'offre pour tous ? - La poursuite de solutions technologiques et la vision d'une "ville du futur" sont dangereuses. La technologie peut certes nous aider dans la transition écologique nécessaire, mais elle ne devrait pas créer de nouveaux besoins, incompatibles avec les objectifs du GIEC. Au vu de l'utilité réelle de ce projet en termes de déplacements et de sa cible, il me paraît important de ne pas le poursuivre mais d'utiliser les moyens alloués pour des vrais projets bas-carbone d'intérêt public.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore, ségrégation sociale
@893		E-registre	05/12/2023 15h12	Taxis volants	Opposée à ce projet qui développera un peu plus de pollution et qui n'est pas sans danger sur Paris. Arrêtons les gadgets pour les nantis	-	Particulier	Défavorable	pollution visuelle, ségrégation sociale
@894		E-registre	05/12/2023 15h12	Taxis volants	Entièrement d'accord avec vous Monsieur le Maire ! NON A CETTE EXPÉRIMENTATION ! NON AUX TAXIS VOLANTS !	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore, nuisance sonore, pollution visuelle, pérennisation / extension, risque sécuritaire, risque biodiversité, ségrégation sociale
@895		E-registre	05/12/2023 15h12	vertiport expérimental Austerlitz	ce projet est aberrant.pourquoi rajouter des nuisances pour le transport de quelques privilégiés lorsque l'on voit le tarif d'un voyage.Inutile.Fortement opposé	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, ségrégation sociale

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@896		E-registre	05/12/2023 16h12	ADP - VERTIPORT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ - PARIS 13	Je suis absolument contre ce projet qui n'a aucun intérêt et ne peut que provoquer des nuisances.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@897		E-registre	05/12/2023 16h12	Sur les taxis volants	Bonjour,Si cette expérimentation a pour but de tester un nouveau moyen de transport à destination des services d'urgences, alors oui, testons.Si cette expérimentation permet simplement aux supers riches d'aller plus rapidement à l'aéroport, dans ce cas, c'est un non très ferme.	-	Particulier	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	ségrégation sociale, transports sanitaires
@898		E-registre	05/12/2023 16h12	Des taxis volants	Quelle bonne idée que ce projet climatiquement irresponsable, source de nuisance sonores énormes, et qui coûte une fortune !Tout cela est en plus strictement inutile... Quel intérêt d'avoir des taxis volants ?Sérieusement, ne peut on pas utiliser tout cet argent et toute cette énergie pour des projets de transports écologiques, sociaux et sources de moins de nuisances ?	-	Particulier	Défavorable	transport érogivore, nuisance sonore
@899		E-registre	05/12/2023 16h12	Un projet qui ne me semble pas bien mûr	Les éléments fournis dans les communiqués traduisent une préparation insuffisante à 7 mois d'une mise en service opérationnelle : à peine 20 vols tests à Pontoise ? Les tarifs ne sont toujours pas accessibles sur le lien fournis dans le dernier communiqué de presse d'ADP en date du 20 juin 2023 :https://presse.groupeadp.fr/uam-volocoter-groupeadp/?lang=frL'atterrissage sur une barge est sans doute une technique non testée à Pontoise ?Enfin, on a du mal à imaginer quels (riches) clients vont être intéressés par une liaison à 2 ruptures de charge : arriver (d'où ?) en hélico à Issy, prendre un taxi volant pour atterrir sur la Seine à Austerlitz... et ensuite ? Prendre une navette fluviale ou visiter les œuvres de street art du 13ème ? ;-)-Le seul intérêt pourrait résider dans un point évoqué succinctement dans le communiqué : l'utilisation de ces taxis volants pour remplacer les hélicos qui atterrissent actuellement sur le toit du bâtiment Cordier de la Pitié Salpêtrière, en zone hyper urbanisée... Mais ce serait un autre projet. Je suis donc à titre personnel opposé à ce projet en l'état des éléments portés à ma connaissance.	-	Particulier	Défavorable	
@900		E-registre	05/12/2023 16h12	Taxis volants	Cette proposition est anti écologique, c'est vraiment nul ! Je suis résolument contre	-	Particulier	Défavorable	transport érogivore
@901		E-registre	05/12/2023 16h12	Taxis volants	Merci de demander leur avis aux citoyens. Pour ma part, je suis défavorable à cette innovation dans ces circonstances là. En effet, même si je ne doute pas que de multiples essais soient conduits avant la mise en service pour la période des JO, le recul d'utilisation de ce moyen de transport innovant mais intrinsèquement DANGEREUX, comme tout engin volant, sera insuffisant. Les avions n'ont pas le droit de survoler les agglomérations, pour des raisons de sécurité, alors pourquoi autoriser des mini-hélicoptères ?	-	Particulier	Défavorable	risque sécuritaire
@902		E-registre	05/12/2023 16h12	ADP -Vertiport expérimental quai d'Austerlitz Paris 13	Je suis opposé à ce projet qui ne présente pas un intérêt ni majeur ni économique pour la population parisienne.Outre les risques accidentogènes il y aura, même pour des engins électriques, des nuisances sonores pour les zones survolées.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, risque sécuritaire
@903		E-registre	05/12/2023 16h12	Taxi volants	C'est une absurdité totale!!! Et pourtant on est pas le 1er avril!Je n'aurais jamais imaginé que mon pays volerait aussi bas pour ces JO!Quelle honte!	-	Particulier	Défavorable	
@904		E-registre	05/12/2023 16h12	Ce projet n'a aucun sens écologique et n'a aucun sens tout cours	Un projet complètement anachronique. Le projet n'apporte pas de bénéfices pour la collectivité : l'impact écologique d'un mode de transport qui ne concernerait qu'une très faible proportion de la population, et surtout les plus privilégiés, ne paraît pas favorable.Le transport sanitaire par les aéronefs proposés n'est pas crédible : sa capacité étant limitée à 2 personnes, il ne pourra pas accueillir une équipe médicale et son matériel sanitaire.	-	Particulier	Défavorable	transport érogivore, ségrégation sociale
@905		E-registre	05/12/2023 16h12	ADP - VERTIPORT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ - PARIS 13	Je suis contre ce projet.	-	Particulier	Défavorable	
@906		E-registre	05/12/2023 16h12	Avion taxi	Je ne souhaite pas voir le ciel de Paris se charger d'objets volants supplémentaires. Fichons la paix à nos oiseaux, petits et gros !	-	Particulier	Défavorable	pollution visuelle, risque biodiversité
@907		E-registre	05/12/2023 16h12	Contre	Contre ce projet	-	Particulier	Défavorable	
@908		E-registre	05/12/2023 16h12	ADP - VERTIPORT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ	Bonjour, pas d'accord sur ce projet expérimental.	-	Particulier	Défavorable	
@909		E-registre	05/12/2023 16h12	Craintes concernant le vertiport experimental quai d'austerlitz	Bonjour,En tant qu'habitant du quartier, je pense que cette installation sera une source nuisance pour les riverain.De plus, son impact social me semble faible et son impact environnemental me semble mauvais.Bien cordialement,	-	Particulier	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	transport érogivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@910		E-registre	05/12/2023 16h12	Opposition totale aux taxis volants	Habitant à Paris, Comme beaucoup déjà saoulé par le bruit dans la capitale (des voitures, des travaux, des terrasses, des avions qui survolent désormais la capitale à toute heure du jour et de la nuit, des camions de livraison avant l'aube, des engins de nettoyage, des nuisances sonores d'individus se croyant légitimes à utiliser leurs enceintes portatives où et quand bon leur semble) et bien conscient de ses effets délétères sur le bien être et la santé de tous (en priorité les enfants et personnes âgées mais pas seulement), je suis totalement opposé à une telle mise en oeuvre. Alors que des investissements colossaux ont été réalisés pour développer les transports en commun peu polluants et la mobilité "douce", comment adhérer à ce genre de projet qui ne concernera in fine qu'un petit nombre de personnes, ceux qui pourront se payer ce genre de service au mépris des habitants et autres usagers des transports. A l'heure de la transition écologique et de la sobriété énergétique, seuls quelques illuminés des milieux d'affaires et malheureusement aussi certains responsables de services publics (comme la RATP qui nous promet par ailleurs un air meilleur dans le métro depuis 30 ans et investi nos deniers dans ce genre de projet délirant), peuvent croire que ce genre de projet constitue un progrès. J'adhère également totalement à un extrait d'une autre contribution : "Les caractéristiques de ces taxis urbains volants : érogivores, bruyants, potentiellement dangereux, intrusifs (survol à basse altitude des logements, jardins, espaces de loisir, etc)," Imaginons un engin de 700kgs chuter de 150m de haut sur des passants, un monument, un immeuble, un parc ? ce qui arrivera immanquablement. Un anonyme viendra alors nous dire "on arrête pas le progrès" ? Si, car il ne s'agit pas d'un progrès.	-	Particulier	Défavorable	transport érogivore, nuisance sonore, pollution visuelle, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@911		E-registre	05/12/2023 16h12	Taxis volants	Suis opposée à cette expérimentation.	-	Particulier	Défavorable	
@912		E-registre	05/12/2023 16h12	Pas de Vertiport quai d'Austerlitz	BonjourMembre du conseil de quartier Austerlitz Salpêtrière, je suis opposée à cette installation même expérimentale source de nuisances environnementales supplémentaires pour les riverains de ce quartier d'autant que leur évaluation est incomplèteCordialement	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle
@913		E-registre	05/12/2023 16h12	Refus des taxis volants	Je suis contre l usage de taxis volants dans Paris. Il me semble essentiel de viser la sobriété énergétique en ces temps de dérèglement climatique et en particulier pendant la débauche de déplacements des jeux olympiques.	-	Particulier	Défavorable	transport érogivore
@914		E-registre	05/12/2023 17h12	ADP vertiport Experimental	Je suis contre l'expérimentation du Vertiport Austerlitz pendant les Jeux Olympiques, d'autant que la durée de cette expérimentation va dépasser largement celle des jeux. Je pense que les tests de ces nouveaux taxis volants pourraient très bien se faire entre les différents aéroports et héliports de la région parisienne sans ajouter de nuisances sonores pour les parisiens par la mise en place d'une zone d'atterrissage en plein Paris.	-	Particulier	Défavorable	transport érogivore
@915		E-registre	05/12/2023 17h12	Une absurdité totale	Après avoir saturé le sol, les entreprises privées se préparent à envahir le ciel. C'est concrétiser la science-fiction au mépris de tout bon sens. Sans compter que les lignes de transports existent sur les mêmes trajets, lignes qu'il s'agirait seulement de moderniser, rendre plus sûres, ponctuelles et propres. Ce projet est plus qu'une aberration : un scandale.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, pollution visuelle
@916		E-registre	05/12/2023 17h12	Taxis volants	Non aux taxis volants pour les JO 2024	-	Particulier	Défavorable	
@917		E-registre	05/12/2023 17h12	ADP-VERTIPORT EXPERIMENTAL-QUAI D'AUSTERLITZ PARIS 13	JE SUIS CONTRE CE PROJET	-	Particulier	Défavorable	
@918		E-registre	05/12/2023 17h12	Héliport	Une facilité pour un très petits nombres de personnes très riches, ou puissante, mais nuisance supplémentaire pour les riverains. S'il s'agissait d'une navette pour tous, comme un bus volant, ce serait peut être super selon les conditions de nuisances et d'emprunte environnementale d'un tel engin. Mais ce n'est sûrement pas l'idée proposée.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, ségrégation sociale
@919		E-registre	05/12/2023 17h12	ADP VERTIPORT EXPERIMENTAL QUAI D AUSTERLITZ PARIS	Non aux taxis volants source de bruit et pollution supplémentaire pour les populations survolées	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle
@920		E-registre	05/12/2023 17h12	Tester puis décider	C'est une technologie nouvelle qui pourrait être utile donc mieux tester pendant un an plus décider si les parisiens souhaitent la garder ou pas.	-	Particulier	Favorable	expérimentation utile

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@921		E-registre	05/12/2023 17h12	Taxis volants	Bonjour,Je suis absolument contre ce mode de déplacement hors cas particuliers tels qu'exposés par le maire du 13eme arrondissement, notamment les urgences hospitalières. C'est un mode de transport réservé aux personnes fortunées, alors que le commun des parisiens se presse dans des métros et bus saturés et aux horaires aléatoires, c'est totalement absurde a l'heure du réchauffement climatique et de la nécessité d'économies d'énergie.. pitié, stop!!!	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore, nuisance sonore, pollution visuelle, pérennisation / extension, risque sécuritaire, risque biodiversité, ségrégation sociale
@922		E-registre	05/12/2023 17h12	taxi volant	non surtout pas, assez de bruit comme cela et de gadget et tout genre, entre les vélos et les objets roulants à 1, 2 ou 3 roues, cela suffit	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@923		E-registre	05/12/2023 17h12	taxis volants	Je suis contre les taxis volants pour les JO de Paris	-	Particulier	Défavorable	
@924		E-registre	05/12/2023 18h12	Défavorable au vertiport expérimental quai d'Austerlitz	Vivant à Ivry pas très loin du périphérique, je constate qu'aux beaux jours je subis plus de nuisances (surtout sonores) de la part du ballet des hélicoptères qui font déjà la navette entre Roissy et l'héliport d'Issy les Moulineaux que de la circulation sur le périphérique. Alors même si les futurs hélicoptères concernés par l'expérimentation sont prévus plus silencieux, ils vont s'ajouter aux autres et de toute façon passer au dessus du quartier. Il y aura donc un surcroit de nuisances dû à un dispositif dont nous serons nombreux à ne tirer aucun bénéfice.On peut d'ailleurs s'interroger sur la nature du bénéfice d'une telle opération car en ce qui concerne la défense de la planète ou l'amélioration des déplacements dans Paris, les progrès seront sans doute très marginaux voire inexistant.Donc à part servir des intérêts particuliers je ne vois pas de justification valable ni valide à un tel projet. J'y suis opposée.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@925		E-registre	05/12/2023 18h12	non aux taxi volants	Je suis contre les taxis volants à Paris et en région parisienne	-	Particulier	Défavorable	
@926		E-registre	05/12/2023 18h12	Taxi volant refus	Non aux taxi volants c'est un non sens une substitution est possible par du Fluvial. Ou l'usage classique.	-	Particulier	Défavorable	
@927		E-registre	05/12/2023 18h12	taxis volant	Je suis opposé à cette expérimentation de taxis volants telle qu'elle est présentée.Il s'agit d'un nouveau mode de déplacements réservé à une élite dont il a été démontré que l'impact écologique est bien plus négatif que l'impact moyen de la société française.Il s'agit de favoriser le trajet Paris-Aéroports, donc de rendre plus attractif le mode de transport aérien, au détriment de l'avantage du rail, allant ainsi l'encontre de qu'il faudrait faire dans le cadre de la transition écologique nécessaire.Il s'agit de rajouter des nuisances, notamment sonores pour les Parisien.ne.s.Enfin, il s'agit de rajouter un risque inutile (cf. l'accident d'avion privé à Vitry-sur-Seine).Cela ne répond à aucun besoin d'intérêt collectif.	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@928		E-registre	05/12/2023 18h12	Vetiport Austerlitz et eVTOL	A quoi serviront ces taxis volants, pas précisé dans l'étude d'impact sociétal. L'eVTOL transporte 2 passagers sans bagages du type valise. C'est encore un moyen de mobilité qui sera réservé à une clientèle riche pour rallier plus rapidement un aéroport. Cela va donc augmenter l'écart sociétal entre les riches et les autres (beaucoup plus nombreux) et aussi faciliter l'usage du transport aérien, alors qu'on doit le réduire drastiquement pour lutter contre le réchauffement climatique.Il faut stopper la spirale infernale du toujours plus vite qui conduit à des tensions nerveuses, des vies angoissantes et stressantes et des aberrations climatiques.Même s'il a été jugé faible ou modéré pour certaines espèces d'oiseaux, il faut s'abstenir de perturber et/ou de tuer le peu d'oiseaux qui restent sur la planète et notamment à Paris où on a perdu 30% des moineaux domestiques considérés comme vulnérables. La plate forme voudrait être installée longeant des zones de flore exotiques, les turbulences engendrées seront néfastes à cette flore! LA plateforme serait dans un environnement de bruit compris entre 65 et 75 dB, pas besoin d'en rajouter.Cette zone est un lieu de promenade de beaucoup d'habitants du 13ième et du 12ième qui seront gênés par la vue, le bruit et les voitures conduisant les "clients" de ces taxis volants.500 tonnes d'équivalents CO2, ce n'est peut etre pas énorme au regard d'autres sources, mais ne pas les émettre est encore plus profitable.En résumé, Je suis résolument contre. Les taxis volants ne seront pas une mobilité utile (réservé aux riches) et plutôt néfaste pour la société et au regard de la lutte contre le réchauffement climatique et pour la sauvegarde de la biodiversité.L'implantation de la plate forme quai d'Austerlitz n'est pas pertinente au regard des impacts néfastes même s'ils sont jugés aujourd'hui faibles, et cette expérimentation qui a déjà couter très cher en études est inutile en regards de cette mobilité qu'il faut éviter. Mais peut être est ce juste un premier pas pour une liaison ministère des finances - Elysée ou aéroports !!	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore, pollution visuelle, risque biodiversité, ségrégation sociale
@929		E-registre	05/12/2023 18h12	Vertiport: Une solution pour les riches au détrimnt du service public	Comme précisé dans l'objet de cette contribution, je considère que cette "expérimentation" ne correspond ni aux besoins ni au contexte économique et écologique-besoins: les usagers du métro, des bus et des trains de banlieue galèrent (surcharge, pannes, travaux, ...) et des banlieues ont besoin d'être désenclavées- économique: Vertiport, un mode de transport cher, ne desservant que très peu de personnes. Les investissement nécessaires pourraient servir à améliorer les transports de masse existant- écologique : bien qu'électrique, la solution représenterait une consommation par passagers sans commune mesure avec les autres moyens de transports .	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore, ségrégation sociale
@930		E-registre	05/12/2023 18h12	Contre le ADP Vertiport Experimental - Quai d'Austerlitz	Je suis contra à cause des nuisances.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@931		E-registre	05/12/2023 19h12	Non aux taxis volants	Je suis absolument opposée à cette expérimentation. Avec les mêmes arguments que ceux de la contribution précédente. J'espère que vous prendrez en compte tous ces arguments opposés à cette expérimentation.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@932		E-registre	05/12/2023 19h12	Projet de taxi aeriens.	Compte-tenu de la thrombose désormais permanente de la mobilité quotidienne en Île de France et particulièrement à ParisCompte-tenu de l'échec désormais patent des alternatives suffisantes en transport en commun vis-à-vis du blocus des solutions de mobilité individuelleCompte-tenu des aggravations encore à venir de ce blocus et en particulier dans le 13e arrondissement et au raccordement à l'autoroute A6 Toute solution visant à alléger même marginalement la charge de trafic au sol dans et autour de Paris est bonne à prendre.Compte-tenu de l'urgence de cet allègement, la question n'est plus de savoir si cette solution de taxi aérien sera un transport "de luxe" ou pas.C'est tout simplement un moyen, même modeste, de limiter la congestion et donc de limiter la thrombose organisée de la mobilité francilienne.	-	Particulier	Favorable	décongestion trafic
@933		E-registre	05/12/2023 19h12	Contre les taxis drones	Avec l'arrivée des JO il faut bien sûr innover mais pas au détriment du plus grand nombre. Le ciel de Paris appartient à tous les parisiens et toutes les Parisiennes et n'a pas à être privatisé ! Je suis donc particulièrement inquiet de ces expérimentations qui ne profitent qu'aux plus aisés !	-	Particulier	Défavorable	pollution visuelle, ségrégation sociale
@934		E-registre	05/12/2023 19h12	Taxis volants à Paris	Sur le papier et à première vue, l'idée semble bonne, mais à vivre cela sera tout autre chose. D'une part, les nuisances sonores et la pollution visuelle de ces engins s'ajoutent aux risques d'accidents qui sont mal anticipés. On ne peut d'une part limiter la circulation dans Paris pour ensuite y ajouter de nouveaux types de véhicules dans l'impact écologique sera toujours plus lourd.	-	Particulier	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	nuisance sonore, pollution visuelle, risque sécuritaire
@935		E-registre	05/12/2023 19h12	Taxis volants	OUI pour le transport des malades dans un hôpitalNON pour des VIP qui devraient montrer l'exemple : métro ou vélo ou à pied	-	Particulier	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	autres moyens de transport, transports sanitaires
@936		E-registre	05/12/2023 19h12	Avis de riverain	Bonjour,J habite le 13e arrondissement et tiens à vous exprimer mes préoccupations envers ce projet, qui sont grandes.Outre les nuisances sonores avérées de ce projet, qu'en est il de son impact écologique ? De même, quelle innovation cela va t il apporter, après tout, les hélicoptères, ce n est pas tout neuf comme concept... Et surtout, à qui cela va t il profiter ? Je doute que tout un chacun puisse y avoir accès. J'espère se tout cœur que les mairies du 12e et du 13e s opposeront à ce projet climaticide, économiquement nul et socialement injuste.Un contribuable du 13e.	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, ségrégation sociale
@937		E-registre	05/12/2023 19h12	Projet d'aménagement vertiport Paris	Je suis très favorable. C'est un très beau projet innovant qui permettra peut être de désengorger les rues de véhicules. OUI au vertiport !	-	Particulier	Favorable	décongestion trafic
@938		E-registre	05/12/2023 19h12	AFP vertiport experimental	Opposé au survol de paris pour des transports privés. Nuisance sonore, nuisance visuelle,	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle
@939		E-registre	05/12/2023 19h12	non au survol de Paris par des "taxis volants"	inutiles et dangereux...encore réservés à des personnes fortunées...augmentent les discriminations,le bruit,les dangers par risques de chute..	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@940		E-registre	05/12/2023 19h12	Un projet d'un autre temps qui ne doit absolument pas voir le jour	Ce projet est simplement incompréhensible à l'heure de la lutte contre le réchauffement climatique. Les moyens de transports aérien qu'ils soient en avion ou par hélicoptère nécessitent des quantités d'énergies très importantes. Et le fait que ce soit électrique ne change rien à l'affaire. Ces moyens de transports engendrent également des nuisances très importantes pour les habitants et habitantes de la région parisienne, notamment des nuisances sonores. Le coût sera de plus très élevé. Donc en gros ce seront les plus riches qui pourront en bénéficier et ce seront les plus pauvres qui subiront les nuisances. Le vol des hélicoptères devrait être interdit en région parisienne en dehors des cas d'urgence notamment médicale. Au lieu de cela, on va vers une généralisation de ces vols. Je rappelle qu'un grand nombre de franciliens souhaitent la région parisienne. Voulez-vous amplifier le départ des habitants et habitantes en rendant la région invivable ? Voulez-vous renoncer à toute ambition écologique en renonçant à l'objectif de réduire nos émissions de CO2 pour atteindre les objectifs de la COP21 ce qui est déjà très mal parti et n'est pas atteignable avec ce type de moyens de transport ?	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, pérennisation / extension, ségrégation sociale
@941		E-registre	05/12/2023 19h12	Taxi volant	J'y suis opposé pour les mêmes raisons que M. Coumet!	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, nuisance sonore, pollution visuelle, pérennisation / extension, risque sécuritaire, risque biodiversité, ségrégation sociale
@942		E-registre	05/12/2023 19h12	ADP - VERTIPOINT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ - PARIS 13	CONTRE. Transport énérgivore et bruyant au profit d'une poignée de privilégiés, donnant une image désastreuse de la France.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@943		E-registre	05/12/2023 20h12	inadaptation de ce type de transport en intra-muros	Madame, Monsieur, L'implantation de cette nouvelle activité aérienne va créer une nouvelle source de pollution sonore. L'aspect aérien de cette activité contribuera à étendre la zone de ce type de pollution sur le site lui-même mais aussi sur le trajet de ces transports. Je trouve qu'il y a une contradiction avec la loi n° 92-1444 du 31 décembre 1992 relative à la lutte contre le bruit, qui met en place une politique à la fois préventive et curative dans le domaine des transports terrestres et aériens. Celle-ci a été renforcée depuis 2002 par l'application de la directive 2002/49/CE sur l'évaluation et la gestion du bruit dans l'environnement. En outre cela augmente le risque d'accident par l'implantation d'un nouveau type de transport (aérien). Ce projet n'est pas adapté en intra-muros d'une localité, ici Paris 13ème. Meilleures salutations.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, risque sécuritaire
@944		E-registre	05/12/2023 20h12	Opposition à ce projet non durable	Je m'oppose fortement à ce projet qui n'est pas du tout en phase avec les besoins de sobriété dont on doit se saisir au regard de l'urgence du dérèglement climatique. Ce projet causera en outre de fortes nuisances aux riverains tout en ne profitant qu'à quelques nantis. Il s'agit éventuellement d'une avancée technologique mais absolument pas d'un progrès pour l'humanité (et son bien-être). C'est bien au contraire une régression. Stop donc à ce type de projet.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@945		E-registre	05/12/2023 20h12	nous avons besoin de nouvelles solutions	Nous ne sommes plus au 18 ième siècle. nous avons besoin de nouvelles solutions. Si celle-ci ne sont pas développées en France, à Paris, nous les importerons, dix fois oui a cette expérimentation.	-	Particulier	Favorable	filière aviation décarbonée, Avance pour la France
@946		E-registre	05/12/2023 20h12	Contre les hélicoptères dans Paris pour les super riches	Je vous écris pour exprimer mon opposition au projet de construction d'un héliport dans le centre de Paris qui servirait d'escale pour des vols particuliers pour les plus riches. Paris ne doit pas suivre l'ultra-capitalisme de New York ou Londres, ou on peut réserver un hélicoptère pour l'aéroport sur Uber. Les plus riches n'ont pas le droit d'occuper l'espace et les ciels publics juste parce qu'ils n'aiment pas partager le métro avec tous les autres. Cet "experiment" doit être arrêté tout de suite !	-	Particulier	Défavorable	pollution visuelle, ségrégation sociale
@947		E-registre	05/12/2023 21h12	Pollution et transport	Je suis choquée d'apprendre que le projet de taxis volants est une réalité, pas un fantasme, pas une fake news !!! L'air de Paris n'est-il pas suffisamment pollué? Tout ce budget, qui doit être colossal, devrait servir à l'extension et l'amélioration des transports pour tous en Ile de France. STOP, arrêtons ce délire. Que nos élus montrent l'exemple, pour une fois, en étant simplement raisonnable.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, pollution de l'air
@948		E-registre	05/12/2023 21h12	Opposition au projet de taxis volants	Ce projet est non seulement à l'origine de pollution sonore, visuelle et également de l'air. Il sera réservé aux plus riches et ne sert à rien. Je m'y oppose	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution de l'air, pollution visuelle, ségrégation sociale
@949		E-registre	05/12/2023 21h12	Le Vertiport	L'autorité environnementale qui a été saisie sur ce dossier indique que ce projet « sera une source de nuisances sonores supplémentaires pour les populations situées à proximité de la Seine et du périphérique, déjà exposées à des nuisances majeures ». De plus, il existe un risque potentiellement élevé pour la sécurité des personnes et des biens, mal évalué dans l'étude d'impact : risques d'atterrissage forcé, défaillance du pilote, défaillance matérielle	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, risque sécuritaire
@950		E-registre	05/12/2023 21h12	Taxi volant paris	Avis défavorable, car ce ne sera pas possible de faire machine arrière, suite à sa mise en place. C'est aussi un très grand risque pour les attentats et le survol pendant les compétitions. Je pense qu'un aménagement de voies prioritaires seraient moins polluants que ses grosses mouches tournant dans le ciel sans arrêt. Cela profitera encore à quelque gens trop riche et nuira à l'ensemble des parisiens.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, pérennisation / extension, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@951		E-registre	05/12/2023 21h12	Avis négatif sur le vertiport parisien	Non aux taxis volants et à la surexploitation du ciel parisien. Non à l'aggravation de la pollution sonore et de l'insécurité. Paris est déjà suffisamment invivable pour ne pas en rajouter. Bientôt il ne restera plus que des touristes et des Airbnb dans la capitale.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle, risque sécuritaire
@952		E-registre	05/12/2023 21h12	Non aux taxis volants sur la Seine	Au nom du Progrès on n'arrête pas de faire des dégâts, mais là on n'a vraiment plus de temps à perdre au vu des enjeux climatiques et sociétaux. De grâce, écoutez tous les avis négatifs des collectivités locales, et votre bon sens, avant de lancer un nouveau Grand Projet bien plus nuisible que positif. Une mère et grand-mère toujours prête à défendre l'intérêt général et le vivant	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, ségrégation sociale
@953		E-registre	05/12/2023 21h12	refus du projet de vertiport quai d'Austerlitz à Paris et des taxis volants en général	Utiliser l'argent public et des usagers à des projets de mobilité réellement à but de bien commun avec une vraie recherche de fluidité. La technologie des ingénieurs contemporains ne peut-elle plus proposer des projets pensés sérieusement qui assurent ergonomie, fiabilité, confort, économie, écologie... pour le plus grand nombre ? L'industrie contemporaine des infrastructures n'a-t-elle pas les moyens de briller par son excellence et donner envie à toutes les catégories socio-professionnelles d'utiliser des transports en commun ? Faisons plutôt des envieux avec des produits d'excellence de la sphère publique et vendons-les à l'international. On lutterait pour les objectifs de l'agenda 21 en réduisant les inégalités plutôt qu'en les exacerbant avec des produits gadgets pour privilégiés autorisés à consommer les ressources terrestres.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, ségrégation sociale
@954		E-registre	05/12/2023 21h12	Pas d'hélico pour les riches	Pas d'hélico "ecolo" pour les riches.	-	Particulier	Défavorable	ségrégation sociale
@955		E-registre	05/12/2023 22h12	Projet de taxis volants à Paris	L'installation et la circulation de taxis volants pour des usages privés, même s'ils sont électriques et donc moins bruyants que les hélicoptères me semble nuisible dans l'espace parisien et francilien. Les nuisances sonores sont nombreuses dans l'espace de la ville, et en rajouter n'est pas du tout souhaitable. Je m'oppose à ce projet à l'occasion de l'enquête publique ouverte jusqu'au 8 décembre 2023.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@956		E-registre	05/12/2023 22h12	Non aux taxis volants	Bruyants, énérgivores et peu fiables, ils ne bénéficieront qu'à ceux qui peuvent se permettre d'éviter les transports en commun, et seront une nuisance de plus dans l'environnement des parisiens. Il faut refuser les taxis volants pour toutes ces raisons. Je vis actuellement à Toulouse mais suis née à Paris et y ai vécu plus de 60 ans. Je l'ai quittée pour fuir le stress des nuisances sonores et de l'agitation urbaine.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@957		E-registre	05/12/2023 22h12	Contre les taxis volants électriques à Paris	En ma qualité de Parisien, résident permanent du XIIIème arrondissement, je suis totalement opposé à ce projet délirant de taxis volants à Paris, qui ne répond à aucun besoin sérieux, ressemble plus à un gadget coûteux et inutile et a toutes les chances de générer de nouveaux risques et nuisances. Paris est une ville qui a besoin de gros investissements dans beaucoup de domaines cruciaux et prioritaires. Continuons à y développer l'offre de transports en commun, qu'ils soient plus fiables, plus abondants, plus réguliers, plus sécurisés, plus durables... et abordables (à l'inverse de ce ticket t à 4 euros prévu pour la durée de ces JO qui suscitent décidément les pires idées).	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore, risque sécuritaire
@958		E-registre	05/12/2023 23h12	Taxis volants	Je suis en accord avec l'expérimentation des taxis volants électriques qui suscite l'aménagement du vertiport paris-Austerlitz, permettant leur embarquement, et leur atterrissage. Ce sera l'occasion pour leurs utilisateurs de visiter et connaître le 13e arrondissement de Paris de l'intérieur.	-	Association	Favorable	

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@959		E-registre	05/12/2023 23h12	ADP Vertiport Experimental Quai d'Austerlitz Paros 13	Quelle idée bizarre que ce soi-disant nouveau moyen de transport "vertical", peu diffusé, avec une consultation minimum de moins de 2 mois...et quasi secrète (je ne reçois cette "info" qu'aujourd'hui soit le 5 décembre 2023) qui va encore augmenter les nuisances de la ville, sonores, visuelles, et abîmer les vraies relations, la simple humanité. A qui cette nouvelle "verticalité" s'adresse a-t-elle ? Nous n'avons pas besoin de ports verticaux, mais bien d'une politique verte pour la planète : Non au vertiport experimental, Oui au "vertpol" = "politique verte", écologique et sociale...Merci de ne pas poursuivre ce projet absurde !	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore, pollution visuelle, ségrégation sociale
@960		E-registre	06/12/2023 01h12	Une expérimentation hasardeuse	Un service de jets privés à 150m du sol au-dessus de Paris représente plusieurs risques et désagréments considérables :- Nuisance visuelle et sonore à une altitude très faible. Les vols au-dessus de Paris sont interdits à moins de 2000m d'altitude. Les baptêmes de l'air sont expressément interdits.- Que faire si l'appareil ou le pilote ont un dysfonctionnement ou un malaise ? Et où l'appareil peut-il se poser en cas d'urgence ?!? C'est un problème de sécurité des personnes au sol et en vol gigantesque.- Risques de détournement en vue d'une attaque terroriste, ou VIP à bord ciblé.Il serait totalement irresponsable de mettre ce projet à exécution dans ces conditions. Le vol privé aérien à faible altitude doit être possible dans un futur plus ou moins proche ou éloigné, mais il devra faire l'objet d'une mise en place extrêmement précautionneuse, avec des aéronefs à la fiabilité sans faille.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle, risque sécuritaire
@961		E-registre	06/12/2023 02h12	Nuisance projet bruyant et polluant	Merci de pensez aux habitants des quartiers alentours avant de nous imposer ces nuisances sonores... un mois pendant les jeux ok et encore, mais pas définitivement!	-	Particulier	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	nuisance sonore
@962		E-registre	06/12/2023 02h12	Contribution du CEEVO, l'Agence de Développement et d'Attractivité des territoires du Val d'Oise	OBJET : Enquête publique relative à la création du vertiport temporaire à Paris-Austerlitz Monsieur le Commissaire enquêteur, Au titre de l'enquête publique relative à la création par le Groupe ADP d'un vertiport expérimental à Paris-Austerlitz, je souhaite vous communiquer la position du CEEVO, l'Agence de Développement et d'Attractivité des territoires du Val-d'Oise. Le CEEVO soutient, depuis le lancement de l'Appel à Manifestation d'Intérêt lancé en 2020 par Groupe ADP, la RATP et la Région Ile de France, le développement d'une filière de « mobilité électrique aérienne » en Ile de France. En effet, nous sommes convaincus de l'intérêt d'une telle filière pour le département du Val d'Oise et pour l'Ile de France, à la fois en termes de développement économique et d'enjeu environnemental. Les perspectives offertes par la mobilité électrique aérienne sont considérables, pour n'en citer que quelques-unes :-Amélioration de la connexion entre les plates-formes aéroportuaires et le centre de Paris, renforçant ainsi la qualité de service des aéroports parisiens.-Création d'une nouvelle offre de transport entre des nœuds de transports multimodaux en Ile de France ainsi qu'avec des territoires mal desservis aujourd'hui améliorant ainsi la connectivité francilienne.-Développement d'une nouvelle offre de service pour des besoins médicaux urgents répondant ainsi à un besoin sanitaire.-Remplacement, grâce à une offre de mobilité décarbonée, des services de transport de fret, d'équipes de fonctionnaires des forces de l'ordre et de personnes privées (affaires et tourisme) actuellement assurés par des hélicoptères.L'impact environnemental des e-VTOLs est faible, avec une consommation énergétique et un bilan carbone réduits ainsi qu'avec un impact sonore limité. Ils ne nécessitent que des infrastructures compactes, avec peu d'emprise au sol. Le développement de cette filière en Ile de France est porteur, selon nous, d'impacts stratégiques en termes de connectivité, susceptible de renforcer l'attractivité du Val-d'Oise et de la Région. Il permettrait à des acteurs majeurs, sur le plan mondial, de ce secteur de s'implanter durablement, créant par là-même de nombreux emplois qualifiés. C'est en ce sens que le CEEVO est déjà en contact étroit avec plusieurs entreprises de la filière (dont Volocopter, e-Hang, Ascendance Flight Technology, Eve, Archer, Autoflight, Skydrive...), dans le cadre des politiques que nous portons en Val d'Oise, depuis une trentaine d'années, pour développer l'attraction d'investissements internationaux. De plus, la localisation de vertiports, centres industriels et siège sociaux permettrait un réel effet d'entraînement permettant des retombées positives pour PME et ETI franciliennes et créerait de nouvelles opportunités d'affaires pour les entreprises du Val- d'Oise. Les Jeux Olympiques de Paris, l'année prochaine, offre à l'Ile de France l'opportunité exceptionnelle d'être la région pionnière mondiale dans la mise en œuvre opérationnelle des premières liaisons commerciales par e-Vtols. A ce titre, le vertiport temporaire, à Paris-Austerlitz, est un élément indispensable du réseau d'infrastructures qui accueilleront les cinq routes d'ores et déjà programmées pour cette expérimentation. La création de ce vertiport et son exploitation temporaire permettront, en outre, de démontrer la viabilité et l'acceptabilité de ce mode de transport innovant en zone urbaine dense. Là encore, ce sera une première mondiale. La compétition est rude. De nombreuses villes et régions dans le monde (aux Etats-Unis à Chicago, par exemple, où de premiers services de transport de passagers sont déjà programmés, mais aussi en Asie, notamment Osaka dans le cadre de l'Exposition Universelle de 2025, et dans les pays du Golfe, etc...) se sont engagées dans la voie de la mobilité électrique aérienne et ces services seront opérationnels dans les prochaines années. Il est indispensable de permettre à l'Ile de France de conserver sa place de leader dans ce domaine comme dans d'autres secteurs liés à la « Smart City » à un moment où les yeux du monde entier seront braqués sur notre pays. Le développement de la filière mobilité électrique aérienne préfigure le transport aérien décarboné de demain. Elle viendra conforter, de façon incontestable, l'attractivité et la compétitivité de l'Ile de France, première région européenne. Pour conclure, je vous confirme, en insistant sur les éléments d'attractivité évoqués en matière de développement économique et de durabilité environnementale, le soutien du CEEVO au projet de création du vertiport expérimental et temporaire à Paris-Austerlitz. Je vous prie de croire, Monsieur le Commissaire enquêteur, à l'assurance de ma meilleure considération. Philippe Sueur Président du CEEVO 1er Vice-président du Conseil départemental du Val d'Oise Maire d'Enghien-les-Bains	-	Partenaire socio-éco / organisation professionnelle	Favorable	décongestion trafic, filière aviation décarbonée, Avance pour la France, transports sanitaires
@963		E-registre	06/12/2023 05h12	Contre	Contre ce projet qui va à l'encontre de tous les objectifs de sobriété et qui créera des nuisances. Quelle sécurité en cas de défaillance de l'appareil ? Ou se posera t il ?	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, risque sécuritaire
@964		E-registre	06/12/2023 06h12	Avis sur vertiport expérimental	Bonjour, à l'heure où l'on impose à la population de plus en plus de restrictions au prétexte de réduction de la consommation d'énergie et de pollution ce genre d'engin est une aberration technologique et une gabegie énergétique. Il suffit de regarder l'équation de Bréguet, proposée par Louis Bréguet il y a bientôt un siècle, pour le comprendre. La finesse (rapport portance/trainée) d'un aéronef à voilure tournante sera toujours faible, souvent entre 2 et 3. Dans le cas d'une propulsion électrique, la masse au décollage égale la masse à vide. Pour ces 2 raisons, la puissance consommée durant le vol sera toujours importante et peu différente de la puissance nécessaire au vol stationnaire. Il faut noter aussi que les vols devraient être effectués pendant l'été et que l'air chaud diminuera sensiblement les performances! Si l'on considère la sécurité, le tableau n'est guère meilleur. Quid d'un incendie de batteries en vol? L'EvoLo étant multimoteurs, avec combien de moteurs défaillants peut-il encore voler? Avec une finesse comprise entre 2 et 3, c'est quasiment un atterrissage à la verticale. En conclusion, j'émet un avis très défavorable pour ce genre d'initiative. Je suis retraité d'Airbus Helicopter où j'ai travaillé pendant 27 ans au bureau d'études. Je suis auteur de 16 brevets d'invention voir les liens https://patents.google.com/?inventor=gemmati+bernard&oq=gemmati+bernard et classé 44ème https://www.patentsencyclopedia.com/inventor/bernard-gemmati-lauris-fr-1/	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, risque sécuritaire
@965		E-registre	06/12/2023 06h12	ENQUETE SUR LE PROJET DE TAXIS VOLANTS ELECTRIQUES	Je suis COMPLETEMENT OPPOSEE au projet de taxis volants électriques sur la Seine IS'il est utile pour transporter des blessés vers l'hôpital, c'est honteux de seulement évoquer la possibilité pour le transport pour d'autres raisons ! Ce n'est pas parce qu'il y aura (peut-être) du monde à se déplacer qu'il faut mettre ce genre de transport sur Paris ou sa banlieue. J'espère fortement que cela n'aura pas lieu !	-	Particulier	Défavorable	
@966		E-registre	06/12/2023 06h12	ENQUETE SUR LE PROJET DE TAXIS VOLANTS ELECTRIQUES	Bonjour, Je suis complètement opposé au projet de survol de Paris par des taxis volants, même électriques. Ce genre de transport doit impérativement être réservé par exemple pour le transport de blessés graves vers les hôpitaux. Uniquement pour question de survie ! Cordialement.	-	Particulier	Défavorable	
@967		E-registre	06/12/2023 07h12	Contestation taxi volant	La décision d'envahir le ciel d'objets volants va à l'encontre de la transformation écologique dont le gouvernement se targue sans cesse. Déjà que Paris est saturé niveau pollution atmosphérique maintenant c'est la pollution sonore avec un ciel saturé mais où vas-tu ? Il n'y a aucune vision du monde aucune idéologie quelle tristesse et je pèse mes mots	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution de l'air
@968		E-registre	06/12/2023 07h12	VERTIPOINT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ - PARIS 13	Je suis contre la mise en place de ces Vertiport expérimentaux !	-	Particulier	Défavorable	
@969		E-registre	06/12/2023 07h12	contre l'expérimentation de transport volant à Paris ou sa banlieue	Les rues de Paris sont suffisamment encombrées et bruyantes pour devoir supporter une nouvelle dimension de nuisances. Par ailleurs cessons de multiplier les risques d'incidents graves. Pour permettre à une riche clientèle d'entretenir sa forme et de signer ses contacts sociaux, promouvez et multipliez les transports à pieds, à vélo ou en bus	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore, risque sécuritaire
@970		E-registre	06/12/2023 07h12	Contre le vertiport	Comment une ville possédant de nombreux monuments classés peut-elle accepter le survol par les avions de ligne, source de vibrations nuisibles en plus des perturbations subies par les habitants. Il est hors de question d'autoriser cet héliport. Les usagers de cette installation sont déjà au pouvoir depuis de longues années, leur mépris pour la population n'est plus à prouver, il est donc hors de question qu'on leur laisse de nouveau le champ libre pour l'usage de leurs privilèges.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, ségrégation sociale
@971		E-registre	06/12/2023 07h12	taxis volants	Bonjour Le projet des taxis volants dans le 13ème arrondissement est une aberration écologique. Cela engendra également des nuisances sonores et risques pour la population. En tant que parisienne et habitante du 13ème ce projet devrait être définitivement abandonné.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, risque sécuritaire

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@972		E-registre	06/12/2023 07h12	Engins volants au-dessus de Paris	Parisien, habitant du 15ème arrondissement dans une rue pourtant relativement éloignée des couloirs aériens parcourus par les hélicoptères de l'aéroport d'Issy-les-Moulineaux, je suis régulièrement incommodé par le bruit de ces engins volants. Non, je ne mets pas les survols du 14 juillet dans la même protestation, ni les rares passages d'hélicoptères sanitaires vers la pelouse de l'hôpital européen Pompidou. Mais tous les survols, surtout les "hors pistes", au prétexte de reportages journalistiques et de découverte de Paris par le ciel. Et tous les survols au prétexte d'urgence pour des "personnalités" - là, j'ai aussi droit aux longues périodes d'attente, moteurs en route, desdites "personnalités". Suggestion : soyons modernes, utilisons les drones à caméras, y compris pour les touristes, et les téléconférences pour les "personnalités".	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@973		E-registre	06/12/2023 07h12	Avis citoyen et habitant du 13e arrondissement	Bonjour je rejoins l'avis exprimé par le maire du 13e arrondissement sur le sujet et suis donc opposé à cette expérimentation qui se fait au détriment des habitants du quartier.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore, nuisance sonore, pollution visuelle, pérennisation / extension, risque sécuritaire, risque biodiversité, ségrégation sociale
@974		E-registre	06/12/2023 07h12	Taxis volants	Je pensais que le monde écolo était en faveur du tout électrique Je découvre grâce à cette article que les taxis électriques sont bruyants ou le sont-ils quand ça vous arrange ?	-	-	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	
@975		E-registre	06/12/2023 08h12	ADP - VERTIPOINT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ - PARIS 13	Je suis opposée à la mise en service de ces vélocity. Pollution, nuisances sonores, sécurité des populations.... Non au VERTIPOINT - QUAI D'AUSTERLITZ - PARIS 13	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle, risque sécuritaire
@976		E-registre	06/12/2023 08h12	Taxis volants	Je suis complètement opposé aux taxis volants dans le ciel de Paris. Je ne désire pas rajouter les accidents sur Paris et sans parler des nuisances visuelles et sonores.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle, ségrégation sociale
@977		E-registre	06/12/2023 08h12	Verti-port et taxis volants	Non à ce projet, porte-ouverte à la généralisation de ce mode de transport ultra bruyant, coûteux en énergie, aberrant du point de vue du nombre de passagers, créant des risques pour la sécurité (utilisation des couloirs réservés aux vols d'urgence, risques d'atterrissage forcés en catastrophe comme ces derniers jours pour un petit avion de formation de pilotes.). Enfin, pollution accrue de secteurs déjà en souffrance. Et que l'on n'ait pas l'indécence d'invoquer le transport d'organes pour justifier celui de l'homme ou femme d'affaire, si pressé qu'il se donne le droit de nuire au collectif. La préservation de l'environnement n'est pas une posture réservée à la Cop ! Des actes! Non au taxi-volant	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore, risque sécuritaire
@978		E-registre	06/12/2023 08h12	Expérimentation taxis volants à Paris	Je suis résolument contre cette expérimentation qui ne profitera qu'aux élites et fortunés. Toutefois je nuancerai mon avis: Non aux taxis volants, oui aux transports prioritaires et d'urgences vitales.	-	Particulier	Défavorable	ségrégation sociale
@979		E-registre	06/12/2023 08h12	Taxis volants	Stop à ce gadget qui ajoute des nuisances sonores sans résoudre la galère des transports parisiens	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore
@980		E-registre	06/12/2023 08h12	Taxi volants: avis pas favorable	Le taxi volants vont augmenter la pollution sonore. De plus ce n'est pas essentielle (ce n'est pas pour un transport en urgence aux hôpitaux). Les quais de Seine sont utilisés pour les joggers et cela va pénaliser tous les sportifs qui vont courir tous les jours. Cela va créer un gêne pour les parisiens afin de bénéficier les touristes. Il faut mettre en avant les citoyens et ne pas les arriver saisonniers pour les jeux olympiques.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@981		E-registre	06/12/2023 09h12	taxis volants et véli-ports au-dessus de Paris	Le silence ou du moins la tranquillité de vie des habitants proche d'une aire d'atterrissage, quel qu'elle soit, a été chèrement demandée et très mal acquise! ce n'est pas pour installer en plein cœur de notre capitale Paris des "véli-ports" autorisant une solution sonore insoutenable pour le transport d'élites en tout genre. Le métro et le RER peuvent être améliorés pour moins cher et moins de nuisance. Pas de passe-droits pour les petits copains industriels qui espèrent se faire des coronas en or avec ce projet, encore une fois démesuré et indécent.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore, ségrégation sociale
@982		E-registre	06/12/2023 09h12	Taxis volants	Ce projet est contraire à toutes les normes environnementales, écologiques et sociales qui sont à suivre en urgence. Il est réservé à une élite.	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, ségrégation sociale
@983		E-registre	06/12/2023 09h12	Opposition à ce projet	Je suis contre ce projet qui va à l'encontre de toutes les règles environnementales, notamment par un accroissement du niveau du bruit dans des zones fortement urbanisées et déjà impactées par le bruit des voitures et des avions. Même si l'énergie de propulsion est à l'électricité, toutes les enquêtes prouvent que nous ne fournissons pas assez d'électricité pour recharger tous les véhicules électriques qui arrivent sur le marché. Enfin, ce type de transport, compte tenu de sa capacité ne sera réservé qu'à une partie infime de la population, appartenant à des milieux aisés. Donc aucune égalité sociale dans ce projet, au contraire, c'est un accroissement des inégalités au pays des Droits de l'Homme. FB	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@984		E-registre	06/12/2023 09h12	ADP vertiport quai d'austerlitz	avis très défavorable en raison des nuisances sonores	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@985		E-registre	06/12/2023 09h12	taxis volants	définitivement contre !!!	-	Particulier	Défavorable	
@986		E-registre	06/12/2023 09h12	Taxis volants	Bonjour Je suis CONTRE. Cordialement	-	Particulier	Défavorable	
@987		E-registre	06/12/2023 09h12	Taxis volants	Opposition Ce type de transport doit être exclusivement réservé aux cas d'urgence vitale comme l'a fort bien indiqué le maire du 13ème arrondissement de Paris	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore, nuisance sonore, pollution visuelle, pérennisation / extension, risque sécuritaire, risque biodiversité, ségrégation sociale
@988		E-registre	06/12/2023 09h12	vertiport	Je suis contre le projet vertiport	-	Particulier	Défavorable	
@989		E-registre	06/12/2023 09h12	Taxis volants	NON	-	Particulier	Défavorable	
@990		E-registre	06/12/2023 09h12	Avis sur le vertiport	Bonjour je donne un avis négatif sur la mise en place de cette solution de transport par taxi volant même de manière transitoire beaucoup de nuisances et de risques potentiels au regard du faible nombre de personnes transportées et y a plein d'autres choses à mettre en place pour avoir des JO vertueux et écologiques sans recourir à ces taxis volants un effort sur la desserte en transports en commun est plus durable et pourquoi choisir à nouveau le 13e qui croule sous les chantiers entre Austerlitz et le Boulevard Périphérique depuis plus de 10 ans (nous avons choisi cet arrondissement pour y vivre depuis 12 ans, nous sommes gâtés !!) Avis NEGATIF	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore, pollution visuelle
@991		E-registre	06/12/2023 09h12	taxis volant	Je suis contre ce projet	-	Particulier	Défavorable	
@992		E-registre	06/12/2023 10h12	Vélocity	Encore un projet incohérent et énergivore. Tout cela pour amuser des riches qui vont encore plus polluer. Quand cessera cette folie? Paris est une ville bruyante, il est inutile d'en rajouter. Il y a aussi le problème de la sécurité : survoler l'espace aérien est normalement interdit. Pour des JO, il y aurait une dérogation. Donc la loi est générale et doit être respectée par tous sauf certains. Je refuse. Non aux engins volants. Je suggère aux gens pressés le vélo. C'est aussi rapide et c'est bon pour la santé. Cela ne devrait pas être trop difficile pour les athlètes.	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@993		E-registre	06/12/2023 10h12	non aux taxis volants et véliports	Trop dangereux polluants bruyants	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, risque sécuritaire
@994		E-registre	06/12/2023 10h12	ADP - VERTIPOINT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ - PARIS 13	Totalement opposé à ce projet	-	Particulier	Défavorable	

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@995		E-registre	06/12/2023 10h12	ADP VERTIPOINT EXPERIMENTAL	opposé à l'expérimentation	-	Particulier	Défavorable	
@996		E-registre	06/12/2023 10h12	ADP - VERTIPOINT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ - PARIS 13	Cette innovation a tout son sens pour éventuellement substituer des e-VTOL aux hélicoptères à moteur thermique dont la consommation énergétique est 40 fois plus élevée avec des émissions directes de gaz à effet de serre et une pollution sonore plus importantes. Encore faut-il ne pas accroître l'offre de ce mode de transport urbain à tous les publics mais réserver cette innovation aux usages d'intérêt général et aux situations d'urgences : accés des blessés graves ou des greffons aux hôpitaux urbains, pompiers, forces de l'ordre. De ce point de vue l'expérimentation des eVTOL à l'occasion des Jeux Olympiques 2024 est ambivalente. S'il s'agit-il de donner une visibilité et de promouvoir une innovation technologique française avec des objectifs clairement affichés correspondant à des enjeux environnementaux et sociaux, en phase avec une écologie intégrale au service des plus vulnérables, alors je suis très favorable à l'expérimentation prévue de mai à décembre 2024. En revanche s'il s'agit d'offrir un moyen de transport privilégié à une élite fortunée en faisant un peu de "green washing" au passage j'y suis complètement opposé. On pourrait alors imaginer, par exemple, que l'innovation soit réservée à des personnes à mobilité réduite et aux secours d'urgence pendant la cérémonie d'ouverture des JO. Donc oui à cette innovation mais attention au message, à la communication et aux usages ciblés à l'occasion des Jeux Olympiques.	-	Particulier	Favorable avec réserve(s)	vitrine technologique
@997		E-registre	06/12/2023 10h12	Vertiport expérimental - Quai d'Austerlitz Paris 13	Je ne suis pas favorable à ce projet en l'état, en raison des informations et de la publicité, très insuffisantes, qui ont été données aux habitants de Paris et des localités environnantes, sur l'utilité et le fonctionnement de ce mode de transport pour un usage "privé". Principalement en raison du bruit qu'il engendre. Ces objets volants devraient être réservés aux services de sécurité (police, pompiers...) et de santé. Une telle expérimentation, peut être intéressante pour situer la France dans une vision d'avenir, mais elle devrait être mieux préparée et encadrée.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@998		E-registre	06/12/2023 11h12	ADP - VERTIPOINT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ - PARIS 13	Je suis un habitant du 3ème arrondissement et je me déplace quotidiennement à Austerlitz pour prendre le RER C et voici mon avis: Nous vivons dans un monde où les villes sont de plus en plus encombrées, la circulation est dense et la pollution constitue un problème majeur pour les grandes villes. La mobilité électrique, même si elle n'est pas la seule, constitue une bonne solution pour faire face à ces enjeux. De plus, il est important de comprendre que l'UAM n'est pas seulement un taxi pour personnes fortunées, c'est bien plus que cela. L'UAM est chargée du transport de personnes mais aussi de marchandises et peut être très utile pour le transport urgent de matériel médical en cas d'urgence par exemple. De plus, au fil du temps, à mesure que les technologies deviendront moins chères, elles deviendront accessibles à un public plus large. Une ville comme Paris, grande et cosmopolite, doit s'ouvrir à de nouvelles formes de mobilité. Le projet de création d'un vertiport expérimental à Austerlitz est sans doute une excellente opportunité de montrer au monde que l'UAM est là. La technologie est déjà disponible, mais sans une bonne acceptation sociale, l'UAM n'aura pas d'avenir. C'est pourquoi un travail de diffusion est essentiel pour que le grand public adhère à la mobilité aérienne urbaine. Et quel meilleur travail de diffusion que de le voir de vos propres yeux ! De plus, il serait intéressant de soutenir l'implantation de ce vertiport en installant des panneaux d'information et en organisant des ateliers de sensibilisation citoyenne. Ce que nous ne savons pas n'est pas recherché!	-	Particulier	Favorable	décongestion trafic
@999		E-registre	06/12/2023 11h12	La Seine n'est pas un aéroport!	Professionnel de la navigation sur la Seine, je ne comprends pas comment cette plate-forme d'atterrissage a pu être imaginée sur la Seine en y occupant une surface importante du domaine public fluvial (avec tous les surcoûts nécessairement entraînés par la mise en place réglementaire d'une structure flottante recevant du public, en lieu et place d'un simple terre-plein beaucoup moins accidentogène, y compris pour les navigants): à proximité du Quai d'Austerlitz se trouve des zones libres de bâtiments qui pourraient très bien accueillir une telle plate-forme (promenade supérieure du Parc de Bercy, très peu fréquentée, Parc de Bercy, Quai inférieur du Quai de Bercy, assez large et relevant de la gestion d'Haropa, Avenue de France, voire aux abords de la Bibliothèque François Mitterrand, etc.). Est-ce le résultat d'une forme de conflit d'intérêt avec la présence d'Aéroport de Paris dans certains organes de gouvernance (conseil d'orientation, conseil de développement territoriaux)? Un petit copinage entre Grand Port et Aéroport ?... Pendant ce temps, Haropa adopte une stratégie dilatoire depuis deux ans pour faire obstruction à tout projet de création d'un transport en commun fluvial pour les Franciliens, comme la presse s'en fait l'écho depuis des mois... Haropa se désintéresse totalement des Franciliens et montre tout son mépris pour le peuple français en privilégiant un service réservé à une clientèle de privilégiés... C'est ainsi que la République et la démocratie sont foulés au pied et que l'électorat se rabat sur les projets politiques les plus agressifs... Bravo aux grands diplômés des Ponts et Chaussées, choyés par notre république, et à tous ceux qui confondent économie réelle et jeu de casinos pour oeuvrer à la destruction de la France et de ses valeurs à coup de petits et grands privilèges!	-	Particulier	Défavorable	
@1000		E-registre	06/12/2023 11h12	inutile et dangereux	à l'heure où l'on essaie de réduire la pollution, ce projet ne doit pas aboutir il faut développer les transports en commun, les ultra-riches n'ont qu'à rester chez eux s'ils n'ont pas de temps à perdre	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore, ségrégation sociale
@1001		E-registre	06/12/2023 11h12	DP - VERTIPOINT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ - PARIS 13	Je suis contre, assez de polluer Paris par la pollution sonore et écologique. Encore un moyen de transport qui profitera aux riches. Prenez les transports en commun et améliorer les ! C'est là qu'on a besoin de mettre de l'argent et de s'investir !	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore, risque biodiversité, ségrégation sociale
@1002		E-registre	06/12/2023 11h12	Vote	Je suis CONTRE la mise en place de taxis volants. Cela n'engendrera que des nuisances olfactives, sonores, et plus encore. Ce n'est pas citoyen du tout. C'est même honteux de proposer ce genre de transport ruineux et sans intérêt sinon élitiste...	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, ségrégation sociale
@1003		E-registre	06/12/2023 11h12	Avis sur vertiport expérimental quai d'Austerlitz	je suis contre cette expérimentation. Une fois installé le complexe restera sans aucun doute. À l'heure de l'urgence écologique, ce projet n'est pas nécessaire. Il s'adressera à qui ? Qui aura les moyens de se payer un voyage en hélicoptère ? une part infime et très riche de la population parisienne. Qui en supportera les nuisances quotidiennes ? Les habitants de Paris et en particulier, ceux qui n'ont pas les moyens de s'en évader... J'espère que ce projet ne verra pas le jour.	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@1004		E-registre	06/12/2023 12h12	taxi volant à Paris	Très dangereux, nuisances multipliées, je suis absolument contre	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, risque sécuritaire
@1005		E-registre	06/12/2023 12h12	Taxi volant au dessus de Paris	NON. NON. NON. NON. NON...NON	-	Particulier	Défavorable	
@1006		E-registre	06/12/2023 12h12	Les transports du quotidien plutôt que des expériences pour touristes	Bonjour, En tant qu'usagée des transports franciliens, je trouve ridicule de consacrer autant de moyens et de communication à un projet qui touchera aussi peu de personnes - toutes privilégiées - plutôt que de renforcer les transports du quotidien. Il n'y a rien d'autre à ajouter : plus d'argent pour le métro, moins pour les hélicos. Merci	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, ségrégation sociale
@1007		E-registre	06/12/2023 12h12	Non aux taxis volants énergivores et bruyants, non à l'expérimentation d'ADP	Il y a déjà beaucoup trop de bruits dans Paris	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@1008		E-registre	06/12/2023 12h12	Avis favorable à l'expérimentation de taxis volants dans le ciel francilien	Parisienne, habitant le 13e, je suis favorable à cette expérimentation sous réserve que ces taxis volants délivrent également des services d'urgence par exemple pour les hôpitaux (dons d'organe, sang...), que cela ne soit pas réservé à une élite financière. Je souhaiterais que cette élite contribue à ces services d'urgence... et que des jeunes de quartiers politiques de la ville soient associés à ces expériences.	-	Particulier	Favorable avec réserve(s)	
@1009		E-registre	06/12/2023 13h12	VERTIPOINT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ - PARIS 13	C'est ennuyeux et ne sert qu'à quelques personnes	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, ségrégation sociale
@1010		E-registre	06/12/2023 13h12	Vertiport	Farouchement opposé	-	Particulier	Défavorable	

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@1011		E-registre	06/12/2023 13h12	L'enfer des taxis volants en plein Paris et en Ile-de-France, c'est NON !	Ce projet est aberrant tant sur le plan environnemental que sur le plan social.- On nous vante partout un engin "silencieux" : or lors des essais du Volocopter à l'aérodrome de Cormeilles-Pontoise, le bruit mesuré était de 80 dB à 50 mètres d'altitude, on est très loin d'un aéronef silencieux ! Il y a déjà trop de bruit en ville, inutile d'en rajouter!Le fait que ces engins se déplacent dans les airs multiplie la diffusion du bruit qu'ils émettent, impactant des populations toujours plus nombreuses.- Le ciel est notre dernier espace visuel de liberté en ville, or la présence d'e-VTOLs à moins de 150 m d'altitude sera une pollution visuelle imposée aux habitants survolés.- Le projet déroge à l'interdiction de survol de Paris à moins de 2 000 mètres d'altitude, réglementation à visée de protection de l'environnement et de la santé des populations... alors que les taxis volants faisant l'objet de l'expérimentation ne seront pas des vols d'urgence.- Les modalités de maîtrise des risques pour les personnes survolées et les biens ne sont pas indiquées : qu'est-il prévu en cas de nécessité d'atterrissage forcé, défaillance du pilote, défaillance matérielle, piratage, attentat? Cette expérimentation est la porte ouverte au développement des taxis volants en Ile-de-France, au profit de personnes aisées et au détriment des populations survolées, de leur environnement et de leur santé. ADP a indiqué clairement ses projets à court terme :- Relier l'héliport d'Issy-les-Moulineaux au Vertiport d'Austerlitz- Relier l'héliport d'Issy-les-Moulineaux à celui de Saint-Cyr-l'Ecole- Relier Roissy au Bourget- Organiser des survols touristiques de ParisCe n'est pas une mobilité à la place d'une autre, mais une mobilité en plus des autres :- Les e-VTOLs proposés ou même plus gros ne remplaceront pas les hélicoptères d'urgence en termes de capacité. Seul leur usage pour des transports de greffons sera possible ... mais ce n'est qu'un alibi, les visées sont avant tout commerciales.- Les e-VTOLs utilisés comme taxis volants ne solutionneront les problèmes d'engorgement des transports que pour une minorité très aisée, tandis que les Franciliens continueront à faire face aux bouchons routiers et à l'engorgement des transports en commun.Pour toutes ces raisons, je donne un AVIS DÉFAVORABLE au projet de Vertiport projeté au quai d'Austerlitz à Paris, ainsi qu'à son utilisation par des e-VTOLs.	-	Particulier	-	
@1012		E-registre	06/12/2023 13h12	REFUS	REFUS de la mise en place des taxis volants = nouvelle nuisance	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@1013		E-registre	06/12/2023 13h12	Hélicoptère volant	Je suis complètement d'accord avec Mr le Maire Coumet.Je suis totalement opposé à ce type de transport qui ne concernera une fois plus que des privilégiés qui n'ont cure du bien être des Parisiens qui subissent déjà de nombreuses nuisances.Bon courage Mr le Maire	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, ségrégation sociale
@1014		E-registre	06/12/2023 13h12	opposition aux taxis volants	Je m'oppose au survol de Paris par des taxis volants ainsi qu'à l'extension de ce mode de transport dans le futur, qui contribuera à la gêne des riverains de l'Ile de France subissant déjà les nuisances des avions qui les survolent de jour comme de nuit.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pérennisation / extension
@1015		E-registre	06/12/2023 13h12	Non à Vetiport expérimental	Non aux taxis volants à Paris et banlieueNon à du bruit supplémentaire, des risques pour les promeneursEn plus totalement inutile car à Paris, nous pouvons nous déplacer très efficacement non pas dans les airs mais dans le métro, le métro le mieux ramifié du monde.Et les oiseaux dont de nombreuses espèces disparaissent. Il faut arrêter de les perturber encore plusNathalie CADIOU	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, risque sécuritaire, risque biodiversité
@1016		E-registre	06/12/2023 13h12	Non aux vertiports	On fait la chasse aux automobiles terrestres et on veut implanter des automobiles volantes très silencieuses et respectueuses de l'environnement ? Cherchez l'erreur.	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore
@1017		E-registre	06/12/2023 13h12	ADP - Vertiport expérimental	Je souhaite exprimer mon opposition à des taxis volants électriques sur la Seine dans le seul but de permettre à quelques ultra-favorisés de gagner du temps dans leurs déplacements. Autant ce mode de transport me paraît intéressant pour de vraies urgences (par exemple médicales ou chirurgicales), autant cela me paraît un luxe dispensable pour les autres usages.	-	Particulier	Défavorable	ségrégation sociale
@1018		E-registre	06/12/2023 13h12	ADP vertiport	Non aux taxis volants	-	Particulier	Défavorable	
@1019		E-registre	06/12/2023 13h12	Non à Vétiport expérimental	Je suis contreOn n'a pas besoin de créer du bruit et des risques supplémentaires pour les gens qui sont au sol et qui n'ont pas d'argent.A Paris il y a le tram, le métro, les bus, les vélibes, tout cela qui ne fait aucun bruit et qui ne dérange pas les gens.Pas de nuisances supplémentaires pour l'avifaune qui est déjà suffisamment dérangée comme cela (lumières, bruits, manque d'arbres et d'arbustes), on va déranger les oiseaux, une fois de plus, stopPhilippe Rossier	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, risque sécuritaire, risque biodiversité
@1020		E-registre	06/12/2023 13h12	Oui à l'expérimentation	Très belle opportunité d'explorer les potentiels usages civils de ces aéronefs ! Je pense notamment au transport d'organes, voire de blessés... Et je vois mal comment on pourra évaluer les désagréments de ce nouveau mode de transport sans expérimentation.	-	Particulier	Favorable	expérimentation utile
@1021		E-registre	06/12/2023 13h12	Non au Vertiport	Ce projet ne me semble pas être une solution de désengorgement viable des axes de transport courants (routes et transports en commun). Le Vertiport m'apparaît plutôt comme un moyen inéquitable de contournement de ces obstacles que la plupart d'entre nous subissons au quotidien, contournement destiné à quelques personnes privilégiées en nombre (compte tenu de la fréquence des vols) et en moyen (compte tenu du prix de celui-ci), pour des voyages occasionnels. Ce nouveau type de transport augmentera le sentiment de déconnexion d'une partie de la population francilienne qui n'aura pas le privilège d'utiliser ce moyen de transport rapide pour se déplacer et qui peut déjà se sentir comme un "citoyen de seconde zone". En effet, gagner du temps de transport est un objectif pour tous les franciliens, riche comme pauvre, or on sait que les personnes les plus pauvres sont déjà celles qui ont des temps de transport quotidien les plus importants en Ile-de-France. Il vaudrait mieux investir dans des solutions pour permettre de se déplacer plus rapidement en Ile-de-France : augmenter la fréquence des transiliens et rétablir leur circulation en soirée après 22h, idem pour les RER et les métros. Le nombre de voiture de particuliers pourrait être également limité dans Paris Intrauros pour bénéficier aux bus, taxis et VTC, co-voiturage privé ou taxi co-voiturage, afin qu'ils offrent une vraie alternative de rapidité même dans le cas de déplacement exceptionnel.Enfin, même si le véhicule volant est électrique, cela ne le dispense pas d'engendrer de la pollution sonore et visuelle dans l'espace de Paris.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore, pollution visuelle, ségrégation sociale
@1022		E-registre	06/12/2023 13h12	pas de taxis volants	Je suis opposé à toute nouvelle nuisance sonore et chimique , donc je suis opposé aux taxis volants	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@1023		E-registre	06/12/2023 13h12	Taxis volants	Non absolu à une nouvelle et insupportable atteinte à tous les efforts pour rendre la vie possible, ou ce qu'il en reste, à Paris et en Ile-de-France.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@1024		E-registre	06/12/2023 13h12	Vertiport et nuisances	Non content d'avoir augmenté le trafic aérien et ses nuisances, prévoyant toujours plus de leur trafic toxique, ADP se projette et veut créer de nouveaux marchés de transport sur la base du déni et des vies déjà mises à rude épreuve, des riverains et habitants franciliens.Quelle erreur de jugement révélant la course en avant de cette industrie soutenue par ses actionnaires en demande de résultat financiers.Les politiques devraient servir de garde fou protégeant leur administrés. Or rien n'est fait, rien n'est respecté!!! Alors NON pas de nouvelles nuisances sous couvert de modernité dont personne n'a besoin... ADP devrait tout d'abord investir dans le remplacement de ses infrastructures, montré d'abord sa volonté de contrôler ses associés et leur flotte d'engins obsolètes et néfastes, venus du monde entier et qui se fichent bien des populations survolées. Plutôt qu'augmenter, il faut limiter et réguler ces activités..au plus vite	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore
@1025		E-registre	06/12/2023 13h12	Mon opposition au survol de la région parisienne par des taxis volants à une altitude de 153m	Pollution sonore, visuelle, intimité chez nous alors que les drones n'ont pas le droit de survol, risque d'accident, concerne uniquement des VIP vu le prix	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle, ségrégation sociale
@1026		E-registre	06/12/2023 13h12	NON AUX TAXIS VOLANTS	Il n'est pas imaginable que la ville de Paris autorise une telle pollution de l'air et une aggravation du bruit qui est déjà insupportable à Paris.Les intérêts privés ne doivent pas primer sur le bien-être de la population qui travaille et vit à Paris.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution de l'air
@1027		E-registre	06/12/2023 14h12	Opposition au Vertiport	Je suis opposé à l'utilisation de taxis volants comme mode de transport. Préjudiciable à l'environnement en région parisienne déjà saturée par le trafic aérien.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@1028		E-registre	06/12/2023 14h12	taxis volants	je suis contre les taxis volants!	-	Particulier	Défavorable	
@1029		E-registre	06/12/2023 14h12	taxis volants électriques sur la Seine pour les Jeux Olympiques et Paralympiques.	Je suis fermement opposée à ce type d'expérimentation qui à terme ne profiterait qu'aux personnes les plus riches ne souhaitant pas perdre du temps dans les embouteillages. Par ailleurs, cela occasionnerait des nuisances de toutes sortes pour les riverains du quartier Paris Austerlitz.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle, ségrégation sociale
@1030		E-registre	06/12/2023 14h12	TAXIS VOLANTS PARIS	ABSOLUMENT CONTRE (sans commentaires!)	-	Particulier	Défavorable	
@1031		E-registre	06/12/2023 14h12	Contre les taxis volants	Ok. Y'a déjà assez d'avions au dessus de nous Halte aux taxis volants qui occasionneront du bruit de des accidents pour les riverains	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, risque sécuritaire
@1032		E-registre	06/12/2023 14h12	Vertiport quai d'Austerlitz	Bonjour,Je suis contre ce projet.CordialementThierry Bouché	-	Particulier	Défavorable	
@1033		E-registre	06/12/2023 14h12	NON au Vertiport du quai d'Austerlitz, NON aux taxis volants en ville	Stop à ces projets aberrants, un peu de silence ferait un peu de bien. On n'en peut plus des pollutions aériennes au dessus de nos têtes 24 heures sur 24.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@1034		E-registre	06/12/2023 14h12	Stop aux survole des habitations. Stop aux taxis volants	Je m'oppose formellement à la mise en place de taxi volant sur Paris et ses environs. Merci de respecter les normes européennes en termes de survol des habitations et de stopper votre pollution sonore et environnementale.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@1035		E-registre	06/12/2023 14h12	Opposition au projet	Alors que les effets du dérèglement climatique se font ressentir chaque jour un peu plus, la mise en place de taxis volants dans le ciel parisien ne semble pas être une nécessité absolue. En tant qu'usager des transports en commun, je préférerais une amélioration du fonctionnement des bus et des métros, plutôt que le développement de ces engins dont le coût d'utilisation devrait exclure une grande partie des Franciliens. De plus, ce serait ajouter de la pollution sonore et visuelle à une capitale qui aurait surtout besoin de moins de bruit et moins de lumière.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore, ségrégation sociale
@1036		E-registre	06/12/2023 14h12	Gadget pour ultrariches ne répondant à aucun besoin réel et sérieux de mobilité	Ce projet de "vertiport" et de survol de Paris et de la région parisienne par ces taxis volants est un projet sans aucun intérêt, voire même néfaste, au regard des enjeux climatiques, environnementaux (réduction du bruit) et risqué au regard de l'état de l'art et manque de recul sur ces nouvelles technologies.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, risque sécuritaire
@1037		E-registre	06/12/2023 14h12	taxis volants	non à l'expérimentation des taxis volants en région parisienne. Les avions nous embetent suffisamment. Assez de nuisances.STOP	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@1038		E-registre	06/12/2023 14h12	L'innovation au service de la nation	Je suis favorable au projet, qui permettra à travers cette expérimentation de redonner à l'occasion de la vitrine exceptionnelle qu'offre les JOP2024, les lettres de noblesse de la France d'être à l'avant garde des plus grandes avancées technologiques de son temps. Comme cela a pu être le cas lors des expositions universelles de la fin du 19e siècle. Soyons ambitieux !	-	Particulier	Favorable	Avance pour la France, vitrine technologique
@1039		E-registre	06/12/2023 14h12	Vertiport	Je suis contre ! Manque de visibilité, un transport réservé à une seule personne à un prix exorbitant, qui ne prévoit même pas un accès PMR... ce serait effectivement génial pour le côté médical mais à tester ailleurs qu'à Paris.	-	Particulier	Défavorable	ségrégation sociale
@1040		E-registre	06/12/2023 14h12	Taxis volants	Je ne souhaite pas voir aboutir le projet de taxis volants qui constituera à terme une pollution sonore supplémentaire.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
E1041		E-mail	06/12/2023 14h12	Non à l'e-VTOL !	Le projet de l'e-VTOL est-TOXIQUE - l'e-VTOL n'est pas neutre carbone. Il consomme 12 fois plus d'énergie qu'une voiture électrique et émet ainsi à l'utilisation l'équivalent d'une voiture thermique, ce sans compter l'impact de sa construction et de son démantèlement, sur lequel le constructeur reste muet. ?NUISIBLE - l'e-VTOL volera à 150 mètres d'altitude et il est bruyant, de l'ordre de 70dB, c'est-à-dire un niveau largement suffisant pour avoir des effets sérieux sur la santé humaine. ? DANGEREUX - il est facile de détourner un e-VTOL, et le projeter de 150 mètres d'altitude sur un lieu touristique, ce qui ne contribuerait pas à renforcer l'attractivité de notre capitale. ? PERVERS - l'eVTOL ne s'adresse ni aux super-riches (pas assez confortable), ni aux touristes (pas assez de place), mais vise en réalité le marché des cadres supérieurs, banquiers, consultants, comme moyen commode de relier aéroport et centre ville sans perdre de temps dans les embouteillages. De ce fait, il lève un frein à l'utilisation de l'avion pour les courtes durées, au détriment du train...C'est une régression environnementale :Depuis 1948, la ville de Paris et ses habitants sont protégés par une réglementation interdisant le survol de la ville à moins de 2.000 mètres d'altitude sauf dérogations spécifiques. Aujourd'hui, ce sont les aéronefs en service de mission médicale d'urgence qui desservent les hôpitaux et ceux de la sécurité civile qui bénéficient de telles dérogations. Permettre le survol de Paris par des aéronefs de type "taxis volants" à 150 mètres d'altitude pour le transport de personnes souhaitant éviter les transports en commun ou les embouteillages constitue une régression environnementale.Vous allez finir par nous faire détester les JO !	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@1042		E-registre	06/12/2023 14h12	Vertiport experimental	En raison du nombre de visiteurs,, la circulation sera bloquée sur toute la période des JO.Il est indispensable d'avoir la possibilité de circuler par les airs pour des forces de police, des organisateurs, le transport sanitaire, etc.Plusieurs vertiports doivent être envisagés à Paris.Les créneaux disponibles peuvent être mis à disposition des autres utilisateurs pour financer le dispositif.	-	Particulier	Favorable	décongestion trafic
@1043		E-registre	06/12/2023 15h12	Contestation du bien fondé économique et écologique de l'expérimentation	L'expérimentation visant à installer un "vertiport" sur les abords du quai d'Austerlitz ne satisfait aucune exigence d'intérêt général, qu'elle fusse d'ordre économique, sociale ou environnementale. Tout au contraire, elle présente notamment des risques et nuisances environnementales considérables disproportionnées par rapport à l'intérêt économique réduit de ce projet.Outre les risques manifestes pour la sécurité publique induits par la circulation répétée d'aéronefs au-dessus d'espace d'habitation ou de circulation dense, le projet présente deux principaux inconvénients..En premier lieu, malgré les engagements des autorités compétentes, les garanties quant au caractère raisonné de la pollution sonore provoquée par les aéronefs dits "taxis-volants" ne sont pas suffisamment établies. Il y a lieu de retenir que la ville de Paris et les communes de sa petite couronne figurent parmi les environnements les plus bruyants de France et que la pollution sonore a des conséquences importantes en matière de santé publique. L'aménagement urbain à cet endroit (fleuve de la Seine, quais et tour de grande hauteur) présente par ailleurs le risque de former une caisse de résonance particulièrement nuisible pour les riverains et les usagers des quais, de la gare Paris Austerlitz et de l'hôpital de la Pitié Salpêtrière.En second lieu, ce projet, au coût considérable, détourne des investissements en matière de transport au profit d'une partie infime de la population, et ce, alors que la Région Ile-de-France et l'établissement public IDFM font face à d'importantes difficultés financières. En d'autres termes, nul ne peut raisonnablement nier que cette expérimentation est injuste économiquement, socialement et environnementalement tant l'avantage qu'elle consacre à une minorité de personnes est disproportionnée au regard de la nécessité d'investissements dans le renouvellement des infrastructures et du matériel roulant des transports en commun franciliens et d'un environnement sonore plus apaisé à Paris.Il convient ainsi d'inviter le commissaire enquêteur à rendre un avis défavorable sur cette expérimentation, en particulier, en retenant le déséquilibre manifeste entre l'impact environnemental conséquent et le caractère faible, sinon inexistant, de l'intérêt de ce projet.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore, risque sécuritaire
@1044		E-registre	06/12/2023 15h12	NON au Vertiport et aux e-VTOLs	L'arrivée sur le marché de cette nouvelle mobilité aérienne viendra à plus ou moins brève échéance perturber notre environnement et augmenter la pollution sonore que nous subissons déjà : à titre d'exemple le survol de Colombes a été exponentiel ces 2 dernières années avec l'augmentation importante des vols du Bourget. Les e-VTOLs seront sûrement basés aussi au Bourget. Alors non ! C'est assez !Pas de taxis volants à moins de 150 mètres d'altitude au-dessus de nos têtes, bruyants et mettant en danger notre sécurité !Ce serait la porte ouverte aux autres ambitions d'ADP qui consistent à relier plusieurs aéroports franciliens entre eux puis directement avec le centre de Paris, et à organiser des survols touristiques de la ville de Paris, tout cela à destination des plus aisés et au détriment d'une population francilienne dense déjà très impactée par les différentes pollutions sonores.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle, pérennisation / extension, ségrégation sociale
@1045		E-registre	06/12/2023 15h12	ADP - VERTIPOINT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ - PARIS 13	Cette expérimentation n'a pas sa place dans le 13e ni à Paris. L'espace aérien doit être réservé aux services d'aides et de secours et non, au tourisme ! Ces allers/retours, en plus des nuisances sonores, sont néfastes pour l'environnement. Actuellement, il est nécessaire et ce, plus que jamais, de préserver notre environnement. Ces plaisirs de touristes (pour un public qui a les moyens) n'a pas sa place ici !	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle, ségrégation sociale
@1046		E-registre	06/12/2023 15h12	Projet non prioritaire	A quoi bon expérimenter cette technologie, même séduisante, alors que nous avons d'autres priorités telles que l'atténuation du réchauffement climatique, l'adaptation aux dérèglements climatiques et la sauvegarde du vivant.Cette solution va juste ajouter une couche d'usage en plus de celles qui existent déjà. Ces moyens doivent être mis dans les transports collectifs du quotidien qui se détériore chaque année.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore
@1047		E-registre	06/12/2023 15h12	Vertiport	Je suis contre l'expérimentation de "vertiport". L'Autorité Environnementale juge l'étude d'impact incomplète et critique le projet.	-	Particulier	Défavorable	
@1048		E-registre	06/12/2023 15h12	ADP-Vertport eperimental	Je refuse l'expérimentation projetée visant à terme au survol de Paris et de la région parisienne par des engins de type drones en raison des nuisances sonores et des risques y afférents. La chute d'un bi-moteur à Villejuif en étant l'illustration parfaite de ces risques démultipliés dans le cas de ces engins.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, risque sécuritaire
@1049		E-registre	06/12/2023 15h12	Non au vertiport	Il existe un risque potentiellement élevé pour la sécurité des personnes et des biens, mal évalué dans l'étude d'impact : risques d'atterrissage forcé, défaillance du pilote, défaillance matérielle ... les modalités de maîtrise de ces risques ne sont pas indiquées	-	Particulier	Défavorable	risque sécuritaire
@1050		E-registre	06/12/2023 15h12	Contre le Vertiport experimental	Quelle ineptie, on marche sur la tête franchement !	-	Particulier	Défavorable	
@1051		E-registre	06/12/2023 15h12	Projet inacceptable tant d'un point de vue environnemental que sociétal	A l'heure de l'urgence écologique et climatique, urgence qui ne peut être traitée que par la redéfinition claire de nos véritables besoins dans un esprit de justice sociale, la réponse est claire: nous n'avons pas besoin de taxis volants. Cette activité impacterait le bien-être de milliers de personnes pour la satisfaction des caprices de quelques privilégiés et consommerait inutilement des ressources naturelles.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@1052		E-registre	06/12/2023 15h12	CO2	Alors que notre planète va à la catastrophe, il se trouve encore des irresponsables qui continuent comme si de rien n'était !On pourrait en citer tellement.Le Paris DakarLes investissements de Total Energie dans de nouveaux forages pétroliersLes voyagistes qui continuent de proposer des voyages au bout du mondeLa ville de Paris et son projet de taxis aériensTous ceux là ne sont mus que par l'égo, le profit, la stupidité, l'indifférence quant au sort des générations à venir, celles de leurs enfants et petits enfants (après moi le déluge), c'est criminel, c'est à désespérer de l'humain.	-	Association	Défavorable	transport énérgivore
@1053		E-registre	06/12/2023 15h12	Non aux taxis volants	Vivant déjà sous le passage incessant des avions de Rosy entraînant pollution sonore et pollution tout court nuit et jour, je m'oppose à ce projet (que seuls des privilégiés financiers pourront s'offrir) qui sera un surcroît de nuisances encore plus bas au dessus de nos têtes !	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, ségrégation sociale
@1054		E-registre	06/12/2023 15h12	Avis négatif au projet "ADP - Vertiport experimental - Quai d'austerlitz - Paris 13"	Habitante du Val d'Oise, je mesure quotidiennement l'impact du bruit sur ma santé et il est certain que cette ligne ne fera qu'aggraver la situation. Je constate également depuis plusieurs années la baisse de la biodiversité et la disparition progressive des oiseaux. De plus cette ligne aérienne ne profitera qu'à une poignée de personnes et l'argument d'une "fin des embouteillages" grâce à ce nouveau moyen de transport est totalement illusoire. Pour toutes ces raisons j'émet un avis négatif à cette expérimentation.Pour faire valoir ce que de droit.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, risque biodiversité, ségrégation sociale

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@1055		E-registre	06/12/2023 15h12	taxis volants à Paris	Je suis totalement CONTRE ! c'est une idée tout à fait inopportune !!! Il y a déjà énormément trop de bruits dans Paris et sa banlieue, il ne faut pas en rajouter ! Et, peut-être encore, une pollution supplémentaire. Je dis : NON	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@1056		E-registre	06/12/2023 15h12	Vertiport non sans façons	Je trouve absolument inadmissible ce projet de vertiport et je m'y oppose vigoureusement. Penser que de telles solutions ont été envisagées sans aucune concertation alors que financièrement se fera bien avec l'argent du contribuable me laisse absolument perplexe. Tout ceci alors que déjà les mesures à prendre contre le changement climatique sont pour une grande partie ignorées. Tout ceci est en effet un déni de démocratie contre lequel je suis prête à me mobiliser.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore
@1057		E-registre	06/12/2023 16h12	TAXIS VOLANTS Paris et Banlieue	BonjourCe projet est déraisonnable, : le cout financier, la pollution, le bruit, le risque pour les populations survolées, le terrorisme, le risque de chute(dans le desordre)Une technologie pour montrer que la France est dans les premieres puissances mondialeset faire Cocoricocacher la misereEncore un lobby en dessousNon, pas de taxis volantsCordialement	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, risque sécuritaire
@1058		E-registre	06/12/2023 16h12	Non aux taxis volants	Alors qu'à la COP 28 l'Union européenne se prononce en faveur de mesures énergiques pour l'efficacité énergétique, il est proprement scandaleux d'accepter un nouveau véhicule qui, selon les termes mêmes du directeur général d'ADP, consomme "deux à trois fois plus qu'une voiture thermique". (https://www.usinenouvelle.com/article/malgre-les-critiques-de-l-autorite-environnementale-le-groupe-adp-toujours-d-attaque-pour-faire-voler-des-taxis-volants-a-paris-en-2024.N2172167) Le tout pour une part ultra-riche de la population, alors que l'on sait parfaitement bien que les ultra-riches sont déjà responsables d'une part disproportionnée des émissions de gaz à effets de serre. Quand aux riverains de la Seine qui subissent déjà un certain nombre de nuisances sonores (circulation automobile mais aussi installations de Lafarge, par exemple), ils seront pénalisés par cette nouvelle source de bruit, qui est aussi une pollution visuelle. Enfin, il n'y a rien à gagner en termes de sécurité à remettre en cause l'interdiction de survoler Paris.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, pollution visuelle, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@1059		E-registre	06/12/2023 16h12	Non au projet de vertiport expérimental	Je suis résolument opposé à cette expérimentation - et plus généralement à la mise en place de structures pour la circulation de taxi-drones à l'avenir -, ceci pour de nombreuses raisons aisément compréhensibles. Notamment : nuisances sonores supplémentaires et pollutions supplémentaires par des particules fines, s'ajoutant aux nuisances et pollutions de la circulation aérienne classique, avec les mêmes effets néfastes sur la santé publique qui sont attestés par des centaines de publications médicales ; absence totale d'utilité publique du projet en contrepartie ; risques pour la sécurité des personnes en lien avec la densité de circulation au-dessus des grandes agglomérations urbaines... Nombre de contributeurs(trices) auront complété et développé cet argumentaire.STOP AU PROJET DE VERTIPORT EXPERIMENTAL !	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution de l'air, risque sécuritaire
@1060		E-registre	06/12/2023 16h12	Non au projet d'e-VTOL	Projet nuisible à tous points de vue : gaspillage énergétique, nuisances sonores, et injustice sociale : un avantage pour un très petit nombre et une nuisance pour tous les riverains, qui doivent se contenter de transports surchargés et insuffisants, et supporter la pollution sonore des transports aériens.En contradiction complète avec les objectifs de sobriété énergétique qui deviennent vitaux.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@1061		E-registre	06/12/2023 16h12	Vertiport	Bonjour, Il m'est avis que ce projet est climaticide, ne profitera qu'à quelques nantis et provoquera d'énormes nuisances (en particulier sonores) pour l'ensemble des riverains. Il me semble indispensable de l'abandonner.Cordialement, Sarah Baker	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@1062		E-registre	06/12/2023 16h12	LE FLEUVE EN 3D	On peut considérer les réaffectations des espaces portuaires déclenchées par les Jeux olympiques à Barcelone (1992), l'Exposition internationale Christophe Colomb à Gênes (1992) ou l'Exposition universelle à Séville (1992).Je vais me placer du seul point de vue du fleuve.La voie d'eau a été délaissée par la France pendant tout le XXe siècle, alors que nous sommes le pays dont le réseau fluvial est le plus développé en Europe. Nous sommes juste en train d'en redécouvrir les vertus : à infrastructures constantes on pourrait aisément accueillir un trafic quatre fois supérieur, le fleuve est le seul moyen de massifier des flux dans les villes sans impacter son fonctionnement, se déplacer sur l'eau consomme quatre fois moins d'énergie que se déplacer sur terre...En l'occurrence les VTOL, devront d'abord pour des raisons de sécurité survoler des voies d'eau en secteur urbain. Ils devront aussi s'y poser. Ils mettront ainsi en lumière une dimension trop oubliée du fleuve : la verticale.Le fleuve constitue en percée, qui permet de ventiler la ville, bien plus qu'il ne contribue à la rafraîchir. Nous utilisons trop peu cette dimension verticale. Juste quelques câbles télécom posés au fond de l'eau, mais par exemple pas de télécabines, qui reviennent en grâce et qui seraient plus simples d'implanter sur l'eau qu'à terre. Les VTOL avec les JOP constitueront un 1er mode de transport vertical interconnecté avec le fleuve. Des bateaux pourraient embarquer à partir de la barge d'atterrissage. Cette interconnexion c'est le 2e point intéressant du projet VTOL. Aucun mode de transport n'est aujourd'hui raccordé à l'eau. Quel regret de voir des stations comme St Michel ou surtout Chatelet ignorer le fleuve alors qu'elles le jouxtent. La station Invalides a beau avoir une sortie sur les quais, elle n'est pas vraiment déployée dans l'esprit d'une interconnexion non plus. Point donc de hub de transport avec le fleuve. Si le VTOL pouvait montrer la voie et induire en cela une nouvelle tendance, le fleuve y gagnerait en utilité. Sans interconnexion physique, le fleuve ne peut proposer une vraie offre de transport urbain.Saluons donc les VTOL comme des préfigurateurs de l'usage vertical du fleuve et de son interconnexion.	-	Particulier	Favorable	
@1063		E-registre	06/12/2023 16h12	Avis très réservé sur le projet	Sur le plan technologique le projet est intéressant par son caractère innovant et ses performances annoncées.Par contre, les utilisations visées ne concernent aucunement des priorités du moment.Les ressources financières pour la mobilité doivent être prioritairement orientées vers le déplacement du plus grand nombre dans de bonnes conditions de voyage et non dans des projets élitistes visant une minorité d'utilisateurs privilégiés. L'impact sur les riverains est aussi un point important.Pour le bilan carbone du projet, la référence ne doit pas être l'hélicoptère ou la voiture mais le métro parisien.Donc, oui à l'innovation mais pour des projets réellement utiles.	-	Particulier	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	autres moyens de transport, transport énérgivore
@1064		E-registre	06/12/2023 16h12	Non au Vertiport	BonjourJe suis parisienne et totalement contre l'installation d'un système aérien de transport. Le ciel parisien est réservé aux transports d'urgence vitale, et aux forces de l'ordre, avec interdiction de survol pour tout autre cas, et il faut que cela reste ainsi, le minimum. Inutile d'exponentialiser la consommation électrique. Inutile de rajouter du bruit dans Paris et d'en augmenter les pathologies liées.Il est préférable de développer les transports en commun déjà existants et utiles à tous plutôt qu'un transport de privilégiés. Il faut préserver aussi la diversité ornithologique qui existe encore dans Paris : les oiseaux tout comme les humains n'aiment pas le bruit, ils préfèrent le chant.Le gouvernement et Aéroport de Paris-Le Bourget n'a pas à ouvrir de nouveaux eldorados à des sociétés privées, peu soucieuses du bien commun.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, nuisance sonore, risque biodiversité
@1065		E-registre	06/12/2023 16h12	Vertiport Paris Austerlitz	Bonjour,en tant qu'ancien Parisien, je m'insurge CONTRE un projet de cette nature. Comment est-il possible de pouvoir proposer un projet aussi antisocial, nuisible tant au point de vue sanitaire qu'environnemental ? Sans parler des dangers qu'il peut générer ?	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@1066		E-registre	06/12/2023 16h12	Contre l'expérimentation Vétiport ADP	Le projet d'installation de taxis volants est très préoccupant pour la qualité de vie des habitants du 13e arrondissement. Cette expérimentation, en dérogeant à l'interdiction de survol de Paris à moins de 2 000 mètres d'altitude, compromet la quiétude des populations survolées puisqu'il est prévu un service 7 jours sur 7 dès 8 h du matin. La pollution sonore induite aggravera une situation déjà critique, exposant les résidents à des niveaux de bruit dépassant largement les normes acceptables, au-delà des 45dB Lden recommandés par l'Organisation mondiale de la santé. Il met en péril la santé des habitants.Ce projet nuit aussi à la sécurité des habitants. Outre la dérogation à l'interdiction de survol de Paris et les niveaux de bruit déjà excessifs, le manque de transparence quant aux modalités de maîtrise des risques est scandaleux. Le crash d'un avion de tourisme à Villejuif, hier démontre pourtant l'extrême dangerosité d'un tel projet.De plus, la consommation énergétique de ces e-VTOL, 30 fois supérieure à celle d'un métro, est incompatible avec les impératifs écologiques. Le coût économique et environnemental de l'installation, notamment avec désinstallation et réinstallation pendant les Jeux Olympiques, révèle un mépris flagrant envers les citoyens. L'expérimentation proposée est un gaspillage économique et écologique manifeste. Cette expérimentation ne relève nullement du bien commun et ne peut se faire qu'au détriment des habitants.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, risque sécuritaire
@1067		E-registre	06/12/2023 16h12	Projet incohérent avec les vrais enjeux environnementaux	Je considère ce projet comme une régression environnementale et sociétale. Quel intérêt a-t-il pour la collectivité ? Je ne vois que des nuisances. des dérives financières et de potentielles failles de sécurité.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, risque sécuritaire
@1068		E-registre	06/12/2023 16h12	Pourquoi ce projet représente à mon sens l'opposé de l'idéal démocratique	Ce projet m'apparaît comme une aberration, tant du point de vue environnemental que des aspects sociaux, de la sécurité... Si les aéroports parisiens ont tant d'argent à dépenser, il serait souhaitable qu'ils l'investissent dans des projets en phase avec la réalité du monde dans lequel nous vivons (ont-ils entendu parler d'écologie??) et celle de tous les Franciliens (et non pas d'une poignée de touristes ou d'une élite fortunée). Que ce projet soit appuyé par la Région (qui devrait être garante de l'intérêt commun) me semble un signe que notre démocratie est bien fragile et qu'elle peut être détournée par ceux qui prétendent l'incarner... Je ne pense pas que ce projet puisse voir le jour dans le cadre d'une réelle concertation démocratique.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, ségrégation sociale
@1069		E-registre	06/12/2023 16h12	Aberration écologique et économique	Ce projet est une aberration écologique et économique: l'impact de la construction et de l'exploitation de ces taxis serait démesuré par rapport au nombre de personnes transportées. Les moyens financiers doivent aller à l'amélioration des transports en commun, au bénéfice du plus grand nombre.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@1070		E-registre	06/12/2023 16h12	Projet pour une classe économique favorisée	Bonjour,Ce projet semble disproportionné et fait penser à ce qui existe déjà au Brésil, l'un des pays où les inégalités entre pauvres et riches sont les plus visibles et ressenties par les populations. Ce service sera réservé aux ultra-riches ou aux personnes très aisées financièrement.Qu'en est-il de la nuisance sonore ?Le coût financier et écologique de production de ces engins, ainsi que leur consommation, et leur recyclage ne vont pas du tout dans le sens d'un développement durable et écologique. Même s'ils sont électriques, cela n'est pas un argument suffisant pour en faire des projets viables d'un point de vue environnemental.Pourrait-on éviter ce genre de projet aberrant et rester concentré sur le développement des transports en commun, de leur efficacité énergétique, environnemental. Faire de performants taxiboats. Des bus électriques rapides. Des taxis privés électriques et performants. Une ville n'a pas nécessairement besoin d'un système de transport aérien privé.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport éligible, ségrégation sociale
@1071		E-registre	06/12/2023 16h12	taxis volants Paris	Je suis contre ce projet, car ces taxis consomment beaucoup trop d'énergie et occasionneraient trop de nuisances sonores	-	Particulier	Défavorable	transport éligible, nuisance sonore
E1072		E-mail	06/12/2023 16h12	Taxi aerien	Madame, monsieur,--ce projet est une aberration écologique et de plus réservé à une clientèle aisée donc de ce fait pas d'utilité publique.CordialementJean-Marc DénielDiese Nachricht wurde von meinem Android Mobiltelefon mit GMX Mail gesendet.	-	Particulier	Défavorable	transport éligible, ségrégation sociale
@1073		E-registre	06/12/2023 16h12	NON AUX TAXIS VOLANTS.	Ce projet me semble être une aberration. En quoi va-t-il servir l'intérêt général ? Je pense qu'il y aurait des projets à déployer pour les transports dans la capitale, plus judicieux et ambitieux pour l'avenir ; en matière de service au public, de protection de l'environnement, du bien-être des riverains. Ce projet de taxis volants ne concernera qu'une toute petite minorité de personnes, c'est évident. Et il ne règlera jamais les problèmes de circulation et de pollution de l'air. En revanche, il va sûrement en enrichir certains, et une fois encore pas une grande majorité d'individus.Je suis absolument contre ce projet.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, ségrégation sociale
@1074		E-registre	06/12/2023 16h12	Opposition au projet de Vertiport Expérimental et aux survols de Paris et environs	Bien que cette expérimentation de rapprochement de point à point sur Paris et ses environs puisse être considérée novatrice et futuriste, les prises de risques engendrés pour quelques "happy few" va engendrer des nuisances sonore et visuelle qui ne sont plus acceptables compte tenu du niveau déjà atteint dans ces domaines, des défaillances matérielles et leurs conséquences humaines. Le toujours plus a atteint ses limites et un rééquilibrage au profit des régions doit commencer dans les plus brefs délais. Paris et l'île de France doivent redevenir vivables, ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle, ségrégation sociale
@1075		E-registre	06/12/2023 16h12	Avis défavorable sur le projet	L'objectif d'adapter Paris aux changements climatiques et de diminuer la pollution est en totale contradiction avec ce projet de "vertiport" qui ajoute un trafic supplémentaire d'engins motorisés sur une "route" qui jusqu'ici était préservée, à savoir l'espace au-dessus de la Seine. En ce qui concerne l'héliport situé dans le XVème, des projets sont en cours pour réduire le trafic à l'essentiel, afin de diminuer les nuisances sonores et de pollution. Le vertiport ne va pas dans le sens de l'histoire. Je suis en désaccord avec ce projet.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@1076		E-registre	06/12/2023 16h12	opposition à ce vertiport	je suis opposée à cette expérimentation bruit danger cout	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@1077		E-registre	06/12/2023 16h12	non au VETIPOINT expérimental	Non au VETIPOINT expérimental. Il n'est pas là question de refuser le progrès mais de refuser des dépenses énergétiques considérables pour quelques privilégiés alors qu'on demande à la population de tout faire pour diminuer les consommations énergétiques de tout bord.Que les avions de transport aérien soient moins polluants là oui mais pas cette expérimentation pour une poignée de personnes. Les transports en communs sont ouverts à tous sans distinction.	-	Particulier	Défavorable	transport éligible, ségrégation sociale
@1078		E-registre	06/12/2023 16h12	Taxis volants	CE PROJET EST INCOHÉRENT AVEC LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX>. Alors que nous nous battons contre les survols de nuit de plus en plus fréquents et bruyant, on nous propose de voter pour -ou contre- des survols supplémentaires au-dessus de nos têtes.Je ne vois que des nuisances. des dérives financières et de potentielles failles de sécurité.On tombe sur la tête.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, risque sécuritaire
@1079		E-registre	06/12/2023 16h12	Non au projet de taxis volants	Ce projet est une insulte à tous les citoyens et toutes les citoyennes qui tentent de réparer les dégâts déjà énormes que les infrastructures et transports de toutes sortes causent déjà à notre santé et à celle de l'environnement : pollution de l'air, pollution sonore, pollution visuelle et tout simplement pollution des espaces. C'est un caprice honteux qui n'a aucun sens. Faites du vide, arrêtez de tout remplir, la terre, les eaux, le ciel, consacrez l'argent et le temps à celles et ceux qui en ont besoin : pas les participants aux JO ou ses spectateurs mais les enfants, les mères célibataires, les victimes de violence, les pauvres, les malades, les vieux....	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport éligible, nuisance sonore, pollution visuelle, ségrégation sociale
@1080		E-registre	06/12/2023 16h12	ADP - VERTIPOINT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ - PARIS 13	Depuis 1948, la ville de Paris et ses habitants sont protégés par une réglementation interdisant le survol de la ville à moins de 2.000 mètres d'altitude sauf dérogations spécifiques. Aujourd'hui, ce sont les aéronefs en service de mission médicale d'urgence qui desservent les hôpitaux et ceux de la sécurité civile qui bénéficient de telles dérogations. Permettre le survol de Paris par des aéronefs de type "taxis volants" à 150 mètres d'altitude pour le transport de personnes souhaitant éviter les transports en commun ou les embouteillages est inacceptable.Au nom de l'écologie, de la justice sociale et de la démocratie, je vous demande d'émettre un avis défavorable à ce projet de vertiport quai d'Austerlitz à Paris, infrastructure d'expérimentation d'aéronefs à décollage et atterrissage vertical, de juillet à décembre 2024, et en particulier pendant la période des Jeux Olympiques de Paris (JOP). Ces engins éligibles (consommation d'énergie X 12 par rapport à une voiture électrique pour transporter un ou deux passagers !) et bruyants (de l'ordre de 70dB) sont une régression environnementale critiquée par la MRAe, Mission régionale de l'Autorité Environnementale. Cette réponse individuelle en termes de transports n'est pas adaptée aux besoins des Parisiens et des Franciliens qui s'entassent dans des transports en commun insuffisants et déficients. Avec le CDG Express, bien trop d'argent public a été consacré à des transports réservés à une petite minorité : la priorité doit être donnée aux transports collectifs. A l'heure de l'urgence climatique et sociale, il n'est pas acceptable de développer des engins polluants, onéreux et hasardeux.	-	Particulier	Défavorable	transport éligible, nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@1081		E-registre	06/12/2023 16h12	Non aux taxis volants et au vertport du quai d'Austerlitz	Ces engins éligibles et bruyants sont une régression environnementale ! Cette réponse individuelle en termes de transports n'est pas adaptée aux besoins des Parisiens et des Franciliens qui s'entassent dans des transports en commun insuffisants et déficients. A l'heure de l'urgence climatique et sociale, il n'est pas acceptable de développer des engins polluants, onéreux et hasardeux.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport éligible, risque sécuritaire
@1082		E-registre	06/12/2023 16h12	Vertiport / Avis négatif	Avis négatif pour les raisons suivantes :Source de nuisances sonores supplémentaires pour les populations situées à proximité Impact sur la santé de ces populationsPollution visuelle imposée aux habitants survolés ou dont l'horizon sera affecté par les taxis volantsRisque potentiellement élevé pour la sécurité des personnes et des biensInterdiction de survol de Paris à moins de 2 000 mètres d'altitudeConsommation énergétique 30 fois plus importante que celle d'un métroPas de bénéfices pour la collectivité. Le transport sanitaire par les aéronefs proposés n'est pas crédible : sa capacité étant limitée à 2 personnes, il ne pourra pas accueillir une équipe médicale et son matériel sanitaire.Atteinte aux libertés fondamentales : « Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé »	-	Particulier	Défavorable	transport éligible, nuisance sonore, pollution visuelle, risque sécuritaire
@1083		E-registre	06/12/2023 16h12	vertiport "expérimental"	Ce projet est tout simplement scandaleux.À l'heure où hommes politiques et médias agitent jour après jour le spectre de la fin de l'habitabilité de notre planète, on croit rêver.Les nantis méprisent-ils à ce point le simple Parisien ? Manifestement oui. Lorsque les habitants de la capitale et de la banlieue lèveront les yeux vers le ciel, le spectacle des taxis volants leur sera imposé et il ne leur restera que leurs larmes pour pleurer.Et qu'on ne vienne pas nous faire croire que tout cela n'est qu'expérimental (les Jeux olympiques ont bon dos) ; une fois le processus engagé, il demeurera — évidemment !	-	Particulier	Défavorable	transport éligible, pollution visuelle, pérennisation / extension
@1084		E-registre	06/12/2023 16h12	Réponse enquête public taxi volant	Bonjour, Je souhaite m'exprimer au sujet de l'enquête publique à propos des taxis volants à Paris. Je m'oppose à ce projet qui est une aberration écologique à l'heure où nous traversons une crise écologique sans précédent. C'est un projet à contre sens des enjeux. De plus, je pense qu'il va nuire à la qualité de vie des zones survolées et entraîner beaucoup de pollution sonore.Je suis opposé à ce projet.J'espère que vous prendrez compte de cet avis.Bien à vous.	-	Particulier	Défavorable	transport éligible, nuisance sonore
@1085		E-registre	06/12/2023 16h12	projet délirant	Non à ce projet complètement incohérent avec tous les efforts de sobriété nécessaires et aux engagements pris pour réduire l'impact carbone de nos modes de vie. Ce genre de projet n'a d'avantage que pour une toute petite minorité et apporte de nombreux désagréments collectifs : bruit, pollution, risque d'accident...	-	Particulier	Défavorable	transport éligible, nuisance sonore, risque sécuritaire
@1086		E-registre	06/12/2023 16h12	Inutile et délétère	A la fois pour des raisons écologiques, sociales et économiques, ce projet est si immensément absurde qu'il ne devrait même pas être nécessaire d'expliquer pourquoi il doit être refusé. Mais si nécessité d'expliquer il y a, de nombreuses associations ont fait ce travail explicatif.En tant que citoyen, je vote contre tout projet de ce type.	-	Particulier	Défavorable	transport éligible, ségrégation sociale

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@1087		E-registre	06/12/2023 16h12	VERTIPORT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ - PARIS 13	Étant résident du XIIIème arrondissement, je soutiens cette initiative et cette expérimentation. Les verbatims sont très clairs et merci de nous partager ces informations en toute transparence. Je dois avouer que concernant les nuisances sonores, il y'a d'autres combats à mener en parallèle qui sont aussi nocifs (les travaux de voirie quotidien, les bruits de voisinage, le trafic routier, etc.) pour trouver des solutions. Cependant, je suis convaincu que ce ne sont pas des appareils à plusieurs centaines de mètres de haut, à la vue du faible trafic qui est attendu, qui vont générer des nuisances sonores. Je soutiens également cette initiative car j'estime que ce nouveau moyen de mobilité aérienne urbaine s'intègre bien dans une époque où l'on se pose de bonnes questions : décroissance versus développement durable ? Qui n'a pas été stupéfait en regardant le cinquième élément en 1997 de voir des voitures voler, il serait temps de passer à la vitesse supérieure en le rendant réel, MAIS aux conditions suivantes : garantir le respect des engagements pour la croissance verte, limiter la circulation dans l'espace aérien parisien et défendre un réel besoin (sanitaire, tourisme, etc.). Petit retour sur l'histoire : Kitty Hawk, en Caroline du Nord aux USA, est une ville devenue célèbre en 1903 pour avoir donné son feu vert aux frères Wright pour effectuer les premiers vols motorisés d'aéronefs, après plusieurs essais ils ont réussi à parcourir 260m. 120ans plus tard en France, un constructeur Allemand propose un aéronef capable lui de parcourir 30 000m, en une seule recharge, et en fonctionnant avec comme seule carburant, l'énergie électrique. Serait-il fou de refuser une opportunité pareil ? A nous de faire partie de l'histoire. A l'été 2024 pendant les JOP, Paris aura la chance de devenir pendant quelques semaines le centre du monde, l'occasion de prouver ce que l'on sait faire et personnellement je regretterai de ne pas pouvoir observer ces aéronefs au-dessus de ma tête, sous prétexte que des personnes mal renseignées rejettent ce projet expérimental en masse. Quid de pourquoi une barge plutôt que le toit d'un immeuble pour les zones d'atterrissage/décollage ? Merci de nous permettre de nous exprimer via cette enquête.	-	Particulier	Favorable	Avance pour la France
@1088		E-registre	06/12/2023 16h12	Avis défavorable	Pourquoi solliciter l'argent public pour des projets non respectueux de l'environnement ? (bruit, respect population) C'est un non-sens absolu !	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@1089		E-registre	06/12/2023 17h12	CONTRE le VETIPORT EXPERIMENTAL AUSTERLITZ.	Quant je vois avec quel SÉRIEUX et je-m'en-foutisme, ADP a gérer et gère les flux et nuisances sur CDG, je ne fais pas confiance à cette société donc, pourquoi se générera-t-il ? Ce sera NON pour cet vertiport et son avenir sur nos têtes.	-	Particulier	Défavorable	
@1090		E-registre	06/12/2023 17h12	Non aux taxis volants énergivores et bruyants, non à l'expérimentation d'ADP	A la lecture du rapport de l'Autorité Environnementale, 4 adjectifs viennent à l'esprit pour qualifier ce projet : TOXIQUE - l'e-VTOL n'est pas neutre carbone. Il consomme 12 fois plus d'énergie qu'une voiture électrique et émet ainsi à l'utilisation l'équivalent d'une voiture thermique, ce sans compter l'impact de sa construction et de son démantèlement, sur lequel le constructeur reste muet. NUISIBLE - l'e-VTOL volera à 150 mètres d'altitude et il est bruyant, de l'ordre de 70dB, c'est-à-dire un niveau largement suffisant pour avoir des effets sérieux sur la santé humaine. DANGEREUX - il est facile de détourner un e-VTOL, et le projeter de 150 mètres d'altitude sur un lieu touristique, ce qui ne contribuerait pas à renforcer l'attractivité de notre capitale. PERVERS - l'eVTOL ne s'adresse ni aux super-riches (pas assez confortable), ni aux touristes (pas assez de place), mais vise en réalité le marché des cadres supérieurs, banquiers, consultants, comme moyen commode de relier aéroport et centre ville sans perdre de temps dans les embouteillages. De ce fait, il lève un frein à l'utilisation de l'avion pour les courtes durées, au détriment du train... Nous rejetons aussi ce projet pour des questions de : Régression environnementale : Depuis 1948, la ville de Paris et ses habitants sont protégés par une réglementation interdisant le survol de la ville à moins de 2.000 mètres d'altitude sauf dérogations spécifiques. Aujourd'hui, ce sont les aéronefs en service de mission médicale d'urgence qui desservent les hôpitaux et ceux de la sécurité civile qui bénéficient de telles dérogations. Permettre le survol de Paris par des aéronefs de type "taxis volants" à 150 mètres d'altitude pour le transport de personnes souhaitant éviter les transports en commun ou les embouteillages constitue une régression environnementale. Impact financier : L'impact pour les finances publiques n'est pas renseigné mais il laisse supposer un support public. Avec le CDG Express, bien trop d'argent public a été consacré à des transports réservés à une petite minorité. La priorité doit être donnée aux transports collectifs. Déni de démocratie : Nous dénonçons la carence de consultation des citoyens dans un processus de décision très lourd de conséquences pour l'avenir de la collectivité puisqu'il s'agit de pérenniser un nouveau mode de déplacement inter aéroportuaire individuel.	-		Défavorable	
@1091		E-registre	06/12/2023 17h12	Adp vertiport	Subissant déjà les nuisances de adp, vous en rajouter encore et pour quelques privilégiés argentés. Si la démocratie (et les enquêtes publiques) ont encore un sens il faut abandonner tous ces projets qui nuisent à la majorité pour qq privilégiés qui peuvent comme les autres prendre la future navette ferroviaire.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, ségrégation sociale
@1092		E-registre	06/12/2023 17h12	Opposition à ADP - Vertiport expérimental	Ce projet concentre de nombreux problèmes tout à fait insupportables : - nuisances sonores pour les riverains, les promeneurs, tous les usagers de Paris. On sait que le bruit subi est un des plus grands facteurs de stress psychique et d'épuisement physique, en particulier en milieu urbain. Est-il indispensable de rendre les conditions de vie des urbains pires qu'elles ne sont déjà ? - risques potentiels de crash, que ce soit pour des raisons techniques ou, dans un contexte de vigilance sécuritaire devenue chronique, parce que ces engins seraient la cible d'attentats particuliers et spectaculaires, donc très rentables pour les terroristes. Par ailleurs le survol de Paris n'est pas autorisé et les drones ne sont pas les bienvenus non plus, à juste titre. - quelle nécessité y a-t-il, dans un contexte climatique difficile, à un moment où les ressources se raréfient et où des efforts vont être demandés à la population, à gaspiller de l'électricité pour la satisfaction d'une poignée de privilégiés ? Il y a là un mélange d'indécence sociale et d'incohérence environnementale qui ne peut que rendre conflictuelle l'adhésion à une transition écologique vécue comme arbitraire et inégalitaire.	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@1093		E-registre	06/12/2023 17h12	Avis sur le vertiport et l'utilisation de ce type d'aéronefs	Cette idée me semble totalement absurde. Au lieu d'investir dans des transports publics bénéficiant à tous, de l'argent va être dépensé pour une minorité de privilégiés. Les pauvres pourront juste profiter du bruit et rester dans des wagons surpeuplés. La motorisation électrique n'est que du greenwashing. Quid de la fabrication et recyclage des batteries, dont on sait pertinemment qu'elles restent problématiques. En termes d'image pour le pays c'est déplorable, cela montre bien à quel point l'environnement n'est pas une préoccupation majeure.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore, ségrégation sociale
@1094		E-registre	06/12/2023 17h12	Non au vertiport	Le projet n'apporte pas de bénéfices pour la collectivité : l'impact écologique d'un mode de transport qui ne concernerait qu'une très faible proportion de la population, et surtout les plus privilégiés, ne paraît pas favorable. Le transport sanitaire par les aéronefs proposés n'est pas crédible : sa capacité étant limitée à 2 personnes, il ne pourra pas accueillir une équipe médicale et son matériel sanitaire. Le projet porte atteinte aux droits fondamentaux des citoyens : Droits civils : atteinte aux droits de propriété en créant des servitudes supplémentaires pour le survol (notamment à basse altitude – 150 mètres d'altitude en croisière, c'est extrêmement bas). Atteinte aux libertés fondamentales : « Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé ». La Seine est un réservoir et un corridor de biodiversité d'importance régionale qui doit être préservé et renforcé. En implantant une barge dans le cours du fleuve et en développant un nouveau trafic aérien au-dessus de la Seine, le projet met à mal la préservation de la biodiversité, perturbant la circulation des oiseaux et le milieu aquatiques. L'étude d'impact est insuffisante sur ce sujet également.	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, risque biodiversité, ségrégation sociale
@1095		E-registre	06/12/2023 17h12	Projet "ADP-Vertiport" inquiétant à tous points de vue	Il s'agit d'un projet irrecevable du point de vue écologique (consommation d'énergie, bruit, coût et autre) et socialement réservé aux plus riches...	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@1096		E-registre	06/12/2023 17h12	vertiport	trop c'est trop. Comment accepter encore une pollution sonore et atmosphérique dans notre région déjà fortement impactée?. Les infrastructures du transilien sont bien suffisantes. Reste aux riches capricieux d'accepter d'emprunter les transports en commun existants et de respecter l'immense majorité de la population francilienne. La gestion du temps est un même problème pour tous.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution de l'air, ségrégation sociale
@1097		E-registre	06/12/2023 17h12	Avis	Je considère que le projet de nature expérimental constitue une opportunité unique de connaître les capacités de cette solution pour les franciliens. Ce véhicule décarboné permettrait ainsi de transporter des soignants ou encore des organes au plus vite en direction des hôpitaux parisiens par exemple. Ce temps gagné n'est pas négligeable au regard des minutes précieuses nécessaires et de la circulation parisienne extrêmement dense. Je pense également que si l'expérimentation n'est pas menée en France, celle-ci sera menée dans d'autres grandes capitales européennes et mondiales qui prendront une avance considérable sur notre capitale. L'entreprise française qui commercialise le produit devrait être aidée en proposant un terrain d'expérimentation aussi complexe que celui de Paris. Si l'expérimentation est réalisée à l'étranger, cela donnerait l'occasion à d'autres nations de mettre la main sur l'exploitation d'un produit français dans un pays étranger. C'est donc également la souveraineté française qui est en jeu à plus long terme.	-	Particulier	Favorable	expérimentation utile, Avance pour la France
@1098		E-registre	06/12/2023 17h12	Vertiport. Avis négatif	Je ne suis pas favorable à ce projet de plate-forme destinée à l'utilisation de nouveaux engins de transport aériens ou « taxis volants ». Ces engins expérimentaux ne peuvent constituer une solution acceptable aux problèmes de transport à Paris et en Île de France à la fois pour des raisons environnementales (bilan carbone) et de santé publique (pollution sonore). Ils ne répondent de plus en aucun cas aux besoins de transports en commun du fait de leur faible capacité. Leur utilité sociale est problématique car ils ne contribueraient qu'à faciliter encore le recours au transport aérien qu'il conviendrait au contraire de limiter pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre.	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@1099		E-registre	06/12/2023 17h12	NON, c'est NON !	Messieurs les Commissaires Enquêteurs, Peut-être va-t-il falloir qu'un jour on prenne enfin en compte les riverains de tous ces projets qui apportent nuisances sonores, impacts sur la santé et insécurité sur les biens.Faudra-t-il attendre un accident de taxi volant ? Pense-t-on vraiment qu'il n'y aura jamais d'engin s'écrasant malencontreusement sur un immeuble survolé ? La loi des statistiques démontrera sûrement le contraire. A moins que l'on ne considère qu'il y a un seuil acceptable de morts pour la marche du "progrès" ?Ca suffit ! Il est temps que les inventeurs cessent d'imaginer des engins pour que de riches particuliers ou sociétés aient le confort de survoler la plèbe et de ne pas avoir à supporter leur quotidien d'embouteillages ! Que les dirigeants d'ADP accueillent ces plateformes dans leur jardin (sous réserve qu'il n'y ait pas de voisin proche), ou qu'on installe ces décideurs sous les nuisances qu'ils s'autorisent à augmenter.Messieurs les Commissaires Enquêteurs, nous vous en supplions, n'autorisez pas quelques uns à s'affranchir des contraintes qui s'imposent aux autres. Ne laissez pas émerger un nouveau type de nuisances dans une région qui en connaît déjà trop.Espérant être entenduBien sincèrement	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@1100		E-registre	06/12/2023 17h12	TAXI "VOLANTS"	BonjourExiste-t-il des moyens de sécurité suffisamment redondants pour pallier tout risque d'accident de ces engins ? Nous n'avons pas d'information claire sur ce sujet très technique.En effet un tel engin volant à 150m du sol tombant en panne, et perdant toute maniabilité, peut s'écarter des voies navigables et tomber sur une personne pouvant alors causer des dommages irréremédiables. D'ailleurs il pourrait s'écraser sur un bateau.En outre les niveaux d'émissions sonores ne sont pas diffusés.On parle de 80dB qui est loin d'être neutre à proximité d'autant que la plage d'émission du bruit de 1Khz à 6Khz est un son particulièrement aigu.La pollution sonore est une source de stress et les effets de pollutions sonores à heures régulières sont bien documentés et sont sources de stress et d'anxiété.Pour mémoire l'organisation mondiale pour la santé requiert des niveaux de bruit aérien n'excédant pas 45 dB Lden et 40 dB Lnight.Je suis par conséquent CONTRE la mise en oeuvre de ce projet en l'état.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, risque sécuritaire
@1101		E-registre	06/12/2023 17h12	Projet de mise en service de taxis volants au dessus de la Capitale à l'occasion des JO d'été 2024.	Si l'on peut considérer l'évolution technologique des drones vers ce modèle grand format pouvant transporter 2 personnes au dessus des embouteillages de Paris à l'occasion des JO 2024, il n'en demeure pas moins que cela ne sera pas sans inconvénients et non des moindres. En effet, en comparaison du bruit émis par les petits drones, ceux-ci, au format petit hélicoptère de 800 kg, en émettront bien plus. On parle ici de 70 décibels. Multiplié par le nombre d'engins et leur fréquence de rotation à seulement 150m de hauteur, on peut imaginer le désagrément auditif généré sur les populations au sol. D'autre part, il existe une réglementation interdisant le survol de la Capitale à moins de 2000m sauf dérogations, par exemple pour les services de secours d'urgence. Ce n'est pas le cas ici. Il faut également prendre en compte les coûts exorbitants des aménagements nécessaires aux décollages et atterrissages, des normes de sécurité à mettre en place et sans oublier le risque d'une chute de l'un de ces aéronefs en déplacements à très basse altitude. Je ne trouve pas cela sérieux dans la mesure où tous ces investissements devraient être orientés vers l'optimisation de notre réseau RATP bien en peine en ce moment sur une demi douzaine de lignes pour assurer un transport efficace. Sur ce point, le COJO et nombre d'élus sont très inquiets de ne pouvoir assurer le transport en masse lors de ces JO. Un autre point m'inquiète : je crains fort que les porteurs de ce projet, s'il voyait le jour, serait confrontés à l'envie de demander des dérogations d'atterrissage en plusieurs endroits qu'ils considéreraient comme potentiellement adaptés. Restons raisonnables et sobres à tout point de vue. Il y va de la santé morale et physiologique de tous.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore, pérennisation / extension, risque sécuritaire
@1102		E-registre	06/12/2023 17h12	Avis positif & Restriction de la fréquence des vols	Bonjour,Je suis habitant du 12e depuis 15 ans et j'aime beaucoup profiter des quais de la Seine à la hauteur d'Austerlitz.Je vois d'un bon œil l'arrivée de e-VTOL. Cela dynamiserait encore plus la zone et offrirait des occasions de s'émervueillir.Une limitation de la fréquence de vols par jour est prévu pour limiter les nuisances sonores qui sont le principal problème des e-VTOL à ce jour.L'enquête devrait porter sur le nombre de vols acceptables par jour et à quelles heures.	-	Particulier	Favorable avec réserve(s)	nuisance sonore
@1103		E-registre	06/12/2023 17h12	Contestation au sujet du vertiport et des taxis volants	Bonjour, Par la présente, je souhaite exprimer mon opposition à la fois à l'expérimentation du vertiport et aux taxis volants en ville. Je considère que ces projets : - sont contraires aux exigences de sécurité (risque accident)- sont contraires aux considérations écologiques en termes de bruit et de pollution- pénalisent, par leurs conséquences, un large partie des populations franciliennes pour bénéficier à quelques clients aisés.Je vous remercie par avance de la bonne prise en considération de ma contribution à cette enquête.Cordialement, Anne Saulnier, riveraine de Roissy CDG	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@1104		E-registre	06/12/2023 17h12	Vertiport expérimental Paris 13	Depuis 1948, la ville de Paris et ses habitants sont protégés par une réglementation interdisant le survol de la ville à moins de 2.000 mètres d'altitude sauf dérogations spécifiques. Aujourd'hui, ce sont les aéronefs en service de mission médicale d'urgence qui desservent les hôpitaux et ceux de la sécurité civile qui bénéficient de telles dérogations. Permettre le survol de Paris par des aéronefs de type "taxis volants" à 150 mètres d'altitude pour le transport de personnes souhaitant éviter les transports en commun ou les embouteillages constitue une régression environnementale.De + l'impact pour les finances publiques n'est pas renseigné mais il laisse supposer un support public. Avec le CDG Express, bien trop d'argent public a été consacré à des transports réservés à une petite minorité. La priorité doit être donnée aux transports collectifs.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@1105		E-registre	06/12/2023 17h12	NON à tout projet de TAXI VOLANT sur l'ILE DE FRANCE	Ce type de projet est choquant à plus d'un titre: D'un côté, le cout financier, le bruit, le risque accru pour les populations survolées... et pour quelle utilité soit-disant publique ?Desservir quelques privilégiés qui auront de quoi payer ce type de transport, et faire gagner du fric à quelques société prestataires=> Les jeux olympiques ont bon dos; cela sert juste à imposer une solution impopulaire et injustifiable en temps normal !En tant que riveraine de Gentilly je peux vous assurer que la route existante ne passe pas que juste au-dessus du périphérique: ...ou alors il faudra nous expliquer les survols bruyants, très près des toits, que nous subissons déjà avec le trafic existant (apparemment dérogoaire) ! La qualité de vie en Région parisienne n'est déjà pas bonne (particules fines, bruit, transports en commun insuffisants, manque d'espace vert, voitures omniprésentes etc.... si maintenant il faut rajouter en plus la pollution et le risque des survols de drones !!!!	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@1106		E-registre	06/12/2023 17h12	Le risque n'en vaut pas la chandelle d'autant plus qu'il n'y a pas de chandelle	Faire voler de nouveaux types d'aéronefs au-dessus d'une zone extrêmement dense en population alors que leur nombre d'heures de vol est très limité, le retour d'expérience est quasiment nul, est une prise de risque sidérante. En cas d'accident, nul doute que personne ne voudra assumer et que chacun détournera son regard en disant "ce n'était pas moi".De plus, l'intérêt de cette "expérimentation" reste à démontrer :- gagner du temps ? à moins que les volontaires séjournent à côté d'Austerlitz, il leur faudra se rendre à Austerlitz et... attendre dans la salle d'attente prévue.- gagner du temps dans le futur ? il n'y a pas d'avenir pour les eVTOL dans le transport public de passagers au-dessus des agglomérations. On croit qu'on gagne du temps en passant "par-dessus". On oublie que le problème des transports c'est d'abord un problème de rupture de flux lorsqu'on doit changer de transport (changer de métro, prendre le métro, attendre le taxi, etc.). Dans le cas des eVTOL, on oublie qu'il s'agit peu ou prou du même mode que les hélicoptères : il leur faut un espace dégagé pour atterrir et décoller. On ne va pas mettre des heliports flottants tout le long de la seine. On ne va pas mettre des heliports sur les toits de chaque immeuble et les eVTOL aussi compacts soit-ils, ne pourront jamais se poser ou décoller sur une route utilisée par des transports terrestres en milieu urbain. Conclusion : pour prendre le eVTOL il faudra augmenter son trajet pré-acheminement pour se rendre sur LA station où il y aura un eVTOL.On croit également que le transport par air permet de démultiplier les capacités à cause de la 3ème dimension. C'est faux. Le transport par air c'est l'inverse d'une autoroute avec 2 péages. Sur une autoroute, on a 2, 3 voir 4 voies et au péage on a des dizaines de guichets pour éviter le goulot d'étranglement. Pour le transport par air, on a effectivement beaucoup de place dans le ciel (à l'inverse d'une autoroute), mais très peu de place pour faire atterrir ou décoller : les aéroports n'ont pas 36 pistes de décollage et d'atterrissage. C'est d'ailleurs ce problème de capacité qui entraîne une bonne proportion des créneaux (slot en anglais), c'est à dire des attentes au sol, voir en l'air avant de pouvoir décoller ou atterrir. Les eVTOL, n'y échapperont pas : il leur faudrait des multitudes d'héliports tout comme il y a des multitudes de guichets aux péages des autoroutes.Le projet contient également un volet "médical". Peut-être que dans le futur les eVTOL seront les hélicoptères modernes pour le transport de greffons, de malades, des médecins. Mais pas ces eVTOL là. Et qu'on ne nous fasse pas croire que demain les médecins iront d'un hôpital à l'autre en hélicoptères. Ils perdraient plus de temps, toujours à cause du phénomène de rupture de charge exposé plus haut. De la même façon, que l'on ne nous fasse pas croire que les eVTOL vont permettre de transporter des organes. Peut-être des petits drones. Mais pas des eVTOL. Et là encore, c'est passer sous silence toute la chaine logistique (dont la maîtrise des températures) et la synchronisation nécessaire à ce type d'opération. On a sans doute plus vite fait de mettre le donneur et son receveur dans le même lieu géographique. De la même façon, lorsqu'une personne est accidentée, elle n'est pas accidentée près d'un héliport. Il faut aller la chercher. Et là encore, la rupture de charge fait qu'il sera toujours plus intéressant de prendre l'accidenté du point de son accident pour l'amener directement vers le centre des urgences le plus approprié.II ne reste dès lors qu'un seul intérêt : le bling bling. Le projet du quai d'Austerlitz est un projet d'eVTOL bling bling. Il existe la même chose à Singapour. Doit-on copier à Paris sur ce qui se fait à Singapour ? S'il y a une chose qu'on devrait copier, c'est d'abord la qualité du métro singapourien. Ce sont les investissements qui ont été fait pour proposer un mode de transport plébiscité qui permet à toutes les franges de la population de se déplacer en sécurité dans un cadre propre et agréable. Si on devait ensuite copier sur Singapour, c'est dans le système de péage routier qui permet de limiter la circulation en voiture et qui participe à l'amélioration de la qualité de l'air et à la décarbonation.Proposer un projet bling bling dont le coût énergétique est 10 fois supérieur à une voiture électrique est un non sens.Pour chacune de ces raisons, le projet DOIT être abandonné.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@1107		E-registre	06/12/2023 17h12	Refus taxis volants	Non à cette expérimentation, il faut laisser le seul espace encore non occupé au dessus de Paris pour les oiseaux	-	Particulier	Défavorable	risque biodiversité
@1108		E-registre	06/12/2023 17h12	Taxi volant à Paris	No merci. Nous avons déjà assez de nuisances sonores actuellement, inutile d'en rajouter.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@1109		E-registre	06/12/2023 17h12	vertiport experimentale	complètement opposé a ce projet, un projet qui ne tiens toujours pas compte de la situation critique des franciliens toujours plus exposé aux bruits et à la pollution	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@1110		E-registre	06/12/2023 17h12	Absolument opposée à un projet dont le cout sera exorbitant	NON à un projet qui va à l'encontre des interets du plus grand nombre (cout pour la collectivité, nuisances sonores et eventuel risque ...) Développons plutot les transports publics si on a de l'argent à dépenser ...	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore, risque sécuritaire

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@1111		E-registre	06/12/2023 17h12	Opposition totale au projet d'aéroport de taxis volants	Bonjour,Je suis totalement opposée à ce projet de taxi volant en plein Paris pour les raisons très bien expliquées par l'Advocnar.Je souffre déjà énormément du bruit en région parisienne. Nous sommes plusieurs millions à en souffrir.Que les pouvoirs publics veuillent ajouter cette nuisance pendant les JO, alors qu'ils auront eux-mêmes créé les conditions d'une congestion monstre, pour permettre à des personnes fortunées d'échapper à cette congestion... est d'un mépris total pour la population.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, ségrégation sociale
@1112		E-registre	06/12/2023 17h12	Un projet à contre sens des préoccupations environnementales	Habitant le 13e arrondissement de Paris nous subissons déjà au quotidien une surexposition au bruit. Selon l'OMS, le bruit constitue, parmi les facteurs de risques environnementaux, la deuxième cause de morbidité en Europe, derrière la pollution atmosphérique. Au moins un million d'années de vie en bonne santé seraient ainsi perdues chaque année en raison du bruit causé par la circulation. L'aménagement de la ville doit donc tendre vers un apaisement de l'espace public. Ajouter les nuisances sonores des taxis volants apparaît donc aller à contre courant du bon sens pour une contribution à l'intérêt général minime. Nous sommes donc totalement opposés à l'arrivée de ses engins énergivores qui nuiront de plus à une biodiversité déjà fragilisée.	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore, risque biodiversité
@1113		E-registre	06/12/2023 17h12	Une aberration écologique et antisocial	La priorité c'est d'avoir des transports publics qui fonctionnent non des gadgets réservés à une bourgeoisie.Ce projet est scandaleux, habitant à Issy les Moulineaux vous êtes en train d'ajouter une pollution sonore et visuelle à une ville déjà bien impactée par la pollution. Renforcez les transports publics notamment en banlieue et ne gaspillez pas de l'argent public pour des projets aussi déconnectés du terrain.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore, pollution visuelle, ségrégation sociale
@1114		E-registre	06/12/2023 17h12	Taxi volant	Stop à ces pollutions atmosphériques, sonores et énergivores.Une aberration avec le réchauffement climatique et l'étude eu GIEC	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore, pollution de l'air
@1115		E-registre	06/12/2023 17h12	Non au vertiport expérimental	contre 4 g CO2e/passager.km)Le projet n'apporte pas de bénéfices pour la collectivité : l'impact écologique d'un mode de transport qui ne concernerait qu'une très faible proportion de la population, et surtout les plus privilégiés, ne paraît pas favorable.Le transport sanitaire par les avions proposés n'est pas crédible : sa capacité étant limitée à 2 personnes, il ne pourra pas accueillir une équipe médicale et son matériel sanitaire.Le projet porte atteinte aux droits fondamentaux des citoyens :Droits civils : atteinte aux droits de propriété en créant des servitudes supplémentaires pour le survol (notamment à basse altitude – 150 mètres d'altitude en croisière, c'est extrêmement bas).Atteinte aux libertés fondamentales : « Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé ».La Seine est un réservoir et un corridor de biodiversité d'importance régionale qui doit être préservé et renforcé. En implantant une barge dans le cours du fleuve et en développant un nouveau trafic aérien au-dessus de la Seine, le projet met à mal la préservation de la biodiversité, perturbant la circulation des oiseaux et le milieu aquatiques. L'étude d'impact est insuffisante sur ce sujet également.	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, risque biodiversité, ségrégation sociale
@1116		E-registre	06/12/2023 17h12	vertiport expérimental	J'apprends avec consternation ce projet, tout à fait par hasard (une amie m'envoie un mail sur le sujet)Je me demande pourquoi on n'a pas jugé bon d'informer les Français sur une telle expérimentation et d'interroger les Parisiens par des voies officielles (il ne manque pas de lieux pour ça...)Comment peut-on imaginer un tel dispositif de transports qui va profiter à une minorité, alors que les transports en commun parisiens sont en grandes difficultés?Recruter des chauffeurs de bus et de métros, accélérer les travaux des lignes de métro du Grand Paris, telle sont selon moi les priorités. Je félicite les ingénieurs qui ont conçu ces taxis volants, mais toute technique n'est pas forcément bonne à utiliser!Pollutions en tous genres, risque d'accidents dans une zone très peuplée, inégalité d'accès etc... voilà des raisons écologiques et sociales qui plaident contre ce projet.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore, pollution visuelle, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@1117		E-registre	06/12/2023 17h12	Taxi volants	Je suis formellement opposée à la mise en place de taxi volant. Les Jeux olympiques devraient avoir lieu à chaque fois au même endroit, afin d'éviter toutes ces dépenses d'énergies, de matières premières, d'argent...	-	Particulier	Défavorable	
@1118		E-registre	06/12/2023 17h12	Contre le projet de taxis volants à Paris.	Je suis contre ce projet dont les inconvénients pour la majorité des citoyens semblent bien supérieurs aux bénéfices qui ne profiteront qu'à quelques uns. D'après les informations que j'ai pu consulter les études d'impact n'ont pas été assez poussées. Notamment ce projet contredit les politiques de réduction des nuisances sonores (déjà insuffisantes) et porte une atteinte importante et injustifiée à certains droits et libertés fondamentales ainsi qu'aux préoccupations environnementales. Habitant du 13eme arrondissement proche place d'Italie nous souffrons déjà beaucoup de nuisances sonores importantes et permanentes.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@1119		E-registre	06/12/2023 17h12	Chaque geste compte	Nous devons réduire notre impact écologique, alors montrez l'exemple, vous, tous ceux qui utilisent des taxis volant, des jets privés etc... cessez cette course folle à une forme de luxe qui n'en est pas un, puisqu'il contribue à scier la branche sur laquelle NOUS SOMMES TOUS ASSIS...	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore
@1120		E-registre	06/12/2023 18h12	taxi volants à Paris	J'habite avec mon époux et mes enfants le treizième arrondissement de Paris depuis seize ans et j'aime beaucoup y vivre. Cependant, comme tous les parisiens nous subissons beaucoup de nuisances sonores : travaux perpétuels, circulation, sirènes d'ambulances et de police (je suis très proche de la rue Tolbiac et entre trois hôpitaux...), indications sonores des feux tricolores pour les malvoyants actionnés par les enfants (dont les miens quand ils étaient plus petits).J'avoue être parfois excédée par les hélicoptères qui certains jours font des allers-retours incessants au dessus de ma tête. Cela me gêne dans mon travail. Alors, comme M. Coumet, je suis bien d'accord pour remplacer les hélicoptères UTILES (pompiers, police, urgences médicales) par des engins moins bruyants et moins polluants mais je suis fermement opposée à une multiplication des transports individuels et de convenance dans l'espace aérien. On sait très bien que l'expérimentation en phase JO ne constitue que les prémises d'une mise en place plus systématique. Vivre dans une grande ville est déjà étouffant, vivre sans perspective, sans horizon et sans étoile (ok on en voit trois...) est pour moi, sovyarde, inhumain, alors si l'on envahit le peu d'espace dégagé d'engins qui ne peuvent être totalement silencieux, ni invisible cela revient à dire, encore une fois, aux Parisiens, le peu de considération qu'on a pour eux. Qui prend cette décision d'ailleurs ? Merci d'avoir mis en place cette consultation.Hortense Laville	-		Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore, nuisance sonore, pollution visuelle, pérennisation / extension, risque sécuritaire, risque biodiversité, ségrégation sociale
@1121		E-registre	06/12/2023 18h12	contre le projet de taxis volants à Paris	Nuisible sonore, consommateur d'énergie, ce mode de déplacement restera réservé pour une minorité de cadres supérieurs, banquiers, consultants, comme moyen commode de relier aéroport et centre ville sans embouteillages. Au lieu de les encourager à prendre le train, cela lèverait un frein à l'utilisation de l'avion pour les courts trajets, donc un impact négatif en termes d'écologie.	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@1122		E-registre	06/12/2023 18h12	Contre le projet de vertiport expérimental	Cette expérimentation, et le but visé, s'inscrivent dans une dynamique qui nie les grands enjeux contemporains comme la lutte contre le dérèglement climatique ou contre les injustices sociales.Merci de bien vouloir prendre en compte cet avis.	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, ségrégation sociale
@1123		E-registre	06/12/2023 18h12	Non aux taxis volants	Bien trop d'argent public a été consacré à des transports réservés à une petite minorité. Ce serait aussi le cas de ce projet. La priorité doit être donnée aux transports collectifs.De plus, ce serait une régression environnementale (rejet de CO2, bruits...).	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@1124		E-registre	06/12/2023 18h12	Enquête taxi volant	Je suis fermement opposé au projet visant à donner une autorisation de survol de Paris et de la petite couronne par des engins de type "taxi volant"Dans une période de contraintes budgétaires et de ressources des matières premières, il importe que les moyens soient mis à disposition des projets utiles pour le plus grand nombre et pas pour un toutes petites minorité de nantis.De plus cela va malgré tout produire un bruit dans une ville déjà saturé.Stop aux innovations absurdes.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@1125		E-registre	06/12/2023 18h12	Avis très défavorable	Déjà a priori opposé aux compétitions sportives planétaires entraînant des déplacements de masses, donc un bilan carbone désastreux, je constate les dérives que ces rassemblements entraînent, constituant des expérimentations sous prétexte de sécurité et/ou de rapidité : drones de surveillance des populations, grands aménagements grignotant des terres agricoles pourtant nécessaires et vitales pour notre alimentation et notre autonomie alimentaire, et maintenant un projet de transport aérien individuel au dessus de Paris.C'est de la folie, encore une fois au profit de quelques privilégiés et au détriment de tous les autres.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, ségrégation sociale
@1126		E-registre	06/12/2023 18h12	Non au Vertiport experimental	Dans un contexte de dereglement climatique du a l'economie carbonnee, il est absurde d'ajouter des moyens de transports gourmands en energie (meme electriques).La demande en electricite va augmenter (besoin accru de climatisation et de recharge des voitures electriques par exemple), il n'est donc pas raisonnable d'ajouter des moyens de transports qui consomment enormement d'electricite pour le transport d'un unique passager. Le plus, le bruit engendré par ces appareils augmente le risque de maladies psychiatriques (comme le stress chronique, la depression chronique, l'anxiete) des habitants du grand Paris (ex d'etude du bruit des aeroport sur l'etat mental des populations : Hardoy et al, Psych Epidem 2005).Restons sobres, ameliorons autant que possible notre reseau actuel de transports en commun qui est fantastique, mais qui a besoin d'etre modernise.Je vous prie, Mesdames, Messieurs les Commissaires Enqueteurs, de croire a l'expression de mes sentiments les meilleurs.Lucie ChevallierPS: je m'excuse pour l'absence d'accents, utilisant un clavier americain.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore, nuisance sonore
@1127		E-registre	06/12/2023 18h12	Contre la création du vertiport quai d'Austerlitz	Alors que plus personne ne peut nier l'impact des activités humaines sur le climat, il serait aberrant de mettre en place un nouveau trafic de "taxis volants" énergivores, bruyants et potentiellement dangereux. D'un intérêt limité, d'une viabilité économique incertaine, ce projet ressemble surtout à un fantasme du siècle dernier.	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@1128		E-registre	06/12/2023 18h12	Non aux taxis volants à Paris	Le projet n'apporte aucun bénéfice pour la collectivité. Ils sont bruyants, l'impact carbone est important et il mise sur un mode de transport individuel alors que ce sont les transports collectifs qu'il faut développer. La Seine est un réservoir et un corridor de biodiversité d'importance régionale qui doit être préservé et renforcé. En implantant une barge dans le cours du fleuve et en développant un nouveau trafic aérien au-dessus de la Seine, le projet met à mal la préservation de la biodiversité, perturbant la circulation des oiseaux et le milieu aquatique.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, risque biodiversité
@1129		E-registre	06/12/2023 18h12	Vertiport experimental	Bonjour, Les limites de la circulation aérienne autour des 3 aéroports parisiens sont atteintes en terme de gêne et de pollution pour les populations survolées. Les avancées technologiques promises comme un futur radieux sont toujours plus longues à être développées et mises en place que les promoteurs et décideurs le pensent. L'accident de Villejuif cette semaine (avion allant de Rouen à Toussus le Noble) est un bon exemple des risques encourus, même pour des avions légers et électriques. La ville de New York développe un projet identique. Tout cela me semble irréaliste, de par le manque d'espace, l'altitude de vol basse attendue, la durée et fréquence des trajets attendus. Et suivront probablement des projets similaires avec des drones. Au delà de l'encombrement aérien garanti, les Parisiens sont ils prêts à apprécier de voir passer devant leur fenêtres une noria d'avions ne respectant pas la vie privée? Que ces nouveaux aéronefs multi rotors électriques soient développés pour des raisons essentielles (transport de blessés, un aéronef par hôpital ou CHU) soit, mais pas pour des nouveaux débouchés purement commerciaux. Pour ces raisons, je ne peux qu'exprimer une opinion négative à ce type d'initiative.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle, risque sécuritaire
@1130		E-registre	06/12/2023 18h12	NON àux taxis volants, et au vertiport à Paris!	C'est un absolu non-sens! Cela ne servira qu'à quelques privilégiés, au détriment de tous les autres, qui en subiront les nuisances!	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, ségrégation sociale
@1131		E-registre	06/12/2023 18h12	Avis négatif	Je souhaite partager mon opposition totale à cette expérimentation. Même si électrique, il s'agit d'un moyen de transport très énérgivore, destiné à une extrême minorité et facilitant de plus l'accès à un aéroport alors que la dynamique nécessaire dans le contexte de changement climatique est une forte diminution des trajets par avion. Je trouve donc cette expérimentation totalement inutile et anachronique, et ce sera également une source de nuisance sonore et visuelle ainsi qu'un potentiel danger pour la population parisienne, je me sens particulièrement concerné car mon lieu de travail est situé à proximité directe du quai d'Austerlitz. Merci d'avance pour la prise en compte de ma contribution.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, pollution visuelle
@1132		E-registre	06/12/2023 18h12	NON AUX TAXIS VOLANTS	Je suis totalement opposée à ce projet qui va contribuer à créer encore plus de bruit dans un environnement déjà extrêmement bruyant au quotidien.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@1133		E-registre	06/12/2023 18h12	contre les taxis volants	contre car le changement climatique nous impose de se restreindre et vous voulez créer des nouveaux modes de transports énérgivores et inutiles	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore
@1134		E-registre	06/12/2023 18h12	Taxis volants	JE SUIS CONTRE le projet d'expérimentation de taxis volants électriques sur la Seine pour les Jeux Olympiques et Paralympiques.	-	Particulier	Défavorable	
@1135		E-registre	06/12/2023 18h12	Non à ce projet écocidaire	A l'heure de l'urgence climatique et sociale, il n'est pas acceptable de développer des engins polluants, onéreux et hasardeux. Stop à ces projets écocidaire qui ruinent le monde et la vie.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@1136		E-registre	06/12/2023 18h12	Enquête publique taxis volants	Nous sommes opposés à la création d'une ligne de taxis volants. Ils ne pourront être utilisés que par la partie la plus riche de la population ou par des vacanciers et ne présente aucun intérêt si ce n'est négatif pour les parisiens. En effet il vaudrait sans doute mieux améliorer les moyens de transport parisiens à la dérive que d'engager des fonds dans une opération qui générera une pollution supplémentaire. Quant au risque d'accident, la récente chute d'un aéronef à Villejuif montre s'il en était besoin qu'il n'a rien d'une élucubration.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@1137		E-registre	06/12/2023 18h12	Taxis volants : un projet totalement aberrant	Aberrant parce que le changement climatique interdit de créer de nouveaux modes de transport énérgivores, parce que l'objectif est de réduire le trafic aérien et surtout les vols privés et donc de ne pas faciliter de tels accès aux aéroports, parce que c'est une source de pollution sonore et visuelle et un encombrement du ciel parisien qu'il faut laisser entièrement libre aux secours, parce que c'est un projet réservé à une minorité alors que des solutions par les transports en commun accessibles à tous existent et peuvent être renforcés (RER B, bus, etc). Il faut arrêter de délirer ! Où sont les JO vertueux écologiquement.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, pollution visuelle, ségrégation sociale
@1138		E-registre	06/12/2023 18h12	VENI, VIDI, VOLI... CRASH!... Non aux Taxis volants?!	Ce projet est ni plus ni moins qu'une folie gouvernée par l'égoïsme de quelques-uns, nourrie par l'absolu et l'intermittente volonté humaine d'en faire toujours plus, et ce pour aller toujours plus haut. Il y a quelques exemples récents d'illuminés qui pensent (à tort, je vous l'assure) que l'avenir de l'espèce humaine se trouverait dans l'espace ou sur Mars. Et, alors que personne n'y croit chez les scientifiques dignes de ce nom, ces doux crétiens cultivent une certaine part de voix parmi nos semblables. Le décor est planté. Nous sommes à plus faible échelle — 35 kilomètres de distance, pas de quoi aller sur la Lune vous me direz... dans le même genre de délire et fantasme — comme si l'égoïsme était la seule issue au développement de l'espèce humaine. Seulement je vous assure que ce n'est pas une malédiction, nous sommes nombreux à soutenir le contraire. Évidemment ce n'est pas un trajet pour la Lune, me répondez-vous, c'est accessible et réalisable. Mais enfin ?!! En attendant, une petite minorité s'accroche à ce rêve fatal de tout posséder, tout faire pour toujours tout dépasser, et ce, jusqu'au bout. Jusqu'à la fin qui est inéluctable. Jusqu'à s'en brûler les ailes. Les taxis volants n'en sont ni plus ni moins que l'ultime démonstration. Et voici pourquoi. Quand nous étions enfants, on étudiait, à l'école de la République, les mythes et les légendes grecques dont on nous annonçait qu'il fallait extraire, outre un peu de culture générale, un paquet de mise en garde et d'enseignements intéressants. Il faut croire qu'à l'heure de la connaissance pour tous, d'internet et de l'accès facile aux informations les personnes instruites ne savent plus tirer les conclusions qui s'imposent ou ont visiblement oublié leurs leçons du passé. L'école pourtant est fort utile. Il est sage de le rappeler ou d'y revenir, le cas échéant. J'aimerais donc faire un retour succinct sur la légende d'Icare, que chacun connaît, en théorie du moins. « À cause de ses trahisons répétées, Dédale est jeté avec son fils Icare dans le labyrinthe dont il est l'architecte. Ne pouvant emprunter ni la voie des mers, que Minos contrôlait, ni celle de la terre, Dédale eut l'idée, pour fuir la Crète, de fabriquer des ailes semblables à celles des oiseaux, confectionnées avec de la cire et des plumes. Il met en garde son fils, lui interdisant de s'approcher trop près de la mer, à cause de l'humidité, et du Soleil, à cause de la chaleur. » Contrairement aux Parisiens qui bénéficient de transports en commun efficaces et accessibles, vous noterez que Dédale et Icare n'avaient pas d'autres choix de déplacements. Avant de s'attaquer à une solution par les airs, ils avaient commencé par envisager le transport terrestre puis maritime pour voyager (fuir d'ailleurs, dans leur cas, ce qui était donc une sacrée contrainte ! Ils n'étaient pas en train de se demander s'ils seraient à l'heure pour la compétition de natation ou de judo du jour). Bref, si Icare et Dédale avaient pu prendre le métro, le bus, le tramway ou même les navettes fluviales, ils n'auraient sans doute pas hésité une seule seconde. Ils se seraient félicités d'avoir ces merveilleux transports à disposition pour éviter de se lancer dans une aventure bien périlleuse et incertaine. N'ayant pas d'autre choix, Dédale, attaché à son fils, commence donc par les mises en garde. Ne pas prendre de risques, respecter les précautions d'usage : pas trop près (prenez des notes !), attention à l'humidité (et j'ajoute... aux tempêtes, coups de vent et autres aléas climatiques, sait-on jamais ! Même si dans la Grèce Antique les incidents climatiques étaient moins imprévisibles que ceux qui débarquent avec le réchauffement planétaire) et au Soleil, bien sûr, à cause de la chaleur. Il n'est pas faux de songer qu'en hauteur, dans une boîte fermée en plein cagnard, il doit faire carrément chaud. Malin, ce Dédale ! On espère que vous n'avez pas oublié la climatisation qui pollue dans ces emballages de conserves volantes à pales vrombissantes... sinon les voyageurs risquent de fermenter ou de cuire comme les cuisses de canard dans les boîtes de cassoulet. Continuons. « Mais Icare appréciait la vue et voulait en voir plus. Grisé par le vol, il oublia l'interdit et prit de plus en plus d'altitude. La chaleur fait fondre la cire jusqu'à ce que ses ailes finissent par le trahir. Il meurt précipité dans la mer qui porte désormais son nom ». Et voilà ! Icare comme tout homme irresponsable qui se respecte n'en fait qu'à sa tête ! Voler, c'est trop bien. Il veut aller plus haut (plus bas aussi, ça peut effrayer, je le rappelle au cas où) et au passage il oublie les conseils de son père, il oublie que la fabrication n'est pas homologuée (tiens donc, les taxis volants non plus...), il oublie que personne n'a testé l'appareil avant lui. Et paf, la chute est lourde. Fin du rêve. Il meurt. Ça craint. Heureusement pour nous, dans le cas des taxis volants, nous n'avons pas encore écrit la fin de l'histoire. Pas encore... Icare a tout de même respecté quelques règles (mineures me direz vous...) Icare, lui, il se plante en mer, loin de tous et pas au milieu d'une agglomération super dense, comme Paris. Icare, lui, il battait des ailes, il n'avait pas des dizaines de turbines à fond les manettes qui généraient du bruit et polluaient la vie sonore de ses congénères. Icare, lui, il voulait sauver sa vie, et il n'avait pas d'autre choix pour le faire. Et le meilleur pour la fin. Icare c'était une histoire, un mythe, une légende pour servir de leçon et se divertir. Revenons donc sur Terre deux minutes. Avec nos Icare et nos Dédale à nous, bien perdus, dans le labyrinthe de la consommation, cherchant encore, en tâtonnant dans le noir, l'entrée du temple de la Gloire. Oserais-je rappeler que les Taxis volants c'est demain, c'est dangereux, ce n'est pas homologué, c'est antisocial (au passage), c'est réel et que ce n'est pas une histoire que l'on conte au pied du lit des enfants pour les endormir, mais une réalité qui nous remémore que notre vie, peu à peu, et sous l'influence narcissique de décideurs qui se pensent plus forts que tous les autres se transforme pour de vrai en cauchemar éveillé. Nous n'avons nul besoin de nous raconter des légendes pour nous faire peur, nous les vivons déjà au quotidien. N'en rajoutons pas avec des futilités bien loin de l'intérêt général, des gadgets réservés à quelques privilégiés alors que tant de besoins utiles et indispensables manquent encore. Il est urgent de prendre en compte le fait que le plaisir de quelques-uns, les décisions irresponsables de quelques autres, ne peuvent pas devenir les histoires qui font peur et les légendes urbaines de demain de nos enfants. Il y a bien des légendes et des mythes formidables pour cela et qui existent déjà. Donc NON aux taxis volants. C'est même un NON Icarien.	VENI VIDI VOLI - contribution non aux taxis volants.pdf	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@1139		E-registre	06/12/2023 18h12	Non aux taxis volants	apportent plus de nuisances à l'existent.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@1140		E-registre	06/12/2023 19h12	Non aux hélicoptères électriques	Non au projet d'adp.Inutile et pas écologique.Je ne veux rien au dessus de ma tête. Développez les mobilités respectueuses des habitants et de l'environnement.Pas des attrape nigauds pour touristes fortunés	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore, ségrégation sociale
@1141		E-registre	06/12/2023 19h12	nuisances	Ce dispositif visant à favoriser le transport aérien au détriment des franciliens me semble en totale contradiction avec les objectifs de réduction des émissions de CO2. Cela va encore accentuer les nuisances provoquées par l'aéroport.	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore
@1142		E-registre	06/12/2023 19h12	opposition au développement de ces véhicules	? POLLUANT autant qu'une voiture? BRUYANT? DANGEREUX - facilement détournable par des détraqués mentaux? PERVERS - il lève un frein à l'utilisation de l'avion pour les courtes durées, au détriment du train...? etc...Non à la fuite en avant et au déprogrés.Plus d'info, ici bien sûr:https://agir.greenvoice.fr/petitions/non-aux-taxis-volants-energivores-et-bruyants-non-a-l-experimentation-d-adp-aeroport-de-paris?bucket=blastPS : j'ai habité Paris pendant des années, et c'est un bonheur d'avoir peu d'hélico dans le ciel comparé à Grenoble ou Chamonix où ils tournent en permanence pour les secours et avec des touristes en plus à Cham, ou c'est un cauchemar !	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore, pollution visuelle, risque sécuritaire
@1143		E-registre	06/12/2023 19h12	Refus de la mesure	Je trouve ça vraiment très bruyant et manque de sécurité pour les francilien.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, risque sécuritaire
@1144		E-registre	06/12/2023 19h12	Un projet déraisonnable et indécent	Alors que le réchauffement climatique impose de supprimer les vols privés, ce projet déraisonnable veut en créer de nouveaux.Par ailleurs, il serait source d'une inacceptable pollution sonore, au détriment d'un grand nombre pour le bénéfice d'une infime minorité.Pour ces raisons, ce projet est à rejeter en bloc.	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@1145		E-registre	06/12/2023 19h12	Projet de taxis volants à l'essai dans Paris!	Pas le courage de tout lire, mais je suis très pessimiste en voyant ce besoin de faire toujours plus, sans limite. Pour briller, se dire qu'on est les meilleurs. Pourquoi ce projet? Pour faciliter les déplacements en avion, c'est ça? De grands enfants qui veulent "réussir", innover. Pour le profit des plus riches. Allez, plus rien ne m'étonne, Société qui court à sa perte avec fierté!	-	Particulier	Défavorable	ségrégation sociale
@1146		E-registre	06/12/2023 19h12	Projet indécent	À l'heure de l'urgence climatique, où la lutte contre l'effondrement de la biodiversité et la réchauffement climatique devraient être au centre de toutes les réflexions, un tel projet paraît impensable et indécent : pollution de toutes sortes, égoïsme du transport individuel énergivore, risques d'accident. S'il y a de l'argent pour développer cela, pourquoi ne pas l'utiliser pour moderniser les transports en commun, l'entretien des lignes de train, l'accessibilité aux modes doux, etc.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore, nuisance sonore, risque biodiversité
@1147		E-registre	06/12/2023 19h12	Taxis volants : une nouvelle idée absurde	>>> Ces engins énergivores et bruyants sont une régression environnementale ! Cette réponse individuelle en termes de transports n'est pas adaptée aux besoins des Parisiens et des Franciliens qui s'entassent dans des transports en commun insuffisants et déficients. A l'heure de l'urgence climatique et sociale, il n'est pas acceptable de développer des engins polluants, onéreux et hasardeux.Les oppositions se multiplient et s'organisent : - l'Autorité Environnementale juge l'étude d'impact incomplète et critique le projet - les communes périphériques survolées s'y opposent - Le Conseil de Paris a refusé le projet le 14 novembre 2023	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@1148		E-registre	06/12/2023 19h12	Non à cette expérimentation anti-écologique et dangereuse	Cette expérimentation n'a pas lieu d'être car quelles qu'en soient les conclusions, ces aéronefs ne doivent pas être déployés, pour de multiples raisons, dont la sécurité des personnes (qui serait menacées par la présence d'engins volants à basse altitude), les nuisances sonores et visuelles qui sont inévitables, le gaspillage énergétique délirant du transport aérien, complètement injustifiable sur de courtes distances et dans un contexte urbain où l'offre de transport terrestre est pléthorique. Ce projet va entièrement à l'encontre de ce qu'il faut impérativement développer à l'avenir, c'est-à-dire les mobilités douces accompagnées d'une réduction de nos besoins en déplacements.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore, nuisance sonore, pollution visuelle, risque sécuritaire
@1149		E-registre	06/12/2023 19h12	OPPOSITION AU PROJET	- Cette expérimentation est la porte ouverte au développement des taxis volants en Ile-de-France, au profit de personnes aisées et au détriment des populations survolées.- Du point de vue de la pollution sonore et de son impact sur la santé des populations, l'autorité environnementale qui a été saisie sur ce dossier indique que ce projet «sera une source de nuisances sonores supplémentaires pour les populations situées à proximité de la Seine et du périphérique, déjà exposées à des nuisances majeures».- La pollution sonore est une source de stress qui entraîne une hypertension artérielle et d'autres maladies cardiovasculaires pouvant aller jusqu'à l'infarctus. Ces effets sont bien documentés pour le bruit aérien. Les taxis volants auront le même impact sanitaire désastreux que les autres aéronefs. C'est également une atteinte au droit européen : la directive 2002/49/CE sur le bruit dans l'environnement enjoint les états membres de réduire le bruit dans les espaces urbains, à proximité des routes principale et des aéroports notamment. Les survols par les taxis volants et autres drones viendront limiter les impacts des plans d'action contre le bruit (PPBE) déjà en place. Le bruit ambiant de la zone testée est compris entre Lden 61 dB et Lden 64 dB. Ces niveaux dépassent déjà les niveaux acceptables. L'organisation mondiale pour la santé requiert des niveaux de bruit aérien n'excédant pas 45 dB Lden et 40 dB Lnight. L'introduction de nouvelles sources de bruit dans cette zone est incompatible avec le respect de la directive.- Une pollution visuelle sera imposée aux habitants survolés ou dont l'horizon sera affecté par les taxis volants.- Le projet déroge à l'interdiction de survol de Paris à moins de 2 000 mètres d'altitude alors que les taxis volants faisant l'objet de l'expérimentation ne seront pas des vols d'urgence.- Il existe un risque potentiellement élevé pour la sécurité des personnes et des biens, mal évalué dans l'étude d'impact : risques d'atterrissage forcé, défaillance du pilote, défaillance matérielle ... les modalités de maîtrise de ces risques ne sont pas indiquées.- La consommation énergétique de ces e-VTOL serait 30 fois plus importante que celle d'un métro (180 g CO2e/km contre 4 g CO2e/passager.km)- Le projet n'apporte pas de bénéfices pour la collectivité : l'impact écologique d'un mode de transport qui ne concernerait qu'une très faible proportion de la population, et surtout les plus privilégiés, ne paraît pas favorable.- Le transport sanitaire par les aéronefs proposés n'est pas crédible : sa capacité étant limitée à 2 personnes, il ne pourra pas accueillir une équipe médicale et son matériel sanitaire.- Le projet porte atteinte aux droits fondamentaux des citoyens : - Droits civils : atteinte aux droits de propriété en créant des servitudes supplémentaires pour le survol (notamment à basse altitude – 150 mètres d'altitude en croisière, c'est extrêmement bas).- Atteinte aux libertés fondamentales : « Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé ».	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle, pérennisation / extension, ségrégation sociale
@1150		E-registre	06/12/2023 19h12	Non aux taxis volants vertiport	En région parisienne dans le val d'oise nous subissons les nuisances sonores des avions y compris la nuit alors non je ne veux pas en plus des taxis volants.Non au vertiportCeci est lamentable. Cette idée doit être arrêtée pollution sonore visuelle. Ne plus pouvoir profiter de son jardinDangerÉcologieArrêtez cela	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle, risque sécuritaire
@1151		E-registre	06/12/2023 19h12	taxis volants	défavorable à la mise en place de taxis volants	-	Particulier	Défavorable	
@1152		E-registre	06/12/2023 19h12	Vertiport Expérimental	Ce type de solution n'est qu'une fuite en avant pour consommer toujours plus et engraisser cette économie capitaliste. Des moyens techniques toujours plus énergivores, consommant toujours plus de ressources naturelles pour des besoins futiles qui ne nous permettront pas de contenir le réchauffement de la terre en deçà des 1,5°C. Pendant ce temps on va nous demander de chauffer nos habitations à 18°C, de porter des cols roulés...De qui se moque t on?	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore
@1153		E-registre	06/12/2023 19h12	Non aux taxis volants : laissez libre le peu de ciel qu'il nous reste !	Je suis parisienne et j'adore ma ville. Mais un de ses gros défauts est que l'on ressent toujours un sentiment d'oppression: piétons, usagers de transports en commun, et même automobilistes, c'est une sensation physique, mais aussi mentale, car nous sommes serrés de partout et notre regard est arrêté par les immeubles, nous n'avons pas d'horizon.Le seul endroit libre visuellement est le ciel... Ne nous enlevez pas cela !Et un des rares endroits où nous pouvons marcher longtemps sans être dans le flot des voitures est le bord de Seine, n'y ajoutez pas un trafic aérien !	-	Particulier	Défavorable	pollution visuelle
@1154		E-registre	06/12/2023 19h12	Taxis volants	Opposé à l'expérimentation des taxis volants	-	Particulier	Défavorable	
@1155		E-registre	06/12/2023 20h12	A l'heure de la sobriété énergétique....	Bonjour,Ce projet de transport aérien est un non sens écologique. A l'heure de la sobriété énergétique, amener un trafic individuel avec une demande énorme en énergie est un non sens. De plus, qui pourra voyager via ce moyen de transport? Uniquement les personnes aisées, qui contribuent déjà pour une grande part au dérèglement climatique, pendant que le réseau de transports parisien se dégrade.Merci de ne pas donner suite à ce projet insensé, onéreux, énergivore, qui ne bénéficiera encore une fois qu'à très peu de personnes.	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, ségrégation sociale
E1156		E-mail	06/12/2023 20h12	Non aux taxis volants	C'est une aberration !	-	Particulier	Défavorable	
@1157		E-registre	06/12/2023 20h12	Encombrement espace aérien au-dessus de Paris	Inimaginable le fait d'accepter le survol de Paris par des taxis volants.	-	Particulier	Défavorable	pollution visuelle
@1158		E-registre	06/12/2023 20h12	taxis volants	non aux taxis volants	-	Particulier	Défavorable	

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@1159		E-registre	06/12/2023 20h12	Contre ce projet	Ces engins énergivores et bruyants sont une régression environnementale ! Cette réponse individuelle en termes de transports n'est pas adaptée aux besoins des Parisiens et des Franciliens qui s'entassent dans des transports en commun insuffisants et déficients. A l'heure de l'urgence climatique et sociale, il n'est pas acceptable de développer des engins polluants, onéreux et hasardeux.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@1160		E-registre	06/12/2023 20h12	Experimentation Objets volants ADP	INACCEPTABLE DE FAIRE SUBIR AU QUOTIDIEN AUX TERRIENS PARISIENS LES NUISANCES DE CERTAINS POUR LEUR CONFORT EXCLUSIFLes nuisances dues aux avions sont insupportables en région parisienne ARRETONS LE BRUIT	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, ségrégation sociale
@1161		E-registre	06/12/2023 20h12	Non à la pollution sonore	Bonjour,Je viens de prendre connaissance de ce projet et cela me désolé ! Nous subissons déjà suffisamment de nuisances sonores, je n'imagine pas me balader dans Paris et voir tourner ce type d'engin au dessus de ma tête avec les risques de sécurité que cela comprend !	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, risque sécuritaire
@1162		E-registre	06/12/2023 20h12	Enquête publique: insuffisances	1. Tout d'abord, je m'étonne, alors que j'habite dans le 5ème arrondissement, proche du jardin des plantes et de la Pitié Salpêtrière, de ne pas avoir reçu l'information avant ce jour sur cette enquête (par courriel retransmis par un proche d'un autre arrondissement de Paris)2. Le délai étant maintenant court, je me suis principalement intéressée à l'avis de l'autorité environnementale, qui soulève de nombreuses insuffisances de l'étude d'impact.3. Alors que l'on prend de plus en plus conscience de l'importance de préserver l'environnement et réduire non seulement les CO2, mais aussi la température et la chaleur émise par les activités humaines,C'est la qualité et le nombre de transports en commun terrestres qu'il convient de privilégier et non de nouveaux transports aériens.4. L'avis de l'Autorité Environnementale mentionne des insuffisances et des problématiques importantes concernant ce projet.5. Y-a-t'il eu une étude liée à la cybersécurité et aux risques d'ATTAQUES TERRORISTES par détournement de ces véhicules volants?Enfin, en tant que résidente du quartier, et personne concernée par notre environnement, je suis fortement opposée à la mise en place de cette plateforme et du transport dans ou autour de PARIS (nuisances environnementales, acoustiques, visuelles, importance de ne permettre le survol que pour des raisons sanitaires ou de sécurité)Je demande à être tenue au courant de toutes les suites de ce projet ou des projets qui en découleront et que les informations soient aussi transmises à l'ensemble des résidents des arrondissements jouxtant les voies de circulation envisagées.	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore, pollution visuelle, risque sécuritaire
@1163		E-registre	06/12/2023 20h12	NON aux taxis volants	- Aberration écologique- Nuisances sonores supplémentaires pour les habitants, alors que le bruit est devenu une question de santé publique- Injuste: seuls les plus aisés pourront se le payer- Polluant- si on autorise une expérimentation, la phase suivante sera la commercialisation- il faudrait augmenter les transports en commun plutôt que de développer des moyens de transports individuels et polluants	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore, pérennisation / extension, ségrégation sociale
@1164		E-registre	06/12/2023 20h12	NON AUX TAXIS VOLANTS	Subissant chaque jour, le bruit du trafic aérien d' ADP alors que nous sommes en zone blanche, je m'oppose catégoriquement à de nouvelles nuisances sonores.Cette course effrénée du toujours plus vite, nous fait courir à notre perte !!	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@1165		E-registre	06/12/2023 20h12	l'enquête publique du vertiport d'Austerlitz	Nous pensons que l'eVTOL sera un enjeu majeur pour notre région. Il est une solution de mobilité innovante et constitue, avec le volet de la barge vertiport sur la Seine à Paris, une nouvelle étape importante pour le déploiement des nouvelles mobilités aériennes en Ile-de-France.Nous sommes convaincus que l'adoption et le développement de cette nouvelle technologie dans notre belle région (une des premières destinations touristiques mondiales) va changer, à moyen terme, le moyen de transport utilisé par nos visiteurs. Même si elle est en mesure d'assurer actuellement que des voyages point à point plus courts, cette technologie a des atouts majeurs :- Effectuer un décollage semblable à celui d'un hélicoptère sans nécessiter de piste d'atterrissage, ce qui la rend idéale pour les régions urbaines peuplées telle que la notre- Moyen de transport silencieux et peu polluant qui va révolutionner nos déplacements. L'eVTOL peut, en effet, offrir une mobilité rapide, directe et propre. Surtout face à la congestion de nos routes et à la saturation de nos réseaux de transport public aux heures de pointes.Nous espérons que cet eVTOL sillonnera le ciel francilien à l'occasion des Jeux Olympiques de 2024.	-	Particulier	Favorable	décongestion trafic
@1166		E-registre	06/12/2023 20h12	NON AU PROJET DE TAXIS VOLANTS	LE TRAFIC AERIEN AU DESSUS DE NOTRE VILLE ENCORE AUGMENTE A CERTAINES PERIODES ET LE COUVRE-FEU TOUJOURS ATTENDU.....	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@1167		E-registre	06/12/2023 20h12	Refus de voir s'implanter un.vertiport expérimental	Cette expérimentation est la porte ouverte au développement des taxis volants en Ile-de-France, au profit de personnes aisées et au détriment des populations survolées.L'intensité de la pollution sonore, source de nuisances et de retentissement sur la santé comme l'ont montré les nombreuses études.Est inconcevable dans l'univers francilien ddjà très impacté.Je suis donc contre cenprojet	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pérennisation / extension
@1168		E-registre	06/12/2023 20h12	Projet stupide, inutile, dangereux et nuisible	Quelle honte d'avoir en 2023 une telle idée dont la seule motivation est encore, toujours et seulement l'argent au mépris de la santé des parisiens (pour mémoire, le bruit provoque un nombre non négligeable de morts, il serait temps que nos dirigeants en tiennent compte! Sans parler des risques d'accidents liés à ces engins), de l'environnement et de l'équité: à qui vont encore bénéficier ces ridicules taxis volants? Je ne prends même pas la peine de répondre à cette question purement réthorique... Je trouve totalement affligeant et révoltant que la présidente de région trouve judicieux, non seulement de soutenir un tel projet, mais d'y investir de l'argent public.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, ségrégation sociale
@1169		E-registre	06/12/2023 21h12	VERTIPORT EXPERIMENTAL	Je trouve que c'est une super idée, mais qu'en est-il au niveau du bruit ? Ça n'a pas été beaucoup médiatisé, quel serait le but ultime? Quel public est visé ? Quels sont les coûts engagés ?	-	Particulier	Réerves / inquiétudes sans prise de position tranchée	nuisance sonore
@1170		E-registre	06/12/2023 21h12	Contre les taxis volants	Combien de gens ne sont pas au courant de ce projet ? Je l'apprends aujourd'hui et la date limite pour donner son avis est le 8 Décembre . Avec cette idée , nul doute que la vie du piéton parisien déjà très difficile tourne à l'opération survie . Ce sera un aspect " expérimental " intéressant si Vertiport expérimental " se concrétise . Ce projet est hallucinant par les dangers qu'il porte et qui ne seront pas maîtrisés: le regard vers le ciel risque d'être saboté, mais beaucoup plus assasin, le bruit occasionné sera insupportable, les accidents se produiront enfin voilà une belle idée pour que les terroristes opèrent à leur gré sans risquer d'être identifiés.Leurs exploits auront un retentissement planétaire puisque l'expérimentation se déroulera pendant les Jeux Olympiques. Ils doivent être galvanisés et préparer leurs petits paquets.Alors tout bien réfléchi NON à Vertiport expérimental .	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle, risque sécuritaire
@1171		E-registre	06/12/2023 21h12	avis défavorable	Je m'oppose au projet à ce projet climaticide, qui va à l'encontre du bon sens écologique, qui met en danger notre santé et notre environnement, qui représente un gouffre financier et qui creusera encore plus les inégalités. Ce projet est une aberration.	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, ségrégation sociale
@1172		E-registre	06/12/2023 21h12	Vertiport	Ce projet est fou! Il nuit au riverains est complètement dingue et énergivore .. où allons nous ? Est ce ça l'avenir qui devrait aller vers plus de sobriété ???Je suis CONTRE	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore
@1173		E-registre	06/12/2023 21h12	CONTRE le projet de Vertiport expérimental - ADP	Je suis opposée à ce projet. Ces taxis volants consomment 12 fois plus d'énergie qu'une voiture électrique. La sobriété énergétique, connais pas ! Ils voleront à 150 mètres d'altitude, ça sera bruyant !!! faut au contraire développer les transports en commun plus respectueux de l'environnement.Les citoyens ont-ils été consultés ?L'Autorité Environnementale juge l'étude d'impact incomplète et critique le projet, les communes voisines s'y opposent, le Conseil de Paris a refusé le projet.N'y aurait-il pas un déni de démocratie ?	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore, nuisance sonore
@1174		E-registre	06/12/2023 21h12	Taxis volants	Refus car non écologiques	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore
@1175		E-registre	06/12/2023 21h12	Non aux taxis volants	Non aux taxis volants,Non à tout survol des départements de la région parisienne.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@1176		E-registre	06/12/2023 21h12	Je suis contre	Je suis contre	-	Particulier	Défavorable	
@1177		E-registre	06/12/2023 21h12	Contre les taxis volants	Bonjour, j'exprime mon désaccord quand à l'utilisation de taxis volants dans Paris. Je suis contente de voir le nombre de voitures et leur circulation diminuer ces dernières années. Je n'ai aucune envie de voir les airs encombrés par des taxis.	-	Particulier	Défavorable	pollution visuelle
@1178		E-registre	06/12/2023 21h12	Taxis volants à Paris	Ces engin sont inutiles, car ne se déplaçant qu'entre 2 points précis et non d'un endroit où l'on se trouve à un endroit où l'on veut aller. On fait comment avant et après ??Leur consommation énergétique est effarante et les hélices font un bruit d'enfer. C'est un gadget de communication politique ou de captation de subventions, qui n'a aucun avenir	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore
@1179		E-registre	06/12/2023 21h12	Refus du projet	Au nom de l'écologie, de la justice sociale et de la démocratie, nous vous demandons de refuser le projet de vertiport quai d'Austerlitz à Paris, infrastructure d'expérimentation d'aéronefs à décollage et atterrissage vertical, de juillet à décembre 2024, et en particulier pendant la période des Jeux Olympiques de Paris (JOP). Ces engins énergivores et bruyants sont une régression environnementale critiquée par la MRAe, Mission régionale de l'Autorité Environnementale. Cette réponse individuelle en termes de transports n'est pas adaptée aux besoins des Parisiens et des Franciliens qui s'entassent dans des transports en commun insuffisants et déficients. A l'heure de l'urgence climatique et sociale, il n'est pas acceptable de développer des engins polluants, onéreux et hasardeux.	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@1180		E-registre	06/12/2023 21h12	contre le survol de la région parisienne par des taxis volants	dans quel monde vit-on ?pourquoi rendre la vie impossible aux millions de personnes de la région pendant ces jeux qui vont les perturber par ailleurs dans leur vie de tous les jours sans que la majorité ait accès aux spectacles sportifs ? Les frustrations, les dérangements ne suffisaient pas ?	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@1181		E-registre	06/12/2023 21h12	Non aux taxis volants à moins de 150 mètres d'altitude au-dessus de nos têtes, bruyants et mettant en danger notre sécurité.	Le projet d'aménagement d'un Vertiport sur la Seine à Paris, quai d'Austerlitz pour faire circuler des e-VTOLS (taxis volants) de mai à décembre 2024 (en particulier pendant les Jeux Olympiques) ne doit pas voir le jour !	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, risque sécuritaire
@1182		E-registre	06/12/2023 21h12	AQP VERTIPOINT	A l'heure des économies d'énergie ce projet est totalement aberrant et le m'y oppose.De plus le bruit généré sera insupportable pour les riverains survolés	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore
@1183		E-registre	06/12/2023 22h12	Contre ce projet	Ce projet promeut des déplacements aériens avec en plus 1 unique passager par véhicule ; cela engendre une consommation d'énergie très probablement considérable pour chaque trajet effectué (même si ça utilise de l'électricité, ça ne pollue pas sur place mais il faut produire l'électricité...).De plus l'utilité sociale sera très faible étant donné le faible nombre de personnes qui pourront y avoir accès (ne serait-ce qu'avec la contrainte technique du passager unique sans parler du prix). En revanche les nuisances concerneront un grand nombre de personnes dans une zone très habitée.Je comprend la volonté de promouvoir la technologie mise en œuvre mais je doute de sa pertinence.Il y a beaucoup d'améliorations nettement plus prioritaires à réaliser par exemple des liaisons rapides en train entre les principales gares et éventuellement aéroports de la région.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@1184		E-registre	06/12/2023 22h12	REFUS UTILISATION DE TAXI VOLANT	Ce genre de déplacement nuit gravement à la tranquillité de la vie des habitants et autres de par l'agitation qu'il engendre notamment par le bruit le visuel.... ; la validation de l'utilisation de ces taxis ou autres objets volants pour un contexte particulier tels les jeux olympiques deviendra rapidement une norme, nous serons envahis par cette hypertechnologie absurde et perturbante voir aliénante Stoppons cette stupidité nuisible!!! génératrice de pathologie mentale et somatique!!!	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle, pérennisation / extension
@1185		E-registre	06/12/2023 22h12	Taxis volants	Plutôt pour, la sécurité de ce déplacement et sa rapidité, en font pour ma part, deux gros atouts majeurs sans compter sur le désencombrement des voies de circulation routières. Projet incontestablement innovant et écologique !!!	-	Particulier	Favorable	décongestion trafic
@1186		E-registre	06/12/2023 22h12	Non au transport des ultra riches	Nous n'en pouvons plus des nuisances et des caprices des milliardaires, il est temps qu'ils redescendent sur terre, au propre comme au figuré. Qu'ils prennent le RER comme tout le monde, ça leur fera le plus grand bien.	-	Particulier	Défavorable	ségrégation sociale
@1187		E-registre	06/12/2023 22h12	Non aux taxis volants	Arrêtez de nous polluer ! Mettez nous des espaces verts et faites des rues propres et conviviales avec de la mobilité douce	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore
@1188		E-registre	06/12/2023 22h12	Non au vertiport expérimental	Il y a déjà suffisamment de bruit.Les riverains ne peuvent pas supporter cela.On n'a pas le droit de voler au-dessus de Paris sauf pour les secours.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@1189		E-registre	06/12/2023 22h12	Non au projet ADP	La circulation à Paris est déjà surchargée. Pas besoin d'en rajouter. En plus même pas collectif.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@1190		E-registre	06/12/2023 22h12	Opposition au projet Vertiport	Un projet totalement aberrant au vu des enjeux actuels en matière d'écologie et de sobriété énergétique. De plus en complète contradiction avec les objectifs de transition énergétique et de réduction des modes de déplacement les plus nuisibles pour notre planète(faut-il encore rappeler aux promoteurs de ce projet que l'avion c'est 40 fois plus d'émissions de carbone que le train ?). Mais c'est aussi un projet qui ne fera qu'accentuer les inégalités entre une petite minorité de « privilégiés », qui pourront continuer de s'affranchir allègrement de leurs responsabilités dans la dégradation de notre environnement commun, et la majorité de la population qui ne feront que subir ces nuisances nouvelles sans aucun bénéfice social pour eux. C'est d'autant plus désespérant qu'ailleurs en Europe des autorités publiques commencent à mettre en œuvre des actions visant à réduire l'impact désastreux de l'aviation sur l'avenir de notre planète (cf le plafonnement des vols à Amsterdam). On ne peut donc que se désoler de constater que comme à leur habitude ADP avec le soutien du lobby aéronautique - mais aussi malheureusement avec la complaisance constante des autorités publiques - n'a d'autres objectifs que le développement sans limite de ses activités mortifères et à l'aune de ses seuls intérêts particuliers sans aucune considération pour leur impact sur les générations à venir.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, ségrégation sociale
@1191		E-registre	06/12/2023 22h12	Contre ce projet inutile	Ce projet n'a rien pour lui. Il entraînerait une surconsommation d'énergie sans améliorer la commodité des transports.Ces véhicules seraient dangereux et feraient subir des nuisances sonores à de nombreux riverains pour transporter quelques personnes.La MRAe critique ce projet, de nombreuses communes et le Conseil de Paris le rejettent.C'est difficile de comprendre comment on peut imaginer et soutenir un projet aussi absurde.Il faut consulter les citoyens de façon plus directe et moins cachée.Il faut plutôt investir dans le train qui est capable de transporter beaucoup plus de voyageurs en même temps.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, nuisance sonore
@1192		E-registre	06/12/2023 23h12	Avis défavorable aux e-VTOL	Bonjour,Suite à la lecture de deux documents déposés sur ce site, j'ai pu constater que l'autorité environnementale ainsi que le conseil de Paris émettent des avis défavorables à la réalisation d'héliport pour les e-VTOL mais aussi aux courses prévues par ceux-ci. Non seulement, je trouve aberrant le dépôt de ce projet avec si peu d'étude autour de l'impact environnemental, sécuritaire mais aussi les conséquences sur la biodiversité ainsi que les êtres humains.Proposer ce type de projet qui ne permettrait aucunement à TOUTE la population de l'utiliser n'est en aucun cas productif et mériterait d'être repensé dans une dynamique d'accès à tout public. À l'heure où j'entends parler des métros en retard, bondés, fermés... Moi-même, l'ayant utilisé quelque fois, en tant que "provinciale", je trouve que la solution se trouverait plutôt dans l'existant à rénover, repenser et non la course à l'innovation potentiellement dévastatrice visant d'une certaine catégorie de la population ...	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@1193		E-registre	06/12/2023 23h12	Tapis volant	Je suis opposé à la mise en place de ces tapis volants avant et après les J.O.	-	Particulier	Défavorable	
@1194		E-registre	06/12/2023 23h12	Taxis volant	Bonjour Je m'oppose catégoriquement à la mise en exploitation de taxis volant sur Paris car il s'agit d'une ABERRATION ÉCOLOGIQUE IPatrick GOULET	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore
@1195		E-registre	06/12/2023 23h12	ADP - Vertiport experimental	C'est un projet loufoque (on se croirait au XIX siècle !) : à l'heure de la nécessaire limitation des GES, une minorité s'approprierait l'espace public pour générer du bruit, un risque non négligeable d'accident ou d'attentat ! C'est complètement impensable.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@1196		E-registre	06/12/2023 23h12	NON !	Lisez donc le rapport du GIEC... Il faut diminuer notre pression sur l'environnement, ceci ne ferait que l'augmenter. Encore une fois pour une minorité, au détriment de l'immense majorité des gens.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@1197		E-registre	07/12/2023 05h12	NON aux taxis-volants	Je suis opposé à ce type de transports qui sera accessible aux plus riches au détriment de la qualité de vie des habitants. Une fois de plus, on privilégie un service pour riches en sacrifiant la majorité. Ce moyen de transport n'est pas adapté aux besoins des parisiens et des franciliens qui s'entassent dans des transports en commun insuffisants et déficients. C'est un moyen de transport polluant, onéreux et hasardeux. Non à l'accentuation de la fracture sociale, Non aux taxis-volants.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@1198		E-registre	07/12/2023 06h12	ADp vertiport	Encore des nuisances sonores,Ce dispositif ne va être utile qu'à une population aisée !!!Intrusion dans un espace bas,Ces taxis électriques sont polluants,intrusifs. Il faut plutôt développer des infrastructures de banlieue a banlieue.INUTILE !!!!!	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore, pollution visuelle, ségrégation sociale
@1199		E-registre	07/12/2023 06h12	Non à ce projet nuisible pour l'environnement et les riverains	Je suis opposée à la mise en œuvre de ce projet pour les raisons suivantes :- il n'est pas du tout neutre carbone. Le véhicule utilisé consomme 12 fois plus d'énergie qu'une voiture électrique et émet ainsi à l'utilisation l'équivalent d'une voiture thermique, ce sans compter l'impact de sa construction et de son démantèlement, sur lequel le constructeur reste muet.- il est bruyant, de l'ordre de 70dB, c'est-à-dire un niveau largement suffisant pour avoir des effets sérieux sur la santé humaine (en raison de son vol à faible altitude)- il est dangereux, car l'appareil est facile à détourner pour le projeter de 150 mètres d'altitude sur un lieu touristique, ce qui ne contribuerait pas à renforcer l'attractivité de notre capitale.Pour toute ces raisons, je m'oppose à la mise en œuvre de ce projet, et vous remercie de prendre mon avis en considération.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, risque sécuritaire
@1200		E-registre	07/12/2023 07h12	Non aux e-VTOL	Je pense que l'objet est suffisamment explicite	-	Particulier	Défavorable	
@1201		E-registre	07/12/2023 07h12	Voter contre les taxis volants	Bonjour je suis contre ces taxis volants qu'il est question de mettre en place avec les jeux olympiques de Paris ! Ce moyen de transport va à l'encontre des mesures qu'il faut prendre pour lutter contre le dérèglement climatique. Et il sera à l'origine d'une pollution supplémentaire pour les résidents situés sur les trajets de ces taxis. Cdt	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore
@1202		E-registre	07/12/2023 07h12	ADP - VERTIPOINT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ - PARIS 13	Cette idée de taxi volants est pour moi une très mauvaise idée... À se demander où les organisateurs des JO ont la tête ... C'est lunaire, dangereux, une pollution visuelle et carbone (fabrication des engins, nouvelles infrastructures), sans parler du fait que ça ne profitera qu'à la population la plus favorisée. Flop assuré. Je pense qu'il y a d'autres priorités et au lieu de chercher des idées farfelues qui font écran de fumées il serait temps de se concentrer sur la réalité du terrain : comment améliorer la circulation des transports déjà existants ?	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, pollution visuelle, ségrégation sociale

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@1203		E-registre	07/12/2023 07h12	Avis en faveur du projet	Bonjour,Je pense que ce projet est très porteur et je suis 100% en faveur pour le réaliser et ensuite le généraliser en France.Bien cordialement,	-	Particulier	Favorable	
@1204		E-registre	07/12/2023 07h12	Contre	Question d'opportunité de projet. Pas cohérent avec les objectifs du siècle.	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore
@1205		E-registre	07/12/2023 07h12	Taxis volants	Je suis contre les taxis volants	-	Particulier	Défavorable	
@1206		E-registre	07/12/2023 08h12	ADP VERTIPORT - CONTRE	Je suis contre cette expérimentation et les développements envisagés en raison du bruit, de l'empreinte carbone et du danger potentiel en cas d'accident de ces taxis volant. Developper des transports en commun terrestre est une plus grande urgence.	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore, risque sécuritaire
@1207		E-registre	07/12/2023 08h12	Taxis volants	Une idée qui intéresse une toute petite partie de la population à savoir les gens riches et aisés. Mais cette idée va pourrir la vie de la majorité du reste de la population parisienne, mais ça nos politiques s'en moquent ! Nous vivons dans un environnement déjà stressant, bruyant et pollué et rajouter encore des nuisances c'est trop.Pour se déplacer, nous avons le métro, le bus, les taxis. Si effectivement ces moyens de locomotion ne sont pas à la hauteur, il revient à l'état d'améliorer la situation des transports en commun qui profitera au plus grand nombre alors que la mise en place de ces taxis volants va profiter à un petit nombre de nantis. Autre volet important, la dangerosité de ces survols à basse altitude avec des engins n'ayant pas encore fait leurs preuves dans le temps. Donc, je dis NON à ce projet aberrant.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@1208		E-registre	07/12/2023 08h12	Jop-expo-audace	A quoi bon avoir des VTOL à Paris pour les JOP ?« Les folies sont les seules choses qu'on ne regrette jamais » Oscar Wilde connaissait les polémiques, il connaissait la faiblesse et la grandeur humaine.Quand on voit les images de l'expo (qui coïncidait avec les Jeux) de 1900 à Paris sur les bords de Seine, on a du mal à croire que nous ayons pu être capables de telles audaces ? Le « chemin de fer métropolitain », qui en a été un des marqueurs en terme d'héritage, avait lui aussi généré nombre d'arguments. Se souvient-on par exemple qu'on craignait que son prédécesseur le train n'affaiblisse la vigueur de nos troupes en leur épargnant la marche comme exercice ?Les JOP sont l'occasion de montrer au monde l'audace et l'inventivité du pays hôte. Sur le fond de l'utilité des VTOL, il importera à l'autorité publique d'en fixer les règles et de partager les usages privatifs aux usages d'intérêt général.Personnellement je ne crois pas que l'usage se concentrera sur les riches. Aux prix évoqués il est plutôt probable que ça relève du luxe accessible. Je me souviens des polémiques sur Canal+ à sa création, pointée comme la télé des riches, et à l'arrivée s'apercevoir que c'était surtout une clientèle populaire que la nouvelle chaîne avait attiré.Nous devons être au rendez-vous de l'audace et expérimenter, puisque c'est bien la proposition d'ADP. Après les 6 mois de test, il sera bien temps d'en tirer les conclusions pour la suite.Nous allons avoir la 1e cérémonie d'ouverture de l'histoire des Jeux en dehors de l'enceinte d'un stade, sur la Seine. Le fleuve va être le théâtre du plus grand spectacle mondial. C'est l'occasion d'y déployer des innovations qui marquent. Certaines en resteront au stade expérimental, d'autres intégreront l'héritage.Ayons un peu d'audace, dépassons nos zones de confort. Comme nos athlètes participons au projet olympique en soutenant des innovations spectaculaires qui captent l'attention et amènent à nous remettre en question.	-	Particulier	Favorable	expérimentation utile, Avance pour la France
@1209		E-registre	07/12/2023 08h12	Taxis volants pour les JO 2024	A l'heure où la planète est confrontée à des problèmes de climats majeurs avec des catastrophes naturelles qui se multiplient, à une époque où l'injustice sociale est de plus en plus grande, privilégier le transport de certains individus favorisés en leur permettant de polluer un peu plus l'air que nous respirons est inconcevable !	-	Particulier	Défavorable	pollution de l'air, ségrégation sociale
E1210		E-mail	07/12/2023 08h12	Enquête publique vertiport	Cher camarade, Au nom de l'écologie, de la justice sociale et de la démocratie, je vous demande de transmettre mon avis très défavorable sur le projet de vertiport quai d'Austerlitz à Paris, infrastructure d'expérimentation d'aéronefs à décollage et atterrissage vertical, de juillet à décembre 2024, et en particulier pendant la période des Jeux Olympiques de Paris (JOP). Ces engins énergivores et bruyants sont une régression environnementale critiquée par la MRAe, Mission régionale de l'Autorité Environnementale. Cette réponse individuelle en termes de transports n'est pas adaptée aux besoins des Parisiens et des Franciliens qui s'entassent dans des transports en commun insuffisants et déficients. A l'heure de l'urgence climatique et sociale, il n'est pas acceptable de développer des engins polluants, onéreux et hasardeux. Bien cordialement, Denis Barbier ECP 72	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@1211		E-registre	07/12/2023 08h12	Non aux taxis volants	A l'heure de la réduction des pollutions sonores et gazeuses les nouveaux transports doivent être accessibles à tout le monde. Le financement de ce projet inadmissible doit être utiliser pour des bus, tram, voitures partagée trains...PERINET	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore
@1212		E-registre	07/12/2023 08h12	Non aux taxis volants, aberration écologique et pollution sonore non souhaitable	Ce projet de taxi volant est une aberration et je suis totalement contre. Cela signerait à terme un survol de nombreuses villes avec les nuisance sonores qui en découlent, tout cela pour une solution onéreuse, réservée à quelques uns pour un coût écologique très important.L'heure n'est plus aux solutions de ce genre te au transport individuel de quelques happy-few, focalisons-nous sur l'amélioration des transports en commun	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore, pérennisation / extension, ségrégation sociale
@1213		E-registre	07/12/2023 08h12	Les raisons de ne pas donner suite à ce projet	JE SUIS CONTRE CE PROJET pour les raisons suivantesDu point de vue de la pollution sonore et de son impact sur la santé des populations, l'autorité environnementale qui a été saisie sur ce dossier indique que ce projet « sera une source de nuisances sonores supplémentaires pour les populations situées à proximité de la Seine et du périphérique, déjà exposées à des nuisances majeures ».Une pollution visuelle sera imposée aux habitants survolés ou dont l'horizon sera affecté par les taxis volants.Le projet déroge à l'interdiction de survol de Paris à moins de 2 000 mètres d'altitude alors que les taxis volants faisant l'objet de l'expérimentation ne seront pas des vols d'urgence.Il existe un risque potentiellement élevé pour la sécurité des personnes et des biens, mal évalué dans l'étude d'impact : risques d'atterrissage forcé, défaillance du pilote, défaillance matérielle ... les modalités de maîtrise de ces risques ne sont pas indiquées.La consommation énergétique de ces e-VTOL serait 30 fois plus importante que celle d'un métro (180 g CO2e/km contre 4 g CO2e/passager.km)Le projet n'apporte pas de bénéfices pour la collectivité : l'impact écologique d'un mode de transport qui ne concernerait qu'une très faible proportion de la population, et surtout les plus privilégiés, ne paraît pas favorable.Le transport sanitaire par les aéronefs proposés n'est pas crédible : sa capacité étant limitée à 2 personnes, il ne pourra pas accueillir une équipe médicale et son matériel sanitaire.Le projet porte atteinte aux droits fondamentaux des citoyens :Droits civils : atteinte aux droits de propriété en créant des servitudes supplémentaires pour le survol (notamment à basse altitude – 150 mètres d'altitude en croisière, c'est extrêmement bas).Atteinte aux libertés fondamentales : « Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé ».La Seine est un réservoir et un corridor de biodiversité d'importance régionale qui doit être préservé et renforcé. En implantant une barge dans le cours du fleuve et en développant un nouveau trafic aérien au-dessus de la Seine, le projet met à mal la préservation de la biodiversité, perturbant la circulation des oiseaux et le milieu aquatiques. L'étude d'impact est insuffisante sur ce sujet également.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle, risque sécuritaire, risque biodiversité, ségrégation sociale
@1214		E-registre	07/12/2023 08h12	ADP VERTIPORT EXPE	Le ciel demeure, dans Paris, notre dernier espace de liberté, bien que de plus en plus d'avions survolent Paris, malgré l'interdiction, de jour et de nuit (j'habite le 15ème)Etre piéton à Paris est devenu stressant vue la circulation motorisée ou non. Et bientôt on risquera de se prendre un taxi volant sur le coin de la figure?Mais nous pouvons encore lever la tête et regarder le ciel et la cime de arbres. Et d'aucun voudrait nous l'enlever?et, c'est sans compter le bruit, sur le trajet et à l'arrivée.Les règles européennes sur les nuisances sonores n'étant toujours pas respectées à Paris, il est hors de question d'en rajouter.Bien à vousMartine Ferrand	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle
@1215		E-registre	07/12/2023 08h12	Vertiport c'est pas vert non !	Encore une infrastructure polluante qui ne profite qu'aux riches, pour une minorité qui va gêner la majorité ! Stop à tous ces abus !	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, ségrégation sociale
@1216		E-registre	07/12/2023 08h12	Non aux taxis volants !	TOXIQUE - l'e-VTOL n'est pas neutre carbone. Il consomme 12 fois plus d'énergie qu'une voiture électrique et émet ainsi à l'utilisation l'équivalent d'une voiture thermique, ce sans compter l'impact de sa construction et de son démantèlement, sur lequel le constructeur reste muet.? NUISIBLE - l'e-VTOL volera à 150 mètres d'altitude et il est bruyant, de l'ordre de 70dB, c'est-à-dire un niveau largement suffisant pour avoir des effets sérieux sur la santé humaine.? DANGEREUX - il est facile de détourner un e-VTOL, et le projeter de 150 mètres d'altitude sur un lieu touristique, ce qui ne contribuerait pas à renforcer l'attractivité de notre capitale.? PERVERS - l'eVTOL ne s'adresse ni aux super-riches (pas assez confortable), ni aux touristes (pas assez de place), mais vise en réalité le marché des cadres supérieurs, banquiers, consultants, comme moyen commode de relier aéroport et centre ville sans perdre de temps dans les embouteillages. De ce fait, il lève un frein à l'utilisation de l'avion pour les courtes durées, au détriment du train...Je rejette aussi ce projet pour des questions de :? Régression environnementale :Depuis 1948, la ville de Paris et ses habitants sont protégés par une réglementation interdisant le survol de la ville à moins de 2.000 mètres d'altitude sauf dérogations spécifiques. Aujourd'hui, ce sont les aéronefs en service de mission médicale d'urgence qui desservent les hôpitaux et ceux de la sécurité civile qui bénéficient de telles dérogations. Permettre le survol de Paris par des aéronefs de type "taxis volants" à 150 mètres d'altitude pour le transport de personnes souhaitant éviter les transports en commun ou les embouteillages constitue une régression environnementale.? Impact financier :L'impact pour les finances publiques n'est pas renseigné mais il laisse supposer un support public. Avec le CDG Express, bien trop d'argent public a été consacré à des transports réservés à une petite minorité. La priorité doit être donnée aux transports collectifs.? Déni de démocratie :Nous dénonçons la carence de consultation des citoyens dans un processus de décision très lourd de conséquences pour l'avenir de la collectivité puisqu'il s'agit de pérenniser un nouveau mode de déplacement inter aéroportuaire individuel.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@1217		E-registre	07/12/2023 08h12	Avis défavorable pour un Vertiport expérimental Quai d'Austerlitz	Ce projet ne comporte aucun bénéfice pour la collectivité: il s'agit d'un service de transports à la personne qui ne concernerait qu'une très faible proportion de la population, et surtout les plus privilégiés. A l'heure de l'urgence climatique que l'on doit régler avec justice sociale, il n'est pas acceptable de développer des engins de déplacement individuel polluants, onéreux et hasardeux.	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, risque sécuritaire, ségrégation sociale

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@1218		E-registre	07/12/2023 08h12	refus du survol- refus du vertiport	Cette nouveauté n'apporterait que des DESAGREMENTS et ne concernera que des personnes particulières n'en ayant rien à faire ni d'ennuyer les riverains(et le mot est faible) ni d'accroître la pollution. Les vols seront bas et nous apporteront du bruit alors même que nous nous battons pour diminuer ou supprimer le bruit. Il est de plus dangereux puisque survolant des zones habitées. Je rappelle que nous devons tout faire pour "décarboner" et donc il semble plus logique d'emprunter le train moyen sur et existant pour rejoindre Roissy.Je suis de plus étonnée que pour une petite caste de personnes nous dérogeons à l'interdiction du survol de Paris !!A quel moment arrêterez vous de nous prendre pour des moins que rien !!! ?	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@1219		E-registre	07/12/2023 08h12	ADP - VERTIPOINT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ - PARIS 13	Absolument inutile et non adapté en milieu urbain	-	Particulier	Défavorable	
@1220		E-registre	07/12/2023 08h12	Opposition totale à ce projet de taxi volants	A l'heure où on commence à, enfin, parler de sobriété en terme de moyens de transport afin d'atténuer au maximum le réchauffement climatique, je ne comprends pas pourquoi certains charlatans utopistes s'acharnent à inventer des moyens de transport individuels, bruyants, énérgivores et dangereux. Je comprendrais encore moins que les pouvoirs publics donnent les autorisations nécessaires.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, risque sécuritaire
@1221		E-registre	07/12/2023 09h12	Opposition	Ces engins énérgivores et bruyants sont une régression environnementale ! Cette réponse individuelle en termes de transports n'est pas adaptée aux besoins des Parisiens et des Franciliens qui s'entassent dans des transports en commun insuffisants et déficients. A l'heure de l'urgence climatique et sociale, il n'est pas acceptable de développer des engins polluants, onéreux et hasardeux. ? TOXIQUE - l'e-VTOL n'est pas neutre carbone. Il consomme 12 fois plus d'énergie qu'une voiture électrique et émet ainsi à l'utilisation l'équivalent d'une voiture thermique, ce sans compter l'impact de sa construction et de son démantèlement, sur lequel le constructeur reste muet. ? NUISIBLE - l'e-VTOL volera à 150 mètres d'altitude et il est bruyant, de l'ordre de 70dB, c'est-à-dire un niveau largement suffisant pour avoir des effets sérieux sur la santé humaine. ? DANGEREUX - il est facile de détourner un e-VTOL, et le projeter de 150 mètres d'altitude sur un lieu touristique, ce qui ne contribuerait pas à renforcer l'attractivité de notre capitale. ? PERVERS - l'eVTOL ne s'adresse ni aux super-riches (pas assez confortable), ni aux touristes (pas assez de place), mais vise en réalité le marché des cadres supérieurs, banquiers, consultants, comme moyen commode de relier aéroport et centre ville sans perdre de temps dans les embouteillages. De ce fait, il lève un frein à l'utilisation de l'avion pour les courtes durées, au détriment du train...Nous rejetons aussi ce projet pour des questions de :? Régression environnementale :Depuis 1948, la ville de Paris et ses habitants sont protégés par une réglementation interdisant le survol de la ville à moins de 2.000 mètres d'altitude sauf dérogations spécifiques. Aujourd'hui, ce sont les aéronefs en service de mission médicale d'urgence qui desservent les hôpitaux et ceux de la sécurité civile qui bénéficient de telles dérogations. Permettre le survol de Paris par des aéronefs de type "taxis volants" à 150 mètres d'altitude pour le transport de personnes souhaitant éviter les transports en commun ou les embouteillages constitue une régression environnementale. ? Impact financier :L'impact pour les finances publiques n'est pas renseigné mais il laisse supposer un support public. Avec le CDG Express, bien trop d'argent public a été consacré à des transports réservés à une petite minorité. La priorité doit être donnée aux transports collectifs. ? Déni de démocratie :Nous dénonçons la carence de consultation des citoyens dans un processus de décision très lourd de conséquences pour l'avenir de la collectivité puisqu'il s'agit de pérenniser un nouveau mode de déplacement inter aéroportuaire individuel.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@1222		E-registre	07/12/2023 09h12	ADP - VERTIPOINT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ - PARIS 13	Je suis défavorable à ce projet de « taxis volants » au-dessus de Paris en raison de l'évidente mise en danger des habitants de la métropole et des cibles qui seraient ainsi offertes aux attentats, dont la menace est, hélas, une réalité encore mal gérée par les autorités de notre pays. De plus, pour éviter un gaspillage aberrant, je propose que le budget alloué à une telle ineptie soit impérativement consacré à l'amélioration indispensable des transports terrestres de Paris et de ses alentours (bus, métro, train, tram, taxi) et non à la satisfaction d'une « provocation » supplémentaire d'ultra-riches déconnectés des réalités de la vraie vie, en mal de sensations.Enfin, je suggère qu'une « modération » soit créée et surtout appliquée en amont de tout projet afin, qu'à l'avenir, toute proposition de ce type soit écartée d'emblée de la consultation, afin de gagner du temps sur l'étude de projets sains.	-	Particulier	Défavorable	
@1223		E-registre	07/12/2023 09h12	ADP Vertiport	NON au projet.	-	Particulier	Défavorable	
@1224		E-registre	07/12/2023 09h12	Opposition au projet de vertiport	Ce projet de taxi volant est selon moi une aberration écologique, un gadget coûteux financièrement et inutile à l'heure où il vaudrait mieux développer les transports en commun pour se préparer à renoncer à l'usage du pétrole, bruyant (70db) donc nuisible. Je suis fermement contre et j'espère qu'aucun budget public ne contribuera à cette sottise.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, nuisance sonore
@1225		E-registre	07/12/2023 09h12	Non aux taxis volants	Nous ne voulons pas de nuisances sonores supplémentaires nous sommes déjà très exposés à des nuisances majeurs jours et et nuit nous sommes réveillé a plusieurs reprises Il faut que sa s arrête respecter nous.Cordialement	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@1226		E-registre	07/12/2023 09h12	non aux taxis volants	C'est un projet totalement en opposition de la démarche indispensable de réduire les consommations d'énergie. Transporter une personne dans un appareil de 700kg à 150m du sol est une aberration. Il est indispensable de proposer des moyens de mobilité collectif, dans le cadre d'aménagements collectifs pour avancer un peu dans la gestion de l'évolution climatique en cours.Donc, je demande que le projet de taxis volants soit refusé, même si les JO pouvaient être une vitrine de ce concept.Mesdames et messieurs les décideurs j'espère une décision vertueuse.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore
@1227		E-registre	07/12/2023 09h12	Le pire exemple à donner, une catastrophe environnementale en devenir	Quelque soit la source d'énergie et le mode, d'un point de vue thermodynamique, le transport aérien implique de déplacer de l'air vers le bas pour combattre la gravité. Cette énergie est perdue, qu'elle soit électrique ou thermique. Donner un tel exemple est une catastrophe, tout simplement et ce genre de démarche devrait être banni de nos villes à tout prix quelque soit l'évènement.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore
@1228		E-registre	07/12/2023 09h12	Non à VERIPOINT EXPERIMENTAL	Je suis tout à fait opposée à ce projet qui est nuisible sur le plan environnemental en raison des particules qui seront émises et des nuisances sonores que ce projet entrainera. Ce projet n'est d'aucune utilité publique.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution de l'air
@1229		E-registre	07/12/2023 09h12	Contribution défavorable	Bonjour, Par la présente, je tiens à vous informer de ma désapprobation de ce projet.L'e-VTOL est un objet de sciences fiction qui n'a pourtant pas sa place dans la ville de demain, qui doit répondre aux enjeux sociaux et environnementaux futurs.Ce véhicule nécessite à la construction, 12 fois plus d'énergie qu'une voiture électrique et sera bruyant au point d'impacter la santé humaine (de l'ordre de 70dB). La supposée utilité du e-VTOL ne fait pas le poids face à ces deux conséquences néfastes directes à l'encontre des citoyens.Quid de la politique de financement de ce projet ? L'argent public sera-t-il mis à contribution pour fabriquer des véhicules qui ne serviront qu'à une part réduite et privilégiée de la population ? Ce mode de transport ne répond pas à aucune attente des citoyens français et des habitants franciliens. Je vous demande d'utiliser l'énergie politique et les moyens visés dans le cadre de ce projet, à profit plutôt des transports en communs qui seront bien plus utiles et ce, à plus grande échelle.Je vous rappelle que je ne suis pas la seule à m'y opposer :- L'Autorité Environnementale juge l'étude d'impact incomplète et critique le projet - l'opposition des communes périphériques survolées : https://act.gp/4a2P39e - Le Conseil de Paris a refusé le projet le 14 novembre 2023 : https://act.gp/4a2mHvFC Cordialement,	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, nuisance sonore
@1230		E-registre	07/12/2023 09h12	Taxis volants	Pas du tout d'actualité ,coûteux pour la collectivité . Pour combien d'utilisateur ?	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, ségrégation sociale
@1231		E-registre	07/12/2023 09h12	Non au vertiport	Il n'est pas admissible d'expérimenter un nouveau type de transport individuel à l'heure où le collectif et l'intérêt général devraient primer absolument, tant pour des raisons de justice sociale que de respect de l'environnement, déjà mis à mal au-delà du tolérable. Investissons dans les transports en commun et le désenclavement territorial les sommes injustement dévolues à ce projet.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport
@1232		E-registre	07/12/2023 09h12	Enquête publique sur taxis volants à Paris IDF	NON sur ADP Vertiport experimental à Paris 13 ème quai AusterlitzNON aux taxis volantsPollution atmosphérique, sonore,visuelle.Véhiculer peu de personnes à chaque voyagePour des personnes ayant les moyens financiers.Risques d'accidents sur la Seine(péniches,bateaux-mouches)et les voies sur berges.RIEN AU-DESSUS DE NOS TÊTES !!!	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution de l'air, pollution visuelle, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@1233		E-registre	07/12/2023 09h12	Incohérence de ce mode de transport	Bonjour,A l'heure où chacun est invité à faire sa part dans la réduction des émissions de carbone, le développement de cette offre de transport non "verte", même comme vitrine technologique pendant les JO, est un non-sens. Elle exposerait aux yeux de tous la possibilité d'une direction opposée à celle présentée par nos dirigeants politiques vertueux en termes de responsabilité climatique. Ces JO doivent-ils montrer une prise de conscience collective, une réelle prise en compte de l'impact climatique ? Avec de tels choix de transport, on pourrait encore plus en douter... Une demande forte donc : de la cohérence ! enfin ! et maintenant !	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore
@1234		E-registre	07/12/2023 09h12	Du bruit et de la pollution supplémentaires pour les franciliens	Ce PRSE ne prend pas de dispositions opérationnelles contre la pollution et le bruit, il se satisfait de renforcer la surveillance et les observatoires de la qualité de l'air et du bruit.L'état des lieux ignore les effets sur la santé des nuisances du trafic aérien, ils ne sont pas considérés comme enjeux majeurs de santé publique !!Ce projet de "taxi volant" profitera aux populations privilégiées, alors qu'une fois de plus les riverains, les franciliens, seront impactés par le bruit - survol à des altitudes de 150 m, alors que nous sommes déjà très gênés par les survols continus des avions arrivant ou partant de Roissy ou Orly. Renforcer les transport publics pour limiter les embouteillages serait une meilleure idée plutôt que de détourner le problème en survolant les automobilistes...	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore, pollution de l'air, ségrégation sociale

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@1235		E-registre	07/12/2023 10h12	Vertiport	Bonjour Madame, Monsieur, Je ne souhaite pas que ce projet se réalise car je ne souhaite pas étendre sans arrêt les hélicoptères/drones. De plus j'ai peur que la sécurité ne soit pas assurée. C'est aussi un moyen de transport qui n'est pas écologique. Bien cordialement,	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, risque sécuritaire
@1236		E-registre	07/12/2023 10h12	Taxis volants	Je suis favorable à l'installation de plateformes de décollages / atterrissages pour des véhicules volants électriques dans les sites qui ont été pré-sentis à Paris et dans les aéroports voisins. Refuser cette opportunité notamment dans le cadre du déroulement des Jeux Olympiques de Paris, c'est se priver d'une alternative de mobilité au moment où toutes les formes de déplacement seront requises pour permettre la réalisation - sans trop d'écueil - de ces Jeux. Que la Maire du 13e arrondissement par la voie d'une vidéo postée récemment par son édile, s'élève contre ce projet au titre qu'il ne "va servir qu'aux super-riches" est une exhortation directe adressée aux habitants du 13e, pour se prononcer en défaveur du projet. De plus, quand l'argument des nuisances sonores est lui aussi érigé comme une cause suffisante à elle-même de rejet, on voit mal comment la liberté de choix pourrait s'exprimer dans le cadre même de cette enquête. Il n'est nulle part avéré que les nuisances des survols et atterrissages d'appareils électriques soient plus élevées que les autres nuisances tout aussi, voire plus, nocives que sont celles liées au surcroît de trafic et à son cortège d'encombrement. Chaque maillon de la chaîne des processus de mobilité dans et autour de Paris peut et doit être utilisé et ne pas faire l'objet d'opposition systématique. Le cadre de l'exploitation de ses nouveaux engins étant comme tout protocole de survol largement encadré en France et en Europe.	-	Particulier	Favorable	décongestion trafic
@1237		E-registre	07/12/2023 10h12	vertiport taxis volants	Je suis absolument opposé à la création de vertiports entre Roissy et Paris austerlitz : les taxi volants sont énérgivores, polluants, bruyants, réservés à quelques privilégiés, et le ciel de l'Ile de France est déjà beaucoup trop chargé. Au lieu de perdre de l'argent dans ce projet dispendieux, il faut améliorer la qualité et la quantité des transports en communs. Cela seul améliorera les conditions de vie de toute la population, sans impact négatif sur le climat.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, nuisance sonore, pollution visuelle, ségrégation sociale
@1238		E-registre	07/12/2023 10h12	Refus vertiport	Projet qui va à l'encontre de tous les grands sujets actuels Impact du bruit, impact écologique, SÉCURITÉ PUBLIQUE et privée Il y a de gros projets plus ambitieux et plus démocratiques à mener pour organiser des transports plus fluides notamment dans Paris.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, nuisance sonore, pollution visuelle, risque sécuritaire
@1239		E-registre	07/12/2023 10h12	Retour sur le vertiport experimental	Le dossier de l'enquête publique souligne que ce 'vertiport' est une expérimentation pour une nouvelle technologie aeronautique verte. Alors oui, il n'y a qu'un seul passager au début et oui, ce sera sûrement cher au début, mais comment veut-on devenir leader de l'aviation decarbone sans passer par des innovations comme celles-ci qui nous permettront d'acquiescer un savoir faire (en batterie, en propulsion électrique...)? Je trouve que c'est une chance incroyable qui s'offre à nous de voir ce eVTOL dans le ciel de Paris, et que d'ici quelques années, nous pourrions être fiers de dire que les français étaient des pionniers de l'aviation électrique.	-	Particulier	Favorable	Avance pour la France
@1240		E-registre	07/12/2023 10h12	Contre les vols d'aéronefs au dessus de Paris	Au moment où j'entends parler du projet de survol de Paris par des aéronefs, je suis scandalisée. Il me semble porter une grave atteinte à la tranquillité des habitants de la capitale et de ses environs qui souffrent déjà de très nombreuses nuisances sonores. "Pour servir quelques ultra privilégiés qui auront les moyens de payer, on se va encore rendre plus pénible la vie des citoyens lambdas. Pollution visuelle dans le ciel de Paris et nuisance sonore au profit d'une minorité de riches, c'est insupportable !	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle, ségrégation sociale
@1241		E-registre	07/12/2023 10h12	projet de taxis volants à Paris pendant les JO	Bonjour, je suis contre pour des raisons environnementales (1 seul passager...): émissions de CO2, bruit, pollution; et de sécurité: conflit avec les autres usages (hélicoptères médicaux), possible crash sur la ville ! Où va t-on ? Laissez nous tranquilles avec toutes ces fausses bonnes idées qui nous pourrissent la tranquillité de vivre !	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, risque sécuritaire
E1242		E-mail	07/12/2023 10h12	Enquête publique vertiport	Non au projet DES TAXIS VOLANTS POUR LES JO DE PARIS: UNE ABERRATION SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE Lydie Thevenon Une habitante d'île de France	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, ségrégation sociale
@1243		E-registre	07/12/2023 10h12	Non au Vertiport	Encore un projet contresens ! Ce projet est présenté comme une simple expérimentation, sans incidence négative sur les habitants riverains ni sur l'environnement ... A lire l'ensemble du dossier ainsi que les avis du Mrae on comprend que tel n'est évidemment pas le cas ! Et au delà des habitations et environnement parisiens directement concernés, nous le sommes aussi bien évidemment, nous les habitants de la banlieue et notre environnement. En effet, l'objet est bien de "tester un nouveau mode de transport utilisant des aéronefs électriques à décollage et atterrissage vertical et évaluer son acceptabilité dans un contexte urbain dense". Nous sommes sur la route de l'aéroport CDG donc destinés à être survolés par ces engins dès que la phase d'expérimentation sera dépassée et que l'on sera passé à un usage régulier. Des éléments de langage pseudo écologique servent une fois de plus à masquer une opération anti-sociale et anti-climat. Quel est le sens d'imaginer un moyen de transport individuel et coûteux, donc réservé à quelques happy few qui ne feront que passer, au moment où tout exige que l'on limite les déplacements aériens et les déplacements individuels ? Nous subissons déjà des nuisances multiples, au-delà des normes acceptables, des transports en commun insuffisants et à bout de souffle, pour accepter encore davantage de pollutions visuelles, de bruit, de risques pour le peu de biodiversité qui reste en zone dense, et qui devrait être protégée plutôt que mise en danger. Et puis nous sommes fatigués d'être considérés, nous les habitants, non pas comme des citoyens qui ont leur mot à dire mais des objets qui ne comptent pas alors que nous vivons ici et donnons vie à nos villes que vous cherchez à rendre toujours plus inhabitables pour le profit d'une poignée de promoteurs de tous poils. On ne peut être plus clair sur l'ordre des priorités et sur la vraie et seule raison d'avoir demandé les JOP24 sur Paris quand on lit dans le document : "Les JO sont l'opportunité pour tester cette technologie dans une période favorable à la mise en valeur de la capacité d'innovation de la France". Une capacité d'innovation défavorable aux habitants. Pourquoi les pouvoirs publics de tous niveaux se drapent-ils dans des mensonges sur papier glacé pour imposer la continuation d'un modèle nuisible pour les habitants comme pour la planète ? Pour Vertiport, c'est NON !	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, pérennisation / extension, risque biodiversité, ségrégation sociale
@1244		E-registre	07/12/2023 10h12	Contre l'aboutissement du projet ADP-VETIPOINT	A l'heure où se déroule la COP 28, ou tous s'accordent à dire que l'année 2023 est la plus chaude jamais enregistrée. Que l'urgence est de faire baisser drastiquement ces mêmes gaz. Alors même que les plus grands et les plus riches de notre planète ne se privent pas dans leur jet privé, et envoi de fusée dans notre atmosphère, ce projet est une honte, pour l'environnement et la population. Que l'on mette en place les mesures nécessaires à la survie de notre lieu de vie, la terre, et que l'on stop les projets délégués destinés à une seule et unique élite de la population qui engendrent à eux seuls une bonne partie de ces gaz. Mais que dire quand tout cela rapporte à une minorité de riches au détriment de la plus grande partie de la population et de l'environnement déjà suffisamment pollué pour contribuer à générer grand nombre de cancers et autres maladies. NON à ce projet en inadéquation à toutes les propositions visant à sauver notre planète déjà non appliquées.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, ségrégation sociale
@1245		E-registre	07/12/2023 10h12	opposition totale au vertiport expérimental de paris	encore une nouvelle aberration en matière de transport individuel, à l'heure où les économies d'énergies sont un impératif (danger, pollution,	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, risque sécuritaire
@1246		E-registre	07/12/2023 11h12	ADP - VERTIPOINT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ - PARIS 13	Bonjour, merci d'avoir ouvert une enquête publique pour ce projet, bien que celle-ci soit très confidentielle et sur une période courte. Je suis opposée à ce projet en ma qualité d'habitante du 13ème arrondissement et tout simplement aussi en ma qualité d'habitante de cette planète. A l'heure où il est question de réduire les émissions carbone, je trouve cette idée tout simplement inquiétante, pour ne pas dire plus. Mauvais effet : bruit, stress, risque sécuritaire, pollution, encombrement du ciel, risque de collision avec des hélicoptères de polices ou de secours médical, privatisation d'un espace public au bénéfice de quelques uns. Argument que vous apportez "décarbonation du transport aérien" = greenwashing, transport en zone urbaine dense : Paris se dépeuple ! Cette expérimentation se déroulera de mai à décembre 2024, soit avant, pendant et après les jeux olympiques et paralympiques prévus à Paris durant l'été 2024. "Paris et la France tremble de ne pouvoir assurer un risque zéro à tous les visiteurs des JO ainsi les voies du ciel seraient plus sûres, mais la vie elle-même ne comporte pas de risque zéro, votre proposition de rajouter un transport spécifique pour les "riches" se fait au détriment d'un développement de territoire profitable à tous. Nous savons également que les "expérimentations" en tout cas présentées comme telles sont souvent amenées à perdurer. le 20 juin ADP publie : Volocopter et le Groupe ADP seront au rendez-vous des premiers services de mobilité aérienne urbaine électrique à l'été 2024 : une première mondiale L'enquête d'utilité publique est-elle nécessairement non prise en compte ? Je m'oppose fermement au projet de vertiport, je m'oppose formellement au rajout d'un nouvel encombrement de l'espace, à l'addition de véhicules électriques à batteries (qui nécessitent de l'électricité nucléaire et des matières premières rares). Je demande le développement de moyens de circulation douce, je demande que nos personnels politiques et d'affaire repense le monde autrement que de cette manière univoque : comment ne rien changer de nos organisations en polluant moins. Il est temps de changer nos organisations. Valérie Nicolas	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, nuisance sonore, pollution visuelle, ségrégation sociale
@1247		E-registre	07/12/2023 11h12	Refus du projet de vertiport pour les J.O.2024	Je m'oppose à ce projet anti-écologique et anti-démocratique. A l'heure où TOUT LE MONDE doit faire un effort environnemental, pourquoi certains (riches) en seraient-ils exemptés???	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, ségrégation sociale

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
E1248		E-mail	07/12/2023 11h12	contribution	Dire que le projet de vol électrique comme moyen de transport sur des lignes de vol au-dessus de la seine et du périphérique pourrait avoir un impact sur l'environnement n'est pas excessif. Sur le plan sécuritaire c'est une aberration. Le tir au pigeon, sport pratiqué par certains parisiens en 1870 n'a pas à être de retour. Presque impossible à sécuriser. L'atterrissage forcé sur les zones de survol semble aussi extrêmement problématique. L'impacte écologique est écrasant au regard du service rendu puisque l'aéronef piloté par un pilote l'est pour un seul passager par voyage!Le volet financier ne m'inspire qu'une confiance limitée, Aéroport de Paris est connu pour ses manouvres d'évitement fiscal...Les parisiens comme les touristes n'ont rien à gagner dans ce projet. Je vote contreH. Labrousse	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, risque sécuritaire
@1249		E-registre	07/12/2023 11h12	Stop aux taxis volants	A l'heure où les transports en commun d'île de France sont en pleine déshérence, cette réponse n'est pas adaptée aux besoins des Parisiens et des Franciliens qui s'entassent dans des transports en commun insuffisants et déficients. A l'heure de l'urgence climatique et sociale, il n'est pas acceptable de développer des engins polluants, onéreux et hasardeux. Nous avons, en termes de santé publique, besoin d'une ville moins bruyante et moins polluée, pas du contraire, et au niveau social de réponses collectives aux besoins pas de gadgets pour privilégiés. De plus, la banlieue subit déjà les nuisances de Roissy, du Bourget et d'Orly, ce n'est pas la peine d'en rajouter;	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@1250		E-registre	07/12/2023 11h12	NON au projet de vertiport à Paris	Un projet bruyant, polluant et accidentogène destiné aux riches.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@1251		E-registre	07/12/2023 11h12	DES TAXIS VOLANTS EN PLEIN PARIS ET EN ILE-DE-FRANCE, C'EST NON !	Cette expérimentation est la porte ouverte au développement des taxis volants en Ile-de-France, au profit de personnes aisées et au détrimment des populations survolées:pollution sonore et impact sur la santé des populationspollution visuelle imposéeerisque potentiellement élevé pour la sécurité des personnes et des biensEt surtout, le projet n'apporte pas de bénéfices pour la collectivité	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle, pérennisation / extension, ségrégation sociale
@1252		E-registre	07/12/2023 11h12	DES TAXIS VOLANTS EN PLEIN PARIS ET EN ILE-DE-FRANCE, C'EST NON !	Cette expérimentation est la porte ouverte au développement des taxis volants en Ile-de-France, au profit de personnes aisées et au détrimment des populations survolées:pollution sonore et impact sur la santé des populationspollution visuelle imposéeerisque potentiellement élevé pour la sécurité des personnes et des biensEt surtout, le projet n'apporte pas de bénéfices pour la collectivité	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle, pérennisation / extension, risque sécuritaire
@1253		E-registre	07/12/2023 11h12	Le Vertiport	Ce projet « sera une source de nuisances sonores supplémentaires pour les populations situées à proximité de la Seine et du périphérique, déjà exposées à des nuisances majeures ».Il existe un risque potentiellement élevé pour la sécurité des personnes et des biens, mal évalué dans l'étude d'impact : risques d'atterrissage forcé, défaillance du pilote, défaillance matérielle ... les modalités de maîtrise de ces risques ne sont pas indiquées.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, risque sécuritaire
@1254		E-registre	07/12/2023 11h12	OPPOSITION AU VERTIPOINT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ PARIS 13	Je vous singale ma TOTALE OPPOSITION AU VERTIPOINT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ j'ai déjà déposé une contribution mais je ne sais pas si elle a été réceptionnée, le système ayant bugger ...c'est pourquoi je réitère ma contributionOppostion Totale à ce projet	-	Particulier	Défavorable	
@1255		E-registre	07/12/2023 11h12	Taxis volants à Paris	Je vote contre. Il n est pas nécessaire de rajouter des nuisances dans les airs et de polluer l environnement des oiseaux qui subissent déjà notre pollution terrestre.Pourquoi ne pas développer plus les voies navigables, cela déchargeait les routes et également certains trajets en métro	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore, risque biodiversité
@1256		E-registre	07/12/2023 11h12	Vers la sobriété	Bonjour,il nous faut réduire les émissions de gaz à effet de serre. Pour nous, pour nos enfants.Il nous reste peu de temps pour que les pays riches changent leur mode de vie.Nous pouvons agir dans 3 domaines : les transports, l'agriculture/l'alimentation, le chauffage et l'isolation des maisons. Les transports sont une source importante de nuisances et contribue au réchauffement climatique.Il nous faut donc réduire le nombre d'avions, d'aéroports, réduire le nombre de voitures, réduire nos déplacements.De plus, les moyens de visio conférence et autres technologies de la communication peuvent éviter les déplacements, ceux des hommes d'affaires,des décideurs.Ce projet de taxis-volants ne trouve donc vraiment pas sa place dans la direction que nous devons prendre.Quand commencerons-nous à comprendre qu'il est fini le temps de ces gadgets ? Quand comprendrons nous que maintenant il faut préserver l'essentiel.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore
@1257		E-registre	07/12/2023 11h12	Quelle pertinence de cette innovation si elle ne tient pas compte du lien social et de l'environnement ?	L'innovation est certes tentante et spectaculaire, mais cela ne suffit pas à justifier un déploiement en opposition avec les populations riveraines (bruit, opposition des communes concernées) et en opposition avec les objectifs nationaux de réduction des émissions carbone. La cohésion sociale et la résilience climatique me semblent des enjeux vitaux, en comparaison de l'effet "waou" d'une technologie innovante et clinquante, mais marginale et dont les effets indésirables surpassent largement, en termes d'impact sur la population, les bénéfices des "happy few" qui pourront profiter d'un confort (mais à quel prix?) supplémentaire.En particulier, l'impact du message envoyé à la population me semblerait désastreux. (Le projet pouvant être perçu comme demander des efforts écologiques à la population, tout en favorisant des comportements inutilement polluants pour les touristes des JO)	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@1258		E-registre	07/12/2023 11h12	Taxis volants	Je suis contre, ils provoquent des nuisances sonores dont nous n'avons pas besoin !	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@1259		E-registre	07/12/2023 11h12	Taxi volant	Favorable pour des missions de services publics	-	Particulier	Favorable avec réserve(s)	
@1260		E-registre	07/12/2023 11h12	opposition au vertiport quai d'austerlitz	Opposition totale au projet de vertiport.Pas écolo.Pas respectueux des habitants.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore
@1261		E-registre	07/12/2023 11h12	Opposition à ce projet	Ce projet qui s'inscrit dans une politique de développement des transports n'a pas sa place dans notre futur collectif ; nous devons au contraire mettre en place à tous les niveaux et dans tous les domaines des politiques de sobriété et de réduction des activités humaines pour sauvegarder notre environnement c'est à dire le cadre de vie des générations futures et de l'ensemble de la biosphère.Stop au transport aérien, a fortiori individuel, à Paris, en Ile de France ou ailleurs.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore
@1262		E-registre	07/12/2023 11h12	Contre les taxis volants	Je suis contre cette nuisance sonore supplémentaire.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@1263		E-registre	07/12/2023 11h12	Excellente idee	Excellente idée qui prône l'innovation. Merci.	-	Particulier	Favorable	
E1264		E-mail	07/12/2023 11h12	Enquête vertiport	Bonjour À l'heure où on essaye d'être cohérent dans la lutte contre le réchauffement climatique et pour la sobriété énergétique ce projet me paraît complètement à contre sens des besoins de la planète et de ses habitants.Personnellement je pratique autant que possible le vélo en région parisienne pour ne pas utiliser ma voiture et je ne comprends pas en quoi cette gabegie d'énergie et de batteries hyper polluantes à la production comme au recyclage pourrait être synonyme de progrès dans le contexte actuel...Cordialement Nicolas Guéret	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore
@1265		E-registre	07/12/2023 11h12	Non aux taxis volants, oui aux transports publics efficaces et de qualité !	Ce projet va à l'encontre des besoins des Francilien.nes : il n'est réservé qu'à une élite, est un gaspillage d'argent public et ne répond pas aux enjeux de santé environnementale (nuisance sonore et surconsommation). Il faut nous y opposer.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@1266		E-registre	07/12/2023 12h12	Taxis volants	Pour leur interdiction pure et simple dans Paris et en IDF, à l'occasion des JO, avant, et après.	-	Particulier	Défavorable	
@1267		E-registre	07/12/2023 12h12	Enquête publique taxi volant	Opposée à ce projet de taxis volants. Certes une innovation technologique mais injustifiée pour répondre aux besoins des parisiens. Sans compter les gênes pour nous citoyens du 13eme.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@1268		E-registre	07/12/2023 12h12	Quel intérêt réel ?	Oui : quel intérêt à ce vertiport et à ce mode de transport, au delà de la performance technique maintenant avérée ? Ce mode de transport n a pas vocation à être généralisé ou accessible à un nombre suffisant de personnes et, pour les privilégiés, ne présente pas les mêmes garanties d assistance chauffeur qu un mode de transport traditionnel. Tout cela en impliquant des conséquences sécuritaires élevées (chute, panne, couloirs aériens etc). Cela ne vaut pas le coup de l investissement.	-	Particulier	Défavorable	risque sécuritaire, ségrégation sociale

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@1269		E-registre	07/12/2023 12h12	Quand la fausse modernité dépriorise l'essentiel	Beaucoup d'argent, y compris public, pour un projet inutile, polluant et pour quelqu'un...À l'heure où nous concrétisons sur le plan législatif l'Accord de Paris de 2015 avec les différentes lois Françaises et directives Européennes qui accélèrent la décarbonation de l'économie et la réorientation des flux financiers vers des activités durables, il serait inconcevable d'accepter un projet autant émetteur de GES et émetteur de pollution sonore dans le ciel de l'Île-de-France.La priorité doit être donnée aux transports en commun, à la logistique bas carbone, comme par exemple fluviale au niveau de la Gare d'Austerlitz, et non à des vertiports.Au nom de l'essentiel, le bien être des habitants à proximité, la biodiversité, la qualité de l'air et notre engagement dans les Accords de Paris, nous devons remettre en question ce projet.Jean-Baptiste PEGEONAdministrateur d'Île-de-France Mobilités	-	Particulier	Défavorable	transport érogivore, risque biodiversité
@1270		E-registre	07/12/2023 12h12	ADP Vertiport Experimental	Bonjour,Je dois dire qu'on croit à une plaisanterie en lisant le projet. Alors que la sobriété et le retour au vivant sont nos seuls espoirs de subsistance en tant qu'humanité, ce projet ne peut provoquer que consternation et émoi. Je propose plutôt aux bénéficiaires potentiels d'utiliser vélos et métro et pour cet endroit, plus de végétalisation.Bonne journée,	-	Particulier	Défavorable	transport érogivore
@1271		E-registre	07/12/2023 12h12	Non aux taxis volants	Aberration écologique : La consommation énergétique d'un taxi volant, c'est 10 fois celle d'une voiture électrique et 30 fois celle des transports en commun. Vraiment a contre-courant des nécessités de sobriété pour nos transports et mobilités.Aberration sociale et organisationnelle : Les taxis volants n'accueilleront qu'un seul client à la fois, pour 110€ par course. --> donc réservé aux ultra-riches!Autorité Environnementale alerte : ils seront une "source de nuisances sonores supplémentaires pour les populations situées à proximité de la Seine et du périphérique, déjà exposées à des nuisances majeures"Totalemment contre ce projet.	-	Particulier	Défavorable	transport érogivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@1272		E-registre	07/12/2023 12h12	Taxis volants à Paris	Ce projet est :? TOXIQUE - l'e-VTOL n'est pas neutre carbone. Il consomme 12 fois plus d'énergie qu'une voiture électrique et émet ainsi à l'utilisation l'équivalent d'une voiture thermique, ce sans compter l'impact de sa construction et de son démantèlement, sur lequel le constructeur reste muet.? NUISIBLE - l'e-VTOL volera à 150 mètres d'altitude et il est bruyant, de l'ordre de 70dB, c'est-à-dire un niveau largement suffisant pour avoir des effets sérieux sur la santé humaine.? DANGEREUX - il est facile de détourner un e-VTOL, et le projeter de 150 mètres d'altitude sur un lieu touristique, ce qui ne contribuerait pas à renforcer l'attractivité de notre capitale.? PERVERS - l'eVTOL ne s'adresse ni aux super-riches (pas assez confortable), ni aux touristes (pas assez de place), mais vise en réalité le marché des cadres supérieurs, banquiers, consultants, comme moyen commode de relier aéroport et centre ville sans perdre de temps dans les embouteillages. De ce fait, il lève un frein à l'utilisation de l'avion pour les courtes durées, au détriment du train...Nous rejetons aussi ce projet pour des questions de :? Régression environnementale :Depuis 1948, la ville de Paris et ses habitants sont protégés par une réglementation interdisant le survol de la ville à moins de 2.000 mètres d'altitude sauf dérogations spécifiques. Aujourd'hui, ce sont les aéronefs en service de mission médicale d'urgence qui desservent les hôpitaux et ceux de la sécurité civile qui bénéficient de telles dérogations. Permettre le survol de Paris par des aéronefs de type "taxis volants" à 150 mètres d'altitude pour le transport de personnes souhaitant éviter les transports en commun ou les embouteillages constitue une régression environnementale.? Impact financier :L'impact pour les finances publiques n'est pas renseigné mais il laisse supposer un support public. Avec le CDG Express, bien trop d'argent public a été consacré à des transports réservés à une petite minorité. La priorité doit être donnée aux transports collectifs.Les parisiens comme les habitants.es des grandes villes attendent autre chose que ces solutions individuelles...	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport érogivore, nuisance sonore, risque sécuritaire
@1273		E-registre	07/12/2023 12h12	Opposition au projet de taxis volants	Question sobriété : la consommation énergétique d'un taxi volant, c'est 10 fois celle d'une voiture électrique et 30 fois celle des transports en commun. Vraiment a contre-courant des nécessités de sobriété pour nos transports et mobilités.Les taxis volants n'accueilleront qu'un seul client à la fois, moyennant la modique somme de 110€ par course.Encore un moyen de transport ultra polluant pour ultra riches qui se moquent de la planète.L'Autorité Environnementale alerte : ils seront une "source de nuisances sonores supplémentaires pour les populations situées à proximité de la Seine et du périphérique, déjà exposées à des nuisances majeures"	-	Particulier	Défavorable	transport érogivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@1274		E-registre	07/12/2023 12h12	Non au transport de riches	Aberrant de devoir signaler cela ici	-	Particulier	Défavorable	ségrégation sociale
@1275		E-registre	07/12/2023 12h12	Contre les taxis volants	Ce "mode de transport" n'est qu'une aberration écologique destinée aux plus riches touristes. Il engendrerait des nuisances pour les franciliens et parisiens déjà exténués par le bruit des voitures. Développer des taxis volants n'est qu'un camouflet exorbitant pour les usagers des transports en commun en Ile de France, complètement délaissés par IDFM et la RATP. Les taxis volants ne permettront absolument pas de désengorger les transports bondés, ce n'est qu'un accessoire ostentatoire de richesse, un caprice.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport érogivore, ségrégation sociale
@1276		E-registre	07/12/2023 12h12	L'heure des choix	Bonjour,Il est temps de faire des choix.En tant qu'ingénieur au ministère des transports je ne peux pas accepter de voir se poursuivre la lente marche délétère qui dégrade jour après jour nos conditions de mobilité, et par conséquent notre niveau de vie au sens large.Ces taxis volants représentent un gâchis énergétique, profitable à une poignée de privilégiés tout en mobilisant des ressources collectives qui devraient être affectées au maintien et à l'amélioration du système de transport existant. Réalisez-vous que 15 millions de visiteurs sont attendus en Ile-de-France lors des Jeux Olympiques ? Si l'on passe sur l'aspect tout à fait anachronique de cette information au regard de nos impératifs de sobriété, pensez-vous réellement que nos infrastructures telles qu'elles existent et fonctionnent aujourd'hui peuvent absorber efficacement un tel afflux ? Vous, Aéroports de Paris, n'êtes pas une île, vous êtes une partie dans un tout et ce tout n'a pas prouvé sa capacité - au-delà encore une fois de la nécessaire prise de responsabilité écologique - à faire voyager tous ces gens dans des conditions décentes. Alors, travailler sur des taxis volants ridicules de capacité et si gourmands en énergie ? Avouez que cela tient du ridicule.Je suis ingénieur, je comprends moi-même l'engouement que peut représenter un défi technique de cet ordre, mais encore une fois il est l'heure des choix. Votre grande organisation possède une certaine puissance formatrice à l'endroit de notre société. Vous avez aussi à l'égard de cette dernière des responsabilités. Cette consultation, je sais qu'elle est sans poids sur la décision finale qui sera prise concernant ce projet de taxis volants, mais j'espère au moins que les réponses qui y seront apportées seront lues.J'ai besoin d'espoir dans notre capacité à construire à nos mobilités un avenir plus durable, partout autour de moi je ne vois que des attaques contre ce projet. Le taxi volant en est une.Enfin j'ajouterais pour finir que je ne suis pas dogmatique. Je ne crois pas à un avenir sans transport aérien, vos compétences et votre expertise seront toujours nécessaires dans les décennies qui viennent, si tenté que le renoncement à ce projet absurde puisse être compris par certains comme de signer la fin de l'innovation en matière d'aéronautique.Il nous faut réduire le nombre d'avions, oui, mais pas à zéro. Des constructeurs jusqu'aux aéroports, chacun dispose de marges de progression pour tenter de stabiliser le curseur le plus haut possible tout en garantissant des émissions carbone compatibles avec un futur viable.Faites donc vos choix, mais faites les de manière consciente.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport érogivore, ségrégation sociale
@1277		E-registre	07/12/2023 12h12	Taxi volant	Avis defavorablePollution visuelle Pollution de l'airBruit s'ajoutant aux avions déjà très conséquent	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution de l'air, pollution visuelle
@1278		E-registre	07/12/2023 12h12	Contre les taxis volants	Faire voler demande beaucoup plus d'énergie que faire rouler. C'est un invariant physique. La notion de taxi volant est donc une aberration écologique.	-	Particulier	Défavorable	transport érogivore
@1279		E-registre	07/12/2023 13h12	Stop aux hélicoptères, oui aux solutions de mobilité bas carbone	Concentrons nos moyens financiers, humains et techniques sur les solutions de mobilités décarbonées. Donnons l'exemple, à Paris, lors des JOP 2024 tout particulièrement en mettant un terme à ce type d'aberrations. Retissons du lien dans notre société, mettons fin à ce type de privilège-carbone pour les 1%.	-	Particulier	Défavorable	transport érogivore, ségrégation sociale
@1280		E-registre	07/12/2023 13h12	L'avenir de la mobilité est sur terre	Les taxis volants sont des engins extrêmement érogivores réservés à une élite qui ferait subir ses nuisances à l'immense population survolée.Pour un avenir viable, nous devons rendre les routes cyclables. Mais nous ne devons surtout pas créer une nouvelle extension du transport aérien qui a un bilan écologique par personne catastrophique !https://www.eclm.fr/livre/petit-traite-decomobilite/	-	Particulier	Défavorable	transport érogivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@1281		E-registre	07/12/2023 13h12	Un projet au service des plus riches et au détriment de l'intérêt général	Question sobriété, on n'y est clairement pas ! La consommation énergétique d'un taxi volant, c'est 10 fois celle d'une voiture électrique et 30 fois celle des transports en commun.Les taxis volants n'accueilleront qu'un seul client à la fois, moyennant la modique somme de 110€ par course. Autant dire que c'est plus du gadget bling-bling que du transport populaire de masse. Et si ça ne suffisait pas, l'Autorité Environnementale alerte : ils seront une "source de nuisances sonores supplémentaires pour les populations situées à proximité de la Seine et du périphérique, déjà exposées à des nuisances majeures"	-	Particulier	Défavorable	transport érogivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@1282		E-registre	07/12/2023 13h12	taxis volants	N'importe quoi.Tout à fait d'accord avec l'argumentation des opposants.Et puis à quelques mois, a-t-on bien réfléchi aux implications: sécurité dans les airs, pilotes formés, véhicules au point et testés.ça rajoutera du bazar (pour rester poli) et il y en aura déjà bien assez, juste pour quelques richards snobinards.Ces jeux sont déjà une aberration dans la conjoncture actuelle, n'en rajoutez pas.	-	Particulier	Défavorable	risque sécuritaire, ségrégation sociale
@1283		E-registre	07/12/2023 13h12	Vote taxi	Non	-	Particulier	Défavorable	
@1284		E-registre	07/12/2023 13h12	Non aux taxis volants	NON aux taxis volants durant les jeux olympiques, aberration écologique réservée aux plus riches	-	Particulier	Défavorable	transport érogivore, ségrégation sociale
@1285		E-registre	07/12/2023 13h12	Des taxis volants ? ou comment assurer davantage de nuisances en ville et d'inégalités	Paris a d'autres priorités que celle de créer un énième objet/gadget de riches au frais du contribuable.Ce moyen de transport ne va que :1) cristalliser un peu plus les inégalités sociales car trop cher pour le commun des mortels,2) générer toujours plus de nuisance sonores et visuelles,3) consommer beaucoup trop d'énergie pour le transport d'aussi peu de poids - surtout dans un contexte de sobriété énergétique nécessaire et péroné sans réelle action concrète,4) être un énième gadget vendu par des licornes qui vont mettre la clé sous la porte une fois en phase d'exploitation (business modèle dopé aux subventions).Donc on s'en passera, même en phase expérimentale, merci.	-	Particulier	Défavorable	transport érogivore, nuisance sonore, pollution visuelle, ségrégation sociale

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@1286		E-registre	07/12/2023 13h12	ADP vertiport experimental	Je souhaite vous faire part de ma totale opposition à la mise en place, même expérimentale, de taxis volants sur Paris ou la banlieue, même au dessus du boulevard périphérique. Au delà des évidentes pollutions sonore, visuelle et atmosphérique, ce projet me semble totalement aberrant en raison des dangers encourus tant pour les passagers que pour les personnes au sol, mais aussi parce qu'à l'heure où l'on ne parle que du nécessaire développement des circulations douces et non carbonées, la mise en place d'un tel mode de transport va à l'encontre de la ville apaisée et écologique. Ce projet est complètement fou !	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore, pollution visuelle, risque sécuritaire
@1287		E-registre	07/12/2023 13h12	Non aux taxis volants	Il est désastreux de continuer à multiplier les aberrations provocantes de ce style. C'est rendre encore plus insupportable le spectacle de riches clients abusant de toutes les possibilités technologiques qui leur sont offertes au mépris de tous, tous, dont les moins riches qu'eux, les pauvres, les très pauvres, la planète, la pauvre planète. Pitié pour tous ceux qui n'ont pas à subir les conséquences de l'excès des richesses et de l'égoïsme. Pitié pour nous tous plus largement.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, ségrégation sociale
@1288		E-registre	07/12/2023 13h12	Non aux taxis volants	Que l'argent dédié aux taxis volants doit être affecté aux transports du quotidien Cette idée n'a pour but que de servir quelques personnes à très fort pouvoir d'achatLe service public doit être orienté vers l'ensemble de la population L'argent public n'a pas vocation à servir les plus favorisés	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, ségrégation sociale
@1289		E-registre	07/12/2023 13h12	Avis défavorable au projet expérimental vertiport (hélistation) de mai à décembre 2024	Je suis défavorable au projet expérimental de vertiport (hélistation) dans le cadre des jeux olympiques de mai à décembre 2024. D'un point de vu social, la création de ce "vertiport" va continuer de creuser les écarts entre ceux pouvant se permettre d'utiliser ces plateformes et ceux qui devront prendre les transports en commun et mettre 2 à 3 fois plus de temps. Par ailleurs, le bruit et la gêne créé par ces aéronefs est pas nécessaire au bruit déjà présent dans les rues de Paris. Par ailleurs, le survol des grands axes parisiens des hélicoptères de secours pourra générer une nuisance et une gêne pour eux, qui ont pour but de sauver des vies, alors que ces aéronefs sont créé pour le confort d'une certaine classe sociale. Par ailleurs, dans un contexte d'appel à une sobriété énergétique, ce projet est une aberration car une seule personne pourra voyager en plus du conducteur et nécessite une énorme consommation énergétique. L'énergie électrique ne pollue pas en France mais la création des batteries et autres pièces nécessitent l'extraction de métaux qui polluent en Chine, en Amérique du Sud,... et la création de l'électricité est déjà une forte problématique en France. D'un point de vu écologique le vol de ces aéronefs va empêcher la libre circulation des oiseaux présents sur Paris ou survolant la capitale et le bruit pourra générer des gênes pour de nombreux animaux de la capitale.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, risque biodiversité, ségrégation sociale
@1290		E-registre	07/12/2023 13h12	Vertiport expérimental	Ce projet non suffisamment expérimenté va ENCORE perturber la vie des Franciliens qui vont subir les nuisances sonores et polluantes sans en connaître toutes les conséquences. Est-ce même suffisamment "fiable" pour ne pas craindre des crashes ? N'a-t-on pas déjà beaucoup trop de nuisances dues aux aéroports en perpétuel développement malgré les nombreuses oppositions des riverains, des élus et des associations ?	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, risque sécuritaire
@1291		E-registre	07/12/2023 13h12	Non, outre l'aspect écologique, la menace terroriste doit être sérieusement pris en compte.	C'est bien joli ces projets futuriste mais bon, on marche complètement sur la tête. Du point de vue écologique bien entendu. Un transport individuel qui ne va rien résoudre des embouteillages mais juste permettre à quelques uns de faire un tour de "drone" dans Paris tout en créant ne nombreux autres problèmes. Le bruit, la dépense énergétique l'accaparement de couloirs aériens et certainement quelques subventions publiques au passage pour propulser la France dans la modernité. Mais surtout, la sécurité !!! Comme si Paris 2024 n'était pas déjà un gros soucis du point de vue de la sécurité, là, on offre la possibilité à un kamikaze de venir se crasher en détournant l'appareil. Quand aux clients potentiels, je vois mal la cible. Les "dignitaires" ne voyagent pas seuls. Les cadres sup sont en téléconf... Pour voir Paris d'en haut, la grande roue suffit et c'est bien plus populaire.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@1292		E-registre	07/12/2023 13h12	NON AUX TAXIS VOLANTS	On a besoin de transports en commun de qualité pour tous pas d'idées farfelues pour les riches. Question sobriété, on n'y est clairement pas ! La consommation énergétique d'un taxi volant, c'est 10 fois celle d'une voiture électrique et 30 fois celle des transports en commun. Les taxis volants n'accueilleront qu'un seul client à la fois, moyennant la modique somme de 110€ par course. Autant dire que c'est plus du gadget bling-bling que du transport populaire de masse. Et si ça ne suffisait pas, l'Autorité Environnementale alerte : ils seront une "source de nuisances sonores supplémentaires pour les populations situées à proximité de la Seine et du périphérique, déjà exposées à des nuisances majeures. Incroyable que Beaune, Pecresse ou Dati soient pour. On a besoin de services publics pour vivre en société, par pour créer encore plus d'inegalités.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@1293		E-registre	07/12/2023 13h12	Les taxis volants, pourquoi ?	Bonjour, Je pense que tout le monde est au courant, fournisseur de solution y compris, que ces taxis volants sont des gadgets qui servent à utiliser l'argent public et privé pour maintenir des emplois quasi fictifs. En tant qu'habitant de Paris, je pense qu'il faudrait se concentrer sur les transports publics "classiques" : leur entretien et leur accessibilité au plus grand nombre. Une étude sérieuse et indépendante montrerait très rapidement que ces taxis volants n'auraient aucun impact (voire un impact négatif) sur les objectifs poursuivis par la Ville de Paris : réduction des déplacements carbonés, augmentation de l'utilisation des transports en commun, réduction des inégalités sociales, confort urbain... Tout le monde est au courant qu'il s'agit d'argent complètement gaspillé au profit de projets politiques. Sauf que même là, beaucoup d'élus se trompent, la smart city ne vend plus politiquement et ne représente aucun intérêt sauf pour quelques consultants indépendants et cabinets de conseil. Arrêtons les frais, positionnons Paris comme une ville du bon sens et de l'intérêt commun. Ni taxis volants, ni véhicules autonomes, ni smart city pour être et rester la plus belle ville du monde. Bien cordialement,	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, ségrégation sociale
@1294		E-registre	07/12/2023 13h12	NON au vertiport	Non au projet de vertiport, stop aux nuisances sonores, visuelles et environnementales qu'il va générer. Paris n'a pas besoin d'un énième projet bidon de ce type. Il serait préférable d'investir dans des modes de transport moins nuisibles tels que les transports en commun, plutôt que de chercher à tout prix à satisfaire le confort d'une poignée de privilégiés paresseux.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, nuisance sonore, pollution visuelle, ségrégation sociale
@1295		E-registre	07/12/2023 13h12	Je m'oppose à cette expérimentation	C'est bien la peine de rendre les véhicules électriques pour qu'ils consomment de plus en plus d'électricité ! Les voitures électriques sont plus efficaces - les vélos électriques le sont encore plus - le métro aussi. Surtout, je n'ai pas envie d'entendre un bourdonnement continu de drones au-dessus de ma tête au coeur de Paris. La capitale est protégée du trafic aérien, et c'est tant mieux ! Le bruit des hélicoptères est associé à celui de l'urgence : police, pompiers/samu.... Ce trafic nouveau sera stressant pour tous les gens en-dessous.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore
@1296		E-registre	07/12/2023 13h12	Je dis NON aux taxis Volants dans Paris!	Nous en avons assez des bruits de voitures, de travaux, d'avions qui passent de plus en plus près et il ne maquerait plus que l'on nous impose ces taxis volants, reflet d'une modernité malade, avide d'innovations inutiles. JE DIS NON	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@1297		E-registre	07/12/2023 13h12	Taxis volants ? Une mesure permettant de réduire les inégalités et nuisance en ville ?	Paris me semble-t-il, pourrait orienter ces dépenses / investissements vers d'autre support que des innovations incertaines, non frugales à destination d'une catégorie de personne certainement aisée et au frais de la masse. Ce moyen de transport, futuriste, soulève plusieurs points dès lors qu'on s'y pense un peu : 1) cristallisation des inégalités sociales car trop cher pour le commun des mortels, 2) génération de plus de nuisance sonores et visuelles, 3) consommation d'une énergie qui se fait de plus en plus rare et/ou couteuse (pour l'environnement et les finances), 4) questionnement sur la soutenabilité sur modèle à long termes, une phase d'exploitation est-elle pérennisable et assuré par les porteurs de projets ?	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, nuisance sonore, pollution visuelle, ségrégation sociale
@1298		E-registre	07/12/2023 13h12	Enquête publique relative à la création du vertiport temporaire à Paris-Austerlitz	Monsieur le Commissaire Enquêteur, Vous trouverez en PJ, la contribution du comité Ile-de-France des Conseillers du Commerce Extérieur concernant l'enquête publique relative à la création du vertiport temporaire à Paris-Austerlitz. Bien cordialement, Jacques Beysade	009 - Courrier à JF.Lavillonière - enquête du vertiport Paris-Austerlitz.pdf	Partenaire socio-éco / organisation professionnelle	Favorable	filière aviation décarbonée, Avance pour la France
E1299		E-mail	07/12/2023 13h12	Contribution de la CCI Paris IdF à l'enquête publique du vertiport d'Austerlitz pour le projet d'expérimentation e-VTOL de 2024	Contribution de la CCI Paris IdF à l'enquête publique du vertiport d'Austerlitz pour le projet d'expérimentation e-VTOL de 2024 : Le projet Vertiport (expérimentation du e-VTOL) représente une innovation en matière de mobilité décarbonée. Pour la CCI Paris Île-de-France, son expérimentation dans le cadre des JOP 2024, permettrait d'en tester in situ les impacts, positifs ou négatifs et d'ancrer l'Île-de-France comme territoire d'innovation. La pratique de l'expérimentation a ceci de louable qu'elle permet d'identifier concrètement les avantages et des inconvénients. Le test envisagé pendant un événement mondial majeur offrirait ainsi l'opportunité d'appréhender au mieux les conséquences sonores, visuelles et géospatiales des << taxis volants >> mais également leurs atouts en termes de rapidité, d'utilisation pour les urgences médicales, etc. Parallèlement, la mesure de l'acceptabilité par les populations ne peut se faire qu'en pratique, sans quoi le débat ne serait pas apaisé. L'opérationnalité étant seule garante des résultats concrets, une expérimentation permettra de décider de la poursuite ou non du projet. Ce message et toutes les pièces jointes sont confidentiels et/ou couverts par le secret professionnel et transmis à l'intention exclusive de ses destinataires. Toute modification, édition, utilisation ou diffusion non autorisée est interdite. Si vous avez reçu ce message par erreur, merci d'en informer son émetteur ou le signaler à cpdp@cci-paris-idf.fr. La CCI Paris-IdF décline toute responsabilité au titre de ce message s'il a été altéré, déformé, falsifié ou encore édité ou diffusé sans autorisation. Si l'objet de ce message est indiqué comme "privé", son contenu est sous la seule responsabilité de son auteur.	-	Partenaire socio-éco / organisation professionnelle	Favorable	filière aviation décarbonée, expérimentation utile

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@1300		E-registre	07/12/2023 13h12	ADP - VERTIPORT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ - PARIS 13	Le ciel étant le dernier espace de liberté, il fallait bien que les capitalistes se l'approprient au plus vite C'est navrant, idiot, dangereux, bruyant, élitiste, moche, ridicule, inutile, j'en passe et des meilleures. Arrêtez d'emmerder les braves gens et de faire n'importe quoi sous prétexte que vous avez (et voulez toujours plus) de pognon. Que les gens friqués prennent le métro comme tout le monde, au lieu de faire mumuse comme des enfants gâtés, au détriment de la communauté.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@1301		E-registre	07/12/2023 13h12	Contre le projet de Vertiport experimental	Je suis contre le projet d'avoir des véhicules volants dans l'espace public aérien et ce, même de manière expérimentale, pour plusieurs raisons. Notamment, je me préoccupe du respect à la vie privée, de l'existence de nouvelles nuisances sonores et visuelles qui pourraient aller à la dérive comme pour le secteur aérien.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle
@1302		E-registre	07/12/2023 13h12	Refus de l'expérimentation	Le Groupe ADP n'apporte pas d'éléments suffisants permettant de garantir la tranquillité et la sécurité aux alentours de la plateforme. Je suis donc défavorable à cette expérimentation.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, risque sécuritaire
@1303		E-registre	07/12/2023 13h12	Non aux objets volants à Paris	Je suis contre l'apparition de nouveaux moyens de transport peu capacitaire et avec une capacité de nuisance très élevée. Je parle du bruit, ou même des drames comme l'accident de Villejuif la semaine dernière.	-	Particulier	Défavorable	
@1304		E-registre	07/12/2023 13h12	Taxis volants	Mesdames, Messieurs, Je tiens à exprimer mon opposition au projet de Vertiport de Paris-Austerlitz et vous invite à "mettre le paquet" sur les transports en commun. Nous en avons besoin ! Respectueusement, Maximilian	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport
@1305		E-registre	07/12/2023 13h12	Héliport - Taxis volants	Bonjour, Je suis très heureux de vous indiquer que compte tenu des éléments indiqués lors des réunions, je suis très heureux de soutenir ce projet qui sera moins polluant et moins bruyant que ne peuvent l'être les motos taxis et les véhicules thermiques. Bien cordialement,	-	Particulier	Favorable	filière aviation décarbonée
@1306		E-registre	07/12/2023 13h12	Avis défavorable au vertiport	Monsieur le commissaire enquêteur, Par cette contribution je souhaite émettre un avis défavorable à ce projet qui va à l'encontre des efforts que nous devons mener contre le changement climatique. En effet, il est démontré par de nombreux rapports que le transport aérien est le plus émetteur de Gaz à effets de serres pour un déplacement identique par voie terrestre. Soutenons des moyens de transport moins énergivores et moins émetteurs de gaz à effet de serre. Je n'habite plus Paris mais il me semble que nous sommes tous concernés par les effets du réchauffement climatique, ma participation me semble donc légitime. Merci d'avance pour la prise en compte de ma contribution. Salutations respectueuses, Matthieu Delpla	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore
@1307		E-registre	07/12/2023 13h12	Opposition au Vertiport expérimental- Quai d'Austerlitz - Paris 13	Le projet de vertiport expérimental soulève plusieurs interrogations qui amènent, à minima à repousser l'expérimentation des vertiports en France, voir à cesser leur expérimentation de manière définitive. - D'un point de vue environnemental, à l'époque de la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC), de transition énergétique et de réduction des pollutions liées aux transports de manière globale, le projet de Vertiport est fort décalage avec les grandes orientations politiques françaises et européennes. En effet, la consommation énergétique d'un taxi volant, est 10 fois supérieure à celle d'une voiture électrique et 30 fois celle des transports en commun. A fortiori, ces véhicules ne pourront transporter qu'un passager à la fois, là encore en opposition avec les politiques d'amélioration de l'occupation des véhicules. Enfin, ces nouveaux modes risquent d'ajouter une "source de nuisances sonores supplémentaires pour les populations situées à proximité de la Seine et du périphérique, déjà exposées à des nuisances majeures". - D'un point de vue sécurité, ce projet risque de rappeler le précédent "Titan" d'Oceangate Expedition, avec un risque plus important pour la population parisienne. Pour toutes ces raisons, le projet de Vertiport semble contraire en tout point aux objectifs qui sont les nôtres.	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore, risque sécuritaire
@1308		E-registre	07/12/2023 13h12	Opposition complète à ce projet	Projet complètement à rebours de tous les enjeux contemporains : - réservé à des happy few- consommateur de carbone- créateur de nuisances sonores et visuelles Opposition très forte au projet	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore, pollution visuelle, ségrégation sociale
@1309		E-registre	07/12/2023 13h12	Refus de cette expérimentation	Ce projet est particulièrement toxique car l'e-VTOL n'est pas neutre carbone. Il consomme 12 fois plus d'énergie qu'une voiture électrique et émet ainsi à l'utilisation l'équivalent d'une voiture thermique, ce sans compter l'impact de sa construction et de son démantèlement, sur lequel le constructeur reste muet. Il est aussi nuisible: l'e-VTOL volera à 150 mètres d'altitude et il est bruyant, de l'ordre de 70dB, c'est-à-dire un niveau largement suffisant pour avoir des effets sérieux sur la santé humaine. Comme il est facile de détourner un e-VTOL, et le projeter de 150 mètres d'altitude sur un lieu touristique, ce qui ne contribuerait pas à renforcer l'attractivité de notre capitale, il est clairement dangereux. L'eVTOL ne s'adresse ni aux super-riches (pas assez confortable), ni aux touristes (pas assez de place), mais vise en réalité le marché des cadres supérieurs, banquiers, consultants, comme moyen commode de relier aéroport et centre ville sans perdre de temps dans les embouteillages. De ce fait, il lève un frein à l'utilisation de l'avion pour les courtes durées, au détriment du train. Il a donc des effets pervers manifestes. Sur cette base, je rejette donc ce projet pour les raisons suivantes: * Régression environnementale : Depuis 1948, la ville de Paris et ses habitants sont protégés par une réglementation interdisant le survol de la ville à moins de 2.000 mètres d'altitude sauf dérogations spécifiques. Aujourd'hui, ce sont les aéronefs en service de mission médicale d'urgence qui desservent les hôpitaux et ceux de la sécurité civile qui bénéficient de telles dérogations. Permettre le survol de Paris par des aéronefs de type "taxis volants" à 150 mètres d'altitude pour le transport de personnes souhaitant éviter les transports en commun ou les embouteillages constitue une régression environnementale. * Impact financier : L'impact pour les finances publiques n'est pas renseigné mais il laisse supposer un support public. Avec le CDG Express, bien trop d'argent public a été consacré à des transports réservés à une petite minorité. La priorité doit être donnée aux transports collectifs. * Déni de démocratie : Nous dénonçons la carence de consultation des citoyens dans un processus de décision très lourd de conséquences pour l'avenir de la collectivité puisqu'il s'agit de pérenniser un nouveau mode de déplacement inter aéroportuaire individuel. De plus, les communes périphériques survolées et le Conseil de Paris se sont prononcées contre ce projet.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@1310		E-registre	07/12/2023 13h12	contre les taxis volants aux JO 2024	trop couteux pour un usage démocratique et je suis opposé à ce que les espaces communs soient privatisés par les plus riches. Pollution visuelle et sonore supplémentaire. Ce dispositif est un non sens écologique en terme de sobriété énergétique et contraire au respect du vivant (les oiseaux) et à la nécessaire préservation de la biodiversité! Ce n'est qu'un nouveau gadget de riche en manque de sensations et de nouveautés, il y a des parcs d'attraction pour cela. Les investisseurs doivent être contraint à défaut de se responsabiliser eux mêmes, et orienter la R&D vers des modes de transport plus sobre en énergie, en vitesse, en bruit, en cout de fabrication....	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore, nuisance sonore, pollution visuelle, ségrégation sociale
@1311		E-registre	07/12/2023 14h12	Inutilité totale des transports pour ultra riches	Bonjour, Je m'oppose fermement à la mise en place de taxis volants à Paris ou en région parisienne. C'est inutile, réservé aux ultras riches, en contradiction avec les engagements climatiques de Paris, et la France. Finançons plutôt l'amélioration des transports en commun. Merci. Bien cordialement,	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore, ségrégation sociale
@1312		E-registre	07/12/2023 14h12	ADP - VERTIPORT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ - PARIS 13	Complètement contre ! Je trouve que ce dispositif va créer de la pollution visuelle et sonore dans une ville qui doit conserver son charme. Ces véhicules sont aberration écologique.	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore, pollution visuelle
@1313		E-registre	07/12/2023 14h12	vertiport experimental Austerlitz	Comment peut on , en pleine COP 28, encore imaginer ce type de solutions ! N'est il pas possible de mettre en place de ma mobilité douce , quelles sont les alternatives ?	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore
@1314		E-registre	07/12/2023 14h12	Adp vertiport expérimental quai d'Austerlitz	CONTRE cette aberration écologique !	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore
@1315		E-registre	07/12/2023 14h12	Taxi volants	Non à une fuite en-avant. Plutôt que d'améliorer les transports en commun on promeut un mode de transport ultra consommateur d'énergie qui accélère la ségrégation spatiale et le déconnexion des plus riches et privilégiés.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore, ségrégation sociale
@1316		E-registre	07/12/2023 14h12	Non aux taxis volants	Non aux taxis volants - des nuisances pour les parisiens- 110€ pour 1 passager? Empreinte co2 dantesque alors qu'on nous avait promis des jeux durables - uniquement pour les plus riches ! Des jeux accessibles ? Non sens social et écologique	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@1317		E-registre	07/12/2023 14h12	Non aux taxis volants	Non aux taxis volants pas transition écologique !	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore
@1318		E-registre	07/12/2023 14h12	NON aux taxis volants	NON aux taxis volants	-	Particulier	Défavorable	
@1319		E-registre	07/12/2023 14h12	Contre les taxis volants Velocity !	Je suis parisienne et je n'ai pas été consultée sur le survol de Paris par des taxis volants. J'y suis opposée, c'est aberrant écologiquement et nous avons déjà suffisamment de situations stressantes de mobilité et de pollution dans Paris et IDF, et nous allons devoir déjà supporter un max d'ennuis pendant les JO. Et ce n'est pas l'augmentation de 62 % de ma taxe foncière qui va m'aider à être open et tolérante sur ce sujet ?.	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@1320		E-registre	07/12/2023 14h12	Expérimentation inutile d'un projet sans intérêt général	Il n'est pas nécessaire de faire cette expérimentation en zone dense. Ce mode de déplacement ne pourra jamais être généralisé en ville car très faiblement capacitaire (une personne transportée par vol, c'est ridicule) pour des nuisances très importantes pour beaucoup de monde (un bruit de "tondeuse à gazon mélangé à un mixeur de cuisine", selon l'un des promoteurs du projet...). Mieux vaut réserver ce nouveau mode de transport à des endroits où il pourrait être pertinent, et donc l'expérimenter dans ces conditions d'usage.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@1321		E-registre	07/12/2023 14h12	NON AUX TAXIS VOLANTS , NON AU VERTIPOINT EXPERIMENTAL,	je suis contre l'expérimentation, de taxis volants et de l'implantation du vertiport expérimental au QUAI AUSTERLITZ à PARIS :ce mode de déplacement très onéreux servirait une clientèle restreinte, générerait une nouvelle pollution sonore et visuelle, exposerait les populations survolées à des facteurs de risques par chute accidentelle, aurait une consommation électrique excessive au regard du service apporté, etc....	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@1322		E-registre	07/12/2023 14h12	NON aux taxis volants	Ceci ne peut être qu'une aberration écologique, un transport de quelques minutes pour une clientèle aisée qui dépasse déjà largement son quota de CO2.Il serait préférable d'axer les efforts pour que les transports en commun soient améliorés pour tous.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, ségrégation sociale
@1323		E-registre	07/12/2023 14h12	non	aberration écologique : ca v polluer, faire du bruitforcement être réservé à une très petite minorité de riches, alors qu'il y a tant à faire pour les transport en commun.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@1324		E-registre	07/12/2023 14h12	Soutien au projet	Je soutiens ce projet. Contrairement à ce que dit la mairie, le projet est écologique et visionnaire.	-	Particulier	Favorable	Avance pour la France
@1325		E-registre	07/12/2023 14h12	NON aux drones pour le transport de personnes	La congestion des transports est liée à une dépendance à l'automobile et au transport individuel. Si vous souhaitez solutionner le problème investissez dans les transports en commun. Choisir le drone, n'est que déplacer le problème similaire que rajouter une voie sur une autoroute ! Tout ingénieur des transports est conscient de ce théorème. Nous ne voulons pas d'embouteillage du ciel. Il y en a déjà trop sur terre.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, pollution visuelle
@1326		E-registre	07/12/2023 15h12	Cadre de vie en danger	Aucun intérêt !	-	Particulier	Défavorable	pollution visuelle
@1327		E-registre	07/12/2023 15h12	Encore une abérration pour ces JO qui se voulaient être des JO "populaires"	Les Parisiens vont payer un lourd tribu pendant ces JO. Depuis quelques années déjà, nous vivons dans les travaux et le bruit à cause de cet événement.Eu égard au retard qu'ont pris les travaux de transport, ce sont les transports actuels qui vont se retrouver surchargés dans une ville qui est déjà asphyxiée.Et maintenant en plus, on voudrait faire passer des hélicos au-dessus de nos têtes, hélicos qui pourront être pris seulement par quelques nantis pour se propulser au dessus de la masse bloquée dans les bouchons et les transports publics.Quand ça s'arrête l'aberration ?	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, ségrégation sociale
@1328		E-registre	07/12/2023 15h12	Opposition vertiport	Bonjour,Cette initiative ne me semble pas en adéquation avec les objectifs environnementaux de notre époque et semble profiter à une classe minoritaire de la population. Je ne suis donc pas favorable à ce projet.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, ségrégation sociale
@1329		E-registre	07/12/2023 15h12	NON à cette expérimentation	Je suis contre ces taxis volants "décarbonés"...qui ne seront utilisés seulement que par les plus riches. La priorité est d'améliorer nos transports en communs : moins d'attente pour les bus, moins de pannes dans les métros et RER	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, ségrégation sociale
@1330		E-registre	07/12/2023 15h12	Ferme opposition au Vertiport de Paris	Bonjour, la priorité de notre époque de crises (environnementale, énergétique et sociale) doit être donnée aux transports collectifs non aériens et modifier les mentalités. On n'en est plus aux pratiques égoïstes de privilégiés, énérgivores, coûteuses, sonores, pour le confort de quelques uns. Ce serait du financement gaspillé au détriment de la mobilité et ses infrastructures adaptées. A réserver au service public des secours. Ce survol de Paris par des aéronefs à 150 mètres d'altitude pour le transport de personnes souhaitant éviter les transports en commun ou les embouteillages est intolérable, avec une porte ouverte au terrorisme. L'Etat ne peut être complice !	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@1331		E-registre	07/12/2023 15h12	Non aux taxis volants	Nous arrivons à nous déplacer au quotidien dans l'ensemble de l'île de France sans avoir recours aux taxis volants. Je ne vois pas pourquoi nous en aurions besoin. Cela sera nécessairement bruyant, polluant, moins pratique que la marche ou le vélo, et réservé à une happy few qui ferait mieux de se reconnecter au plancher des vaches.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@1332		E-registre	07/12/2023 15h12	Avis concernant le VERTIPOINT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ - PARIS 13	Bonjour,Je trouve l'expérimentation complètement aberrante d'un point de vue environnemental et de justice social.- Un taxi volant = 10 fois celle d'une voiture électrique et 30 fois celle des transports en commun- Réservé pour 1, 2 ou 3 personnes pour 110€ la course, cela reste le privilège d'une classe sociale- On nous demande d'éteindre la lumière et de supprimer nos mails et en parallèle les "élites" pourront se déplacer en taxi volant. Mettons l'argent dans les transports en commun ou dans les aides à la cyclo-mobilité.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, ségrégation sociale
@1333		E-registre	07/12/2023 15h12	opposition totale au Vertiport de Paris	Transport pour les riches, polluant et bruyant !!!Absurdité totale en 2023, alors nos efforts devraient se concentrer sur les transports en commun et le vélo, pour espérer un jour pouvoir retrouver un peu d'harmonie sur notre planète tellement maltraitée par l'espèce invasive humaine.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport
@1334		E-registre	07/12/2023 15h12	Projet néfaste et inutile	Bonjour,Habitant à Paris, je suis opposé à ce projet qui va dégrader notre environnement et notre belle ville. Pollution visuelle, pollution sonore, dépense énergétique inutile, etc.Cordialement,Thomas PESSO	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, pollution visuelle
@1335		E-registre	07/12/2023 15h12	Contribution MEDEF Paris au projet expérimental Vertiport	« Le MEDEF Paris souhaite apporter sa contribution à l'enquête publique préalable relative à la création, à titre expérimental, du vertiport de Paris-Austerlitz, situé sur la Seine, quai d'Austerlitz, à Paris 13ème et à son ouverture à la circulation aérienne publique. Cette expérimentation se déroulera de mai à décembre 2024, soit avant, pendant et après les jeux olympiques et paralympiques.Le projet d'expérimentation, présenté par le Groupe ADP, porte sur la réalisation d'une plateforme d'accueil flottante temporaire implantée sur la Seine, quai d'Austerlitz, à hauteur de la Cité de la Mode et du Design et dont les aéronefs, développés par la société Volocopter, utiliseront, les routes aériennes existantes le long du boulevard périphérique parisien et sur la Seine, entre la porte de Bercy et le quai d'Austerlitz, pour rejoindre l'héliport d'Issy-les-Moulineaux.Le Medef Paris soutient pleinement ce projet, qui contribue au rayonnement de Paris et de la France et dont les retombées seront très positives pour l'économie francilienne et les habitants. Un enjeu de souveraineté économique et de prestige international:Rappelons au préalable les perspectives technologiques et économiques impressionnantes du secteur de la mobilité urbaine aérienne. Selon les estimations, les dépenses mondiales en matière de taxis volants électrique (eVTOL) pourraient atteindre 1000 milliards de dollars d'ici à 2040. La concurrence mondiale est vive avec des acteurs industriels (Volocopter, Uber, Airbus, Boeing, Lilium, Ehang, Joby Aviation, Kitty Hawk ...) et des grandes compagnies de transport qui cherchent à développer des technologies innovantes décarbonées. La France, qui dispose d'un secteur aéronautique très important et d'une expertise reconnue en matière de transports, doit être en pointe sur ce nouveau marché. L'expérimentation aura lieu durant une période où notre pays disposera d'une exposition médiatique internationale exceptionnelle. Les JOP offriront une magnifique tribune de démonstration du savoir-faire et de la capacité d'innovation de la France dans ce domaine.	-	Particulier	Favorable	décongestion trafic, filière aviation décarbonée, expérimentation utile, Avance pour la France, vitrine technologique

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
					Des bénéfices économiques et sociaux prometteurs pour Paris :Les technologies sont en cours de développement et de nouveaux usages sont envisagés, dont les bénéfices sociaux sont incontestables. Ainsi, le Groupe ADP projette de simuler avec l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris (AP-HP) plusieurs cas d'usage sanitaires spécifiques : le transport de greffons, le transport de blessés légers et le déplacement de médecins sur des lieux d'accident. L'objectif des vols de simulation à partir des vertiports et notamment depuis le vertiport de Paris-Austerlitz, situé à proximité du CHU de la Pitié-Salpêtrière, est de tester notamment le gain de temps du eVTOL comparé au transport par ambulance terrestre, et son agilité par rapport à un hélicoptère classique. Ce mode de transport urbain alternatif est extrêmement prometteur pour l'agglomération parisienne, confrontée à un engorgement de la circulation et à une saturation de ses transports publics, et il importe que Paris soit une des premières villes du monde à bénéficier de ses retombées positives. Une expérimentation indispensable:L'expérimentation est indispensable pour progresser sur le plan technologique et valider les usages envisagés de ces aéronefs. Cette période d'expérimentation de 6 mois a été longuement préparée. En effet, sur une zone d'essai de l'aérodrome de Pontoise, depuis plus d'une année, une campagne de tests et de mesures, a été déployée (tests de sécurité, d'intégration dans l'espace aérien, de maintenance des batteries) et de nombreuses mesures acoustiques et vibratoires ont été effectuées par le laboratoire du Groupe RATP, l'ONERA, la DGAC et BruitParif. Par ailleurs, le processus de certification européenne de sécurité pour le eVTOL de Volocopter est en cours. Les interrogations de certains acteurs institutionnels et associatifs, relatives aux nuisances sonores, aux consommations électriques et au modèle économique de ce nouveau mode de transport sont légitimes, mais ne sauraient justifier un abandon du projet. L'expérimentation a précisément pour objet de lever les incertitudes et de permettre des améliorations techniques renforçant la viabilité économique, écologique et sociale de ces aéronefs. L'exploitation commerciale pérenne des taxis volants n'est pas encore envisagée à brève échéance. Le Directeur Général du groupe ADP a rappelé que l'expérimentation permettrait d'identifier, le cas échéant, les futures liaisons exploitables, le vertiport d'Austerlitz n'étant, en tout état de cause, qu'une « structure provisoire ». Il est en conclusion indispensable que Paris et plus généralement la France ne restent pas à l'écart de ce mouvement mondial. Les technologies évoluent très vite et les pays qui investissent dès maintenant seront les premiers à en tirer d'importants bénéfices économiques et sociaux. Dans ce contexte, le projet d'expérimentation mis en consultation constitue une étape essentielle et doit être menée à son terme. »				
@1336		E-registre	07/12/2023 15h12	contre cette aberration écologique	ça fait du bruit et c'est énérgivore. De plus, c'est trop cher, donc ça ciblera une petite portion de "clients". Pas à la hauteur des enjeux :)	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, ségrégration sociale
@1337		E-registre	07/12/2023 15h12	Expérimentation taxis volants électriques	BonjourJe suis opposée à cette expérimentation et au principe des taxis volants, excepté pour les cas d'urgence très exceptionnels, liés à la santé, et si aucune autre solution existante ne peut les résoudre.Pas de banalisation de ce mode de déplacement, car c'est une forte nuisance.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@1338		E-registre	07/12/2023 15h12	Avis défavorable	Je suis contre: 1. Question environnementale : la consommation énérgétique d'un taxi volant comparée au transport en commun ou au vélo ? Ce projet est aberrant du point de vue de la sobriété. La vitesse du transport pour se rendre à une compétition sportive ne mérite pas de détruire la planète par un transport pour un seul voyageur énérgivore. 2. Question économique : 110€ par course, pour uniquement un client. Ce marché m'est inaccessible, et ne sera utilisé que par les riches touristes, il ne correspond pas à ma vision du développement économique. 3. Question sociale: selon l'Autorité Environnementale indique que les taxis volants seront une "source de nuisances sonores supplémentaires pour les populations situées à proximité de la Seine et du périphérique, déjà exposées à des nuisances majeures"Je propose par ailleurs de développer un service public de taxi volant en milieu rural pour répondre à l'enjeu des déserts médicaux.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, ségrégration sociale
@1339		E-registre	07/12/2023 15h12	Non aux taxi volants	Nuisance écologique et sonore.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore
@1340		E-registre	07/12/2023 15h12	Opposition au projet de taxi volant et de "vertiport expérimental"	Je suis personnellement outré de ce projet de "vertiport" et de taxis volants. Il s'agirait d'une dépense d'énergie inacceptable dans un contexte de réchauffement climatique qui appel à la sobriété : ces taxis volants consommeraient environ 10 fois plus qu'une voiture électrique. De plus, vu le prix annoncé d'une course (110 euros), cette aberration écologique serait clairement réservé à quelques très très riches. Au même moment la région Ile-de-France est incapable de fournir des transports en commun de qualités et fiables au "commun des mortels" : usager du RER B, je n'ai pas fait un seul aller à Paris cette semaine sans retard et autre complications dans mon trajet. Utilisez l'argent public dans un objectif d'intérêt général et pas pour financer des projets douteux à la limite de l'insulte envers les franciliens, nos problèmes quotidiens et nos préoccupations environnementales.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, ségrégration sociale
@1341		E-registre	07/12/2023 15h12	Opposition totale au projet Vertiport	Ce projet est l'exemple même de ce qu'il faut à tout prix éviter :- une innovation synonyme de débauche énérgétique et d'émissions de gaz à effet de serre totalement évitables- une innovation également vectrice de pollution sonore (cf. l'Autorité Environnementale : "source de nuisances sonores supplémentaires pour les populations situées à proximité de la Seine et du périphérique, déjà exposées à des nuisances majeures")- une innovation réservée à une élite, qui n'apporte absolument rien au bien commun	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, ségrégration sociale
@1342		E-registre	07/12/2023 15h12	Signé la pétition	C'est un service gadgets inutiles alors que les autres moyens de transport comme le Métro ou RER sont bondés avec des temps d'attente de plus en plus long	-	Particulier	Défavorable	
@1343		E-registre	07/12/2023 16h12	Taxi volant	Bonjour, Je m'inquiète des taxis volants qui doivent se développer à Paris. Leur consommation énérgétique, leur coût qui ne s'adresse qu'aux riches, et leur bruit ne me paraissent pas adaptés. Un plaisir individuel pour une nuisance maximale.Je suis donc contre leur utilisation à Paris et ailleurs d'ailleurs. Bien cordialementCéline Lefèvre	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, ségrégration sociale
@1344		E-registre	07/12/2023 16h12	aménagement et l'expérimentation d'un vertiport	cette expérimentation est la porte ouverte au développement des taxis volants source de nuisances sonores supplémentaires . C'est une atteinte au droit européenou la directive 2002/49/CE enjoint les membres de réduire le bruit dans les espaces urbains.Une pollution visuelle sera imposée aux habitants et il existe un risque potentiellement élevé pour la sécurité des personnes et des biens.Le projet porte atteinte aux droits fondamentaux des citoyens : chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé.Le projet met à mal, au dessus de la Seine, la préservation de la biodiversité, perturbant la circulation des oiseaux et le milieu aquatique.La consommation énérgétique de ces e-VTOL serait 30 fois plus importante que celle d'un métro.Le transport sanitaire n'est pas crédible car sa capacité est limitée à 2 personnes et ne pourra pas accueillir une équipe médicale.Pour toutes ces raisons et bien d'autres encore, ce projet ne doit pas voir le jour. C'est pourquoi je donne un avis négatif.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, pollution visuelle, pérennisation / extension, risque sécuritaire, risque biodiversité
@1345		E-registre	07/12/2023 16h12	Une idée obsolète, énérgivore et antisociale	Projet qui vise à augmenter encore la quantité d'énergie nécessaire pour les déplacements individuels. Ce projet incroyablement obsolète et réservé aux ultra-riches sera de plus une source de danger supplémentaire pour les 99.99% de la population qui ne l'utiliseront pas. Paris doit montrer l'exemple en travaillant sur des innovations de pointe dans la sobriété : nouvelles voiture de petites tailles et petite cylindrées essence ou électrique, remplacement des camion de livraisons par des vélos cargos, report modale sur des vélos/VAE efficaces, ...Ce projet c'est tout l'inverse : augmenter l'emprise au sol, augmenter le gaspillage d'énergie, augmenter l'individualisme.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, ségrégration sociale
@1346		E-registre	07/12/2023 16h12	PROJET VERTIPORT POUR "E-VTOL"	Je suis un professionnel de l'aviation et à l'heure où tout le secteur réfléchit à réduire son empreinte environnementale ce genre de taxi volant électrique est une aberration:- Le décollage vertical est la manière la plus inefficace de voler. Le rapport poussée moteur / poids doit être supérieur à 1, ce qui mène à un véhicule plus lourd et plus gourmand en énergie.-Les batteries actuelles ou à venir sont toujours insuffisantes pour un usage aéro et sont une énorme pénalité en terme de masse.-Les concepts multi-rotors sont aérodynamiquement moins efficaces qu'un rotor unique.Au final la consommation d'énergie est bien supérieure a celle d'un hélicoptère classique. Pas d'émissions de CO2 locales, certes, mais peut-on vraiment se permettre une telle dépense énérgétique quand tant d'autres choses sont à transformer? Car cela va venir s'ajouter à la demande en électricité pour les voitures électriques, le chauffage à pompe à chaleur, pour la génération d'hydrogène par électrolyse ou la création de carburants de synthèse.Malheureusement sous de faux prétextes écologiques je vois de plus en plus de startups taxis volants et autres faire absolument n'importe quoi et des gouvernements (peu informés?) tombent dans le panneau en les financant.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@1347		E-registre	07/12/2023 16h12	Avis négatif sur le projet vertiport	Cette expérimentation est la porte ouverte au développement des taxis volants en Ile-de-France, au profit de personnes aisées et au détriment des populations survolées. Du point de vue de la pollution sonore et de son impact sur la santé des populations, l'autorité environnementale qui a été saisie sur ce projet « sera une source de nuisances sonores supplémentaires pour les populations situées à proximité de la Seine et du périphérique, déjà exposées à des nuisances majeures ». La pollution sonore est une source de stress qui entraîne une hypertension artérielle et d'autres maladies cardiovasculaires pouvant aller jusqu'à l'infarctus. Ces effets sont bien documentés pour le bruit aérien. Les taxis volants auront le même impact sanitaire désastreux que les autres aéronefs. C'est également une atteinte au droit européen : la directive 2002/49/CE sur le bruit dans l'environnement enjoint les états membres de réduire le bruit dans les espaces urbains, à proximité des routes principales et des aéroports notamment. Les survols par les taxis volants et autres drones viendront limiter les impacts des plans d'action contre le bruit (PPBE) déjà en place. Le bruit ambiant de la zone testée est compris entre Lden 61 dB et Lden 64 dB. Ces niveaux dépassent déjà les niveaux acceptables. L'organisation mondiale pour la santé requiert des niveaux de bruit aérien n'excédant pas 45 dB Lden et 40 dB Lnight. L'introduction de nouvelles sources de bruit dans cette zone est incompatible avec le respect de la directive. Une pollution visuelle sera imposée aux habitants survolés ou dont l'horizon sera affecté par les taxis volants. Le projet déroge à l'interdiction de survol de Paris à moins de 2 000 mètres d'altitude alors que les taxis volants faisant l'objet de l'expérimentation ne seront pas des vols d'urgence. Il existe un risque potentiellement élevé pour la sécurité des personnes et des biens, mal évalué dans l'étude d'impact : risques d'atterrissage forcé, défaillance du pilote, défaillance matérielle ... les modalités de maîtrise de ces risques ne sont pas indiquées. La consommation énergétique de ces e-VTOL serait 30 fois plus importante que celle d'un métro (180 g CO2e/km contre 4 g CO2e/passager.km) Le projet n'apporte pas de bénéfices pour la collectivité : l'impact écologique d'un mode de transport qui ne concernerait qu'une très faible proportion de la population, et surtout les plus privilégiés, ne paraît pas favorable. Le transport sanitaire par les aéronefs proposés n'est pas crédible : sa capacité étant limitée à 2 personnes, il ne pourra pas accueillir une équipe médicale et son matériel sanitaire. Le projet porte atteinte aux droits fondamentaux des citoyens : Droits civils : atteinte aux droits de propriété en créant des servitudes supplémentaires pour le survol (notamment à basse altitude - 150 mètres d'altitude en croisière, c'est extrêmement bas). Atteinte aux libertés fondamentales : « Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé ». La Seine est un réservoir et un corridor de biodiversité d'importance régionale qui doit être préservé et renforcé. En implantant une barge dans le cours du fleuve et en développant un nouveau trafic aérien au-dessus de la Seine, le projet met à mal la préservation de la biodiversité, perturbe la circulation des oiseaux et le milieu aquatiques. L'étude d'impact est insuffisante sur ce sujet également.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pérennisation / extension, ségrégation sociale
@1348		E-registre	07/12/2023 16h12	opposition au projet de vertiport	Le projet de taxi volant s'oppose à l'ambition française de réduire notre consommation énergétique dans le but de lutter contre le réchauffement climatique (qui cause des problèmes nombreux et gravissimes pour l'environnement et les êtres humains) et me laisse perplexe quant à l'occupation du ciel, déjà bien survolé.	-	Particulier	Défavorable	transport érogivore, pollution visuelle
@1349		E-registre	07/12/2023 16h12	Non aux taxis volant	Aberration écologique, c'est un gadget et ça n'a rien d'essentiel	-	Particulier	Défavorable	
@1350		E-registre	07/12/2023 16h12	Avis sur les taxis-volants	A l'heure où le dérèglement climatique est inéluctable, où les inégalités sociales se creusent, il est scandaleux que l'on ait pu même envisager l'idée de faire circuler des taxis-volants au-dessus de Paris. Ce projet doit donc être mis immédiatement à l'arrêt comme contraire à la raison et à la justice.	-	Particulier	Défavorable	
@1351		E-registre	07/12/2023 16h12	Avis sur l'enquête eVertical experiment	Considérant les nuisances d'un engin bruyant et le danger d'un engin non certifié (voir les certifications de l'aéronautique civile DO 178 etc), il est indispensable que ces engins disposent d'un couloir aérien qui soit doublé d'un couloir au sol. Actuellement, seul le survol à 10m au dessus d'une autoroute (réalisant ainsi une 3ème voie au dessus des 2 voies au sol) ou d'une voie navigable dénuée d'intérêt environnementable comme la Seine au centre de Paris peuvent fournir le terrain d'expérimentation d'un tel engin en zone urbanisée. Il s'agit évidemment d'un rêve d'ingénieur dont la mobilité est en contradiction avec les objectifs de densification des moyens de transport en milieu urbain. Bref une aurote de ces engins ne sera au final pas différente d'une ligne de télécabines sur cable. Alors, il est bien préférable de tester le concept à l'extérieur de la région parisienne plutôt qu'à chercher un effet vitrine technologique qui se retournera contre le produit lui même quand le premier problème surviendra. Allons donc faire des ronds au dessus de la Seine. Avec Notre Dame en arrière plan sur les vidéos, ce sera parfait. Et revenez plus tard quand il y aura une certification dont je n'ai pas vu l'ombre d'un début (malgré les efforts de la DGAC).	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, risque sécuritaire
@1352		E-registre	07/12/2023 16h12	Contribution de la Métropole du Grand Paris sur le projet VTOL	Monsieur le Directeur Général, Vous avez sollicité l'avis de la Métropole du Grand Paris sur le dossier technique environnemental du projet dont le Groupe Aéroports de Paris (Groupe ADP) est le maître d'ouvrage et qui consiste en l'aménagement d'une plateforme d'accueil de véhicules aériens dits « VTOL » sur la Seine, Quai d'Austerlitz, à Paris. Les services de la Métropole ont bien pris note, depuis votre saisine, du mémoire en réponse transmis par le maître d'ouvrage comprenant de nombreuses précisions à l'avis exprimé par l'Autorité Environnementale sur l'étude d'impact initiale. Ces précisions concernent des points clés, tels que les volets acoustiques, de comptabilité carbone ou encore les incidences sur la faune et la flore. Les premiers essais conduits sur le vertiport expérimental de Pontoise-Cormeilles-en-Vexin dès 2021 ont mis en exergue les promesses de ces nouveaux appareils électriques. Fort de ce constat, ce projet profite de l'opportunité offerte par la tenue des Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris en 2024 pour poursuivre les développements en faveur de la décarbonation du transport aérien et les effets positifs induits sur la qualité de l'air, l'environnement sonore et le cadre de vie des populations de notre territoire. Nous sommes d'autant plus attentifs au projet, que l'engagement de l'APHP dans celui-ci permettra à terme un développement de l'usage médical et sanitaire de ces nouveaux appareils, offrant ainsi un accès aux soins renforcé au sein de la Métropole du Grand Paris. Cela en complément ou en substitution des ambulances terrestres ou des hélicoptères. Engagée pour l'innovation, la Métropole souhaite être partie prenante de ce projet innovant et ambitieux. L'expérimentation devra permettre d'évaluer le niveau d'acceptabilité sociale et environnementale de ce projet par les populations riveraines. Elle permettra notamment de mesurer et d'apprécier les niveaux de bruits générés par ce nouveau type d'aéronef et leur perception auprès des habitants des logements et des bâtiments tertiaires les plus proches des infrastructures. A ce titre, la mobilisation de BruitParif, aux côtés de vos services techniques, nous paraît être à même de rassurer sur le dispositif de suivi de l'expérimentation, auquel nous serons particulièrement attentifs. De même, nous avons bien pris note de l'avis favorable du Préfet de police de Paris et de ses réserves, et suivrons avec attention, l'année prochaine, la certification de l'appareil par l'Agence de l'Union européenne pour la Sécurité Aérienne (AESAs), qui garantira un niveau de sécurité et de sûreté satisfaisant et indispensable. La Métropole étudiera avec intérêt le potentiel de substitution des hélicoptères sur l'héliport de Paris-Issy-les-Moulineaux. Elle sera enfin particulièrement attentive aux actions engagées par le Groupe ADP pour se conformer aux recommandations de l'Autorité environnementale. Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur Général, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.	VTOL - Courrier P. OLLIER à D. CAZE - 7-11-2023.pdf	Elu / collectivité	Favorable	expérimentation utile, transports sanitaires
@1353		E-registre	07/12/2023 16h12	NON AU VERTIPOINT EXPERIMENTAL	L'heure est aux transports en commun de qualité ! NON à une nouvelle pollution visuelle, sonore, à la production de véhicules électriques pour quelques privilégiés	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore, pollution visuelle, ségrégation sociale
@1354		E-registre	07/12/2023 16h12	Oui aux vertiports, non aux hélicoptères	Il est important de soutenir le développement des vertiports sur Paris du fait de leur grande utilité publique pour les transports médicaux d'urgences, leur faulilage d'utilisation, leur coût beaucoup plus faibles que les hélicoptères, leurs empreintes réduites sur l'environnement par rapport à l'automobile thermique et surtout par rapport aux hélicoptères, et enfin leur faible impact sonore comparé aux hélicoptères. Tous ces éléments mettent en avant la nécessité d'une telle solution; et surtout l'urgence de le mettre en place quand d'autres villes comme Singapour ou New York, ont déjà testé les Evtol depuis longtemps. Il ne faut pas loupé le train en marche!	-	Particulier	Favorable	filère aviation décarbonée, Avance pour la France
@1355		E-registre	07/12/2023 16h12	Opposition complete	Ce projet est une aberration à tous points de vue. Il pose de graves problèmes environnementaux, de nuisances sonores et visuelles, pour un objectif socialement injuste - visant à transporter exclusivement les plus riches. C'est une honte.	-	Particulier	Défavorable	transport érogivore, nuisance sonore, pollution visuelle, ségrégation sociale
@1356		E-registre	07/12/2023 16h12	Avis concernant les taxis volants	Alors que nos transports en commun sont dégradés, que nous cherchons à limiter les pollutions sonores issues du trafic routier ainsi qu'à tendre constamment vers plus de sobriété, voilà que viennent les taxis volants. Avec le tarif ultra prohibitif (10% d'un SMIC mensuel pour 1 trajet d'à peine plus d'une dizaine de kilomètres), la majeur partie de la population francilienne et même française n'en bénéficiera jamais. Plus grave, ce sont les plus précaires qui en subiront les conséquences avec une pollution sonore exacerbée lorsque ces taxis volant survoleront la Seine-Saint-Denis. Habitant du département je pourrai voir s'ajouter à la pollution sonore du boulevard périphérique celles de ces taxis volants qui permettront à quelques-uns qui ne voudront pas prendre les nouvelles lignes de métro du GPE ou même leur Charles de Gaulle Express (qui vise quant à lui à traverser rapidement le 93 pour ne pas avoir à montrer aux touristes ce que l'État laisse à l'abandon et méprise). Enfin, quand il y aura un problème technique, et il y en aura un comme pour toute nouvelle invention dans les mobilités (incendie du 10 août 1903 dans le métro de Paris - 84 morts, incendie du zeppelin Hindenburg - 35 morts), ce sera encore sur les habitants du 93 que viendra se cracher ces véhicules inutiles, tuant ses passagers, mais aussi celles et ceux au dessous qui n'auront rien demandé. Que ceux qui veulent faire voler ces taxis volants les fassent voler au dessus de leurs maisons !	-	Particulier	Défavorable	transport érogivore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@1357		E-registre	07/12/2023 17h12	Non aux taxis volants	Ineptie en termes de sobriété et de nuisances.	-	Particulier	Défavorable	transport érogivore, nuisance sonore

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@1358		E-registre	07/12/2023 17h12	un vertiport expérimental quai d'Austerlitz à Paris	Qui a bien pu avoir cette absurde et horrible idée de dégrader encore plus l'environnement de Paris, avec la réalisation "expérimentale" d'un vertiport ??? Sûrement pas des personnes bien intentionnés, c'est évident. Plus sûrement des personnes sans aucune générosité dans l'âme. Ont-ils seulement une âme ? On ne parle pas ici de progrès, mais de régression. Car le Progrès en ville, c'est d'améliorer le cadre de vie des citoyens, en diminuant notamment radicalement la pollution sonore. Le Progrès passe par le respect du monde du vivant, de TOUS les êtres vivants (dans l'air, sur terre, sous terre, dans l'eau). Que ces pseudos taxis volants puissent devenir facilement la cible de terroristes, c'est un détail... car tellement évident. Mais qu'ils puissent menacer la vie de la population en cas de panne ou d'explosion en vol, c'est tout simplement inacceptable. J'habite près de la sortie de Paris. Depuis le COVID, le nombre de jets privés et d'hélicoptères survolant notre quartier a augmenté de façon exponentielle. L'été, ça devient franchement gênant. Et avez-vous déjà entendu le vol d'un drone ? Différent mais pas mieux. Alors, franchement, NON !!! Hors de question d'accepter ce genre de gadget très nuisible et coûteux, juste pour satisfaire une poignée d'individus sans éthique pendant les JO ...et pour les années suivantes. Car nous savons pertinements qu'une fois mise en place, tous les arguments seront bons pour poursuivre l'exploitation de ces horreurs et en développer d'autres tout aussi néfastes pour l'environnement. Renoncez à cette absurdité pour le bien de la Ville Lumière et de ses habitants.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pérennisation / extension, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@1359		E-registre	07/12/2023 17h12	Vertiport	Non aux taxis volants	-	Particulier	Défavorable	
@1360		E-registre	07/12/2023 17h12	Vote contre les taxis volants	Je vote contre le taxi volant	-	Particulier	Défavorable	
@1361		E-registre	07/12/2023 17h12	ADP - VERTIPOINT EXPERIMENTAL	Je suis contre ce projet	-	Particulier	Défavorable	
@1362		E-registre	07/12/2023 17h12	Faire connaître mon opposition à ces taxis volants	Je souhaite ne pas connaître ces "taxis" dans le ciel de Paris. Il faut arrêter d'inventer des véhicules qui ne peuvent apporter que des nuisances.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@1363		E-registre	07/12/2023 17h12	NON AUX TAXIS VOLANTS	Aberration écologique et touche finale à l'inégalitarisme flagrant de ces JO. Aucune utilité d'intérêt général que ce transport gadget de riche.	-	Particulier	Défavorable	transport érogivore, ségrégation sociale
@1364		E-registre	07/12/2023 17h12	Ne répond pas aux objectifs de sobriété	La préoccupation de toute politique publique devrait être en premier lieu de réduire la consommation d'énergie, notamment dans le secteur des transports. Le transport de personnes par hélicoptère électrique correspond à une dépense énergétique superflue et ne correspond pas à l'intérêt général (faible capacité) en secteur dense.	-	Particulier	Défavorable	transport érogivore
@1365		E-registre	07/12/2023 17h12	contre le projet	Je suis contre le projet de vertiport expérimental pendant les JO.	-	Particulier	Défavorable	
@1366		E-registre	07/12/2023 17h12	Avis sur l'expérimentation	Bonsoir, Expérimentation très étonnante et qui semble en décalage total avec la sobriété des transports et leur mutualisation, pourtant mise en avant par Paris et imposée aux automobilistes. On va à rebours du discours ambiant et cela décrédibilise toute la politique menée actuellement, ce qui ne peut que renforcer les oppositions à cette politique déjà très contestée ... Bien cordialement	-	Particulier	Défavorable	transport érogivore
@1367		E-registre	07/12/2023 17h12	contre les taxis volants	la consommation énergétique d'un taxi volant est dix fois celle d'une voiture électrique et trente fois celle des transports en commun. c'est une aberration écologique de plus il ne transporte qu'une personne à la fois. leur utilisation doit rester exceptionnelle.	-	Particulier	Défavorable	
@1368		E-registre	07/12/2023 17h12	SUPPORT au projet de Vertiport à AUSTERLITZ	Etudiante en stratégie de l'innovation, je SUPPORTE ce projet de vertiport expérimental au centre de Paris.	-	Particulier	Favorable	
@1369		E-registre	07/12/2023 18h12	Nuisances pour les habitants du 13ième, et manque d'information	Mon avis est partagé, et les informations fournies sont très limitées et ne permettent donc pas d'établir des éléments clairs d'impacts pour nous les habitants du 13ième. Ce projet présente un intérêt - tester de nouveaux moyens de transports innovants - aérien électrique. La tentation en revanche de basculer d'une expérimentation à une pérennisation du dispositif inquiète et aucune garantie n'est apportée aux habitants qui seront concernés par les nuisances associées (certes électrique permettra de gagner en impact sonore, mais le bruit des pales est en revanche persistant et l'élément qu'on entend avant tout d'un hélicoptère). Ce trafic aérien va également générer un trafic automobile en complément. Quelles projections, quelles analyses etc ? Les autorités de la Marie de Paris ont depuis des années tout fait pour limiter le trafic de véhicule, générer des nuisances permanentes liées aux travaux incessants et interminables, qui je pense pour aucun parisien n'avaient été projetées ni perçues ... Ce nouveau front ne peut qu'inquiéter dans son aspect aussi très envahissant ... Pour moi donc oui à une expérimentation, mais non à la pérennisation et encore moins l'extension sans analyses d'impacts, enquête / consultation publique, et validation par les représentants élus des arrondissements concernés.	-	Particulier	Favorable avec réserve(s)	nuisance sonore, pérennisation / extension
@1370		E-registre	07/12/2023 18h12	Non aux taxis volants	Totalement à rebours de ce qu'il faut faire, non à cette idée de start-uppers enfarinés.	-	Particulier	Défavorable	transport érogivore
@1371		E-registre	07/12/2023 18h12	ADP - VERTIPOINT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ - PARIS 13	Je suis contre ce vertiport	-	Particulier	Défavorable	
@1372		E-registre	07/12/2023 18h12	Avis très favorable au projet de Vertiport expérimental	Je suis très favorable à ce projet, car l'intérêt public est évident. S'il on veut décarboner l'aviation pour répondre à la problématique climatique, il faut pouvoir proposer des nouvelles solutions de mobilité décarbonées aérienne et pouvoir les expérimenter en conditions réelles. Cette expérimentation permettra au public de tester (malheureusement en volume trop limité) et de se rendre compte en réel d'une des possibilités de service proposée par ces nouveaux appareils VTOL. Elle permettra aux scientifiques, ingénieurs et techniciens impliqués de récolter de nombreuses données tant pour faire évoluer ces nouvelles solutions afin de les rendre plus efficaces, plus abordables, que pour renforcer la réglementation s'y rapportant en quantifiant scientifiquement les impacts réels. Elle permet de porter à la connaissance du grand public les avantages, les inconvénients et les limitations de ces nouvelles mobilités. De plus, l'expérimentation est limitée dans le temps et n'implique pas d'installations irréversibles, le Vertiport sur la barge étant amovible. L'intérêt est vaste car suite à cette première expérience de taxi aérien, bien d'autres applications, d'autres villes, collectivités et territoires français que Paris pourront bénéficier de ce retour d'expérience et envisager de façon plus réaliste et pragmatique les possibilités de cette nouvelle mobilité aérienne décarbonée que ce soit pour le bénéfice des services d'urgences (Samu, pompier, police, hôpital...), pour désenclaver des déserts de transport public en zone périurbaine ou à la campagne, pour améliorer l'interconnexion entre aéroports / gares / ports / zones urbaines, ou encore pour simplement remplacer des appareils bruyants et polluants. Le sérieux et l'expertise incontestable des partenaires privés et publics investis offrent les meilleures garanties possibles de sécurité et de respect des réglementations françaises/européennes qui sont les plus strictes du monde. Il est enthousiasmant de voir la France avec un partenariat public/privé et avec un partenaire allemand réaliser une première mondiale qui lui donnera une avance indéniable sur la connaissance des possibilités de ces nouvelles solutions aériennes décarbonées, sans avoir à se baser sur des données issues d'autres régions mondiales lointaines (qui n'ont peut-être pas toutes la même rigueur d'approche). De plus, profitant de l'audience des Jeux olympiques 2024, ce projet innovant favorisera le rayonnement, l'attractivité de Paris et plus largement de la France dans le monde.	-	Particulier	Favorable	filière aviation décarbonée, expérimentation utile, Avance pour la France, vitrine technologique
@1373		E-registre	07/12/2023 18h12	ENQUETE PUBLIQUE VERTIPOINT AUSTERLITZ	CONTRIBUTION DU COLLECTIF POUR LE TRIANGLE DE GONESSE (CPTG) TAXIS-DRONES : AUCUNE UTILITE PUBLIQUE, MAIS NUISANCES POUR LES RIVERAINS Quand il s'agit de gagner de l'argent, il n'y a aucune limite à ce que les décideurs peuvent faire subir aux êtres humains, à l'exemple d'un plan de prévention contre le bruit qui prétend réduire l'impact des nuisances sonores en augmentant de 40% le nombre de mouvements à Roissy-Charles-De Gaulle et en refusant obstinément le couvre-feu demandé par les associations. Dès maintenant, le constat est alarmant en matière de bruit des transports : témoignage de personnes obligées de dormir en sous-sol de leur maison à cause du bruit des avions, écoles proches d'échangeurs autoroutiers, obligeant les élèves à étudier dans une atmosphère chargée en décibels et en pollution chimique. Et pour couronner le tout, un projet délirant d'implantation d'un « lycée d'excellence » au plus proche des pistes de Roissy sur le Triangle de Gonesse, unique site étudié et contesté par notre association. L'aéroport de Roissy, à lui seul, gratifie 1,3 millions de franciliens de nuisances sonores dépassant les normes fixées par l'OMS. Le nouveau projet de taxis-drones envisagé par ADP contribuerait, s'il voit le jour, à aggraver la situation en termes de nombre de riverains impactés par les nuisances sonores aériennes, ainsi qu'en termes d'intensité de l'exposition au bruit : Les drones survoleraient Paris à basse altitude, jusqu'ici relativement épargné par les avions, mais subissant son lot de nuisances sonores avec le bruit des voitures. La question est à prendre au sérieux, car chacun de ces taxis-drones émettrait, à son passage, un bruit de 65 dB, supérieur aux recommandations de l'OMS. La multiplication de ces taxis drones serait donc inacceptable : il en faudrait beaucoup pour contribuer de façon significative au transport des usagers, chacun de ces taxis ne pouvant emporter qu'un seul passager. Et, contrairement à ce qui est écrit dans certaines contributions, cette capacité limitée le rend impropre même au transport en urgence de patients, là où une équipe d'accompagnement médical est indispensable. En raison du prix élevé de la course, ils ne profiteraient qu'à quelques hommes d'affaires pour lesquels « le temps c'est de l'argent » et à quelques riches touristes désireux de ne pas perdre de temps pour leurs déplacements en Ile-de-France. Une clientèle limitée !!! Un investissement au profit d'une minorité et, par conséquent, Un projet inutile et injuste. On voit mal comment le label d'utilité publique pourrait être accordé à un tel projet ne profitant qu'à quelques-uns et complètement hors-sol ! Aussi, en tant qu'association, le CPTG se déclare contre la mise en route du vertiport sur le quai d'Austerlitz, même à titre expérimental.	-	Association	Défavorable	nuisance sonore, ségrégation sociale
@1374		E-registre	07/12/2023 18h12	Non aux taxis volants	Non aux taxi volants pour le respect des riverains des aéroports .	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@1375		E-registre	07/12/2023 18h12	Taxis volants en ville et vertiport expérimental quai d'Austerlitz	NON aux taxis volants en ville – NON à son expérimentation - NON au vertiport quai d'AusterlitzCe système va engendrer :une pollution sonore importante et permanente dans les zones survolées,une pollution visuelle,une pollution liée aux émissions de CO2,un risque élevé pour la sécurité des personnes et des biens des zones survolées,une atteinte aux droits de propriété des riverains des zones concernées,et toutes ces nuisances pour le bénéfice et le confort de quelques uns.	-	Particulier	Défavorable	
@1376		E-registre	07/12/2023 18h12	Non aux taxi volants	Une aberration écologique des JO	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore
@1377		E-registre	07/12/2023 18h12	A-t-on besoin de surcharger paris encore plus ?	Quel serait l'intérêt ?Très peu de personnes pourront l'utiliser, et le coût énergétique, même électrique serait considérable.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, ségrégation sociale
@1378		E-registre	07/12/2023 18h12	Avis très négatif	Ce projet est une aberration technologique, économique et surtout environnementale.Ce type de déplacement est inutile, onéreux et dangereux. Ces engins sont énérgivores et insuffisamment fiables.Et pour cette catégorie de transport de courte distance, il y a les transports en commun, les taxis et le vélo :-)Bref opposition totale !	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, risque sécuritaire
@1379		E-registre	07/12/2023 18h12	Défavorable : forte nuisance pour peu de voyageur	Pas écologique : forte consommation d'énergie par passager+ nuisance sonore, le PDG d'ADP a parlé de bruit de « tondeuse à gazon »Le tout pour une trafic très faible, aucun impact sur la congestion du rer B ou du futur GDG express, les Roissy bus ou le flux de taxi et bouchons autoroutiers. Autrement dit, ça ajoutera un problème et une nuisance, sans pour autant régler les autres.L'autoriser revient à ouvrir la porte pour la multiplication de drones, après pour des livraisons ? Et pour les aéroports de Beauvais.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, nuisance sonore, pérennisation / extension
@1380		E-registre	07/12/2023 18h12	opposition au projet vertiport	Je m'oppose à ce projet car il est :à l'encontre des nécessaires réductions de dépenses énergétiques,générateur de nuisances sonores pour les parisiens riverains,non démocratique (nombre de voyageurs par course + coût de la course) et donc élitisten'est absolument pas une solution d'amélioration des transports publics,l'ouverture vers d'autres privatisations de ce genre.La seule utilité de ce projet serait les transports sanitaires exclusivement.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@1381		E-registre	07/12/2023 18h12	Opposé au projet vertiport	Il ne faut pas dépenser des moyens dans un projet qui ne bénéficiera qu'a une minorité et qui ajoutera une nuisance supplémentaire. Du trafic aérien en plein centre ville... Paris perd tout son charme. Il vaudrait mieux investir pour améliorer le réseau de transport public existant qui bénéficiera à l'ensemble des Parisiens, travailleurs et visiteurs!	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore, pollution visuelle, ségrégation sociale
@1382		E-registre	07/12/2023 18h12	Non aux taxis volants, drones et hélicoptères urbains	Non, aux hélicoptères taxis, hélicoptères autonomes, non aux drones. Non aux excès de vols urbains par hélicoptères ou autres aéronefs dangereux et gênants. Insécurité confirmée ! - [] Vendredi 7 avril 2023, 9h30, un petit hélicoptère évite d'extrême justesse un obstacle près du collège de Vaucresson (92). La commune a bien contribué au signalement, La députée a bien écouté, mais peu d'écho ! >Pas de suites correctes de la DGAC, qu'en est il du BEA (Bureau d'Enquête et d'Analyse) ; nous attendons encore !! Peut-être y a t'il eu un manque d'impact ?!- [] Mardi 05/12/2023, un petit avion s'écrase en pleine ville à Villejuif ; un pilote expérimenté, mais bien loin de son trajet théorique de « Rouen-Boos à Toussus-Le-Noble » !!! >Qu'en est-il des survols de zones sans possibilité d'espace d'atterrissage d'urgence dégagé ?!- [] Les documents « de sécurité »de l'abord de l'héliport « Valérie ANDRE _ Issy-Les-Moulineaux » mettraient bien en garde pour l'absence de zones d'atterrissage d'urgence sur les trajets urbains survolés >> Alors pourquoi les maintiens de ces survols ie au dessus des écoles, collèges, lycées, crèches, immeubles et habitation du nord de l'autoroute A13, alors que le sud de l'A13 en est exempt, inhabité, moins risqué et y provoquerait moins de nuisance ?! Pourquoi ces survols incessants dont beaucoup ne sont que de confort par ex les vols touristiques dont les vols commerciaux vers l'Angleterre depuis l'héliport V. ANDRE (dont hélicoptère Thunder, toutvun programme!) ??! Pourquoi les demandes réitérées d'éloignement des zones habitées sont elles encore sans effet ?- [] Bien qu'en ZFE, Bruit ou pollution sont balayés sous prétexte de norme qui « moyenne le bruit sur 24 heures !! » ((je au Sénat ...) ou d'une dilution des effluents polluants qui donc ne seraient plus toxiques ... ! - [] Que de projets d'aéronefs taxis plus ou moins autonomes pour les jeux olympiques (ATEA, AFT, Region Ile de France, ...) ; alors que la prudence requiert d'interdire tout vol pour cause de risque « simple », voire de détournement ! et ce avec des financements publics, à défaut des indispensables bus et métros espérés. (même pas d'adaptation aux handicaps) - [] Que les rares zone vertes urbaines publiques ne soient pas privatisées pour quelques-uns. L'Héliport Valérie ANDRE doit être réduit aux seuls usages régaliens ou de sécurité lors des négociations 2023-2024 de renouvellement du contrat d'usage par le concessionnaire, ou disparaître.Refermez la boîte de Pandore, il n'en sort que des Icare !Libérez la vue vers le ciel.Refusez taxis volants, drones mêmes autonomes, réduisez les autres vols et leurs survols dangereux.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore, risque sécuritaire
@1383		E-registre	07/12/2023 18h12	Projet taxis volants	Je suis totalement contre ce projet de taxis volants au dessus de Paris. Ce projet est anti écologique, bruyant, dangereux, hors sol et ridicule... Il pourrait faire rire, si il ne faisait pas pleurer.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, risque sécuritaire
@1384		E-registre	07/12/2023 19h12	Pas de taxi volant	Les riverains de la Seine et du quartier des tours de Beaugrenelle ne vont pas vous laisser jouer au 11/09/2001	-	Association	Défavorable	risque sécuritaire
@1385		E-registre	07/12/2023 19h12	Contre les taxis volants et le vertiport	Ce type de machine présente un risque important pour les personnes en dessous, et une nuisance sonore énorme.Mais surtout il est susceptible, s'il se généralisait, d'induire une forte accroissement de la consommation d'énergie de la mobilité, d'une part parce que les consommations kilométriques sont élevés, mais surtout parce que la vitesse élevée de ces appareils incite à parcourir énormément de kilomètres. A l'heure où nous n'arrivons déjà pas à produire suffisamment d'énergie décarbonée pour notre industrie, nos logements et nos mobilités classiques il est irresponsable et incompréhensible qu'on autorise des machines susceptibles d'augmenter d'un facteur 10 les longueurs des déplacements, à grand renfort d'électricité.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, risque sécuritaire
@1386		E-registre	07/12/2023 19h12	Taxis volants	Je suis absolument contre tout développement d'une offre de taxis volants à Paris pour des raisons environnementales, de santé, de nuisances sonores et visuelles.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, pollution visuelle
@1387		E-registre	07/12/2023 19h12	ADP - VERTIPOINT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ - PARIS 13	Bonjour,Je m'oppose à ce projet pour les raisons suivantes :- Consommation énergétique importante. La mobilité électrique n'est pas exempte de CO2 et déchets (batteries)- Nuisance sonore pour les riverains- Infrastructures importantes réservées à quelques happy few. Ce n'est pas un service public.- Ce projet n'est d'aucune utilité pour désengorger le trafic.- Devrait être réservé uniquement au transport sanitaire.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@1388		E-registre	07/12/2023 19h12	Vetiport	favorable car transport électrique	-	Particulier	Favorable	filière aviation décarbonée
@1389		E-registre	07/12/2023 19h12	Vetiport	Favorable car fait à titre de test et en plus possibilité de vérifier l'efficacité du transport électrique	-	Particulier	Favorable	expérimentation utile
@1390		E-registre	07/12/2023 19h12	Périphérique dédié au vélo	Il me semble que réserver le périphérique aux déplacements doux comme le vélo ou la trottinette serait à la fois plus efficace et écologique qu'un objet volant bruyant et limité au transport d'une minorité. Je suis donc contre le projet de survol de Paris qui me semble un gadget inutile.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore, ségrégation sociale
@1391		E-registre	07/12/2023 19h12	mon avis sur un vertiport	Installer un vertiport à titre expérimental pendant les jeux olympiques, reviendra à le garder par la suite : NOND'accord pour un service public réservé au transport de personnes ayant un besoin urgent d'être transportées à l'hôpital OUI, la Pitié-Salpêtrière est tout près.Pour tout autre service NON, car cela reviendra à ouvrir un service réservé aux plus riches NON.	-	Particulier	Défavorable	pérennisation / extension, ségrégation sociale
@1392		E-registre	07/12/2023 19h12	Dire non à ce mesusage d'une énergie precieuse	Faire voler des objets est fascinant, mais énergétiquement aberrant. En aucun cas un tel service ne peut représenter un progrès alors que notre approvisionnement énergétique est un enjeu majeur. Nous avons mieux à faire de nos forces, mieux à faire de notre capacité d'investissement, mieux à faire de cet espace.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore
@1393		E-registre	07/12/2023 19h12	Non aux taxis volants	Je suis défavorable aux taxis volants pour plusieurs raisons: - c'est une réponse individuelle,égoïste et élitiste aux problèmes de transports des parisiens et des franciliens - à notre époque d'urgence climatique, ces engins sont une absurdité environnementale , polluants et énérgivores - ces engins vont provoquer de nouvelles nuisances sonores pour les riverains - les moyens consacrés à ce projet pourraient servir utilement à améliorer les transports publics existants qui sont de vrais transports "en commun"	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@1394		E-registre	07/12/2023 19h12	Non aux taxis au dessus de nos têtes	Bruit, saturation visuelle du ciel, aberration énergétique, transports réservé aux riches... ce projet est grotesque ! Remplacer des hélicoptères sanitaires pourquoi pas, mais à t-on vraiment la place d'y mettre des malades qui nécessitent des soins et une présence humaine à bord ??? on se moque de nous !	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, pollution visuelle, ségrégation sociale

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@1395		E-registre	07/12/2023 19h12	Contre	1. Question sobriété, on n'y est clairement pas ! La consommation énergétique d'un taxi volant, c'est 10 fois celle d'une voiture électrique et 30 fois celle des transports en commun. Vraiment a contre-courant des nécessités de sobriété pour nos transports et mobilités. 2. Les taxis volants n'accueilleront qu'un seul client à la fois, moyennant la modique somme de 110€ par course. Autant dire que c'est plus du gadget bling-bling que du transport populaire de masse. 3. Et si ça ne suffisait pas, l'Autorité Environnementale alerte : ils seront une "source de nuisances sonores supplémentaires pour les populations situées à proximité de la Seine et du périphérique, déjà exposées à des nuisances majeures". Bref, ces taxis volants, sont avant tout l'expression d'une fascination de la technologie magique, capable de tout résoudre, qui se résume à un cadeau à quelques entreprises et gens fortunés, déconnectés des besoins actuels.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@1396		E-registre	07/12/2023 19h12	Opposition aux vols basse altitude au-dessus de saggglomérations	Le bruit, déjà insupportable généré par les aéronefs, doit être contrôlé et puis diminué. Je donne donc un avis NEGATIF sur de nouveaux vols d'aéronefs à basse altitude au-dessus des agglomérations sauf pour les secours d'urgence.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@1397		E-registre	07/12/2023 20h12	Contre cette expérimentation	Ce projet est tout le contraire de ce qui devrait être fait pour les mobilités notamment urbaines : émissions de gaz à effet de serre- bruit- anti social- faiblement capacitaire- pollution visuelle du ciel..	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, pollution visuelle, ségrégation sociale
@1398		E-registre	07/12/2023 20h12	Non aux taxis volants à Paris	Bonjour Je souhaite exprimer mon rejet face aux taxis volants à Paris pendant les JO et à tout moment. Merci	-	Particulier	Défavorable	
@1399		E-registre	07/12/2023 20h12	Avis sur les taxis volants	Pas convaincu par l'utilité du projet tel que défini car il me semble comporter des risques notamment en termes de sécurité pour les habitants situés sous le parcours de ces taxis volants.	-	Particulier	Défavorable	risque sécuritaire
@1400		E-registre	07/12/2023 20h12	REFUS	JE REFUSE de voir mon ciel parisien traversé par des taxis volants bruyants, polluants et éventuelles cibles et/ou missiles terroristes. On a assez de soucis comme ça	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, risque sécuritaire
@1401		E-registre	07/12/2023 20h12	avis défavorable Taxis Volants	Bonsoir, Je me permets de déposer ma contribution. Je suis défavorable à une expérimentation de taxis volants. Lorsque j'ai entendu parler de ce projet, j'ai d'abord cru à une blague. Mais contre toute attente, ce projet existe réellement. Voici les raisons de mon opposition : -la protection de l'environnement. Ce projet inacceptable va à l'encontre de " La loi d'orientation des mobilités, dite « LOM » n° 2019-1428 du 24 décembre 2019, qui affiche une volonté de développer l'usage des nouvelles formes de mobilités, notamment dans le cadre du travail. Un décret prend appui sur cette loi en instaurant le forfait de mobilités durables. Cette mesure vise à sensibiliser les personnels aux enjeux de l'amélioration de la qualité de l'air et à encourager le recours à des moyens de transports vertueux afin de réguler la hausse du trafic automobile et son impact sur l'environnement. "L'énergie électrique déployée pour faire voler ces engins qui ne pourront transporter qu'une seule et unique personne en plus du conducteur sera importante. "À propos de la consommation énergétique, celle du Volocity (seul e-VTOL en mesure d'être certifié pour les JO) est annoncée à 190 kWh/100 km. Quand celle d'une voiture thermique est d'environ 50 kWh/100 km, celle d'une voiture électrique de 15 kWh/100 km et celle d'un métro, carrément trente fois moins élevée, rappelle l'Autorité Environnementale. "égalité. L'un des 3 mots de la devise de notre pays. A qui profiteraient ces taxis volants ? probablement pas à M. Tout le monde. Quels seraient les critères d'utilisation ? Financiers ? Un choix d'expérimentation durant les JO : dans quel but étant donné qu'1 seule personne en + du conducteur peut être transportée ? -Respect de la population. La mise en place de ces taxis volants engendrerait une nuisance visuelle et sonore évidente. « Les e-VTOL sont moins bruyants que des hélicoptères à moteurs thermiques, mais ne peuvent être considérés silencieux, contrairement à ce qui figure au dossier sauf à estimer silencieux un véhicule automobile thermique moyen », cingle par exemple l'Autorité Environnementale. "Cordialement, Emmanuelle ROUARD	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, pollution visuelle, ségrégation sociale
@1402		E-registre	07/12/2023 20h12	non	pas de taxis volants svp, pas de bruit et de tension supplémentaire sur mon Paris qui souffre bien assez comme cela. Merci de votre attention	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@1403		E-registre	07/12/2023 20h12	Arrêter les fausses bonnes idées !	Utiliser une telle débauche de nuisances pour le plus grand nombre pour permettre à une minorité de se déplacer. Un tel projet doit être reléguer au cimetière des idées absurdes.	-	-	Défavorable	nuisance sonore, ségrégation sociale
@1404		E-registre	07/12/2023 20h12	Idée déplorable	C'est aller à revoir du progrès, une ville comme Paris a besoin de transports efficaces pour le plus grand nombre, pas d'un manège pour quelques privilégiés au détriment de la qualité de vie de ceux qui habitent en dessous. Pour moi, c'est NON !	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore, ségrégation sociale
@1405		E-registre	07/12/2023 20h12	Vertiport, la négation de la sobriété	Projet à rebours de l'accord de Paris sur la réduction des GES	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore
@1406		E-registre	07/12/2023 20h12	Non à un projet écologiquement aberrant et socialement inégalitaire	Alors que l'urgence est d'aller vers plus de sobriété et moins d'émissions carbone dans les transports, développer un mode de transport qui consomme dix fois plus d'énergie qu'une voiture électrique au profit de quelques privilégiés est tout simplement scandaleux. Les financements et l'énergie consommés par ces taxis volants seront autant de moyens détournés des autres usages plus essentiels.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, ségrégation sociale
@1407		E-registre	07/12/2023 20h12	Refus catégorique de ce nouveau projet	Non aux taxis volants au dessus de nos têtes Dans le Val d'oise le trafic aérien est très perturbant et met notre santé en danger jours et (surtout) nuits. Au nom de quoi doit-on sacrifier sans hésitation ni scrupule la santé d'une population pour le bien-être très fugitif apparenté à un caprice pour un très petit nombre d'individus	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, ségrégation sociale
@1408		E-registre	07/12/2023 20h12	Objection	Je m'oppose à la création d'un vertiport expérimental quai d'Austerlitz car 1- c'est un mode de transport énérgivore et qui va à l'encontre de tout ce que devrait être le système de transport de demain (sobriété et collectif) 2- c'est un mode de transport réservé aux riches (110€ la course) et qui n'apporte rien en terme de transport de masse mais apporte au contraire beaucoup de nuisances et de frustration sociale à ceux qui ne pourront pas l'utiliser accentuant la fracture sociale alors que la transition écologique se doit d'être inclusive. 3- il faut arrêter avec le techno solutionnisme. Le système de transport individuel motorisé est voué à l'échec et les réalités physiques nous imposent ce constat. Les solutions sont connues il faut le courage politique pour les mettre en place. Financez les transports en commun plutôt :)	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@1409		E-registre	07/12/2023 20h12	NON	Non à cette expérimentation qui n'a pas de sens autre que de divertir une poignée de personnes fortunées et déconnectées des réalités du moment au détriment de tous les autres, de la stabilité du climat et de la dispo de matières premières à destination de vrai sujets de transition.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, ségrégation sociale
@1410		E-registre	07/12/2023 20h12	NON aux taxis volants durant les jeux olympiques	1. Question sobriété, on n'y est clairement pas ! La consommation énergétique d'un taxi volant, c'est 10 fois celle d'une voiture électrique et 30 fois celle des transports en commun. Vraiment a contre-courant des nécessités de sobriété pour nos transports et mobilités. 2. Les taxis volants n'accueilleront qu'un seul client à la fois, moyennant la modique somme de 110€ par course. Autant dire que c'est plus du gadget bling-bling que du transport populaire de masse. 3. Et si ça ne suffisait pas, l'Autorité Environnementale alerte : ils seront une "source de nuisances sonores supplémentaires pour les populations situées à proximité de la Seine et du périphérique, déjà exposées à des nuisances majeures"	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@1411		E-registre	07/12/2023 20h12	Pas de taxis volants climaticides pour quelques ultra riches	La pollution sonore, visuelle et la consommation énergétique générée par les taxis volants est une aberration dans le contexte francilien où la réduction des nuisances est une priorité et dans un contexte de sobriété énergétique et de lutte contre le bouleversement climatique. L'île de France a grand besoin d'investissements dans les transports publics et les modes de transport décarbonés pour répondre à l'urgence climatique d'un monde qui va vers +4 degrés en moyenne et donc +6 sur les continents et jusqu'à +8 durant les périodes de canicules.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@1412		E-registre	07/12/2023 20h12	Non aux taxis volants	A qui serviront ils sinon à des personnes qui préfèrent ignorer les conséquences du changement climatique et ses conséquences...	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, ségrégation sociale
@1413		E-registre	07/12/2023 20h12	Contre les taxis volants	- projet incompatible avec les enjeux écologiques - surconsommation énergétique par personne- apporte du bruit autour des zones heliport, pour les résidents- n'apporte pas de solution aux transports collectifs- réservé à quelques uns au détriment des plus nombreux;	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, ségrégation sociale
@1414		E-registre	07/12/2023 21h12	Aberration	Ce projet semble inapproprié avec les enjeux actuels. La Région développe du covoiturage, des bus express... pour réduire les émissions liées à la voiture. Et nous avons ce projet d'hélicoptère, (appelons le comme il se doit), proposé par ADP, qui n'a, de fait, pas vocation à assurer un service public.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@1415		E-registre	07/12/2023 21h12	Totalement favorable	A tous ceux qui rejettent en bloc ce projet d'expérimentation, savez vous réellement de quoi il s'agit ? Avez vous pris la peine de vous pencher réellement sur le sujet ? Avez vous lu et étudié des éléments pertinents et fondés scientifiquement par des spécialistes (accousticiens par ex) ? Sur quoi basez vous ce rejet ? Des idées reçues, des suppositions, des extrapolations véhiculées par quelques politiques envers qui, par ailleurs vous n'avez aucune confiance ? Et bien moi, je dis oui, un grand oui à la lecture du dossier présenté. Je dis oui car d'une part il ne s'agit que d'une expérimentation (rien de pérenne sur Paris) qui ouvre tant de possibilités positives et d'autre part parce que si on me demande si je suis favorable à sauver des vies grâce à un engin volant capable de se poser facilement n'importe où avec un impact sonore très faible, et bien oui, j'y suis totalement favorable ! Car pour ma part j'ai plus confiance dans les Hôpitaux de Paris pour prendre soin des citoyens que dans les politiques de tous bords. Paris ne s'est pas fait en un jour, alors laissez sa chance à cette nouvelle technologie pleine de promesses pour l'avenir, pour nos enfants ! Et soyez plutôt fiers que Paris soit la première ville au monde à tester cela lors d'un évènement unique à portée mondiale. Et pour ce qui est de ces nuisances sonores, soyez attentifs 5 mns à ce que vos oreilles endurent dans le métro parisien ! Et ne parlons pas de la pollution aux particules fines ! Alors franchement cette levée de boucliers que je lis sur ce registre pour une expérimentation de quelques mois n'a pas de sens ! Réveillez vous !	-	Particulier	Favorable	expérimentation utile, Avance pour la France, vitrine technologique
@1416		E-registre	07/12/2023 21h12	Contre l'expérimentation des taxis volants à paris	Nuisances sonores, visuelle et pollutionNe respecte pas l'interdiction de survol de paris	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle, risque sécuritaire
@1417		E-registre	07/12/2023 21h12	Contre le vertiport et ses nuisances	Je m'oppose à l'utilisation de drones et autres objets volants au dessus de Paris.	-	Particulier	Défavorable	
@1418		E-registre	07/12/2023 21h12	Taxis volants Jo24	Je m'oppose à cette forme de mobilité qui va à l'encontre de la sobriété énergétique et de la qualité de vie des parisiens.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore
@1419		E-registre	07/12/2023 21h12	Je suis contre l'expérimentation des taxis volants à paris	Des taxis volants dans Paris est un non-sens.L'heure est à la recherche de la décroissance de la pollution et non à ajouter une nouvelle source de pollution (même expérimentale).D'autant plus que, une fois de plus, seuls quelques privilégiés profiteraient de ce mode de transport.Il est grand temps de mettre l'intérêt général avant l'intérêt des plus privilégiés.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, ségrégation sociale
@1420		E-registre	07/12/2023 21h12	AVIS TRES DEFAVORABLE aux taxis volants en ville	Cette expérimentation est la porte ouverte au développement des taxis volants en Ile-de-France au détriment des populations survolées.Le bruit est déjà la deuxième cause environnementale de décès et le coût social annuel du bruit aérien en Ile de France est déjà de 4,1 milliards d'euros.L'exaspération des riverains d'aéroports atteint déjà un niveau critique que ADP feint d'ignorer.Du point de vue de la pollution sonore et de son impact sur la santé des populations, l'autorité environnementale qui a été saisie sur ce dossier indique que ce projet « sera une source de nuisances sonores supplémentaires pour les populations situées à proximité de la Seine et du périphérique, déjà exposées à des nuisances majeures ».La pollution sonore est une source de stress qui entraîne une hypertension artérielle et d'autres maladies cardiovasculaires pouvant aller jusqu'à l'infarctus. Ces effets sont bien documentés pour le bruit aérien. Les taxis volants auront le même impact sanitaire désastreux que les autres aéronefs. C'est également une atteinte au droit européen : la directive 2002/49/CE sur le bruit dans l'environnement enjoint les états membres de réduire le bruit dans les espaces urbains, à proximité des routes principale et des aéroports notamment. Le bruit ambiant de la zone testée est compris entre Lden 61 dB et Lden 64 dB. Ces niveaux dépassent déjà les niveaux acceptables. L'organisation mondiale pour la santé requiert des niveaux de bruit aérien n'excédant pas 45 dB Lden et 40 dB Lnight. Il existe un risque potentiellement élevé pour la sécurité des personnes et des biens, mal évalué dans l'étude d'impact : risques d'atterrissage forcé, défaillance du pilote, défaillance matérielle ... les modalités de maîtrise de ces risques ne sont pas indiquées.La consommation énergétique de ces e-VTOL serait 30 fois plus importante que celle d'un métro (180 g CO2e/km contre 4 g CO2e/passager.km)Le projet n'apporte pas de bénéfices pour la collectivité : l'impact écologique d'un mode de transport qui ne concernerait qu'une très faible proportion de la population serait défavorable.Le projet porte atteinte aux droits fondamentaux des citoyens :Droits civils : atteinte aux droits de propriété en créant des servitudes supplémentaires pour le survol (notamment à basse altitude – 150 mètres d'altitude en croisière, c'est extrêmement bas).Atteinte aux libertés fondamentales : « Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé ».La Seine est un réservoir et un corridor de biodiversité d'importance régionale qui doit être préservé et renforcé. En implantant une barge dans le cours du fleuve et en développant un nouveau trafic aérien au-dessus de la Seine, le projet met à mal la préservation de la biodiversité, perturbant la circulation des oiseaux et le milieu aquatiques. L'étude d'impact est insuffisante sur ce sujet également.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, pérennisation / extension, risque sécuritaire, risque biodiversité
@1421		E-registre	07/12/2023 21h12	Je suis prêt à porter plainte	Si les taxis volants sont lancés et m'empêchent encore plus de dormir que les motos et scooters, je porte plainte contre les responsables. Je suis très sérieux. Pensez un peu aux habitants de Paris qui ont déjà suffisamment à supporter toutes sortes de bruits !	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@1422		E-registre	07/12/2023 22h12	Opposition à ce projet inutile	Je suis totalement opposé à ce projet ridicule. Il ne sert pas l'intérêt général mais celui de quelques nantis qui pourront emprunter ces véhicules hors de prix.Investissons plutôt sur les transports du quotidien des Franciliens (pistes cyclables, transports en commun).	-	Particulier	Défavorable	filère aviation décarbonée, ségrégation sociale
@1423		E-registre	07/12/2023 22h12	Non aux taxis volants	Bonjour, je vous remercie de cette enquête publique qui permet à tous de donner un avis. Je trouve personnellement que ce genre d'expérimentations va à l'encontre de nos enjeux (urgents) sur le climat, mais aussi sociétaux. Les transports en commun et la mobilité douce mériteraient davantage de soutien car ils vont dans le sens du monde vivable et durable dont nous avons besoin demain ! Très bonne journée,Céline F.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, ségrégation sociale
@1424		E-registre	07/12/2023 22h12	Dangerosité élevée comme en témoigne un récent accident d'avion léger	Si on veut des accidents supplémentaires à ceux qui existent en surface, c'est une bonne idée en effet https://www.lefigaro.fr/faits-divers/villejuif-un-petit-avion-atterrit-en-urgence-en-pleine-zone-residentielle-trois-blesses-20231204	-	Particulier	Défavorable	risque sécuritaire
@1425		E-registre	07/12/2023 22h12	Un scandale écologique et social	À l'aire de l'urgence écologique pour limiter le réchauffement climatique et s'assurer d'un avenir vivable, cette proposition est un scandale et une marque de mépris envers les citoyens. Son impact social, au vu du coût pour le déplacement d'une seule personne, est déplorable. Ce projet est une honte.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, ségrégation sociale
@1426		E-registre	07/12/2023 22h12	Contre ce projet	N'est pas adapté, va à contre courant des idées moderne, pollue 30 fois plus qu'un metro	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore
@1427		E-registre	07/12/2023 22h12	Nuisances sonores dangereuses pour la santé	Bonjour,Les nuisance sonores ont un impact sur la santé. Vivant près du périphérique, il me semble qu'ajouter de la pollution sonore ne fera qu'empirer la santé des concitoyens. En cas de crash, au vu de la densité de population et de circulation sur le périphérique, la zone me semble trop exposée pour les populations.C'est pourquoi je suis contre ce projet.Bien cordialement	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, risque sécuritaire
@1428		E-registre	07/12/2023 23h12	NON au projet de taxi volant	Non à cette hérésie totale que sont ces taxis volants (expérimentations ou non) pour plusieurs raisons:- polluants et contraires aux objectifs environnementaux (30 fois la consommation des transports en commun)- a destination unique des ultrariches (110e en moyenne le trajet pour une seule personne...soyons sérieux)- nuisances sonores-déconnectés des enjeux globaux	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@1429		E-registre	08/12/2023 00h12	Non à cette aberration écologique et sociale	Je m'oppose à la mise en service de taxis volants à Paris. Ils seront là cause de nuisances visuelles et sonores pour les habitants, de pollution et ne seront pas accessibles au plus grand nombre. J'ai habité 8 ans à Paris et en suis partie il y a un an, je ne peux que confirmer que la ville n'a pas besoin de nuisances sonores supplémentaires.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle, ségrégation sociale
@1430		E-registre	08/12/2023 00h12	Projet Vertiport quai d'austerlitz Paris 13	À l'heure où les déplacements en avion sont de plus en plus mal vu et de moins en moins utilisés, ADP propose la mise en place d'un VERTIport qui n'a de vert que le nom.De plus, quelle sécurité pour les piétons, cyclistes, automobilistes par rapport aux vols en basse altitude des hélicoptères de ce vertiport? Quelles conséquences sonores pour les riverains? ADP ne semble pas s'intéresser aux préoccupations des parisiens et parisiennes qui aspirent à plus de calme voir de silence dans les rues de leurs ville! Vetiport va à l'inverse complet de ces aspirations. Les parisiens et parisiennes se préoccupent de leur environnement et tentent de le préserver au mieux. Qu'adviendra la faune et la flore des bords de Seine? Stop aux projets à court terme qui ne sont ni d'intérêt general, ni accessible pour la population moyenne de Paris et particulièrement du treizieme.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, risque sécuritaire, risque biodiversité, ségrégation sociale
@1431		E-registre	08/12/2023 00h12	Enquête publique Vertiport	Non au Verti port ! Je suis opposée à l'expérimentation du Verti, port, non sens écologique et aberration économique. La qualité de vie de milliers d'habitants ne peut être sacrifiée pour le confort de quelques personnes.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, ségrégation sociale
@1432		E-registre	08/12/2023 01h12	Taxi volant	Non à cette aberration écologique	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore
@1433		E-registre	08/12/2023 03h12	Non aux taxis volants	Non aux taxis volants	-	Particulier	Défavorable	
@1434		E-registre	08/12/2023 05h12	Non aux taxis volants	Le bruit ça suffit ! Nous n'en pouvons plus. Pareil pour la pollution. Cessez de détériorer nos lieux de vie	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore
@1435		E-registre	08/12/2023 06h12	Enquete	Bonjour, Je valide le projet de taxi volants mais destinés uniquement aux services de santé et sécurité. Pas pour le transport privé de personnes.Merci,Agnès KLASKALA	-	Particulier	Favorable avec réserve(s)	

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@1436		E-registre	08/12/2023 06h12	non au taxi volant	Paris subit déjà de fortes nuisances sonores.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@1437		E-registre	08/12/2023 06h12	Une expérimentation qui n'est pas bien conçue	Expérimenté un taxi pour riche avec un soutien de la région alors que nous galérons quotidiennement dans les transports en commun est une honte. Cette expérimentation n'aurait de sens que si elle n'était axée que sur le sujet sanitaire. De plus, je trouve inadmissible et scandaleux que le véhicule n'est pas été pensé pour être accessible aux personnes à mobilité réduite alors qu'il sera expérimenté durant la période des jeux paralympiques. C'est décidément un véhicule discriminatoire par sa philosophie d'usage et qui en plus impactera les riverains qui vivent sur les périmètres de vols. Il n'a de « durable » que son nom ! Expérimentez-le là où il pourrait être vraiment utile en l'adaptant au public visé « transport sanitaire pour public dans désert médical », « transport d'organes pour greffes », « accidents de la route ». Là, tel quel, c'est non !	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore, ségrégation sociale
@1438		E-registre	08/12/2023 06h12	Rien ne va	Rien ne va, tant en termes de justice sociale, que de pollution et d'émission de GES. Au stade où nous en sommes du changement climatique et des connaissances scientifiques sur ce qu'il nous faut faire, il est irresponsable que ce projet soit défendu, et il ne serait pas compréhensible qu'il soit autorisé.	-	Particulier	Défavorable	transport érogivore, ségrégation sociale
@1439		E-registre	08/12/2023 06h12	ADP vertiport	Des taxis volants ? ou comment assurer davantage de nuisances en ville et d'inégalités Paris a d'autres priorités que celle de créer un énième objet/gadget de riches au frais du contribuable. Ce moyen de transport ne va que : 1) cristalliser un peu plus les inégalités sociales car trop cher pour le commun des mortels, 2) générer toujours plus de nuisance sonores et visuelles, 3) consommer beaucoup trop d'énergie pour le transport d'aussi peu de poids - surtout dans un contexte de sobriété énergétique nécessaire et péroné sans réelle action concrète, 4) être un énième gadget vendu par des licornes qui vont mettre la clé sous la porte une fois en phase d'exploitation (business modèle dopé aux subventions). 5) Quid des accidents ? 6) Ou seront placés les points d'atterrissage ? Paris est déjà bien encombrée au sol et ses toits ne sont pas adaptés. Donc on s'en passera, même en phase expérimentale, merci.	-	Particulier	Défavorable	transport érogivore, nuisance sonore, pollution visuelle, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@1440		E-registre	08/12/2023 06h12	Opposition au projet	En tant que parisienne je suis opposée aux taxis volants qui seront sources de nuisances et de pollutions sonores, environnementales et visuelles. A l'heure de la sobriété et de la lutte contre le changement climatique, ce projet n'a aucun sens. Par ailleurs, il ne répond à aucun besoin social. L'argent public devrait être mieux utilisé.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport érogivore, nuisance sonore, pollution visuelle
@1441		E-registre	08/12/2023 06h12	Non aux taxis volants touristiques	Bonjour, les taxis volants devront être réservés aux seuls usages urgents, type médical, en aucun cas à un usage de transport classique, au regard de leur pollution sonore en premier lieu. Les habitants des grandes agglomérations sont déjà soumis à de fortes contraintes de bruits dont les études prouvent aujourd'hui d'importants effets néfastes sur la santé.	-	Particulier	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	nuisance sonore
@1442		E-registre	08/12/2023 06h12	Non au Vertiport	Encore un non-sens écologique ! Il est hors de question que ce projet voie le jour. J'ai d'abord cru à une mauvaise blague mais bon, c'est encore une fabuleuse idée de quelques-uns au profit de la destruction écologique. Il nous faut davantage d'argent pour nos transports publics ! Là est l'urgence ! Merci d'avance de votre prise en compte	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport érogivore
@1443		E-registre	08/12/2023 07h12	Contre les taxis volants	Ces taxis vont ajouter une nuisance sonore, il y en a déjà bien assez à Paris.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@1444		E-registre	08/12/2023 07h12	Inutile et anachronique	Dans un contexte où l'offre de transports publics en région parisienne nécessiterait des investissements massifs pour répondre à la demande et permettre un vrai report modal de la voiture vers les transports en commun, le développement de cette offre, destinée à une clientèle aisée et très limitée, paraît totalement anachronique !	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, ségrégation sociale
@1445		E-registre	08/12/2023 07h12	Vertiport	Non au taxi hélicoptère au-dessus de nos têtes. Une gêne pour tous, un plus pour une minorité.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, ségrégation sociale
@1446		E-registre	08/12/2023 07h12	Avis négatif ADP Vertiport experimental	Bonjour A l'heure où tout le monde doit faire des efforts contre le réchauffement climatique, ce projet va à contresens des mutations à venir. De plus Paris et sa région souffre parti ulièrement de nuisances sonores que ce projet contribuerait à amplifier. Le survol à 150 mètres d'altitude de territoires fortement habités constitue également un risque supplémentaire pour le confort de quelques privilégiés qui ont routes les infrastructures ferroviaires pour se rendre sur les lieux touristiques de la capitale.	-	Particulier	Défavorable	transport érogivore, nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@1447		E-registre	08/12/2023 07h12	Contre	C'est non, un projet inutile à la collectivité car réservé à une élite trop aisée.	-	Particulier	Défavorable	ségrégation sociale
@1448		E-registre	08/12/2023 07h12	Contre les taxis volants	Les éléments que je lis dans votre dossier m'apparaissent comme très décalés par rapport à la problématique de décarbonation des transports en fonction de la demande en énergie, alors que la région parisienne dispose d'un réseau étendu et fiable de transports en commun, accessibles à tous. Expérimenter sur cette échelle dans notre grande agglomération, et dans l'ambiance des JO me semble une prise de risque, et de réputation beaucoup trop hasardeuse. Je suis donc contre	-	Particulier	Défavorable	transport érogivore, risque sécuritaire
E1449		E-mail	08/12/2023 07h12		Bonjour Le progrès et la et qu'on le veuille ou non qu'on roule à l'électrique ou tout autre source de propulsion les problème d'embouteillage existeront toujours nous n'aurons pas le choix que d'utiliser l'aérien comme moyen de déplacement autant anticiper et si mettre maintenant nous n'aurons pas le choix Sent from Android device	-	Particulier	Favorable	décongestion trafic, filière aviation décarbonée
@1450		E-registre	08/12/2023 08h12	Avis sur le Vertiport	Bonjour, Paris et l'île de France sont déjà assez bien pourvus en réseaux de transports (c'est la fréquence des rames qui est actuellement désastreuse), et n'ont pas besoin d'endurer encore les bruits, pollutions et surtout les risques d'accidents inhérents à ces taxis aériens, qui de plus ne profiteront qu'à des élites, des gens très favorisés financièrement, ce qui augmenterait encore l'énorme écart entre pauvres et riches. Et comme souvent, ces engins survoleraient les quartiers déjà défavorisés - on voit mal les habitants des beaux quartiers accepter ces épées de Damoclès au-dessus de leurs têtes, à moins de 150 mètres d'altitude... On peut déjà imaginer les grands risques d'accidents, que les promoteurs de projets minimisent toujours mais qui in fine viendraient pénaliser ces zones populaires. Car ce serait purement absurde que de ne pas s'attendre à des accidents forcément prévisibles ! Volant à une trop basse altitude, outre qu'ils ajouteraient les dangers et les nuisances évoqués plus haut, ces appareils seraient aussi de très faciles cibles potentielles d'attentats, terroristes ou non. Y a-t-on vraiment pensé ?? Je vous remercie pour votre attention. Cordiales salutations, J. Pires	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle, risque sécuritaire
@1451		E-registre	08/12/2023 08h12	CONTRE CE PROJET	Ce projet va à l'encontre des enjeux écologiques de la Ville de Paris et de l'ambition des JOP. Il existe assez de moyens de transport sur la capitale et les priorités sont d'abord à améliorer les transports en commun et le développement des mobilités actives.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport érogivore
@1452		E-registre	08/12/2023 08h12	opposition	Ce projet me semble susceptible d'engendrer de lourds dommages à l'environnement, notamment pour les riverains et pour les oiseaux... La pollution est déjà très préjudiciable à Paris, autant ne pas l'accroître.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, risque biodiversité
@1453		E-registre	08/12/2023 08h12	Aberration taxis volants sur Paris	Je m'oppose au projet d'expérimentation de taxis volants à Paris. Ce mode de transport va à l'encontre des contraintes écologiques qui nous sont dictées au quotidien, il ajoute bruit et pollution dans une zone déjà fortement impactée, les incidents techniques qui risquent fort de se produire seront forcément dramatiques; de plus Paris est une ville bien dotée en transports en commun qui ne justifie en aucun cas la mise en place d'une telle infrastructure à l'usage de quelques privilégiés qui par leur survol pollueront (nuisances sonores et visuelles comprises) la vie de millions de personnes.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, risque sécuritaire
@1454		E-registre	08/12/2023 08h12	L'énergie est notre avenir, économisons-là	Il est clairement établi par la communauté scientifique qu'il est urgent et vital de réduire nos émissions de gaz à effet de serre. Dans ce contexte, il est impensable de continuer à soutenir le développement d'infrastructures consommant ou permettant de consommer des quantités importantes d'énergie fossiles. C'est une hérésie sur tellement d'aspects qu'il est difficile de savoir par où commencer. - Faciliter des liaisons vers un aéroport revient à faciliter l'usage d'avions / de jets... Archaique à l'heure du dérèglement climatique - L'accès à l'aéroport (pour les quelques trajets indispensables restants) est actuellement possible en transports en communs, taxis, véhicule personnel... Bref, rajouter un mode de transport est un gadget - Les nuisances engendrées sont importanets. Pour quelques personnes transportées, on en importune des milliers. Une aberration.	-	Particulier	Défavorable	transport érogivore, nuisance sonore
@1455		E-registre	08/12/2023 08h12	Une innovation	Beau projet d'innovation, pour qu'enfin la France rattrape son retard.	-	Particulier	Favorable	Avance pour la France
@1456		E-registre	08/12/2023 08h12	avis d'un usager de la Seine	La plupart des bateaux ont un tirant d'air supérieur au tirant d'eau, la prise au vent des bateaux est donc un élément important en navigation. Le déplacement d'air produit par un hélicoptère à quelques mètres des bateaux en navigation peut donc être dangereux et accidentogène. Cet hélicoptère pourrait à mon avis être sur le toit du bâtiment, mais surtout pas aussi bas tout près du plan d'eau. Bien cordialement,	-	Particulier	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	risque sécuritaire
@1457		E-registre	08/12/2023 08h12	Non à ce projet délirant !	Sauf votre respect, je pensais très sincèrement qu'un tel projet était une blague, tirée d'un journal parodique. Donc, cette contribution va être très courte : arrêtez le délire ! Il y a déjà suffisamment à faire pour réduire nos consommations et nos pollutions, et pour rendre un tant soit peu d'égalité en ce bas monde, alors prévoir un hélicoptère de taxis volants surconsommateurs et bruyants pour VIP sur un espace naturel commun, cela paraît évidemment débile ! Dernière manifestation de notre hubris délirante, je m'oppose à ce projet d'expérimentation qui ouvre la porte à un nouveau chapitre de techno-solutions totalement inadaptées à notre réalité humaine. Bon courage à tous !	-	Particulier	Défavorable	transport érogivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@1458		E-registre	08/12/2023 09h12	Avis défavorable	Bonjour, Je m'oppose à ce projet. Les nuisances sonores, la dangerosité, l'investissement dans ce transport individuel alors que notre région IDF est incapable d'assurer un service de transport en commun digne de ce nom, en particulier sur certains RER. Je refuse simplement que mon argent aille soutenir ce type de transport, non indispensable et réservé au service individuel de personnes argentées. Merci de votre attention.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore, ségrégation sociale

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
R1751	PARI-A-4	Registre papier	08/12/2023 09h12			-	Particulier	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	nuisance sonore, risque sécuritaire
R1752	PARI-A-5	Registre papier	08/12/2023 09h12			-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle
R1753	PARI-A-3	Registre papier	08/12/2023 09h12			-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, nuisance sonore, pollution visuelle, pérennisation / extension, risque sécuritaire, risque biodiversité, ségrégation sociale
@1459		E-registre	08/12/2023 09h12	Sur les taxis volants	En tant que citoyen, habitant le "93" je suis totalement opposé aux projets inutiles que l'on nous présente comme une formidable "modernisation".. Par exemple :les travaux du CDG(le train des riches).. Aujourd'hui les Taxis volants.. Et, ce qu'1,4 millions de riverains (Île de France) vivent-déjà s sous les mouvements d'avions (nuisances sonores, pollution visuelle..).Que la présidente de région organise la privatisation des lignes de bus, supprime et limite les moyens de transports au quotidien..OUI les taxis volants sont une régression environnementale !!!	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore, pollution visuelle
@1460		E-registre	08/12/2023 09h12	Taxis volants aux JO	NON aux taxis volants durant les JeuxOlympiques 2024, énième aberration écologique réservée aux plus riches	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, ségrégation sociale
@1461		E-registre	08/12/2023 09h12	Contestation expérimentation	C'est une aberration d'envisager de développer un tel projet en 2024, en pleine crise climatique.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore
@1462		E-registre	08/12/2023 09h12	Contre le projet de taxi volant	En tant que citoyenne et habitante du 13e arrondissement, je me prononce contre le projet de taxi volant, dans le 13e ou ailleurs. Il s'agit tant d'une aberration écologique qu'une nouvelle source de nuisance. A l'heure où la sobriété est de mise, je m'oppose à ce projet qui va profiter aux ultra-riche avec un bénéfice nul pour la collectivité.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@1463		E-registre	08/12/2023 09h12	Taxis volants	Je suis d'accord avec le projet. C'est plutôt innovant écolo et sympathique.	-	Particulier	Favorable	
@1464		E-registre	08/12/2023 09h12	Taxis volantss	Je suis contre se projet de taxis volants producteurs de nuisances supplémentaires sonores et visuelles qui aggraveront la santé des populations de la zone concernée.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle
@1465		E-registre	08/12/2023 09h12	NON AUX TaxiS volants pour Paris pendant ou après les JO	Clairément ce n'est pas une nécessité C'est une énième aberrations écologiques pour faire plaisir à qql privilégiés. Franchement arrêtez le massacre avec cette course à la technologie bling bling qui ne sert strictement à rien !	-	Particulier	Défavorable	ségrégation sociale
@1466		E-registre	08/12/2023 09h12	non sens écologique et social	Alors que la transition énergétique nécessite de passer massivement aux mobilités douces, l'investissement dans de nouveaux moyens de transport individuels consommant 12 fois plus d'énergie qu'une voiture électrique est une aberration. De plus, destiné à relier les aéroports et héliports de la région, les taxis volants favoriseraient l'utilisation des moyens de transports les plus énérgivores et impactant pour le climat.Sur le plan social, ce moyen de transport destiné aux riches impacterait les habitants en les exposant aux risques : bruit important impactant la santé, risque d'accident (les pilotes auront-ils 40000 h d'expérience pour se crasher sans faire de victime au sol en cas d'avarie technique comme le pilote de l'avion qui s'est crashé à Villejuif ?). Les habitants proches du périphérique, déjà soumis à des nuisances importantes, seraient particulièrement impactés. Quid du risque d'attentat avec ces nouveaux engins ?Ce projet va donc à contre-sens d'une justice sociale et environnementale, et doit donc être abandonné.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@1467		E-registre	08/12/2023 10h12	Non aux taxis volants	En tant qu'électeur et résident de Paris, je m'oppose à la mise en place des « taxis volants » (des minis avions) pendant les JO Paris 2024. D'après les informations connues, ce dispositif serait une aberration écologique et de plus destiné aux plus fortunés uniquement. Je m'oppose à tout politique qui favorise les plus aisés aux détriment des plus démunis. Une amélioration du réseau des transports en commun existant serait vivement apprécié plutôt que de rajouter du chaos à une ville déjà saturée par les automobiles et les autres nuisances sonores.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@1468		E-registre	08/12/2023 10h12	Taxis volants	Bonjour, Riveraine du périphérique à Ivry sur Seine, du futur circuit prévu pour les taxis volants, je suis opposée à la circulation de ces véhicules sur ce tracé qui viendra perturber la quiétude auditive et visuelle qui règne actuellement là où je réside, rue Jules Ferry. Merci de prendre en compte mon avis. Bien cordialement, Martine Doriac	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle
@1469		E-registre	08/12/2023 10h12	vertiport quai d'austérlitz	Opposition à cette proposition	-	Particulier	Défavorable	
@1470		E-registre	08/12/2023 10h12	AVIS DÉFAVORABLE AU PROJET DE TAXI VOLANT	Je dis NON à ce projet.La Région Ile De France est incapable d'assurer un service de transport en commun digne de ce nom, en particulier sur certains RER. Elle est incapable de mettre à la disposition des usagers un site internet performant et efficace sur les trajets en transport public.Je refuse simplement que mon argent aille soutenir ce type de transport de taxi volant, non indispensable et réservé au service individuel de personnes argentées. C'est totalement anti-écologique. C'est dangereux pour les riverains des trajets. Les moyens mis à contribution sont bruyants et inutiles, alors que l'on est incapable de gérer les bouchons routiers du quotidien.Une seule réponse, abandon purement et simplement du projet de taxi volant.Merci de votre attention.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore, ségrégation sociale
@1471		E-registre	08/12/2023 10h12	Lettre de Monsieur le Maire de Vanves à Monsieur le Commissaire enquêteur	Lettre de Monsieur le Maire de Vanves à Monsieur le Commissaire enquêteur	Let M. le Maire de Vanves à M. le Commissaire enquêteur.pdf	Elu / collectivité	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	nuisance sonore, pollution visuelle
@1472		E-registre	08/12/2023 10h12	Consultation des citoyens sur l'expérimentation de taxis volants	Je suis totalement opposée à la mise en place de taxis volants à Paris. La chaussée compte déjà de nombreux appareils, sources de bruit, d'accident, et de tension psychologique continue : nul besoin d'en ajouter au-dessus de nos têtes. Plus fondamentalement (et le lancement de l'expérimentation par ADP à l'occasion des JO est plus que révélateur), il s'agit d'un moyen de transport destiné à quelques individus privilégiés, au service d'une image futuriste de la ville ignorant totalement la réalité sociale et environnementale. L'urgence aujourd'hui est de penser le collectif : le train, la décarbonation, des transports "communs", leur multiplication, leur confort. Faut-il rappeler ce qu'il se passe sous terre, dans des rames surchargées et étroites, tandis que sont promues des images d'un ciel dégagé sillonné de mini-hélicoptères rutilants en surplomb de nos grands monuments? Et ajoutons, pour finir, que personne aujourd'hui ne peut entendre qu'il n'y a là aucune contradiction, que l'innovation technologique profitera (y compris financièrement) à tous et toutes, alors que les restrictions budgétaires portent systématiquement sur les biens partagés, ainsi qu'en témoignent, entre autres, la disparition des petites lignes ferroviaires ou la dégradation des conditions de travail et de rémunération du personnel assurant nos déplacements. Les inventions technologiques ne valent que si elles ... ruissellent.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore, pollution visuelle, ségrégation sociale
@1473		E-registre	08/12/2023 10h12	VERTIPOINT DU QUAI D'AUSTERLITZ	AVIS DEFAVORABLE à l'installation de ce vertiport.C'est une aberration écologique : la consommation énergétique des ces hélicoptères sera 30 fois plus importante que celle générée par le métro.Les riverains seront soumis à des nuisances sonores supplémentaires dans une zone très densément peuplée (19 000 et jusqu'à 27 000 habitants/km2).Les aéronefs devront survoler les grands axes parisiens jusqu'ici interdits de survol. Sauf aux hélicoptères de secours. Et donc, en plus du bruit, risque de sur-traffic et problème de sécurité avec les hélicoptères de secours (dont ceux de la Pitié Salpétrière).	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, risque sécuritaire
@1474		E-registre	08/12/2023 10h12	Oui au progrès	Vu que la mairie de Paris entrave la circulation sur terre, oui à la circulation en l'air	-	Particulier	Favorable	
@1475		E-registre	08/12/2023 10h12	Non aux taxi volants, pour le JO et toujours!	Je suis totalement contre ce projets de taxis volants, réservé à une élite alors que ces effets vont touchés tout le monde: polution sonore, polution de l'air, CO2 et donc dérèglement climatique, usage des sol (pour le décollage et l'atterrissage) et polution visuelle (alors que nos ciels sont encore un des seul endroit préservé).	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, pollution visuelle, ségrégation sociale
@1476		E-registre	08/12/2023 10h12	NON aux taxis volants à Paris	Je refuse de voir ces engins se développer dans le ciel parisien !Merci d'avance !	-	Particulier	Défavorable	

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@1477		E-registre	08/12/2023 10h12	TAXIS VOLANTS	Objet : Verti-port et taxis volants Contribution : Non à ce projet, porte-ouverte à là généralisation de ce mode de transport ultra bruyant, coûteux en énergie, aberrant du point de vue du nombre de passagers, créant des risques pour la sécurité (utilisation des couloirs réservés aux vols d'urgence, risques d'atterrissage forcés en catastrophe comme ces derniers jours pour un petit avion de formation de pilotes,). Enfin, pollution accrue de secteurs déjà en souffrance. Et que l'on n'ait pas l'indécence d'invoquer le transport d'organes pour justifier celui de l'homme ou femme d'affaire, si pressé qu'il se donne le droit de nuire au collectif. La préservation de l'environnement n'est pas une posture réservée à la Cop ! Des actes! Non au taxi-volant	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, pérennisation / extension, risque sécuritaire
@1478		E-registre	08/12/2023 10h12	taxis volants	Toujours plus vite, toujours plus loin et on va dans le mur de plus en plus vite Pollutionssss et je suppose encore pour quelques privilégiés qui auront les moyens et qui menacent sans vergogne la vie de nos enfants	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore
@1479		E-registre	08/12/2023 10h12	Vertiport hors de propos	Ce projet est totalement déplacé dans notre époque et incarnera un peu plus le fossé des inégalités. Il va à l'encontre de tout bon sens et n'est qu'une vitrine pour les JO, en rien un besoin exprimés par les parisiens	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, ségrégation sociale
@1480		E-registre	08/12/2023 10h12	Contre les taxis volants et ce vertiport	Je suis contre le développement de ces taxis volants et ce vertiport pour plusieurs raisons : - Ce sont des transports pour les plus riches : il faut en priorité investir dans l'amélioration des transports du quotidien !- Le bruit va être insupportable pour les personnes surveillées. Nous avons déjà trop de bruit en région parisienne, ce qui affecte la santé- C'est un énorme gâchis d'énergie or consommer moins d'énergie est un enjeu majeur pour atteindre nos objectifs écologiques il faut stopper ce projet pour des raisons écologiques et sociales.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@1481		E-registre	08/12/2023 10h12	On tombe sur la tête...	Bonjour, je ne suis qu'une simple citoyenne, aucune prétention d'expertise de quoi que ce soit : juste du bon sens. Je ne comprend même pas qu'une telle idée puisse être seulement pensée. Pollution sonore, pollution visuelle, risques inconsidérés et non évalués pour les usagers et la population locale, emprise sur le fleuve, incitation à la surconsommation avec la création de "besoins non nécessaires" ... Trouvez-moi s'il vous plait un seul argument positif à ce projet ??? Franchement, si ADP ne sait pas comment dilapider son argent, mais qu'il en fasse don à des projets utiles et respectueux des gens comme de l'environnement ! On marche sur la tête, c'est indécent. Cordialement.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore, pollution visuelle
@1482		E-registre	08/12/2023 10h12	Non aux taxis volants énérgivores et bruyants, non à l'expérimentation d'ADP (Aéroport de Paris)	A la lecture du rapport de l'Autorité Environnementale, 4 adjectifs viennent à l'esprit pour qualifier ce projet : ? TOXIQUE - l'e-VTOL n'est pas neutre carbone. Il consomme 12 fois plus d'énergie qu'une voiture électrique et émet ainsi à l'utilisation l'équivalent d'une voiture thermique, ce sans compter l'impact de sa construction et de son démantèlement, sur lequel le constructeur reste muet. ? NUISIBLE - l'e-VTOL volera à 150 mètres d'altitude et il est bruyant, de l'ordre de 70dB, c'est-à-dire un niveau largement suffisant pour avoir des effets sérieux sur la santé humaine. ? DANGEREUX - il est facile de détourner un e-VTOL, et le projeter de 150 mètres d'altitude sur un lieu touristique, ce qui ne contribuerait pas à renforcer l'attractivité de notre capitale. ? PERVERS - l'eVTOL ne s'adresse ni aux super-riches (pas assez confortable), ni aux touristes (pas assez de place), mais vise en réalité le marché des cadres supérieurs, banquiers, consultants, comme moyen commode de relier aéroport et centre ville sans perdre de temps dans les embouteillages. De ce fait, il lève un frein à l'utilisation de l'avion pour les courtes durées, au détriment du train... Nous rejetons aussi ce projet pour des questions de : ? Régression environnementale : Depuis 1948, la ville de Paris et ses habitants sont protégés par une réglementation interdisant le survol de la ville à moins de 2.000 mètres d'altitude sauf dérogations spécifiques. Aujourd'hui, ce sont les aéronefs en service de mission médicale d'urgence qui desservent les hôpitaux et ceux de la sécurité civile qui bénéficient de telles dérogations. Permettre le survol de Paris par des aéronefs de type "taxis volants" à 150 mètres d'altitude pour le transport de personnes souhaitant éviter les transports en commun ou les embouteillages constitue une régression environnementale. ? Impact financier : L'impact pour les finances publiques n'est pas renseigné mais il laisse supposer un support public. Avec le CDG Express, bien trop d'argent public a été consacré à des transports réservés à une petite minorité. La priorité doit être donnée aux transports collectifs. ? Déni de démocratie : Nous dénonçons la carence de consultation des citoyens dans un processus de décision très lourd de conséquences pour l'avenir de la collectivité puisqu'il s'agit de pérenniser un nouveau mode de déplacement inter aéroportuaire individuel.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@1483		E-registre	08/12/2023 10h12	Au sujet des taxis...	Avec la multiplication des taxis volants et l'absence de contrôle aérien les concernant, le risque d'accident au-dessus des villes est inacceptable. Par ailleurs le bilan carbone de ce moyen de transport, même électrique, est désastreux. Je suis totalement opposé à la mise en place de ce projet débile.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, risque sécuritaire
E1484		E-mail	08/12/2023 10h12	ADP -vertiport	Ce projet n'est qu'un emballage marketing qui veut faire croire qu'il s'agit de quelque chose de "disruptif" en inventant par exemple des nouveaux noms pour habiller des solutions technologiques anciennes à savoir les aéronefs à voilure tournante que sont les hélicoptères. Il s'agit ni plus ni moins que d'une uberisation rampante telles que nous les avons connues dans les 2010, avec AirBnB, Uber, Uber Eats, etc. A chaque fois le projet est présenté sous un angle disruptif Soit disant grâce à l'émergence d'une nouvelle technologie (à l'époque c'était internet) alors qu'en fait la réelle nouveauté est juste l'exploitation de l'homme par l'homme. Ce projet n'y fait pas exception : sous couvert de disruptivité, il s'agit ni plus ni moins d'imposer des nuisances, tel que le bruit, d'augmenter les consommations énergétiques au profit de quelques-uns et au détriment du plus grand nombre. C'est ainsi que par exemple la plateforme qui doit permettre aux aéronefs "e-VTOL" de pouvoir décoller et atterrir a été nommée "vertiport" alors qu'il s'agit ni plus ni moins que d'une hélistation, comme en atteste l'autorisation de la DGAC. La définition du Robert d'une hélistation est : "Aérodrome pour hélicoptères, plus sommairement aménagé que l'héliport." De la même façon, comme évoqué précédemment dans la partie sécurité, mettre sur le même niveau de sécurité et de sûreté les e-VTOL avec les avions de ligne, est une démarche trompeuse dans une logique de pur marketing. Enfin, avoir la caution de l'AP-HP "associée au projet pour évaluer les gains potentiels de ce vecteur aérien [...] en complément de l'unique hélicoptère SAMU disponible" relève du care-washing, c'est-à-dire d'un habillage des préoccupations de santé des individus pour faire avaler la pilule des nuisances causées. Cet habillage est d'autant plus honteux que la seule position possible d'un passager transporté dans un Volocity est la position assise qui n'est pas du tout la position généralement pratiquée pour le transport de patients nécessitant un mode de transport rapide, à savoir la position allongée. L'AP-HP a beau jeu dans sa lettre de soutien d'évoquer le transport des greffons et des médecins. Les promoteurs du projet seraient plus inspirés d'aider au financement par exemple d'un 2ème hélicoptère pour le SAMU. Comme il est souligné dans le dossier d'enquête publique "le projet n'a pas fait l'objet d'une concertation préalable". Cette absence de concertation n'est en rien justifiée si ce n'est par le fait que les promoteurs du projet savent devoir affronter une opposition massive. Ils cherchent donc à passer en force. Or rien ne justifie l'urgence à vouloir mettre en ?uvre cette expérimentation si ce n'est le prétexte des Jeux Olympiques 2024 qui n'est qu'un habillage marketing. Mais les Jeux Olympiques ne doivent pas se transformer en concours Lépine. Corinne Dubus	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, risque sécuritaire
@1485		E-registre	08/12/2023 10h12	Non aux taxis volants à Paris !	Tout comme le Conseil de Paris, l'Autorité environnementale et les communes concernées par le survol de ces engins, je m'oppose à l'utilisation de ces hélicoptères électriques pendant et après les JO 2024. Ces appareils sont onéreux, bruyants, polluants et dangereux. https://www.bfmvtv.com/paris/taxis-volants-pour-les-jo-2024-les-elus-parisiens-denoncent-un-projet-absurde_AD-202311150142.html https://www.bfmvtv.com/paris/nuisances-sonores-cout-le-projet-de-taxis-volants-conteste-par-des-communes-franciliennes_AV-202311160687.html	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@1486		E-registre	08/12/2023 10h12	Opposition à l'expérimentation du vertiport	Bonjour, Je m'oppose fermement à l'expérimentation souhaitée du vertiport lancée par ou avec ADP pour des raisons de nuisances visuelles et sonores au-dessus de mon habitation et lieu de vie quotidien. Merci de prendre mon message en considération dans le cadre de cette enquête publique. Blandine Robert	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle
@1487		E-registre	08/12/2023 10h12	Vertiports, vivons avec notre temps	Je suis très favorable à cette évolution de notre société qui permettra d'évaluer la faisabilité d'une solution innovante pour la mobilité décarbonée. On autorise bien les drones à voler. Il s'agit ici d'un drone plus gros. J'y vois en particulier une solution beaucoup moins bruyante que les hélicoptères pour accomplir des missions d'urgence pour livrer du matériel de secours ou amener des secouristes sur une zone d'accident ou d'attentat ou encore évacuer des blessés vers un hôpital.	-	Particulier	Favorable	transports sanitaires
@1488		E-registre	08/12/2023 10h12	On marche sur la tête !	En dehors des problèmes liés aux problèmes de sécurité aérienne et de nuisance sonore engendré par ce projet. Nous devons, nous engager dans une trajectoire de sobriété énergétique. Le développement d'un tel service pour le confort de quelques privilégiés va à l'encontre des efforts que nous devons faire pour un avenir plus clément à nos enfants. Il faudrait faire preuve de réalisme... je ne comprends pas comment nous pouvons encore véhiculer une image du progrès de ce genre... un projet de ce type ce révèle anachronique et hors sujet par rapport aux problématiques qui s'impose à nous IAVIS TRES DEFAVORABLE	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, risque sécuritaire
@1489		E-registre	08/12/2023 10h12	Non aux taxis volant	Bonjour. Tout est dans l'objet. Aberration écologique qui ne servira qu'à une certaine population et non aux Parisiens ou aux touristes. Cdt,	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, ségrégation sociale
@1490		E-registre	08/12/2023 11h12	taxi volants	Bonjour il est inadmissible de continuer à privilégier les transports élitistes polluants... l'investissement doit se faire sur les trains (normaux), le bus publics les trams, les métro, et les cars.. Tout le reste doit être découragé s'il ne peut être interdit. Vous vous croyez dans une bande dessinée futuriste...??? malheureusement le réchauffement climatique n'est pas un sujet de bd mais une réalité.. Cordialement	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, ségrégation sociale
@1491		E-registre	08/12/2023 11h12	Opposition au projet de : ADP - VERTIPORT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ - PARIS 13	En tant que citoyen résidant en région parisienne, je m'oppose au projet référencé en objet, pour de multiples raisons, dont notamment : - l'insuffisance du niveau de sûreté et de sécurité (absence de données chiffrées dans le dossier d'enquête publique concernant la fiabilité des prototypes), notamment dans l'environnement le plus densément peuplé du territoire- la nuisance sonore dans une zone déjà fortement impactée (ce qui ne constitue pas pour autant une justification)- enfin, les besoins auxquels ce projet est censé répondre ne justifient pas sa réalisation, laquelle profitera à quelques individus privilégiés, au détriment de l'intérêt général, quand on sait le peu de moyens octroyés aux transports publics.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
E1492		E-mail	08/12/2023 11h12	Contribution enquête publique Vertiport expérimental	NON à cette expérimentation dangereuse, non écologique il s'agit là d'un anachronisme climatique , aberrant de demander au plus grand nombre de faire des efforts de sobriété, quand quelques "happy few", viennent nous narguer au-dessus de nos têtes et étaler leur concupiscence dans le summum du bling-bling alors que 100 mètres sous leurs sièges, aux abords du périphérique, qui servira de repère pour le cheminement aérien, des personnes vivent et meurent sans toit pour les protéger des intempéries, sans logement pour les protéger des changements climatiques, et cela malgré l'existence depuis le 5 mars 2007 du droit au logement opposable.Ce projet n'est qu'un emballage marketing!Aélys Mabru	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@1493		E-registre	08/12/2023 11h12	Projet d'installation d'un vertiport sur une barge amarrée au bord du QUAI D'AUSTERLITZ à Paris	Ma position sur ce projet rejoint entièrement celle adoptée le 15 novembre 2023 par la Commission Environnement du Conseil de Paris qui a émis un avis défavorable.Plus généralement, j'ajouterai que les capacités pour un tel mode de mobilité urbaine à constituer une solution future aux problèmes d'encombrement de la circulation, de nuisances sonores locales et d'émissions de GES au niveau global sont plus qu'improbables : Il s'agit en effet d'un moyen de transport coûteux qui s'adresse à une minorité argentée sans répondre aux besoins de mobilité "porte-à-porte". Pour être clair, remarquons que ce projet vise clairement une population d'ultra-privilegiés utilisant déjà un autre moyen de transport aérien, celui-là encore beaucoup plus coûteux et plus polluant, puisqu'il s'agit de l'aviation d'affaires : en effet, le choix d'une liaison par eVTOL entre l'aéroport du Bourget et le vertiport du QUAI D'AUSTERLITZ est à cet égard particulièrement révélateur ! Ce qui est actuellement proposé relève d'un nouveau gadget dont on peut au mieux attendre que des versions beaucoup plus lourdes puissent un jour remplacer en effet certaines missions aériennes de transports spécifiques effectuées aujourd'hui par des hélicoptères, notamment dans le domaine du transport médical. Mais en attendant, n'importunons pas les Parisiens et les habitants de l'île de France avec ces engins parfaitement inutiles pour le commun des mortels !	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@1494		E-registre	08/12/2023 11h12	NON AUX TAXIS VOLANTS	En tant qu'habitant de la région parisienne, je m'oppose à ce projet anti écologique et source de multiples nuisances pour des riverains qui seront déjà bien éprouvés par la tenue des JOP. Le COJOP promet des JOP accessibles et verts, ce projet n'entre pas dans les attentes et va à l'encontre de tous les efforts individuels et collectifs menés contre le réchauffement climatique.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore
@1495		E-registre	08/12/2023 11h12	Vertiport expérimental	Monsieur,L'accès à l'aéroport est certes congestionné mais au vu du réchauffement climatique qui s'emballa, la solution n'est certes pas d'expérimenter de nouveaux moyens de transports pour faciliter l'accès à l'aéroport mais bien de diminuer le trafic aérien. Ces nouveaux taxis volants ne serviront qu'une poignée et produiront une nuisance sonore pour tous. Sans compter les risques afférents au transport aérien : imaginez un crash en plein Paris ! Le sol n'y suffisant plus, faut-il à présent engorger le ciel, que nous peinons déjà à voir en mégalopole, de drones de livraisons, taxis volants, etc. ?Je ne suis pas pour le trafic automobile mais où est la justice pour tous ces chauffeurs qui paient une licence à prix exorbitant ?Une telle expérimentation est la porte ouverte à la pérennisation du système, synonyme de pollution sonore et visuelle ainsi que de dangers sécuritaires, et favorise l'essor du transport aérien : un anachronisme total et une hérésie !Cédez-vous une fois de plus aux puissants lobbies de l'aérien et de l'industrie au détriment de la planète et de vos concitoyens ? Je vous demande de mettre fin à ce néfaste projet.Cordialement	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
E1496		E-mail	08/12/2023 11h12	Enquête publique (Avions taxis) NON	Domalain ex villalongueMichele Andrée DolyNée le 08 12 1946 à Fontenay le comte 8512rue delabarre 17000Électrice à La Rochelle 1ere circonscription je réponds NON AUX AVIONS TAXILe 08 12 1946 à 12h09	-	Particulier	Défavorable	
@1497		E-registre	08/12/2023 11h12	Non au vertiport	C'est la porte ouverte à tous les excès pour les plus fortunés. Non au bruit engendré, non à l'occupation de l'espace que pour des individuels. Non à l'autorisation de survoler Paris.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, ségrégation sociale
@1498		E-registre	08/12/2023 11h12	C'est non !	Projet délirant et à l'opposé de la baisse de émissions de GES.Au nom de l'écologie, de la justice sociale et de la démocratie, nous vous demandons de refuser le projet de vertiport quai d'Austerlitz à Paris, infrastructure d'expérimentation d'aéronefs à décollage et atterrissage vertical, de juillet à décembre 2024, et en particulier pendant la période des Jeux Olympiques de Paris (JOP). Ces engins énérgivores et bruyants sont une régression environnementale critiquée par la MR Ae, Mission régionale de l'Autorité Environnementale. Cette réponse individuelle en termes de transports n'est pas adaptée aux besoins des Parisiens et des Franciliens qui s'entassent dans des transports en commun insuffisants et défectueux. A l'heure de l'urgence climatique et sociale, il n'est pas acceptable de développer des engins polluants, onéreux et hasardeux.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, risque sécuritaire
@1499		E-registre	08/12/2023 11h12	Pourquoi cette experimentation?	Le concept d'expérimenter sur la sécurité d'un tel engin sur un milieu dense tel que Paris est hallucinant, surtout quand les bénéfices de ces expérimentations seront appréciés par un nombre très faible des personnes. La sécurité des Parisien.nes doit primer. Un accident dans un milieu dense serait juste catastrophique. L'approbation de ce projet est un mise en danger de la population. Quelle justification de mettre en péril la sécurité des Parisien.nes ? L'engine va être bruyant, les nuisances sonores à Paris sont déjà inacceptables, l'idée d'ajouter des hélicoptères volant très proche du sol en centre ville n'est pas compatible avec l'amélioration des conditions de vie des Parisien.nes. Les nuisances sonores sont nuisibles pour la santé humain, donc ce projet de faire voler des engins bruyant en centre ville va mécaniquement avoir un effet nuisible sur la santé des Parisien.nes. Quelle justification pour nuire la santé des Parisien.nes ? L'utilisation de ces engins n'est pas compatible avec la sobriété énérgétique et ne va pas aider La France à atteigne ses objectives de réduction des émissions de CO2. Quelle justification de gâcher les ressources précieuses de notre planète? Il faut s'opposer cette expérimentation dangereuse et nuisible, qui n'aura pas des bénéfices pour la grand publique, pas de bénéfices pour les Parisien.nes, pas d'amélioration des conditions de vie, pas des avantages pour la planète, aucune bénéfice pour la biodiversité, qui serait nuisible pour la santé, qui n'aura pas d'impact positif sur la nature, avec aucune amélioration pour le réseau de transport des personnes. Le nombre des personnes transportés serait très faible, et avec grands nuisances. Les instances publiques fera mieux de se concentrer aux infrastructures moins sexy mais plus pratiques. - les stations vélib', les pistes cyclables, le réseau RER, la propreté de la métro... ils sont mois cool qu'un hélicoptère, mais beaucoup plus utile.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, nuisance sonore, risque sécuritaire
@1500		E-registre	08/12/2023 11h12	Contre le E-VTOL	l'eVTOL ne s'adresse ni aux super-riches (pas assez confortable), ni aux touristes (pas assez de place), mais vise en réalité le marché des cadres supérieurs, banquiers, consultants, comme moyen commode de relier aéroport et centre ville sans perdre de temps dans les embouteillages. De ce fait, il lève un frein à l'utilisation de l'avion pour les courtes durées, au détriment du train...Comment pouvez-vous encore nous faire croire le bienfait de cette machine !!!A proscrire absolument !	-	Particulier	Défavorable	ségrégation sociale
@1501		E-registre	08/12/2023 11h12	VERTIPORT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ - PARIS 13	Les aéronefs à voilure tournante tels que les hélicoptères et maintenant les e-VTOL sont, par conception, les moyens de transport les plus énérgivores ramenés au km/passager transporté : pour qu'un aéronef à voilure tournante puisse rester en l'air il faut que son ou ses rotors tournent en continu, y compris pour faire du vol stationnaire à l'inverse d'un avion ou d'un planeur qui ont juste besoin de vitesse pour pouvoir se sustenter, c'est à dire planer. Là encore, nous sommes face à un anachronisme climatique en particulier et environnemental en général. Ce point est particulièrement souligné dans le rapport de l'Ae qui mentionne une valeur de 190 kWh/100 km annoncée par le maître d'ouvrage de façon estimative pour le e-VTOL et confirmée dans le mémoire en réponse. A titre comparatif, une voiture électrique consomme environ 15 kWh/100 km, le métro 6 kWh/100 passager.km. Nous avons donc un rapport de 10 avec une voiture électrique et de 30 avec un transport en commun (si l'e-VTOL ne transporte qu'un passager en plus du pilote).Nous ne parlons là que d'énergie, pas de l'impact environnemental global, à savoir l'extraction des matières premières, la fabrication de l'aéronef et de la plateforme flottante pour l'hélistation. A ce sujet, le mémoire en réponse à l'Ae évoque comme valeurs, selon les hypothèses, des valeurs de consommation d'énergie qui sont 10 fois plus importantes que pour une voiture électrique avec les hypothèses "plausible" et "maximalistes".A l'heure d'une crise environnementale sans précédent, c'est un projet aberrant!!!!	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore
E1502		E-mail	08/12/2023 11h12	Taxis volants	J'apprends une nouvelle incroyableDes taxis volants à ParisBientôt je ne pourrai plus circuler à Paris avec mon véhicule !!!Alors que des angins en encore plus polluants seront dans le ciel !!!Aberrations !!!Je dis non à cette décisionNon non non et encore non	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore
@1503		E-registre	08/12/2023 11h12	Non aux taxis volants	Ce projet est une aberration écologique et sociale. Ces véhicules seront une source important de consommation d'énergie et de pollution sonore. Ils ne profiteront qu'aux personnes les plus riches, et pénaliseront la santé et l'environnement de tous. Il ne faut absolument pas que ce projet voie le jour.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@1504		E-registre	08/12/2023 11h12	osition a ce projet	je suis opposé a ce projet car il va augmenter le bruit et engendrera une pollution de l'air dont Paris n'a pas besoin .face au changement climatique il me semble que ce projet est en totale contradiction avec les objectifs des COP en cours .l'utilisation de machines volantes nécessite une bonne formation et le respect de réglementation stricte je crains que ce soit impossible a mettre en oeuvre et que les risques d'accident soient importants.De plus les utilisateurs potentiels ne seront que des privilégiés car le prix d'une telle course sera très élevé et ceci me révolte	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, risque sécuritaire
@1505		E-registre	08/12/2023 11h12	Vertiport	Non à cette idée de permettre à des privilégiés de survoler la capitale au mépris du reste de la population. Le progrès n'est pas synonyme de réalisation technologique des idées futuristes de nos aïeuls si celles ci n'apportent rien en terme de bien vivre ensemble.	-	Particulier	Défavorable	ségrégation sociale

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
E1506		E-mail	08/12/2023 11h12	Non aux OVI TAXIS!	Le bonjour d'un provincial!Chaque jour qui passe, je ne peux pas m'empêcher de mesurer la chance que j'ai de vivre à la campagne afin d'encre pouvoir échapper, mais pour combien de temps, à la folie de mes contemporains.Des transports en commun défaillants, une circulation quasi impossible, des vélos, des trottinettes et maintenant faudra aussi surveiller le ciel! Pauvres piétons, c'est pas la vie idéale pour eux!Bref, tout ceci pour vous dire non aux privilégiés qui piétinent la vie privée et le calme relatif de quelques espaces préservés, non à la prise de risques liée au survol de lieux publics exposés aux attentats en tous genres, et non à la surenchère permanente des tucs qui ne servent à RIEN, sinon gâcher de l'énergie.Vous ferriez mieux de vous préoccuper réellement des vrais problèmes; Du changement climatique par exemple! Là où je vis, je mesure avec frayeur les modifications rapides de la faune et surtout de la flore. Je redoute chaque été car le soleil est devenu un de nos pire ennemis, chaque orage est ressenti comme une menace alors qu'il devrait être perçu comme une renaissance!Fort heureusement, je n'ai pas de descendance car j'aurais l'impression d'être un criminel!Bien à vous!Cordialement.Daniel C.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, pollution visuelle, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@1507		E-registre	08/12/2023 11h12	Non aux taxis volants !	Encore un truc pour polluer encore plus à l'ère du dérèglement climatique, et qui ne sert strictement à rien sinon à faire plaisir à quelques milliardaires et politiciens véreux en mal de sensations !Avis résolument négatif !	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, ségrégation sociale
@1508		E-registre	08/12/2023 11h12	Projet anachronique	Bonjour,A l'heure où les conséquences du dérèglement climatique se font de plus en plus ressentir chaque année, à l'heure où les pollutions (sonores, lumineuses, environnementales...) sont de plus en plus fortes, à l'heure où les inégalités grandissent et la précarité augmente, ce projet me semble complètement anachronique.Il est temps d'arrêter l'innovation débridée au profit des entreprises privées et des actionnaires pour rediriger l'argent vers des projets menant à un monde réellement bas carbone et où le bien vivre ensemble règne. Plutôt que des taxis volants dignes de films de science-fiction devenus ringards, il est temps d'investir largement dans le redéploiement des transports en commun et pour faciliter les mobilités douces afin que la population ne soit plus dépendante du tout voiture et qu'elle puisse voyager facilement sans prendre l'avion ou la voiture.D'avance merci pour votre bon sens,Thomas Oger	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, nuisance sonore, pollution visuelle, ségrégation sociale
@1509		E-registre	08/12/2023 11h12	Taxis volants	Bonjour,Pour des raisons à la fois écologiques, économiques et démocratiques, je m'oppose fermement à ce projet totalement hors de propos compte tenu notamment de l'état lamentable des transports publics en région parisienne.Bien cordialement	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, ségrégation sociale
@1510		E-registre	08/12/2023 11h12	non aux taxis volants	Ce projet expérimental dont "l'objectif est de tester, pour la première fois dans le monde, l'insertion en toute sécurité des e-VTOLs en contexte urbain » nous semble non seulement anachronique en termes climatiques et environnementaux mais également dangereux au-dessus de la zone la plus dense en population de France.De plus, si, ainsi que le sous entend Le dossier d'enquête publique, le niveau de sûreté et de sécurité d'un e-VTOL certifié serait similaire à celui d'un avion de ligne, il ne saurait l'être en terme de nombre de passagers. Ne vaudrait il pas mieux se concentrer sur les transports réellement publics ?Merci pour votre attention et action	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, nuisance sonore, risque sécuritaire
@1511		E-registre	08/12/2023 11h12	Opposition au projet	Cette plate-forme sur les berges contribue encore et toujours à réduire l'espace de navigation et les possibilités de stationnement qui peuvent être nécessaires en cas d'urgence. Vous urbanisez trop les chenaux jusqu'à quand ?Je m'oppose à ce projet.Trouvez un endroit bétonné dur terre déjà construit pour des projets aussi futiles.	-	Particulier	Défavorable	
@1512		E-registre	08/12/2023 11h12	Avis concernant l'utilisation de navette aériennes	Monsieur, Je vous remercie pour votre attention. Je pense qu'il est nuisible pour les riverains de faire circuler ce genre de véhicules volants tant pour la nuisance sonore que les risques de chutes de ces taxis volants pendant leur parcours. Merci d'annuler ce projet dangereux. Respectueusement Claire Paquin	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, risque sécuritaire
@1513		E-registre	08/12/2023 11h12	taxis volants	ABERRATION TOTALE !!! Pollution Atmosphérique, Pollution sonore !!! Qui profitera de ce mode de transport si ce n'est les nantis !!!	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution de l'air, ségrégation sociale
@1514		E-registre	08/12/2023 11h12	Non aux taxis volants lors des JO 2024	M. Belliard résume parfaitement le problème lié aux taxis volants (doument en pièce jointe). Les taxis ne sont pas une solution aux problèmes que causent le trafic routier. Ils ne prennent ni en compte les besoins de la population en terme de mobilité ni le principe de sobriété qui est primordial afin d'atteindre les objectifs des accord de Paris.	Screenshot_20231208_124339_Linkedln.jpg	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@1515		E-registre	08/12/2023 11h12	Opposition au projet vertiport experimental	Une idée ahurissante à la fois du point de vue démocratique : pas de concertation préalable, usage de quelques uns au détriment de tous!-du point de vue de la plus que nécessaire transition énergétique : une consommation de plus de 100 fois plus qu'une voiture électrique!!- du point de vue de la sécurité de la population : « expérimentation » d.une technologie qui est loin d'avoir fait ses preuves, au dessus de la zone la plus peuplée du pays!Et de la pollution sonore: Paris est déjà épuisante de BRUIT. Et s'appuyer sur le bruit existant pour en faire plus encore est une logique bien particulière.Si l'on veut fluidifier les VRAIS TRANSPORTS PUBLICS dans Paris, supprimons les voitures particulières !Mais oui, c'est cela la vrai disruption: oser le développement de transports publics nombreux, navettes, tramways, bus, métro, et gratuits (tant qu'on y est!) etc dans des rues qui ne seraient plus encombrées d.individus seuls dans leur SUV! (Une personne de 70kg transportée par plus d'une tonne de ferrailles !Et pas ce faux semblant d'avenir éliporté qui creuse un peu plus nos tombeaux (ouverts)!	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
E1516		E-mail	08/12/2023 11h12	Avis défavorable au projet de << Vertiport >>.	Bonjour,le projet de "vertiport" et de survol de Paris et de la région parisienne par de nouveaux types d'aéronefs de type e-VTOL (electric Vertical Take-Off and Landing) est un projet anachronique au regard des enjeux climatiques, environnementaux (réduction du bruit) et risqué au regard de l'état de l'art et manque de recul sur ces nouvelles technologies.De plus, il convient de noter que ce projet est avant tout un projet expérimental comme en atteste la description générale dans le dossier d'enquête publique : "L'objectif est de tester, pour la première fois dans le monde, l'insertion en toute sécurité des e-VTOLs en contexte urbain dense [...] et de tester l'acceptabilité de cette nouvelle mobilité dans l'environnement urbain" (sic).Il est extrêmement dangereux de lancer une expérimentation grandeur nature d'un nouveau mode de transport aérien au-dessus de la zone la plus dense en population de France à savoir Paris (20 359 habitants/km² soit 20 fois plus qu'en Ile-de-France qui est la région la plus dense en population de France avec 1 020 habitants/km²).Aussi j'émet un avis défavorable au projet expérimental << Vertiport >>.Respectueusement.Philippe Sauty34, rue Maurice Genevoix59700 Marcq en Baroeul.Envoyé de mon iPhone	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, risque sécuritaire
E1517		E-mail	08/12/2023 11h12	Avis défavorable au projet de << Vertiport >>.	?Bonjour,le projet de "vertiport" et de survol de Paris et de la région parisienne par de nouveaux types d'aéronefs de type e-VTOL (electric Vertical Take-Off and Landing) est un projet anachronique au regard des enjeux climatiques, environnementaux (réduction du bruit) et risqué au regard de l'état de l'art et manque de recul sur ces nouvelles technologies.De plus, il convient de noter que ce projet est avant tout un projet expérimental comme en atteste la description générale dans le dossier d'enquête publique : "L'objectif est de tester, pour la première fois dans le monde, l'insertion en toute sécurité des e-VTOLs en contexte urbain dense [...] et de tester l'acceptabilité de cette nouvelle mobilité dans l'environnement urbain" (sic).Il est extrêmement dangereux de lancer une expérimentation grandeur nature d'un nouveau mode de transport aérien au-dessus de la zone la plus dense en population de France à savoir Paris (20 359 habitants/km² soit 20 fois plus qu'en Ile-de-France qui est la région la plus dense en population de France avec 1 020 habitants/km²).Aussi j'émet un avis défavorable au projet expérimental << Vertiport >>.Respectueusement.Philippe Sauty34, rue Maurice Genevoix59700 Marcq en Baroeul.Envoyé de mon iPhone	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, risque sécuritaire
@1518		E-registre	08/12/2023 12h12	Vertiport	Total délirant. C'est nonVous avez honte de faire traverser la banlieu "malfamée" du 93. Banlieu que vous êtes incapable d'aménager.Il vous faut cacher le manque d'investissement depuis des décénies sur ce territoire !!! vous faut cacher le déficit structurel du réseau de la SNCF et de la RATP !!! vous faut cacher la poussière sous le tapis !!! vous faut donner une image de la France quelle n'a pas !!! faut pour tous les riches passagés trouver des alternatives pour ne pas les effrayer !Vous êtes pitoyables.Vos délires pour une élite au frais des citoyens, c'est non, non et non	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, ségrégation sociale
@1519		E-registre	08/12/2023 12h12	Vertiport	Paris est une ville particulièrement bruyante et polluée. Ajouter à la circulation actuelle ingerable des objets volants et bruyants dans notre quotidien stressant c'est manquer de respect à tous les parisiens mais aussi être en contradiction totale avec les efforts effectués pour limiter la pollution.En espérant que la folie des grandeurs ne l'emportera pas sur une certaine forme de respect et de sobriété...	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore
@1520		E-registre	08/12/2023 12h12	défavorable à la mise en place des taxis volants	Bonjour, Je souhaitais vous partager mon avis sur la question des taxis volants. Nous vivons tous et toutes une crise écologique et les J.O ne vont pas aider à ce sujet. Alors rajouter des taxis volants en IDF me parait une abération. D'autant plus qu'il est dangereux de lancer cette expérimentation au-dessus d'un territoire urbain extrêmement dense sans compter le bruit que cela va faire... Bref.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, risque sécuritaire
@1521		E-registre	08/12/2023 12h12	Vertipott expérimental Austerlitz	Non à ce projet totalement incongru dans une ville où tant d'efforts sont faits pour limiter les nuisances liées aux véhicules qu'ils soient roulants ou volants.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport
@1522		E-registre	08/12/2023 12h12	Non aux drones hélicoptères de transport de personnes	bonjour je suis fermement opposé aux hélicoptères drones de transport de personnes en Ile de Francell est plus urgent de développer les transports publics du quotidien. RER METRO TRAM BUS Laisser faire ce genre de transport VERTPORT c'est autoriser derrière le transport par des jets privés qu'il faut interdire également.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, pérennisation / extension
@1523		E-registre	08/12/2023 12h12	Taxi volant	Bonjour,A l'heure où le gouvernement demande à chacun de prendre les transports publics, de changer son véhicule pour moins de pollution atmosphérique et de nuisance phonique, ce projet est une ineptie. De plus ce type de service n'est abordable qu'à une poignée de nantis, au détriment de monsieur tout le monde. Il serait plus judicieux de baisser le prix des transports publics. Sans parler du fait de survoler la capitale dans une période où les risques d'attentats sont au plus haut.Je suis contre ce projet	-	Particulier	Défavorable	

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@1524		E-registre	08/12/2023 12h12	Opposition formelle à ce projet. On marche sur la tête !	Ce projet de "vertiport" et de survol de Paris et de la région parisienne par de nouveaux types d'aéronefs de type e-VTOL (electric Vertical Take-Off and Landing) est un projet anachronique au regard des enjeux climatiques, environnementaux (réduction du bruit) et risqué au regard de l'état de l'art et manque de recul sur ces nouvelles technologies. La France est engagée dans la décarbonation. La solution passe avant tout par la sobriété énergétique. Nous ne pourrions réduire, à l'échelle nationale, notre empreinte carbone que si nous réduisons la quantité d'énergie que nous consommons. Cette nécessaire sobriété fait d'ailleurs l'objet d'un plan lancé en 2022. Les aéronefs à voilure tournante tels que les hélicoptères et maintenant les e-VTOL sont, par conception, les moyens de transport les plus énergivores ramenés au km/passager transporté. Politiquement, comment demander au plus grand nombre de faire des efforts de sobriété, quand quelques "happy few", viennent nous narguer au-dessus de nos têtes et étaler leur concupiscence dans le summum du bling-bling alors que 100 mètres sous leurs sièges, aux abords du périphérique, qui servira de repère pour le cheminement aérien, des personnes vivent et meurent sans toit pour les protéger des intempéries, sans logement pour les protéger des changements climatiques, et cela malgré l'existence depuis le 5 mars 2007 du droit au logement opposable. En conclusion, on continue à marcher sur la tête !!	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@1525		E-registre	08/12/2023 12h12	ADP - Vertiport expérimental - Quai d'Austerlitz - Paris - 13	Monsieur l'enquêteur, j'exprime ici mon rejet de cette expérimentation qui va de nouveau apporter pollution sonore et visuelle, ainsi que crainte par surprise dans cette ville folle qui a besoin d'apaisement. Il est à noter qu'une fois de plus, une solution de déplacement rapide est apportée à des personnes fortunées...	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle, ségrégation sociale
@1526		E-registre	08/12/2023 12h12	NON à ce projet de taxi volant	L'urgence n'est pas à créer des transports individuels mais à développer et améliorer les différents modes de transports collectifs en ville. L'automobile, moyen de transport individuel, a fait la preuve de son inadaptation aux villes, en accaparant et en polluant beaucoup trop l'espace de vie que se partagent tous les habitants. Toutes les villes font aujourd'hui tout pour la sortir de l'espace urbain pour rendre celui-ci aux habitants. Alors, installer en ville des avions taxis c'est à la fois stupide et cynique. Stupide car il faut au contraire préserver l'espace aérien et l'atmosphère des villes de toutes les pollutions, visuelle, acoustique, chimique, nuisibles aux habitants. C'est cynique car ces avions taxis ne créeront de service que pour une infime minorité de riches privilégiés, au détriment de tous les habitants. NON, NON et NON à cette expérimentation	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore, pollution visuelle, ségrégation sociale
@1527		E-registre	08/12/2023 12h12	Participation à l'enquête publique sur les taxis volants	Pour des raisons de sécurité (projet à l'état expérimental), de nuisances sonores et de sobriété écologique, je m'oppose à ce projet de taxis volants à Paris. Faire de notre capitale une ville tournée vers les besoins des habitants et prenant en compte les jeux sociaux et environnementaux me semble plus important que cette initiative absurde. Des transports en commun propres et accessibles à toutes et tous, oui ! Des taxis volants énergivores, non ! Merci.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore, nuisance sonore, risque sécuritaire
@1528		E-registre	08/12/2023 12h12	Une gabegie énergétique pour ultrariche	Non merci. Pour notre planète et l'art de vivre à la Française, si chère à nos politiques, que cette innovation soit bannie !	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, ségrégation sociale
@1529		E-registre	08/12/2023 12h12	Contre	Je suis contre ce projet qui va à l'encontre du bon sens dont nous devrions faire preuve pour développer nos transports en commun. Demander aux particuliers de prendre le vélo ou les transports (sans les aider à le faire) tout en développant des taxis volants n'a aucun sens.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport
@1530		E-registre	08/12/2023 12h12	Non aux taxis volants	Au moment où on demande à tous les Français de faire des efforts personnels (et souvent contraignants) pour tenter de limiter les "effets du réchauffement climatique, que signifie cette tentative d'exonérer un certain nombre de "sachants" et de riches de se plier comme tout le monde aux conséquences de la situation actuelle grave que nous sommes en train de vivre. Un seul mot " INADMISSIBLE "	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, ségrégation sociale
@1531		E-registre	08/12/2023 12h12	Vertiport	Non à ce vertiport	-	Particulier	Défavorable	
@1532		E-registre	08/12/2023 12h12	Nous devons stopper ce projet	En ce qui concerne la sobriété, il est évident que nous sommes loin du compte ! La consommation énergétique d'un taxi volant est dix fois supérieure à celle d'une voiture électrique et trente fois plus élevée que celle des transports en commun. Cela va clairement à l'encontre de l'impératif de sobriété nécessaire pour nos systèmes de transport et de mobilité. Les taxis volants ne transporteront qu'un seul passager à la fois, moyennant la somme modique de 110 € par trajet. Autant dire qu'il s'agit davantage d'un accessoire de luxe que d'un moyen de transport populaire à grande échelle. En outre, l'Autorité Environnementale sonne l'alarme : ces taxis volants représenteront une "source de nuisances sonores additionnelles" pour les habitants vivant à proximité de la Seine et du périphérique, qui sont déjà exposés à des perturbations majeures. En résumé, ces taxis volants, que le gouvernement considère avec une réelle importance, semblent surtout refléter une fascination pour une technologie magique censée résoudre tous les problèmes, mais qui se résume en réalité à un cadeau destiné à quelques entreprises et individus fortunés, déconnectés des besoins réels de la société.	-	Particulier	Défavorable	
@1533		E-registre	08/12/2023 12h12	Aberration écologique	Je suis fermement opposée au projet de vétiport . Il est impensable aujourd'hui de soutenir ce type de proposition , absurde en tout point , notamment écologique . Un peu de bon sens , par pitié!	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore
@1534		E-registre	08/12/2023 12h12	Refus d'installation	Trop bruyant, trop énergivore, trop élitiste. Ce projet coche toutes les mauvaises cases	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@1535		E-registre	08/12/2023 12h12	Projet vertiport et e-VTOLS	Je m'oppose à ce projet anti-écologique source de nouvelles nuisances qui ne profitera qu'à une poignée de privilégiés économiques indifférents au bien commun	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@1536		E-registre	08/12/2023 12h12	Enquête publique Vertiport	Le projet de Vertiport, dans le contexte des JO 2024, me paraît :1) anachronique, à l'heure où le GIEC alerte sur les dangers que la consommation d'énergies fossiles fait peser sur la planète et l'avenir de l'humanité;2) désastreux pour la qualité de vie des riverains, qui verront encore augmenter les nuisances sonores, déjà pénibles, qu'ils doivent supporter;3) risqué, car les accidents dans un lieu aussi densément peuplé peuvent avoir des conséquences absolument catastrophiques;4) socialement inacceptable : Alors que la demande de transports publics de bonne qualité POUR TOUS est aussi criante, on ne peut pas décerner un seul euro d'argent public dans un projet de transport qui ne servira qu'à une toute petite minorité de privilégiés; Conclusion : les e-VTOL devraient être réservés à un usage exceptionnel, comme le transport de médecins dans des situations d'urgence, le transport de greffons (quand on ne peut pas utiliser de drone), les cas d'urgences sanitaires où les patients peuvent voyager assis, et, de manière générale, au sauvetage de personnes en danger (incendies, inondations, accidents, attentats, etc.)	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@1537		E-registre	08/12/2023 12h12	vertiport paris	Non, à cette ineptie environnementale!	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore
@1538		E-registre	08/12/2023 12h12	Non aux taxis volants	Non aux taxis volants à Paris pour les JO. A l'heure de la crise climatique, de la demande de nombreux franciliens d'avoir des transports en commun fluides, opérationnels, ponctuels et qui correspondent aux besoins sur le territoire, aménager de tel moyen de locomotion pour une minorité de la population est une gageure. Notre pays est-il au-dessus des accords de Paris ? Notre capital n'est-elle pas touché par la pollution atmosphérique, le changement climatique ? Au point que l'état français se fiche des besoins de sa population et des risques qu'elle encourt. Pourquoi cette dépense inutile et ces aménagements coûteux pour une poignée de privilégiés ? Le trafic urbain ne sera pas réduit par ce nouvel usage. Nous sommes face à une décision prise par un groupe minoritaire pour soi-même au détriment du plus grand nombre et de la solution écologique aux problèmes de transports parisiens.	-	Particulier	Défavorable	
@1539		E-registre	08/12/2023 12h12	abération écologique	il me semble que dans un monde qui change, avec une réelle difficulté de notre part de baisser notre empreinte carbone, ce genre de projet n'est plus de notre époque. C'est une idée des années 60's.	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore
@1540		E-registre	08/12/2023 13h12	Contre le projet verti port expérimental ADP	Je m'oppose au projet de vertiport expérimental d'ADP. Cordialement	-	Particulier	Défavorable	
@1541		E-registre	08/12/2023 13h12	Vertiport	Je refuse ce vertiport qui ajouterait des nuisances supplémentaires dans Paris	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@1542		E-registre	08/12/2023 13h12	Avis	Il paraît vraiment déraisonnable de mettre en place des moyens de transport polluants. Ça suffit ! C'est à croire que les personnes qui prévoient de tels projets n'ont pas conscience de la galère climatique et énergétique à laquelle l'humanité est confrontée.	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@1543		E-registre	08/12/2023 13h12	Non à ce projet élitiste et déconnecté des enjeux du siècle	Le 13e arrondissement a toujours été une terre d'innovation. En son sein, plusieurs établissements d'enseignement, îlots d'expérimentation de l'Economie Sociale et Solidaire ou encore centres culturels reflètent cet attrait. Les innombrables réalisations des habitants du 13ème ont toujours été portées pour le bien du plus grand nombre. Démocratisation de l'accès à l'art, découvertes scientifiques, créations d'emplois : tout cela participe à resserrer le tissu social du 13ème arrondissement et fait du 13ème le creuset de projets d'avenir. Aussi, force est de constater que le projet d'héliport aujourd'hui soumis au vote des Parisiens et Parisiennes est, au contraire des démarches portées par les habitants du 13ème arrondissement, un projet élitiste et déconnecté des enjeux du siècle. Cela n'est plus un secret pour personne : les Francilien-nes vont subir une désorganisation totale des transports en commun pendant les Jeux Olympiques et paralympiques. Le matériel existant ne sera pas en mesure d'absorber l'ensemble de la demande provoquée par les plus de 7 millions de passagers supplémentaires attendus. Face à une situation qui promet de mettre en difficulté ceux et celles qui, pour des raisons économiques, d'emploi ou encore de santé ne pourront pas quitter la capitale le temps des jeux, la création de cet héliport semble en totale déconnexion avec la réalité. Alors qu'il est urgent d'investir massivement dans les transports en commun francilien, la possibilité qu'un héliport, accessible aux plus riches uniquement, soit prioritaire est d'un profond mépris. Pendant que les Francilien-nes endureront des transports bondés, des heures d'attente et des files interminables, une poignée de privilégiés pourront, pour un minimum de 110 € par personne, se déplacer d'un bout à l'autre de l'Île de France. Comment, alors que la crise sociale est à son paroxysme, pouvons nous accepter une telle débauche d'argent public ? Outre l'hérésie sociale que représente cette expérimentation, plusieurs questions écologiques et de santé publique se posent. Du point de vue de la santé publique il nous faut poser les questions de manière franche : comment les nuisances engendrées par le passage fréquents d'aéronefs impacteront les habitants ? Les études le démontrent : les personnes les plus précaires sont celles le plus soumises au bruit ; que cela soit le bruit de leur environnement de travail, ou encore de leurs logements (mauvaises isolations, proximité avec une route ou une gare) et cela impacte négativement leurs vies. Ajouter un facteur de nuisance supplémentaire à ce quotidien déjà infernal pour des milliers de personnes irait à l'encontre de la question cruciale de la santé environnementale. En 2023, nous ne pouvons plus ignorer que les facteurs comme le bruit influent directement sur la santé physique et mentale des personnes. Face à la question légitime de la gestion du bruit, des entités indépendantes ont également exprimé des inquiétudes. L'Autorité environnementale déplorait récemment, entre autres choses, l'incomplétude du dossier d'étude d'impact du projet et émettait plusieurs doutes quant au bruit engendré par les aéronefs, mais aussi quant à la consommation des engins. En effet, si les hélicoptères prévus voleront grâce à l'énergie électrique et non à l'énergie thermique, ces derniers seront tout de même gourmands en énergie. La consommation annoncée est de 190 kWh/100 km. En comparaison, celle d'une voiture thermique est d'environ 50 kWh/100 km, celle d'une voiture électrique de 15 kWh/100 km et celle d'un métro, trente fois moins élevée, comme le rappelle l'Autorité environnementale. La valorisation d'un projet aussi énergivore va donc à l'encontre des objectifs de sobriété énergétique du secteur des transports. Il n'est plus possible, en 2023, de mettre à l'honneur des projets qui vont à l'encontre des objectifs environnementaux et du mieux vivre. Ces Jeux olympiques et paralympiques avaient été annoncés comme des jeux populaires, accessibles et durables. Tâchons de tenir cette promesse. Non aux taxis volants, oui aux transports publics efficaces et de qualité !		Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, ségrégation sociale
E1544		E-mail	08/12/2023 13h12	AVIS DEFAVORABLE aux taxis VOLANTS et à l'expérimentation prochaine prévue par ADP près de la Gare d'Austerlitz à Paris.	Merci de prendre en compte cet avis DÉFAVORABLE concernant les taxis VOLANTS. Recevez mes salutations les meilleures. M.AUBERT.		Particulier	Défavorable	
@1545		E-registre	08/12/2023 13h12	Contre les Vertiports	Madame, Monsieur, Je suis contre le développement des Vertiports. Mes arguments sont ceux listés et développés dans la contribution d'Europe Ecologie les Verts Île-de-France à cette enquête publique, à savoir principalement les enjeux énergétiques dans ce contexte de réchauffement climatique mais aussi les enjeux en terme de sécurité et du bruit potentiellement généré. Je vous remercie de bien vouloir prendre en compte les arguments d'EELV et de renoncer au projet des Vertiports. Bien cordialement, Floriane L.		Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore, nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@1546		E-registre	08/12/2023 13h12	Avis défavorable des associations FNE Ile de France, FNE Paris et FNE Val de Marne	PROJET DE VERTIPOINT AVIS DEFAVORABLE ET NEGATIF DES ASSOCIATIONS FNE Ile de France, FNE Paris et FNE Val de MarneParis 8 12 2023FNE Ile de France, FNE Paris et FNE Val de Marne, après examen du dossier, émettent un avis défavorable et négatif sur le projet de Vertiport comme sur ses déclinaisons et cette nouvelle offre de transport individuel. Nous contestons non seulement le modèle éthique et sociétal qu'il propose mais aussi le manque de clarté sur les objectifs réels de cette expérimentation. FNE Ile de France, FNE Paris et FNE Val de Marne sont les fédérations régionales et départementales franciliennes de France Nature Environnement et s'attachent à coordonner et développer le travail interassociatif. Face à ce projet particulièrement antiécologique, quoique présenté de façon alléchante et futuriste sur le papier, nous avons décidé de lancer une pétition pour organiser la contestation citoyenne. Nous nous réjouissons de constater que les collectivités survolées et concernées se sont élevées contre ce projet. Nous nous appuyons sur les éléments très critiques de la Ville de Paris de l'avis du 14 11 2023 : Compte tenu de la fragilité de l'étude d'impact environnemental qui est présentée des forts impacts et risques environnementaux soulevés par le projet, la Ville de Paris souhaite produire un avis délibéré qui sera porté à la connaissance du commissaire enquêteur et pourra, selon son appréciation, être porté au dossier d'enquête publique. Cet avis porte sur la qualité de l'étude d'impact environnemental présentée par ADP et sur la prise en compte de l'environnement par le projet, en particulier au regard des incidences prévisibles sur la qualité de vie des habitants et sur l'environnement écologique. Il porte également sur l'opportunité du projet de ces mêmes points de vue. Avis sur l'étude d'impact environnemental Une étude d'impact insuffisante Des nuisances sonores potentiellement importantes et mal évaluées Des impacts sur les activités attenantes au port non évalués Une emprise sur le fleuve qui pose la question de la viabilité du projet Des impacts certains sur la biodiversité mais mal évalués Des bilans énergétiques et carbone insuffisants et sous-estimés Un impact potentiellement élevé sur la sécurité et les risques pour les personnes et les biens Nous nous appuyons aussi sur les éléments très critiques du dossier de la MRAE, rappelés ici. Demande d'explicitation de l'utilisation de la liste des 23 aérodromes et 9 hélistations Incidences acoustiques fortes à proximité de la station et des zones de survol Absence de présentation des émissions de GES et CO2 et des consommations énergétiques Le Vertiport est situé en zone PPRI et ne correspond pas aux activités autorisées dans ce site. Etat initial des modes de transport non décrit, ni l'évolution des mouvements aériens Impossibilité d'évaluer les effets du projet sur les autres modes de transport Non description du contexte urbain Pas de variantes d'implantation de la plateforme Quid du bilan du Velocity en phase construction et exploitation Sous évaluation des émissions dues à la production d'électricité Démontrer la conformité avec les orientations du PLU en matière de santé publique Absence d'étude de danger des Risques dus au survol de la zone dense Impact acoustique fort et non documenté sur la Cité de la Mode, s6es étudiants et personnels Prévoir un suivi notamment acoustique Réaliser une projection de l'ambiance sonore générale incluant les effets du bruit dû aux e-vtol. Enfin la loi interdit le survol de Paris à moins de 2000 m sauf dérogations Police, Gendarmerie, Sécurité Civile et Urgences sanitaires. Forts des avis critiques des différentes autorités et devant la légèreté du dossier négligeant particulièrement le volet environnemental, nous reprenons aussi à notre compte les termes de la pétition que nous avons lancée collectivement pour contrer ce projet. Elle a atteint plus de 5000 signatures ce 8 décembre à 14h. Pétition Non aux taxis volants énergivores et bruyants, non à l'expérimentation d'Aéroport de Paris) Au nom de l'écologie, de la justice sociale et de la démocratie, nous vous demandons de refuser le projet de vertiport quai d'Austerlitz à Paris, infrastructure d'expérimentation d'aéronefs à décollage et atterrissage vertical, de juillet à décembre 2024, et en particulier pendant la période des Jeux Olympiques de Paris (JOP). Ces engins énergivores et bruyants sont une régression environnementale critiquée par la MRAE, Mission régionale de l'Autorité Environnementale. Cette réponse individuelle en termes de transports n'est pas adaptée aux besoins des Parisiens et des Franciliens qui s'entassent dans des transports en commun insuffisants et déficients. A l'heure de l'urgence climatique et sociale, il n'est pas acceptable de développer des engins polluants, onéreux et hasardeux. Pourquoi faut-il agir maintenant ? Car ces taxis volants, hélicoptères	Avis défavorable FNE IDF Paris et Val de Marne enquête publique Vertiport.pdf	Association	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore, nuisance sonore, pollution visuelle, risque sécuritaire, ségrégation sociale

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
					PERVERS - l'eVTOL ne s'adresse ni aux super-riches (pas assez confortable), ni aux touristes (pas assez de place), mais vise en réalité le marché des cadres supérieurs, banquiers, consultants, comme moyen commode de relier aéroport et centre ville sans perdre de temps dans les embouteillages. De ce fait, il lève un frein à l'utilisation de l'avion pour les courtes durées, au détriment du train...Nous rejetons aussi ce projet pour des questions de : ? Régression environnementale : Depuis 1948, la ville de Paris et ses habitants sont protégés par une réglementation interdisant le survol de la ville à moins de 2.000 mètres d'altitude sauf dérogations spécifiques. Aujourd'hui, ce sont les aéronefs en service de mission médicale d'urgence qui desservent les hôpitaux et ceux de la sécurité civile qui bénéficient de telles dérogations. Permettre le survol de Paris par des aéronefs de type "taxis volants" à 150 mètres d'altitude pour le transport de personnes souhaitant éviter les transports en commun ou les embouteillages constitue une régression environnementale.? Impact financier : L'impact pour les finances publiques n'est pas renseigné mais il laisse supposer un support public. Avec le CDG Express, bien trop d'argent public a été consacré à des transports réservés à une petite minorité. La priorité doit être donnée aux transports collectifs.? Dénier de démocratie : Nous dénonçons la carence de consultation des citoyens dans un processus de décision très lourd de conséquences pour l'avenir de la collectivité puisqu'il s'agit de pérenniser un nouveau mode de déplacement inter aéroportuaire individuel.Les oppositions se multiplient et s'organisent : - l'Autorité Environnementale juge l'étude d'impact incomplète et critique le projet - l'opposition des communes périphériques survolées : https://act.gp/4a2P39e - Le Conseil de Paris a refusé le projet le 14 novembre 2023 : https://act.gp/4a2mHvF ? Emettez un avis négatif sur le registre d'enquête publique, jusqu'au 08/12/23. Le dossier complet est accessible ici : https://act.gp/3TbSrbX . Il est important de contribuer à l'enquête et de dire NON !				
@1547		E-registre	08/12/2023 13h12	Non sens écologique	A l'heure ou le réchauffement climatique et les conséquences qu'il induit devraient être au cœur des préoccupations des français, et plus particulièrement des élus, je trouve aberrant que ce projet soit proposé. Pour rappel, Paris est la ville où le risque de mourir de chaleur est le plus grand selon l'étude publiée dans The Lancet Planetary Health : https://www.thelancet.com/journals/lanplh/article/PIIS2542-5196(23)00023-2/fulltext A quoi bon développer des projets polluants pour une poignée de personnes riches ? Développez plutôt les transports en commun et les pistes cyclables !		Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore
@1548		E-registre	08/12/2023 13h12	participation à l'enquête avis négatif sur le projet	Bonjour, Etant donné la situation catastrophique du climat global et de la destruction des milieux naturels partout dans le monde, y compris en France avec l'artificialisation des sols, je m'oppose à ce projet aérien soit disant "propre" alors que des alternatives bien plus écologiques (transports en communs, rues piétonnes, pistes cyclables) sont accessibles et surtout à développer en priorité par rapport aux véhicules aériens. Ces derniers demandent bien plus d'énergie pour leur construction (High tech) et leur fonctionnement, pour transporter moins de personnes ou de fret. De plus, ils accroissent les nuisances sonores ainsi qu'une certaine toxicité pour la santé avec les rejets chimiques, des éléments déjà abondants en ville avec les voitures (une des plus grandes causes de cancer du poumon après le tabac d'après l'OMS...). Enfin, ce projet va encore coûter beaucoup d'argent aux contribuables alors que ce transport, loin d'être abordable pour les classes moyennes, ne profitera qu'aux classes très aisées, soit très peu de personnes au final. Les J-O à Paris sont déjà une mauvaise idée et représente une dépense faramineuse compte tenu de la situation actuelle (où de plus en plus de personnes ont du mal financièrement à finir le mois), ce projet accentuerait encore les dépenses dans un domaine illégitime, cet argent étant bien plus nécessaire dans des services publics, notamment en santé, le social ou bien la retraite (plutôt qu'une réforme injuste, anti-démocratique et anti-sociale où c'est encore le contribuable qui prend) pour servir l'intérêt commun et non pas celui de quelques uns...J'insiste donc en proclamant être contre ce projet et le développement de l'aérien en général.Cordialement,Lorraine GUYOT		Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@1549		E-registre	08/12/2023 13h12	Contre	Je suis contre ce projet qui est un non-sens environnemental (bruit, consommation énergétique, mobilité), social (mobilité des ultra-riches vs les franciliens bloqués sur le périphérique ou dans les transports en communs, absence de réponse aux problèmes de la mobilité du quotidien), économique et sécuritaire.A ceux qui disent oui à ce projet par principe car c'est une innovation, l'innovation n'est pas nécessairement et uniquement technologique. D'autres innovations sont possibles et souhaitables pour améliorer la mobilité des franciliens.		Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore, nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@1550		E-registre	08/12/2023 13h12	Non aux taxis volants énergivores et bruyants, non à l'expérimentation d'ADP (Aéroport de Paris)	Je m'oppose de manière ferme et catégorique à ce projet qui est un non sens écologique, qui sera accessible aux plus riches pendant que les franciliens s'entassent comme des animaux dans les transports en commun, et également les prémices d'une pollution atmosphérique et visuelle.Nous savons tous qu'il ne s'agit pas d'une simple expérimentation en vue des JO mais que l'objectif est de pérenniser ce projet inacceptable.		Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore, pollution visuelle, pérennisation / extension, ségrégation sociale
@1551		E-registre	08/12/2023 13h12	Avis de la LPO Île-de-France sur l'enquête relative au projet Vertiport	Monsieur le commissaire enquêteur, Veuillez-trouver ci-joint l'avis de la LPO Île-de-France sur le projet de création du Vertiport de Paris-Austerlitz. En espérant que vous porterez une attention particulière à nos remarques,Respectueusement, LPO Île-de-France	Avis LPO IDF Vertiport 201123 signé.pdf	Association	Défavorable	risque sécuritaire, risque biodiversité
@1552		E-registre	08/12/2023 13h12	Je suis contre adp vertiport Austerlitz	Je suis contre le projet adp vertiport Austerlitz		Particulier	Défavorable	
@1553		E-registre	08/12/2023 13h12	Taxis volants	Je suis résolument contre. Il n'y a déjà que trop de pollution et d'actions climaticides en France et dans le monde sans y ajouter celle-là.		Particulier	Défavorable	transport énergivore
@1554		E-registre	08/12/2023 13h12	Le progrès ne doit pas tout justifier	Bonjour,Ingénieur de formation, je suis bien sûr attiré par les progrès technologique et les expérimentations. Toutefois, celle-ci ne me semble pas aller dans le bon sens. Face aux enjeux du dérèglement climatique, nous devons réfléchir collectivement au comment consommer mieux, mais surtout consommer moins d'énergie.Même si ces aéronefs sont électriques et émettent donc peu de gaz à effet de serre (en fonctionnement tout du moins, je ne connais pas le bilan de leur fabrication), ils représentent malgré tout un ratio colossal en terme d'énergie consommée par km parcouru et par passager transporté.Nous devrions plutôt focaliser nos efforts dans le développement de nouvelles infrastructures de transport en commun, beaucoup moins énergivores et s'adressant à l'ensemble de la population et non à quelques citoyens fortunées s'autorisant un bilan carbone indécemment.		Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore, ségrégation sociale
@1555		E-registre	08/12/2023 13h12	Non au projet vertiport et à ses "taxis volants"	Je m'oppose à ce projet-La prise de risque n'est pas plus justifiée aujourd'hui qu'hier. L'e-VTOL au-dessus de Paris ne servira pas à aller sauver des vies, mais juste à faire du transport public d'un nombre très faible de passagers.-Nuisance sonore :La bande de fréquence des émissions sonores des e-VTOLs en général et du VoloCity en particulier n'est peut-être pas dans la même bande de fréquence que celle des véhicules terrestres. Il faut sans doute s'attendre à une bande de fréquence plus élevée, donc des bruits plus aigus. Le spectre est même peut-être plus large en fonction de la vitesse de rotation des hélices. Il faut donc s'attendre non pas à des émissions sonores qui seraient « noyées » dans les émissions sonores existantes, mais à un ajout de nouvelles émissions sonores qui viendront saturer de nouvelles bandes de fréquences. Le projet n'évoque pas ce point. Il est important de souligner une lacune importante du dossier à savoir l'absence de courbe du spectre sonore du VoloCity durant ses différentes phases de vol (au sol avec la voilure tournante, au décollage, en montée, en palier, en descente et à l'atterrissage). Ces suppositions sont confirmées par le mémoire en réponse (page 21 et 22) où il est effectivement indiqué que "la présence de 18 hélices ne tournant pas exactement à la même vitesse [...] a pour conséquence une multiplicité des tonalités [...]" et "les résultats obtenus montrent un élargissement des fréquences considérées". Cependant, ce mémoire en réponse indique que l'effet de cet élargissement des fréquences est bénéfique par rapport à un hélicoptère classique. La comparaison est facile : il est difficile de faire plus de bruit qu'un hélicoptère classique. La comparaison ne doit donc pas se faire avec ce qui se fait de "pire" en matière d'émissions sonores.On peut s'interroger également sur d'éventuels phénomènes de résonance du fait de la multiplication du nombre de pales. Ce phénomène peut rendre particulièrement désagréable le bruit perçu.Les populations urbaines sont particulièrement exposées aux effets extra-auditifs du bruit (perturbation du sommeil, du système endocrinien, du système cardio-vasculaire, effets sur le système immunitaire, etc. nocif pour le climat : Les aéronefs à voilure tournante tels que les hélicoptères et maintenant les e-VTOL sont, par conception, les moyens de transport les plus énergivores ramenés au km/passager transporté : pour qu'un aéronef à voilure tournante puisse rester en l'air il faut que son ou ses rotors tournent en continu, y compris pour faire du vol stationnaire à l'inverse d'un avion ou d'un planeur qui ont juste besoin de vitesse pour pouvoir se sustenter, c'est à dire planer. Honte sociale : Politiquement, comment demander au plus grand nombre de faire des efforts de sobriété, quand quelques "happy few", viennent nous narguer au-dessus de nos têtes et étaler leur concupiscence dans le summum du bling-bling alors que 100 mètres sous leurs sièges, aux abords du périphérique, qui servira de repère pour le cheminement aérien, des personnes vivent et meurent sans toit pour les protéger des intempéries, sans logement pour les protéger des changements climatiques, et cela malgré l'existence depuis le 5 mars 2007 du droit au logement opposable.		Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@1556		E-registre	08/12/2023 13h12	Si on peut remplacer les hélicoptères par ces engins, on aura progressé	Je suis résident du 13e arrondissement de Paris et je vis sous les approches des hélicoptères rejoignant la Pitié Salpêtrière. Ces survols représentent une nuisance, mais c'est un mal nécessaire. Si ces taxis volants peuvent remplacer les hélicoptères, ce sera une très bonne chose. Laissons donc sa chance à l'innovation. On ne peut pas en même temps plaider pour réduire le carbone dans notre mode de vie, et refuser des inventions qui y contribuent. Il est important, au-delà de cette consultation, que les résultats soient partagés au grand public de manière transparente.		Particulier	Favorable	expérimentation utile

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@1557		E-registre	08/12/2023 13h12	Nuisances sonores	Le sujet des nuisances sonores est très peu abordé dans les débats relatifs à l'environnement, or elles sont déjà extrêmement nombreuses en Île-de-France, voitures individuelles et 2 roues produisant une nuisance considérable qui n'intéresse que très peu les politiques, il n'y a rien qui justifie d'autoriser un mode de transport individuel supplémentaire ajoutant des nuisances au détriment de la collectivité qui en pâtit déjà. Rien qui justifie non plus de déroger à la loi sur le survol du ciel parisien quand ce survol à plus basse altitude n'est autorisé que pour les urgences et la sécurité, rien qui justifie l'artificialisation du sol pour le déplacement luxueux de quelques individus. Stop à la régression écologique! La notion de progrès doit être synonyme de mieux être, d'épanouissement, de décroissance nécessaire pour le bien de tous et non synonyme d'investissements dans les joujoux mortifères de quelques uns. Nous demandons le retrait de cette plaisanterie de mauvais goût que sont les taxis volants!	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore, ségrégation sociale
@1558		E-registre	08/12/2023 13h12	vertiport expérimental	Je ne suis pas compétent pour juger de l'impact écologique de ce projet, mais son utilité pour satisfaire quelques privilégiés me paraît discutable et d'autre part ce projet va apporter des nuisances certaines dans un quartier jusque là tranquille. Je m'oppose donc à ce projet ;	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, ségrégation sociale
@1559		E-registre	08/12/2023 13h12	Irraisonnable et hors contexte	Le premier aspect négatif pour un habitant de la région parisienne est la sécuritéLe projet est avant tout un projet expérimental comme en atteste la description générale dans le dossier d'enquête publique :Il est extrêmement dangereux de lancer une expérimentation grandeur nature d'un nouveau mode de transport aérien au-dessus de la zone la plus dense en population de FranceUn autre aspect négatif est le bruit généré. Paris et l'Île de France en supportent suffisamment la contrainteLe bruit comme source d'enjeu pour la santé n'est plus à démontrer.Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), le bruit est la deuxième cause de morbidité, derrière la pollution atmosphériqueEnfin ce projet est à contre-courant de ce qu'il faut faire pour être en phase avec nos objectifs de protection de notre planète. Ce mode de transport, sauf à inonder la capitale, ne représente pas un moyen de transport collectif souhaitableLa France est engagée dans la décarbonation. La solution passe avant tout par la sobriété énergétique.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, risque sécuritaire
@1560		E-registre	08/12/2023 13h12	Taxis volants non nécessaires	Madame, Monsieur,La création de taxis volants va à l'encontre de toutes les mesures qui doivent être prises pour limiter le réchauffement climatique.Ces engins vont consommer une beaucoup trop d'énergie et émettre beaucoup trop d'émissions de gaz à effet de serre par rapport à leur faible utilité.Je vous demande de ne pas les autoriser dans un intérêt écologique.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore
@1561		E-registre	08/12/2023 14h12	Avis défavorable au projet Vertiport	A l'heure des efforts demandés à chacun pour lutter contre le dérèglement climatique, il est inconcevable d'envisager ce mode de transport bruyant et dont le bilan carbone est déplorable.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore
@1562		E-registre	08/12/2023 14h12	Non aux taxis volants	Bonjour,Il est venu le temps de l'écologie et non du greenwashing!Les franciliens ont besoin de transport en commun fiable sur le long terme et non de solution couteuse pour touristes ultra fortunés. Utiliser l'argent prévu de ce projet inutile pour pérenniser la mobilité de tous!D'autre part en IDF nous avons déjà assez de bruit de voitures, avions, travaux et j'en passe accompagné.... Cessez de dégrader notre environnement de vie!!!Vive la mobilité pérenne et la plus douce possible	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore, ségrégation sociale
@1563		E-registre	08/12/2023 14h12	Contribution Office de Tourisme Grand Roissy en faveur du projet d'expérimentation E VTOL de 2024	Le territoire du Grand Roissy va enfin disposer de nouvelles accessibilités pour suppléer au RER B souvent en dysfonctionnement :-Le CDG Express prévu en 2026-Puis, la ligne 17 du Grand Paris Express avec une mise en service horizon 2030Evtol s'inscrit dans l'élargissement de la gamme des offres de transport.Avis favorable à cette initiative : 1-Tout d'abord, il s'agit d'un test dans le temps qui profitera de l'audience des JO de 2024-Ce projet va dans le sens de décarbonation de l'aviation3-Enfin, l'expérimentation porte aussi sur les services d'urgences (Sanitaire, hôpital, Police...)	-	Partenaire socio-éco / organisation professionnelle	Favorable	décongestion trafic, transports sanitaires
@1564		E-registre	08/12/2023 14h12	Contre l'installation de taxis volants dans Paris	Cette première expérimentation d'un terminal de taxis volants dans Paris va à l'encontre du développement d'une offre de transport accessible à toutes et tous et une réduction de l'empreinte carbone des transports collectifs. De plus, cette expérimentation en plus de proposer une offre accessible uniquement au usagers les plus aisés entraînera un affaiblissement de la sécurité contrairement au contrôle présent dans le secteur aériens. Enfin, ce terminal entraînera des nuisances sonores et visuels.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, pollution visuelle, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@1565		E-registre	08/12/2023 14h12	Vote	Non aucun intérêtDe l'argent public perdu en subventions	-	Particulier	Défavorable	
@1566		E-registre	08/12/2023 14h12	opposition à un projet totalement aberrant du point de vue environnemental et social	ce projet ne répondrait aucunement aux besoins de transports des franciliens alors même que la priorité est aux transports en commun y compris pour la desserte des aéroportsce projet perturberait un couloir de respiration essentiel pour la circulation de l'air dans la métropole, celui de la Seine, couloir de ventce projet serait porteur de nuisances sonores inacceptables dans une métropole déjà impactée par de nombreuses pollutionsce projet créerait un service réservé aux catégories sociales possédant les moyens de payer un service couteux créateur de nuisances pour toutes ces raisons je m'oppose à ce projet dans le cadre de l'enquête publique	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, ségrégation sociale
@1567		E-registre	08/12/2023 14h12	Opposé au VERTIPOINT	Opposé au VERTIPOINT pour du transport privé ou du transport de bien. OK pour du transport de service public (policiers, ambulance...)Ne profitera que aux riche.De l'argent oui, mais pour des bus, des métros, des pistes ciclabres, les écoles et parc etc... accessibles à tous.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, ségrégation sociale
@1568		E-registre	08/12/2023 14h12	vertiport expérimental quai d'Austerlits	BonjourCe projet participe à l'augmentation du trafic quai d'Austerlitz, trafic qui génère déjà des nuisances importantes pour les riverains (voir les dernières données de bruitparif).Or ces aéronefs, fussent-ils électriques sont effectivement bruyants. De plus ils ne participent pas à l'intérêt général puisqu'ils seront réservés à quelques happy few qui pourront ainsi s'extraire de la circulation au sol ou en sous-sol. Cette exception sociale, exclusion volontaire de quelques privilégiés ne doit pas être tolérée. Cette expérimentation préalable à une utilisation lors des jeux olympiques est la preuve d'un manque de confiance dans la capacité de la RATP et de la SNCF à remplir pleinement leur rôle de transporteurs écologiques pendant la période, comme le dossier de candidature s'y et engagé.Les propos du Ministre des Transports de la Présidente de la Région Ile de France, confiantes dans notre capacité à organiser et assurer des conditions optimales de déplacements pendant les JO, sont propres à rassurer les citoyens.Les prochains utilisateurs de ces aéronefs ne participeraient-ils pas à une vision défaitiste qui se fait jour?En conclusion je suis formellement opposée à cette expérimentation tant d'un point de vue écologique qu'en tant que citoyenne.Ces aéronefs sont inutiles, couteux, bruyants. Leur rapport utilité/nuisances de toutes sortes imposent leur interdiction d'utilisation.Françoise Niort	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore, ségrégation sociale
@1569		E-registre	08/12/2023 14h12	Non aux taxis volants énérgivores (expérimentation d'ADP)	Bonjour,le vol stationnaire et semi-stationnaire est le moyen de déplacement de très loin le plus énérgivore qui soit.Ce type de déplacement ne devrait être accepté que par nécessité, tels les hélicoptères de la protection civile ou de sauvetage. En aucun cas ce type de locomotion ne devrait être utilisé pour les transports du quotidien et les loisirs.Un tel projet est un "bras d'honneur" à tous ceux qui se préoccupent de la santé de la planète; il ne doit pas aboutir, au nom des principes de base de la démocratie et du respect de l'environnement.cordialement,Yves Guignot	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore
@1570		E-registre	08/12/2023 14h12	Pour acquérir la connaissance et combattre l'obscurantisme	Il ne s'agit pas de voter POUR ou CONTRE les taxis volants, mais de voter pour ou contre l'expérimentation d'un vertiport temporaire sur le Seine, pendant les JO PARIS 2024. C'est-à-dire POUR ou CONTRE le savoir ! POUR ou CONTRE la connaissance et l'apprentissage ! La France, et Paris, sa capitale, ainsi que les JO représentent une vitrine mondiale pour le savoir-faire français avec ADP et européen avec Volocopter. Nous devons saisir cette opportunité de briller, non seulement pour nous, mais aussi pour nos enfants. Si les conclusions de cette expérimentation sont négatives, alors il n'y aura pas de taxi volant à Paris. Pour le savoir, il faut expérimenter !	-	Particulier	Favorable	expérimentation utile, vitrine technologique
@1571		E-registre	08/12/2023 14h12	Opposition au projet du Vertiport expérimental - Quai d'Austerlitz, à Paris	Je suis opposé à l'expérimentation de ce Vertiport.En pleine COP 28, nous comprenons que notre avenir réside, entre autres, dans la sobriété énergétique ; Vertiport va à contre-sens. Cette expérience est anachronique et donnerait une image très négative de Paris et de notre pays.En termes de sécurité publique aussi, cela me semble dangereux.Enfin, à propos de la nuisance sonore, Paris a-t-il besoin d'encore plus de bruit ??!l'espère vraiment que le bon sens l'emportera.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, risque sécuritaire

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
E1572		E-mail	08/12/2023 14h12	NON aux taxis volants à Paris	Contribution EELV IDF à l'Enquête publique Vertiport Introduction : Les écologistes de Paris et d'Ile de France s'opposent fermement au projet de "vertiport" comme ils ont pu le rappeler notamment au conseil de Paris du mois de novembre. Ce texte est donc notre contribution au débat dans la concertation qui vient de commencer. Ce projet de "vertiport" et de survol de Paris et de la région parisienne par de nouveaux types d'aéronefs de type e-VTOL (electric Vertical Take-Off and Landing) est un projet anachronique au regard des enjeux climatiques, environnementaux (réduction du bruit) et risqué au regard de l'état de l'art et manque de recul sur ces nouvelles technologies. 1. Sécurité Le projet est avant tout un projet expérimental comme en atteste la description générale dans le dossier d'enquête publique : "L'objectif est de tester, pour la première fois dans le monde, l'insertion en toute sécurité des e-VTOLs en contexte urbain dense [...] et de tester l'acceptabilité de cette nouvelle mobilité dans l'environnement urbain" (sic). Il est extrêmement dangereux de lancer une expérimentation grandeur nature d'un nouveau mode de transport aérien au-dessus de la zone la plus dense en population de France à savoir Paris (20 359 habitants/km² soit 20 fois plus qu'en Ile-de-France qui est la région la plus dense en population de France avec 1 020 habitants/km²). Car il s'agit bien d'un nouveau mode de transport étant entendu qu'à l'heure actuelle, il n'y a qu'une certification européenne d'e-VTOL avec le VoloCity de Volocopter, qui est le seul aéronef prévu pour être utilisé sur cette expérimentation, et que le nombre d'heures de vol effectué par cet appareil est extrêmement faible. Il est à noter que lors de la certification préliminaire en 2021, l'AESA avait conditionné son octroi au fait que les expérimentations devaient se poursuivre au-dessus de zones à faible risque. Pour mémoire, il y a 86 ans, les techno-optimistes avaient lancé des vols commerciaux avec des Zeppelins. La prise de risque n'est pas plus justifiée aujourd'hui qu'hier. L'e-VTOL au-dessus de Paris ne servira pas à aller sauver des vies, mais juste à faire du transport public d'un nombre très faible de passagers. L'absence totale, dans le dossier d'enquête publique, de données chiffrées concernant le nombre d'heures de vol déjà réalisées par les prototypes et le niveau de fiabilité constaté doit être un motif sérieux d'inquiétude concernant l'évaluation de la prise de risque, d'autant plus que le premier vol public du VoloCity en France ne remonte qu'à 2022. Or cette même année il y a déjà eu un crash d'un aéronef de conception similaire. Le dossier d'enquête publique semble sous-entendre que le niveau de sûreté et de sécurité d'un e-VTOL certifié serait similaire à celui d'un avion de ligne sous prétexte que dans les 2 cas, l'agence de certification serait la même, à savoir l'AESA : "VoloCity [...] le seul appareil qui sera à même d'être certifié par l'AESA [...] garantissant des standards de sécurité et de sûreté identiques à ceux d'un avion de ligne". Or il n'en n'est rien. Pour preuve, l'AESA gère également la certification des aéronefs en aviation légère alors que cette activité a été reconnue par l'agence comme étant mille fois plus dangereuse que l'aviation commerciale à l'occasion de l'introduction du coavionnage qui est une activité de transport public de passagers disruptive à la fois sur le plan de la sécurité et sur le plan social. Il ne s'agit pas de s'opposer aux e-VTOLs par principe. Peut-être que dans quelques années cette nouvelle catégorie d'hélicoptères pourra remplacer les hélicoptères existants et notamment ceux à double turbine. Mais il s'agit aujourd'hui de faire preuve de prudence et d'être responsable dans le choix des zones d'expérimentation. 2. Bruit Cette problématique de nuisance sonore est soulignée dans l'avis n°2023-46 de l'Autorité environnementale (AE) concernant ce projet de vertiport qui souligne la faiblesse du dossier en la matière. Les écologistes s'insurgent contre un projet qui va créer une nouvelle source d'émissions sonores élevées à savoir au minimum 65 dB(A) à 75 mètres de hauteur d'après le constructeur en prétextant de l'existence de sources sonores déjà existantes sur le trajet aérien envisagé (survol bruyants des hélicoptères qui décollent ou se posent à l'héliport d'Issy les Moulineaux) qui est pour une part le périphérique. Cette volonté est en opposition complète avec le sens de l'histoire alors que des efforts sont faits pour réduire les émissions sonores existantes, avec notamment une voie réservée au covoiturage et possiblement une transformation du périphérique en boulevard urbain classique. - Il est également déplorable de constater que les promoteurs du projet utilisent l'argument d'un bruit environnemental déjà élevé dans la zone survolée pour laisser supposer qu'il n'y aura pas de bruit supplémentaire. Cette supposition/simplification fait abstraction de plusieurs éléments : Les		Syndicat / Parti politique	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
					Les aéronefs à voilure tournante tels que les hélicoptères et maintenant les e-VTOL sont, par conception, les moyens de transport les plus énérgivores ramenés au km/passager transporté : pour qu'un aéronef à voilure tournante puisse rester en l'air il faut que son ou ses rotors tournent en continu, y compris pour faire du vol stationnaire à l'inverse d'un avion ou d'un planeur qui ont juste besoin de vitesse pour pouvoir se sustenter, c'est à dire planer. Là encore, nous sommes face à un anachronisme climatique en particulier et environnemental en général. Ce point est particulièrement souligné dans le rapport de l'Ae qui mentionne une valeur de 190 kWh/100 km annoncée par le maître d'ouvrage de façon estimative pour le e-VTOL et confirmée dans le mémoire en réponse. A titre comparatif, une voiture électrique consomme environ 15 kWh/100 km, le métro 6 kWh/100 passager.km. Nous avons donc un rapport de 10 avec une voiture électrique et de 30 avec un transport en commun (si l'e-VTOL ne transporte qu'un passager en plus du pilote). Nous ne parlons là que d'énergie, pas de l'impact environnemental global, à savoir l'extraction des matières premières, la fabrication de l'aéronef et de la plateforme flottante pour l'héliport. A ce sujet, le mémoire en réponse à l'Ae évoque comme valeurs, selon les hypothèses, des valeurs de consommation d'énergie qui sont 10 fois plus importantes que pour une voiture électrique avec les hypothèses "plausible" et "maximalistes".				
					4. Exemplarité, marketing et investissements publics Politiquement, comment demander au plus grand nombre de faire des efforts de sobriété, quand quelques "happy few", viennent nous narguer au-dessus de nos têtes et étaler leur concupiscence dans le summum du bling-bling alors que 100 mètres sous leurs sièges, aux abords du périphérique, qui servira de repère pour le cheminement aérien, des personnes vivent et meurent sans toit pour les protéger des intempéries, sans logement pour les protéger des changements climatiques, et cela malgré l'existence depuis le 5 mars 2007 du droit au logement opposable. Ce projet n'est qu'un emballage marketing qui veut faire croire qu'il s'agit de quelque chose de "disruptif" en inventant par exemple des nouveaux noms pour habiller des solutions technologiques anciennes à savoir les aéronefs à voilure tournante que sont les hélicoptères. Il s'agit ni plus ni moins que d'une uberisation rampante telles que nous les avons connues dans les 2010, avec AirBnB, Uber, Uber Eats, etc. A chaque fois le projet est présenté sous un angle disruptif soit disant grâce à l'émergence d'une nouvelle technologie (à l'époque c'était internet) alors qu'en faite la réelle nouveauté est juste l'exploitation de l'homme par l'homme. Ce projet n'y fait pas exception : sous couvert de disruptivité, il s'agit ni plus ni moins d'imposer des nuisances, tel que le bruit, d'augmenter les consommations énérgétiques au profit de quelques-uns et au détriment du plus grand nombre. C'est ainsi que par exemple la plateforme qui doit permettre aux aéronefs "e-VTOL" de pouvoir décoller et atterrir a été nommée "vertiport" alors qu'il s'agit ni plus ni moins que d'une héliportation, comme en atteste l'autorisation de la DGAC. La définition du Robert d'une héliportation est : "Aérodrome pour hélicoptères, plus sommairement aménagé que l'héliport." De la même façon, comme évoqué précédemment dans la partie sécurité, mettre sur le même niveau de sécurité et de sûreté les e-VTOL avec les avions de ligne, est une démarche trompeuse dans une logique de pur marketing. Enfin, avoir la caution de l'AP-HP "associée au projet pour évaluer les gains potentiels de ce vecteur aérien [...] en complément de l'unique hélicoptère SAMU disponible" relève du care-washing, c'est-à-dire d'un habillage des préoccupations de santé des individus pour faire avaler la pilule des nuisances causées. Cet habillage est d'autant plus honteux que la seule position possible d'un passager transporté dans un Volocity est la position assise qui n'est pas du tout la position généralement pratiquée pour le transport de patients nécessitant un mode de transport rapide, à savoir la position allongée. L'AP-HP a beau jeu dans sa lettre de soutien d'évoquer le transport des greffons et des médecins. Les promoteurs du projet seraient plus inspirés d'aider au financement par exemple d'un 2ème hélicoptère pour le SAMU. Comme il est souligné dans le dossier d'enquête publique "le projet n'a pas fait l'objet d'une concertation préalable". Cette absence de concertation n'est en rien justifiée si ce n'est par le fait que les promoteurs du projet savent devoir affronter une opposition massive. Ils cherchent donc à passer en force. Or rien ne justifie l'urgence à vouloir mettre en ?uvre cette expérimentation si ce n'est le prétexte des Jeux Olympiques 2024 qui n'est qu'un habillage marketing. Mais les Jeux Olympiques ne doivent pas se transformer en concours Lépine. Il est plus que regrettable qu'ADP, entreprise publique, prévoit d'investir 3,5 millions d'euros et la région Ile-de-France 1 million d'euros. Ces sommes seraient plus utiles dans l'amélioration des transports terrestres pour la part régionale et dans l'aménagement des plateformes terrestres favorisant l'intermodalité indispensable à la réduction du transport aérien afin de respecter les engagements climatiques. Conclusion C'est l'étude de tous les arguments développés dans cette contribution qui font que Les Écologistes de Paris, d'Ile de France et du Conseil d'administration d'Ile-de-France Mobilités tiennent à rappeler leur très ferme opposition à ce projet qui n'a aucun intérêt. Ce combat sera porté dès que nécessaire par les groupes écologistes de France qui craignent de voir des projets similaires là où iels résident et iels comptent bien s'y opposer le cas échéant.				
@1573		E-registre	08/12/2023 14h12	La France doit agir maintenant !!	Le projet eVTOL, piloté par Edward Arkwright du Groupe ADP, est une révolution incontournable dans l'aviation et un pas de géant vers un avenir durable. Cet aéronef électrique n'est pas seulement une innovation; c'est une nécessité impérieuse dans notre lutte contre le changement climatique. Avec une empreinte sonore minimale et une efficacité énergétique surpassant celle des moyens de transport traditionnels, l'eVTOL est une réponse audacieuse aux défis environnementaux et urbains actuels. Son potentiel dans le domaine sanitaire est particulièrement prometteur. Imaginez des interventions médicales plus rapides, des transports de greffons en un temps record, et des médecins atteignant les lieux d'accidents plus vite que jamais. L'eVTOL n'est pas un simple 'taxi volant'; c'est un vecteur de progrès médical et technologique. Il est temps d'agir avec audace. La France, en adoptant l'eVTOL, peut devenir un leader mondial de l'aviation écologique et ouvrir la voie à une nouvelle ère de transport aérien responsable. Ne pas saisir cette opportunité serait une erreur monumentale. Le projet eVTOL n'est pas seulement une avancée; c'est un impératif pour un avenir meilleur.		Particulier	Favorable	filière aviation décarbonée, Avance pour la France, transports sanitaires
@1574		E-registre	08/12/2023 14h12	ADP - VERTIPOINT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ - PARIS 13	Bonjour, Je suis contre le déploiement des taxis volants et le survol de mon département, le Val-de-Marne. Il y a déjà trop d'avions, de bruit, de pollution, et d'émissions de CO2 qui dérèglent le climat. Cordialement		Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore
@1575		E-registre	08/12/2023 14h12	Vertiport expérimental Austerlitz	Je suis tout à fait opposée à cette expérimentation :- pour des raisons écologiques (dépenses énérgétiques à l'encontre de la crise climatique), -pour des raisons de pollution sonore (les émissions sonores à Paris étant déjà insupportables), -et aussi pour le risque de faire voler ces engins au dessus de la ville de Paris, une des plus densément peuplées au monde.		Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, risque sécuritaire

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@1576		E-registre	08/12/2023 14h12	Calme et sécurité	On souffre déjà énormément du bruit des avions nous survolant dans le nord de Paris. Pas besoin d'ajouter encore des survols à basse altitude encore plus bruyants.Des vols expérimentaux dans une région densément peuplée vont en plus ajouter des risques d'atteinte aux biens et aux personnes.Sans parler du risque terroriste !	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, risque sécuritaire
@1577		E-registre	08/12/2023 14h12	Opposé à cette expérimentation	Madame, Monsieur,La création de taxis volants va à l'encontre de toutes les mesures qui doivent être prises pour limiter le réchauffement climatique.Ces engins vont consommer beaucoup trop d'énergie et émettre beaucoup trop d'émissions de gaz à effet de serre par rapport à leur faible utilité.Je vous demande de ne pas les autoriser dans un but tout simplement écologique.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore
@1578		E-registre	08/12/2023 14h12	Avis	Bonjour, je trouve que les taxis volants peuvent devenir des dangers pour la sécurité publique. De plus, le ciel de Paris est l'un des seuls endroits où il y a de la tranquillité, n'allons lui aussi le polluer (visuel, sonore...).	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle, risque sécuritaire
@1579		E-registre	08/12/2023 14h12	Refus des taxis volants	Je suis opposé à l'utilisation de taxis volants en général et joignant Paris à l'aéroport en particulier et cela pour les raisons suivantes:1. Le survol de la ville serait bruyant et énérgivore ce qui est contraire à la volonté de transition énergétique et écologique de nature à préserver la biodiversité et limiter le réchauffement climatique.2. L'enjeu " aller vite" ne se justifie pas dans le contexte de la transition énergétique3. Ce vol serait réservé aux plus friqués d'entre nous, soit une forme de ségrégation sociale; à l'inverse si ce type de vol était généralisé, le gâchis énergétique énorme serait avéré, le bruit et l'encombrement des airs notoires avec un risque accru d'accident aux conséquences fort graves tant pour les utilisateurs de ce moyen de transport que pour les personnes au sol recevant les débris de l'accident aérien.4. Non à une soit disant expérimentation qui ouvre le champ aux graves inconvénients énumérés ci-dessus.Oui au vol par hélicoptère qui existe déjà pour le transport de personnes en urgence vitale; l'aire d'envol est alors dans un hôpital et non un lieu commercial.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
E1580		E-mail	08/12/2023 14h12	Contre le projet de taxis volants : NON absolu	Bonjour,ce nouveau mode de déplacement est néfaste à tous points de vue:* émissions de CO2 alors que la protection de la planète est un enjeu majeur pour notre survie en tant qu'humains* risque de nuisances sonores* "embouteillage" du ciel"* non protection des oiseaux dont les espèces diminuent déjà dangereusement* risque d'accident comme pour tout mode de transport et donc risque pour la population* selon qui arrive à obtenir l'autorisation de conduire, risque accru d'attentat avec ce type d'engin.La population sera en danger; nous serons nous tous en danger en créant un précédent facilitant l'ouverture de nombreux trajets sur le territoire.Je vous remercie pour l'attention que vous porterez à mon message.Cordialement.Véronique Werth(29920 Nevez)	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, pérennisation / extension, risque sécuritaire, risque biodiversité
@1581		E-registre	08/12/2023 14h12	STOP à la démagogie et POUR l'expérimentation	J'ai lu beaucoup d'informations erronées ces dernières semaines. Cette initiative portée par l'entreprise française ADP fait l'objet d'une campagne de dénigrement sans précédent par pure logique politicienne. Quand on dit que c'est une "aberration écologique", je rigole : cette expérimentation est un test grandeur nature de la mobilité électrique, c'est-à-dire sans carburant polluant ! Ce qui est aberrant, c'est de jouer sur les peurs, c'est de renoncer au progrès.Quand j'entends que c'est un projet "absurde, un gadget totalement inutile", je souris : le transport médical d'urgence est-il un gadget ? La plate-forme, c'est-à-dire le vertiport, est située en face du pôle hospitalier de l'APHP du 13e pour expérimenter les transports d'urgence ! Il faut rappeler que l'eVTOL est intéressant pour atterrir en milieu urbain très dense, ce que l'hélicoptère d'urgence du SAMU ne peut pas faire !J'ai même pu lire que cela "Détruirait l'environnement sonore" : Et non, l'expérimentation ne détruira pas l'environnement sonore, ce n'est pas un hélicoptère, c'est un eVTOL électrique et c'est beaucoup plus silencieux.On a même une personne qui pense que "C'est un nouvel usage dont nous n'avions absolument pas besoin". Avec ces raisonnements, supprimons la télévision, la radio, le théâtre, la voiture, l'avion, le smartphone... et retournons à l'ère où nos vies se réduisaient à la survie avec un silex dans la main au lieu d'un crayon.La question du jour, ce n'est pas d'autoriser les taxis volants sur Paris, mais c'est de faire une expérimentation et après d'en partager avec tous les résultats.C'est à ce moment-là que nous pourrions voter POUR ou CONTRE.	-	Particulier	Favorable	expérimentation utile, transports sanitaires
@1582		E-registre	08/12/2023 14h12	ADP Vertiport expérimental	Je souscris pleinement aux arguments développés dans la Contribution EELV IDF à l'Enquête publique Vertiport à l'encontre de ce projet qui va à l'encontre de l'intérêt général pour ne servir que des intérêts particuliers illégitimes.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@1583		E-registre	08/12/2023 14h12	refus des taxis volants	Objet : Refus des taxis volantsContribution : Je suis opposé à l'utilisation de taxis volants en général et joignant Paris à l'aéroport en particulier et cela pour les raisons suivantes:1. Le survol de la ville serait bruyant et énérgivore ce qui est contraire à la volonté de transition énergétique et écologique de nature à préserver la biodiversité et limiter le réchauffement climatique.2. L'enjeu " aller vite" ne se justifie pas dans le contexte de la transition énergétique3. Ce vol serait réservé aux plus friqués d'entre nous, soit une forme de ségrégation sociale; à l'inverse si ce type de vol était généralisé, le gâchis énergétique énorme serait avéré, le bruit et l'encombrement des airs notoires avec un risque accru d'accident aux conséquences fort graves tant pour les utilisateurs de ce moyen de transport que pour les personnes au sol recevant les débris de l'accident aérien.4. Non à une soit disant expérimentation qui ouvre le champ aux graves inconvénients énumérés ci-dessus.Oui au vol par hélicoptère qui existe déjà pour le transport de personnes en urgence vitale; l'aire d'envol est alors dans un hôpital et non un lieu commercial.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@1584		E-registre	08/12/2023 15h12	Avis négatif sur le projet "Vertiport"	Je partage les réserves exprimées par l'autorité environnementale et l'avis négatif du conseil de Paris. Le projet n'apparaît pas suffisamment évalué tant au regard de la sécurité des personnes (risque accidentel non négligeable compte tenu de la densité urbaine de la zone de survol) que des nuisances sonores et des atteintes potentielles à la biodiversité. Par ailleurs, on saisit mal l'intérêt général représenté par ce projet même dans le contexte des jeux olympiques. La liaison prévue est entre l'héliport de la porte de la Porte de Versailles et le quai de la Rapée. Compte tenu de la situation de l'héliport, excentré dans le sud ouest parisien, peu desservi par les transports en commun il est plus long de s'y rendre depuis les aéroports d'Orly et même de Roissy, que ce soit en voiture ou par les transports en commun, que d'aller directement à la Gare d'Austerlitz. Une application de calcul d'itinéraires selon les différents modes de transport donne les résultats suivants : Temps de trajet de Roissy (terminal 2) à l'héliport de Paris : 77 à 83 minutes par RER B et métro ou tramway et 126 minutes au moins par bus. 70 minutes par taxi ou VTC. Temps de trajet Roissy – Gare d'Austerlitz : 61 à 69 minutes par RER et métro et 137 minutes au moins par bus. 64 minutes par taxi ou VTC. Temps de trajet Orly- Héliport : 55 à 69 minutes par les transports en commun (incluant Orlybus).Temps de trajet Orly-gare d'Austerlitz : 50 minutes par Orlyval et les RER B et C.39 minutes par taxi ou VTC.Pour un voyageur international désirant se rendre rapidement au centre de Paris, la liaison n'a d'intérêt que s'il rallie l'héliport par voie aérienne (hélicoptère privé : coût minimum de 600 euros). A plus long terme, si on se place dans une perspective de pérennisation du projet, comment soutenir sérieusement qu'un service de taxi-hélicoptère permettrait de désengorger les transports en commun parisiens ou d'île de France ? Pour mémoire, le métro parisien enregistre à lui seul près de 2 milliards de déplacement individuels chaque année. Une exploitation commerciale ne concernerait qu'une clientèle particulièrement fortunée et générerait des nuisances sonores supplémentaires pour les riverains. En outre, la consommation énergétique de l'eVTOL reste trois supérieure à celle d'une automobile et 32 fois supérieure à celle du métro par Km parcouru. Le projet est cette innovant mais il ne présente, à part peut-être pour le transport sanitaire, aspect non documenté dans l'étude d'impact, aucun débouché crédible. Mon avis est donc négatif.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, risque sécuritaire, risque biodiversité
@1585		E-registre	08/12/2023 15h12	Absence d'évaluation socio-économique du projet ?	Bonjour, Tout d'abord, je tiens à remercier le commissaire-enquêteur pour la présentation complète pendant un court laps de temps lors de sa dernière permanence de ce projet expérimental. De retour chez moi, je... survole le dossier numérique, lequel ne contient pas, sous réserve d'inventaire, l'évaluation socio-économique à méthodo Etat à laquelle est (devrait être) soumis tout projet de transport, fut-il limité dans l'espace et le temps.Peut-être la nature de celui-ci lui permet-il d'échapper à l'exercice. Toujours est-il que ce dernier serait fort instructif et qu'il y a tout lieu de penser que le taux de rentabilité interne d'une telle opération serait négatif.Bien à vous,JC Blaison	-	Particulier	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	
@1586		E-registre	08/12/2023 15h12	Non aux "taxis volants"	Cette idée est totalement aberrante.Comment pouvons-nous croire une seconde à des jeux neutres en carbone et par la même occasion proposer des solutions de transport individuelles et ultra polluantes de la sorte ?Pourquoi ne pas privilégier les transports en communs déjà existants et éventuellement les améliorer ?On marche sur la tête.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore
@1587		E-registre	08/12/2023 15h12	ADP - VERTIPOINT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ - PARIS 13	Encore des nuisances auditives et sans doute d'autres pour un grand nombre de citoyens tout ça pour satisfaire quelques personnages probablement fortunés qui imaginent avoir besoin d'aller plus vite alors qu'au contraire nous sommes dans une période où il faut calmer le jeu.Le gain de temps de quelques privilégiés mis dans la balance face aux différentes pathologies liées au bruit ne fait pas le poids.Arrêtons de favoriser toujours les mêmes pour franchement un intérêt très limité.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, ségrégation sociale

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@1588		E-registre	08/12/2023 15h12	Le progrès a sa place dans Paris !	Habitant à Paris depuis de nombreuses années, je suis heureux de pouvoir contribuer à cette enquête publique en tant que voisin de Paris 13. Il est bon que les citoyens puissent s'exprimer sur ce projet et je suis heureux de pouvoir le faire pour la première fois. Les jeux olympiques de Paris 2024 seront une occasion inédite pour la France et pour Paris de briller à l'étranger et d'incarner des projets ambitieux à l'image de ceux qui ont fait la grandeur industrielle de notre pays. Je soutiens l'expérimentation en faveur du vertiport le temps des JOP. Je pense que cette vitrine fera avancer l'innovation et l'image d'une France rayonnante, attractive et ambitieuse. Nous avons besoin d'audace, ce projet en est une illustration concrète. En tant que parisien, je subis les désagréments des hélicoptères régulièrement, ces Vtols pourraient à terme être une innovation bénéfique pour réduire le bruit dans la capitale. J'apprécie de lire les avis de personnes habitant en dehors de la zone d'expérimentation des Vtols et qui ne seront nullement concernées par le projet mais qui trouvent constamment le moyen de râler. A les lire, rien ne devrait évoluer. En tant que jeune parisien, je soutiens l'innovation et crois en l'attractivité de ce projet pour notre belle ville !	-	Particulier	Favorable	vitrine technologique
@1589		E-registre	08/12/2023 15h12	Avis sur les taxis volants	Le survol de zones urbanisées par des taxis volant est inutile, inégalitaire, dangereux pour les populations survolées et va à l'encontre des objectifs de transition écologique et de sobriété énergétique même si les taxis volants en question sont électriques.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@1590		E-registre	08/12/2023 15h12	vertiport expérimental	je suis contre l'utilisation de taxis volants pour transporter plus rapidement des particuliers à Paris . Par contre remplacer les hélicoptères qui traversent la ville pour aller se poser sur la Salpêtrière par ces engins électriques et moins bruyants me paraît une bonne idée .Que l'expérimentation d'ADP se fasse donc là !	-	Particulier	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	
@1591		E-registre	08/12/2023 15h12	Non aux taxis volants énérgivores et bruyants	Bonjour,Ces engins énérgivores et bruyants sont une régression environnementale critiquée par la MRAe, Mission régionale de l'Autorité Environnementale. Cette réponse individuelle en termes de transports n'est pas adaptée aux besoins des Parisiens et des Franciliens qui s'entassent dans des transports en commun insuffisants et déficients. A l'heure de l'urgence climatique et sociale, il n'est pas acceptable de développer des engins polluants, onéreux et hasardeux.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, risque sécuritaire
@1592		E-registre	08/12/2023 15h12	Pas adapté en zone dense et EI incomplète	Si le but est de connaître l'acceptabilité du projet auprès de la population concernée, encore faudrait-il mettre à sa disposition les éléments lui permettant de se prononcer en toute connaissance de cause ce qui n'est pas le cas avec une étude d'impact faisant l'omission des incidences sur les zones survolées (Ivry-sur-Seine, Le Kremlin-Bicêtre, Gentilly, Issy-les-Moulineaux). Je ne vois pas d'éléments à ce sujet. Les nuisances sonores sont bien directes pour nous riverains du périphérique, quel que soient les points de départ et d'arrivée. Que ces engins partent de n'importe quel endroit, s'ils survolent à 150 mètres d'altitude une zone bordée d'immeubles d'habitation le long de leur trajet, il y a bien une exposition au bruit qui se cumule au bruit existant et un impact visuel incontestable. Le déplacement par les airs de personnes forcément aisées (ça ne sera pas le prix d'un ticket de métro j'imagine) et qui veulent éviter les transports en commun bondés, en retard, sales et défectueux que nous autres, pauvres franciliens, sommes obligés de prendre par obligation, ne fera qu'aggraver la fracture sociale entre les riches et les autres, voire entre Paris et sa banlieue. Le risque du crash d'un de ces engins tombant sous mon nez (au mieux) n'est guère plus rassurant. Et à l'avenir, quelle sera la rotation ? Le nombre de survols s'il y a pérennisation ? A la campagne où les transports sont compliqués, voire inexistant, ces engins peuvent, peut-être, avoir un intérêt s'ils sont à un prix raisonnable pour le plus grand nombre. C'est l'intérêt collectif qui doit prévaloir, là je ne le vois pas. Il s'agit d'un commerce lucratif qui ne profitera pas aux riverains qui vont subir les nuisances sonores et visuelles. Je me prononce contre ce projet de vertiport expérimental, ayant d'ailleurs l'impression d'être la souris servant à cette expérimentation...	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@1593		E-registre	08/12/2023 15h12	Heliport Austerlitz	La construction d'un heliport dans paris est en contradiction totale avec les objectifs de lutte contre le réchauffement climatique.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore
@1594		E-registre	08/12/2023 15h12	enquête publique taxis volants à Paris	Je suis totalement défavorable à l'utilisation de ces appareils car ils génèrent un flux sonore du fait de la rotation des pales et qu'ils sont beaucoup plus bruyants que les véhicules terrestres, d'une part. D'autre part, leur consommation est 15 fois plus importante qu'une automobile citadine compacte électrique de même capacité (nombre de passagers et de bagages) ou 13 fois plus qu'un taxi terrestre électrique standard (de type berline avec chauffeur). Proportionnellement, la production de gaz à effets de serre est également 13 fois supérieure à celle d'un véhicule électrique terrestre. En conséquence, le coût d'une recharge est très élevé et celui du trajet aussi !! Donc NON aux taxis volants.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore
@1595		E-registre	08/12/2023 15h12	non au VERTIPOINT EXPERIMENTAL	Ces engins énérgivores et bruyants sont une régression environnementale ! Cette réponse individuelle en termes de transports n'est pas adaptée aux besoins des Parisiens et des Franciliens qui s'entassent dans des transports en commun insuffisants et déficients. A l'heure de l'urgence climatique et sociale, il n'est pas acceptable de développer des engins polluants, onéreux et hasardeux.Les oppositions se multiplient et s'organisent : - l'Autorité Environnementale juge l'étude d'impact incomplète et critique le projet - les communes périphériques survolées s'y opposent - Le Conseil de Paris a refusé le projet le 14 novembre 2023	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@1596		E-registre	08/12/2023 15h12	Enquête publique projet ADP-Vertiport expérimental-	je suis résolument et farouchement opposée à ce projet de mise en place de "taxis volants" - même s'il est dit aujourd'hui que cette possibilité nouvelle de transport ne concernerait qu'une portion limitée d'usagers, pour répondre aux besoins de catégories particulières d'usagers, nous savons par expérience que toute innovation concernant un domaine restreint devient rapidement la proie convoitée de personnes et d'organismes voyant un profit immédiat ou à moyen et long terme à la développer dans d'autre secteurs- rapidement cette innovation sera vouée à s'étendre, à être rendue accessible à un public beaucoup plus large, voire à tout le mondenous vivons un moment d'intense prise de conscience de ce que de dits "progrès" par le passé, notamment le "tout voiture" et avions, ont entraîné comme effets délétères, dont la destruction partielle mais irrémédiable du maillage ferroviaire si riche et bien développé en France, l'engorgement des villes, la pollution, etc....l'espace du ciel est déjà affecté par le transport aérien- là il s'agirait du ciel immédiatement au-dessus de nos têtes!! cet espace est vital, j'en suis convaincue, il doit rester définitivement et autant que possible libre, nous devons absolument le respecter, comme un bien aussi précieux que l'air que nous respirons, pour le bien-être de toutes et tous - les productions abondantes de la "science fiction" n'ont cessé et ne cessent de nous alerter sur cette dérive possible d'investir sans arrêt plus de l'espace autour de nous, dans une poursuite effrénée, vers plus de vitesse, de nous condamner, particulièrement dans les villes, à nous retrouver emprisonnés/es dans un espace saturés d'ondes et de trafic, à tous niveaux- la bonne voie se trouve tout à l'inverse, à ralentir cette accélération, à retrouver des modes de déplacement qui nous détournent d'une sédentarisation de plus en plus prégnante, à cesser de nous faire croire qu'en allant sans cesse plus vite nous nous porterons mieux....il faut que cet espace au-dessus de nos têtes reste libre, sinon nous courrons vers un environnement hostile, anxiogène, et ayant perdu la mesure de l'humain et du vivable	-	Particulier	Défavorable	pollution visuelle, pérennisation / extension
@1597		E-registre	08/12/2023 15h12	Non au Vertiport	BonjourJe suis opposée à l'expérimentation et au projet Vertiport. J'ai lu le dossier et les raisons essentielles de mon opposition sont très bien résumées dans cet extrait de l'avis de l'Autoritéenvironnementale : "Pour l'Ae, les principaux enjeux du projet pour l'environnement et la santé humaine portent sur les incidences acoustiques du projet, les conséquences du projet en termes de consommation énergétique et d'émissions de gaz à effet serre, les pollutions visuelles du fait la multiplication des aéronefs dans un espace jusque-là interdit de survol que ainsi que la concurrence potentielle avec les transports sanitaires et de secours. Le projet présente également des enjeux en termes de sécurité et de sûreté pour les populations survolées."Je trouve par ailleurs honteux que les promoteurs de ce projet essaient de nous faire croire que c'est un projet d'intérêt général, alors que ce n'est qu'une expérimentation pour servir un projet commercial dont les intérêts sont très particuliers et privés (les bénéficiaires du service étant peu nombreux) qui fait fide la santé, la sécurité et le cadre de vie de la nombreuse population qui serait impactée par cette expérimentation et ce projet.Il existe déjà des moyens de transport qui ont fait leurs preuves. Il y a déjà suffisamment de bruit. Il ne faut pas ajouter de nuisance supplémentaire.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, pollution visuelle, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@1598		E-registre	08/12/2023 15h12	Super innovation	Enfin un projet ambitieux qui positionne Paris à la point de l'innovation.L'aéronautique est une des forces de la France, ne laissons pas passer cette occasion de faire de Paris le centre de l'attention à la place de Toulouse !	-	Particulier	Favorable	vitrine technologique
E1599		E-mail	08/12/2023 15h12	Défavorable aux "taxis volants"	Bonjour , je suis un simple citoyen français qui exprime son avis défavorable au projet des taxis volants au J-O de Paris 2024 . Comprenant tout à fait la formidable opportunité de briller à l'international que représente ce grand événement sportif, je ne peux néanmoins m'empêcher de dénoncer son incohérence dans un contexte de dérèglement climatique de plus en plus alarmant. Le gouvernement ne peut pas demander au peuple d'être responsable énergétiquement s'il ne respecte pas lui-même les enjeux écologiques. Cordialement. Envoyé à partir de Courrier pour Windows	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore
@1600		E-registre	08/12/2023 16h12	projet de "vertiport"	TOTALEMENT CONTRE - Il est extrêmement dangereux de lancer une expérimentation grandeur nature d'un nouveau mode de transport aérien au-dessus de la zone la plus dense en population de France à savoir Paris (20 359 habitants/km²). De plus, je m'insurge contre un projet qui va créer une nouvelle source d'émissions sonores élevées à savoir au minimum 65 dB(A) à 75 mètres de hauteur d'après le constructeur. Par ailleurs, sur le plan climatique, les aéronefs à voilure tournante tels que les hélicoptères et maintenant les e-VTOL sont, par conception, les moyens de transport les plus énérgivores ramenés au km/passager transporté. Ce projet va à l'encontre des engagements de la France en terme de décarbonation et donc de sobriété énergétique.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, risque sécuritaire

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@1601		E-registre	08/12/2023 16h12	Contre ce projet	Dans un contexte de crise climatique et de transition énergétique, et alors que le domaine des transports est celui qui a le plus de mal à faire baisser ses émissions, ce projet et la notion même de taxis volants sont un contresens total.1) L'eVTOL proposé est bien trop énergivore quand on le compare aux alternatives. La comparaison donnée par le maître d'œuvre est biaisée et erronée (cf précision ci-dessous). Sauf circonstances exceptionnelles, il sera toujours plus coûteux de voler que de rouler, pour des raisons de physiques élémentaires.2) D'un point de vue social, ce projet va à l'encontre de ce qu'il faut faire en permettant à quelques personnes à hauts revenus de polluer comme elles l'entendent pendant que des efforts environnementaux sont demandés aux autres. C'est l'équivalent jet privé du taxi.3) Des nuisances sonores sont imposées aux riverains. Bilan énergétique et carbone: le rapport initial (C1) compare des choux et des carottes de manière très partielle: comparaison du bilan à l'utilisation avec celui sur le cycle de vie entier, chiffres donnés pour des périodes ou distances différentes, etc., toujours en faveur de l'eVTOL. La pièce C4 est un peu plus complète, mais il y reste des incohérences. Par exemple, une voiture électrique utilise 12 fois moins d'énergie au km que l'eVTOL d'après les tables en 4.5 et 4.10 (chiffre de 0.16kWh/km cohérent avec les données EDF ou constructeurs). Pourtant ces mêmes tables n'ont plus qu'un rapport de 2.3 entre les émissions au km (0.46gCO2e contre 0.109) alors que le même mix électrique est sensé être utilisé. En l'occurrence le chiffre utilisé pour la voiture électrique est faux: l'ADEME donne 19.8gCO2e/km pour l'énergie utilisée, et si on utilisait la même intensité carbone pour la voiture électrique et l'eVTOL, on tomberait sur un chiffre plus large pour l'eVTOL. La comparaison reste biaisée. D'une part on compare un véhicule transportant une seule personne avec, pour chaque catégorie de voiture, le véhicule moyen dans cette catégorie qui permet de transporter au moins 4 personnes. Comparer avec des petits véhicules de chaque catégorie serait encore moins en faveur d'un eVTOL. D'autre part la comparaison n'est absolument pas faite avec les transports en commun dont le fonctionnement est typiquement 2-10 fois moins émetteurs que celui d'une voiture électrique. Enfin, prétextant un manque de données sur la fabrication et mise au rebut (on pourrait prendre par approximation les données pour une voiture électrique de même poids), la comparaison entre véhicules se fait uniquement sur le fonctionnement. Hors pour un véhicule électrique (et le eVTOL n'y échappera pas), l'essentiel des émissions se fait à la construction (86% selon l'ADEME, >90% selon Carbone4). Vu qu'il y a peu de chance que les prototypes utilisés soit aussi robustes qu'une voiture et parcourent 100-150 000km dans leur vie, le coût carbone de fabrication ventilés sur l'ensemble des km parcourus dégradera encore le bilan carbone de l'eVTOL (à minima d'un facteur 10). En prenant ce coût en compte, les transports en commun sont encore plus avantageux puisque leurs émissions totales au km sont essentiellement dues à leur utilisation d'énergie.		Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@1602		E-registre	08/12/2023 16h12	NON AU VERTIPOINT EXPÉRIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ - NON AUX TAXIS VOLANTS !!!	Pour toutes les raisons énumérées par l'Autorité Environnementale et tous les opposants à ce projet, dont les conseillers de Paris, je m'oppose fermement au Vertipoint et aux taxis volants !! Je demande à ce que l'État soutienne plutôt une offre de transport pour TOUTE la population de la métropole, à une époque où il faut de plus en plus attendre (parfois 1/2h et même 3/4 d'h) des autobus qui ne vont plus jusqu'aux terminus. Qui s'arrêtent en plein parcours et l'on doit alors attendre qu'un nouveau chauffeur prenne la relève (parfois 1/4 d'h pour le changement) ou attendre encore un autre bus, car celui-là repart dans l'autre sens. Je ne parle pas des personnes qui prennent le RER et certains métros, qui vivent l'enfer. Je suis contre la privatisation de l'espace aérien pour quelques privilégiés pollueurs, qui va à l'encontre des mesures urgentes nécessaires à la lutte contre le réchauffement climatique en augmentant les GES, et nuit à la préservation de la biodiversité et notamment de certaines espèces d'oiseaux. Alors que l'on demande de gros sacrifices à la population (économies d'énergie, ne pas prendre l'avion, coupures d'électricité possibles, arrêt des voitures thermiques)... nous sommes sommés de nous priver de beaucoup de choses sous prétexte de l'urgence climatique. Pourquoi pas eux ? Je suis contre ce projet qui est une expérimentation EN VUE DE PÉRENNISATION, qui gâcherait encore un peu plus la vie des parisiens qui souffrent déjà assez dans une ville de plus en plus dense (la ville la + dense d'Europe), bétonnée et stressante, où la population étouffe à cause d'un manque d'air et d'espaces verts, alors que de nombreux grands arbres sont abattus. Si en plus, le ciel est sillonné par des hélicoptères bruyants, cela ajouterait des nuisances et des souffrances. Certains "banlieusards" sont eux victimes du bruit incessant de plusieurs aéroports et héliports, alors que toutes les études prouvent l'effet très néfaste du bruit sur la santé physique et mentale. Je suis contre les dérogations aux lois relatives à la lutte contre le bruit. La tranquillité est un besoin vital ! Le risque d'accidents n'est pas à négliger. Sur une ville comme Paris, ce serait l'horreur. Et à un moment où l'on s'inquiète de terrorisme, laisser des hélicoptères survoler Paris me semble une pure folie. Et que se passerait-il si des ennemis prenaient le contrôle du Vertipoint en temps de guerre ? Non à la dérogation de l'interdiction de survol de Paris ! Les hélicoptères ont des phares la nuit, ne polluez pas notre ciel, laissez-nous voir quelques étoiles... Je soutiens la PÉTITION ci-dessous: Titre: Non aux taxis volants énergivores et bruyants, non à l'expérimentation d'ADP (Aéroport de Paris) https://agir.greenvoic.fr/petitions/non-aux-taxis-volants-energivores-et-bruyants-non-a-l-experimentation-d-adp-aeroport-de-paris Destinataire(s) : Marc Guillaume, Préfet de la Région Ile-de-France et Clément Beaune, Ministre délégué auprès du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires chargé des transports. Autres destinataires: Agnès Pannier-Runacher, Ministre de la transition énergétique, Christophe Béchu, Ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, Laurent Nuñez, Préfet de Police de la Ville de Paris Texte pétition: Au nom de l'écologie, de la justice sociale et de la démocratie, nous vous demandons de refuser le projet de vertipoint quai d'Austerlitz à Paris, infrastructure d'expérimentation d'aéronefs à décollage et atterrissage vertical, de juillet à décembre 2024, et en particulier pendant la période des Jeux Olympiques de Paris (JOP). Ces engins énergivores et bruyants sont une régression environnementale critiquée par la MRAe, Mission régionale de l'Autorité Environnementale. Cette réponse individuelle en termes de transports n'est pas adaptée aux besoins des Parisiens et des Franciliens qui s'entassent dans des transports en commun insuffisants et déficients. À l'heure de l'urgence climatique et sociale, il n'est pas acceptable de développer des engins polluants, onéreux et hasardeux. Pourquoi faut-il agir maintenant ? Car ces taxis volants, hélicoptères électriques, dit e-VTOL, ce sont 0,7 tonnes de métal, 12 mètres de long, 18 hélices, pour transporter 1 passager (2 en version drone) + 1 bagage à 100 km/h sur une distance maximale de 35 km ! On nous annonce un « vertipoint » à Austerlitz pour accueillir l'animal pendant les JO. Un simple gadget pour l'occasion ? Non, c'est une avant-première, l'objectif est de pérenniser l'équipement pour accueillir des e-VTOL venant de 23 aéroports et de 9 hélistations.		Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore, pérennisation / extension, risque sécuritaire, ségrégation sociale
					C'est donc dans cette perspective d'une noria d'e-VTOL venant des aéroports et héliports de la région qu'il faut décider si c'est un rêve ou un cauchemar. À la lecture du rapport de l'Autorité Environnementale, 4 adjectifs viennent à l'esprit pour qualifier ce projet : ? TOXIQUE - l'e-VTOL n'est pas neutre carbone. Il consomme 12 fois plus d'énergie qu'une voiture électrique et émet ainsi à l'utilisation l'équivalent d'une voiture thermique, ce sans compter l'impact de sa construction et de son démantèlement, sur lequel le constructeur reste muet. ? NUISIBLE - l'e-VTOL volera à 150 mètres d'altitude et il est bruyant, de l'ordre de 70dB, c'est-à-dire un niveau largement suffisant pour avoir des effets sérieux sur la santé humaine. ? DANGEREUX - il est facile de détourner un e-VTOL, et le projeter de 150 mètres d'altitude sur un lieu touristique, ce qui ne contribuerait pas à renforcer l'attractivité de notre capitale. ? PERVERS - l'eVTOL ne s'adresse ni aux super-riches (pas assez confortable), ni aux touristes (pas assez de place), mais vise en réalité le marché des cadres supérieurs, banquiers, consultants, comme moyen commode de relier aéroport et centre ville sans perdre de temps dans les embouteillages. De ce fait, il lève un frein à l'utilisation de l'avion pour les courtes durées, au détriment du train... Nous rejetons aussi ce projet pour des questions de : ? Régression environnementale : Depuis 1948, la ville de Paris et ses habitants sont protégés par une réglementation interdisant le survol de la ville à moins de 2.000 mètres d'altitude sauf dérogations spécifiques. Aujourd'hui, ce sont les aéronefs en service de mission médicale d'urgence qui desservent les hôpitaux et ceux de la sécurité civile qui bénéficient de telles dérogations. Permettre le survol de Paris par des aéronefs de type "taxis volants" à 150 mètres d'altitude pour le transport de personnes souhaitant éviter les transports en commun ou les embouteillages constitue une régression environnementale. ? Impact financier : L'impact pour les finances publiques n'est pas renseigné mais il laisse supposer un support public. Avec le CDG Express, bien trop d'argent public a été consacré à des transports réservés à une petite minorité. La priorité doit être donnée aux transports collectifs. ? Déni de démocratie : Nous dénonçons la carence de consultation des citoyens dans un processus de décision très lourd de conséquences pour l'avenir de la collectivité puisqu'il s'agit de pérenniser un nouveau mode de déplacement inter aéroportuaire individuel. Les oppositions se multiplient et s'organisent - l'Autorité Environnementale juge l'étude d'impact incomplète et critique le projet - l'opposition des communes périphériques survolées : https://act.gp/4a2P39e - Le Conseil de Paris a refusé le projet le 14 novembre 2023 : https://act.gp/4a2mHvF ? Émettez un avis négatif sur le registre d'enquête publique, jusqu'au 08/12/23. Il est important de contribuer à l'enquête et de dire NON ! Le dossier complet est accessible ici : https://act.gp/3TbSrbX . ? Signez et relayez notre pétition ! Alors que l'Autorité Environnementale juge l'étude d'impact incomplète, et que le Conseil de Paris comme les communes survolées ont rendu un avis négatif, le projet, soutenu par l'État et la région Ile-de-France pourrait malgré tout voir le jour. Il est encore temps de faire machine arrière ! ? Mobilisons-nous tous de toute urgence pour enterrer cette aberration écologique. Associations signataires : UFCNA (Union Française Contre les Nuisances des Aéronefs), ADERA (pour le respect de l'environnement à Beauvais-Tillé), FNE Paris, FNE IDF, Val de Marne Environnement, SOS Paris, ADA 13, InCoPrutibles, Environnement 92, Chaville Environnement.				
@1603		E-registre	08/12/2023 16h12	Non à l'enquête publique pour le vertipoint expérimental	Bonjour, Je m'oppose au projet de vertipoint expérimental avec des engins volants qui ne serviraient que pour les hommes d'affaires. Ils seront peu nombreux pour s'adresser aux touristes. De plus, ces engins font 70 d(B)A. C'est trop bruyant pour des machines qui volent à 150 m d'altitude. C'est pourquoi, je donne un avis négatif à l'enquête publique.		Particulier	Défavorable	nuisance sonore, ségrégation sociale
@1604		E-registre	08/12/2023 16h12	Vertipoint	Ce projet sera néfaste pour la pollution et surtout le bruit, sans régler aucun problème pour les habitants et visiteurs. Aucun intérêt, même à titre expérimental, c'est du gaspillage.		Particulier	Défavorable	nuisance sonore

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@1605		E-registre	08/12/2023 16h12	taxis volants	Pollution ,bruits , insécurité etc...etc. Tout ça pour quelques privilégiés déjà surpollueurs !	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@1606		E-registre	08/12/2023 16h12	Halte aux vertiports et taxis volants en IDF	Bonjour,Je voudrais partager quelques raisons qui me conduisent à être contre le projet de mise en place de taxis volants dans le cadre des JO de 2024 de Paris.1. Les infrastructures de décollage/atterrissage des engins vont nécessiter de la place et ajouter aux pollutions visuelles et sonores déjà fortement subies en IDF. De plus, le développement des vertiports et leur utilisation potentielle à d'autres fins que le transport de quelques privilégiés lors des JO 2024 pourrait concerner et, à terme, pénaliser d'autres régions que l'IDF.. Quid des engins volants utilisés :- ils sont bruyants : n'ajoutons pas au tumulte de nos villes. 70/75 décibels sont évoqués : c'est largement supérieur aux critères d'acceptation en matière de santé.- le survol de zones urbaines et de zones de très haute densité de population présente des risques de sécurité évidents : comment garantir la sécurité des habitants en cas de défaillance mécanique ou/et électronique des équipements utilisés ? Comment garantir que les collisions entre ces engins n'auront pas lieu ?De nombreux incidents ont été enregistrés lors des 10 dernières années : en 2017 la FAA avançait 100 cas par mois.Récemment, le BEA a qualifié d'accident grave le fait qu'un avion d'Air France évite de justesse le 19 février 2023 une collision avec un drone (5 mètres selon l'estimation du pilote après correction de sa trajectoire !).La course au temps consistant au transport de quelques passagers ou de marchandises, par des engins volants, ne justifie pas de dégrader les conditions de vie des franciliens dont l'environnement est déjà difficilement supportable, et encore moins, de faire courir à la population le risque d'accidents aériens en agglomération.Mesdames, messieurs qui décidez de notre avenir, n'ouvrez pas la boîte de Pandore sur ce sujet !	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle, risque sécuritaire
@1607		E-registre	08/12/2023 16h12	TAXIS VOLANTS	NON aux Taxis volants! Leur consommation énergétique est 10 fois celle d'une voiture électrique et 30 fois celle des transports en communLes taxis volants n'accueilleront qu'un seul client à la fois, moyennant la somme de 110€ par course. Ils seront une source de nuisances sonores supplémentaires pour les populations situées à proximité de la Seine et du périphérique, déjà exposées à des nuisances majeures.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@1608		E-registre	08/12/2023 16h12	Contribution à la consultation publique pour le vertiport expérimental. Avis défavorable en l'état.	Et bien... Je comprends bien la nécessité de remplacer les hélicoptères par des e-VTOLS et c'est une bonne idée que je vous encourage à mettre en place au fur et à mesure, mais je ne voudrais pas que ce projet soit utilisé pour développer de nouveaux modes de transports dans la vie de tous les jours. Non mais vous avez vu les émissions sonores de ce machin ? C'est beaucoup trop élevé pour que ça soit utilisé comme transport quotidien. ça perturberais autant la faune que les habitants, ce ne serait pas une vie paisible et agréable pour eux. Ainsi, ça reste intéressant uniquement comme transport exceptionnel, comme ceux effectuer par les hélicoptères. De plus, si on ajoute que c'est plus énérgivore et émetteur de GES que le train ou le métro, peut on dire que c'est la solution pour nos défis actuels ? On voit bien que non. Il serait plus raisonnable d'investir d'avantage dans les transports en commun, comme ce stipuler avant, que de poursuivre dans ce projet. Je comprends votre attachement à la biodiversité est aux faites qu'il faille réduire l'artificialisation des sols. Pour ça les trajets aériens sont intéressants, mais n'oubliez pas que l'énergie et ce qui permet de soigner nos blessés à l'hôpital et que les émissions de GES participent au réchauffement climatique qui menace nos conditions d'habitabilité sur Terre. Pour ça, il faut qu'on poursuive, ensemble, nos efforts de sobriété. En ce qui concerne l'expérimentation. J'aurais accepté le projet au sens d'une attraction isoler dans un aéroport et loin des habitants et, pourquoi pas, financer en partie par les politiques public pour que tout le monde puisse essayés et se faire vraiment un avis, et peut être même, une futur vocation. Mais je ne l'accepte pas en tant que transport pour les raisons évoquer ci-dessus. Nous avons déjà des outils plus efficaces et plus sobres pour réduire les GESs que les touristes peuvent utiliser. On ne va quand même pas déranger les citoyens de Paris pour permettre le déplacement de quelques individus. Et je suis d'accord qu'ils faillent accueillir comme il se doit les touristes et immigrés qui viennent sur notre territoire. Mais on ne va quand même pas prioriser l'accueil des touristes et autre étranger avant le bien être des habitants ? En tout cas. Je crains devoir émettre un avis défavorable à ce projet en l'état actuelle. Afin que les Parisiens puissent garder de bonne condition de vie et de travail. GES = Gaz à effet de Serre.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, nuisance sonore, risque biodiversité
@1609		E-registre	08/12/2023 16h12	taxis volants	En découvrant le terme "taxis volants" j'ai cru à une mauvaise blague mais il semblerait que la proposition est sérieuse.Comment est-ce possible? Bruit, pollution, pour transporter quelques personnes, alors que les transports publics métro, bus, rer, tramways, sont délaissés par la Région et les conditions ne cessent de se dégrader pour les voyageurs.Je suis très fermement contre cette proposition écocide, inégalitaire et ridicule.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@1610		E-registre	08/12/2023 16h12	Stop à de nouvelles atteintes à la qualité de l'air en Ile de France	Chaque année nous avons en France environ 48000 morts pour des problèmes respiratoires liés à la pollution. Il est parfaitement inutile d'ajouter de nouvelles contributions. Mr Le Commissaire Enquêteur il est de votre responsabilité d'empêcher cela. Nous n'avons pas encore de délit crée pour des actions écodides. Mais il ne faut pas désespérer cela viendra. Et j'espère que ce jour la on pourra juger tous les délits commis contre l'environnement et la santé publique. Car plutôt que de créer de nouvelles pollutions il serait plus intelligent de développer de nouvelles solutions respectueuses de notre santé et sans impact direct ou indirect.J'en appelle à votre bon sens et aux respects des générations anciennes et futures !Je vous demande également d'enquêter aussi sur le Lobbying qui pousse à ces expérimentations et les dérives associées, de dénoncer cette pression et d'en informer le public.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore
@1611		E-registre	08/12/2023 16h12	Taxis volants	Je m'oppose totalement à la création d'une flotte de taxis volants. A l'heure de la COP 28, c'est une totale aberration.Sachant que la consommation énergétique d'un taxi volant vaut 10 fois celle d'une voiture électrique et 30 fois celle des transports en communEt que ces taxis volants n'accueilleront qu'un seul client à la fois, moyennant la somme de 110€ par course. On est loin du transport accessible à tous.En plus, l'Autorité Environnementale alerte : ils seront une "source de nuisances sonores supplémentaires pour les populations situées à proximité de la Seine et du périphérique, déjà exposées à des nuisances majeures"Je trouve indécent et irresponsable cette proposition venant d'élus de la Région.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@1612		E-registre	08/12/2023 16h12	NON AUX "TAXIS VOLANTS" !!!	A l'heure où, continuellement, le discours médiatique ns ressasse que nous devons réduire notre consommation de carburants fossiles pour limiter le CO2, nos "dominants" s'évertuent, pour leur part, à voler tous azimuts ... en jets privés, multipliant ainsi les vols, dans des pays chauds où des pistes de ski sont construites dans le désert, où la population vit ds des atmosphères climatisées 24h/24, ..., & le dernier-né de leurs "caprices" ANTI-ECOLOGIE serait de mettre en place des services de "TAXIS VOLANTS" pr leurs déplacements "VIP (?) " ! ... peut-être pr leur épargner les déplacements sur terre où le "commun des mortels", lui, peut bien subir les embouteillages !!! ... mais pas eux, qui sont d'une "essence différente" ! ???JE DIS NON A CETTE NOUVELLE ABSURDITE !!!	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, ségrégation sociale
E1613		E-mail	08/12/2023 16h12	taxis volants	Bonjour,Je vous prie de bien vouloir ajouter la contribution suivante : "Nous devons tous faire preuve de sobriété sur les transports qui utilisent de l'énergie quelque soit la source : fossiles, renouvelables...Le seul sentiment de liberté que nous pouvons éprouver aujourd'hui c'est celui d'aller à pied, au mieux à bicyclette.Pour le reste, la question que l'on doit se poser est : ce déplacement est-il vraiment utile, est-ce que je peux m'en passer ou le reporter lors d'un autre déplacement incontournable ?Alors des taxis volants, oui, pour porter secours et sauver une vie.En dehors de cela, aucun intérêt dans l'avenir de nos sociétés.Conclusion : réduire, marcher autant que l'on veut, pédaler, et être aussi heureux sinon plus ! Stopper notre frénésie, "du bruit, de la vitesse et de la fureur >>. Alors se libère l'espace public pour laisser place aux soins, aux urgences, à l'approvisionnement des populations, aux artisans... Améliorer le bien vivre dans les quartiers, les services de proximité, entretenir la mobilité physique des personnes âgées... Et pas besoin d'engins volants supplémentaires."Je vous remercie,Cordialement,Eve Bonnaire	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, nuisance sonore
@1614		E-registre	08/12/2023 16h12	Taxis volants	La region a besoin d'un large éventail de moyens de transport pour servir les besoins des habitants, des Français qui y viennent pour le loisir ou le travail et ceux des touristes. Pas d'un système comme les taxis volants polluants, couteux, réservés aux nombreux ultra riches et qui va polluer notre air, enlaidir le ciel et notre paysage. Je veux un ciel sans drones et sans taxis volants. Dans une société unie, les plus riches ont deja les moyens.et les ressources de se deplacer facilement. Ca suffit. Pas davantage d'écart au sein de la societe.Bien a vousFrance Lert	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, pollution visuelle, ségrégation sociale
@1615		E-registre	08/12/2023 16h12	Non aux taxis volants	Non aux taxis volants.	-	Particulier	Défavorable	
@1616		E-registre	08/12/2023 16h12	non aux taxis volants	Merci de privilégier les transports en commun plutôt qu'individuels et ceux émettant moins de carbone par utilisateur au km parcouru. Avez-vous entendu parler du réchauffement climatique et de la COP 28? Merci de mieux investir nos impôts et d'éviter des nuisances supplémentaires aux habitants de l'île de France, sans parler des risques d'accidents. Un électeur de Rueil-Malmaison	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, nuisance sonore, risque sécuritaire
@1617		E-registre	08/12/2023 16h12	Taxi volant	Les taxis volants sont polluants, réservés aux riches et complètement inadaptés à notre époque !	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@1618		E-registre	08/12/2023 16h12	ADP - VERTIPOINT	Bonjour,Comment accepter d'expérimenter des solutions couteuses en énergie alors que toutes les énergies augmentent, sans parler des pollutions engendrées, pour un gain de temps dérisoire.Mieux vaut utiliser les transports collectifs et investir de l'argent dans les transports en commun.Merci d'avance pour vos actions dans ce sens.Bien cordialementBernard PIPON	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@1619		E-registre	08/12/2023 16h12	expérimentation vertiport austerlitz	TERRORISME : un homme entraîné même sans arme est capable de maîtriser le pilote NUISANCES : la réunion d'information a évoqué 1 vol par heure en phase expérimentale mais rien n' a été dit sur le nombre de vol en phase d'exploitation ..les appareils utilisés à terme seront plus gros (et bruyants) car la société en ait à la troisième génération..les "lignes" seront certainement étendues car quel est l'intérêt de s'arrêter Au Bourget ?.ADP dit n'avoir aucun intérêt commercial à la phase d'expérimentation , c'est donc plus tard qu'il ya aura un retour d'investissement majeur (700 personne travaillant depuis des mois , années !!!)ETHIQUE :il s'agit d'une privatisation du ciel de Paris à visée commerciale pour un très petit nombre de personnes	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@1620		E-registre	08/12/2023 16h12	Vertiport quai Austerlitz	Non aux taxis volants sans respect pour l'environnement	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore
@1621		E-registre	08/12/2023 16h12	Non aux taxis volants	Etant pilote d'avions et planeurs depuis plus de trente ans, je sais que la région parisienne aéronautique est soumise à de grandes restrictions quant à sa pénétration. Du jour au lendemain, on verrait passer toute une flotte d'engins très gourmands en énergie qui risqueraient, peut-être, de tomber sur la tête des gens voire transporterait des bombes ou leur expéditeurs ? Ce n'est pas sérieux ! Probablement, l'oeuvre de grands lobbies... Je suis contre	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, pérennisation / extension, risque sécuritaire
@1622		E-registre	08/12/2023 16h12	Projet anachronique et climaticide	Je suis totalement opposé à ce projet de survol de Paris et de la région parisienne par de nouveaux types d'aéronefs de type e-VTOL (electric Vertical Take-Off and Landing) C'est un projet anachronique au regard des enjeux climatiques, environnementaux (réduction du bruit) et risqué au regard de l'état de l'art et manque de recul sur ces nouvelles technologies.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, risque sécuritaire
@1623		E-registre	08/12/2023 16h12	NON AUX TAXIS VOLANTS	NON C EST NON STOP AUX POLLUTIONS EN TOUS GENRES CESSEZ DE VOUS EN METTRE PLEIN LES POCHEs !!!! VOUS ET VOS DESCENDANTS RESPIREZ LE MEME AIR QUE NOUS VOUS N ETES PAS INTOUCHABLES !!!!!	-	Particulier	Défavorable	
@1624		E-registre	08/12/2023 16h12	Enquête publique : taxis volants - expérimentation d'ADP (Aéroport de Paris)	Messieurs,Mon avis en défaveur de cette expérimentation est motivé par les raisons suivantes :- pollution visuelle,- pollution sonore,- atteinte à la protection de la vie privée (les drones ne doivent pas survoler des propriétés privées, porte ouverte à l'atteinte de l'intimité, prise de données à caractère privé, surveillance mal intentionnée...), - trouble à l'ordre public (aucune maîtrise des équipements embarqués à bord des drones),- transfert voire multiplication des problèmes de trafic de surface sans les résoudre, en hauteur, à nos fenêtres...Avec mes remerciements anticipés pour votre aimable et diligente attention,	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle, risque sécuritaire
@1625		E-registre	08/12/2023 16h12	Dessertes en Ile de France pour les JO	Opposée au projet de desserte en taxi volant. Une seule, voire deux personnes ne pourront l'utiliser que dans un seul trajet. Cela sera réservé à ceux qui pourront se le payer. Il est nécessaire d'améliorer en priorité les transports du quotidien pour tous ceux qui vont travailler	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, ségrégation sociale
@1626		E-registre	08/12/2023 16h12	A contresens	Bonjour,Ce projet est une aberration de plus, totalement à contresens des types de mobilités nécessaires et désirables. Lorsqu'il faut y trouver un avantage, on le répète en boucle pour mieux faire passer tous les inconvénients. Rien à ajouter à la très grosse majorité des contributions déjà formulées hostiles à ce projet. (Re)lisez-les svp.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport
@1627		E-registre	08/12/2023 16h12	Avis	Ce projet de "vertiport" est une aberration écologique et sociale.Écologique car un tel mode de transport transporte peu de personnes tout en consommant des ressources et en créant des nuisances: vu les enjeux devant nous, on pourrait penser que de tels projets dignes de la science-fiction du 20ème siècle n'auraient plus cours.Sociale car il y a d'autres priorités que de faciliter les déplacements à une ultra minorité riche.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, ségrégation sociale
@1628		E-registre	08/12/2023 17h12	un vertiport à Paris ? c'est n'importe quoi !	À quoi sert ce vertiport, si ce n'est à faciliter l'utilisation des hélicoptères et de d'introduire des taxis volants ? Quel concept idiot ! Paris a déjà bien sa part de nuisances, en particulier aériennes.Je ne comprends pas qu'on puisse même envisager les taxis volants. Va-t-on recommencer l'erreur de la voiture ? En arguant de la liberté individuelle et de la modernité, on a laissé nos villes être envahies par des engins bruyants, sales, et accidentogènes. Non, je n'ai pas envie de vivre sous un danger de plus venant du ciel. Et côté pollution sonore, je suis déjà servi, merci. Le taxi volant, un joujou de plus pour les super-pressés des aéroports. On leur a donné déjà le taxi-moto ; l'expérience est concluante : ils sont agressifs et méprisants. Un gain à court terme pour un tout petit nombre, une nuisance à long terme pour l'ensemble de la population.On a la chance de vivre dans une ville belle mais stressante ; n'en rajoutons pas. La Ville a déjà fort à faire pour diminuer la pollution automobile, et Paris est super-bien desservi par des transports en commun rapides et peu chers. Nul besoin de taxis volants.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@1629		E-registre	08/12/2023 17h12	Non au taxis volants ADP	Je suis contre le projet des taxis volants de ADP !!!C'est du grand n'importe quoi , comme si ADP ne gennerait pas assez de nuisances sonores !! Et qu'il n'y avait pas assez de bruit sur Paris.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@1630		E-registre	08/12/2023 17h12	Une aberration écologique au service d'une minorité de privilégiés	Il semble aberrant à l'heure de la crise écologique d'envisager ce genre de transport individuel qui ne permet uniquement que de gagner un temps dérisoire. Ce service ne sera attractif que pour très peu de personnes, le prix étant excessif, et à l'heure où les transports en commun en Île-de-France sont d'une défaillance totale il vaudrait mieux investir sur des transports qui soient collectifs plutôt que pour un transport extrêmement polluant et qui ne servirait presque pas.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore, ségrégation sociale
@1631		E-registre	08/12/2023 17h12	taxis volants	C'est une hérésie environnementale une absurdité en terme de transport dans la capitale	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore
@1632		E-registre	08/12/2023 17h12	Oui au projet de vertiport dans Paris	Il y a un peu plus d'un siècle Delagrange, Farman, les frères Voisin, Blériot, et de nombreux autres construisaient et testaient leurs machines sur le terrain d'Issy (dont il reste l'actuel héliport de Paris) battant des records et faisant jour après jour progresser l'aviation naissante.Grâce à ce projet, Paris et la France ont l'occasion de renouer avec leur longue histoire de pionniers de l'aéronautique.A l'heure où le maire de New York vient de lancer le projet de vertiport à Manhattan, où les premiers VTOL sont certifiés par les autorités de l'aviation civile en Asie (et bientôt au USA) où même en Europe les villes de Rome et Milan on lancé leurs projets de vertiport, Paris ne peut pas rester sur le bord du chemin.	-	Particulier	Favorable	Avance pour la France, vitrine technologique
@1633		E-registre	08/12/2023 17h12	Vertiport expérimental - Paris 13ème	Ce projet représente une double aberration, écologique et sociale. Beaucoup de nuisances à supporter pour tous pour le confort d'un tout petit nombre!	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, ségrégation sociale
@1634		E-registre	08/12/2023 17h12	Un OUI pour voir ce que cela donne... on verra bien.	Bonjour, j'ai entendu des commentaires suggérant que les eVTOL étaient destinés à une élite cherchant à "gagner quelques minutes à quelques nantis pressés". Je profite de cette enquête publique pour exprimer mon désaccord. Il est crucial de comprendre que cela relève d'une expérimentation, avec des coûts inhérents à toute phase de test. Comme c'est souvent le cas avec les innovations, les tarifs initiaux peuvent être élevés. Cependant, dans le futur, les eVTOL pourront transporter plusieurs passagers, ce qui rendra les prix plus abordables. Il est primordial de souligner que cela ne constitue pas un moyen de transport collectif, mais plutôt une option complémentaire dans le cadre du transport individuel, comparable à la moto-taxi ou au taxi. Moi je suis POUR. Voyons ce que cela donne... et on jugera.	-	Particulier	Favorable	expérimentation utile
@1635		E-registre	08/12/2023 17h12	avis défavorable	Bonjour, Je vous écris pour vous faire part de mon désaccord avec le projet présenté. Il ne bénéficiera qu'à un faible nombre de personnes tout en créant des nuisances sonores pour un grand nombre d'habitants. De plus on peut se demander l'intérêt dans la démarche de développement durable de mettre en place des moyens de transports fortement consommateurs d'énergie et à faible capacité alors même que l'inverse est plutôt recherché officiellement.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@1636		E-registre	08/12/2023 17h12	M'opposer aux taxis volants	Nous ne voulons pas de ce transport réservé à une élite qui méprise le besoin vital de sobriété énergétique. Beaucoup trop énérgivore, bruyants et ne correspondant pas du tout à un besoin pour les parisiens. Plus de transports en commun voila ce qu'il faut développer.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@1637		E-registre	08/12/2023 17h12	Contre le projet de taxis volants	Ayant vécu plusieurs années dans des villes qui proposent de type de service, je peux vous garantir que les nuisances sont énormes. Donc, je m'oppose et ne pense pas que Paris aille dans le bon sens en choisissant ce type de transport, qui plus est très polluant pour une toute petite partie de la population (comme d'habitude...)	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, ségrégation sociale
@1638		E-registre	08/12/2023 17h12	Opposition totale au Vertiport expérimental - Paris 13ème et aux "taxis" volants ADP	Je suis totalement opposée à ce projet qui ne présentent que des inconvénients et nuisances (toxicité, dangerosité, phonique, pollution, coût exorbitant etc.) et va à contresens des enjeux climatiques actuels.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@1639		E-registre	08/12/2023 17h12	Je suis totalement opposé à ce projet de vertiport !	Bonjour,Je suis totalement opposé à ce projet, que j'imagine énérgivore (et aussi dangereux, bruyant...), donc tout à fait hors de propos actuellement. Je dois dire que ce projet, digne d'un parc d'attraction, m'a toujours consterné...	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, risque sécuritaire
@1640		E-registre	08/12/2023 17h12	Taxis volants.	Contre les taxis volants, bruyant et énérgivore. Il serait plus sage de favoriser des transports collectifs gratuits.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, nuisance sonore

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@1641		E-registre	08/12/2023 17h12	Participation à l'enquête publique sur les taxis volants	Je ne souhaite pas l'arrivée de taxis volants pendant les JO 2024 à Paris. La consommation énergétique d'un taxi volant, c'est 10 fois celle d'une voiture électrique et 30 fois celle des transports en commun. Vraiment à contre-courant des nécessités de sobriété. Les taxis volants accueilleront un seul client à la fois, pour 110€ par course, ils seront ainsi réservés à de grandes entreprises et des personnes privilégiées. L'Autorité Environnementale alerte: ils seront une "source de nuisances sonores supplémentaires pour les populations situées à proximité de la Seine et du périphérique, déjà exposées à des nuisances majeures.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@1642		E-registre	08/12/2023 17h12	avis défavorable	Ce projet va à l'encontre de tout ce qui est demandé à chacun pour l'avenir : baisser son impact carbone. Partant du constat que plus on a de moyens et plus on pollue , ce projet s'inscrit donc dans cette logique.En aucun cas un vertiport , même expérimental , ne constitue un progrès au vu des enjeux environnementaux pour l'avenir.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore
@1643		E-registre	08/12/2023 17h12	Contre le projet de Vertiport	Après avoir consulté les documents, et en reprenant totalement la délibération du conseil de Paris, je suis contre ce projet, qui sera la naissance d'une importante pollution visuelle et sonore là où les parisiens ont besoin de ralentir le rythme et d'être moins sujets au stress.Je ne sais pas dans quel esprit a germé ce projet de faire circuler des hélicoptères en permanence 150 mètres au-dessus de la Seine, mais je trouve ça d'une absurdité totale, dangereux, coûteux et nuisible.Utilisons plutôt cet argent pour améliorer le réseau de transport public existant, pour continuer de désenclaver les petites et grandes couronnes et pour baisser les prix des billets.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore, pollution visuelle, risque sécuritaire
@1644		E-registre	08/12/2023 17h12	Contre les vertiports	Que ce soit en ville ou en campagne, en zone dense ou non, ces moyens de transports seront nuisibles pour la population et aberrants d'un point de vue ressources, économiques et écologiques.Je suis en faveur d'un abandon pur et simple de ce projet.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore
E1645		E-mail	08/12/2023 17h12	Comment allons-nous nous en sortir ? Et vos enfants ?	Madame, Monsieur, Je suis épouvantée par la course effrénée vers toujours plus de technologies gaspilleuses d'énergie, à l'heure où notre planète ne sera plus vivable pour des milliers d'espèces et la nôtre, à cause de la nôtre, dans moins d'un siècle. Pourquoi toujours plus d'objets inutiles, ces taxis volants en étant le gadget-illustration le plus parlant ? Autant ce type d'objets, comme les jets-skis, les drones et autres volants sont très utiles pour sauver des vies en apportant des secours dans des zones impossibles d'accès, autant là, juste pour "frimer" devant les autres nations, ils apparaissent comme le comble du ridicule. Nous devons déconsommer en énergie. Nous devons revenir à un cinquième de notre consommation actuelle. Étant née en 1960, j'ai vécu l'époque où tout le monde émettait environ 2 tonnes de co2 par an : j'ai eu l'enfance la plus heureuse du monde ! Avoir toujours plus en tuant tout le vivant, humains compris, ne nous fera pas grandir dans notre propre estime !!! et encore moins dans celle de vos descendants. Cordialement, Michèle Ramade	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore
@1646		E-registre	08/12/2023 17h12	Hélistation à Paris, vous avez dit !?	Bonjour,Provincial, mais très souvent à Paris.Différents éléments de réflexion / constatation.- Que ne fait-on à la Seine ! Déjà fort chargée et encombrée, maintenant et en plus une hélistation. Demain ... ?- A qui va profiter ce genre de joujou ? Certainement au commun. Toujours pour les mêmes. Mais il est vrai que nous sommes en démocratie, dans le pays de l'égalité.- Le moindre aéronef est interdit au-dessus de Paris, et voilà que maintenant cela serait possible. J'avoue ma perplexité. Remarquez, si un jour quelqu'un à l'idée d'aller l'écraser sur l'Élysée ou sur un autre centre de pouvoir, ce sera plus facile. Je propose, si cette ineptie est mise en œuvre, que des systèmes de missiles sol-air soient prévus. Quelques batteries dans la capitale seraient du meilleur goût et encore plus attractif que le reste. Ainsi, Paris sera plus sûr, encore plus charmant et accueillant.- Bien sûr, j'attends le premier accident ou problème afin de savoir qui portera le chapeau ?- On ne peut également évacuer les importants aspects écologiques et l'aspect environnemental par rapport à Paris et par rapport à ce genre d'appareil.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@1647		E-registre	08/12/2023 17h12	Nous n'en voulons pas, et nous vous prions de cesser ce hold up sémentique	Vos taxis volants n'ont rien de taxis. L'usage visé ressemble plutôt aux jets privés. En ce sens, nous vous demandons de cesser ce hold up sémantique et de bien vouloir les appeler par leur nom : hélicoptère a la demande (avec chauffeur, si ça vous amuse).Ils dégageront des nuisances massives, pour une toute petite minorité.Merci de ne plus vous retrancher derrière le paravent environnemental. Nous ne voulons pas de ce monde d'helicopteres pour élites bourdonnants dans nos villes.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, ségrégation sociale
@1648		E-registre	08/12/2023 17h12	vertiport à Paris	je suis TOTALEMENT CONTRE cette proposition	-	Particulier	Défavorable	
@1649		E-registre	08/12/2023 17h12	Avis tout à fait négatif sur le projet de vertiport	1) Ce mode de transport est beaucoup, beaucoup, beaucoup trop énérgivore et doit absolument être proscrit pour le transport de particuliers, même riches. Les hélicoptères devraient être réservés aux secours et c'est tout. Les e-VTOL consomment par kilomètre parcouru dix fois plus d'énergie qu'une automobile électrique, et tout cela pour un seul passager ! C'est indécent.2) Les Volocity ne peuvent même pas être utilisés pour les grands blessés puisqu'il ne peuvent pas accommoder quelqu'un en position allongée + un soignant. Le passager transporté est obligatoirement en position assise.3) Les sommes considérables prévues par ADP (entreprise publique) et la région Ile-de-France pour ce projet devraient être investies dans quelque chose qui profiterait réellement à tous dans ce secteur géographique, par exemple un ou deux hélicoptères équipés pour le SAMU et réservés à cet usage.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore
@1650		E-registre	08/12/2023 17h12	opposition au projet de taxis volants	Je me permets de vous contacter pour vous faire part de ma stupéfaction d'apprendre l'existence de ce projet auquel je ne trouve aucun sens utilitaire, économique, écologique ... Espérant qu'il ne verra pas le jour, cordialement.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore
@1651		E-registre	08/12/2023 17h12	A propos des vertiports expérimentaux	Bien que je sois loin d'être une spécialiste en la matière, je me permets de vous faire part de mon opposition à ce projet. A l'heure de l'urgence écologique il me semble sidérant de prévoir ce genre de transport coûteux, qui ne concernera qu'une toute petite partie de la population, et j'imagine bien pas la partie la plus précaire. Cela ressemble à de l'esbrouffe, une publicité 3D pour la modernité française. Mais la modernité aujourd'hui devrait être sociale, équitable et verte, doit être sociale, équitable et verte. On est loin avec ce projet de la sobriété énergétique engagée par la France pour faire face au dérèglement climatique, alors qu'on nous assène sans cesse à nous, le plus grand nombre, de faire des efforts. Il me semble qu'il y a plus urgent et plus humain !Autre frein : la fiabilité d'un tel engin survolant des zones densément peuplées.En espérant que mon avis comme celui de tant d'autres soit pris en compte, je vous salue respectueusement.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@1652		E-registre	08/12/2023 17h12	Opposition au projet d'expérimentation de liaison aérienne sur Paris	Contexte:Projet de liaison de liaison aérienne dite e-VTOL sur la période de mai à déc 2024- autrement dit à l'occasion des JO 2024.1. Etude d'impact incomplète.Par choix du MOa l'étude se limite aux impacts des plateformes, sans prise en compte (ou très mal) des nuisances sonores sur le parcours et en particulier au départ et à l'arrivée des plateformes (au minimum 60 décollages et atterrissages journalier).2. Pas de prise en compte détaillée des consommations d'énergies et d'évaluation des émissions de GES liés au projet et sur la durée de l'expérimentation3. Usager des transports en commun et compte tenu de ses disfonctionnement et insuffisances, c'est dans cette direction que les investissements doivent être massivement et prioritairement orientés. Il est évident que ce modèle de mobilité sélectionnera par le prix d'accès, les utilisateurs des transports du quotidien ne sont pas concernés (sauf à disposer de très gros moyens).En conséquence, je suis contre cette expérimentation	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@1653		E-registre	08/12/2023 18h12	ADP Vertiport expérimental	Ayant de la famille habitant Paris et ancien parisien moi-même, je considère comme un risque et une nuisance, l'abrogation, fût-elle limitée dans le temps , de l'interdiction du survol de la capitale à moins de 2000m, par quelque'engin que ce soit, même habité.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, risque sécuritaire
@1654		E-registre	08/12/2023 18h12	Assez de pollution dans le ciel	Notre ciel, surtout en région parisienne, est saturé de bruit et de pollution par l'aviation, qu'elle soit de loisir, d'affaire ou commerciale.L'impunité législative laissée à l'aviation par l'état, déléguant à la DGAC et donc aux lobbies de l'aérien l'entière gestion du ciel au dépend des citoyens, a permis une augmentation constante jusqu'à l'insupportable des pollutions aériennes.Et voici la dernière trouvaille de ces lobbies sans scrupule: des taxis volant, pour qu' une poignée de nantis puissent survoler encore plus près nos habitations et continuer à saccager notre cadre de vie. C'est à l'encontre total de la sobriété énergétique et du bien commun, des transports publics. Une abhération au bénéfice de quelques uns, un tapage sonore supplémentaire et un risque sécuritaire (cf accident récent d'avion écrasé en pleine ville).L'état doit arrêter de céder à tous les délires polluants des lobbys aériens, et passer en priorité les impératifs de protection de l'environnement, du climat, d'un cadre de vie non pollué et sans le tapage permanent des avions.Ce projet est archaïque et dangereux, il ne présente aucun intérêt pour la population et contribuera à dégrader encore le ciel parisien. Il doit être arrêté. Laisser mettre le pied dans la porte à ces sociétés destructrice de l'environnement, c'est demain ne plus pouvoir faire marche arrière car elles joueront du chantage à l'emploi. Développons les transports publics et les mobilités douces!	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, pérennisation / extension, risque sécuritaire
@1655		E-registre	08/12/2023 18h12	Pour dire non aux taxis volants à Paris	Pour la défense de la sécurité des personnes, les taxis volants à Paris présentent un danger.	-	Particulier	Défavorable	risque sécuritaire
@1656		E-registre	08/12/2023 18h12	Je suis contre les taxis volants	La consommation énergétique est trop importante.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore
@1657		E-registre	08/12/2023 18h12	projet de taxis volants	Je suis contre le projet de taxis volants, une aberration!	-	Particulier	Défavorable	
@1658		E-registre	08/12/2023 18h12	OPPOSITION AU PROJET DE TAXIS VOLANTS	Bonjour,Je souhaite vous faire part de ma stupéfaction et de mon opposition au projet de Taxis volants en plein Paris. Il s'agit d'une absurdité économique et écologique et qui ne répond absolument pas au besoin de déplacement de l'ensemble de la population Ile de France. On subit assez de nuisance aériennes pour ne pas en rajouter.Je m'oppose fermement à un tel projet !Cordialement,	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@1659		E-registre	08/12/2023 18h12	ADP - VERTIPOINT EXPERIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ - PARIS 13	AVIS DEFAVORABLEJ'ai vécu en région parisienne plus de 30 ans et en suis partie à la retraite à cause de l'environnement dans lequel je vivais...Ce serait faire bien peu de cas du quotidien des parisiens que de leur rajouter des engins énérgivores et bruyants au dessus de leur tête !!!	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore
E1660		E-mail	08/12/2023 18h12		Bonjour,Je tiens à vous dire que cette idée de taxi volantes est si triste et choquant . J'espère que vous allez reprendre vos esprits et faire appelle à un minimum d'intelligence.CordialementMme Charlotta Andersson.	-	Particulier	Défavorable	
@1661		E-registre	08/12/2023 18h12	ADP Vertiport	Projet anticologique. N'apportant rien aux parisiens. Je suis absolument contre.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@1662		E-registre	08/12/2023 18h12	En faveur pour l'aérien moins polluant	Afin de répondre aux défis environnementaux, nous devons étudier l'ensemble des solutions qui sont à notre portée, cela passe par les transports en commun mais aussi des solutions plus innovantes comme l'avion électrique. Pour une fois soyons faire de notre savoir faire et montrons le au monde à l'occasion des JO!	-	Particulier	Favorable	filière aviation décarbonée, vitrine technologique
@1663		E-registre	08/12/2023 18h12	Non aux taxis volants	Ce projet aberrant ne doit pas voir le jour.	-	Particulier	Défavorable	
@1664		E-registre	08/12/2023 18h12	Avis défavorable	En ces temps d'urgence climatique, est-il vraiment judicieux d'expérimenter un nouveau moyen de transport très énergivore, qui plus est au profit de quelques-uns ? Où va-t-on encore chercher les matières premières ? Dans le nouvel Eldorado que sont les océans...? La France est officiellement engagée dans un processus de décarbonation. Il serait temps de transformer les paroles en actes...	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, ségrégation sociale
@1665		E-registre	08/12/2023 18h12	Non au vertiport	Nous n'avons pas besoin de nuisances supplémentaires à Paris	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@1666		E-registre	08/12/2023 18h12	Non au Vertiport	Bonsoir,Le bruit des transports en commun m'insupporte au quotidien, pourquoi en rajouter une louche ?Surtout pour un transport de privilégiés qui risque de s'écraser n'importe où, aucune confiance !Les aéroports de Paris ne peuvent-ils pas trouver d'autres sources de revenus qui seraient moins dangereux et moins énergivores ?NON AUX TAXIS VOLANTS !	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@1667		E-registre	08/12/2023 18h12	TAXIS VOLANTS	Je suis tout à fait opposée au projet des taxis volants à Paris. Le projet n'est pas en cohérence avec les préoccupations sociales et environnementales de la ville. Depuis de longues années, la Ville de Paris s'efforce de faire reculer la voiture, d'améliorer la qualité de l'air et les conditions de vie à grands renforts de solutions alternatives, de faire reculer le bruit de la circulation, de défendre les piétons, les vélos, de rendre l'espace public à la population. C'est un travail difficile et pas toujours bien accepté mais on doit reconnaître le changement des mentalités peu à peu. Pourquoi vouloir introduire, aujourd'hui, ce nouveau mode de transport, au service seulement de quelques-uns, générateur de bruit, de stress, d'agitation et qui peut s'éterniser au-delà de la période des JO alors que la multitude n'en bénéficiera pas mais connaîtra en revanches les nuisances sonores et visuelles ?	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle, pérennisation / extension, ségrégation sociale
@1668		E-registre	08/12/2023 18h12	Contre ce projet aberrant	On étouffe sous la pollution et on veut encore ajouter une source de pollution atmosphérique et de bruit dans l'environnement d'Île de France. C'est une aberration. La santé de la population est mise à mal par un projet totalement déconnecté des besoins qui sont d'avoir des transports collectifs fiables et non des jouets technologiques. Groupe Les Écologistes, Champigny sur Marne	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@1669		E-registre	08/12/2023 18h12	opposition à la création d'un vertiport à Paris	A l'heure où l'on nous serine de sobriété écologique, d'économie, on constate que c'est réservé une fois de plus aux petites gens (dont je fais partie). Les JO sont décidément une super occasion de piétiner les lois (interdiction de survol de Paris à moins de 2000 m d'altitude). Et quand quelque chose est autorisée EXCEPTIONNELLEMENT, c'est bon, la limite a été franchie et les exceptions pourront se multiplier ! Ecologie ? Economie ? Budget et priorités ? Légalité ? Sécurité ? Pollution visuelle et sonore ?	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore, pérennisation / extension, risque sécuritaire
@1670		E-registre	08/12/2023 18h12	Taxis volants	C'est NONAbsolument contre les économies d'énergie...	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore
E1671		E-mail	08/12/2023 18h12	Projet experimeta	Je suis totalement opposée à ce projet. Il va générer des risques d'accidents supplémentaires, une augmentation des nuisances (bruits et circulation supplémentaires), et contribuer encore au réchauffement climatique. Ce projet n'a que des aspects négatifs et ne profitera qu'à une minorité très aisée. Toutes les subventions injectées dans ce projet seraient plus utiles à améliorer les services de transports en commun qui bénéficieraient à toutes les classes sociales. D'autre part un "projet expérimental" est la première phase qui prévoit ensuite une généralisation et je SUIS TOTALEMENT OPPOSEE A L'UTILISATION DU CIEL POUR FAIRE CIRCULER DES TAXIS OU AUTRES VEHICULES INDIVIDUELS. Tôt ou tard le ciel sera aussi encombré et noir que le périphérique aux heures de pointe. C'est un projet scandaleux et dangereux pour les futures générations. CordialementB. Peter	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore, pérennisation / extension, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@1672		E-registre	08/12/2023 18h12	Contre le Vertiport Experimental	En tant qu'habitante du 13ème, je suis absolument contre cette installation. Nous subissons déjà assez de pollution sonore comme ça et cela signifierait en plus une pollution visuelle.De plus, en cas d'accident lors de l'exploitation, les conséquences seront catastrophiques.Si le gouvernement veut améliorer la qualité des transports dans et hors de Paris, la solution est évidente : arrêter de couper les subventions aux transports existants. Il faut, au contraire, donner plus de moyen à la RATP et SNCF pour qu'elles puissent mieux entretenir leurs infrastructure et matériel roulant, ainsi qu'embaucher plus de conducteur de train / métro / tram et bus.La RATP n'a pas une renommée mondiale dans le monde du transport urbain public pour rien. Donnez lui les moyens de garder cette renommée.Et ne rajoutez pas une nouvelle pollution à la Ville de Paris. On en a bien assez comme ça.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore, pollution visuelle, risque sécuritaire
@1673		E-registre	08/12/2023 18h12	Projet héliport	Je suis radicalement opposé à ce projet de taxi volant qui ne va bénéficier qu'à une très petite minorité et encombrer la ville d'une nuisance visuelle et sonore dont elle n'a pas besoin et ajouter à la pollution inévitablement.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle, ségrégation sociale
@1674		E-registre	08/12/2023 18h12	Expérimentation taxis volants	Bonjour, Ce n'est pas parce que la technique le permet qu'il faut le faire. Évidemment, les taxis volants, cela a quelque chose de séduisant, qui renvoie à des imaginaires alimentés par le cinéma ou la BD. La France veut aussi vendre des savoirs faire en vue de les exporter.Et pourtant le maintien d'une planète habitable impose des renoncements. C'est le rôle des responsables politiques de ne pas se laisser aveugler par le court terme et de donner la priorité à l'essentiel sur la durée au séduisant à court terme. Si la France veut que les JO de Paris restent dans les mémoires comme des olympiades vertes, elle doit prendre la décision courageuse de renoncer à ce moyen de locomotion forcément réservé à quelques-uns et polluant le climat, sans compter les nuisances sonores.En espérant que cette consultation sera prise au sérieux.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@1675		E-registre	08/12/2023 19h12	NON à la défiguration de la ville Lumière !	Ce projet est une aberration écologique, économique et esthétique. Tant d'énergie et de matériaux pour déplacer une seule personne, à un prix qui réservera ce "service" à une poignée de privilégiés, le tout induisant des nuisances sonores et esthétiques néfastes pour le plus grand nombre, c'est impensable...Renoncez à cette folie !	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore, pollution visuelle, ségrégation sociale
E1676		E-mail	08/12/2023 19h12	Vertiport	Dans un contexte urbain dense comme l'île de France, un tel projet ne peut qu'ajouter de nouvelles nuisances aux nombreuses déjà subies par la population.Est il raisonnable de dépenser des sommes considérables pour le bénéfices de quelques privilégiés fortunés, alors que les transports en communs sont souvent dans un état déplorable ?La neutralité carbone d'un tel type de transport n'est pas démontrée, alors quel intérêt pour le climat ?Marcel BoyerPrésident de l'AREC	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@1677		E-registre	08/12/2023 19h12	Contre le projet de taxis volants	Contre.	-	Particulier	-	
@1678		E-registre	08/12/2023 19h12	Non aux taxis volants	Ce projet est réservé à une minorité d'utilisateurs et est nocif pour notre environnement.Il ne va pas dans le sens de la sobriété qui est la priorité absolue face au dérèglement climatique.C'est donc un projet qui ne va ni dans le sens d'un objectif de préserver notre environnement ni dans le sens d'une justice sociale.	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, ségrégation sociale
@1679		E-registre	08/12/2023 19h12	NON à cette aberration écologique	Je ne veux pas de cette nouvelle pollution sonore, visuelle.Ce projet est totalement inutile.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle
@1680		E-registre	08/12/2023 19h12	Quel intérêt à réaliser le VELIPOINT ?	Au vu de son impact environnemental et de son rendement énergétique extrêmement faible par rapport aux autres moyens de transport, l'hélicoptère ne peut se justifier que pour des usages exceptionnels et urgents, comme les transports sanitaires, ce qui explique sans doute l'intérêt de l'AP-HP pour ce projet. Mais les performances annoncées en capacité de transports (1 pilote + 1 passager) ne permettent pas de prendre en charge un patient accompagné d'au moins un soignant de matériel médical conséquent...En dehors de cet usage d'urgence sanitaire, qui nécessiterait des appareils beaucoup plus puissants et donc beaucoup plus impactants sur l'environnement, ce mode de transport, qu'il soit électrique ou pas, est une aberration coûteuse et réservée à quelques privilégiésJe suis donc totalement opposé à ce projet et estime que les investissements significatifs prévus seraient plus utiles ailleurs	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore
@1681		E-registre	08/12/2023 19h12	Non aux taxis volants	Non à cette aberration absolue alors que notre offre de transports en commun se détériore.Si vous pouviez attribuer davantage de budget au service du plus grand nombre plutôt qu'à une offre réservée aux plus aisés et dont la consommation et l'usage sont une honte absolue du point de vue écologique.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore, ségrégation sociale
@1682		E-registre	08/12/2023 19h12	Taxis volants	C'est NUL renforcez les transports en commun	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport
@1683		E-registre	08/12/2023 19h12	Absurdité de cette idée	Bonjour,A l'heure où tout doit être fait pour préserver l'environnement, imaginer un mode de transport individuel, hyper consommateur d'énergie est proprement une ineptie.	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@1684		E-registre	08/12/2023 19h12	Avis défavorable au Vertiport	Je m'oppose fermement à l'expérimentation Vertiport et à la mise en place d'engins électriques bruyants qui vont encombrer notre ciel et créer de nouvelles menaces pour un "gain" infime. Je souhaite que l'argent soit investi dans les transports en commun et pour la fluidité de la circulation de tous en Région Parisienne. Nous sommes déjà trop nombreux, arrêtons de densifier et d'abîmer cette région, nous allons vers l'engorgement et la destruction quasi-totale des espaces verts. C'est pour cette raison que les Franciliens sont nerveux et agressifs, ne rajoutons pas du bruit et des passages d'engins potentiellement dangereux au-dessus de nos têtes !	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore, pollution visuelle, risque sécuritaire
@1685		E-registre	08/12/2023 19h12	Opposition au projet de taxis volants	Ce n'est pas parce qu'on peut techniquement faire quelque chose qu'il faut le faire !Ce projet est aberrant à tout points de vue. Social, écologique, économique...Dans un monde qui devrait aller vers la décroissance, ou tout au moins le ralentissement, on encombrerait le ciel d'engins polluants (car ils le sont !) et potentiellement dangereux pour faire "gagner" quelques minutes à des privilégiés ?Qu'on travaille plutôt sur l'amélioration des transports parisiens, il y a de quoi s'occuper.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@1686		E-registre	08/12/2023 19h12	Taxis Parisiens volants	On se croirait dans le film de science fiction 'le 5ème élément'. L'homme n'est en cesse de convoiter, exploiter tout espace et de détruire la nature, poluer, mettre en danger, multiplier les embouteillages.. On est tombé sur la tête. Non à cette folie insensée!! Laissez-nous respirer l'air pur et Vivre sereinement et sainement...	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore
@1687		E-registre	08/12/2023 19h12	Non aux taxis volants énergivores et bruyants, non à l'expérimentation d'ADP (Aéroport de Paris)	Pour des raisons d'écologie, de justice sociale et démocratiques, je vous demande de refuser le projet de vertiport quai d'Austerlitz à Paris, infrastructure d'expérimentation d'aéronefs à décollage et atterrissage vertical, de juillet à décembre 2024, et en particulier pendant la période des Jeux Olympiques de Paris (JOP). Ces engins énergivores et bruyants sont une régression environnementale. Ce moyen de transport est totalement inadapté aux besoins des Parisiens et des Franciliens qui s'entassent dans des transports en commun insuffisants et déficients. A l'heure de l'urgence climatique et sociale, il n'est pas acceptable de développer des engins polluants, onéreux et hasardeux.On ne peut soutenir un discours prônant la transition écologique et, simultanément élaborer un type de projet de transport énergivore, coûteux, nuisible et dangereux .	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore, risque sécuritaire
@1688		E-registre	08/12/2023 19h12	Pour	Pour à 100%	-	Particulier	Favorable	
@1689		E-registre	08/12/2023 19h12	Non taxi volent pour les JO	C'est une aberration écologique. Le prix est indécentLes désagrément sonores dans une villes aussi dense que Paris.	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@1690		E-registre	08/12/2023 19h12	OUI aux taxis volants	C'est quand même pas les écolos qui vont nous empêcher de vivre. Ceux qui ne veulent pas de taxis n'auront qu'à ne pas en prendre et puis c'est tout. Et si le bruit les dérange qu'ils aillent à la campagne avec leurs petits oiseaux et qu'ils nous foutent la paix aux Français comme disait Pompidou. ASKIP les taxis feraient du bruit au niveau du périphérique mais sérieusement! personne n'habite à cpoté de périphérique. A méditer, merci.	-	Particulier	Favorable	
@1691		E-registre	08/12/2023 19h12	Non aux taxis volants à Paris	Quelle est donc cette aberration envisagée pour mai 2024, alors même que nous manquons cruellement des énergies nécessaires pour la vie quotidienne, que l'on nous demande de rationner les douches, les chauffages, de rouler à l'électrique pendant que des nantis utiliseraient des engins energivores inadmissibles et surtout en inadéquation totale avec la prétendue politique annoncée par le gouvernement !!!! La France oublie t'elle que suite aux sanctions suicides imposées par l'UE à la Russie, notre pays, et l'Europe au sens large, ne sont nullement autonomes sur le plan de l'énergie et bien d'autres d'ailleurs !!!! Y aurait il 2 mesures, payées avec les impôts des français ??? Les mesures réservées aux nantis et leurs taxis volants, et les transports en commun pour les autres ? C'est une véritable honte !	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, ségrégation sociale
@1692		E-registre	08/12/2023 19h12	Non aux taxis volants	Je dis non aux taxis volants : pas besoin de ce transport gadget quand bien d'autres transports sont nécessaires.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport
@1693		E-registre	08/12/2023 20h12	Contre les taxis volants	A l'heure où chacun essaye de réduire tant bien que mal son empreinte carbone, ce projet est une aberration totale ! ADP n'a vraiment aucun scrupule à proposer ce genre de projet...Émissions carbone, nuisances sonores, inégalités de service, etc. tout ce qui est à éviter est regroupé dans ce projet, je vois difficilement comment la séquence Éviter, Réduire, Compenser peut être justifiée	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore, ségrégation sociale
@1694		E-registre	08/12/2023 20h12	Les taxis volants sont une aberration écologique	Ce projet de taxis volants est climaticide, aussi inutile qu'absurde. Il est à contre-courant des enjeux écologiques et des enjeux de mobilités contemporains.L'utilisation des routes aériennes existantes par les taxis volants se ferait le long de la Seine puis le long du boulevard périphérique parisien pour rejoindre l'héliport du 15e, héliport déjà très impacté et largement affecté par les nuisances sonores et atmosphériques quotidiennes des vols commerciaux. L'avis de l'autorité environnementale est sans appel : non seulement l'étude d'impact est incomplète dans son analyse mais de nombreux éléments du projets sont mal évalués : les nuisances sonores potentiellement importantes, l'impact sur les activités attenantes du port, l'emprise sur le fleuve qui questionne jusqu'à la viabilité du projet, l'impact sur la biodiversité, les bilans énergétiques et carbonés qui sont sous-estimés et les enjeux de sécurité.	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore, risque sécuritaire, risque biodiversité
@1695		E-registre	08/12/2023 20h12	Taxis volants à Paris	Je suis opposé à l'autorisation des taxis volants à Paris car ils vont augmenter la pollution sonore ainsi que la pollution de l'air. C'est en outre à mon avis très dangereux car d'éventuels accidents pourraient avoir des répercussions désastreuses.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, risque sécuritaire
@1696		E-registre	08/12/2023 20h12	Taxis volants - non merci	A l'heure où l'on essaie d'économiser sur l'éclairage et arrêter l'avion, les taxis volants montrent la mauvaise direction et exemple	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore
@1697		E-registre	08/12/2023 20h12	Projet taxis volants	BonsoirA l'heure où l'on parle, où l'on demande de plus en plus de sobriété, de responsabilité collective face à tous les impacts du changement climatique, je suis atterrée que l'on propose des projets inutiles pour la collectivité et impactants de manière négative , au profit d'une minorité de personnes.Et je pense qu'il serait bien plus judicieux et juste de mettre l'argent de ce projet, dans les transports en commun parisiens afin de les multiplier et les améliorer pour le bien-être de beaucoup.Je vous fais part de mon opposition à ce projet .Cordialement	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore, ségrégation sociale
@1698		E-registre	08/12/2023 20h12	Taxis volants	Ce mode de déplacement me semble anti-écologiste. L'urgence est de répondre aux besoins de transports en communs accessibles à tous.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore
@1699		E-registre	08/12/2023 20h12	AVIS DEFAVORABLE	Les Jeux Olympiques Paris 2024, une occasion d'améliorer les transports du quotidien pour les Franciliens ... j'en doute pour ce projetSobriété énergétique avec ce projet ... j'en doute (privilégions les transports en commun)Nuisances sonores et visuelles = impact sur la santé et le bien-être de la population Augmentation éventuelle d'accidents de circulation par des automobilistes et/ou piétons distraits lors du survol de la capitale par ces engins, etc...Mais projet raisonnable uniquement pour les services d'urgence.Alors faisons donc le bon choix pour l'avenir de tous et de notre planète. Merci.	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore, pollution visuelle, risque sécuritaire
@1700		E-registre	08/12/2023 20h12	Enquête publique sur le projet de taxis volants	Je m'oppose au projet de "taxis volants" à Paris et en Ile-de-France. C'est un projet qui renforce de façon spectaculaire (pour ne pas dire provocante) les inégalités sociales, qui est nuisible au cadre de vie des franciliens qui seront survolés, et qui n'aura même pas en contrepartie de véritable compensation financière pour les collectivités territoriales.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, ségrégation sociale
@1701		E-registre	08/12/2023 20h12	NON aux taxis volants à Paris	Les taxis volants sont énergivores, et donc vont à l'encontre de la nécessité urgente de réduire l'empreinte carbone et la réduction de la consommation d'énergie. En plus, ils sont bruyants et diminueraient la qualité de vie des villes et quartiers survolés.	-	Particulier	Défavorable	transport énergivore, nuisance sonore
@1702		E-registre	08/12/2023 20h12	Taxi volant parisien	Non, je suis contre	-	Particulier	Défavorable	
@1703		E-registre	08/12/2023 20h12	Vertiport experimental	Je suis opposée au projet de vertiport sur le quai d'Austerlitz et au projet d'expérimentation de taxis volants à Paris.	-	Particulier	Défavorable	
@1704		E-registre	08/12/2023 20h12	Avis	Ce type de transport individuel va a rebours des efforts de réduction de consommation énergétique et de comportements plus écologiques. Le respect de l'environnement n'est à notre avis plus une option facultative dans les nouveaux projets. Par ailleurs, les nuisances occasionnées seront importantes. Les règles de survol de la ville seront enfreintes.Les dépenses budgétaires pour les transports en commun et les mobilités douces sont souvent insuffisantes, alors qu'elles toucheraient une grande majorité des habitants et des voyageurs de passage, et ce projet ne touchant qu'une minorité de personnes (et privilégiées) trouverait un financement et un soutien public ?Est-ce là le type de progrès que l'on souhaite pour notre ville, notre capitale sous les feux des projecteurs mondiaux en 2024, notre monde ?Enfin, je me joins à des associations qui dénoncent la carence de consultation des citoyens dans un processus de décision très lourd de conséquences pour l'avenir de la collectivité puisqu'il s'agit de pérenniser un nouveau mode de déplacement inter aéroportuaire individuel. Espérant une prise en compte de cet avis.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore, nuisance sonore
@1705		E-registre	08/12/2023 20h12	NON AUX TAXIS VOLANTS	Je suis fermement opposée au projet de taxis volants	-	Particulier	Défavorable	

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@1706		E-registre	08/12/2023 20h12	désaccord	Le type de transport individuel expérimenté va à rebours des efforts de réduction de consommation énergétique et de comportements plus écologiques. Le respect de l'environnement n'est plus une option facultative dans les nouveaux projets. Par ailleurs, les nuisances occasionnées seront importantes. Les règles de survol de la ville seront enfreintes. Les dépenses budgétaires pour les transports en commun et les mobilités douces sont souvent insuffisantes, alors qu'elles toucheraient une grande majorité des habitants et des voyageurs de passage, et ce projet ne touchant qu'une minorité de personnes (et privilégiées) trouverait un financement et un soutien public ? Est-ce là le type de progrès que l'on souhaite pour notre ville, notre capitale sous les feux des projecteurs mondiaux en 2024, notre monde ? Enfin, je me joins à des associations qui dénoncent la carence de consultation des citoyens dans un processus de décision très lourd de conséquences pour l'avenir de la collectivité puisqu'il s'agit de pérenniser un nouveau mode de déplacement inter aéroportuaire individuel.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport écoresponsable, nuisance sonore
@1707		E-registre	08/12/2023 21h12	contre le projet	Ce moyen de transport est totalement inacceptable dans le ciel parisien. Son utilité est nulle dans la mesure où il est réservé aux extrêmement riches et ne dessert pas vraiment plusieurs zones. Sa sécurité n'a pas été clairement démontrée par des essais consécutifs (ou les valeurs ne sont pas communiquées au public) et faire de Paris une zone test semble complètement absurde, vu la densité de population sous les vols. Nous devons drastiquement diminuer notre consommation énergétique conformément à l'accord de Paris. Or ce moyen de transport consomme 30 fois plus que le métro.	-	Particulier	Défavorable	transport écoresponsable, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@1708		E-registre	08/12/2023 21h12	Osons le progrès et donnons sa chance aux nouvelles mobilités aériennes	Bonjour Je soutiens pleinement cette expérimentation sur ces nouvelles mobilités aériennes car je crois au progrès. Je suis intimement convaincu que ces engins volants électriques peuvent ouvrir de perspectives très intéressantes dans le développement d'une offre transport en milieu urbain (en réponse au problème croissant de congestion routière au sol) et aussi parce qu'ils peuvent être utiles dans des secteurs comme la logistique, la sûreté ou encore le sanitaire. Les VTOLs sont beaucoup moins bruyants que les hélicoptères et n'émettent pas de CO2. Enfin avec cette expérimentation, Paris qui se rêve en « ville monde » a une chance unique d'apparaître comme une ville innovante et à l'avant-garde. Qu'on le veuille ou non, l'essor à l'échelle mondiale des nouveaux engins volants (eVTOLs, drones...) est bel et bien en marche : Dubai, Londres, New-York ou encore Shanghai seraient sans doute ravis d'accueillir ce type de vols test ! Réjouissons-nous donc qu'ils puissent se tenir en France et que peut-être demain, des emplois pérennes liés à cette industrie se créent sur notre territoire. Pour réussir, il faut toujours oser, expérimenter et entreprendre, sinon l'histoire finit toujours par s'écrire sans vous ! Il en est de même avec l'intelligence artificielle et/ou les nanotechnologies pour lesquelles la France et l'Europe apparaissent à la traîne des Etats-Unis ou de Chine.	-	Particulier	Favorable	décongestion trafic, filière aviation décarbonnée, Avance pour la France, vitrine technologique
@1709		E-registre	08/12/2023 21h12	NON AU VERTIPOINT EXPÉRIMENTAL - QUAI D'AUSTERLITZ - NON AUX TAXIS VOLANTS	Contre la privatisation de l'espace aérien, qui va à l'encontre des mesures urgentes nécessaires à la lutte contre le réchauffement climatique et augmente les GES, et nuit à la préservation de la biodiversité surtout en ce qui concerne les oiseaux. Alors que l'on demande à la population de faire des économies d'énergie, de ne pas prendre l'avion, d'arrêter l'utilisation des voitures thermiques, on va installer un Vertipoint en plein centre de la capitale, qui est la 6e ville la plus dense du monde ! Je suis contre cette expérimentation, qui à coup sûr deviendra pérenne et qui n'apportera que des nuisances sur la santé environnementale des habitants : sonores, visuelles etc. De plus, ce nouveau moyen de locomotion renforcerait le risque majeur d'attentats, dans une ville sur-densifiée comme Paris, à un moment où la guerre est à nos frontières. NON À LA DÉROGATION DE L'INTERDICTION DE SURVOL DE PARIS ! Je soutiens la PÉTITION ci-dessous: Titre: Non aux taxis volants écoresponsables et bruyants, non à l'expérimentation d'ADP (Aéroport de Paris) https://agir.greenvoice.fr/petitions/non-aux-taxis-volants-energiques-et-bruyants-non-a-l-experimentation-d-adp-aeroport-de-paris	-	Particulier	Défavorable	transport écoresponsable, pollution visuelle, pérennisation / extension, risque sécuritaire, risque biodiversité
@1710		E-registre	08/12/2023 21h12	Réunion contrevenant à la sincérité de l'enquête publique	Bonjour, Lors de la réunion publique en Mairie du 12ème arrondissement, l'accent a été mis sur les usages médicaux supposés des taxis-volants. Le concours de l'APHP allant même jusqu'à faire intervenir un médecin pour nous dire à quel point il était important d'avoir des taxis-volants pour sauver des vies était lunaire et absurde. Nous avons passé près d'une heure sur cette séquence émotion à base de "quand on doit sauver une vie, chaque minute compte", et malgré mes différentes tentatives, nous n'avons pas abordé les fameux "services commerciaux" auxquels les VTOL sont censés répondre (voir la plaquette distribuée lors de la réunion). Ce temps disproportionné de présentation alloué aux usages médicaux me semble contrevenir à la sincérité de l'enquête publique. Il me semblerait donc nécessaire de rouvrir une période d'enquête publique pour organiser de nouveau une réunion sincère sur les usages de ces VTOL ainsi que pour clarifier le rôle de l'APHP comme soutien de ce projet. Je vous remercie, César	-	Particulier	Défavorable	
@1711		E-registre	08/12/2023 21h12	Non aux taxis volants écoresponsables et bruyants	Ce projet va à l'encontre des engagements que le pays doit tenir pour diminuer nos émissions de gaz à effet de serre, il consomme beaucoup d'énergie. Ces taxis volants seront une nuisance sonore pour les habitants survolés par ces engins. Ils ne serviront qu'à une minorité alors que l'urgence est d'améliorer les transports en commun pour tous.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport écoresponsable, nuisance sonore
@1712		E-registre	08/12/2023 21h12	contre ce projet démentiel	Je suis absolument contre ce projet insensé qui ne sert encore une fois que les intérêts des ultra-riches aux dépens des citoyens ordinaires en les soumettant à toujours plus de pollution et de bruit. Alors que le gouvernement demande aux Français de faire des efforts à tous les niveaux tandis que leur pouvoir d'achat ne fait que baisser, la minorité des milliardaires continue de faire étalage de ses privilèges avec la bénédiction de la mairie de Paris. Honteux.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, ségrégation sociale
@1713		E-registre	08/12/2023 21h12	Taxis volants	- Inévitablement il y aura de nouvelles nuisances sonores, en n'excluant pas le risque d'accidents. Certains verront leurs maisons ou appartements incendiés après une chute de ces engins. Il y aura des morts sans pour autant bouger de chez soi. Plus secondaire mais tout de même important le ciel ne sera plus jamais paisible car là où seul l'argent importe la loi protégera ces engins qui deviendront des engins de mort.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle, risque sécuritaire
@1714		E-registre	08/12/2023 21h12	Avis sur les taxis volants	Hyper dangereux. N'importe qui peut s'en prendre un sur la tête. Ils peuvent être piratés par drones ou autre. D'où vont ils s'envoler et où vont ils atterrir ? Cela sera très limité, d'où beaucoup de déplacement à pieds en fin de compte... Un peu plus de pollution de surcroît à moins de trouver un système de pédalo et/ou montgolfière	-	Particulier	Défavorable	risque sécuritaire
@1715		E-registre	08/12/2023 21h12	taxis volants	Les taxis volants ne sont pas écoresponsables. Je souhaite que la France développe les transports collectifs, à bas prix	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport écoresponsable
@1716		E-registre	08/12/2023 21h12	contre le projet de Vertipoint	Le bénéfice de ce mode de transport ne compense pas ses nuisances. - il ne bénéficie qu'à un petit nombre de personnes alors que dans le même temps, les transports en commun se dégradent- on met en place des plans de circulation inextricables pour pacifier certaines rues, ce n'est pas pour rajouter des engins volants bruyants- les risques de prise de contrôle à distance n'est pas à écarter. On pourrait comprendre la mise en place de ce mode de transport pour les JO mais cela n'est pas envisageable car cela ne pourrait pas être rentabilisé. Donc utilisons l'argent, même privé à l'amélioration des transports en commun.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport écoresponsable, nuisance sonore, risque sécuritaire
@1717		E-registre	08/12/2023 21h12	Non à un gadget pour riches qui pollue la qualité de tous	Pour le privilège d'une infime minorité, des nuisances pour le plus grand nombre. Bruit, pollution visuelle, encombrement de la Seine avec la barge. C'est non ! Des transports en commun qui retrouvent une fréquence acceptable et de meilleure qualité, voilà qui serait utile au plus grand nombre. C'est sûrement moins sexy, ça fait moins rêver que de voler, mais ça devrait être la seule priorité.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, nuisance sonore, ségrégation sociale
@1718		E-registre	08/12/2023 21h12	Taxis volants Paris	Ce projet est une aberration écologique qui ne se justifie aucunement en terme de besoin, au vu de leurs consommations en énergie pour le peu de gens qui en auraient usage. C'est un scandale également dans le sens où celui-ci serait réservé à une population extrêmement réduite mais ultra-riche. Encore un transport discriminant puisque excluant. A l'heure où l'on devrait s'attarder sur les problèmes des plus démunis et des plus exclus (et le transport en est une raison), ce projet n'a aucun sens.	-	Particulier	Défavorable	transport écoresponsable, ségrégation sociale
@1719		E-registre	08/12/2023 21h12	Contre les taxis volants	Je suis contre cette aberration écologique pour les riches 110€ la course, un non sens écologique, qui va apporter des nuisances sonores aux populations locales.	-	Particulier	Défavorable	transport écoresponsable, nuisance sonore, ségrégation sociale
@1720		E-registre	08/12/2023 21h12	Opposée au Vertipoint	Il y a déjà actuellement assez de nuisance sonore et visuel sur Paris et petite couronne !!!	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@1721		E-registre	08/12/2023 21h12	Avis négatif de l'association ADVOCNAR sur le projet de Vertiport quai d'Austerlitz à Paris	L'association ADVOCNAR est la principale association de défense de la qualité de la vie et de la santé des populations survolées contre les nuisances aériennes - pollution sonore et pollution de l'air - générées par le trafic aérien des aéroports de Paris-Charles de Gaulle et Paris-Le Bourget. Régie par la loi 1901, agréée au titre de la Protection de l'Environnement au niveau régional, l'association est apolitique.Elle est membre des Conseils d'Administration de France Nature Environnement Ile-de-France (FNE-IDF), Bruitparif, l'Union Française Contre les Nuisances des Aéronefs (UFCNA). Elle est membre associé de l'Autorité de Contrôle des Nuisances Aéroporutaires (ACNUSA). Elle siège aux Commissions Consultatives de l'Environnement (CCE), Comités permanents et Commission Consultative d'Aide aux Riverains (CCAR) de ces deux plateformes aéroporutaires.Le projet :Dans le cadre d'un projet d'expérimentation de vols d'aéronefs électriques sur le territoire parisien et régional, le Groupe Aéroport de Paris (ADP) envisage l'aménagement et l'expérimentation d'un Vertiport (plateforme de décollage et d'atterrissage) sur la Seine à Paris, quai d'Austerlitz. Ce Vertiport accueillerait de mai à décembre 2024, et en particulier pendant les Jeux Olympiques, des e-VTOL (aéronefs électriques à décollage et atterrissage verticaux) transportant un binôme pilote - passager privilégié : ce dernier pourra s'exonérer des embouteillages parisiens moyennant la somme de 110 euros par course.L'avis de l'ADVOCNAR :Cette expérimentation est la porte ouverte au développement des taxis volants en Ile-de-France, au profit de quelques-uns et au détriment des populations survolées.Elle a pour but de tester « l'acceptabilité » sur les populations survolées de cette nouvelle mobilité urbaine aérienne en zone très dense qui risque ensuite de perdurer et de se développer : en effet l'objectif suivant d'ADP consiste à relier plusieurs aéroports franciliens entre eux ou directement avec le centre de Paris. Des enjeux économiques forts sont clairement affichés. Or l'introduction des e-VTOLs dans le ciel francilien comporte de nombreux impacts négatifs :•Du point de vue de la pollution sonore et de son impact sur la santé des populations, l'autorité environnementale qui a été saisie sur ce dossier indique que ce projet « sera une source de nuisances sonores supplémentaires pour les populations situées à proximité de la Seine et du périphérique, déjà exposées à des nuisances majeures ».On nous vante un engin "silencieux" : or lors des essais du Volocopter à l'aérodrome de Cormeilles-Pontoise, le bruit mesuré était de 80 dB à 50 mètres d'altitude, on est très loin d'un aéronef silencieux ! Il y a déjà trop de bruit en ville, il est inutile d'en rajouter. Le fait que ces engins se déplacent dans les airs multiplie la diffusion du bruit qu'ils émettent, impactant des populations toujours plus nombreuses.La pollution sonore est une source de stress qui entraîne une hypertension artérielle et d'autres maladies cardiovasculaires pouvant aller jusqu'à l'infarctus. Ces effets sont bien documentés pour le bruit aérien. Les taxis volants auront le même impact sanitaire désastreux que les autres aéronefs.	2023-11-07 Projet Vertiport avis ADVOCNAR.pdf	Association	Défavorable	transport érogivore, nuisance sonore, pollution visuelle, pérennisation / extension, risque sécuritaire, risque biodiversité, ségrégation sociale
					C'est également une atteinte au droit européen : la directive 2002/49/CE sur le bruit dans l'environnement enjoint les états membres de réduire le bruit dans les espaces urbains, à proximité des routes principale et des aéroports notamment. Les survols par les taxis volants et autres drones viendront limiter les impacts des plans d'action contre le bruit (PPBE) déjà en place. Le bruit ambiant de la zone testée est déjà compris entre Lden 61 dB et Lden 64 dB. Ces niveaux dépassent déjà les niveaux acceptables. L'organisation mondiale pour la santé requiert des niveaux de bruit aérien n'excédant pas 45 dB Lden et 40 dB Lnight. L'introduction de nouvelles sources de bruit dans cette zone est incompatible avec le respect de la directive. •Le ciel est notre dernier espace visuel de liberté en ville. Une nouvelle pollution visuelle sera imposée aux habitants survolés et à ceux dont l'horizon sera affecté par les taxis volants. •Le projet déroge à l'interdiction de survol de Paris à moins de 2 000 mètres d'altitude, réglementation à visée de protection de l'environnement et de la santé des populations, alors que les taxis volants faisant l'objet de l'expérimentation ne seront pas des vols d'urgence. •Il existe un risque potentiellement élevé pour la sécurité des personnes et des biens, mal évalué dans l'étude d'impact : risques d'atterrissage forcé, défaillance du pilote, défaillance matérielle ... les modalités de maîtrise de ces risques ne sont pas indiquées. •Risque de conflit avec les vols d'urgence : les taxis volants utiliseront des routes aériennes existantes, réservées jusqu'ici aux hélicoptères pour les vols d'urgence, le long de la Seine (entre le quai d'Austerlitz et la porte de Bercy) puis le long du boulevard périphérique parisien pour rejoindre l'héliport d'Issy-les-Moulineaux (92).Le nombre d'allers-retours par heure serait de 3 maximum sur une plage horaire de 10h par jour (8h à 18h), soit jusqu'à 6 survols, 6 décollages, 6 atterrissages par heure et 60 survols, 60 décollages, 60 atterrissages par jour. Le nombre prévisionnel de mouvements (décollage ou atterrissage) est estimé à 5 000 sur la durée de l'expérimentation. Il pourrait être au maximum de 14 700 sur la durée de l'expérimentation, le trafic serait multiplié par 4,5 sur l'itinéraire Issy-les-Moulineaux/Hôpital Pitié-Salpêtrière et multiplié par 100 au-dessus de la Seine. •Le risque d'attentat n'est pas à écarter, aussi bien depuis ces engins volants qu'à l'encontre des passagers des e-VTOLs, cibles faciles à moins de 150 mètres d'altitude. •La consommation énergétique de ces e-VTOL serait 30 fois plus importante que celle d'un métro (180 g CO2e/km contre 4 g CO2e/passager.km) •Le projet n'apporte pas de bénéfices pour la collectivité : l'impact écologique d'un mode de transport qui ne concernerait qu'une très faible proportion de la population, ne paraît pas favorable. •Ce n'est pas une mobilité à la place d'une autre, mais une mobilité en plus des autres-Le transport sanitaire par les aéronefs proposés n'est pas crédible, leur capacité étant limitée à 2 personnes, ils ne pourront pas accueillir une équipe médicale et son matériel sanitaire. Seul leur usage pour des transports de greffons sera possible ... mais ce n'est qu'un alibi, les visées sont avant tout commerciales. - Les e-VTOLs utilisés comme taxis volants ne solutionneront les problèmes d'engorgement des transports que pour une minorité, tandis que les Franciliens continueront à faire face aux bouchons routiers et à l'engorgement des transports en commun. •Le projet porte atteinte aux droits fondamentaux des citoyens : Droits civils : atteinte aux droits de propriété en créant des servitudes supplémentaires pour le survol (notamment à basse altitude – 150 mètres d'altitude en croisière, c'est extrêmement bas).Atteinte aux libertés fondamentales : « Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé ». •La Seine est un réservoir et un corridor de biodiversité d'importance régionale qui doit être préservé et renforcé. En implantant une barge dans le cours du fleuve et en développant un nouveau trafic aérien au-dessus de la Seine, le projet met à mal la préservation de la biodiversité, perturbant la circulation des oiseaux et le milieu aquatiques. L'étude d'impact est insuffisante sur ce sujet également. Pour l'ensemble de ces raisons, l'ADVOCNAR rend un avis défavorable au projet de Vertiport qui serait implanté quai d'Austerlitz à Paris.				
@1722		E-registre	08/12/2023 21h12	AVIS NEGATIF	Je désapprouve fermement ce projet il fera courir un risque aux habitants survolés et au minimum leur apportera des nuisancesil est temps de penser aux modes de transport responsables	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, risque sécuritaire
@1723		E-registre	08/12/2023 21h12	Non aux taxis volants et circuits touristiques au-dessus de Paris dans ces engins	Vous pouvez lire mes articles datés du 5 et 8 décembre 2023 sur France Soir: "Non aux taxis volants bruyants et érogivores au-dessus de Paris" et "Taxis volants : la folle idée de circuits touristiques au-dessus de Paris". Accepter les déplacements en taxis volants pour les JO, c'est accepter les taxis volants de manière pérenne au-dessus de Paris et de la région Ile-de-France. Pollutions visuelles et surtout pollutions sonores. Avec 80 décibels au décollage, alors que l'Organisation Mondiale de la Santé considère qu'au dessus de 45 décibels on porte atteinte à la santé de la population, ces engins volants ne sont pas acceptables. Risques d'hypertension, crises cardiaques, infarctus, burn-out etc...Pauvres étudiants de la Cité de la mode et du designet habitants du quai d'Austerlitz et des bords de Seine qui vont devoir subir ce ramdam. Mais tous les arrondissements vont être concernés, car il y a un autre projet qui n'est pas encore dévoilé, mais en cours d'étude : la folle idée de circuits touristiques à partir de l'héliport d'Issy-les-Moulineaux. En quelque sorte, la fête à Neuneu au-dessus de Paris. Ceux qui voudront se déplacer en taxi volant à partir d'un aéroport ainsi que les curieux pourront déboursers environ 110 euros pour faire l'expérience. Cela peut faire du monde dans le ciel de la capitale. En plus du vacarme des gros-porteurs avec des passages de plus en plus fréquents au-dessus de la capitale, va s'ajouter l'enfer des taxis volants. Où se trouve la sobriété énergétique dans ce projet ? D'un côté on nous vend la voiture électrique à la place de la voiture thermique, de l'autre on crée un gadget supplémentaire consommateur d'électricité.Ces e-Vtol pourraient bien se déployer dans tout le pays une fois qu'ils auront le feu vert dans la capitale à l'occasion des JO.Les Monégasques voulaient échapper aux embouteillages. Maintenant, ils ne peuvent plus avoir le calme dans la journée et dormir la nuit, car il y a sans arrêt des hélicoptères qui atterrissent et décollent à Monaco. A une plus grande échelle veut-on rendre Paris invivable à ses habitants ?	-	Particulier	Défavorable	transport érogivore, nuisance sonore, pollution visuelle, pérennisation / extension
@1724		E-registre	08/12/2023 21h12	Proposition de se reposer quelques minutes afin de réfléchir sur la nécessité de ce projet	Je m'oppose à ce projet en raison de la pollution visuelle, sonore qu'il engendrerait. Je m'y oppose également pour l'énergie qu'il consommerait, qui est trop importante par rapport au nombre de personnes transportées, pour faire face aux enjeux écologiques. Dans tous les cas, les enjeux écologiques nous imposent de réduire nos déplacements, donc de ne pas améliorer leurs vitesses ce qui pourrait créer un effet rebond (une hausse de la vitesse entraîne une hausse de la distance) et de se poser quelques instants afin de réfléchir à l'utilité de réaliser un tel projet : réduire de quelques minutes le temps de trajet entre l'aéroport cdg et le centre de Paris est-il vraiment la priorité du moment ? Si la réponse est oui, peut-être faudrait-il se reposer à nouveau pour y réfléchir et lire un rapport du GIEC, un livre de Pablo Servigne ou d'Aurélien Barrau. Je m'y oppose enfin évidemment en raison des inégalités qu'il engendrerait au sein de la population entre les quelques personnes ayant les moyens financiers d'utiliser ce système et les autres, voir du risque d'accidents même si de ce point de vue là, je présume que les ingénieurs y ont au moins réfléchi légèrement. À défaut de penser à pourquoi ils mettent en œuvre ce projet, espérons qu'ils aient réfléchi à comment le mettre en place.	-	Particulier	Défavorable	transport érogivore, nuisance sonore, pollution visuelle, risque sécuritaire, ségrégation sociale
@1725		E-registre	08/12/2023 21h12	Enquête publique: ADP-Vertiport expérimental-Quai d'Austerlitz6Paris 13	Cette expérimentation me semble inutile et coûteuse pour ADP et la Région Ile-de-France. Il est regrettable qu'ADP, entreprise publique prévoit d'investir 3,5 millions d'euros et la Région Ile-de-France 1 million d'euros.Ces sommes seraient plus utiles pour l'amélioration des transports terrestres en Ile-de France et pour les plateformes terrestres.Ces taxis volants ont une consommation d'énergie 10 fois plus importante qu'une voiture électrique. Ils provoquent des nuisances sonores préjudiciables aux populations concernées.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport érogivore, nuisance sonore
@1726		E-registre	08/12/2023 21h12	Avis négatif pour un Vertiport expérimental	Bonjour,Paris est interdit de survol pour une bonne raison, il est trop dangereux de survoler la capitale.De plus, la ville est déjà assez bruyante en l'état.Que dire de la pollution ? L'état culpabilise les citoyens d'utiliser leurs voitures, mais ça serait ok de sur-polluer avec des mini-hélicoptères ?Merci d'abandonner ce projet bling-bling.Cordialement,	-	Particulier	Défavorable	transport érogivore, nuisance sonore, risque sécuritaire

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
@1727		E-registre	08/12/2023 21h12	Aberration écologique et sociale	Comment peut-on, à l'heure où le dérèglement climatique menace un peu plus chaque jour l'habitabilité de notre planète, dépenser autant d'énergie pour déplacer si peu de personnes, alors qu'il y a par ailleurs un réseau de transports en commun terrestres dense et adapté? C'est nauséabond et provocateur, honteux.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, ségrégation sociale
@1728		E-registre	08/12/2023 22h12	A LIRE IMPERATIVEMENT >>>> RAPPORTS DU GIEC	Mesdames et messieurs les enquêtrices et enquêteurs,Il existe des "résumés destinés aux décideurs politiques" des rapports du GIEC https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg2/downloads/report/IPCC_AR6_WGII_SummaryForPolicymakers.pdf Ce projet va à l'encontre de la nécessité incontournable de prioriser les transports collectifs. Au regard des éléments disponibles à notre connaissance, je ne comprends pas que ce projet soit simplement envisagé. Il y a ce que l'on sait, ce que l'on pense savoir et ce que l'on croit savoir !J'invite vraiment les décideurs à se documenter en lisant vraiment le 6ème rapport du GIEC qui fait parti de ce que l'on sait (personne ne peut le nier à ce niveau de responsabilité).RespectueusementJ. Burgaud	IPCC_AR6_WGII_SummaryForPolicymakers.pdf	Particulier	Défavorable	transport énérgivore
@1729		E-registre	08/12/2023 22h12	ADP vertiport	Je n'adhère pas au projet de vertiport.	-	Particulier	Défavorable	
@1730		E-registre	08/12/2023 22h12	TNT	Déjà que les hélicoptères brouillent la TNT en passant...	-	Particulier	Défavorable	
@1731		E-registre	08/12/2023 22h12	Contre l'ouverture d'un vertiport	Le principe même de vertiport est désuet dans la période de crise environnementale et énergétique sans précédent que nous vivons.Le vertiport sera source de nuisances sonores et visuels, de risque d'atteintes à la vie privée, potentiellement de risques de sécurité, mais surtout d'une consommation d'énergie astronomique et d'un cout exorbitant qui aurait pu être dédié au développement des mobilités douces.Il est nécessaire de stopper de tels projets, de montrer l'exemple.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore, nuisance sonore, pollution visuelle, risque sécuritaire
@1732		E-registre	08/12/2023 22h12	MAUVAISE IDEE	Je trouve que ce projet ne permet pas de répondre aux besoins des parisiennes et parisiens dans la mesure où il sera source de nuisances sonores, visuelles et inégalitaires. Il n'est fondé sur aucun besoin avéré de la part de la communauté médicale (hors lobbies de l'AP-HP) ni des besoins en transport en commun. Ces trajets ne pourront pas permettre aux transports en communs de ses désengorger -trop chers, trop coûteux-. De plus, d'un point de vue sécuritaire, l'expérimentation pendant les jeux olympiques et paralympiques ne permettent pas aux services de sécurité de concentrer leurs efforts sur les menaces sécuritaires liées à ce rendez-vous mondial. Par la suite, économiquement parlant, ce service est illégitime dans la métropole du grand Paris alors que les grosses fortunes quittent la capitale pour privilégier des territoires plus enclins à leur mobilité. Sans parler des 95% des parisiens et parisiennes restants qui n'auront pas l'envie et les conditions d'accès à de tels mode de transports.	-	Particulier	Défavorable	nuisance sonore, pollution visuelle, risque sécuritaire, ségrégation sociale
E1733		E-mail	08/12/2023 22h12	Taxi Volant	Bonjour Peux t'on connaitre les décibels qu'émette chaque appareils et leur fréquence de passage?? On est déjà énormément gâté par le bruit des avions en seine St Denis Cordialement Mr Lacalmette	-	Particulier	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	nuisance sonore
@1734		E-registre	08/12/2023 22h12	consommation énergétique et de matières premières des taxis volants	l'urgence climatique est absolue : les puissants les dirigeants doivent montrer l'exemple de la sobriété en tout point afin de faire accepter à la population de nouvelles habitudes pour limiter la catastrophe . Il est anachronique en 2023 de développer une technologie qui consomme tant d'énergie de la construction à la destruction en passant par le fonctionnement.Le rapport de l'Ae mentionne une valeur estimative de 190 kWh/100 km pour le e-VTOL alors que le métro consomme 6 kWh/100 passager.km. L'extraction des matières premières nécessaires à la fabrication de l'aéronef et de la plateforme flottante pour l'hélistation consomme 10 fois plus d'énergie que pour une voiture électrique.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore
@1735		E-registre	08/12/2023 22h12	dossier d'enquête	pourquoi le dossier d'enquête n'est il pas accessible en ligne ??	-	Particulier	Autres	
@1736		E-registre	08/12/2023 22h12	Vertiport et taxis volants	L'idée de taxis volants est une aberration totale dans un monde menacé par le réchauffement climatique. Il faut investir l'argent dans les transports en commun bas carbone et les pistes cyclables, accessibles à tous, et non pas un "service" inutile réserver aux riches.	-	Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énérgivore
E1737		E-mail	08/12/2023 22h12	Avis sur absence de pertinence de l'expérimentation	s'il s'agit de vérifier l'acceptabilité en fait entre porte de Bercy et Austerlitz, cela me paraît inutile car cette acceptabilité est certaine puisque ce parcours est déjà marqué par les nuisances sonores des pénétrantes routières et ferroviaires sur les 2 rives de la Seine. De fait relativement peu d'habitants sont concernés, la zone en jeu n'est pas un secteur d'habitat dense, contrairement à ce qui est affirmé dans la présentation du projet.	-	Particulier	Autres	
@1738		E-registre	08/12/2023 22h12	Taxi volant	Contre les taxis volants durant les JO de 2024	-	Particulier	Défavorable	
@1739		E-registre	08/12/2023 22h12	enquete projet de taxis volant	Je suis opposée à ce projet qui créerait du bruit et aussi une pollution visuelle, un risque d'accident au dessus des habitants, une production de gaz effet de serre supérieure à celle des transports en commun, profiterait à peu de personnes et nuirait à la tranquillité et la sécurité d'un grand nombre.	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, nuisance sonore, pollution visuelle, ségrégation sociale
E1740		E-mail	08/12/2023 22h12	étonnement	pourquoi, outre le dossier d'enquête lui même aussi invisible , les avis déposés sur le registre numérique ne sont-ils pas visibles par tous , comme cela est pratiqué dans d'autres procédures d'enquête publique ?	-	Particulier	Autres	
@1741		E-registre	08/12/2023 22h12	Pour quels usages ? Pour quels besoins ?	Bonjour,L'avis d'appel public résume le projet expérimental, mais ce résumé ne contient pas l'explication du besoin et des usages auxquels viendrait répondre une telle solution de mobilité nécessitant une telle infrastructure : le principe d'ajouter un nouveau type de mobilité ne pouvant constituer une finalité en soit, et encore moins une raison d'intérêt public justifiant le cout écologique et environnemental de ce type de mobilité, et le principe de vitesse de déplacements ne pouvant justifier d'un intérêt public que dans certains cas eux même d'intérêt général, comme la santé par exemple.S'il s'agit en effet de servir aux aphp, pourquoi pas (c'est certainement moins bruyant, polluant et coûteux financièrement que les hélicoptères qui vont et viennent à la pitié Salpêtrière, et moins bruyant et plus rapide que les ambulances ou transporteurs automobiles de don de sang et de transport d'organes que l'on voit parfois circuler à haute vitesse en ville, avec tous les dangers que cela comporte). S'il s'agit d'ouvrir sans cadrage d'usage un nouveau mode, et que son équilibre économique en fera un système de taxi très cher pour survoler le périphérique au lieu de rouler en taxi dessus comme on peut le lire, alors l'intérêt personnel de quelques personnes pouvant payer serait ciblé, et non l'intérêt général, ce qui ne justifie pas les impacts associés.Plutôt que d'ouvrir a question le projet qui est une solution, ne faudrait-il pas commencer par présenter et exprimer le besoin et les usages ciblés ? Questionner ce besoin et ces usages dans l'absolu, identifier l'existence d'ores et déjà de solutions pour y répondre : est ce utile et est ce soutenable écologiquement ? Quelle besoin et usage est suffisamment indispensable et d'intérêt public majeur pour dégrader le peu de lien au grand paysage dont on dispose dans Paris : un pourcentage de vue du ciel non pollué visuellement et acoustiquement, un fleuve sur lequel circule des bateaux et non des "hélicoptères", un fleuve qui accueil de nombreux oiseaux (qu'ils soient d'importance écologique ou menacés ou non, du point de vue du paysage vivant et du peu d'opportunités de lien entre l'homme et le milieu naturel en zone urbaine très dense : ils ont eux un intérêt public majeur), un quai a vocation de développement de la logistique fluviale couplée a la logistique cyclable dont l'intérêt public paraît plus évident dans la nécessaire transformation des mobilités pour atteindre les objectifs de la stratégie nationale bas carbone.En quoi ce projet contribue à la tenue des objectifs de stratégie nationale bas carbone, et a la stratégie nationale biodiversité ? Et s'ils y contribuent, le ratio coût/bénéfice justifie t il l'investissement en cours carbone initial d'infrastructure et de matériels d'exploitation ?Expérimenter n'ayant pas vocation a apporter ces réponses, ces dernières paraissent a apporter avant toute expérimentation.Cordialement	-	Particulier	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	transport énérgivore, pollution visuelle, risque biodiversité, ségrégation sociale
E1742		E-mail	08/12/2023 22h12	Enquête publique	J'exprime par ce mail mon opposition à ce projet. C'est un non-sens et une aberration écologique. Ce serait un moyen de transport réservé à une élite, accroissant l'écart de plus en plus dangereux entre une minorité de privilégiés et la grande majorité. C'est une utilisation de ressources et de moyens à des fins mercantiles et très superficielles. Ce serait un très mauvais symbole à donner, à rebours de ce que nous devons proposer pour l'avenir dans le secteur de la mobilité notamment.Il faut espérer que le bon sens prévale et que ce projet ne se fasse pas!!Bien à vousAnne Le Strat	-	Particulier	Défavorable	transport énérgivore, ségrégation sociale

ID Unique	Registre papier	Provenance	Date de dépôt	Objet de la contribution	Texte de la contribution	Pièce(s) jointes	Typologie du déposant	Orientation	Thématiques
E1743		E-mail	08/12/2023 22h12	Observations d'un ingénieur	<p>Il serait extrêmement dangereux de lancer une expérimentation grandeur nature d'un nouveau mode de transport aérien au-dessus de la zone la plus densément peuplée de France. A l'heure actuelle, il n'y a qu'une certification européenne d'e-VTOL avec le VoloCity de Volocopter, seul aéronef prévu pour être utilisé sur cette expérimentation. Le nombre d'heures de vol effectué par cet appareil est extrêmement faible. Lors de la certification préliminaire en 2021, l'AESA avait conditionné son octroi au fait que les expérimentations devaient se poursuivre au-dessus de zones à faibles risques. L'absence totale, dans le dossier d'enquête publique, de données chiffrées concernant le nombre d'heures de vol déjà réalisées par les prototypes et le niveau de fiabilité constaté doit être un motif sérieux d'inquiétude concernant l'évaluation de la prise de risque, d'autant plus que le premier vol public du VoloCity en France ne remonte qu'à 2022. Or en 2022 il y a déjà eu un crash d'un aéronef de conception similaire. Le dossier d'enquête publique semble sous-entendre que le niveau de sûreté et de sécurité d'un e-VTOL certifié serait similaire à celui d'un avion de ligne sous prétexte que dans les 2 cas, l'agence de certification serait la même, à savoir l'AESA. Or l'AESA gère également la certification des aéronefs en aviation légère, activité reconnue par l'agence comme mille fois plus dangereuse que l'aviation commerciale à l'occasion de l'introduction du coavionnage, activité de transport public de passagers disruptive à la fois sur le plan de la sécurité et sur le plan social. Il s'agit aujourd'hui de faire preuve de prudence et d'être responsable dans le choix des zones d'expérimentation. La problématique de nuisance sonore soulignée dans l'avis n°2023-46 de l'Autorité environnementale (AE) concerne ce projet et souligne la faiblesse du dossier en la matière. C'est un projet qui va créer une nouvelle source d'émissions sonores élevées, au minimum 65 dB(A) à 75 mètres de hauteur d'après le constructeur en prétextant de l'existence de sources sonores déjà existantes sur le trajet aérien envisagé (survols bruyants des hélicoptères qui décollent ou se posent à l'héliport d'Issy les Moulineaux) qui est pour une part le périphérique. Les promoteurs du projet utilisent l'argument d'un bruit environnemental déjà élevé dans la zone survolée pour laisser supposer qu'il n'y aura pas de bruit supplémentaire. Cette supposition/simplification fait abstraction de plusieurs éléments : Les survols bruyants d'hélicoptères génèrent régulièrement des pétitions des riverains du boulevard périphérique ou de l'A6A. Les hélicoptères sont utilisés pour effectuer des transports sanitaires. Ce besoin est donc déjà couvert. La bande de fréquence des émissions sonores des e-VTOLs en général et du VoloCity en particulier n'est peut-être pas dans la même bande de fréquence que celle des véhicules terrestres. Il faut donc s'attendre non pas à des émissions sonores qui seraient << noyées >> dans les émissions sonores existantes, mais à un ajout de nouvelles émissions sonores qui viendront saturer de nouvelles bandes de fréquences. Le projet n'évoque pas ce point. Il est important de souligner une lacune importante du dossier à savoir l'absence de courbe du spectre sonore du VoloCity durant ses différentes phases de vol (au sol avec la voilure tournante, au décollage, en montée, en palier, en descente et à l'atterrissage). Ces suppositions sont confirmées par le mémoire en réponse (page 21 et 22) où il est effectivement indiqué que "la présence de 18 héliques ne tournant pas exactement à la même vitesse [...] a pour conséquence une multiplicité des tonalités [...]" et "les résultats obtenus montrent un élargissement des fréquences considérées".</p>		Particulier	Défavorable	autres moyens de transport, transport énergivore, nuisance sonore, risque sécuritaire
					<p>Cependant, ce mémoire en réponse indique que l'effet de cet élargissement des fréquences est bénéfique par rapport à un hélicoptère classique. La comparaison est facile : il est difficile de faire plus de bruit qu'un hélicoptère classique. On peut s'interroger également sur d'éventuels phénomènes de résonance du fait de la multiplication du nombre de pales. La propagation du bruit d'un aéronef, contrairement aux transports terrestres, se fait tout autour de lui. Autant il est possible de mettre des pare-bruits le long du périphérique, pour en atténuer l'impact, autant il est impossible de mettre un bouclier contre le bruit aérien. Les riverains des aéroports sont bien placés pour le savoir. Or, dans le cas présent, il n'y a pas à questionner qui de l'émetteur sonore ou du récepteur était là le premier. Ce projet est en opposition complète avec le sens de l'histoire alors que des efforts sont faits pour réduire les émissions sonores existantes. Le bruit comme source d'enjeu pour la santé n'est plus à démontrer. Les politiques environnementales prennent de plus en plus en compte cette problématique. Les populations urbaines sont particulièrement exposées comme le souligne le site gouvernemental du commissariat général au développement durable << notre-environnement >> qui souligne que selon l'OMS, le bruit est la deuxième cause de morbidité, derrière la pollution atmosphérique. Près de 40% des habitants des agglomérations de plus de 250 000 habitants sont exposés à un niveau sonore de jour supérieur à 60dB en raison du trafic routier. Les populations urbaines sont particulièrement exposées aux effets extra-auditifs du bruit (perturbation du sommeil, du système endocrinien, du système cardio-vasculaire, effets sur le système immunitaire, etc.) Si le commissariat général indique que << la pollution sonore due à l'aviation intervient principalement lors des phases de décollage et d'atterrissage >> c'est parce qu'il ne prend pas en compte la possibilité de vols à basse hauteur comme il est prévu dans ce projet. En effet, si pour le transport aérien les altitudes de croisières sont couramment entre 25000 et 40000 pieds, dans le cas présent la hauteur minimale de vol est de 500 pieds, soit 150 mètres. Il faut s'attendre à ce que cette hauteur ne dépasse pas 1000 pieds, soit 300 mètres. L'absence de réponse pertinente dans le mémoire en réponse à l'Ae notamment au chapitre 4.9 est édifiante à cet égard. Il est également à souligner la réponse << à côté de la plaque >> du maître d'ouvrage (chapitre 4.4.2 du mémoire en réponse) concernant l'écartement latéral en cas de croisement latéral d'aéronefs qui indique qu'il n'y a pas de << distance minimale de séparation prévue par la réglementation pour les vols à vue >> alors que l'Ae évoquait une séparation, pour le moins raisonnable pour tout pilote qui se respecte, de 50 m. Ainsi, plutôt que de répondre sur le fond à ce point soulevé par l'Ae, le maître d'ouvrage fait le choix de l'ignorer. Cet évitement de réponse se retrouve également dans la réponse au chapitre 4.7.2. Ce point << croisement d'aéronefs >> doit en ouvrir un autre : si l'exploitant prévoit de faire évoluer plusieurs e-VTOLs simultanément, comment compte-t-il gérer les attentes en vols dans le cas où l'héliport serait occupé ? Quid du bruit induit ? Enfin, dans le mémoire en réponse, chapitre 4.1.9.2, nous ne pouvons constater qu'une augmentation du bruit perçu au niveau de l'Institut de la Mode. Le maître d'ouvrage a beau jeu de parler de l'isolation des cloisons qui permet de diminuer l'élévation sonore à l'intérieur du bâtiment, il n'en demeure pas moins que le modèle annonce des élévations de +3 à +4 dB(A) en Lday soit un doublement du niveau sonore. D'après BruitParif, << pour des niveaux d'exposition à des niveaux supérieurs [...] à 50-55 dB(A) en journée, l'OMS considère que des effets extra-auditifs du bruit peuvent se manifester : troubles du sommeil, gêne, risques cardiovasculaires accrus, difficultés de concentration et retards dans les apprentissages. >>. On ne peut donc que constater que le projet, même avec un seuil << commercial >> annoncé à 65dB, est incompatible avec les normes et recommandations actuelles. La France est engagée dans la décarbonation. La solution passe avant tout par la sobriété énergétique. Nous ne pourrions réduire, à l'échelle nationale, notre empreinte carbone que si nous réduisons la quantité d'énergie que nous consommons. Cette nécessaire sobriété fait d'ailleurs l'objet d'un plan lancé en 2022. Les aéronefs à voilure tournante tels que les hélicoptères et maintenant les e-VTOL sont, par conception, les moyens de transport les plus énergivores ramenés au km/passager transporté : pour qu'un aéronef à voilure tournante puisse rester en l'air il faut que son ou ses rotors tournent en continu, y compris pour faire du vol stationnaire. Là encore, nous sommes face à un anachronisme climatique en particulier et</p>				
					<p>Ce point est particulièrement souligné dans le rapport de l'Ae qui mentionne une valeur de 190 kWh/100 km annoncée par le maître d'ouvrage de façon estimative pour le e-VTOL et confirmée dans le mémoire en réponse. A titre comparatif, une voiture électrique consomme environ 15 kWh/100 km, le métro 6 kWh/100 passager.km. Nous avons donc un rapport de 10 avec une voiture électrique et de 30 avec un transport en commun (si l'e-VTOL ne transporte qu'un passager en plus du pilote). Nous ne parlons là que d'énergie, pas de l'impact environnemental global, à savoir l'extraction des matières premières, la fabrication de l'aéronef et de la plateforme flottante pour l'héliport. A ce sujet, le mémoire en réponse à l'Ae évoque comme valeurs de consommation d'énergie 10 fois plus importantes que pour une voiture électrique. C'est ainsi que par exemple la plateforme qui doit permettre aux aéronefs "e-VTOL" de pouvoir décoller et atterrir a été nommée "vertiport" alors qu'il s'agit ni plus ni moins que d'une héliportation, comme en atteste l'autorisation de la DGAC. La définition du Robert d'une héliportation est : "Aérodrome pour hélicoptères, plus sommairement aménagé que l'héliport." Enfin, avoir la caution de l'AP-HP "associée au projet pour évaluer les gains potentiels de ce vecteur aérien [...] en complément de l'unique hélicoptère SAMU disponible" relève du care-washing, c'est-à-dire d'un habillage des préoccupations de santé des individus pour faire avaler la pilule des nuisances causées. Cet habillage est d'autant plus honteux que la seule position possible d'un passager transporté dans un Volocity est la position assise qui n'est pas du tout la position généralement pratiquée pour le transport de patients nécessitant un mode de transport rapide, à savoir la position allongée. L'AP-HP a beau jeu dans sa lettre de soutien d'évoquer le transport des greffons et des médecins. Les promoteurs du projet seraient plus inspirés d'aider au financement par exemple d'un 2ème hélicoptère pour le SAMU. Comme il est souligné dans le dossier d'enquête publique "le projet n'a pas fait l'objet d'une concertation préalable". Cette absence de concertation n'est en rien justifiée si ce n'est par le fait que les promoteurs du projet savent devoir affronter une opposition massive. Ils cherchent donc à passer en force. Or rien ne justifie l'urgence à vouloir mettre en ?uvre cette expérimentation si ce n'est le prétexte des Jeux Olympiques 2024 qui n'est qu'un habillage marketing. Mais les Jeux Olympiques ne doivent pas se transformer en concours Lépine. Il est plus que regrettable qu'ADP, entreprise publique, prévoit d'investir 3,5 millions d'euros et la région Ile-de-France 1 million d'euros. Ces sommes seraient plus utiles dans l'amélioration des transports terrestres pour la part régionale et dans l'aménagement des plateformes terrestres favorisant l'intermodalité indispensable à la réduction du transport aérien afin de respecter les engagements climatiques. Ce projet n'a donc aucun intérêt. Rahlf Walter Envoyé de mon iPhone</p>				

